







T. VI, N° 1

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE

VILLE ET CANTON DE PÉRONNE

NOTICES PAR MM. A. PERRAULT-DABOT, GEORGES DURAND, CAMILLE ENLART
PHILIPPE DES FORTS, ROGER RODIÈRE ET LOUIS RÉGNIER.

CANTON DE ROISEL

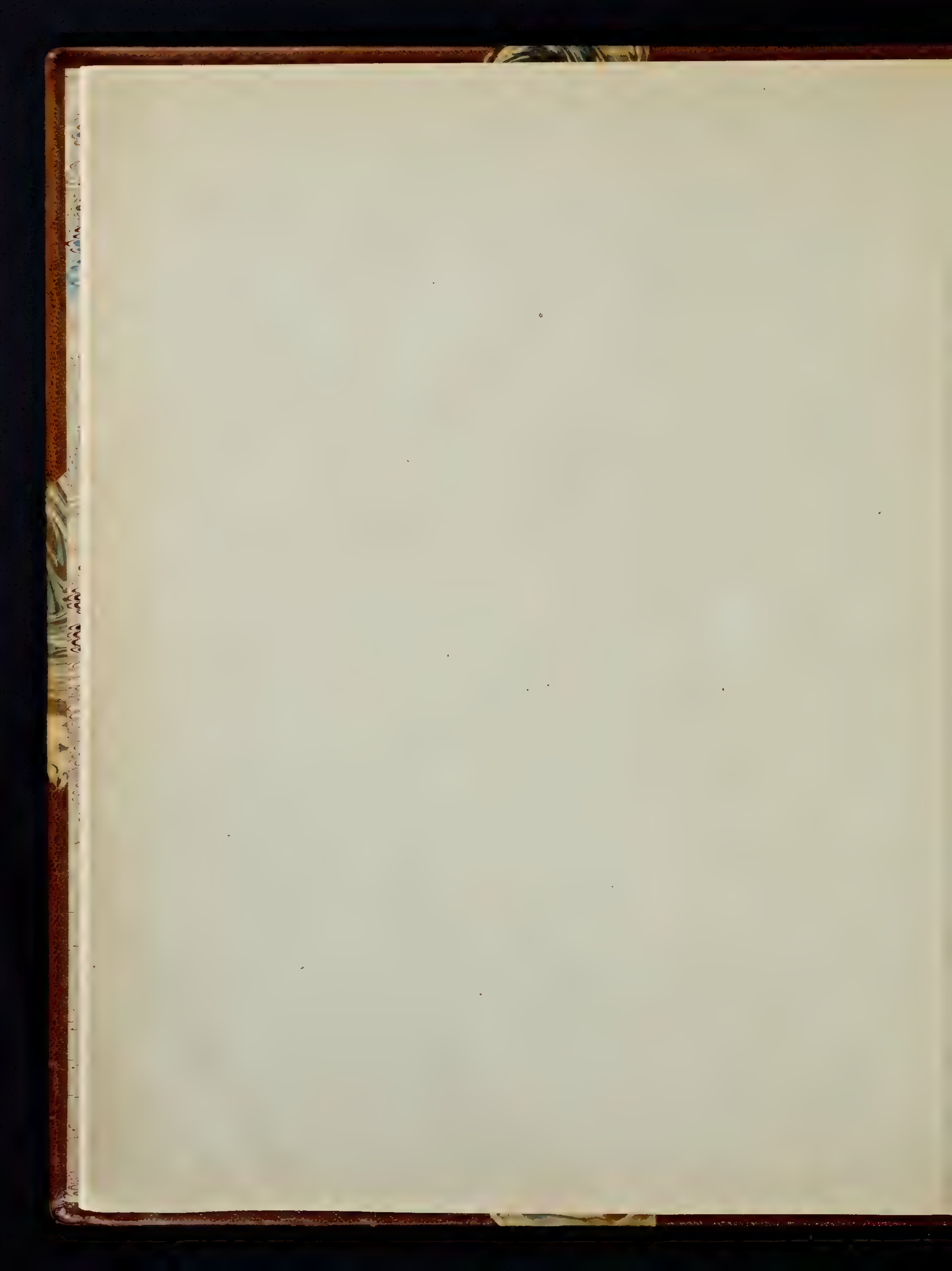
NOTICES PAR MM. PHILIPPE DES FORTS ET ROGER RODIÈRE.



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins

PARIS
LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

M D CCCC XXIII



LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

PÉRONNE

ÉDIFICES CIVILS

NOTICES PAR M. A. PERRAULT-DABOT



PÉRONNE. — L'ancien bailliage avant 1850 (1)

INTRODUCTION

Le dernier fascicule du tome V de la *Picardie historique et monumentale* a paru en 1914. Pour terminer le département de la Somme, il ne restait plus que l'arrondissement de Péronne, qui devait former le tome VI et dernier de la collection, lorsque l'Allemagne déchaîna sur notre pays la guerre atroce que l'on sait. Au cours de ces lugubres années, le généreux Mécène qui soutenait de ses deniers cette magnifique publication, M. Edmond Soyez, mourut le 20 avril 1917, sans avoir pu — ce qui était un de ses plus chers désirs — la voir terminée. Il voulut du moins en assurer l'achèvement, et de libérales dispositions testamentaires nous permettent, après une trop longue interruption, d'entreprendre l'impression du dernier volume. Que sa mémoire reçoive ici un témoignage éclatant de la gratitude de la Société des Antiquaires de Picardie.

Lorsque naguère on parcourait les campagnes picardes, on ne pouvait s'empêcher de remarquer que la plupart des églises anciennes — les édifices civils y sont rares — étaient rapiécées, radiablées, souvent avec de mauvaises briques, d'y trouver des voûtes effondrées qui n'avaient jamais été reconstruites (2). C'étaient les témoins des

(1) D'après un dessin appartenant à M. le docteur Devilliers à Guise.
(2) On peut le voir encore dans la partie de la province non atteinte par la dernière guerre.

disgrâces sans nombre qui désolèrent cette malheureuse province, rempart de la France contre toutes les invasions venant du Nord, à toutes les époques, depuis celles du v[e] siècle, jusqu'aux dernières guerres de Louis XIV, en passant par les Normands, la guerre de Cent ans, la lutte contre les ducs de Bourgogne et après eux contre la maison d'Autriche. Les horreurs de la guerre de Trente ans ne sont pas encore sorties des mémoires. Lorsque par ailleurs les documents nous en apportaient le récit par le menu et dans ses détails les plus intimes et les plus émouvants, on se sentait pris d'une immense pitié pour les malheureux qui avaient pu vivre — on se demandait comment — au milieu de tant de maux, et on en tirait consolation des petites misères présentes, persuadé que pareilles choses ne pourraient plus se présenter.

Nous avons vu bien pis!

Quatre ans durant le département de la Somme eut le terrible honneur d'être dans l'immense champ de bataille où se décida le sort de la France, à laquelle il servit une fois de plus de rempart. La moitié de son territoire subit une effroyable dévastation aggravée par tous les raffinements qu'une érudition diabolique renforcée par les inventions les plus perfectionnées de la science moderne ont pu inspirer à un ennemi se croyant au-dessus de la loi morale. Mais tout a été dit là-dessus.

L'arrondissement de Péronne, objet de ce volume, est compris tout entier dans la région dévastée du département de la Somme. Toutes ses villes : Péronne, Albert, Ham, Nesle, Chaulnes et jusqu'à ses moindres hameaux ont été détruits. Des villages entiers ont été à ce point anéantis qu'il serait impossible de reconnaître leur emplacement sur le sol bouleversé, où l'on ne distingue plus le moindre vestige de construction.

De curieux et remarquables monuments ont été ruinés : le château de Ham, célèbre par son histoire et ses illustres prisonniers, où l'ennemi a prodigué froidement et sans raison les plus formidables engins pour le faire sauter; la très vieille et très curieuse collégiale de Nesle, réduite en un monceau de décombres; la charmante église de Péronne, dont il ne reste debout que des murs déchiquetés, sans parler d'une foule d'intéressantes églises de campagne et de quelques remarquables édifices civils.

Dans la présente publication, on a surtout cherché à perpétuer le souvenir de tous ces monuments détruits, en en donnant les descriptions les plus exactes et les plus complètes que possible avec des vues photographiques et des dessins de leur état antérieur à leur destruction (1). La maison Lévy, de Paris, a tiré le meilleur parti possible des clichés photographiques mis à sa disposition, parmi lesquels il y en avait d'excellents, mais d'autres moins parfaits.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les caractères généraux de l'architecture de cette région aux différentes époques.

Nous ne pouvons cependant pas nous dispenser de signaler, le long de la Somme, ou du moins à une faible distance de celle-ci, à droite et à gauche, dans la région dépendant du diocèse de Noyon, toute une série d'églises romanes à trois nefs non voûtées, dont les arcades, en plein cintre dans les plus anciennes, en cintre brisé dans les plus récentes, retombaient sur des piliers carrés aux impostes généralement chanfreinées, rarement sculptées (2). La plus importante de ces églises est l'abbatiale

(1) Nous ne donnerons que fort peu de vues des monuments dans leur état actuel; juste assez pour qu'on en ait une idée. On en trouvera dans d'autres publications telles que l'*Illustration* ou autres périodiques illustrés.

(2) Nefs des églises d'Allaines, Bouchavesnes, Brouchy, Cartigny, Cléry-sur-Somme, Douilly, Eppeville, Esmery-Hallon, Estouilly, Falvy, Fins, Fresnes-Mazancourt, Ham, Herly, Matigny, Mons-en-Chaussée, Offoy, Pargny, Ronssoy, Tertry, Sancourt, Vermandovillers, Villers-Carbonnel, Vraignes-en-Vermandois, etc.

de Ham, dont la nef appartient à ce type; elle a à peu près survécu à l'incendie de sa toiture en 1917. Toutes les autres sont, ou plutôt pour la plupart étaient, généralement, de petites dimensions. La plus ancienne paraît avoir été l'église de Pargny, dont les impostes des piliers étaient sculptés de grossiers bâtons rompus.

Nous nous trouvons avec ces églises au point d'aboutissement de toute une traînée d'églises de ce genre, continuation des traditions carolingiennes, avec la grande cathédrale de Verdun à leur tête, et qui, partant du Rhin, traversant la Moselle, la région de la haute Marne, puis celle de Reims, vient mourir sur la Somme (1). Est-ce par un simple hasard? Toujours est-il que les églises ainsi faites ne dépassent guère, dans le département de la Somme, les limites de l'ancien diocèse de Noyon (2). Et cependant si, dans les autres provinces, cette disposition ne survécut pas à l'époque romane et disparut lors de la diffusion de la voûte sur croisée d'ogives, la Picardie toute entière continua jusqu'en plein règne du flamboyant, à construire des quantités d'églises à trois nefs non voûtées, tout en se conformant, dans leur décoration à l'évolution générale de l'architecture. Malheureusement toutes ces églises romanes, ou à peu près toutes, avaient eu leurs parties orientales complètement refaites à des époques de beaucoup postérieures, et notamment à celle du style flamboyant, de sorte qu'il est impossible de savoir comment elles se comportaient. Deux ou trois fragments subsistants d'absides carrées ne peuvent servir d'exemples suffisants.

D'autre part, dans les années qui ont précédé la Révolution, et dans une région correspondant à peu près à l'arrondissement de Péronne, on a construit un assez grand nombre d'églises toutes du même type, composées de trois nefs plafonnées à peu près de même hauteur, séparées par de grandes arcades en plein cintre portées par de hautes colonnes doriques ou ioniques. Elles semblent toutes provenir d'un seul et même architecte, dont nous ignorons malheureusement le nom (3).

(1) Voy. G. Durand, *Eglises romanes des Vosges*, p. 89.
(2) On peut bien citer dans l'ancien diocèse d'Amiens, les églises de Fieffes, de Beaufort-en-Santerre et de Vaire-sous-Corbie, mais elles n'appartiennent déjà plus au style absolument pur.
(3) Bouzincourt, Chuignolles, Doingt, Fricourt, Herbécourt, Mametz, Miraumont, Pys, Suzanne, Tincourt, etc., pour la plupart plus ou moins détruites.

Georges DURAND.



PERONNE. — Vue générale de la ville.

PÉRONNE

APERÇU HISTORIQUE

ENCLOSE en la pourpre de ses remparts de briques, ceinturée de fossés verdoyants où miroitent les claires eaux de la Somme, Péronne se dégage, au matin, d'une brume délicate et légère, qui, tout le jour, se traîne au ras de terre et disparait ensuite jusqu'à la prochaine aurore.

Malgré les assauts du temps et des hommes, la petite cité picarde s'était conservée telle que la voulut la forte prévoyance de Vauban, pour former un des anneaux de cette solide chaîne de forteresses tendue à nos frontières, de Dunkerque à Verdun, devant les invasions sans cesse renouvelées des soudards impériaux. Et ce ne fut pas le passage le moins dangereux dont on lui confia la garde.

La Somme, qui s'étend au nord de Paris, dessine une grande ligne courbe, dont Ham et Bray tiennent les extrémités. Péronne, située au sommet de l'arc ainsi formé, présente donc un point naturel de passage, car l'envahisseur peut se déployer autour d'elle, l'envelopper, et ses défenseurs se trouvent enserrés. C'est toujours entre Ham et Bray que les Impériaux ont tenté de forcer le passage (1).

Cette position à la boucle de Somme, qui fut l'origine de la fondation de Péronne aux temps anciens et la fit appeler la clé du Nord, l'a toujours exposée à toutes les convoitises. S'il est des villes auprès desquelles les cataclysmes passent sans les toucher, elle fut de celles qui ont sans cesse été mêlées aux événements les plus tragiques de l'histoire de la France.

(1) Voir la carte de Cassini et le plan de Péronne, par Tassin.

Celle de Péronne, trop peu connue, présente une longue suite de sièges, dont le moindre eût pu suffire à l'illustrer.

Dès les premiers temps de notre histoire nationale, il est fait mention de Péronne.

Sainte Radegonde (521-587), avant de s'ensevelir dans l'ombre d'un cloître à Poitiers, cherche un refuge dans la tour de Péronne. Les rois francs de la première race y possèdent une villa, donnée ensuite par Clovis II au maire du palais Erchinald, tandis que le roi fondait le monastère du Mont-Saint-Quentin.

Mais déjà s'entendent les pas des barbares, les premiers! Les Normands passent et disparaissent comme une marée dévastatrice, après avoir tout ravagé. Le château de la ville et l'abbaye du Mont-Saint-Quentin s'abîment sous les flammes.

Puis c'est la féodalité. Les comtes de Vermandois restaurent ce qui a été détruit et plantent les murailles épaisses derrière lesquelles Charles-le-Simple meurt, après avoir été dépossédé (929). En 1191, Philippe-Auguste réunit Péronne à la couronne de France et, en 1209, érigea la ville en commune.

Deux siècles plus tard, les Bourguignons (1) font trembler le sol de la Picardie sous le galop de leurs escadrons (1465). Dans la ville conquise, Louis XI, pris au piège que lui-même avait préparé, se soumet au Téméraire (1468).

La ville, qui s'était depuis lors assoupie, se réveille, à l'aube du XVI[e] siècle, aux lueurs de l'incendie allumé par les Bourguignons dans ses faubourgs. Ceux-ci, malheureusement, n'étaient plus seuls; suivis, pour le compte de Charles-Quint, des hordes de Nassau et d'Orange, ils assiègent de nouveau la ville (1536).

Robert de la Mark, maréchal de Fleuranges, s'était jeté à la hâte dans la ville; mais, prise au dépourvu, elle n'aurait pu résister sans le dévouement de Jean Creton d'Estourmel, sire de Vendhuile et autres lieux, qui, ayant réuni les paysans d'alentour, les conduisit à Péronne avec leurs chariots chargés de vivres, et mit ainsi la place en mesure de soutenir le siège (2).

Après plusieurs engagements meurtriers et trois assauts soutenus avec intrépidité par les habitants, le comte de Nassau leva le siège le 11 septembre 1536, et se retira en Flandre (3). Ce fut au cours d'un de ces assauts que le patriotisme des habitants vit se renouveler les exploits de Jeanne Hachette. Une femme courageuse, Marie Fouré (4), accourut au moment où un officier avait déjà planté son étendard sur la muraille. Elle se saisit de l'étendard, appela à la rescousse et la milice bourgeoise repoussa l'assaillant

On serait fondé à penser que Péronne dut jouir alors d'un repos mérité. Ce serait cependant mal connaître la turbulente Picardie, dont les gentilshommes signèrent, avec le duc d'Humières, cet acte de la Sainte-Union, qui donna naissance à la Ligue et faillit porter un coup mortel à la monarchie française (5).

(1) Par le traité d'Arras (1435), Charles VII leur avait donné Péronne.

(2) Le nom de d'Estourmel a été, en raison de ce fait, donné à une des places de Péronne. Cette noble famille, une des plus anciennes du Cambrésis, tire son origine du village d'Estourmel, situé près de Cambrai; elle a longtemps possédé la seigneurie de Vendhuile, située à la frontière de Picardie; et l'église de cette commune possédait avant la Révolution la pierre tumulaire, ornée des deux gisants de Pierre d'Estourmel † 1538, et de sa fille Adrienne d'Estourmel. Cette tombe figure actuellement au musée de Saint-Quentin.

(3) C'est à cette occasion que François I[er] accorda à la ville de Péronne le droit de porter, dans ses armoiries, un P couronné d'or. Depuis, et en récompense de sa belle résistance en 1870, la ville fut autorisée, par décret du 3 novembre 1913, à faire figurer, dans ces mêmes armoiries, la croix de la Légion d'honneur, que le Président de la République vint solennellement lui remettre en juillet 1914, à la veille d'une nouvelle guerre, encore plus terrible que les précédentes. Cette croix fut le seul objet sauvé dans le pillage de 1916-1917.

(4) Ce n'était qu'un surnom donné, on ne sait pourquoi, à cette héroïne, qui en réalité se prénommait Catherine et était la femme de M l'Esleu de Poix

(5) Secrètement préparée à Paris, en 1576, la Ligue, proclamée à Péronne l'année suivante, fut souvent surnommée Ligue de Péronne.

Après avoir traversé sans trop de secousses les orages de la Révolution, la petite ville s'endormit cette fois dans le calme de ses étangs pour n'en sortir qu'au coup de tonnerre de la guerre de 1870.

Le bombardement fut terrible, car la ville, entourée de collines situées à peu de distance, formait un but idéal aux batteries prussiennes qui s'y trouvaient postées.

Toutes les maisons, sauf une vingtaine, furent atteintes et l'église à moitié détruite. Seuls les remparts restèrent intacts; l'ennemi ne tirait pas sur eux. Les habitants s'étaient réfugiés dans leurs caves et dans les casemates du château, au seuil desquelles une administration prévoyante avait fait déposer des cercueils tout préparés.

Enfin, le conseil de défense décida de capituler. Malgré sa situation indéfendable, la ville, attendant un secours qui ne vint pas, avait résisté pendant près de deux semaines, alors qu'on lui avait demandé de tenir seulement trois jours. Ce délai avait, du moins, permis à l'armée de Faidherbe de se reconstituer pour tenter un dernier effort sous les murs de Saint-Quentin, et avait, en tout état de cause, préservé de l'invasion le nord de la France.

Puis la guerre est revenue, inexorable. Nous n'avons pas à en retracer les événements trop récents et encore présents à toutes les mémoires. Les historiens diront ce que Péronne, sans défense, a subi par le fait d'un envahisseur féroce et furieux d'être contraint d'abandonner sa proie. Comme toutes les autres villes du nord, ses sœurs en martyre, et plus peut-être qu'aucune d'entre elles, Péronne a souffert. Inlassablement et méthodiquement la ville a été dévastée. Aucune maison, si modeste fût-elle, n'a été épargnée; aucun monument, si intéressant ou vénérable qu'il parût, n'a trouvé grâce devant le destructeur acharné, obéissant au mot d'ordre d'un implacable état-major.

Ce rapide aperçu historique était nécessaire pour expliquer la pénurie d'édifices anciens, tant publics que particuliers, dans une ville livrée à de si nombreux assauts, et cependant restée attrayante dans sa physionomie générale, en même temps que le peu de monuments subsistants en prenaient d'autant plus d'intérêt.

Nous allons aborder à présent la description particulière de ces derniers. Nous dirons ce que furent ceux qui, intacts au début de la guerre, ont à présent entièrement disparu, et nos gravures montreront les étapes de leur sauvage destruction. Nous relaterons à part ceux de ces monuments, qui ont été de même frappés à mort, mais dont certains éléments, encore debout, bien que chancelants, peuvent se prêter à une pieuse restauration. Nous verrons ce qu'ils pourront redevenir, grâce au zèle des administrations publiques, grâce surtout à l'amour du sol natal ancré au cœur des courageux habitants, fidèles gardiens de leur passé, et aussi grâce aux efforts inlassables d'une cité qui ne veut pas disparaître.

Cette description, oraison funèbre la plupart du temps, sera forcément sommaire, mais le plus important, au point de vue architectural, des monuments anciens de Péronne, l'église Saint-Jean, fera de la part de M. Georges Durand l'objet d'une monographie spéciale, à la suite de ces courtes pages.



PÉRONNE
La grande place et l'ancien bailliage

L'HOTEL DE VILLE

Exception faite pour l'église Saint-Jean, les monuments anciens de Péronne sont des édifices civils, remarquables au point de vue historique ou artistique, mais peu nombreux, comme nous l'avons dit.

François Ier, qui fit réparer les antiques fortifications de la ville, lui avait en



PERONNE
[illegible] bailliage. Ma[illegible]



PERONNE
[illegible] bailliage [illegible]

outre accordé différents privilèges, exemptions et affranchissements. Aussi l'édifice construit sous ce prince pour servir de siège au bailliage porte-t-il sculptées sur la

façade les salamandres couronnées, avec la devise : NVTRISCO ET EXSTINGVO, que le roi chevalier avait prises pour emblêmes.

Cet édifice, qui porte la date de son achèvement (1583), et celle de sa restauration en 1863, se dresse sur la grande place à l'angle de la place Saint-Sauveur. C'est un charmant pavillon, bâti sur plan barlong, et comprenant, au rez-de-chaussée, un porche voûté à ogives, surmonté d'un seul étage, formant *loggia,* décoré de bas-reliefs représentant les quatre grandes vertus antiques : Temperantia, Prudentia, Fortitudo, Justitia. La Justice! qu'elle fut lente à venir, ces dernières années. Cet unique étage, percé de quatre hautes fenêtres à meneaux sur la grande place, est recouvert d'une haute toiture, à pente rapide, dominée par un élégant campanile, servant de beffroi, depuis la démolition de l'ancien (1).

L'entrée principale se trouve sous les arcades du porche; une entrée latérale existe sur la place Saint-Sauveur. La façade en retour sur cette place est dans le même style; mais, plus longue que l'autre, elle est percée de cinq fenêtres, sans galerie au rez-de-chaussée. Dans le courant du XIX[e] siècle, cet édifice fut annexé à l'Hôtel de Ville auquel il est contigu. L'Hôtel de Ville proprement dit avait été presque entièrement reconstruit en 1783. Sa façade, de style Louis XVI, donnant sur la place Saint-Sauveur, avec une entrée sous un porche à colonnes, surmonté d'un balcon de pierre à balustres, ne présente qu'un médiocre intérêt architectural.

Outre les services municipaux, l'Hôtel de Ville renfermait la bibliothèque et un remarquable musée.

VIEILLES MAISONS

Plusieurs maisons anciennes se voyaient encore à Péronne; parmi toutes celles qui garnissaient autrefois la place, deux de ces maisons seulement avaient survécu aux sièges subis par la ville, et même au bombardement de 1870. L'une d'elles était située à l'angle de la rue du Vert-Muguet (2). Bâtie en pans de bois, elle portait des poutres apparentes avec corbeaux sculptés, près de l'Hôtel de Ville.



Duthoit del.

PÉRONNE. — Maison rue de Naviages.

La plus intéressante, bâtie de même, au commencement du XVI[e] siècle, se trouvait également sur la Grande place, à l'endroit qui porte le nom de Marché-aux-Herbes, au coin de la rue Saint-Fursy.

Elevée d'un rez-de-chaussée et de deux étages, en saillie l'un sur l'autre, elle était surmontée d'une toiture à deux pans, d'une hauteur quelque peu disproportionnée. Le rez-de-chaussée, plus à portée de la vue que les autres étages, était orné d'une véritable profusion de statues de saints qui méritent une description spéciale, étant tous particulièrement vénérés dans la région, et se trouvant représentés là sous un aspect qui ne se rencontre pas habituellement.

(1) L'ancien beffroi, en forme de tour carrée, à toit en flèche muni d'échauguettes aux angles, élevait sur la grande place, à l'extrémité du Marché-aux-Herbes, sa silhouette pittoresque. Il avait été reconstruit en 1397; mais, comme il menaçait ruine, paraît-il, on l'abattit en 1844, époque de vandalisme où l'on préférait démolir que restaurer.

(2) Beaucoup de rues de Péronne, la rue du Noir-Lion, entre autres, ont conservé les curieuses appellations du

D'abord, sur la façade du côté de la rue la procession commençait par saint Fursy, premier abbé de Péronne et patron de la ville; puis venaient saint Jean-Baptiste, patron de l'église; saint Michel, second patron de la ville, représenté (par dérogation aux usages de l'iconographie chrétienne) écrasant un dragon qui sort de l'eau, pour rappeler sans doute que Péronne est située au milieu des eaux de la Somme; saint Éloi, patron de l'ancien diocèse de Noyon, dont Péronne faisait autrefois partie; à l'angle de la construction, sur la poutre cornière, se voyait la Vierge en prières. Puis, faisant le tour sur la place du Marché-aux-Herbes : saint Pierre, tenant, au lieu d'une clef, un poisson à la main, en qualité, comme ancien pêcheur, de patron des poissonniers de la ville; saint Quentin, vrai saint picard, celui-là. En effet, après avoir été martyrisé, il périt noyé dans les eaux de la Somme, à Vermand, tout près de Péronne. Le cortège se terminait par saint Dominique, très vénéré en Artois, ancienne possession espagnole, et portant cependant, sur la maison qui nous occupe, bonne française, une fleur de lys à la main; sainte Marguerite (seule sainte représentée parmi ces statues), vénérée des picardes, principalement des Amiénoises (1); enfin saint Nicolas, patron d'un des faubourgs de Péronne, représenté aussi avec une dérogation aux coutumes de l'art chrétien, en ce sens que les trois habituels enfants, immergés dans son baquet, au lieu d'être, comme ailleurs, trois garçons, figurent deux garçons et une fille. En effet, dans le nord et l'est de la France, mais surtout dans les Flandres, saint Nicolas est aussi bien le patron des filles que des garçons.



Péronne. — Maison rue du Vert-Muguet.

Sous cette maison, d'anciennes et belles caves voûtées communiquent avec les souterrains qui s'étendent dans une grande partie de la place, ainsi qu'avec les casemates du château, et se prolongent jusqu'aux bords de la Somme. De même que dans les autres places fortes du Nord, les caves de la ville présentent cette particularité de pouvoir, en cas de besoin, communiquer entre elles, pour servir de refuge aux habitants et leur permettre de circuler à l'abri, au moment d'un bombardement.

La maison de la rue Saint-Fursy, une des curiosités de la ville, appartenait de

moyen âge, dans lesquelles, selon l'usage du temps, l'adjectif précédait le substantif qu'elles qualifiaient, telles les rues des Blancs-Manteaux et des Francs-Bourgeois, à Paris, encore ainsi dénommées actuellement.

(1) Les femmes en couches font spécialement brûler des cierges à cette sainte, pour obtenir une heureuse délivrance.



Péronne. — Le Beffroi et les anciennes Halles (détruits vers 1844) et la maison Dabot.



longue date à la famille de M. Henri Dabot, ancien avocat à la Cour d'Appel de Paris, originaire de Péronne, qui avait fait restaurer avec soin, il y a une vingtaine d'années, le vieux logis et l'avait mis en état de braver encore bien des siècles, mais non la fureur dévastatrice des vandales.

LE CHATEAU

Nous avons dit que Péronne est située sur une sorte de promontoire, dans la vallée de la Somme, qui s'y épanouit, tout alentour, en une suite d'étangs alimentés d'eau vive. Dominée toutefois par les plateaux qui enferment cette vallée, elle est entourée de la muraille bastionnée édifiée par Vauban sur les défenses du moyen âge, et présentant la forme d'un rectangle. Le côté nord-ouest couvre le vieux château, qui servait de réduit à la place. Deux faubourgs, celui de Bretagne, au nord, et celui de Paris, au sud, sont enveloppés par des ouvrages extérieurs.

Vue du du côté de la gare, depuis Flamicourt, la ville apparaissait comme une longue file de maisons roses aux toits bleus, au-dessus desquelles se dressaient la tour de l'église et le beffroi de l'Hôtel de Ville. Cet aspect, au milieu des légères brumes du nord était absolument évocateur des meilleurs paysages des vieux peintres flamands. C'était un véritable enchantement pour le regard.

Le château, qui forme l'élément principal de ces fortifications, a été élevé au XIIIe siècle. Actuellement il occupe un des bastions de l'enceinte, tout près de la porte Saint-Nicolas, dont il commande la sortie. Avec les remparts y attenant, c'était la seule défense de la place, du côté du nord.

Il présentait autrefois un imposant ensemble de tours reliées par des courtines, mais les bourgeois de la ville, qui voyaient cette Bastille d'un mauvais œil, profitèrent des troubles de la Ligue pour le démolir autant qu'il leur fut possible. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que les quatre grosses tours rondes de la face tournée du côté de la ville. Elles sont solidement bâties en grès et surmontées de toitures coniques. Les deux tours centrales flanquent l'entrée, à voûte ogivale, qui donne accès à l'intérieur des constructions.

Lorsque Concini, marquis et maréchal d'Ancre, fut nommé gouverneur de Péronne, il fit relever les courtines, en 1611, et éleva par derrière sur l'emplacement des tours démolies regardant la campagne, un énorme bastion en terre, muraillé de briques. Depuis cette époque, sauf quelques modifications de détails, le château, qui sert de caserne, est resté à peu près tel qu'au temps de Concini, et déjà, il y a quatre siècles, on devait voir, comme aujourd'hui, parmi les vertes frondaisons d'une végétation luxuriante, les vieilles tours moussues, les toits couverts d'ardoises, les remparts de brique couleur de sang, se reflétant dans l'eau des fossés, dont la surface reste continuellement couverte des longues traînées de pâles algues fluviales.

Les souvenirs que rappelle cette sombre bâtisse sont plutôt tragiques. C'est dans ses murs que Louis XI fut contraint par Charles le Téméraire, de signer une paix bien lourde. L'une des tours de la façade passe pour avoir été celle qui lui servit de prison.

Ces tours sont percées de rares ouvertures; l'ancien fossé existe encore à leur pied, mais le pont-levis a disparu pour faire place à une levée de terre et à un étroit pont fixe, du plus banal aspect.

Une tradition, qui s'est étendue jusqu'à nos jours, parle d'un souterrain reliant le château à celui de Cléry, distant d'une lieue environ, mais elle doit être considérée

comme une simple légende, car la situation occupée autrefois par le château de Cléry, au milieu des marais de la Somme, ne peut autoriser une telle supposition.

Ce qui est admissible, c'est, comme dans toutes les forteresses anciennes, l'existence d'une sortie donnant secrètement sur la campagne, en dehors des casemates reliées aux caves de la ville, comme nous l'avons dit plus haut.

L'existence du château, occupé par les services de la garnison, n'était pas, comme celle des remparts, menacée avant 1914. Cependant, des pourparlers étaient engagés, à cette époque, avec le ministère de la guerre, pour obtenir que cette administration consente au classement des parties anciennes de l'édifice. Ces pourparlers seront évidemment repris dès que les circonstances le permettront. .

LA PORTE DE BRETAGNE

De tout l'ensemble, extrêmement intéressant au point de vue pittoresque, ainsi qu'à celui de l'archéologie et de l'architecture militaire, un malencontreux démantèlement, survenu à la suite du déclassement, par l'autorité, de ces fortifications, qu'on estimait devenues inutiles, n'en a presque plus laissé subsister, outre le château, que l'une des portes, située à l'est de la ville, conduisant au faubourg de Bretagne, et appelée pour cette raison Porte de Bretagne.

Elle comprend deux pavillons de forme rectangulaire, laissant entre eux un espace, sorte de cour à ciel ouvert, et dont il faut franchir successivement les voûtes pour avoir accès au dehors.

Élevés en briques et pierres de taille, au commencement du XVIIe siècle (1), dans le style des maisons de l'ancienne place royale, à Paris, surmontés de hautes toitures d'ardoises, ces pavillons, que Vauban avait conservés, ont tout à fait grande allure (2).

A la sortie de ce passage, se trouve toute une série de défenses accessoires, cavaliers et demi-lunes, chicanes de toute espèce, dont l'intérêt comme specimen de l'architecture militaire à cette époque, a paru assez grand pour les faire englober, au même titre que la porte de Bretagne elle-même, dans le projet de classement de cette porte adopté par la Commission des Monuments historiques en 1914 (3).

LES VIEUX REMPARTS

Toutes sortes de défenses accessoires, du même genre que celles dont nous venons de parler, s'étendaient tout autour de la ville, augmentant à l'époque de leur construction la puissance des remparts, intéressants specimens de l'architecture militaire au XVIIe siècle, qui donnaient à la ville un cachet particulier d'originalité et de pittoresque.

Déjà, ces vieux remparts avaient subi, à la suite de leur déclassement, un bien malencontreux démantèlement.

En nous plaçant au seul point de vue archéologique et artistique, sans nous immiscer dans les questions militaires et stratégiques, où nous ne possédons aucune compétence, nous ne pouvons nous empêcher de regretter la démolition de ces

(1) La voûte porte la date de 1602.

(2) A l'autre extrémité de la ville, vers le faubourg de Paris, s'élevait également une seconde porte, toute en pierre de taille, et d'aspect monumental. Démolie en 1826 par le génie militaire, elle avait été remplacée par une porte fort simple, que le récent démantèlement a fait disparaître à son tour.

(3) Les événements ont fait ajourner la réalisation de cette mesure, mais elle sera mise à exécution par les Beaux-Arts dès qu'ils le permettront

anciens remparts, nous trouvant ainsi en toute communauté d'idées et de sentiments avec des écrivains militaires, notamment le général Cherfils. Se plaçant, il est vrai, à un tout autre point de vue que le nôtre, l'éminent critique défend les vieilles murailles de Péronne et toutes celles du même genre (1). Avec la plus grande puissance de dialectique, il milite en faveur de la conservation de celles pouvant subsister encore, par exemple, dans la région du Nord, la porte de Bierne, à Bergues, ou les remparts de Boulogne-sur-Mer, et, dans le Midi, ceux d'Antibes; sans parler des remparts d'Avignon, que l'administration des Beaux-Arts a eu tant de mal à préserver autrefois, malgré leur exceptionnel intérêt artistique et archéologique; sans parler non plus des fortifications de Paris, qui n'ont pas cet intérêt et vont être démolies, mais dont on devrait bien, avant leur destruction complète, réserver une partie à titre de souvenir.

« J'ai toujours regretté, dit le général Cherfils, que dans un esprit de spéculation et de mercantilisme, on ait démoli toutes ces vieilles cités du Nord, sans pitié pour les souvenirs de notre histoire, sans respect pour des places séculaires, chargées de pittoresque et quelquefois d'art ». Ici le général formule d'irréfutables considérations et appréciations techniques, puis il ajoute : « C'est toujours un peu une barbarie et presque toujours une faute de détruire ce qui dure. Quand donc retrouverons-nous le culte salutaire du passé ? On est en tout cas saisi d'admiration devant les millions que représentent toutes ces fortifications du XVII[e] siècle et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la somptuosité de cette époque, ou de l'abondance des ressources que savait lui procurer la sage économie de son administration ».

Une cause aussi digne d'intérêt ne peut être mieux ni plus éloquemment plaidée; espérons qu'elle sera favorablement entendue et jugée.

Nous pouvons en quelques mots compléter à présent la description monumentale de Péronne.

Nous avons parlé plus haut de l'héroïne Marie Fouré. Il convient de citer la remarquable statue qui lui fut élevée, en 1897, sur la place du Marché-aux-Herbes, ainsi que celle érigée, à l'extrémité de la rue Mollerue, à un autre héros, le marin Delpasse, tué à son poste de canonnier sur les remparts de Péronne, en 1870.

Citons enfin, pour terminer, des édifices qui ne peuvent être considérés comme des monuments, mais que l'ancienneté, l'ampleur de leurs constructions désignaient à l'attention. Ce sont les grands moulins, situés sur la Somme, vers le faubourg de Paris, se raccordant aux murs de la vieille enceinte par tout un côté de leurs bâtiments, et formant un ensemble aussi imposant que caractéristique.

PÉRONNE APRÈS LA GUERRE DE 1914-1919

Nous passerons sous silence les édifices publics modernes et sans caractère architectural spécial, pour dire ce qu'il advint de Péronne, après la première retraite des Allemands, qualifiée par eux de génial repli stratégique.

Ils incendièrent complètement la ville et la détruisirent méthodiquement, maison par maison. A Péronne plus qu'ailleurs, les ruines témoignent d'une rage déployée à froid en faisant montre d'une méchanceté diabolique et minutieuse. Tout ce qui n'a pu être emporté a été brisé; il n'est pas resté un tesson utilisable. Et, cherchant après cela ce qu'ils pourraient détruire encore, ils se sont rués lâchement sur les arbres fruitiers. Fureur de déséquilibrés, car ils ont commis là des actes contre nature!

(1) Article paru dans l'*Echo de Paris* du 22 octobre 1914.

Bien entendu, la vieille maison de la rue Saint-Fursy n'a pas trouvé grâce devant les incendiaires. On ne voit plus que les ouvertures béantes des caves. Les naïves statues de l'imagier picard ont certainement été démontées et emportées auparavant; de même celles de Marie Fouré et du marin Delpasse ont été déboulonnées et fondues (1).

Les monuments ont un peu mieux résisté, grâce à la solidité de leur construction, mais si l'anéantissement a été moins complet, l'acharnement de l'ennemi fut le même.

L'église est en ruines. Son haut clocher est anéanti. A l'intérieur, les voûtes ont sauté. Les gros piliers, déracinés, s'étayent mutuellement; d'autres ont été abattus et leurs tambours sont superposés comme les jetons d'un jeu de dames. Les arcades ogivales s'élancent et, tranchées brusquement, s'interrompent tout-à-coup dans le vide; les clochetons s'inclinent en porte-à-faux. Bien entendu chaire, orgues, statues, grille du chœur, presque tout a disparu.

Assez d'éléments subsistent, toutefois, pour la restauration; mais ce ne sera plus elle, quelles que soient l'habileté et la science éprouvées des architectes qui seront appelés à lui donner une nouvelle existence.

Le pavillon renaissance de l'Hôtel de Ville n'est plus qu'une carcasse. Le toit a cédé sous l'explosion, et, en retombant, a crevé les parquets des deux étages. Un trou d'obus immense s'ouvre dans la bibliothèque-musée. Tout l'édifice penche et semble vouloir s'effondrer. Des lézardes décapitent les salamandres de François I[er] et zigzaguent à travers les bas-reliefs de la façade, où les Allemands avaient placardé un immense écriteau portant en lettres colossales soigneusement peintes, le distique devenu célèbre :

NICHT ÆRGERN
NUR WUNDERN !

« Ne vous indignez pas, étonnez-vous seulement ».

En effet, c'est du beau travail; mais si l'on est consterné, c'est surtout de voir jusqu'où peut aller la méchanceté allemande.

Sera-t-il possible de sauver au moins la jolie façade de cet Hôtel de Ville? On se le demande avec anxiété, car elle menaçait ruine, et il a fallu abattre une grande partie de ce qui restait. Espérons qu'on aura recherché ses moëllons un à un pour les remonter les uns après les autres, non sans péril pour leurs sculptures. Les façades sur la place Saint-Sauveur sont à peu près intactes.

C'est le château qui, en raison de l'épaisseur de ses murailles, a été le moins éprouvé. Les Allemands ont réussi à faire sauter la tour construite à droite de l'entrée, et qui s'est écroulée dans le fossé; mais ils n'ont pu ou n'ont pas eu le temps de détruire les autres tours. A part les dégâts des toitures, le reste du château est intact. La restauration en sera donc possible, si la voûte de la tour écroulée n'est pas également effondrée, ce qui se verra au déblaiement.

La Porte de Bretagne n'a pas non plus énormément souffert, et les dégâts subis

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que, suivant nos conjectures, les statues de la vieille maison Dabot ont bien été emportées par les Allemands, avant le sac de Péronne; mais elles ne sont pas allées jusqu'en Allemagne. Elles ont été retrouvées, soigneusement emballées, à Maubeuge par le service de récupération des objets d'art mobiliers enlevés par l'ennemi.

Actuellement elles se trouvent chez M. l'abbé Demaret, archiprêtre de la basilique de Saint-Quentin, qui a bien voulu, en raison de leur caractère d'art religieux, en assumer la garde, en même temps que celle des objets enlevés aux églises pillées ou dévastées, jusqu'à ce qu'il soit statué sur le sort de ces œuvres d'art, si intéressantes, de la région picarde.

Une partie des poutres sculptées de la maison de la grande place, également détruite, ont pu aussi être sauvées en 1917.

seront réparables. Au moment de la guerre, cette porte, qui est devenue propriété particulière depuis le déclassement des fortifications de la ville, avait fait, avec ses abords, l'objet d'une proposition de classement qui avait été adoptée par la Commission des Monuments historiques et allait recevoir son exécution.

Toute crainte doit donc être bannie au sujet de l'avenir de cet intéressant monument.

Nous venons de voir quelles sont les restaurations possibles ; à côté des difficultés qu'elles présentent se pose la question, tout aussi délicate, de la reconstruction de la ville elle-même. Que convient-il de faire ?

Cette reconstitution des cités détruites soulève de multiples problèmes que nous n'avons pas, bien entendu, la prétention de résoudre, ni même seulement d'exposer ici. Sur ce sujet, tout a été dit et bien dit, par de compétents spécialistes. Cependant, nous pouvons affirmer que si, parmi les questions soulevées à ce propos, il en est une d'importance capitale et qui prime toutes les autres, c'est assurément celle de savoir si la reconstruction doit se faire, ou non, sur le même emplacement et d'après le plan de la cité au moment de sa destruction.

On a beaucoup discuté sur ce point, et il semble bien, en considérant l'ensemble de ces discussions, qu'on ne puisse adopter une règle générale, mais qu'il y a là une question d'espèces, chaque cas différent devant recevoir sa solution particulière.

Ainsi, par exemple, les bourgs ou villages, situés en pleine campagne dans les pays plats, qui ont été détruits au point de ne pouvoir reconnaître leur ancien emplacement, pourront évidemment être reconstruits dans la même région, sur le site le plus favorable et suivant un plan rationnel, en faisant table rase de ce qui existait auparavant.

Mais la situation topographique de Péronne étant très différente puisqu'elle est bâtie sur une sorte de promontoire entouré d'eau, la question ne s'est pas posée pour cette ville de la même façon. Son plan général, modelé sur la configuration du site ne pouvait être changé.

Il n'y avait donc qu'à profiter de sa reconstitution pour apporter dans son aménagement toutes les améliorations voulues par les progrès de l'hygiène et de l'édilité moderne, propices aux développements futurs. Dans cette ville, bâtie toute en longueur, il y a lieu de tailler, à travers ses interminables rues parallèles, des couloirs de dégagement. Il faut aussi, pour nous défendre contre l'oubli trop facile au cœur généreux du Français, que nous pensions toujours que nous nous trouvons en présence d'un peuple d'une mentalité spéciale avec lequel, il faudra constamment rester sur le qui-vive; que, dans ce cas, on laisse subsister quelques saisissants témoignages d'un tel vandalisme et d'une aussi prodigieuse dévastation, nous y souscrivons volontiers.

Péronne sera, selon le vœu de ses habitants, reconstruite sur la colline qui fut son berceau, où elle s'est développée, où elle a vécu malgré les troubles des temps, où, nous l'espérons, elle vivra longtemps encore dans la paisible quiétude de sa tranquillité retrouvée après tant d'orages.

Péronne, charmante cité, puisses-tu bientôt renaître, réédifiée avant que les intempéries n'aient achevé de détruire tes ruines, et te retrouve gracieusement blottie, comme naguère, dans les eaux dormantes de tes limpides étangs !



PÉRONNE

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

NOTICE PAR M. GEORGES DURAND





PÉRONNE
Église St Jean. Côte sud

PÉRONNE

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Histoire

Vers le milieu du VIIe siècle, un saint moine Irlandais nommé Fursy parcourait la Gaule dans le but de faire le pèlerinage de Rome (1). C'était sous le règne de Clovis II (636-658). Sans atteindre la perfection de son frère saint Sigisbert, le plus jeune fils de Dagobert, sous l'heureuse influence de sa femme sainte Bathilde et du maire du palais Erchinoald, était un prince doux et pieux. Mis on ne sait comment en relation avec le Roi et le maire du palais, le saint pèlerin fut reçu par eux avec honneur. A leur faveur, il construisit un « monasterium » à Lagny, près de Paris. Mais peu de temps après, alors qu'il voyageait en compagnie du Roi et d'Erchinoald, il fut pris en passant à Mézerolles (2) d'un mal qui l'y retint assez longtemps et dont il finit par mourir. Pendant sa maladie, il fut souvent visité par les grands et par le Roi lui-même. Erchinoald transporta son corps dans une somptueuse église qu'il s'était fait construire dans une villa du nom de Péronne et dont la dédicace devait avoir lieu vingt-sept jours plus tard. En attendant, les précieux restes furent placés sous le « porticus » de l'église, puis, après la cérémonie de consécration, amenés, suivant l'usage, près de l'autel; mais quatre ans après ils furent placés

(1) Sur les moines britanniques pèlerins à Rome et fixés en Gaule à l'aller ou au retour, voy. Dom Besse, *Les moines de l'ancienne France*, p. 338.
(2) Mézerolles, Somme, arr. Doullens, cant. Bernaville.

solennellement par les évêques Éloi de Noyon et Ausbert de Cambrai, et par les abbés Foillanus et Emianus, dans un édicule élevé à l'orient de l'autel (1). Tel est dans toute sa simplicité le récit de la plus ancienne *Vita* de saint Fursy, écrite peu après sa mort et la plus digne de foi. Nous ne nous arrêterons pas aux faits plus ou moins merveilleux dont cette vie a été par la suite embellie, non plus qu'aux conjectures et aux déductions au moyen desquelles on a tâché de les compléter, et qui n'ont fait qu'embrouiller la matière. Ils sont sans intérêt pour notre sujet

Sous les Mérovingiens, Péronne était en effet une villa royale. Elle avait été précédemment illustrée par la présence de sainte Radegonde, et, à l'époque qui nous occupe, le maire du palais Erchinoald devait en jouir à titre bénéficiaire.

L'église construite par lui s'élevait à côté de l'habitation royale, au sommet d'une élévation de terrain dominant un détour de la Somme, et appelée le Mont des Cygnes

La grande vénération qui tout d'abord entoura les restes de saint Fursy fit bientôt donner son nom à l'église, au lieu de son vocable primitif qui aurait été Saint-Pierre. Richement dotée, elle devint donc l'illustre et royale collégiale de Saint-Fursy (2). C'était et ce fut toujours jusqu'à la Révolution, la grande et véritable église de Péronne, conservant les reliques de saint Fursy, patron de la ville.

Si nous nous reportons à la fin de l'ancien régime, nous trouvons le service paroissial de la commune de Péronne assuré dans cinq églises : Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Saint-Quentin-Capelle, Notre-Dame de Bretagne, Saint-Quentin-en-l'Eau.

Cette dernière, située hors des murs de la ville et habitée par des familles de pêcheurs, formait primitivement une localité distincte nommée Sobotécluse, tirant son nom d'une digue jetée à travers les marais (3) et dont la seigneurie fut cédée en 1304 par Philippe-le-Bel à la commune de Péronne (4). Soumise au droit commun des paroisses rurales du diocèse de Noyon, elle était à la collation de l'abbé de Saint-Barthélemy de Noyon. Le nom de Saint-Quentin-en-l'Eau qui lui fut donné lui venait de sa sa situation dans les marais de la Somme, pour la distinguer de Saint-Quentin-Capelle, paroisse de l'intérieur de la ville. Comme elle ne nous intéresse pas autrement, nous la laisserons de côté sans en parler davantage.

Les quatre autres paroisses au contraire, étaient dans des conditions toutes différentes, et les mêmes pour toutes les quatre. Toutes dépendaient du chapitre de Saint-Fursy, à qui elles se rattachaient par des liens que l'on trouve de plus en plus resserrés à mesure qu'on remonte le cours des âges. Une bulle d'Anastase IV de 1154 reconnaissait au doyen de Saint-Fursy la cure et la justice non seulement sur les chanoines de Saint-Fursy et de Saint-Léger (5), mais encore sur les prêtres ou vicaires des églises établies ou à établir sur le territoire de Péronne, mais de celles-là

(1) « Ad Galliarum littora ..... caussa videndi Romam navigavit, ibique a Francorum rege Clodoveo et patricio Erchenoaldo honorifice susceptus, monasterium in loco quem nuncupant Latiniacum construxit. At non multo post, ... cum rege et patricio iter agens, infirmitate corripitur. Ibique diu jacens, virorum nobilium et ipsius regis frequentatus ..... et ..... in loco Macerio non incerto, XVII kal. febr. ad eterna commivit regna. Corpus vero illius ab illustri viro Erchenaldo patricio retentum causa ecclesiæ quam sibi magno opere construxit in villa cui Perona vocabulum est, ponitur. Et quia ipsius ecclesiæ dedicatio intra viginti et septem pacabatur dies, in quodam loco in porticu ecclesiæ interim corpus sanctum .... custoditur ..... Reverenter ergo die VI februarii juxta morem prope altare reconditur, ibique annis fere quatuor demoratur. Constructa vero ad orientalem altaris partem domuncula, ibi ..... corp[illegible]everendissimis subvectum episcopis Eligio scilicet et Autberto, et a Foillano et Emiano abbatibus et aliis [illegible]s transfertur sine ulla putridine ». *Vita S. Fursei*, dans *Act. SS. Boll* Jan., II, 405.

(2) Nous n'avons pas à examiner ici la question de savoir si elle fut ou non à l'origine desservie par des moines.

(3) *Seboldi exclusa*, écluse de Sebald ou Sebold, nom germanique, laissant supposer que cette digue datait de l'époque franque. Cf *Reginardi exclusa* : Regnier-Ecluse.

(4) Decagny, *Hist. de l'arr. de Peronne*, t. I, p. 86.

(5) Une petite collégiale sous le vocable de Saint-Léger avait été fondée en 1009 dans le château (Vallois, *Peronne*, p. 84). Détruite au XIIe siècle, ses chanoines furent réunis à ceux de Saint-Fursy, tout en restant distincts

seulement (1). Une autre d'Alexandre III, de 1178, statue que le même doyen gouvernera les églises de Saint-Sauveur, Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Quentin, établies « sur la paroisse de l'église de Péronne » (2). Par le fait, et depuis une époque inconnue, jusque vers l'an 1600, le chapitre fit desservir ces églises par des chapelains, vicaires ou vice-gérants amovibles. Ce n'est que vers cette époque que ceux-ci devinrent perpétuels et portèrent définitivement le titre de curés (3). Pendant longtemps, aux fêtes solennelles, tous les habitants de la ville assistaient aux offices de Saint-Fursy, et même encore au XVIIIe siècle une grande affluence se pressait dans la collégiale aux saluts de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, etc. Il était, paraît-il, défendu aux curés, sauf à celui de Notre-Dame de Bretagne — sans doute à cause de l'éloignement — de donner la bénédiction ces jours-là (4). Au XIIIe siècle un règlement donné par Vermond de la Boissière, évêque de Noyon (1250-1272), au chapitre de Saint-Fursy, ordonnait aux vicaires des paroisses d'avoir chanté leurs vêpres la veille de leur patron lorsque les chanoines viendraient dans leurs églises en procession, et de tenir celles-ci libres et convenablement ornées à cette occasion et à d'autres lorsque les chanoines viendraient y célébrer quelque office, comme aux Rogations. Par les mêmes statuts les quatre vicaires étaient tenus d'assister aux deux chapitres généraux de Saint-Fursy du Samedi-Saint et du 2 juillet (5)

La seule église Saint-Fursy figure au pouillé du diocèse de Noyon de l'an 1300, sous le titre de « Ecclesia Peronensis »; les quatre paroisses de la ville, qui pourtant existaient déjà y sont passées sous silence. Il y est fait mention au contraire de celle de Sobotécluse (6). De même dans le pouillé de 1380 (7).

Les droits du chapitre sur les paroisses de la ville furent souvent l'objet de démêlés parfois épiques avec les évêques de Noyon, et notamment avec François de Clermont-Tonnerre en 1665 et 1666.

On n'est pas très fixé sur l'origine de ces quatre paroisses, et en l'absence de documents originaux et de références de la part des auteurs Péronnais qui, sous prétexte d'éclaircir la question n'ont réussi qu'à l'obscurcir davantage, il est assez difficile de distinguer chez ces derniers, ce qui n'est que simple conjecture.

On ne peut cependant pas se défendre à ce sujet de quelques observations

Si l'on fait abstraction de Sobotécluse, qui, comme nous l'avons vu, est une adjonction postérieure, le territoire de Péronne que se partageaient nos quatre paroisses ne dépassait guère l'enceinte de ses fortifications, et on peut supposer qu'il représente l'emplacement de la villa mérovingienne, l'ancien *mansus indominicatus*, le domaine proprement dit du seigneur, c'est-à-dire du Roi, dans l'espèce.

L'église de Sobotécluse est généralement considérée comme plus ancienne que celle de Saint-Fursy qui aurait été fondée à son détriment. Est-ce bien certain? Il faut se rendre compte de la situation de la région du nord de la Gaule au point de vue religieux au VIIe siècle. Les campagnes y étaient alors restées ou du

(1) « Curam et justiciam canonicorum, ... necnon presbyterorum seu vicariorum vestrorum de his tantum ecclesiis que infra ambitum Peronæ vel constitutæ vel constituendæ sunt, quas manifestum est ad ecclesiam S. Fursæi pertinere ». Voy. GOSSELIN, *Hist du chap. roy. de S. Fursy*, t. I, p. 70.

(2) « Ecclesias Salvatoris Domini, Sanctæ Mariæ, Sancti Joannis Baptistæ et Sancti Quintini martyris infra parochiam ecclesiæ Peronensis pro dilatatione oppidi et multiplicatione populi constitutas reget. » Voy. GOSSELIN, *Op. cit*, p. 72.

(3) Eustache DE SACHY, *Essais sur l'histoire de Péronne*, édit. Trépant, pp. 56, 245.

(4) *Ibid.*

(5) E. DE SACHY, *Essais*, p. 99. — La juridiction du chapitre sur les paroisses est encore reconnue par une bulle de Nicolas IV du 22 juillet 1291. *Op. cit.*, p. 104.

(6) Aug. LONGNON, *Pouillés de la province de Reims*, t. I, p. 189.

(7) *Op. cit.*, p. 221.

moins redevenues presque entièrement païennes, et les prédications de saint Riquier, de saint Valery et de saint Omer, de saint Fursy peut-être aussi, commençaient seulement à les ouvrir à la foi chrétienne; il ne devait guère y avoir d'églises rurales. Si l'organisation paroissiale existait déjà dans d'autres parties de la Gaule, cela n'est pas certain pour la région du Nord, et c'est sans doute pour satisfaire à ses besoins religieux, et ceux de sa famille ainsi que pour les habitants de sa villa qu'Erchinoald s'y fit élever une église (1). De là la primitive et incontestable juridiction curiale du chapitre sur la ville. Remarquons qu'encore en 1178, la bulle d'Alexandre III considère nos églises comme « infra parochiam ecclesie Peronensis ».

Des vocables tels que Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre, dénotent une haute antiquité. Nous savons d'un autre côté qu'aux époques mérovingienne et carolingienne, les grandes églises cathédrales, monastiques ou autres, étaient presque toujours accompagnées d'autres oratoires secondaires. Les exemples en abondent (2): qu'il nous suffise de citer dans notre région les abbayes de Corbie et de Saint-Riquier. La cathédrale d'Amiens se composait d'au moins deux basiliques. La liturgie du temps comportait des processions et des stations à ces différentes églises Plus tard, les moines ou les chanoines, pour se débarrasser du service paroissial dans leurs églises principales, ont souvent abandonné à cet effet ces églises secondaires aux habitants. Les exemples n'en sont pas moins nombreux, parmi lesquels encore Corbie et Saint-Riquier. Mais il en est un tout à fait remarquable pour le sujet qui nous occupe. Lorsqu'il fonda l'abbaye de Lagny, saint Fursy y construisit trois basiliques : Saint-Sauveur, Saint-Pierre, et une troisième qui conserva son nom, sans que nous sachions le vocable que lui-même lui avait donné tout d'abord. Or de ces trois basiliques les moines ne gardèrent que la seconde dédiée à Saint-Pierre, et les deux autres devinrent paroisses (3). Nous nous rappelons qu'encore au XIIIe siècle, les chanoines de Saint-Fursy se rendaient en procession à certains jours dans les églises paroissiales. N'y avait-il pas là un reste de la liturgie stationale (4)?

De ces observations il serait peut-être téméraire de tirer des conclusions fermes, car nous sommes en plein domaine de la conjecture, mais il n'était peut-être pas inutile de les formuler.

Parmi les quatre paroisses, celle de Saint-Jean était la plus centrale et de beaucoup la plus importante et la plus riche. Son existence est révélée pour la première fois au début du XIIe siècle, dans une relation écrite peu de temps après les événements et à la demande du chapitre de Saint-Fursy, de faits miraculeux dont cette église aurait été le théatre Ce document publié par Mabillon (5) et après lui par les Bollandistes (6) mérite peut-être plus d'attention que ne lui en ont donné les auteurs qui en ont parlé jusqu'à présent. Si les faits miraculeux auxquels il se rapporte échappent à la critique historique, les circonstances très détaillées et très vivantes qui les accompagnent forment une page des plus curieuses de l'histoire

(1) La *Vita* de saint Fursy dit bien qu'Erchinoald « *sibi* magno opere construxit ».

(2) Voy. Dom Besse, *Les moines de l'ancienne France*, pp. 188, 324.

(3) *Ann. Ben*, ad ann. 644, t I, p. 356. — *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 309.

(4) Cf. E. de Sachy : « Nous avons motif de croire que les quatre églises de Saint-Quentin-Capelle, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Sauveur et de Notre-Dame de Bretagne ne furent constamment dans leur origine que des chapelles qui portaient sans doute le même titre qu'elles ont eu depuis qu'elles sont devenues paroisses. Celle de Saint-Quentin dans la ville a retenu avec raison son ancien nom de chapelle, pour n'être point confondue avec Saint-Quentin-en-l'Eau. C'étaient des chanoines de Saint-Fursy qui prenaient soin de ces chapelles devenues plus tard paroisses, et qui en retiraient les émolumens tels que dimes, offrandes, etc., que, vers le XVe siècle ils abandonnèrent irrévocablement aux curés et aux fabriques. » *Essais*, p. 56 — Cela ne veut pas dire, bien entendu que nos quatre églises ont été fondées en même temps ni qu'elles ont été affectées au service paroissial simultanément.

(5) *Acta SS. O. S. B.*, sæc. IV, pars 2^a^.

(6) *Acta SS. Boll.*, Maii VII, p. 525.

de Péronne. Il y a des détails intimes naïvement racontés, très suggestifs pour une époque sur laquelle on est généralement assez mal renseigné et qui nous font saisir sur le vif une de ces pérégrinations de reliques si fréquentes au moyen âge et qui n'en étaient encore qu'à leurs débuts.

Lors de l'invasion des Normands, le corps de saint Marcoul, abbé de Nanteuil au diocèse de Coutances, avait été transféré à Corbeny, au diocèse de Laon où il resta (1). Là une basilique avait été construite avec une « cella monachorum » dépendant de l'abbaye de Saint-Remy de Reims, et où les reliques du saint attiraient un grand concours de pèlerins. Vers la fin du XIe siècle, des pestes, les rapines du châtelain du lieu Thomas de Montaigu, l'incendie, avaient mis le petit monastère dans le plus grand état de délabrement, sans ressources pour y remédier (2). A l'instigation d'un religieux nommé Jean, et à l'exemple de plusieurs autres églises telles que celles de Saint-Quentin et de Saint-Martin de Tours, le prévôt « præpositus » de la « cella » nommé André, sollicita et obtint de l'abbé et des religieux de Saint-Remy l'autorisation de se mettre en route vers la Pentecôte, c'est-à-dire au bon temps, avec le corps de saint Marcou, pour recueillir des aumônes.

La châsse mise sur un brancard élégamment orné (3), et accompagnée du prévôt en personne et de plusieurs religieux, est tout d'abord portée à Reims. Les chanoines viennent la recevoir processionnellement et l'exposent dans l'église métropolitaine, au milieu d'un grand concours de peuple. La nuit entière se passe en psaumes, en hymnes et en cantiques spirituels. Le lendemain matin les religieux de Saint-Remy viennent la prendre en procession, précédés des croix d'or, des chandeliers et des encensoirs, mais comme il pleuvait, ils n'avaient pu revêtir leurs plus belles chapes, disgrâce due, pensaient-ils, à leurs péchés, et qui paraît les avoir fort mortifiés. Au chant du répons : *Sancte Marculfe Confessor Christi, audi rogantes servulos,* ils l'apportent dans leur église, au milieu de laquelle ils la placent devant l'autel de la Sainte-Croix, afin qu'elle pût être mieux aperçue de la foule. Puis, par Châlons, Epernay, Soissons, Noyon et d'autres localités moins importantes, la pieuse caravane parvient à Péronne.

C'était alors un « oppidum » très fort par sa situation même, populeux, renommé pour la grandeur de ses monuments et leur riche mobilier. La gloire de son antique dignité lui marquait une place éminente parmi les autres « castra » du Vermandois. Il possédait une vaste et magnifique église illustrée par les reliques vénérées de saint Fursy et desservie par un clergé distingué. Cette peinture très avantageuse que l'auteur du récit nous trace du Péronne de son temps n'était peut-être pas sous sa plume aussi hyperbolique qu'on pourrait le supposer. Sous les comtes de Vermandois, Péronne devait avoir une certaine splendeur.

Un peu avant son arrivée, la petite troupe qui accompagnait le saint s'était fait annoncer, et un certain nombre d'habitants et de notables s'étaient immédiatement portés à sa rencontre. La châsse fut mise au milieu de l'église Saint-Fursy, et, devant un grand concours de peuple, celui qui était chargé de cet office prononça

(1) Telle était du moins la tradition de Corbeny.

(2) C'était, suivant la relation, en 1101. A la fin, la même relation dit que les reliques furent rapportées à Corbeny en 1102. Elles étaient parties vers la Pentecôte et se trouvaient à Péronne au moment de la Saint-Jean (24 juin). Cela parait un peu étonner les Bollandistes qui pensent que le voyage a dû durer au moins un an. Mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque la date devait se renouveler à Pâques. Toute la période antérieure à cette fête qui, en 1102 tombait le 6 avril, était encore comptée 1101. La résolution a fort bien pu avoir été prise avant Pâques et mise à exécution à la Pentecôte suivante (25 mai), qui, elle, portait bien le millésime de 1102. Le retour dut n'avoir lieu que quelque temps après la Saint-Jean (24 juin). Le voyage aurait donc duré à peine deux mois. L'observation serait la même si, suivant un usage assez fréquent dans le nord de la France, la date s'était renouvelée au 25 mars.

(3) « In gestatorio manu artificis his usibus eleganter aptatum ».

un sermon sur détresse de l'église de Corbeny et la désolation de la « cella » de saint Marcou. Ce discours provoqua d'abondantes largesses de la part de diverses personnes et notamment de celui que l'auteur du récit dans sa prétention au latin classique, souvent au détriment de la précision, appelle le « primus ejusdem castri dominus. » Faut-il y reconnaître Raoul, fils aîné de la fameuse Adélaïde de Vermandois et d'Hugues le Grand? Raoul faisait de Péronne sa résidence favorite, et même alors qu'il eut succédé à ses parents dans le comté de Vermandois, s'appelait volontiers Raoul de Péronne (1).

Satisfaits de leur succès, malgré les sarcasmes de quelques jeunes gens, et sans vouloir davantage prolonger leur séjour, les moines de Corbeny avaient déjà de grand matin franchi le seuil de la collégiale en chantant le répons *Sancte Marculfe, confessor Christi,* et ils étaient arrivés « in foro », disons sur la grande place. Mais là, les habitants accourus en grand nombre, ne veulent pas les laisser partir, pour permettre à ceux qui n'avaient pu le faire de vénérer les saintes reliques. Après quelques pourparlers, et sur l'invitation des chanoines, la châsse est portée dans la petite église voisine de Saint-Jean-Baptiste « in proximam ecclesiolam Præcursoris Domini », pour y rester encore jusqu'au lendemain. Le prévôt de Corbeny s'étant alors rappelé que, quinze ans auparavant, le corps de saint Waast avait été dans un but analogue apporté à Saint-Remy de Reims, et profitant de ce retard, il part sur-le-champ pour Arras, afin d'obtenir de l'évêque (2), l'autorisation d'y amener celui de saint Marcou; ce à quoi l'évêque consentit, mais, comme le soir approchait, il le retint par devers lui pour passer la nuit (3) •

Cependant, aveugles, boîteux et infirmes affluaient à Saint-Jean devant la châsse, que les religieux étaient revenus entourer après avoir déjeuné (4), et où on ne cessait d'apporter cierges et lumières.

Une jeune fille sourde et muette, recueillie et élevée par charité depuis de longues années par une dame très noble, femme du « principis ipsius castri », avait passé toute la nuit étendue sous la châsse. Aux premières lueurs du jour, elle se mit à parler Ses premiers mots furent de s'écrier : « Madame Adélaïde ! » (5), disant qu'elle voulait voir sa maîtresse. On court au château prévenir Madame Adélaïde (6), qui était encore couchée; elle saute en bas de son lit et accourt les mains pleines d'offrandes (7). Madame Adélaïde, ne serait-ce pas Adélaïde de Vermandois elle-même, qui, pendant que son mari guerroyait en Cilicie, où il mourut la même année, résidait à Péronne avec son fils (8)?

Sur ces entrefaites, le prévôt était revenu d'Arras Il entend le récit de ce qui s'était passé, bien marri de n'en avoir pas été le témoin. Mais midi approchait

(1) Colliette, *Hist. du Vermandois*, t. II, p. 117.

(2) C'était alors Lambert, le premier évêque d'Arras après le démembrement de ce siège de celui de Cambrai (1095-1115).

(3) Ce détail assez curieux montre la facilité avec laquelle les voyages se faisaient de ce temps là. Il y a de Péronne à Arras environ 45 kilomètres, qu'un cheval peut franchir en quatre heures ou environ Le prévôt de Corbeny comptait revenir le soir même — on était alors dans les longs jours — s'il ne s'était pas attardé plus qu'il ne le pensait et si l'évêque d'Arras ne l'avait retenu.

(4) « Port refectionem cibi ».

(5) « Primo verbo quod protulit, *Domina Adelidis* inclamavit ».

(6) « Nuntius in arcem cucurrit ».

(7) « De stratu suo exsiliens . ... ad locum ..... festinavit oblationem suam sancto Marculfo plena quidem contulit manu ».

(8) A supposer que Raoul soit bien celui que l'auteur de la relation appelle tantôt « primus ejusdem castri dominus », tantôt « princeps ipsius castri », Adélaïde était sa mère et non sa femme. Il n'est pas impossible que l'auteur de la relation se soit trompé de cela. Toutefois, sous sa plume, cette appellation pouvait s'appliquer aussi bien à Hugues qu'à Raoul.

et les religieux s'étaient retirés pour aller dîner. Ils ne s'étaient pas plutôt lavé les mains que toutes les cloches de l'église Saint-Jean se font entendre (1). On se précipite pour savoir ce qui était arrivé. Une femme privée de l'usage de ses jambes s'était mise à marcher. On entonne un joyeux *Te Deum*, mais l'affluence était telle que les religieux ne purent fendre la foule avant l'heure de none (3 heures de l'après-midi) pour aller regagner leur dîner. Au moment où ils se mettaient à table (2), nouvelle volée de cloches : on accourt à l'église, et on y trouve une vieille femme aveugle et une autre femme paralytique qu'on avait apportée dans une corbeille d'osier, toutes deux guéries.

On commença bientôt à arriver des villages voisins. Attiré aussi par la renommée, Henri, abbé du Mont-Saint-Quentin, qui était lié de grande amitié avec l'abbaye de Saint-Remy, ne put se prosterner contre terre devant la châsse comme il l'eût désiré, tant était grande la presse qui était dans l'église (3). Peu de jours après il y amena ses religieux nu-pieds, chantant des litanies et apportant des offrandes.

Mais les chanoines de Saint-Fursy, bien que n'ayant pas donné de faibles marques de leur générosité pour l'amour de saint Marcou, voulurent après ce qui venait de se passer, en donner de plus grandes encore. Ils arrivèrent donc avec le corps de leur patron, en chantant le *Veni Creator* et le *Te Deum* et demandèrent au prévôt de remettre le corps saint dans leur église, faisant valoir l'exiguité de celle de Saint-Jean et son incommodité. A quoi le prévôt répondit que saint Marcou ayant choisi cette église pour opérer ses prodiges, il ne lui semblait pas convenable d'aller ainsi contre la volonté divine. En gens bien élevés (4), les chanoines comprirent et n'insistèrent pas.

Sur ces entrefaites, les chanoines de Saint-Quentin qui étaient allés à Arras avec des reliques quêter pour la restauration de leur église incendiée, viennent à passer par Péronne. La châsse qu'ils portaient avec eux est placée à côté de celle de saint Marcou.

La veille de la Saint-Jean-Baptiste, la solennité de la fête avait encore augmenté l'affluence des fidèles. Les chanoines de Saint-Fursy, en profitent pour revenir à la charge, et ils obtiennent cette fois satisfaction. Le corps de saint Marcou, précédé de la croix et des chandeliers, accompagné des thuriféraires, fut solennellement reporté à Saint-Fursy et placé en grand honneur au milieu de l'église. Là se produisirent de nouveaux miracles.

Mais la saison s'avançait et il était grand temps de regagner Corbeny. Le prévôt et ses compagnons sollicitèrent donc le « principem oppidi » et le clergé de les laisser partir, en les remerciant de leur accueil et de leurs bienfaits. La demande était trop juste pour qu'ils puissent s'y refuser, mais non sans douleur. Le « princeps » et les chanoines firent crier par toute la ville que le lendemain tout le peuple ait à accompagner le corps saint au moment de son départ. Un épais brouillard et un vent violent qui s'élevèrent alors, servirent encore de prétexte pour provoquer un retard, mais cette fois le prévôt fut inflexible, et on se mit en route. Les plus hauts dignitaires du chapitre portaient la châsse, et le peuple suivait chantant des hymnes.

Dans un espace libre en dehors de la ville, la châsse fut posée par terre, et, en souvenir de l'événement, une croix fut plantée, où les infirmes se rendaient en

(1) « Omnia campanarum signa in ecclesia Sancti Joannis insonuerunt ».

(2) « Cum ad mensam residere cœpissent, nondum apposito cibo ».

(3) « Quia impediente turba humi prosterni non poterat, quod potuit fecit, stans quidem corpore, sed flexis cordis genibus oravit ».

(4) « Eruditi viri ».

grand nombre pour obtenir guérison. De là, la bénédiction donnée, on partit pour Vermand.

Cependant on commençait à Saint-Remy à s'inquiéter d'une si longue absence, et le frère Jean, qui avait conseillé le voyage, craignait d'être rendu responsable s'il était arrivé quelque malheur. Muni d'une lettre de l'abbé et des autres religieux, il monte à cheval, et, se dirigeant sur Péronne, il rencontra le pieux cortège à l'abbaye d'Homblières (1). On arriva enfin à Corbeny. La châsse placée sur les épaules de deux porteurs est mise en travers de la porte de l'église; tous passent sous elle pour entrer et elle reprend enfin sa place au milieu des chants de reconnaissance.



PÉRONNE
L'Église. — Le clocher vu du Marché aux herbes

On fit le dénombrement des ceintures de cire dont tant à l'aller et au retour, des femmes pieuses avaient entouré la châsse (2). Il s'en trouva plus de deux cents.

Après cela, il nous faut sauter jusqu'au milieu du XIVe siècle pour entendre de nouveau parler de notre église. En 1350, elle dut être souillée par quelque crime ou quelque profanation dont nous ne connaissons pas le détail, et qui entraîna son interdiction et une résolution de la municipalité qui prononça le bannissement contre deux femmes : la veuve Fournet et la femme de « Jake du Beufroi » (3).

Quelques années après, le nombre des personnes qui voulaient se faire inhumer dans l'église augmentant de jour en jour, les marguilliers et paroissiens arrêtèrent en 1398 que nul n'y serait admis à l'avenir, à moins de payer 12 l. p. en une fois, ou 20 s. de rente par an (4).

Les archives de la paroisse détruites lors du siège de Péronne en 1870-1871, contenaient la mention d'un assez grand nombre de fondations de messes et autres services, et de donations, qui ont été relevées par le chanoine Turquet, curé de Péronne (5). Leur énumération serait de peu d'intérêt, disons seulement que la

(1) Aisne.

(2) C'était une pieuse coutume que d'entourer la châsse d'un saint d'une bougie de cire filée. — Voy. à ce sujet G. Durand, *Monogr. de la ..... cath. d'Amiens*, t. II, p. 467.

(3) Résolution du mercredi avant la Pentecôte (12 mai) 1350 citée par l'abbé Gosselin, *Hist. du chap. roy. de Saint-Fursy*, t. I, p. 290.

(4) Résolution du 8 mai 1398. — Gosselin, *Loc. cit.* — Martel, *Essai historique et chronologique sur la ville de Péronne*, p. 48.

(5) Ephém. Turquet. — Les notes manuscrites recueillies par l'abbé Turquet, curé de Péronne (mort en 1871), dans un grand nombre de documents aujourd'hui détruits, sous la forme d'éphémérides, ont dû également disparaître

première en date était de 1414 (1). Par suite de ces fondations et donations et pour d'autres causes encore, la fabrique était devenue très riche, et, dans le courant du xve siècle, les marguilliers avaient prêté plusieurs fois de l'argent à la ville lorsque celle-ci en avait besoin (2).

C'est sans doute cette florissante situation pécuniaire qui, vers le début du xvi[e] siècle, permit aux paroissiens, très vraisemblablement aidés par de généreux et illustres donateurs, de jeter les fondements de la belle église naguère ruinée par les modernes barbares, et sur une arcade de laquelle se lisait la date de 1509. Nous savons au surplus qu'elle fut consacrée le 25 novembre 1525 par Nicolas Lagrené, évêque d'Hébron, suffragant de François de Halluin, évêque d'Amiens (3).

Nous verrons plus loin comment ces dates peuvent s'accorder avec le monument.

C'est dans cette église qu'en décembre 1576, le chapitre de Saint-Fursy fit célébrer des prières avec exposition du Saint-Sacrement, procession générale et jeûne pour implorer les lumières du Saint-Esprit en faveur des premiers Etats de Blois (4).

Faut-il rappeler un fait tel qu'il s'en passait tant de ce temps-là et dont le *Lutrin* de Boileau est à peine une charge? Laissons le raconter par le bon Eustache de Sachy : « Un jeudi 27 mai de l'année d'après 1612, il y eut de grands débats dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Des personnes que l'extérieur de la religion touchoit plus que l'exercice des vertus chrétiennes s'avisèrent d'arracher furtivement la statue de saint Eloi de l'endroit où elle étoit et de mettre à sa place celle de saint Georges. L'action se passoit dans la grande chapelle de Saint-Claude. Mais les serruriers informés sur le champ de l'espèce d'attentat commis contre leur patron, accoururent bientôt tumultueusement à l'église, ôtèrent saint Georges de la place qu'on lui avoit fait usurper et y remirent saint Eloi. On peut bien juger à quel point d'effervescence l'affaire en étoit, tant d'un côté que de l'autre, lorsque survint M. le lieutenant civil et criminel qui les fit tous camper en prison. On les força de s'accommoder entre eux; le résultat fut que saint Eloi resteroit toujours en son ancienne place, et que saint Georges seroit à ses pieds comme le dernier venu » (5).

Un incident fâcheux survenu lors de l'entrée à Péronne de Concini, nommé par Marie de Médicis gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye (19 août 1611), avait indisposé ce personnage contre les Péronnais, auxquels il ne cessa de faire subir les dernières vexations. Par leurs plaintes réitérées et justifiées, ceux-ci finirent par

dans le désastre de cette ville Il en existe des copies qui m'ont été gracieusement communiquées par M. Caron, ancien notaire, et par M. Louis, ancien bibliothécaire de Péronne, et qui ont été infiniment précieuses pour la rédaction de cette notice.

(1) Legs à la fabrique par Marguerite Dehen, femme de Guilbert Bouquely, de 2 journaux et 2 verges de terre à Caulaincourt, pour la fondation de deux messes par an. Ephém. Turquet, année 1414.

(2) Gosselin, *Hist. du chap. roy. de Saint-Fursy*, t. I, p. 290, d'après les registres aux résolutions de l'échevinage.

(3) Lors de travaux exécutés au chœur de l'église en 1773, et dont nous reparlerons, on enleva deux autels qui étaient accolés aux piliers à l'entrée du chœur. On y trouva des reliques renfermées dans de petites boîtes d'étain et des parchemins sur lesquels était écrit :

Sur l'un : « Anno Domini quingintesimo vigesimo quinto, die vigesima mensis novembris, Reverendissimus in Christo pater Dominus Dominus Nicolaus Lagrené, Ebronensis episcopus, abbas monasterii Montis Sancti Martini et Sancti Joannis extra muros Ambianenses, et auctoritate Reverendissimi Patris Domini Domini Caroli de Jenlis, nuper episcopi Noviomensis, dedicavit seu consecravit hanc ecclesiam et hoc altare in honore et memoria sancti Rochi et sancti Joannis Baptistæ sanctorumque omnium, teste meo manuali signo hic apposito, anno et die prædictis. Grevel. »

Sur l'autre, le même texte, excepté ce qui suit : « ..... in honore Annunciationis beatæ Virginis Mariæ, teste ..... »

Ephém. Turquet, années 1773-1775. — Charles I d Hangest de Genlis avait résigné son évêché de Noyon le 1[er] août 1525 en faveur de Jean III d'Hangest, son neveu, mais celui-ci ne fut sacré qu'en 1532; c'est ce qui explique sans doute pourquoi on s'était adressé à l'évêque d'Hébron pour consacrer l'église. Voy. *Gall. Christ.*, t. IX, col. 1023. — L'anniversaire de cette dédicace ne fut fondé qu'en 1777. E. Quentin, Notice ms. sur Péronne. A en croire l'abbé Turquet (Ephém., année 1099) l'ancienne église n'aurait eu « qu'une abside sans bas-côtés ».

(4) Coet, *Ephém. de l'arrondissement de Péronne*, p. 247.

(5) Eustache de Sachy, *Essais*, p. 270.

obtenir son rappel (1616). La réjouissance en fut si grande que deux saluts solennels d'actions de grâces furent célébrés à Saint-Jean les 22 et 23 octobre (1).

Nous ne nous étendrons pas sur un scandale survenu dans l'église le 16 octobre 1628 à l'occasion de la procession du Jubilé entre bailliage et l'échevinage, pour une de ces éternelles questions de préséance sur lesquelles nos pères étaient si chatouilleux (2).

Après la prise de Stenay, Louis XIV vint à Péronne (13 août 1654) où il séjourna jusqu'à la levée du siège d'Arras par Condé et les Espagnols. Le 18, il assista à la messe à Saint-Jean.

La signature du traité des Pyrénées donna lieu dans les paroisses de Péronne et tout particulièrement à Saint-Jean, à des réjouissances dont un très curieux récit contemporain a été recueilli par Eugène Quentin (3). Malgré sa longueur, on nous permettra de le reproduire en entier; une analyse lui enlèverait tout son pittoresque.

« Sur les 5 à 6 heures du soir (4), M. le curé de Saint-Jehan a fait faire un grand feu de joye au devant du portail de ladite église, ayant esté prié dans la maison où il estoit assemblé avec les prestres et habitués de la paroisse par vingt soldarts suisses conduicts par l'enseigne de leur compagnie avec deux tambours suisses et quatre françois, deux trompettes, après lesquels suivoit le bedeau de ladite paroisse, deux enfants de chœur tenants chacun une torche ardante; ils auroient esté même jusques dans le chœur de ladite église, où s'estant revestus de surplis et chappes, ledit curé ayant pris une desdites torches a esté allumer le feu et commencé à entonner : *Vive le Roy,* qui a esté chanté par tous les prestres et habitués, puis continué haultement par tous les habitans assistans qui estoient en grand nombre, que l'église et les rues en estoient toutes remplies, durant quoy, les suisses ont fait plusieurs descharges, et estant rentré dans l'église en mesme ordre, criant toujours : *Vive le Roy,* et les tambours battans, il a commencé à chanter *Te Deum* avec d'autres prières, lesquelles finies, ledit sieur curé avec les ecclésiastiques sont retournés en la maison, suivis des suisses, au son des tambours et trompettes, où il a fait grande réjouissance avec eux et tous ses voisins, les tambours et trompettes sonnans toujours avec les coups de fusils et de pistollets tirés par les hommes et les femmes du quartier, ce qui a continué par toute la ville et durant toute la nuict.

» Le lendemain, 26, la communauté des brasseurs ont fait aussy chanter le *Te Deum* et un service ausquels ils ont assisté tambours battant, avec leur enseigne, et après s'estre réjouis par ensemble, ils ont esté sur les 4 heures après midy avant la ville avec fusils sur l'épaule, au sauf de six qui estoient à cheval, garnis de pistollets, avec leurs tambours et enseignes, tirans continuellement.

» Les canonniers ont pareillement fait chanter une haulte messe dans l'église de Saint-Jehan, où ils ont esté avec tambours et trompettes, guidon et enseigne, et s'estant ensuitte resjouis dans leur jardin, seroient sortis en bon ordre, trainant avec eux dix ou douze petites pièces d'artillerie montez sur affuts en forme d'orgues, les auroient tiré par tous les carrefours de la ville, particulièrement devant l'hostel de M. le gouverneur, celui de M. de Camps, celuy de M. le maieur et de

(1) E. de Sachy, *Essais*, p. 278.

(2) V. de Beauvillé, *Documents inedits*, t. II, p. XXVI.

(3) Les très précieuses et très copieuses notes sur Péronne recueillies par M. Eugène Quentin dans un grand nombre de documents dont la plupart sont aujourd'hui detruits ont en grande partie été retrouvées dans les décombres de la dernière destruction de Péronne, quoique en assez mauvais état, et m'ont été gracieusement communiqués par Mme Quentin : malheureusement le volume concernant les églises est à peu près complètement perdu. Je n'ai guère pu extraire des autres que le fait suivant intéressant l'église Saint-Jean

(4) 25 février 1660.

l'hostel-de-ville, où Mess. les maieur et eschevins s'estoient encore resjouis au disner ledit jour.

» La communauté des cuisiniers a aussy fait chanter le *Te Deum* dans l'église de Saint-Jehan ledit jour, sur les 4 heures du soir, et le lendemain un service où ils ont assistez en corps.

» Sur les 8 heures du soir, M. le curé de Saint-Sauveur, après avoir aussy chanté le *Te Deum* dans l'église de la paroisse, a fait allumer un feu de joye devant son presbitaire et fait afficher des vers à la louange de la paix, au carillon des cloches, qui a été mêlé avec le bruit des mousquets, fusils et pistollets, de tambours et de trompettes, ce qui auroit duré toute la nuict comme les nuicts précédentes.

» Le lendemain vendredi 27e, M. le curé de Saint-Jehan a chanté une messe solemnelle a laquelle il a fait inviter MM. de la ville, tous les anciens marguilliers et la plus grande partie de ses paroissiens; durant laquelle deux esquades de la compagnie suisse feit trois salves au portail de l'église, l'une au commencement, l'autre à l'eslévation, et la troisième, à la fin de la messe.

» Et l'après-midy, sur les 4 heures, M. le curé de Saint-Quentin-Capelle a chanté le *Te Deum* dans son église et fait un feu de joye avec ses paroissiens qui ont fait plusieurs salves et continué de tirer par toute la ville pendant la nuict.

» Le samedi 28, la communauté des cordonniers a fait aussi chanter le *Te Deum* et un service dans l'église de Saint-Jehan, où ils ont esté et assistez tambour battant, avec leur enseigne et ensuite ont disné ensemble.

» Les archers pistolliers en ont fait de mesme dans l'église de Saint-Sauveur, à l'hostel de Nostre-Dame de Moienpont (1), où ils ont esté en toute cérémonie, leur chapellain revestu de surplis avec une estolle portant l'image de saint Sébastien. Et après s'estre réjouis ensemble dans leur jardin, ils ont reconduit leurs officiers et fait des salves avec leurs pistollets.

» Le lendemain, 29e et dernier jour dudit mois, Mess. les curés et habitans des fauxbourgs voulants aussy faire paroistre la part qu'ils prennent à ces réjouissances universelle de la ville, ceux de Bretagne, où la confrairie du Rosaire, après leurs vespres chantées, ont fait une procession alentour de leurs remparts, où la jeunese estant sous les armes, avec les archers pistolliers de Sainte-Christine, marchoient devant avec des tambours et trompettes et puis les prestres, M. le curé portant l'image de la Vierge en ses mains, suivi de tout le peuple du fauxbourg et d'un grand nombre de personnes de la ville, durant laquelle ils ont fait trois stations et à chacune d'icelles fait une décharge de leurs armes et tiré quelques pièces de canon et boëtes, et à la fin un grand feu de joye au milieu de la place dudit fauxbourg, où ils ont encore réitéré leurs descharges et tiré quelques boëttes.

» Ceux du fauxbourg de Soybotécluse ont à pareille heure chanté le *Te Deum*, fait une procession et un feu de joye, à laquelle la plus grande partie des habitans ont assistez et porté un cierge ardant dans leurs mains, et à la fin fait plusieurs escopeteries, et ces réjouissances tant de l'un que de l'autre fauxbourg ont duré toute la nuict avec des salves continuelles, comme l'on avoit fait dans la ville les jours précédents ».

Eustache de Sachy (2) s'étend assez longuement sur une mission que le curé

(1) En 1635, lors de la guerre contre l'Espagne, qui fut si terrible en Picardie, l'image vénérée de Notre-Dame de Moyenpont près de Marquaix avait été mise à l'abri des remparts de Péronne dans l'église Saint-Sauveur de cette ville. Elle fut solennellement reportée dans son sanctuaire le 1er mai 1660. Mss. Quentin. Sur Notre-Dame de Moyenpont, voy. H. Josse, *Hist. de Notre-Dame de Moyenpont*, Amiens, 1893, in-8°.

(2) *Essais*, p. 359.

Morlière fit prêcher en 1758 par le P. du Plessis, jésuite, accompagné du P. Roissart et d'un autre religieux de la même compagnie, et à la suite de laquelle une croix monumentale fut solennellement plantée.

En 1775, à la suite de travaux exécutés à la décoration du chœur et dont nous reparlerons, l'église fut entièrement blanchie à la chaux intérieurement par des Italiens (1).

A la fin de l'ancien régime, le clergé de la paroisse comprenait un curé, un vicaire, quatre prêtres habitués et deux chapiers. Il y avait en outre des chantres, cinq enfants de chœur et un organiste. Tant par l'usage que par suite de fondations, l'office canonial s'y célébrait tous les jours en entier, tout comme dans une collégiale (2).

Au moment de la Révolution, l'église débuta dans la voie de la sécularisation en servant de local à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Péronne, Montdidier et Roye pour la nomination des députés aux Etats Généraux, le 19 mars 1789. C'est là que le clergé porta ses voix sur le fameux Jean-Siffrein Maury, le futur cardinal, qui n'était pas du pays, mais qui, entre autres bénéfices, possédait celui de prieur commendataire de Lihons (3).

Le 8 mars 1790, le curé Lallouette et Douillon, marguillier en charge, offrent au nom de la fabrique une partie de l'argenterie de l'église à titre de contribution patriotique (4).

La fête de la Fédération fut célébrée avec la plus grande solennité le 29 juin 1790. Toutes les autorités s'étant rangées sur la grande place, le clergé étant au centre, un détachement composé des députés de tous les cantons et d'une partie des troupes de ligne, se rend en l'église Saint-Jean, pour escorter le Saint-Sacrement, qui fut apporté et exposé sur l'autel dressé au milieu de la place. Il y resta pendant toute la cérémonie de la bénédiction du drapeau par l'abbé Lalouette, curé et aumônier de la garde nationale, et de la célébration d'une messe basse accompagnée de musique et terminée par le chant du *Domine salvum fac regem* (5).

Le 15 août suivant, lors de la remise solennelle à Saint-Fursy des enseignes des deux compagnies de l'arc des faubourgs de Bretagne et de Paris, la procession, où était porté le chef du patron de la ville, se rendit à Saint-Jean où fut exécuté un motet en musique (6).

Le diocèse de Noyon dont dépendait Péronne ayant été supprimé par la constitution civile du clergé, qui établissait un évêché par département, cette ville fut rattachée à celui de la Somme. La nouvelle loi sur la circonscription des paroisses du 1er juin 1791 réduisit la ville de Péronne à une seule paroisse dont le siège fut établi à Saint-Fursy (7). Rapidement, les administrateurs du district font fermer les paroisses supprimées et aménager l'église Saint-Fursy en vue de sa nouvelle

(1) Ephém. Turquet, année 1775, d'après les registres de la fabrique aujourd'hui détruits.

(2) Chrétien, *Pouille de l'ancien diocèse de Noyon*, pp. 215, 216. — L'abbé Turquet (Ephém.) a relevé un certain nombre de ces fondations : en 1508 et 1540, le service de « Notre-Dame de Pitié qui échoit avant Pâques » (la Compassion), avec premières et secondes vêpres, complies, matines, petites heures, messe solennelle à diacre et sous-diacre et, le lendemain messe des Trépassés, par Pierre Lemaire, cabaretier, et sa femme; en 1560, les matines et les heures diurnes par Michel Pouchain, seigneur de Saulcourt, maieur de Péronne, et Antoinette Fouchet, sa femme, etc. — L'office canonial se célébrait également dans les autres paroisses, mais à certains jours seulement.

(3) Coet, *Ephém. de l'arrondissement de Péronne*, p. 45. — Ramon, *La Révolution à Péronne*, t. II, p. 51.

(4) « La grande lampe, 4 marcs, 4 onces, 4 grains; 2 chandeliers, 10 m., 4, 4; 2 autres chandeliers, 8 m., 3; la petite croix, 2 m., 3; 2 petits chandeliers, 3 m., 2; un bénitier, 6 m., 5; 2 chandeliers, 9 m. 3; la petite lampe, 5 m., 5, 4; 2 autres chandeliers, 9 m. 1, 4; la grande croix à pied, 10 m. 6; le grand bassin, 12 m.; 2 encensoirs, 12 m.; un goupillon, 1 m., 2 ». Ephém. Turquet, année 1789.

(5) Ramon, *La Révolution à Péronne*, t. I, p. 167.

(6) Ramon, *Op. cit.*, p. 16.

(7) Une loi additionnelle du 17 juin arrêta que Saint-Sauveur serait également conservé.

destination, principalement par l'installation de fonts baptismaux. Le 19, l'abbé Croizet, ci-devant curé de Notre-Dame de Bretagne (1), est solennellement installé comme premier curé constitutionnel (2).

Le culte y est réglé d'accord entre le directoire du district et les officiers municipaux, avec une ampleur tout à fait somptueuse : un curé et plusieurs vicaires, quatre prêtres habitués et un prêtre sacristain; quatre basses-contre, deux basses-taille, huit enfants de chœur, deux choristes, deux serpents ou bassons, un organiste, un souffleur, un sous-sacristain laïque, un bedeau fossoyeur, deux suisses, plusieurs sonneurs chargés de l'horloge, le tout — à l'exception du traitement du curé et des vicaires — payé sur un crédit de 11.950 l. Voilà pour le personnel. Et voici le service :

Tous les jours, grand messe et vêpres; l'office complet les dimanches et fêtes chômées, pendant la quinzaine de Pâques et pendant l'octave du Saint-Sacrement; aux fêtes de 1re et de 2e classe chômées et le premier dimanche du mois, salut du Saint-Sacrement ; bénédiction avec le ciboire, salut de la Sainte-Vierge et autres dévotions à certains jours déterminés; tous les jours de l'octave de la Toussaint, outre l'office du jour, la grand messe en l'honneur des saints dont les offices étaient fondés dans les églises supprimées; les 3.180 messes qui étaient à acquitter dans les églises supprimées le seront par les curé et vicaires à raison de 300 l. chacun et par d'autres prêtres au choix du curé, mais dans l'église paroissiale autant que possible (3).

Cette belle ordonnance ne fut pas de longue durée.

En octobre 1792, la ville, qui était fortifiée, est mise en état de défense (4). L'église Saint-Jean est désignée pour servir d'écurie; mais ce projet n'ayant pu se réaliser, à cause du peu de largeur de la rue qui aurait beaucoup gêné la sortie des chevaux, on y établit un magasin d'avoine (5).

Un peu plus tard, on fait transporter la gloire qui s'y trouvait au-dessus du maître-autel au fond du chœur de l'église Saint-Fursy devenue paroissiale (6).

Mais bientôt la nef de Saint-Fursy elle-même est mise à la disposition du citoyen Fernet-Cambronne, préposé aux subsistances, pour y établir son magasin, et elle aménagée en conséquence, coupée d'étages et de cloisons (7). Pendant les travaux, la messe de paroisse se disait de 9 heures à 10 heures, et les vêpres de 4 à 5, durant lequel temps les ouvriers devaient cesser tout travail (avril 1793). Puis c'est le tour du derrière du chœur (8 août), puis celui du côté de l'église nommé « chapelle Sainte-Anne » (23 août), enfin tous les emplacements qui peuvent être libres dans l'église, ne réservant que l'espace strictement nécessaire pour l'exercice du culte (30 août) (8).

Ce petit espace est bientôt transformé lui-même, officiellement du moins, en temple de la Raison (9 frim. an II, 29 novembre 1793), puis en temple de l'Etre

(1) La plupart des membres du clergé paroissial de Péronne avait prêté le serment constitutionnel, notamment Lalouette, curé de Saint-Jean; mais beaucoup se rétractèrent peu après, entre autres Lalouette qui, le 27 avril 1792, demanda au Conseil de la commune et obtint l'autorisation pour lui et quelques autres prêtres non conformistes de célébrer la messe et de confesser dans l'église paroissiale et les chapelles ouvertes. Ephém. Turquet, années 1791, 1792.

(2) Ephém. Turquet, année 1791. — Ramon, *La Révolution à Peronne*, t. I, p. 20. — Coet, *Ephém. de l'arrondissement de Péronne*, p. 112.

(3) Ephém. Turquet, année 1791.

(4) Ramon, *La Révolution à Péronne*, t. IV, p. 116.

(5) 2 janvier 1793. Ephém. Turquet, année 1793.

(6) Arrêté du 17 février 1793. Ephém. Turquet, année 1793.

(7) 13 février 1793. Ramon, *La Révolution à Péronne*, t. IV, p. 116. — Ephém. Turquet, année 1798.

(8) Ephém. Turquet, année 1793.

Suprême (29 flor. an II, 18 mai 1794) (1). A l'occasion de la fête des Sans-Culottides, on décide d'élever dans le chœur du « Temple de l'Etre Suprême » un autel de la Patrie, sur les plans du citoyen Martin (2).

Lorsqu'il s'agit d'exécuter la loi du 12 prairial an III relative aux édifices religieux abandonnés pour l'exercice des cultes, la municipalité de Péronne considéra que les deux seules églises qui, au commencement de l'an II, étaient à la disposition des habitants, à savoir Saint-Fursy et Saint-Sauveur, se trouvaient actuellement « consacrées à des établissements précieux qui avaient coûté à la République des sommes énormes », tandis que la ci-devant église Saint-Jean était dans une situation beaucoup plus centrale, qu'elle était « beaucoup moins dévastée », d'un entretien moins onéreux, et que le magasin d'avoine qu'elle renfermait pouvait facilement être transféré ailleurs. Elle arrêta donc que « la ci-devant église Saint-Jean serait désignée comme l'édifice qui serait à l'avenir consacré aux cultes et aux assemblées politiques, que les diverses boiseries et le mobilier qui en ont été retirés lors de la translation des paroisses à Saint-Fursy y seraient reportés aux frais des habitants qui voudraient concourir au rétablissement de cet édifice » (3).

Ce fut l'arrêt de mort de l'antique et illustre collégiale de Saint-Fursy (4).

A Saint-Jean les assemblées politiques furent inaugurées par la célébration de l'anniversaire du 10 août (23 thermidor). Le culte n'y fut rétabli que dimanche 20 septembre (30 fructidor an III), par l'abbé Croizet, curé assermenté. On commença par faire la reconnaissance des reliques qui furent rapportées par plusieurs citoyens qui les avaient sauvés de la destruction pendant les mauvais jours : 1° parties du front et de la nuque de saint Fursy, par le citoyen Sauvage, marchand chapelier; 2° une grande partie des ossements du même saint, par le citoyen Comble, sacristain. Le tout fut renfermé dans une châsse qui fut elle-même placée dans une armoire apportée de l'église Saint-Fursy et établie sous la fenêtre de la chapelle formant transept du côté nord, et qui prit dès lors le nom de chapelle Saint-Fursy (5). Un peu plus tard, quelque portion des reliques de saint Fursy fut extraite de la châsse par l'abbé Croizet, et placée dans un reliquaire pour être exposée les dimanches et fêtes à la vénération des fidèles (6).

L'office divin alterna pendant quelque temps dans l'église avec les fêtes décadaires et les assemblées politiques. A ce titre on y célébra plusieurs fêtes publiques, entre autres : le 8 brumaire an VI (29 octobre 1796), à l'occasion du traité de Campo-Formio; le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799), la dernière fête de la « juste punition du dernier roi des Français »; le 23 thermidor an VII (10 août 1799), l'anniversaire du 10 août (7).

A partir de ce moment, les grands événements viennent bien encore se fêter à Saint-Jean, mais déjà avec un caractère religieux.

(1) Délibération du district de Péronne du 2 frim. an II. Le Sueur, *Le clergé picard et la Révolution*, t. II, p. 394. — Ephém. Turquet, années 1793, 1794. — Ramon, *La Revolution à Péronne*, t. I, pp. 63, 81.

(2) Ramon, *La Révolution à Péronne*, t. I, p. 88.

(3) Délibération du 15 prairial an III (3 juin 1795) approuvée par arrêté du Conseil du département du 12 messidor (3 juillet). Ephém. Turquet, année 1795.

(4) Elle fut achetée un peu plus tard par un spéculateur. Celui-ci voulait la rétrocéder à la ville pour en faire un marché, mais n'y ayant pas réussi, il la démolit en 1809. Ephém. Turquet, année 1809.

(5) Ephém. Turquet, année 1795.

(6) Procès-verbal du 10 octobre 1796 (10 vendém. an V). Ephém. Turquet, année 1796.

(7) Ramon, *La Révolution à Peronne*, t. I, pp. 125, 139, 145. — Ephém. Turquet, année 1797. — Quand les fêtes politiques devaient avoir une certaine ampleur, on les célébrait souvent sur la grande place. Quant à l' « autel de la patrie », il ne paraît pas avoir été établi à Saint-Jean, du moins à poste fixe. On le voit tantôt dans l'église du « ci-devant couvent de Sainte-Agnès », (10 germ. an IV), tantôt dans la salle des ventes du ci-devant district — c'était peut-être la même chose — (10 messidor an IV; an VI). Ramon, *Op. cit.*, pp. 100, 121, 145.

A l'occasion de la paix de Lunéville, le cortège des autorités, après avoir parcouru la ville, se rendit à la Sous-Préfecture, où eut lieu la proclamation, puis, « à l'heure susdite d'une heure de relevée, un ministre du culte catholique a prononcé dans le temple où s'exercent les cultes, un discours plein de patriotisme et d'amour de la patrie, ensuite, il a chanté un *Te Deum* ». (10 germ. an IX, 31 mars 1801) (1).

Le 18 brumaire an X (9 novembre 1801), à cause du mauvais temps, la paix d'Amiens fut solennisée « en l'édifice où s'exercent les cultes, auprès de l'autel de la Patrie décoré de drapeaux tricolores et de verdure, et sur lequel brûlaient des terrines de parfums » (2).

La loi du 3 floréal an X sur l'organisation des cultes fut solennellement et officiellement promulguée à Péronne le 19 du même mois (3), mais les documents sont muets sur le rétablissement même du culte dans l'église Saint-Jean. Les solennités religieuses qui l'ont certainement accompagné ne paraissent pas avoir frappé les auteurs de mémoires contemporains. Nous savons seulement que le 15 août 1802 une grande cérémonie eut lieu en l'honneur de la proclamation de Bonaparte comme consul à vie (4). L'application du Concordat ne se fit d'ailleurs pas sans résistance, et les habitants de Péronne restèrent encore longtemps attachés au rit noyonnais. En 1819, il fallut révoquer un chantre et en suspendre un autre qui s'étaient obstinés à chanter la prose de saint Médard, et, sur une lettre de l'évêque d'Amiens, la fabrique dut prendre une décision ferme pour adopter la liturgie et le chant du diocèse (5).

En 1828, sur l'initiative de l'abbé Gaudissart, vicaire, l'intérieur de l'église est brossé du haut en bas et couvert de deux couches de badigeon, opération qui coûta 1.575 francs (6); le pavé de l'église fut refait une dizaine d'années plus tard (7).

Après la mort du curé Lenglet (4 mai 1843), son successeur, l'abbé Turquet, homme plein de zèle, non content d'imprimer une grande activité à la vie paroissiale, entreprit la restauration complète, la remise en état et l'enrichissement de son église, pour laquelle il dépensa de grandes sommes d'argent. C'est lui-même qui nous en a laissé tout le détail.

La ville de Péronne tenait en réserve une somme de 20.000 francs pour la reconstruction du Beffroi, qu'on avait tout simplement démoli en 1844 sous prétexte qu'il menaçait ruine, avec l'intention d'en remonter les matériaux, qu'on avait provisoirement laissés sur place, mais à force d'atermoyer, on avait fini par renoncer à ce projet. L'abbé Turquet pensa qu'il pourrait obtenir tout ou partie de la somme pour la restauration de son église. Une première estimation faite en 1846 s'élevait à 36.330 francs. Il semble qu'il s'agissait plus que d'une simple restauration. Les archives des Monuments historiques possèdent un curieux plan d'agrandissement daté de 1846, signé Caraby, garde du génie de première classe, et consistant dans l'adjonction à l'est de l'église d'un rond point entouré d'une ceinture de cinq chapelles; mais on recula devant la dépense et les difficultés d'exécution, et fort heureusement aucune suite ne fut donnée à ce projet (8).

La fabrique offrait de son côté environ trois hectares d'eaux et de marais. On

(1) Procès-verbal de ladite proclamation. Ramon, *La Révolution à Péronne*, t. I, p. 157.
(2) Procès-verbal. Ramon, *Op. cit.*, t. I, p. 159.
(3) Ephém. Turquet, année 1801.
(4) *Ibid.*, année 1801.
(5) *Ibid.*, année 1819.
(6) *Ibid.*, année 1828.
(7) *Ibid*, année 1837.
(8) Sur ce projet, voy. Danicourt, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*, p. 6.

n'arriva pas tout de suite à s'entendre. Ce ne fut qu'à la fin de l'année suivante qu'on parvint à réunir la somme nécessaire aux travaux urgents évalués à 22.000 francs, sur lesquels la fabrique fournit 8.500 francs, la ville 10.300, le ministère des cultes, 3.000 francs, et le département, 200 francs. Ils commencèrent le 16 août 1848 (1),



PÉRONNE
L'Église St Jean en 1871

exécutés par Vast, entrepreneur des travaux de la cathédrale d'Amiens, sous la direction de Caraby. Aux travaux prévus dans le devis de 22.000 francs, la fabrique en ajouta d'autres à ses propres dépens et au moyen de souscriptions particulières. Le badigeon fut enlevé; les fenêtres derrière le maître-autel et l'autel de la Vierge, débouchées, les fenêtres qui n'étaient pas de même hauteur, égalisées, les bases des piliers, de même les fausses nervures, qui se détachaient de la voûte, consolidées, les armoiries garnissant les clefs de voûtes refaites ou rafraîchies, les fenêtres garnies

(1) A en croire Goze, ces travaux eurent principalement pour but d'occuper les ouvriers lors du ralentissement des affaires causé par la révolution de 1848. Bibl. d'Amiens, ms 823 (Goze, T. VIII).

de verrières, de nouvelles sacristies construites, la rosace au-dessus du portail rétablie, ainsi que les balustrades et une grande partie de la décoration extérieure qui manquaient; les portes refaites, etc., etc. (1).

Par la suite, d'autres travaux furent exécutés au mobilier de l'église, notammment la réparation du maître-autel et de la décoration du sanctuaire en 1854, et celle



PERONNE
L'Eglise St Jean en 1919

de l'autel de la Sainte-Vierge en 1869, Nous en reparlerons au fur et à mesure de la description de ceux-ci.

Outre le chef et le corps de saint Fursy, patron de la ville, l'église possédait alors un assez grand nombre de reliques, provenant tant de la collégiale Saint-Fursy que d'autres églises de la ville. Par ordonnance de Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, elles furent toutes solennellement reconnues le 8 novembre 1862 (2).

A la mort de l'abbé Léraillé, curé de Saint-Remy d'Amiens, l'église reçut en outre une relique de saint Jean-Baptiste provenant des Prémontrés d'Amiens et

(1) Ephém. Turquet, années 1846 à 1848. — Dusevel, résumé d'un rapport du Préfet, dans *Le Département de la Somme*, p. 13.

(2) Ces reliques ayant disparu en 1916-1917, nous croyons utile de reproduire l'énumération qu'en a donné l'abbé Turquet : « 1° Les reliques de saint Fursy autres que le chef, ... dans une châsse en bronze placée dans la chapelle de Saint-Fursy. — 2° Le chef de saint Just, de l'église des Minimes, déposé dans une grande châsse sur les marbres à l'entrée du sanctuaire à main gauche. — 3° Cendres de sainte Agnès, chapelle de ce nom, rue du Sac, avec authentique du 29 décembre 1741, placées dans la même châsse que le chef de saint Just. — 4° Bras de saint Maxime, Hotel-Dieu; et ossement de saint Benoit, placés : le bras dans la châsse qui surmonte les marbres à main droite de l'entrée, et l'ossement de saint Benoit, dans le reliquaire dans les marbres au-dessus de l'effigie de saint Augustin. — 5° Os du bras de saint Ultain, de l'église de Saint-Fursy et deux parties de l'épine dorsale du même saint, placés dans la châsse qui surmonte les marbres à main droite prés l'autel. — 6° Ossement de saint Léger, évêque d'Autun, de l'église de Saint-Fursy, placé dans la châsse qui surmonte les marbres à gauche près de l'autel. — 7° Ossement de saint Maurice, placé dans le reliquaire au-dessus de l'effigie de saint Grégoire. — 8° Os de saint Crépin et saint Crépinien, placés dans le reliquaire des marbres du sanctuaire au-dessus de l'effigie de saint Ambroise. — 9° Reliques dites des onze mille vierges, placées dans le reliquaire des marbres du sanctuaire au-dessus de l'effigie de saint Jérôme. — 10° Ossement de sainte Marie-Magdeleine, placé dans une châsse de chêne doré, chapelle du Sacré-Cœur ». Ephém. Turquet, année 1862. — A cette liste, il faut ajouter le chef de saint Fursy.

qui avait été rapportée de Constantinople en 1206 en même temps que la face du Précurseur conservée à la cathédrale d'Amiens (1).

Dès 1805, on avait pensé à rétablir la procession solennelle qui avant la Révolution, se faisait le 11 septembre de chaque année en mémoire de la levée du siège de Péronne de 1536, mais ce projet fut indéfiniment ajourné. L'initiative du curé Turquet en amena la réalisation en 1864 seulement (2).

Lors du siège de Péronne en 1870 (3), la haute tour de Saint-Jean fut dès le premier instant le point de mire de l'artillerie ennemie. Le 29 décembre à la pointe du jour, le feu qui dévorait les maisons au milieu desquelles l'église était étroitement enclavée, se communiqua à la charpente de l'édifice qui fut entièrement consumée. Peu après ce fut le tour du clocher : « Entre onze heures et minuit, une lueur rouge et sinistre circule tout à coup comme un feu follet autour du cadran de l'horloge. En une minute, la flamme pétille, éclate, s'élance, léchant les murs, attaquant les auvents, carbonisant les bois, chauffant le bronze des cloches qui semblent, au centre de cette tour transformée en fournaise, pousser des gémissements sourds et métalliques » (4).

Après la reddition de la ville, l'église ébréchée en maints endroits, sa toiture incendiée, ainsi que toute la charpente de la tour et la sacristie avec tout ce qu'elle contenait, ses vitraux brisés, était encore debout, et son mobilier à peu près intact. Après une première visite faite par le commandant du génie et M. Henry Antoine, architecte à Amiens, envoyé par Mgr Boudinet, évêque d'Amiens (5), une seconde visite eut lieu le 22 février pour le compte de la ville, par M. Pinsard, aussi architecte à Amiens. qui dressa un devis approximatif des travaux urgents à exécuter (6). Après un nouveau devis présenté par M. J. Rebbe, architecte de la ville, la municipalité traita avec M. Martin, entrepreneur à Lille, pour l'exécution (7) Par le fait, les réparations furent exécutées sous la direction de M. Bénard, architecte à Saint-Quentin (8). On reboucha les trous de la voûte, on refit les pignons, les meneaux des fenêtres qui manquaient, la toiture (1873), etc. La tour dut être en grande partie reconstruite, et un de ses quatre piliers contre la chapelle Saint-Fursy, repris en sous-œuvre (1873).

En 1872, la ville demanda le classement de l'église comme monument historique, mais il n'y fut pas pour le moment donné suite (9). Elle ne le sera qu'en 1909.

Les travaux furent définitivement reçus le 10 novembre 1876 (10).

L'édifice avait repris son ancienne élégance; ses fenêtres avaient été garnies de nouveaux vitraux, des enrichissements avaient été apportés à son mobilier, quand survint l'atroce guerre de 1914.

Lors de la grande offensive franco-anglaise du 1er juillet 1916, les Allemands qui occupaient Péronne depuis le 25 septembre 1914, firent évacuer la ville de tous ses habitants (9 juillet). A ce moment l'église était encore intacte, mais il est bien difficile de savoir exactement ce qui s'est passé depuis à son sujet (11).

(1) Ephém. Turquet, année 1869.
(2) *Ibid.*, années 1805, 1864.
(3) 28 décembre 1870-9 janvier 1871.
(4) Caraby. *Histoire du bombardement de Péronne*, p. 132.
(5) Ephém. Turquet, année 1871.
(6) Arch. de la Somme, série O, Péronne.
(7) 15 avril 1871. *Ibid.*
(8) *Ibid.* — Mss. Quentin
(9) Arch. de la Somme, série O, Péronne.
(10) *Ibid.*
(11) Pendant l'occupation allemande, l'église fut visitée le 5 février 1915 par le roi de Bavière Louis III, qui parut beaucoup s'y intéresser et l'examiner en connaisseur, notamment les voûtes et la peinture murale. C'est un des traits

Toujours est-il qu'en août un incendie allumé dans les maisons de la place, soit par le bombardement français, soit par les allemands, communiqua, comme en 1870, le feu à l'église. Une photographie prise en avion le 1[er] septembre montre celle-ci privée de sa toiture, mais encore entièrement debout. A partir du 16 décembre, la tour que l'on voyait encore jusqu'à ce moment-là, avait disparu.

Après le repli allemand, février-mars 1917, lorsque nos troupes rentrèrent dans Péronne, l'église se trouvait à peu près dans le même état qu'aujourd'hui, un peu moins mauvais cependant, car elle eut encore à souffrir lors du définitif recul des allemands en 1918 : les voûtes effondrées, à l'exception de celle de la chapelle du Sacré-Cœur, les murs est, ouest et sud, ainsi que la ligne de piliers et les arcs doubleaux séparatifs de la grande nef et du collatéral de ce côté, encore debout, quoique avec, bien entendu, de nombreuses brêches; ceux du côté nord, au contraire, ainsi que le mur extérieur de ce côté, complètement renversés. L'énorme tas de pierres marquant l'emplacement du clocher, sans qu'il subsiste la moindre trace de celui-ci, montrait assez qu'on l'avait fait sauter intentionnellement; le bombardement en aurait laissé quelque chose, et les pierres ne seraient pas retombées ainsi en tas les unes sur les autres. Cette destruction a été opérée sans plus de motif que celle des églises de Nesle et de Roye, du château et du beffroi de Ham, et de bien d'autres monuments.

Mais avant de faire sauter l'église, les Allemands avaient enlevé une certaine partie du mobilier : les tableaux, le buffet de l'orgue, un crucifix d'ivoire, ainsi que toutes les reliques. Le coffre-fort de la sacristie, qui renfermait les vases sacrés, le chef de saint Fursy et le fameux et précieux manuscrit de la vie de saint Fursy par Jean Miélot, aumônier de Philippe-le-Bon, écrit en 1468, a été trouvé défoncé et vide.

De tous ces objets rien n'a pu être retrouvé jusqu'à présent. On dit que les reliques et notamment celles de saint Fursy, furent expédiées à Saint-Quentin, mais à partir de là on en perd la trace.

En attendant la restauration de l'église, qui est décidée en principe, et qui se fera dès que les ressources le permettront, les ruines ont été préservées des intempéries, les décombres déblayées, et toutes les pierres encore utilisables ainsi que tous les fragments de sculptures retrouvés, soigneusement mis de côté, par M. Moreau, architecte des Monuments historiques.

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

Enserrée presque de toutes parts dans les maisons, s'ouvrant à l'ouest seulement sur une rue très étroite, l'église Saint-Jean de Péronne conçue tout entière dans le style flamboyant (1) n'en était pas moins un des édifices religieux les plus séduisants de la Picardie. La belle pierre calcaire dont elle a été construite provient des carrières d'Eclusiers, sur la Somme (2). Ajoutons qu'elle est régulièrement orientée.

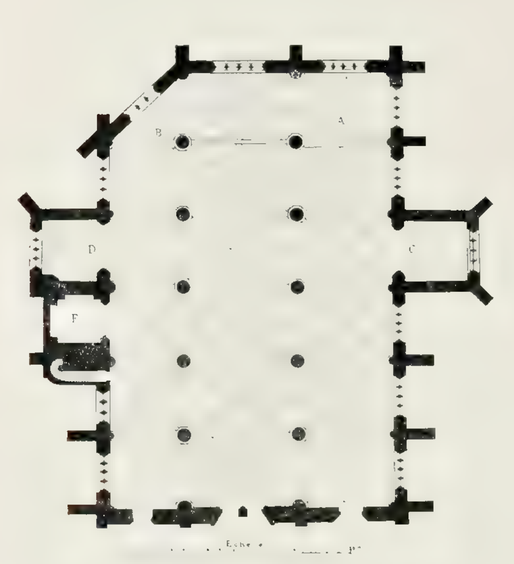
C'était une de ces églises à trois nefs d'égales hauteurs, d'un type qui paraît

les plus déconcertants de la mentalité allemande que cette prétention au dilettantisme artistique qui ne tient pas devant la sauvagerie haineuse. En prévision du passage du monarque, un canon avait été placé sur la tour pour tirer en cas de nécessité sur les avions alliés. L'archiprêtre s'en plaignit au roi et le canon fut enlevé aussitôt après le départ de celui-ci. Notes manuscrites de M. l'abbé Caron, archiprêtre de Péronne, communiquées par M. l'abbé Calippe, curé doyen de Notre-Dame d'Amiens.

(1) Peut-être la Renaissance s'y manifestait-elle sur un seul point que nous mentionnerons en son lieu et place.

(2) Danicourt, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*, p. 4.

avoir pris naissance en Allemagne, dès le début du XIIIe siècle. La chapelle de Ramersdorf sur le Rhin, et l'église Sainte-Élisabeth de Marbourg, construite en 1235, en passent pour les premiers exemples. Par la Belgique, ce type d'église s'est répandu en France, principalement dans la région du Nord, où il a eu une certaine vogue à l'époque flamboyante. La grande église Saint-Maurice de Lille est, je crois, la seule à avoir cinq nefs ainsi faites. Cette disposition a même été appliquée, non sans succès par quelques architectes lorrains du XVIIIe siècle, à l'architecture classique : par Jennesson à Saint-Sébastien de Nancy (1720-1731), par Boffrand et Héré à Saint-Jacques de Lunéville (1730-1745), et par l'auteur de la jolie église naguère fâcheusement démolie, de l'ancien collège des Jésuites d'Epinal. Il est même étonnant qu'elle n'ait pas été plus souvent usitée, car il faut convenir qu'elle est très heureuse, et qu'habilement traitée, comme elle l'est ici, elle convient tout particulièrement et même mieux que la forme purement basilicale, aux églises de médiocres dimensions et notamment aux églises paroissiales. Elle est infiniment préférable à celle qui consiste à ne donner à la nef centrale au-dessus des bas-côtés qu'une élévation trop faible pour recevoir des fenêtres hautes, et d'où il résulte que la voûte centrale se trouve complètement privée d'éclairage. Le département du Pas-de-Calais en offrait quelques jolis exemples, dont les plus remarquables ont été victimes des modernes Vandales : Saint-Jean d'Arras, Ablain-Saint-Nazaire, Aix-Noulette, Beuvry, noms illustres dans les fastes de la dernière guerre. Ceux que possédait le département de la Somme sont les uns totalement anéantis, comme Beuvraignes ou Ercheu, ou lamentablement ruinés, comme Saint-Pierre de Montdidier. Mais cette dernière, avec ses voûtes démesurément subaissées et qui semblaient vous écraser de leur poids, était loin d'égaler en élégance Saint-Jean de Péronne, qui était certainement un des spécimens les mieux réussis dans ce genre.



PERONNE. — Eglise Saint-Jean. — Plan.

De dimensions assez restreintes (1), elle produisait, dès qu'on en avait franchi le seuil, une impression agréable qui vous charmait au premier coup d'œil ; l'élancement et la rareté des piliers, qui permettait au regard d'atteindre l'autel de tous les points de l'édifice, la largeur des travées et des nefs, ces belles grandes fenêtres qui versaient jusqu'au centre de la grande nef une abondante lumière, donnaient à l'ensemble une ampleur et un dégagement incroyables. C'était en somme une vaste

(1) Longueur dans œuvre, 37 m. 43 ; largeur totale, id. (sans les chapelles), 24 mètres ; hauteur des voûtes sous clef, 15 mètres.

salle, large, sans trop de longueur dans laquelle on pouvait aisément grouper les fidèles autour de la chaire et de l'autel.

Elle comprend six travées, dont les nervures des voûtes retombaient à pénétration sans chapiteaux sur des colonnes cylindriques sveltes et élancées. Les bases de celles-ci reposant sur des socles octogonaux ont été remaniées ou du moins égalisées lors de la restauration de l'église en 1848. Il n'y a pas d'abside, et le chevet se termine carrément vers l'est, à l'extrémité de la grande nef aussi bien qu'à celle du collatéral sud, et à la même hauteur (1). Mais comme on a voulu utiliser tout le terrain dont on pouvait disposer et qu'on ne pouvait sans doute en acquérir davantage, le mur oriental correspondant au collatéral nord, forme un pan coupé très prononcé, et sa dernière travée est triangulaire. C'est probablement pour cette raison et afin de profiter de toute la partie droite pour la grande nef et au moins un des collatéraux, qu'on a donné à celui du nord une largeur bien moindre qu'à l'autre (2). On n'admirera jamais assez l'habileté des constructeurs d'alors à utiliser le terrain d'une façon pratique sans se rendre esclaves de la symétrie. Le pittoresque ne faisait qu'y gagner.

A la hauteur de la quatrième travée en partant de l'ouest, une grande chapelle carrée s'ouvrant sur le bas-côté par une arcade en cintre brisé, un peu moins élevée que le formeret de celui-ci, faisait saillie à droite et à gauche (C et D du plan), formant une sorte de transept. Pour ne pas perdre de place dans la longueur, le clocher a été élevé hors œuvre au nord de la troisième travée, contre la chapelle extérieure de ce côté. Son rez-de-chaussée, qui communiquait avec l'intérieur de l'église par une baie peu élevée, servait de chapelle (E). Au-dessus de cette baie, une grande ouverture percée dans le mur septentrional de l'église, et donnant sur une salle réservée aux sonneurs, était destinée à servir de passage aux cloches. Une petite porte pratiquée dans la travée précédente s'ouvrait sur un escalier en tourelle montant aux étages de la tour jusqu'à sa plateforme supérieure. Cet emplacement donné au clocher dégageait complètement la façade occidentale et permettait d'obtenir à l'intérieur de l'église toute la longueur que permettait le terrain dont on pouvait disposer. La façade occidentale est percée de trois portes correspondant à chacune des trois nefs.

Dans le mur extérieur de chaque travée s'ouvre une grande fenêtre en cintre brisé au remplage flamboyant mais qui n'en occupe cependant pas toute la largeur. A l'orient de la grande nef et du collatéral sud, la fenêtre qui avait été murée lors de l'établissement du maître-autel et de l'autel de la Vierge actuels, a été débouchée, comme nous l'avons vu, lors de la restauration de l'église en 1848.

Les voûtes étaient en général d'une extrême richesse. Dans la grande nef et le collatéral sud, les ogives étaient accompagnées, non pas de tiercerons, mais de fausses nervures réunissant les clefs des grandes arcades (3) à celles des arcs doubleaux qui se trouvaient à la même hauteur que celles-ci, en traversant les ogives par le milieu, et en dessinant un losange. A la grande nef il y avait en outre des liernes qui n'existaient pas au collatéral sud. Cette forme de voûte, peu gracieuse sur le plan, mais plus agréable en exécution, est beaucoup plus rare que celle à liernes et à tiercerons. On la voyait également dans la si curieuse et si regrettable église de

(1) La grande église Saint-Fursy avait également un chevet plat.

(2) Largeur de la grande nef d'axe en axe, 9 m. 60; largeur de la nef du sud, 8 mètres; largeur de la nef du nord, 6 m. 25.

(3) Bien que portées à la même hauteur que les arcs doubleaux, c'étaient en effet de véritables grandes arcades, de section beaucoup plus forte que les nervures de la voûte et portant des murs.

Tilloloy (Somme), unique dans son genre, autre victime des Allemands (1). L'étroit collatéral nord n'avait que des croisées d'ogives simples. Les chapelles C et D étaient couvertes par des voûtes à liernes et à tiercerons. Celle de la première de ces deux chapelles est la seule qui subsiste de toutes les voûtes de l'église. Quant à la chapelle sous le clocher (E), beaucoup plus basse que les autres, elle était, dit l'abbé Turquet, couverte avant 1870 par « une voûte plate mais partagée en carrés,..... toute en pierres ouvragées (2) ». C'était peut-être là, mais là seulement, qu'apparaissait le style de la Renaissance; malheureusement la description de l'abbé Turquet n'est pas assez explicite pour nous en donner la certitude. Cette voûte crevée lors du bombardement de 1870, ne fut pas rétablie telle qu'elle était, l'entrepreneur Martin ayant demandé et obtenu d' « être dispensé de faire les sculptures des caissons de la voûte du rez-de-chaussée de la tour » (3). Inutile de dire qu'elle se trouve actuellement anéantie comme la tour elle-même.



PÉRONNE
[illegible] *St Jean Clef de voûte*

Mais revenons aux autres voûtes. Leurs nervures n'étaient généralement pas garnies de guirlandes de feuillages ou d'autres ornements sculptés comme dans plusieurs autres églises de la région (4); elles étaient, sauf une ou deux exceptions, simplement moulurées suivant les profils usités dans l'architecture flamboyante. Cependant les liernes de la maîtresse voûte étaient découpées en festons et formaient une sorte de dentelle de pierre. Mais les voûtes de la grande nef, du collatéral sud et des chapelles du moins, étaient constellées et hérissées de clefs sculptées, pendantes ou non, de style flamboyant et sur lesquelles se détachaient souvent des armoiries ou des attributs qui témoignaient de la part prise à la construction par les princes, les grands, les hauts bourgeois, les associations. Beaucoup de ces armoiries sont assez difficiles à identifier et doivent être celles de familles de la haute bourgeoisie Péronnaise. Elles ne figurent pas toutefois dans l'armorial de Péronne donné par J. Dournel (5). A la grande nef et à la nef latérale sud, il y en avait non seulement à toutes les rencontres des nervures entre elles, mais même encore entre celles-ci, le long des nervures elles-mêmes. Au collatéral nord, il n'y avait de clefs sculptées qu'à la rencontre des ogives et au sommet des arcs doubleaux.

Chacune des chapelles extérieures C et D présentait treize clefs sculptées. Lors

(1) On peut citer également l'église de Mastaing (Nord) et quelque chose d'analogue dans une travée de l'église d'Huppy (Somme). — Cf. C. Enlart, *Manuel, archit. relig.*, 2e éd., t. Ier, 2e partie, p. 766. — *La Picardie hist. et mon.*, t. III.

(2) Ephém. Turquet, année 1515. — Gosselin, *Hist. du chap. roy. de Saint-Fursy de Péronne*, t. I, p. 299.

(3) Arch. de la Somme, série O. Péronne

(4) Poix, Huppy, chapelle du Saint-Esprit à Rue (Somme), Maignelay (Oise), etc.

(5) *Histoire de Péronne*, p. 470.

de la restauration de l'église en 1848, on a retrouvé sous le badigeon des traces de peintures sur ces clefs, mais très effacées et souvent méconnaissables. Elles furent rétablies par les peintres Michel et Dufour, de Péronne; malheureusement ces artistes peu versés dans les règles du blason, avaient donné aux armoiries les couleurs les plus fantaisistes, et il n'y a pas à en tenir compte. Plusieurs même de ces armoiries avaient été refaites (1).

Un certain nombre de ces clefs de voûte ont été décrites par l'abbé Turquet et par le docteur Goze (2). Quelques-unes ont été dessinées par les frères Duthoit (3) et Désiré Letellier (4); nous en donnons la reproduction. D'autres ont été retrouvées mutilées parmi les décombres; nous en avons également fait reproduire plusieurs. Malheureusement les descriptions qui en ont été faites, souvent peu précises, dues à des auteurs, les uns peu experts en blason, les autres peu attachés à la chronologie, sont très insuffisantes. Nous allons tâcher d'en donner une idée la plus parfaite que possible, au moyen des différents documents que nous avons pu réunir. Nous suivrons en général l'abbé Turquet qui en a décrit le plus grand nombre et qui seul a suivi l'ordre topographique.



PERONNE
Église — Clef de voûte

Grande nef. — 1re travée (5) : Écu aux armes d'Humières (d'argent fretté de sable), entouré du collier de Saint-Michel, timbré d'un heaume de face, cimé d'une tête de léopard dans un vol, avec lambrequins (6). Ce sont évidemment les armes de Jean II, seigneur d'Humières, chevalier de l'ordre du Roi, son chambellan et conseiller, très illustre personnage du temps de François Ier, nommé gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye le 16 décembre 1519 (7). Cette clef a été retrouvée très mutilée parmi les décombres.

2e travée : Écu en losange parti de France à trois fleurs de lys, et d'Espagne. Les armes d'Espagne, comme on le sait, sont extrêmement compliquées et d'ailleurs connues. On nous dispensera donc de les blasonner ici, d'autant qu'au sujet de notre écu, Goze fait cette observation : « Le sculpteur, par une déplorable maladresse,

(1) Dusevel, *Le département de de la Somme*, p. 17. — Bibl. d'Am., ms. 823 (Goze, t. VIII).

(2) Éphém. Turquet, année 1515. — Bibl. d'Am., ms. 823 (Goze, t. VIII). — D'autres historiens de Péronne en ont aussi mentionné quelques-unes : Dusevel, *Le département de la Somme*, p. 14. — Danicourt, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*. — Abbé Gosselin, *Hist. du chap. roy. de Saint-Fursy*, t. I, p. 296. — Vallois, *Péronne, origine et developpement*, etc., p. 116.

(3) Musée d'Amiens, collection des dessins Duthoit.

(4) Archives de la Comm. des Monum. histor., provenant de la collection Dusevel : trois clefs de voûtes dessinées au crayon par D. Le Tellier en 1846, dessins reproduits dans Danicourt, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*.

(5) En partant du portail, de l'ouest à l'est.

(6) Dessinée par D. Le Tellier et reproduite ci-contre.

(7) Fut un des hommes de confiance de François Ier, lieutenant général de Dauphiné, Savoie et Piémont, l'un des gouverneurs du Dauphin, puis des enfants de celui-ci, l'un des parrains de Jean de Bourbon, depuis duc d'Enghien ; chargé de missions diplomatiques importantes, etc. Mort en 1550 à Saint-Germain. De sa femme, Françoise, dame de Contay, il n'eut pas moins de dix-huit enfants. V. P. Anselme, *Hist. gén.*, t. VIII, p. 278. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Jean d'Humières, commandeur d'Eterpigny, tué au siége de Péronne, le 20 août 1536, et inhumé à Saint-Fursy.

l'a placé à l'envers, de sorte que le 1er parti, qui est de France, se trouve placé à senestre au lieu d'être à dextre..... Le blason d'Espagne est également tout à fait interverti : les lions se trouvent contournés, rien n'est à sa place, les bandes se trouvent changées en barres. ..... On aura envoyé à l'artiste le blason calqué ou peut-être colorié sur verre, et il l'aura reproduit à l'envers (1). Ce ne peuvent être, comme l'a reconnu Goze (2), que les armes de la reine Éléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint, veuve d'Emmanuel, roi de Portugal, fiancée à François Ier par le traité de Madrid en 1526, mais qui ne l'épousa qu'en 1530. Un fragment du côté Espagne a été retrouvé dans les décombres. Il n'est pas sans intérêt de rappeler au sujet de cet écu qu'en 1530 Jean II d'Humières, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, dont nous venons de voir les armoiries, accompagna la reine Eléonore à son arrivée en France, et que Jean III, son fils aîné, épousa Sidoine de Morvilliers, fille d'honneur de cette princesse (3).



PERONNE
[illegible] *Clef de voûte*

3e travée : Ecu à une salamandre, emblême de François Ier, avec la couronne royale.

4e travée : Ecu de France à trois fleurs de lys, couronné et entouré du collier de Saint-Michel. Cette clef de voûte a été retrouvée mutilée dans les décombres : nous en donnons une reproduction.

5e travée : Au centre, écu aux armes de la ville de Péronne : d'azur au P gothique d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même, 2 et 1 (4). On sait qu'à la suite de l'héroïque défense de Péronne en 1536 et de la levée du siège de cette ville par le prince de Nassau, François Ier, par lettres patentes de février 1537, n. st., accorda aux habitants, entre autres privilèges, celui de « porter sur eulx, chacun en sa faculté en lieu insigne où bon leur semblera, pour devise un P couronné ». Par la suite, dans les armes de Péronne, bien que les termes des lettres patentes ne l'impliquent pas positivement, le P apparaît toujours couronné. Comme ici il ne l'est pas, on en a induit que cette partie de l'église était antérieure à 1536 (5). Mais ce n'est pas la seule raison (6).

Les trois clefs de l'arc doubleau séparant cette travée de la suivante portaient également des écussons : celui du milieu, aux armes de France à trois fleurs de lys, retrouvé dans les décombres; du côté de l'Evangile, celles du Dauphin, à trois dauphins,

(1) Bibl. d'Am., ms 823 (Goze, t. VIII).
(2) *Loc. cit.*
(3) P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VIII, p. 278.
(4) Dessinée par D. Le Tellier et reproduite ci-contre.
(5) Dusevel, *Le département de la Somme*, p. 14. — Danicourt, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Peronne*, p. 5.
(6) Le dessin des fleurs de lys paraît assez fantaisiste et ne doit pas être exact.

et, du côté de l'Épître, suivant l'abbé Turquet, une fleur de lys, surmontée d'un objet dont celui-ci a laissé le nom en blanc. Suivant G. Vallois, il y avait encore une fois les armes de France.

6e travée, au-dessus du sanctuaire : Un groupe de trois anges d'où descendait un long pendentif en bois sculpté, orné de nuages et de rais de soleil sur lesquels se détachait l'*Agnus Dei,* avec une croix et une banderole portant ces mots : ECCE AGNUS DEI. Ce pendentif, que nous reproduisons, a été retrouvé quoique endommagé parmi les décombres.

Nef latérale sud. — 1re travée : L'abbé Turquet et G. Vallois sont d'accord pour avoir vu sur chacune des quatre clefs de voûte de cette travée une des quatre lettres J. E. A. N. (1), formant le nom de *Jean,* patron de la paroisse. Même l'abbé Turquet indique leurs emplacements d'une façon assez précise : le J aurait été sur la clef centrale, l'E, sur celle de l'arc doubleau séparant cette travée de la suivante, l'A, au milieu du demi arc doubleau de droite. et l'N sur celui de gauche, de cette manière N E A / J. Outre que cette disposition des lettres est assez singulière, il paraît bien extraordinaire que, dans la première moitié du XVIe siècle, on ait pu écrire ce mot sans H, c'est-à-dire autrement que JEHAN, en Picardie surtout où cette orthographe s'est conservée jusqu'en plein XVIIe siècle. On se demande même si, dans une église, le nom n'aurait pas plutôt été écrit en latin : JOHANNES. Dans tous les cas, nos auteurs ne disent rien des autres clefs de voûte de la travée. Je n'ai pas trouvé trace de ces clefs parmi les fragments recueillis dans les décombres.



PÉRONNE
Église Clef pendante

2e travée : Au centre, un dauphin couronné.

Sur l'arc doubleau séparant cette travée de la suivante, au milieu, un autre dauphin couronné (2); sur le demi arc doubleau de droite, une fleur de lys couronnée, sur celui de gauche un objet dont le nom a été laissé en blanc par l'abbé Turquet.

3e travée : Au centre, une grande fleur de lys.

Sur l'arc doubleau séparant cette travée de la suivante, trois clefs de voûtes ornées d'écussons que l'abbé Turquet n'a pu déchiffrer, mais dont un (celui du demi arc doubleau de gauche), a été ainsi blasonné par G. Vallois : « de gueules à une lance en pal d'or accostée de deux roses de même » (3), armes qu'il a été impossible jusqu'à présent d'identifier.

4e travée : Écu aux armes de la famille Morel, à trois glands de chêne, la tige en bas, accompagnés d'une fleur de lys en cœur. Ce sont très vraisemblablement celles de Philippe Morel, deuxième du nom, seigneur de Bécordel et autres lieux, à qui Charles VIII octroya une fleur de lys d'or dans ses armes, pour ses hauts faits

(1) D'après la notice manuscrite d'E. Quentin, ces lettres étaient « très ornées ».

(2) On a retrouvé dans les décombres d'une part un dauphin couronné isolé et d'autre part un écu à un dauphin également couronné, l'un et l'autre mutilés.

(3) Les émaux ne sont pas garantis : ils dataient sans doute de la restauration de 1848.

à la bataille de Fornoue (1495), et qui, après la guerre d'Italie, se retira à Péronne dont il fut plusieurs fois maieur de 1508 à 1521 (1).

Sur l'arc doubleau séparant cette travée de la suivante, au milieu, les armes de l'évêché de Noyon : de France ancien (semé de fleurs de lys), à deux crosses en pal, sur le tout. Retrouvé mutilé dans les décombres, nous en donnons ici une reproduction. Il était surmonté d'une mitre fort curieuse, ornée de la couronne de pair de France, qui en a été détachée, mais qui est également en partie conservée. Sur le demi arc doubleau de droite, l'abbé Turquet a vu un saint Maur, sans dire davantage (2). Sur celui de gauche, on voyait un roi décoré du collier de Saint-Michel, agenouillé sur un petit cul-de-lampe orné d'un écu de France à trois fleurs de lys, tenu par deux anges, devant un prie-Dieu couvert d'une housse et sur lequel était posée la couronne royale. Tous les auteurs qui ont parlé de ce personnage dont nous donnons un dessin d'après Le Tellier, en ont fait un saint Louis (3), patron de la confrérie des officiers de justice, ne voyant dans le collier de Saint-Michel qui lui a été donné, qu'une inadvertance de l'artiste. On ne sait sur quoi repose cette tradition, et ce qui peut bien empêcher de reconnaître ici plutôt Louis XII, sous le règne duquel et peut-être avec l'aide duquel cette partie de l'église dut être construite, comme nous le verrons plus loin, sans chercher à accuser l'artiste d'anachronisme, bien que, il faut en convenir, il aurait pu en être capable.



PÉRONNE
Église — Clef de voûte

5[e] travée : Sainte Barbe au pied d'une tour, avec son père qui cherche à la faire renoncer à la foi chrétienne.

C'est sans doute dans cette travée que se trouvait un écusson, qui avait disparu lors de la restauration de l'église à la suite du bombardement de 1870, et sur lequel étaient figurés une enclume et marteau de couvreur accompagnés des lettres C. I. Vallois, qui est le seul à le signaler, y a vu les armes de la confrérie des couvreurs et les blasonne ainsi : « de gueules à une enclume de couvreur d'or, à un C et un I gothiques d'un en pointe, et, brochant sur le tout, à un marteau de couvreur d'or mis en pal (4) ». Cependant, à la fin du XVII[e] siècle les couvreurs de Péronne portaient de gueules à la bande d'or chargée d'une croisette d'azur (5).

Sur l'arc doubleau séparant cette travée de la suivante, on voyait, si l'on comprend bien les auteurs qui en ont parlé :

(1) Voy. J. DOURNEL, *Les maieurs de Péronne*, p. 60.

(2) D'après la notice manuscrite de E. Quentin, il était accompagné d'un enfant.

(3) Éphém. Turquet. — DUSEVEL, *Le département de la Somme*, p. 14. — DANICOURT, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*, p. 5. — GOSSELIN (qui fait toutefois une petite réserve), *Hist. du chapit..... de Saint-Fursy*, p. 298. — G. Vallois n'en parle pas.

(4) G. VALLOIS, *Peronne*, p. 221.

(5) BOREL D'HAUTERIVE. *Armorial*, p. 222.

1° Un écu chargé et entouré d'attributs de pèlerinage, tels que bourdons, gourdes, coquilles, etc. Suivant l'abbé Turquet, cela aurait été « l'écusson du seigneur de Courcellette dont les titres de noblesse constataient la parenté avec le glorieux saint Roch (1); la famille de Courcelette a fourni de ses membres dans le clergé et la magistrature de la ville » (2). L'abbé Gosselin, et avec plus de raison, n'y a vu que les attributs de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, à qui l'autel placé au fond de ce collatéral aurait été primitivement dédié avant de l'être à la Vierge (3).

2° Un écu à trois besants ou tourteaux 2 et 1, dans lequel on a généralement reconnu les armes de la famille d'Amerval, qui possédait de nombreuses seigneuries dans la région, et notamment le fameux château d'Happlincourt, tout proche de Péronne, et qui portait d'argent à trois tourteaux de gueules (4). Dans tous les cas, il est bien difficile de savoir à quel membre de cette famille elles auraient pu se rapporter. On ne peut guère admettre dans tous les cas, comme la plupart des auteurs le prétendent, qu'il s'agisse de Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt-Fosse, époux de Gabrielle d'Estrées. Il aurait été bien jeune au moment où se construisait cette partie de l'église, si tant est qu'il ait été de ce monde. Mais G. Vallois (5) fut le seul à s'apercevoir que les besants ou tourteaux étaient chargés chacun d'un objet que, de loin, il avait pris pour une arbalète. Cet écusson a été retrouvé presque intact, et, vus de près, les objets en question ne ressemblent guère à des arbalètes. Les arbalètes figurées sur d'autres clefs de voûtes sont dessinées de toute autre façon. On dirait plutôt des espèces de boucles





3° Un écu retrouvé à peu près intact, écartelé aux 1 et 4 à une croix ancrée chargée d'une coquille en cœur; aux 2 et 3, fretté. Les auteurs Péronnais ont vu généralement, et probablement avec raison, dans le fretté les armes des d'Humières (6), mais n'ayant pas aperçu de loin et dans la pénombre de la voûte la coquille dont la croix ancrée est chargée, ils avaient cru reconnaître dans celle-ci le blason de la famille de Gourlay, qui portait d'argent à la croix ancrée de sable, et avaient cherché vainement une alliance entre les d'Humières et les de Gourlay (7).

Nef latérale nord. — 4ᵉ travée : Sainte Barbe auprès d'une tour et tenant d'une main une palme et de l'autre un livre fermé, avec un canon à ses pieds et, à côté un petit écu de France couronné. Nous en donnons un dessin d'après les Duthoit. Elle a été retrouvée, quoique assez mutilée. Elle figurait sans doute ici comme patronne de la compagnie des Canonniers.

(1) L'abbé Turquet a dû prendre ce détail dans le ms. Huet d'Hébécourt. Voy. J. Dournel, *Les mayeurs de Péronne*, p. 79.

(2) La famille Choquel de Courcelette habitait en effet Péronne au xviiᵉ siècle. Louis Choquel était homme d'armes de François Iᵉʳ en 1520: son fils Wallerand fut maieur de Péronne en 1558 et mourut en charge (J. Dournel, *Les mayeurs de Péronne*, p. 79). Mais cette famille portait d'azur à un arbre arraché d'or, chargé d'un monde d'azur cintré et croisé d'or. L'écu dont il est question ne peut donc lui convenir.

(3) *Hist du chapit..... de Saint-Fursy*, t. I, p. 299.

(4) La Gorgue Rosny, *Recherches généalogiques*, t. I, p. 29. — Borel d'Hauterive, *Armorial*, p. 24.

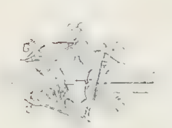
(5) *Peronne*, etc., p. 119.

(6) Voy. ci-dessus.

(7) Voy. notamment G. Vallois, *Péronne*, etc., p. 119.

5° travée : Une arbalète couronnée entre deux flèches, habilement arrangées dans une rosace flamboyante, et dont nous reproduisons un dessin de Duthoit.

A la pointe de l'arc doubleau séparant cette travée de la dernière, suivant un dessin de Duthoit reproduit ici, était un écu à l'italienne, à une croix en relief, de section triangulaire, entouré également de deux arbalètes et de deux flèches. Des flèches étaient au surplus sculptées le long des nervures de cette travée. Cette même croix se retrouve sur l'écu sur lequel s'appuie le saint Georges commandé à Donatello par la corporation des armuriers, à Or San Michele de Florence. Est-ce un simple hasard ?



6° travée : Un écu chargé d'un chapeau de pèlerin. Les nervures de la chapelle étaient en outre parsemées d'attributs de pèlerinages, ce qui confirmerait l'opinion de l'abbé Gosselin (1). On a retrouvé dans les décombres des claveaux sur lesquels sont sculptés des coquilles et des bourdons de pèlerins.

Goze (2) mentionne encore dans les voûtes de l'église, sans en indiquer l'emplacement exact, un chiffre marchand, et Danicourt (3) à divers endroits qu'il ne spécifie pas non plus, des couronnes; on en a retrouvé un certain nombre.

On voit encore parmi les décombres d'autres clefs et d'autres sujets sculptés intéressants dont les auteurs n'ont pas parlé : un écu à un lion; un écu à l'italienne assez compliqué et fruste : parti, à dextre écartelé, aux 1 et 4 à 3 chevrons (4), aux 2 et 3, à deux bandes losangées; à senestre, fruste, où l'on distingue à peine un chef écartelé; un troisième écu de France à trois fleurs de lys, entouré du collier de Saint-Michel, un écu de France à trois fleurs de lys, brisé d'un lambel, un sujet à deux personnages, homme et femme, vêtus à l'antique et s'embrassant (très mutilé); plus des coquilles, et un grand nombre de clefs sculptées d'ornements, pendantes ou non, etc.

Nous avons vu que seule la chapelle dite du Sacré-Cœur (C) avait conservé sa voûte. Ses nervures retombent sur des culs-de-lampe sculptés à feuillages, aux quatre angles de la chapelle. De ses treize clefs sculptées, seule celle du centre porte un écusson, assez compliqué et couvert de couleurs sombres qui empêchent de bien le distinguer d'en bas, même avec le secours d'une lorgnette.

De l'autre chapelle du côté nord (Saint-Fursy, chapelle D), il ne subsiste que le mur oriental, mais il conserve encore intacts les deux culs-de-lampe sculptés qui supportaient la voûte de la chapelle de ce côté. Ils sont formés chacun d'un groupe de petits personnages délicieusement sculptés d'un style qui rappelle celui des stalles de la cathédrale d'Amiens. Ils n'en font que regretter plus amèrement la perte des deux autres :

1° Une femme nue entre deux bourreaux dont l'un coiffé d'un chapeau à larges bords, à la façon des lansquenets allemands, lui arrache son voile, et l'autre tient un nerf de bœuf pour la frapper.

2° La même femme nue, sur la tête et le dos de laquelle un ange jette un manteau; un homme barbu, richement vêtu s'approche d'elle, la prenant par la main; derrière lui se tient un autre personnage armé d'un bâton.

On y reconnait aisément ce trait bien connu de la légende de sainte Barbe ainsi rapporté par la Légende dorée : « Alors le président plein de fureur la fit

(1) Voy. ci-dessus, 5° travée du collatéral sud.
(2) *Loc. cit*
(3) *Loc. cit.*
(4) La famille de Rely portait d'or à trois chevrons d'azur.

déshabiller et déchirer sans pitié ses chairs avec des nerfs de bœufs, jusqu'à répandre son sang sur toutes les parties de son corps..... Voyant qu'elle résistait à tous les tourments, il la fit parcourir nue tout le pays en la faisant frapper, mais, sur la prière de la sainte, un ange descendit du ciel qui la couvrit d'une robe blanche ».

Le mur de façade occidental est encore debout, mais horriblement mutilé. Il est assez richement orné, mais sans grande harmonie. La sculpture ornementale y est fort belle, sans avoir cependant la délicatesse ni la virtuosité que les tailleurs de pierres picards de cette époque ont atteintes dans certains monuments tels que le grand portail de Saint-Germain d'Amiens, la façade occidentale de Saint-Riquier, la chapelle du Saint-Esprit à Rue, Saint-Vulfran d'Abbeville. Elle n'en est peut-être que plus monumentale.

Le tout repose sur un haut soubassement en grès à double talus. La division intérieure des trois nefs est accusée par quatre contreforts peu saillants ornés de pinacles et de tabernacles. Comme les deux nefs latérales sont de largeurs inégales, il en résulte quelque chose de boîteux. Mais là n'est pourtant pas le grand défaut de cette façade. Il réside surtout dans ce fait que chacune de ses trois parties verticales est traitée comme si elle était isolée, sans cohésion avec les autres, et sans que les lignes principales se suivent de l'une à l'autre. Les larmiers marquant l'étagement de chacune d'elles ne sont pas à la même hauteur.

En 1866, les tabernacles qui ornent les deux contreforts intermédiaires à droite et à gauche de la porte centrale ont été remplis aux frais du gouvernement par deux grandes statues de saint Pierre et de saint Paul, exécutées par les frères Duthoit. Le saint Pierre a la tête enlevée; le saint Paul est à peu près intact.

Le cintre de la porte centrale est surmontée d'une accolade garnie de lourds crochets; il est accompagné de deux pinacles encadrant une arcature flamboyante aveugle, sur laquelle l'accolade vient se détacher. Il comprend quatre ressauts principaux creusés en forme de gorges profondes séparées par de minces moulures. Le cintre du second est orné d'une suite de redents redentés retombant sur deux tabernacles sculptés; à chacun des claveaux du quatrième est sculptée une large feuille profondément découpée à la manière des feuilles de chardon, formant une sorte de guirlande qui garnit tout le cintre. Un trumeau surmonté d'un haut tabernacle au dais richement sculpté partage la porte en deux baies en anse de panier, surmontées chacune d'une accolade garnie de crochets. Le tout se détache sur un tympan ajouré dans le goût flamboyant. Une lithographie de Louis Duthoit dans les *Voyages pittoresques et romantiques* du baron Taylor (1), montre qu'en 1840 le tympan était plein et que les trois tabernacles étaient encore à cette époque garnis de statues (2). Celles-ci paraissaient sans doute en mauvais état, ce dont le dessin ne permet pas de se rendre compte, non plus de ce qu'elles représentaient, et elles durent disparaître lors de la restauration de l'église en 1848. Les tabernacles restèrent vides jusque vers 1900, qu'ils furent remplis de nouveau par des statues en pierre. Celle du trumeau due au ciseau de M. Albert Roze, directeur de l'École régionale des Beaux-Arts d'Amiens, représentait l'archange saint Michel; elle a malheureusement été assez fortement mutilée par le bombardement; sa tête, notamment a été enlevée; les deux autres, saint Fursy et saint Jean-Baptiste, ont été l'une décapitée et l'autre anéantie.

Cet ensemble se termine horizontalement par un larmier dominé par une rose, surmontée elle-même d'une accolade à crochets, dont le remplage flamboyant qui avait

(1) Picardie, t. II.

(2) Il en était de même de celui qui se trouve au contrefort séparant la nef centrale de celle du sud.

disparu (1), a été refait lors de la restauration de 1848. Au-dessus s'élevait un pignon assez simple percé d'un oculus flamboyant assez bizarrement encadré dans des ornements en placage de même style.

La porte latérale sud a aussi son cintre surmonté d'une accolade à crochets et accompagné de deux pinacles. Le second des quatre ressauts est sculpté d'une guirlande de chêne au naturel, le long d'une suite de redents redentés; le quatrième d'une petite dentelle de pierre au dessin flamboyant. Une statue en pierre de la Vierge remplissait depuis quelques années la petite niche qui se détache au milieu de l'espèce de guillochis flamboyant dont est orné le tympan, et qui paraît assez moderne.

Celle du collatéral nord, beaucoup plus petite, moins ébrasée et simplement moulurée, est également terminée par une accolade à crochets. Le cul-de-lampe garnissant son tympan avait été naguère occupé par une statue de saint Joseph.

Les deux portes latérales avaient conservé leurs anciens vantaux garnis de couvre-joints sculptés, terminés chacun par une statuette (2). Ceux de la porte sud ont survécu au dernier bombardement et ont été mis de côté.

Au-dessus de chacune des deux portes latérales s'ouvre une grande fenêtre au remplage flamboyant, et, à la base du grand comble, chacun des collatéraux se termine carrément à droite et à gauche du pignon central avec une balustrade flamboyante comme couronnement.

Les faces latérales et orientale, qui sont d'une très grande simplicité, reproduisent l'ordonnance intérieure. Les travées sont séparées les unes des autres par des contreforts à plusieurs ressauts. Chose rare à l'époque du gothique flamboyant, les trois dernières travées vers l'est, y compris les deux chapelles en saillie, sont couronnées par une corniche largement profilée d'une plate-bande, d'un tore et d'un congé, soutenue par des modillons en forme de doucine. Les trois nefs y étaient chacune couverte par une toiture distincte dans le sens longitudinal, et terminée vers l'est par un pignon de maçonnerie percé d'une étroite fenêtre rectangulaire couronnée par une accolade sculptée.

Aux trois premières travées vers l'ouest, au contraire, la corniche n'est formée — comme d'ailleurs à la façade occidentale — que d'un larmier au profil bien flamboyant, sans modillons, et la grande nef était seule couverte par une toiture longitudinale; suivant une disposition souvent adoptée pour les églises à trois nefs d'égales hauteurs, et particulièrement affectionnée en Picardie (3), chacune des travées des nefs latérales possédait une couverture particulière transversale, se greffant sur la toiture centrale et s'arrêtant vers l'extérieur sur un pignon de pierre percé d'une étroite fenêtre rectangulaire couronnée par une accolade sculptée semblable à celles qui garnissent les pignons orientaux. Chacune des deux chapelles en saillie avait également sa toiture séparée transversale partant de celle du collatéral correspondant et garnie de semblable fenêtre.

Extérieurement, l'archivolte de la fenêtre méridionale de la chapelle C est ornée de crochets sculptés, et le mur oriental de la même chapelle est occupé par une fausse fenêtre ornée de même. Les autres fenêtres de l'église sont dénuées de crochets.

(1) La lithographie du baron Taylor, montre cette rose remplie par un massif de maçonnerie percé de deux petites fenêtres rectangulaires.

(2) V. la vue de la façade occidentale, de face.

(3) Beaucoup d'églises picardes non voûtées en pierres sont également couvertes de la sorte. — Au XVe siècle on avait garni les bas-côtés et les chapelles de la nef de la cathédrale d'Amiens, de semblables pignons qui furent supprimés au XIXe.

Le clocher carré, très élancé et très élégant, bien que dépourvu de flèche, s'élevait tout d'une venue à une hauteur de 37 m. 65 (44 m. 92 avec la croix) (1). Ses six étages inférieurs, cachés d'ailleurs par les maisons, étaient absolument nus, séparés seulement par des larmiers. Seul, l'étage supérieur, le septième, celui des cloches, portait une riche décoration. Sur chaque face s'ouvrait une grande et haute baie à remplage flamboyant, surmontée d'une accolade et flanquée de deux pinacles. Au-dessous de l'appui de la fenêtre, une sorte d'ornement flamboyant formant comme un cul-de-lampe, était sculpté sur le mur, motif peu commun. La partie supérieure se terminait carrément par une terrasse entourée d'une balustrade flamboyante. Les angles de la tour étaient garnis de contreforts posés d'équerre. A l'angle nord-ouest un escalier à vis renfermé dans une tourelle circulaire garnie à tous ses étages de petits contreforts en forme de pinacles, et terminée en poivrière, ajoutait une note pittoresque au couronnement de la tour. Suivant l'abbé Turquet (2), on voyait sur cette tour, entre autres sculptures, « l'écusson de François Ier, avec la salamandre ».



Sur la grande arcade longitudinale nord de la quatrième travée de la nef, on lisait le millésime 1509 gravé en grands chiffres arabes d'une hauteur de plus de 20 centimètres. Trois des quatre claveaux sur lesquels elle s'étendait ont été retrouvés dans les décombres (3). Au-dessous de l'1 est gravée une sorte de grafitte en beaucoup plus petits caractères, d'apparence gothique, et qui est assez difficile à comprendre (4). Nous avons cependant constaté dans la voûte, non seulement la salamandre de François Ier, mais même les armes d'Éléonore d'Espagne qui ne fut fiancée à ce prince qu'en 1526 et ne l'épousa qu'en 1530, et celles de Jean II d'Humières qui ne fut gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye que depuis 1519. Les deux choses sont assez facilement conciliables parceque, malgré son apparente unité, l'église ne fut certainement pas élevée d'un seul jet. Les trois premières travées vers l'ouest n'ont pas été construites en même temps que les trois autres. Nous avons remarqué qu'elles n'étaient pas couvertes de la même façon et que leurs corniches étaient différentes. Or les armes de François Ier, d'Eléonore et de Jean d'Humières se trouvaient précisément aux trois travées occidentales de la nef. On peut donc en induire que les trois travées orientales auraient été construites les premières et terminées en 1509, et que les trois autres ne l'auraient été, ou du moins terminées, que bien après, soit au plus tôt en 1526 ou même plus sûrement en 1530. Les deux chapelles en hors œuvre ont été ajoutées certainement après coup à la partie terminée en 1509. On voit encore dans le mur oriental de la chapelle Saint-Fursy (D), resté debout, la trace d'une partie de l'ancien contrefort qui n'a pas été liée à la nouvelle construction (5).

(1) Notice ms. de E. Quentin.

(2) Ephémérides, année 1515.

(3) Il en manque un entre le 5 et le 0.

(4) On pourrait y voir au premier abord 1609, mais il n'est guère possible que le second caractère soit un 6, et puis il y a à la fin un petit *o* supérieur sous lequel est un point, marquant ainsi une abréviation.

(5) Il n'en est pas ainsi à la chapelle du Sacré-Cœur (C), où comme nous l'avons vu, le mur oriental est occupé extérieurement par une fausse fenêtre. Il faut en induire que le contrefort ou bien n'existait pas, ou bien fut démoli entièrement lors de la construction de la chapelle.

Mais elles sont antérieures aux trois travées occidentales, car bien que légèrement plus basses que les murs latéraux de l'église, elles sont couronnées de la même corniche à modillons que les travées les plus anciennes. D'ailleurs une longue inscription placée dans la chapelle du Sacré-Cœur (chapelle C) (1) nous apprend que cette chapelle a été élevée des libéralités de Jehan Lévesque, bourgeois de Péronne, décédé le 7 août 1522, mais qu'elle ne fut payée qu'après sa mort par ses enfants; sa construction doit donc être placée bien peu de temps avant cette date, c'est-à-dire aux environs de 1520.

Il faut conclure de ce qui précède que, lors de la consécration de l'église en 1525, les trois travées orientales étaient seules terminées, soit que les trois autres soient restées complètement à faire, soit que, élevées jusqu'à une certaine hauteur, elles aient été couvertes par une toiture provisoire, ce qui se faisait souvent (2).

Nous avons vu qu'une clef de l'arc doubleau entre la cinquième et la sixième travée de la grande nef vers l'est, c'est-à-dire dans la partie de l'église qui aurait été terminée en 1509, portait les armes du Dauphin (à trois dauphins). Louis XII eut d'Anne de Bretagne deux fils morts au berceau, nés l'un en janvier 1503, l'autre, en janvier 1512 (3). C'est évidemment pendant la courte existence du premier qu'aurait été construite cette partie de la voûte, qui devait être tout à fait la plus ancienne puisque, comme nous l'avons vu, l'église fut commencée par l'est. Il s'ensuit donc que ces trois travées auraient élevées exactement de 1503 à 1509. Quant aux dauphins qui se trouvaient à la clef centrale de la deuxième travée du bas-côté sud, et à celle de l'arc doubleau suivant, c'est-à-dire dans la partie de l'église construite ou du moins terminée sous François Ier, ils se rapportaient évidemment à François, fils aîné de François Ier mort en 1536. Enfin l'écu à trois fleurs de lys brisé d'un lambel, retrouvé dans les décombres de la voûte, est vraisemblablement celui d'Henri, second fils de François Ier (le futur Henri II), né en 1522, et qui, avant la mort du dauphin François, son frère aîné, portait le titre de duc d'Orléans.

Le clocher doit n'avoir été élevé qu'un peu plus tard. La fameuse bannière du siège de Péronne conservée à la mairie de cette ville, qui n'était plus celle qui avait été faite pour la première procession commémorative en 1537, mais une copie exécutée en broderie en 1703 par Léon Lecointe, brodeur à Péronne (4) — elle a été enlevée par les Allemands en 1917 — représentait la ville de Péronne en vue cavalière, avec ses principaux monuments, sinon dans l'exactitude rigoureuse de leurs détails, du moins d'une façon très reconnaissable, si tant est que Lecointe ait fidèlement reproduit l'ancienne. L'église Saint-Jean y est représentée avec quatre travées seulement. C'est peut-être un nombre quelconque, mais, comme Danicourt l'avait déjà remarqué, son bel et haut clocher n'y figure pas : on n'aperçoit qu'une petite flèche émergeant de derrière la toiture, sans doute le petit campanile qui existait encore en 1870 au-dessus de la travée formant la chapelle A du plan. Si

(1) Voy. ci-dessous.

(2) Certaines églises dont une partie restée inachevée et couverte par une toiture provisoire, n'ont jamais été terminées et sont parvenues jusqu'à nous dans cet état, par exemple Saint-Urbain de Troyes. — Des pièces courbes à l'ancienne charpente brûlée en 1870 avaient fait supposer à Goze que l'église avait été primitivement couverte par une voûte en bois comme beaucoup d'églises de Picardie. Cela ne paraît guère admissible, car l'église a bien été construite du premier coup pour recevoir des voûtes. Voy. Bibl. d'Am., ms. 823 (Goze, t. VIII), et *Revue de l'Art Chrétien*, t. X, p. 136.

(3) La Borderie et Pocquet, *Histoire de Bretagne*, t. IV, p. 605.

(4) L'ancienne, peinte sur toile était très détériorée par le temps et presque effacée. — E. Quentin, *Notice historique sur la bannière du Siège de Péronne*, Péronne 1863, in-8°. — Il y a un dessin de cette vue, par Duthoit, dans Dusevel, *Notice sur la bannière de Peronne*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. I.

ce clocher avait existé en 1536, l'artiste qui a peint la bannière n'aurait pas manqué de le représenter et le brodeur de 1703, de le reproduire. Il n'aurait donc été élevé que postérieurement à cette date (1).

ACCESSOIRES.

Vitraux. — Avant le siège de 1870, l'église possédait encore deux de ses anciennes verrières du XVI[e] siècle. Dans la première moitié du XIX[e], elles étaient, l'une des deux surtout, en assez mauvais état et à peine compréhensibles, et les auteurs des *Voyages pittoresques* du baron Taylor (2), peu versés en iconographie, pouvaient seulement s'exprimer ainsi à leur sujet : « On y voit quelques vitres peintes couvertes de poussière, à travers lesquelles on peut à peine distinguer quelques traits de l'histoire de David ». En réalité, elles représentaient l'une l'Arbre de Jessé, et l'autre l'histoire bien connue de la Nativité de Marie, d'après les Evangiles apocryphes (3). Lors des grands travaux de l'église en 1848, elles furent restaurées et changées de place. La première alla remplir la fenêtre latérale de la chapelle de la Vierge (A), et la seconde, la fenêtre occupant le pan coupé au fond du collatéral nord (4).

L'abbé Turquet en a laissé des descriptions assez insuffisantes, mais dont nous devons nous contenter. La première avait beaucoup souffert et avait demandé de grandes réparations qui coûtèrent 566 francs. « Cet arbre de Jessé est admirable de dessin et de coloris (5). On y voit Jessé (6) étendu de tout son long et paraissant enseveli dans un profond sommeil. De son cœur part une tige dont se détachent autant de branches qu'il y a de générations jusqu'à la naissance de Marie (7). Chaque roi de Juda a son emblême particulier, et à son diadême paraît une perle que le soleil rend brillante » (8). A quoi nous pouvons ajouter d'après Danicourt que « le nom de chacun d'eux en beaux caractères gothiques se lisait sur une banderolle qui environnait leur buste » (9), et d'après Dusevel, qu'on y voyait au bas un écu d'azur au lion d'or (10).

L'autre était encore en plus mauvais état, et le prix de sa restauration monta à 1100 francs. « Cette verrière représente l'histoire de sainte Anne et de saint Joachim, parents de la Sainte-Vierge ..... Le premier panneau présente les saints époux portant chacun un agneau et allant au temple. Le second, le grand prêtre refusant l'offrande de sainte Anne parce qu'elle n'était pas mère, ce qui était un opprobre en Israël. Le troisième, saint Joachim reportant les agneaux au gardien de ses troupeaux (11),

(1) « Diverses traces de modifications ..... dans la maçonnerie de la chapelle voisine dite de Saint-Fursy » paraissaient à Danicourt corroborer cette opinion. *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*, p. 4.

(2) *Voyages pittoresques dans l'ancienne France, Picardie*, t. II.

(3) *Evangile de la nativite de sainte Marie*, *Histoire de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur.*

(4) Ce déplacement ne se fit pas sans protestation de la part d'Hyacinthe Dusevel, inspecteur des monuments historiques. Il exigea que la réparation se fît sans sortir de l'église. H. DUSEVEL, *le Département de la Somme*, p. 17.

(5) « Merveille de coloris ». DANICOURT, *Notice sur l'église Saint-Jean-Baptiste de Péronne*, p. 7.

(6) « De grandeur naturelle ». DANICOURT, *Loc. cit.*

(7) C'est évidemment de la part de l'abbé Turquet une manière de parler.

(8) Ephém. Turquet, année 1850.

(9) DANICOURT, *Loc. cit.*

(10) « Cette admirable vitre passe à tort pour avoir été donnée ... . par un duc de Bourgogne, à cause de l'écusson d'azur au lion d'or que l'on voit en bas. Ces armes ne sont pas celles de cette illustre maison ..... Nous pensons plutôt, comme les hommes éclairés qui ont visité l'église de Péronne, que ce ..... vitrail fut offert ..... par un ancien maieur de la ville ». DUSEVEL, *Le département de la Somme*, p. 15. Nous avons également vu sur une des clefs de voûte un écu à un lion. — Dusevel aurait pu ajouter que, quand l'église fut construite il y avait longtemps qu'il n'y avait plus de ducs de Bourgogne. — Je ne sais où J. DOURNEL (*Les Mayeurs de Péronne*, p. 62) a trouvé que ces deux verrières avaient été données par Philippe Morel (V. ci-dessus, p. 43) et son fils Fursy.

(11) Ou plutôt Joachim ayant quitté sa femme et retiré au milieu des bergers.

et en même temps le Seigneur (1) lui apparaissant pour lui annoncer que bientôt il sera père. Le quatrième, Joachim annonçant à sainte Anne la bonne nouvelle (2). Le cinquième, la naissance de Marie. Le sixième, la présentation de Marie au Temple. L'ogive offre la vue du Temple; Marie s'occupe à des travaux d'aiguille » (3). Avant la restauration de cette verrière, Dusevel y avait vu : « quelques sujets tirés de l'histoire du Nouveau Testament et de la vie des saints, tels que l'Annonciation, la Visitation, sainte Catherine, sainte Barbe, etc. Les fonds se composent de gracieux paysages, de fragments d'architecture d'un style élégant et pur, qui rappelle les plus beaux temps de la peinture sur verre » (4).

Ces deux verrières figurèrent à l'Exposition universelle de 1867, à Paris (5).

A un autre endroit, l'abbé Turquet, à propos de la cérémonie de l'election et de l'installation des maieur et échevins, parle d'un vitrail placé « à la fenêtre de la 3e travée, ... représentant le maieur et les échevins en costume de cérémonie », ajoutant qu'une verrière semblable décorait l'église Saint-Quentin-Capelle. Mais il ne laisse pas entendre clairement si ce vitrail existait encore de son temps. Peut-être en avait-il seulement vu la mention dans les anciens mémoires manuscrits sur Péronne.

Lors des travaux de 1848, les fenêtres derrière le maître-autel et l'autel de la Vierge ayant été débouchées, furent garnies de vitraux modernes représentant le premier, saint Jean-Baptiste prêchant et la fille d'Hérodiade recevant sur un plat la tête du Précurseur, avec, dans le remplage, l'apothéose du saint dans le Ciel; le second, l'Annonciation, saint Joseph et sainte Anne (6).

Par la suite les autres fenêtres de l'église reçurent aussi successivement des vitres peintes (7). Toutes, anciennes et modernes, furent détruites lors du bombardement de 1870, puis d'autres vinrent reprendre leur place.

Décoration du chœur. — Le chœur occupait les deux dernières travées de la nef centrale vers l'est. La première formait le chœur proprement dit, et la seconde le sanctuaire. Le tout avait reçu dans le courant des XVIIe et XVIIIe siècle une riche décoration.

Le 26 mai 1625 (8) on commença à élever une somptueuse clôture entre les deux premiers piliers du chœur vers la nef. La première pierre en aurait été posée par « le Montdidérien Jean Gonnet, lieutenant criminel à Péronne » (9).

« Cette fermeture était en marbre, à colonnes soutenant une corniche, sur laquelle se trouvait une croix, et, de chaque côté, une statue (10). De loin, cette fermeture avait l'air d'un jubé, alors fort usité, mais elle avait pour inconvénient,

(1) Ou plutôt un ange

(2) Rencontre d'Anne et de Joachim à la Porte dorée?

(3) Ephém. Turquet, *Loc. cit.*

(4) DUSEVEL, *Le département de la Somme*, p. 16.

(5) CARABY, *Histoire du bombardement de Péronne*, p. 117.

(6) Ephém. Turquet, annee 1847.

(7) On peut citer le vitrail de la chapelle Saint-Fursy représentant divers épisodes de la vie du saint, offert en 1857 et exécuté par Bazin, peintre-verrier au Ménil-Saint-Firmin, sur les dessins de Ledoux, architecte à Paris, d'après une ancienne gravure sur cuivre datée de 1683 et conservée aux archives de l'église. Ephém. Turquet, année 1868.

(8) E. DE SACHY, *Essais*, p. 285, d'après les manuscrits de Louis Quentin.

(9) COET, *Ephem. de l'arrondissement de Péronne*, p. 93.

(10) Vraisemblablement la Vierge et saint Jean, suivant l'antique coutume de nos églises, et souvenir de la *poutre de gloire*, qui a été si malencontreusement abandonnée dans ces derniers temps. Dans les riches basiliques préromanes, au lieu d'une simple poutre tendue à travers la nef, c'était une architrave portée par des colonnes et décorée de marbres et de métaux précieux, mais ces colonnes très espacées n'empêchaient pas la vue de l'autel et du sanctuaire. Les grandes églises du moyen âge au contraire, en lui donnant plus de richesse et en la transformant en jubé, en firent une clôture à peu près opaque, d'où il était impossible de voir les cérémonies; c'est ce qui, à partir du XVIIIe siècle, en causa la ruine. Les églises rurales conservèrent longtemps la simple poutre surmontée d'un calvaire, et on en voit encore des restes dans quelques rares églises de Picardie.

étant un peu massive, d'obstruer la vue et de dérober la perspective du chœur et du maître-autel. Du reste, les marbres étaient riches et annonçaient l'aisance de la fabrique » (1).

Aux deux bouts de la clôture, contre les piliers, s'élevaient deux autels dédiés l'un à saint Roch et l'autre à l'Annonciation (2), et qui avaient été consacrés en 1525, en même temps que l'église (3).

Quelques années après la construction de la clôture, Jean Dournel, maieur, et Antoine Vaillant, élu, posèrent, le 5 juin 1630, la première pierre du maître-autel adossé au mur oriental du sanctuaire devant la fenêtre, qui fut bouchée.

Dans le courant de l'année 1773 la fabrique fit subir à cette décoration de profondes modifications, dont le détail était inscrit dans le premier registre de la paroisse qui fut détruit en 1870, mais qui nous a été transmis par l'abbé Turquet (4). Celui-ci, malheureusement, au lieu de le transcrire in extenso, l'a interprété d'une façon qui n'est pas toujours très claire (5).

On commença par démolir la clôture de 1625 qui obstruait l'entrée du chœur et empêchait de voir les cérémonies, et par la remplacer par une grille qui fut donnée par le sieur Huet d'Hébécourt, lieutenant criminel au bailliage de Péronne (6) qui semble avoir été le principal instigateur de toutes ces transformations. Les colonnes, qui avaient près de deux pieds d'épaisseur, furent retaillées en minces colonnettes, et avec elles et les autres marbres, on arrangea des deux côtés du retable du maître-autel, contre le mur oriental et dans la dernière grande arcade à droite et à gauche, une sorte de chancel auquel le retable de l'autel fut relié par deux grandes consoles renversées en forme de volutes; les piliers du sanctuaire furent également revêtus de marbres.

Les deux autels de Saint-Roch et de l'Annonciation, *alias* des Trépassés, disparurent également et furent remplacés par d'autres placés, non comme les anciens face à la nef, mais de côté, se regardant l'un l'autre. Ces deux autels étaient « en bois sculpté, avec des pieds en console ». Sur les frises de chacun d'eux, le conseil de fabrique avait permis de mettre « à gauche l'écusson de M. Larcher, et à droite celui de M. Huet, pour les remercier des soins qu'ils ont donnés à cette restauration » (7).

Le sanctuaire fut surhaussé de deux marches, et l'autel qui, primitivement s'élevait sur cinq marches, n'en eut plus que trois. Le coffre de l'autel, qui, vraisemblablement, suivant ce qui se faisait encore au commencement du XVIIe siècle, ne devait être qu'un massif de maçonnerie que l'on recouvrait par des parements mobiles d'étoffe ou d'autre matière, fut refait tout en marbre, surmonté d'un gradin de même et d'un tabernacle en bois « qu'on couvrit d'ornements d'argent massif partie en vermeil, partie en blanc; de chaque côté de ce tabernacle, il y avait une niche reposant sur le gradin et contenant un saint d'argent. Au-dessus du tabernacle,

(1) Ephém. Turquet, année 1630.

(2) Au XVIIIe siècle, cet autel était connu sous le nom d'autel des *Trépassés*. Ephém. Turquet, année 1774.

(3) Voy. ci-dessus, p. 27.

(4) Ephém., année 1773.

(5) Ce travail ne se fit pas sans rencontrer de résistance. Il avait déjà été projeté dès 1760, « mais des protestations s'élevèrent basées sur les ressources insuffisantes de la fabrique, qui avait à faire, disait-on, des dépenses beaucoup plus urgentes que celle de remplacer par une grille « une colonnade très précieuse qui valoit bien 12 000 l. ». Une décision de justice fit surseoir à ce travail. Quelque temps après, à la suite d'une action intentée par plusieurs habitants, un jugement du bailliage décida qu'une assemblée des curé et marguilliers de Saint-Jean aurait lieu incessamment pour délibérer sur les réparations à faire aux piliers, murailles, voûtes, clocher, ornements, etc., et pour examiner l'état des comptes, deniers et épargnes de ladite église, sans qu'il puisse être pris de décision définitive jusqu'à ce que par justice en ait été ordonné (14 janvier 1760) ». Notice manuscrite d'E. Quentin.

(6) E. de Sachy, *Essais*, p. 285, d'après les mss. de Louis Quentin.

(7) On ne sait ce que sont devenus ces autels, qui n'existaient déjà plus au XIXe siècle.

et entre les grandes colonnes du retable, on mit un tableau représentant la mort de saint Jean-Baptiste, lequel, quoique de main de maître, avait été relégué dans un coin de l'église ».

Au-dessus du retable, sur l'emplacement de la fenêtre bouchée, fut appliquée une grande gloire représentant un Jéhovah environné de nuages et de têtes d'anges.

Dans la travée de chœur, les stalles, qui étaient incomplètes et de différentes dimensions, furent refaites à neuf : deux rangées de cinq stalles de chaque côté, avec deux stalles maîtresses appuyées aux piliers, l'une pour le curé de la paroisse, l'autre, pour le célébrant ou semainier. Ce mobilier fut complété par un banc de chantres, deux canapés en bois sculpté et doré garnjs de velours rouge pour les officiants, deux crédences aussi en bois sculpté et doré, couvertes de tablettes de marbre, et enfin par un lutrin de cinq pieds et demi de haut, orné de bas-reliefs représentant des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste, et surmonté d'un globe portant un aigle aux ailes étendues.

Toute cette nouvelle décoration fut inaugurée le dimanche 21 décembre 1773, fête de saint Thomas, patron de Thomas Morlière, alors curé de la paroisse.

Ces travaux amenèrent la disparition d'un monument assez curieux, sur lequel l'abbé Turquet s'exprime en ces termes, d'après des documents que nous n'avons plus :

« La confrérie du Saint-Sacrement remonte à une très haute antiquité. Un obituaire, qui se trouvait encore dans la sacristie de Saint-Jean en 1770, et composé en 1536, portait les honoraires pour tout ce qui concernait cette confrérie, même pour l'organiste, à l'occasion des jeudis, surtout des premiers jeudis du mois ... Ce n'est donc point trop dire que c'est immédiatement après la construction de la nouvelle église que la confrérie du Saint-Sacrement a fait élever à ses frais au côté de l'Evangile une pyramide ou tourelle en bois de style gothique magnifiquement sculptée et dentelée, dont la hauteur, malgré sa prodigieuse légèreté, atteignait jusqu'à la voûte de l'église. On avait pratiqué dans cette pyramide un escalier en escargot qui conduisait à son sommet surmonté d'un tabernacle, le seul qu'il y eût alors dans l'église (1) ».

Il s'agit donc d'un de ces tabernacles monumentaux, d'une hauteur prodigieuse (2) généralement adossés à un pilier ou à la muraille, assez fréquents en Allemagne, et dont il existe quelques beaux spécimens en Belgique (3), mais à peu près inconnus en France (4), où, comme on le sait, la coutume la plus habituelle était de conserver la réserve eucharistique dans une colombe suspendue à une crosse au-dessus du maître-autel.

En 1725, ce tabernacle était considéré comme une assez grande rareté pour avoir attiré l'attention de dom Montfaucon qui en demanda un dessin à dom Léonard Le Texier, religieux du Mont-Saint-Quentin. C'est ce que nous apprenons par une lettre de celui-ci à son illustre confrère, lui envoyant le dessin demandé, exécuté, dit-il, fidèlement « par un sculpteur fort cher et qui m'a fait longtemps attendre », mais qui n'est malheureusement pas resté joint à la lettre (5).

(1) Ephém. Turquet, année 1522.

(2) Par une sorte de raffinement, le fameux tabernacle de Saint-Laurent de Nuremberg, a son pinacle terminal recourbé par en haut comme pour montrer que la voûte n'a pas permis de le faire monter davantage.

(3) Notamment le célèbre tabernacle de l'église de Léau.

(4) Je ne parle pas de ces tabernacles pratiqués dans le mur avec une ouverture en *oculus* sur l'extérieur, qui furent en usage dans le diocèse de Toul dans les derniers siecles du moyen âge et dont maintes églises lorraines conservent encore de curieux spécimens. Mais la Lorraine forme une région un peu à part.

(5) 17 septembre 1725. Lettre de dom Léonard Le Texier à dom Montfaucon. Bibl. Nat., ms. Picardie, n° 171, fol. 117.

Sa destruction qui fut, comme le préambule des travaux dont nous venons de parler, fut décidée par délibération du conseil de fabrique du 20 décembre 1772. « Ce travail portait son cachet de vétusté, et, en vénération aux yeux des uns, il n'était qu'un hors d'œuvre pour la grande majorité. On le démolit donc, et, pour couper court à toute opposition, on le fit dans l'espace de vingt-quatre heures » (1).

La décoration du chœur, telle qu'elle avait été modifiée en 1773, avait passablement souffert depuis la Révolution, et, en 1854, le curé Turquet entreprit de la faire



PÉRONNE
Eglise St Jean _ Grille du chœur

restaurer (2). Les parties en pierre noire furent rehaussées par des filets d'or; le gradin de l'autel, qui, au sentiment de l'abbé Turquet, était « trop élevé et trop étroit » fut remplacé par un autre; le tabernacle de bois « énorme et informe », fit place à un tabernacle de marbre destiné à servir de base à un crucifix. Un peu plus tard, les barreaux de bois qui fermaient le chœur au-dessus des stalles, du côté des collatéraux, furent remplacés par des grilles en fer forgé rappelant le dessin de la grille de clôture en avant du chœur (1852) (3).

En 1853 le centre du retable fut occupé par un tableau sur toile représentant le Baptême du Christ, exécuté par le peintre Henri Michel, de Péronne, qui était alors à Rome, et à qui il fut payé 800 francs, et, l'année suivante, l'abbé Turquet plaça quatre grands reliquaires dans les entrecolonnements du chancel, et, sur l'entablement de celui-ci, des châsses, contenant les uns et les autres les nombreuses reliques que possédait l'église.

C'est dans cet état que se trouvait la décoration du chœur au moment de la guerre de 1914, et telle que nous allons la décrire. Il va sans dire qu'elle a été en grande partie détruite avec l'église elle-même en 1916-1918.

(1) Ephém. Turquet, année 1773, d'après les registres de la fabrique.
(2) *Ibid.*, année 1854.
(3) *Ibid.*, année 1852.

La grille de 1773, qui s'étendait non seulement au chœur, mais aussi aux deux chapelles latérales, sur toute la largeur de l'église, était une œuvre de serrurerie de toute beauté et d'un dessin très original. Sa plus grande partie fut ensevelie sous les décombres de la voûte et du clocher.

Toute la décoration du sanctuaire était en pierre noire de Belgique, en marbre de Rance et en marbre gris, avec les parties sculptées en pierre calcaire blanche.

Adossé au mur du fond, le retable monumental de l'autel de 1630 se compose d'un ordre corinthien à quatre colonnes, dont les fûts sont en marbre de Rance, avec les chapiteaux en pierre (1). Sur le piédestal de chaque colonne est sculpté un petit personnage en bas-relief : Melchisedech, Aaron en costume de grand prêtre, David avec sa harpe, Moïse (2). Entre ces piédestals, il y a encore des bas-reliefs représentant d'un côté saint Jean prêchant dans le désert, de l'autre le baptême du Christ (3). Le tableau central d'Henri Michel, représentant le baptême du Christ, n'était pas sans valeur. Il a été enlevé par les Allemands. A droite et à gauche, chacun des entrecolonnements est occupé par une niche, dans laquelle s'élève une grande statue en pierre, debout : saint Pierre tenant les clefs, et saint Paul appuyé sur une épée (4). Sous saint Pierre, on lit ces mots : DEO SVBLIMI. Sous saint Paul : SVBLIMIA COVENIVT AMPHIL. (5). La frise est couverte de sculptures ornementales en pierre blanche, avec têtes de chérubins au droit des colonnes; au milieu, on lit ces mots sur marbre noir : PAVETE AD | SANCTVARIVM | MEVM. LEVIT. 26.

Sur l'entablement, au milieu d'un fronton rompu, orné de têtes de chérubins et sur les rampants duquel sont assises deux statues, à droite la Foi, tenant une croix et un calice (6), à gauche l'Espérance, appuyée sur une ancre (7), se dresse une grande statue de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse (8). Le Précurseur montre d'une main l'Agneau qui est à ses pieds et tient de l'autre une croix avec une banderole portant ces mots : ECCE AGNVS DEI. Il est placé dans une niche accompagnée de deux colonnes et surmontée d'un fronton orné d'un pélican, symbole de la Charité, formant avec la Foi et l'Espérance dont nous avons parlé, l'ensemble des trois vertus théologales. Tout en haut se jouent deux petits anges nus ou « *putti* », soutenant une croix (9).

L'autel plaqué devant ce retable avec lequel il s'harmonise assez mal, tant par le style que par la matière, ne date, comme nous l'avons vu, que de 1773. C'est un autel fait comme les autels à la romaine, en marbre rouge et en marbre blanc, de style Louis XV (10). Quant au gradin et au tabernacle de marbre de très mauvais style, dont l'abbé Turquet l'avait fait surmonter en 1854, leur effet était encore plus fâcheux (11).

Le reste de la décoration en marbre du sanctuaire est à peu près complètement anéanti, et on en a retrouvé des débris dans les décombres. Cette décoration se composait d'une suite de petites arcades portées par de minces colonnettes d'ordre

(1) Toute la partie supérieure du côté de l'Evangile a été enlevée; le reste est plus ou moins mutilé.

(2) En allant de la gauche à la droite du spectateur. — Ces figurines existent encore, mais avec la tête brisée et d'autres mutilations.

(3) Ils n'ont pas trop souffert

(4) Ces deux statues sont à peu près intactes.

(5) Amphilochius.

(6) Mutilée.

(7) Fut entièrement détruite en 1918. Etait encore intacte en 1917.

(8) Sa tête a été brisée.

(9) Les anges sont mutilés. La croix a disparu.

(10) Il est conservé à peu près intact.

(11) Ils ont disparu. — L'abbé Turquet avait fait avancer l'autel pour qu'on puisse passer par derrière, mais il devait ainsi passablement encombrer le sanctuaire déjà assez petit, et il fut par la suite réappliqué contre le retable.

dorique, avec, de distance en distance, des niches encadrées par des colonnes d'un plus fort diamètre. Ces niches renfermaient les statues des quatre évangélistes (1) et les deux plus voisines de l'autel, celles de deux saintes martyres. Dans le soubassement des niches occupées par les évangélistes, des dalles en pierre noire gravée représentaient les quatre grands docteurs de l'église latine : saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire et, au lieu de saint Ambroise, l'abbé Turquet dit saint Léon. Au-dessus de chacune de ces niches étaient des écussons, pour lesquels nous ne pouvons, étant donné leur destruction, que reproduire telle quelle et sous toutes réserves la description qu'en a faite l'abbé Turquet (2). « Du côté de l'Evangile, les armoiries de Péronne, les trois fleurs de lis et le P couronné, et l'écusson écartelé de Potier de Blerancourt, douzième gouverneur de Péronne de 1616 à 1636 (3). Sur cet écusson aux quatre quartiers sont représentés deux amphystères d'or sur deux quartiers; ce sont les armes de Baillet, seigneur de Tresme près Pornuse, lequel a cédé sa terre à Potier; deux autres quartiers renferment des aiglons d'azur divisés par une croix de gueules, et dans l'une des divisions se trouve une étoile d'azur qui est répétée dans le canton du bas. Ce sont les armoiries de la maison de Montmorency, à laquelle Potier appartenait sans doute par alliance. Le centre représente un écu d'azur à la bordure engrelée de gueules. La famille Potier, de Paris, a donné des conseillers au Parlement, trois présidents à mortier, deux évêques comtes de Beauvais, un secrétaire d'Etat, un chevalier des ordres du Roi, deux maréchaux des camps et armées du Roi, dont l'un mourut avec le brevet de maréchal de France. — Du côté de l'Epître, on voit à la première niche les armes de France telles qu'elles se trouvaient sur les louis de 24 l. (4). A la deuxième niche, au-dessus, les armes de François Ier et d'Eléonore d'Aragon son épouse » (5). Au-dessus des niches abritant les deux saintes martyres étaient des trophées d'attributs religieux : (croix, vases sacrés, etc.). Le tout était couronné par un entablement sur lequel l'abbé Turquet avait, comme nous l'avons vu, fait placer des châsses de style néo-gothique. Les deux grandes volutes par lesquelles on avait, en 1773, raccordé cette décoration avec le retable de l'autel, étaient d'un effet assez disgracieux et détruisaient les proportions de ce retable.

Les stalles en chêne sculpté qui garnissaient le chœur depuis 1773 ont également péri. On n'en a retrouvé que quelques débris.

Chapelle de la Vierge (A). — Il vient d'être question de la confrérie du Saint-Sacrement. Une autre confrérie s'établit au XVIIe siècle, qui ne tarda pas à éclipser la première.

C'est à cette confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel qu'est dû le monumental autel de la Vierge qui s'élève à côté du maître-autel, au fond du collatéral sud. Il paraît qu'antérieurement la chapelle occupant l'extrémité orientale de ce collatéral était dédiée à saint Jacques ainsi que les attributs sculptés à sa voûte (6) sembleraient d'ailleurs l'indiquer (7). Elle aurait été tout d'abord la chapelle de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, qui existait à Péronne comme jadis dans

(1) Les statues des quatre évangélistes avaient disparu depuis longtemps, et l'abbé Turquet avait mis à leur place les reliquaires dont nous avons parlé. Voy. ci-dessus, p. 55.

(2) Ephém., année 1773.

(3) Bernard Potier, seigneur de Blerancourt, marquis d'Annebaut.

(4) La pierre a été retrouvée dans les décombres.

(5) L'abbé Turquet a-t-il bien vu?

(6) Voy. ci-dessus, p. 45.

(7) GOSSELIN, *Histoire du chapitre de Saint-Fursy*, p. 298. — Cependant, comme nous le verrons, E. Quentin attribue le vocable de Saint-Jacques à la chapelle C.

la plupart des villes, association qui fut pour un temps fort prospère et qui, à la procession du siège, marchait la première « en portant le suaire du glorieux saint Fursy » (1). En 1583, Jean Bauduin, avocat, dont nous verrons plus loin le tombeau, fonda la fête de la Translation de saint Jacques avec *De Profundis* le lendemain, au 30 décembre (2).

Il faut croire qu'au XVIIe siècle cette confrérie était bien tombée, pour que la nouvelle confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel ait pu prendre sa place ou du moins s'emparer de la chapelle Saint-Jacques sans provoquer de protestations. Elle fut fondée en 1632 par Nicaise Cornet, curé de Saint-Jean-Baptiste (3). Un grand nombre de paroissiens s'y firent inscrire. La première solennité en fut célébrée le jour de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel (16 juillet) 1632. Il fut décidé en outre qu'un service moins solennel serait célébré le deuxième dimanche de chaque mois (4). En 1659, Claude de Romécourt étant curé (5), la confrérie fit élever l'autel actuel à ses frais, avec l'aide des paroissiens. C'est ce qui résulte d'une inscription gravée sur une plaque (6) de pierre noire de Tournai placée contre la muraille à main droite de l'autel, et ainsi conçue :



PERONNE
Église. — Détail de l'autel de la Vierge

ANNO SALVTIS 1632, CONFRATERNITAS | CARMELITANA INSTITVTA EST IN HAC ÆCCLESIA || M. N. CORNET PASTORIS ET PAROCHIANORVM | PIETATE QVORVM ET CONFRATRVM ÆCCLESIÆ QVI | SVMPTIBVS HOC ALTARE M. C. DE ROMECAM || PASTORIS ET ÆDITI MORVM CURA ÆDIFICATVM | EST AD MAIOREM DEI ET SANCT^{MÆ} VIRGINIS | ET MATRIS EIVS MARIÆ GLORIAM ET | HONOREM ANNO PACIS 1659

L'autel qui, dès le XVIIe siècle, « avait souffert beaucoup par suite d'une application fréquente d'échelles pour aller mettre à la Sainte-Vierge (qui surmonte son retable) des *ex-voto*, au point que toutes les encoignures des corniches étaient endommagées et les figures même dégradées », avait été réparé une première fois en 1774 (7). Il le fut de nouveau en 1869, par Bouchez, marbrier à Arras, qui le compléta par un tabernacle en marbre blanc et fit encore quelques autres travaux dans le dallage de la chapelle (8). Adossé au mur oriental du collatéral sud, il est encore plus maltraité que le maître-autel. Son retable en marbre et en pierre, comme le maître-autel, avait pour sujet central un tableau renouvelé au commencement du XIXe siècle, attribué à Alexandre-Evariste Fragonard, et représentant l'Assomption. Il fut enlevé par les Allemands en 1916-1917. Ce tableau était accompagné d'un ordre corinthien formé

(1) VALLOIS, *Péronne*, p. 119, d'après Dehaussy de Robécourt.
(2) Son épitaphe. Voy. ci-dessous.
(3) De 1612 à 1636.
(4) Ephém. Turquet, année 1632.
(5) De 1654 à 1682.
(6) Hauteur, 0^m50 ; largeur, 0^m25.
(7) Ephém. Turquet, année 1774.
(8) *Ibid.*, année 1869.

de deux colonnes, de deux pilastres, et, vers les côtés extérieurs, de deux cariatides (1), et surmonté de deux petits anges nus (2) tenant un écusson ovale, dans lequel on avait placé en 1869 le chiffre de la Sainte-Vierge (3).

Le couronnement est formé d'une statue de la Vierge debout, l'Enfant-Jésus sur son bras, et tenant un scapulaire, dans une niche richement décorée, à droite et à gauche de laquelle étaient deux autres statues, l'une du bienheureux Simon Stoch, en costume de carme, agenouillé et étendant les mains pour recevoir le scapulaire des mains de la Vierge, l'autre, un personnage debout, en habit religieux, tenant un livre et un objet que l'abbé Turquet appelle un caducée, mais qu'il n'avait pu identifier, supposant le personnage être un saint Dominique. De tout ce couronnement, il ne subsiste que la Vierge, décapitée et ébréchée.



PÉRONNE
Église — Detail de l'autel de la Vierge

L'autel lui-même, qui est aussi en marbres de diverses couleurs, n'est pas non plus contemporain du retable. Il semble même encore plus récent que le maître-autel, et pourrait bien ne dater que du XIXe siècle, bien qu'aucun document ne nous renseigne sur sa construction. Le tombeau de l'autel a été conservé presque en entier; le gradin et le tabernacle ont disparu.

Sur le tabernacle on avait mis un beau Christ en ivoire du XVIIe siècle, que les Allemands ont enlevé.

La statuaire du maître-autel ainsi que celle de l'autel de la Vierge, dont on ignore les auteurs, ne manquait pas de mérite, malgré une certaine lourdeur qui était un défaut du temps.

En 1907, alors que les fortifications de Péronne venaient d'être déclassées, et qu'on prévoyait la destruction de la porte de Bretagne, projet que l'on parvint heureusement à faire abandonner, on avait rapporté dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Jean, une statue de la Vierge en pierre conservée sous cette porte et que les Péronnais vénéraient sous le nom de Notre-Dame de Bretagne. Elle provenait de l'église de ce nom. On n'en a pas trouvé trace dans les décombres de l'église.

Chapelle Saint-Joseph (B). — Ce n'est qu'en 1864 que cette chapelle a été mise sous ce vocable lors de la création par l'abbé Turquet d'une confrérie en l'honneur de saint Joseph.

Quel était son vocable primitif? Les chapelles de notre église paraissent avoir souvent changé de vocable, et il est très difficile de s'y retrouver. Le projet d'agrandissement de l'église en 1846 par Caraby (4) l'appelle chapelle de la Croix Mais l'abbé Turquet, se basant sur la représentation de sainte Barbe à la clef de la 4e travée du collatéral nord et d'arbalètes sur celles de la travée suivante, en avait conclu que cette chapelle devait être celle de sainte Barbe, patronne de la compagnie

(1) Les têtes, les bras et une partie des jambes sont brisés.
(2) Un des deux manque; l'autre a un bras cassé.
(3) Ephém. Turquet, année 1869. — Ce chiffre n'existe plus.
(4) Voy. ci-dessus, p. 33.

des Arbalétriers et probablement aussi de celles des Canonniers-Arquebusiers, et des Archers, qui formaient les trois compagnies privilégiées de la ville. Quand les Arbalétriers avaient quelque cérémonie extraordinaire, ils assistaient à la messe à Saint-Jean (1).

Il y avait bien en effet une chapelle Sainte-Barbe, à laquelle Fursy Fournier, procureur à Péronne, donna en 1533 six journaux de terre à Belloy-en-Santerre (2), et aussi une confrérie de Sainte-Barbe, en faveur de laquelle Pierre Millet, marchand, et Barbe, sa femme, firent, en 1543, plusieurs fondations (3). Mais nous avons vu que les culs-de-lampe de la chapelle actuelle de Saint-Fursy (D) représentaient des scènes de la vie sainte Barbe. Il y a donc bien plutôt lieu de supposer que c'est bien cette dernière qui en portait primitivement le vocable, d'autant que la même sainte figurait encore à une clef de voûte du collatéral sud. Les clefs de voûtes du collatéral nord marquaient plutôt simplement que les susdites travées avaient été construites aux frais des compagnies privilégiées. Il faut remarquer au surplus qu'ici l'image de sainte Barbe était précisément à la hauteur de la chapelle D. Et encore nous verrons qu'au XVIII[e] siècle cette chapelle paraît avoir eu une autre appellation.

Suivant E. Quentin (4), la chapelle qui nous occupe aurait eu successivement pour vocables Saint-Claude, Saint-Nicolas, la Croix.

L'autel en marbre de cette chapelle était primitivement accolé au mur oriental du collatéral nord, qui, nous nous en souvenons, a une obliquité très prononcée. Lors des travaux d'embellissements exécutés dans l'église en 1773 et années suivantes, il fut remis de face, et, « pour qu'il fût moins nu, on profita des marbres qui restaient du grand chœur pour lui faire un retable dont la base supportait deux belles colonnes sur lesquelles reposait une riche corniche à frise. Une grande croix était plantée au-dessus de la corniche, au milieu des statues de saint Michel et de saint Thomas. Un tableau représentant l'apparition de Jésus à la Magdeleine tenait le milieu des colonnes, et, de chaque côté, les statues de saint Nicolas et de saint Jacques » (5). Lors de l'affectation de la chapelle à Saint-Joseph en 1864, l'autel avait été augmenté et embelli par Bouchez, marbrier à Arras. Il subsiste encore, quoique assez gravement mutilé.

Chapelles du Sacré-Cœur et de Saint-Fursy (C et D). — Les deux chapelles en hors d'œuvre C et D, ont eu également leurs autels renouvelés lors des travaux qui furent faits à l'église en 1773 et années suivantes. Elles étaient alors connues sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours et de Saint-Nicolas, sans qu'on sache laquelle des deux portait l'un ou l'autre titre.

Ces autels, en bois peint en marbre et sans grand intérêt, étaient primitivement adossés au mur oriental de chacune des chapelles, c'est-à-dire orientés suivant la tradition liturgique. Mais il paraît que cela « présentait un effet disgracieux, et le prêtre qui disait la messe s'y trouvait gêné », et, en 1858, on les reporta sous la fenêtre de chacune des chapelles, face à la nef. Ils offrirent alors, au sentiment de l'abbé Turquet « un coup d'œil bien plus agréable » (6). C'était évidemment beaucoup plus important que le symbolisme liturgique. Mais laissons parler l'abbé Turquet : « Comme les niches destinées à recevoir les statues étaient trop peu élevées, on

(1) Éphém. Turquet, année 1539. — Sur ces compagnies, voy. E. DE SACHY, *Essais*, p. 266 ; — J. DOURNEL, *Hist. de Peronne*, p. 437.
(2) Éphém. Turquet, année 1533.
(3) *Op. cit.*, année 1543.
(4) Notice manuscrite sur Peronne.
(5) Éphém. Turquet, année 1774
(6) *Ibid.*, année 1858.

profita de la circonstance pour leur donner plus de hauteur. En effet, la statue de saint Fursy, proportionnée à la niche, était informe sous tous les rapports, mais grâce à un artiste distingué (1), on la scia dans la partie inférieure, on y rapporta un morceau de bois qu'on mit en harmonie avec le reste, et la statue occupa dignement sa nouvelle place. Il en fut de même pour l'autre chapelle (2) » Ce n'était pas plus difficile que cela !

Chapelle C, *dite du Sacré-Cœur*. — Au commencement du XIXe siècle, cette chapelle qui, nous nous en souvenons, avait été élevée aux frais de Jean Lévêque, mort en 1522, était connue sous le nom de Sainte-Anne, patronne des marchands de la ville (3). Antérieurement, elle aurait porté successivement les noms de Saint-Louis, de Saint-Jacques, du Mont Carmel, du Christ (4). En 1862, à la demande de plusieurs personnes de la ville, anciennes élèves des dames du Sacré-Cœur, elle fut changée de vocable et placée sous celui du Sacré-Cœur de Jésus.

Pour accommoder la chapelle à sa nouvelle destination, l'autel fut surmonté d'une statue du Sacré-Cœur exécutée par les frères Duthoit et dorée par Pipaut, peintre à Amiens (5).

Le dallage de la chapelle fut refait en 1869 (6),

Lors de la grande restauration de l'église commencée en 1848, et de l'enlèvement du badigeon, les indications de Madame Alexandre Dehaussy, qui en avait trouvé mention dans ses papiers de famille (7), firent découvrir contre le mur occidental de cette chapelle une grande peinture murale (8) encore bien conservée dans son ensemble. Le débadigeonnage commencé sans soin avant que l'attention n'ait été attirée sur l'existence de cette peinture, l'avait toutefois quelque peu endommagée. On confia la réparation au peintre Jules Dufour, de Péronne (9).

Peu après cette découverte, Charles Gomard fit l'acquisition d'une gravure publiée à Rome en 1603 et représentant le même sujet que celui qui occupe le centre de notre peinture, mais dans un style assez différent Il la publia avec un court texte dans les *Études Saint-Quentinoises* (10), puis dans le *Magasin Pittoresque* de 1863, et enfin dans le *Bulletin monumental* (11), mais de façon à laisser croire qu'elle était la reproduction même de la peinture de l'église de Péronne, dont pourtant elle diffère, comme nous le verrons, sur bien des points de détail. Après avoir passé à l'église de Péronne, dans la sacristie de laquelle elle était conservée, cette gravure disparut lors du siège de 1870.

Mais revenons à notre peinture (12) qui a eu l'heureuse chance d'échapper à

(1) Le poète-sculpteur Hector Crinon, de Vraignes-en-Vermandois.

(2) Éphém. Turquet, *loc. cit.* — La statue de l'autre chapelle était sans doute alors une sainte Anne, qui, en 1862, fut remplacée par une statue du Sacré-Cœur.

(3) Dabot, *Registres, lettres et notes d'une famille Peronnaise*, p. 25. — Projet d'agrandissement de l'église en 1846, aux Archives des Monuments historiques.

(4) E. Quentin, Notice manuscrite sur Péronne. — Mais pour les vocables de Saint-Jacques et du Mont Carmel, n'y a-t-il pas confusion avec la chapelle A ?

(5) Éphém. Turquet, année 1862. — L'autel subsiste encore à peu près en entier avec son retable, mais la statue a disparu.

(6) *Op. cit.*, année 1869.

(7) Renseignement donné par M. Jean Vallery-Radot, bibliothécaire au département des Estampes à la Bibliothèque Nationale, parent de la famille Dehaussy.

(8) Hauteur 6 m., largeur 5 m.

(9) Éphém. Turquet, années 1848-59. — Danicourt, *Notice sur l'eglise Saint-Jean-Baptiste de Péronne*, p. 9.

(10) T. III, p. 273.

(11) T. XXXI, 1865, p. 775.

(12) Elle a été l'objet d'un assez long commentaire par l'abbé Gosselin, sous le titre de *Le Chrétien mourant, étude iconographique sur une peinture murale de l'eglise Saint-Jean de Péronne*, dans *le Dimanche*, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, t. XVII (1879, 2e sem.), pp. 372 et 432.

l'explosion de de l'église en 1916 et de se trouver dans la chapelle qui est la seule partie de l'église ayant conservé sa voûte. Sans être une œuvre de premier ordre, elle ne manque pas d'un certain mérite artistique. Elle présente assez d'affinité avec les tableaux du Puy d'Amiens de la même époque, tels que ceux de Louis de Villers par Mathieu Prieur (1600), de Jean de Sachy (1601) (1), de Jacques Destrées (1605) et autres. L'effigie du donateur est un bon portrait.

Au bas on lit cette inscription sur deux lignes :

EN HONNEVR DE DIEV ET DE LA DECORATION DE CESTE CHAPELLE NOBLE HOME Mr IEHAN ROVSSEL CONSEILLER DV ROY LIEVTENANT PARTICVLIER CIVIL ET CRIMINEL , AV GOVVERNEMENT ET PREVOSTE DE PERONNE ET DAM. IACQVELINNE AVBÉ SA FEMME ONT FAICT FAIRE CE TABLEAV LAN 1601 || (2).

RESTAVRE EN 1850 PAR D.

Une architecture dont le couronnement est en style gothique troubadour (3) divise le tout en trois parties en manière de triptyque. A droite et à gauche se voient le donateur Jean Roussel et la donatrice, Jacqueline Aubé (4), accompagnés d'une petite fille (5), agenouillés chacun devant un prie-Dieu couvert d'une housse à ses armes, et ayant au-dessus de lui une banderole portant une légende, et plus haut un ange prenant son vol.

Jean Roussel porte d'azur à trois roses d'argent 2 et 1, accompagnées d'un croissant de même en pointe, avec cette devise : SPERO DVM SPIRO. Sur la banderole qui l'accompagne est écrite l'invocation très répandue depuis la fin du moyen âge : O MATER DEI MEMENTO MEI. — L'écu de Jacqueline Aubé, en losange, porte de gueules à huit losanges d'argent posés en croix cantonnée de quatre étoiles de même (6), et, à côté, ces mots : ÆT. 38 AN MATR. Sur la banderole : INTERCEDE PRO DEVOTO FEMINEO SEXV, tirés de la jolie antienne bien connue : *Sancta Maria, succurre miseris.*

Le sujet principal est assez compliqué. Dans le bas, un moribond étendu sur son lit, entouré de divers personnages; au centre, la Vierge Marie debout, sans l'Enfant Jésus; à sa droite, un groupe d'anges agenouillés; à sa gauche, un groupe de saints également à genoux; enfin dans le haut, la Trinité : au milieu, Dieu le Père, sous l'aspect d'un vieillard drapé dans une chape; à sa droite, le Christ Sauveur, tenant sa croix et montrant ses plaies; à sa gauche, le Saint-Esprit en forme de colombe. Tous ces divers personnages sont réunis par des banderoles portant des inscriptions qui établissent une sorte de dialogue entre eux.

Sur la couverture du lit où le mourant est couché, on lit ces mots tirés du passage du livre de Job qui forme la 8e leçon des matines des Morts : VOVS MES AMIS AIEZ AV MOINS PITIE DE MOY (7). Sur le rebord du drap : BONES PENSEES (8). La tête du mourant est appuyée sur trois coussins superposés, portant chacun un de

(1) Tous deux au musée d'Amiens.

(2) Voy. quelques notes biographiques sur Jean Roussel † 1611 et Jacqueline Aubé † 1082, dans GOSSELIN, *Le Chretien mourant*, pp. 436 et 437.

(3) Le peu de recul n'a pas permis de le prendre dans notre photographie. — D'après l'abbé GOSSELIN (*op. cit.* p. 373), il y avait autrefois à la place de ce couronnement « un baldaquin à draperies pendantes ». Lorsqu'en effet on s'aperçut de la présence de cette peinture, toute sa partie supérieure avait déjà été enlevée par les débadigeonneurs.

(4) Sa tête fortement endommagée par les échafaudages nécessités par le débadigeonnage a été presque entièrement refaite. GOSSELIN, *op. cit.*, p. 372.

(5) Jean Roussel et Jacqueline Aubé n'auraient pas eu d'enfants; suivant Gosselin, la petite fille ici représentée serait leur nièce, filleule de Jacqueline, Catherine Roussel. GOSSELIN, *op. cit.*, p. 437.

(6) Les étoiles ne figurent pas dans d'Hozier. J. DOURNEL, *Hist. de Péronne*, p. 470.

(7) La gravure dont nous avons parlé et dont les inscriptions sont en latin, et non, comme ici, en français, porte : MISEREMINI MEI SALTEM VOS AMICI MEI. Job XIX, 21.

(8) Sur la gravure : BONÆ COGITATIONES.

ces mots : ESPERANCE; FOY; BONNES ŒVVRES (1). Sur les pieds du lit, à gauche : IVSTICE, PRVDENCE; à droite : FORCE, TEMPERANCE (2). Un prêtre en surplis et en étole asperge le mourant d'eau bénite, et deux religieux en robes blanches et chapes noires (des Dominicains ?), l'un tenant un livre ouvert, l'autre le cierge bénit, récitent des prières, tandis qu'un diable essaie de le jeter dans le désespoir en lui disant : TV AS PECHE NESPERE AVCVN PARDON (3). Trois autres diables dont deux sortent de dessous le lit sont mis en fuite par saint Michel (4) qui descend du ciel armé d'une épée et d'un bouclier. De la bouche du mourant, une banderole dirigée vers la Vierge porte ces mots : MARIE DELIVRE NOVS DE CES MALINS ESPRITS A LHEVRE DE LA MORT (5). Marie répond sur une autre banderole placée sous la première : RASSVRES TOI MŌ FILS NOSTRE PRIERE EST EXAVCEE (6). A la tête du lit, se tient un ange au-dessus duquel est écrit : L̄AGE GARDIEN (7). Au pied, saint Jean-Baptiste, patron du donateur et de la paroisse avec ces mots : LE S[T] PROTECTEVR (8), et une banderole dirigée vers le groupe de saints qui se trouve au-dessus de lui, sur laquelle on lit ces paroles tirées du répons *Subvenite* aux si consolantes paroles et à la mélodie si prenante, qui se chante aux enterrements à l'entrée du corps dans l'église : SECOVREZ LE SAINCTS DE DIEV (9). Sous le groupe d'anges à la droite de Marie, la continuation du même répons : ACCOVREZ ANGES DV SEIGNEVR (10). Au-dessus : PAR ELLE NOVS ALLONS A DIEV (11). Entre les anges et la Vierge : REINE DES ANGES AIDE A CETTE INFORTVNE (12). A la tête du groupe de saints, on voit saint Pierre tenant les clefs, et saint Paul, une épée; plusieurs autres saints tiennent des palmes. Entre eux et la Vierge, on lit : DONNE TA FAVEVR A CET AFFLIGE (13). Au-dessus d'eux : PAR ELLE DIEV VIENT A NOVS (14). Marie s'adressant à son Fils lui dit : MON FILS VOI LES MAMELLES QVI TONT ALLAITTE (15). Entre la Vierge et le Christ, deux autres banderoles portent, l'une : NE DETOVRNE PAS LA FACE DE TŌ CHRIST (16); l'autre : [QVIL] TE SOIT FAICT SELŌ TŌ VOVLOIR (17), réminiscence des paroles de Marie à l'ange lors de l'Annonciation (18). De la Vierge Marie au Saint-Esprit : CELVI QVE TV AIMES EST EN INFIRMITE (19); et l'Esprit-Saint répond : MŌ ESPOVSE TE SOIT FAICT SELON TON DESIR (20).

La gravure publiée par Ch. Gomard présente en outre avec notre peinture quelques variantes. Ainsi la Vierge est à genoux et non debout; elle est entourée d'une auréole et porte un nimbe où est écrit : PORTA CŒLI; des têtes de chérubins voltigent autour d'elle et aux pieds des trois personnes de la Trinité; le prêtre qui

(1) Sur la gravure : CHARITAS, SPES, FIDES, BONA OPERA.

(2) Sur la gravure : PRVDENTIA, FORTITVDO, TEMPERAZA *(sic)*. *Justitia* n'y est pas.

(3) Sur la gravure : PECCASTI NON SPERES VENIAM.

(4) Sur la gravure : S. MICHAEL. Le primitif patron de la bonne mort est saint Michel

(5) Sur la gravure : MARIA TV NOS AB HOSTE PROTEGE ET IN HORA MORTIS SVSCIPE, de la strophe « Maria mater gratiæ » dans l'hymne *Memento rerum conditor*, au petit office de la Sainte-Vierge : strophe que les Dominicains ajoutent à toutes les hymnes du même mètre aux fêtes de la Sainte-Vierge.

(6) Sur la gravure : CONFIDE FILI EXAVDITA EST ORATIO NOSTRA.

(7) Sur la gravure : CVSTOS.

(8) Sur la gravure : PROTECTOR.

(9) Sur la gravure : SVBVENITE SANCTI DEI.

(10) Sur la gravure : OCCVRRITE ANGELI DOMINI.

(11) Sur la gravure : PER HANC NOS AD DEVM.

(12) Sur la gravure : IVVA PVSILLANIMAM ANGELORVM REGINA. Il y a encore là une allusion à l'antienne *Sancta Maria* : « Juva pusillanimes ». Voy. ci-dessus.

(13) Ce texte ne figure pas dans la gravure.

(14) Sur la gravure : PER HANC DEVS AD NOS.

(15) Sur la gravure : FILI ASPICE VBERA QVE DE *(sic*, pour *te)* LACTAVERVNT. Cf. Luc. XI, 27.

(16) « Non avertas faciem Christi tui » ps. 131, v. 10. Sur la gravure, il y a : PATER RESPICE FACIEM CHRISTI TVI

(17) Sur la gravure : MATER MEA FIAT TIBI SICUT VIS

(18) « Fiat mihi secundum verbum tuum ». Luc. I, 38

(19) Sur la gravure : S. DEUS ECCE QVEM AMAS INFIRMATUR. Joan. XI, 3.

(20) Sur la gravure : SPONSA FIAT TIBI SICVT VIS.

asperge le mourant est en costume de religieux comme les deux autres et non un prêtre séculier en surplis; le saint protecteur est non plus saint Jean-Baptiste, mais saint Jacques le Majeur en costume de pèlerin. Les inscriptions, au lieu d'être en français sont en latin, et elles sont plus nombreuses et mieux arrangées. Ainsi sous le lit est écrit : CONFVNDANTVR QVI ME PERSEQVNTVR ET NON CONFVNDAR EGO (1). Au pied du lit : BONÆ LOCVTIONES. Sur le serre-tête du mourant : TIMOR DEI. De Dieu le Père à la Vierge : FILIA FIAT TIBI SICVT VIS. Du Fils au Père : PATER RESPICE VVLNERA MEA. De la bouche du Père : VENIT TEMPVS MISERENDI EIVS (2). En haut de la composition : AVXILIVM IN TRIBVLATIONE. Près de la figure de saint Michel : S. MICHAEL.

Bien que la gravure soit moins ancienne que la peinture, celle-ci n'est certainement pas un prototype et le sujet représenté ici fut certainement vulgarisé par la gravure avant 1600, mais il m'a été impossible d'en trouver des exemplaires antérieurs. Dans tous les cas, on ne peut s'empêcher d'y voir comme un dernier reflet de l'*Ars moriendi* de Gerson et surtout de l'ouvrage orné de gravures d'un auteur anonyme du XVᵉ siècle sous le même titre, qui eut tant de succès à cette époque dans toute la chrétienté, et dont l' « *Art de bien vivre et de bien mourir* » d'Antoine Vérard est la plus célèbre édition (3).

Mais ici, le personnage important est la Vierge; c'est elle qui obtient du moribond la grâce de bien mourir. On pourrait l'intituler : *La bonne mort obtenue par l'intercession de la Vierge Marie*. Cette particularité n'est pas pour contredire quelques autres qui semblent devoir en attribuer l'idée et la diffusion à l'ordre des Frères Prêcheurs, notamment la présence de religieux de cet ordre et le texte « Tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe » très affectionné, comme nous l'avons vu, des fils de saint Dominique.

On sait que les XVᵉ et XVIᵉ siècles furent hantés par la pensée de la mort. Ainsi les inventaires après décès des bourgeois d'Amiens de la fin du XVIᵉ siècle mentionnent assez souvent des tableaux y ayant trait, par exemple ceux fort fréquents « où est emprains *Memento mori* » (4); ou bien « l'histoire de la mort » (5); « l'image de la mort » (6); ailleurs, « ung mort » (7). Mieux encore, le tableau représentant « l'homme morant » trouvé le 14 juin 1580 après le décès d'Alix de Louvencourt, femme de Jehan Lepot l'aîné, bourgeois et marchand d'Amiens, dans la maison de la Rose devant le parvis de Notre-Dame, n'aurait-il pas une relation encore plus étroite avec notre peinture? Ajoutons qu'un « *Modus obiendy (sic)* » se trouvait dans la boutique de Firmin Waspasse, libraire, mort en novembre 1579 (8).

Chapelle D *dite de Saint-Fursy* (9). — Lorsque l'abbé Croizet reprit possession de l'église en l'an III, il plaça, nous nous en souvenons, les reliques de saint Fursy dans cette chapelle, qui en garda dès lors le vocable. Mais nous avons vu qu'elle avait dû avoir primitivement celui de sainte Barbe (10), bien qu'au XVIIIᵉ siècle, elle paraisse l'avoir déjà perdu.

(1) Jer. XVI, 18.

(2) L'abbé GOSSELIN (*Op. cit.*) dit avoir vu dans la peinture de Péronne, près de la figure de Dieu le Père, cette inscription : « Le temps de la miséricorde est venu ». Je ne l'ai plus retrouvée.

(3) V. E. MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. 413.

(4) Robert Danzel, 1570; Pierre Lestocquart, 1575; Simon de Rouveroy, 1579; Jehan Durant, 1582; Jehanne Cuve, veuve de Pierre Leroy, 1595.

(5) Noble homme Jehan de Rely, seigneur de Flamicourt, 1559

(6) Marguerite de Wallon, veuve de noble homme Claude d'Aynval, 1558.

(7) Jehanne Chanel, 1562.

(8) Arch. de la ville d'Amiens, FF 314, 319, 330, 300, 400, 402, 418, 506.

(9) Rappelons qu'il n'en subsiste plus que le mur oriental

(10) E. QUENTIN (Notice manuscrite sur Péronne) le lui donne en effet, ainsi que celui de Notre-Dame de Bon Secours.

En 1858, moyennant une généreuse offrande, on accompagna l'autel des statues de saint Foillain et de saint Ultain, frères de saint Fursy, exécutées par David van Kerkove « artiste distingué », dit l'abbé Turquet (1).

Chapelle E *dite des Fonts*. — Dans la petite chapelle occupant l'étage inférieur du clocher, il y avait au XVIII[e] siècle, un autel qu'on appelait des Trépassés, placé à droite en entrant, c'est-à-dire orienté. « Cet autel ne servait pas ou bien peu; on le démolit et on crut sa place propre à recevoir les fonts baptismaux, qui, jusque là se trouvaient sous l'orgue, où certainement ils manquaient de décence, d'autant plus qu'alors l'orgue était placé dans le second bas-côté. Ces fonts sont deux vases de marbre posés sur deux piédestaux de pierre, l'un servant de piscine, et l'autre de récipient pour l'eau bénite de Pâques et de la Pentecôte. Ces fonts sont placés de manière qu'on puisse y mettre une table pour le Jeudi-Saint. Le travail..... fut achevé à temps pour que, le 2 juillet 177 (?), on y baptisât le petit-fils de M. Huet d'Hébécourt, directeur des travaux faits à Saint-Jean » (2).

Avant 1871, on y voyait encore une Mise au tombeau qui avait aussi fait donner à la chapelle le nom de chapelle du Sépulcre, et ainsi décrite par l'abbé Turquet : « Joseph d'Arimathie et Nicodème tiennent les extrémités du linceul sur lequel repose le corps sacré; derrière sont les saintes femmes dans l'attitude de la tristesse la plus profonde; Marie se fait surtout remarquer; la très sainte Vierge a les mains jointes. Les statues paraissent de grandeur naturelle. Sur la face du monument est un écusson représentant les insignes de la passion » (3). Ce groupe ayant été fortement endommagé par le bombardement de 1870, on ne jugea pas à propos de le restaurer, et on le supprima purement et simplement.

Inutile de dire que cette chapelle disparut avec le clocher en décembre 1916.

Eustache de Sachy dit qu'il y avait à Saint-Jean-Baptiste une « très belle » chapelle dédiée à Saint-Nicolas (4). Ailleurs il parle de la « grande chapelle de Saint-Claude » (5). Les manuscrits Dehaussy de Robécourt mentionnaient également Robert Le Corroyer, écuyer, seigneur de Boulan et le Fescq, lieutenant général et prévôt de Péronne, mort le 6 mars 1613, et inhumé à Saint-Jean, chapelle Saint-Claude, avec Anne Dehaussy, sa veuve (6).

Il est bien difficile de savoir à quelles chapelles s'appliquaient ces vocables.

Chaire à prêcher. — Elle était adossée au troisième pilier isolé de la nef du côté de l'Evangile. Primitivement elle se trouvait de l'autre côté, suivant l'ancien usage français de placer la chaire du côté de l'Epître, mais en 1846, elle fut changée de place parceque les nombreux fidèles qui occupaient le large collatéral sud, se trouvaient, derrière elle, mal placés pour entendre. Au haut de son dossier, elle portait la date de 1616. Elle n'avait d'ancien que le dossier, la cuve, une partie de l'abat-voix et la rampe de l'escalier, mais ces parties toutes en chêne sculpté n'étaient pas sans valeur et sans intérêt, malgré le manque de finesse de ses sculptures. Sur les cinq panneaux de la cuve, des bas-reliefs représentaient l'histoire de saint Jean-Baptiste : Prédication de saint Jean au désert. — « *Ecce Agnus Dei* ». — Baptême de Jésus. — Décollation de saint Jean. — Hérodiade tenant d'une main une coupe, et de l'autre le chef de saint Jean posé sur un plat.

(1) Éphém. Turquet, année 1858.
(2) *Ibid.* année 1774.
(3) *Ibid.*, année 1515.
(4) Eust. DE SACHY, *Essais*, p. 52.
(5) *Op. cit.*, p. 270.
(6) VALLOIS, *Péronne*, p. 257, d'après Dehaussy de Robécourt.

Les quatre Evangélistes avec leurs animaux symboliques étaient sculptés sur les panneaux du dossier.

La frise de l'abat-voix était ornée de têtes de chérubins, et le dessous, d'une colombe figurant le Saint-Esprit, au milieu de riches ornements. La rampe était également chargée de sculptures ornementales entremêlées de têtes de chérubins et de figures d'aigles (1).



PÉRONNE
Église. Chaire

Une lithographie des *Voyages pittoresques* du baron Taylor (2) représentant l'intérieur de l'église, montre sommairement la chaire à son ancienne place et dans son ancien état, sans cul-de-lampe et avec son couronnement primitif.

En 1856, elle fut restaurée sur les plans de M. Janson, architecte à Paris, par Hector Crinon, sculpteur à Vraignes-en-Vermandois. On enleva toutes les épaisses couches de peinture superposées qui empâtaient les sculptures et les rendaient méconnaissables ; on établit un cul-de-lampe qui manquait, l'abat-voix fut complété et son ancien couronnement remplacé par un dôme surmonté d'une grande statue de Jésus enseignant. Les départs de l'escalier furent surmontés chacun d'un ange tenant un écusson, l'un aux armes de la ville, l'autre à un chef de saint Fursy (3).

On en a retrouvé des débris dans les décombres, et notamment la statue du Christ enseignant qui la surmontait, quoique endommagée.

Tableaux. — Indépendamment des deux tableaux qui formaient le fond du maître-autel et de l'autel de la Vierge, l'église Saint-Jean en possédait encore quelques autres qui n'étaient pas sans intérêt (4). Tous ont été enlevés par les Allemands en 1916-1917.

Deux notamment, placés dans la chapelle Saint-Fursy, devaient, si je me souviens bien, remonter au XVIe siècle ou au commencement du XVIIe. L'un représentait la translation des reliques de saint Fursy en présence de saint Louis, le 17 septembre 1256 (5); l'autre, l'inhumation du même saint. Tous deux provenaient de l'ancienne collégiale de Saint-Fursy. Il y avait encore une Descente de Croix et un tableau de la Compassion de la Sainte Vierge par Henri Michel (XIXe siècle) et quelques autres toiles de moindre valeur.

(1) Voy. Éphém. Turquet, année 1616.
(2) *Picardie*, t. II.
(3) Éphém. Turquet, année 1856.
(4) Au commencement du XIXe siècle, il y en avait beaucoup plus ; un certain nombre furent supprimés en 1847. — Éphém. Turquet, années 1848-1850.
(5) Voy. Dusevel, dans *la Picardie*, t. XV, p. 54. — Le duc de Luynes en a fait prendre une copie par Désiré Le Tellier, peintre à Amiens, vers 1869.

Épitaphes. — L'église a conservé à peu près intactes les quelques épitaphes qui s'y trouvaient encore avant sa destruction par les Allemands en 1916-1917.

La plus remarquable est celle de Jean Bauduin, avocat, élu de Péronne, mort en 1583. C'est un petit monument d'un style renaissance avancé et même un peu décadent, en pierre blanche sculptée, avec incrustations de marbre griotte, et encastré dans le mur septentrional de la cinquième travée vers l'est, sous la fenêtre (1).

L'inscription gravée en capitales romaines sur une plaque de marbre noir, est ainsi conçue :

EPITAPHIVM IOANIS BALDVINI I. C. ET || ADVOCATI PERONÆ REGIIQ ELECTI

DELICIAS IVRIS CONSVLTORVMQ PARENTEM
BALDVINVM STYGIIS SORS RELEGARAT AQVIS
BALDVINVS NOBIS ALIVS MODO RAPTVS AB ILLO
QVI FLOS ET LEGVM IVRIS ET VNVS ERAT
REGIVS ELECTVS DEFVNCTVS MVNERE TANTO
INTEGER ASTRÆ IVSTITIÆQ COMES
REGIS QVI FVERAT NVNC CLARI ELECT9 OLIMPI
INTER CŒLICOLAS PRÆMIA MAGNA REFERT

OBIIT DIE XX SEPTEMB ANNO DOMINI || 1583

HIC FESTVM TRANSLATIONIS | SANCTI IACOBI SINGVLIS ANNIS || III CALEND IANVARII DIE || VERO SEQVENTI PSALMVM || DE PROFVNDIS RELIGIOSE AD || SEPVLCHRVM RECITARI VOLVIT || VTQ HÆC TABVLA SIC ESSET || TV ITAQVE DEVM PRECARE || PRO ILLIVS ANIMA || REQVIESCAT IN PACE.



PÉRONNE
Église — Tombe de Jean Bauduin

La plaque est entourée d'un encadrement orné d'une suite de palmettes en refend, entre deux consoles en forme de volutes. Au-dessus est un fronton cintré renfermant un petit bas-relief en marbre blanc où le défunt, en robe, est représenté agenouillé devant un prie-Dieu, les mains jointes devant le Christ attaché à la croix plantée sur un monticule. Lors de l'explosion de l'église, des éclats ont endommagé ce bas-relief; le priant a la tête brisée, le Christ est mutilé. Le bas du cadre est supporté par deux consoles en volutes (2), entre lesquelles un cartouche renfermait un écu de marbre blanc ovale terminé en pointe par en bas, chargé d'un lion tenant un croissant et brisé d'un lambel. Cet écu a disparu et paraît avoir été enlevé.

Dans la chapelle du Sacré-Cœur (C), contre le mur oriental, une dalle en pierre blanche (3), gravée en caractères gothiques, porte cette inscription :

(1) Hauteur totale environ 1m50.
(2) Elles sont brisées.
(3) Hauteur, 0m60; largeur, 0m50

Cy deuant en cette chapelle gist le corps de tres honorable home ieha | leuesque laisne en so uiuat bourgeois de perone lequel a faict faire et edi | fier cette chappelle les deniers de la fascho dicelle apres so trespas payez par | ses enfas et heritiers en laquelle ledict leuesque a fonde une messe par chun iour de lan a perpetuite qui se doibt dire et chater et celebrer en icelle chapelle depuis le sainct || remy iusques a pasques a lheure de huict heures du matin et depuis le iour de pa sques iusques a semblable iour de sainct remy a lheure de sept heures auant q chater ladicte messe le pbre qui le chatera et celebrera sera tenu soner les deux petites | cloches et apres en soner lune trois ou quatre vollees et apres quil auera dict le cofiteor | se retournera de deuat lautel et fera la recommadation dudict fodateur et dira le psau | me de profudis et loraiso propice pour lame dicelui leuesque fodateur et damoiselle | ysabeau bricquet sa premiere feme gisant en cette dite esgle ses pares et amis trespassez. Pour parvenir a icelle fodation ledict feu leuesque a achete a ses despes une | maison hostellerie lieu et pourpris seant audit Perone de ung nomme ieha lefebure ou solloit pendre pour eseigne la grosse teste laquel il aueroit faict mettre ius et desmolir | et dicelle en a este prins huict piedz de large pour ralargir et ragradir la | rue deuat ceste dicte esglise sainct ieha et ladicte hostellerie. Et du surplus en a este faict aultres amasemes ou sont copris dix louages courertz d'ardoises ou prou | fit dicelle esgle. Et le tout aux despes dicelluy feu leuesque et si a ledict leuesque pour celebrer ladicte messe perpetuelle baille fourny et delibure a ladicte esgle chasuble aulbe amys chain liure a chanter et calice dargent. Et moiennat ce la saisine baillee au | prouffit de ladicte esgle lesdictz maisos et louages le cure marguiliers et paroissies || dicelle se sont tenus et obleigez de faire dire chater et celebrer ladicte messe perpetuelle || par chun iour ainsy et par la forme et maniere que dessus est dict aux despes de la dicte esglise. Et de furnir pain vin et chadeille de cire et aultres choses a ce requises et | necessaires. Et trespassa ledict leuesque laisne le VIIe iour daoust mil V^c et XXII. Et | ladicte ysabeau Bricquet au moys de feburier mil IIII^c et IIII^xx et dix sept. Pries || dieu pour leurs ames et de leurs amys trespassez.

A la 3e travée du collatéral sud, à droite d'une petite porte conduisant aux dépendances de l'église, contre le mur, une dalle de pierre (1) porte cette inscription en capitales romaines :

✠ MAITRE VINCENT MIGNON DOCTEVR DE SORBONNE | CVRE DE CETTE PAROISSE | PENDANT 36 ANS EST MORT | LE 3 DECEMBRE DE LAN 1717 | ET A ESTE INHVME DANS LE || CIMETIERE DE CETTE EGLISE PREZ LA GRANDE CROIX DE FER DV MILIEV | PRIEZ DIEV POUR LVY

A gauche de la même porte, sur une autre dalle de pierre (2), est gravée cette inscription de même :

✠ LE 6 IANVIER 1783 A ETE INHVME AVX PIEDS DE LA GRANDE CROIX || DE CE CIMETIERE Mr THOMAS | MORLIERE LICENTIE EN THEOLOGIE | CVRE DE CETTE PAROISSE PENDANT TRENTE ANS RECOMMANDABLE A LA POSTERITE | PAR SES VERTVS ECCLESIASTIQVES | SA CHARITE POVR LES PAVVRES || SON ZELE POVR LE SALVT DES | AMES LES DECORATIONS QVIL | FIT FAIRE EN CETTE EGLISE ET LA BIBLIOTHEQVE QVIL LAISSA A LA FABRIQVE POVR L'VSAGE DE SES SVCCESSEVRS | PRIEZ DIEV POVR LVI.

(1) Hauteur 1 m., largeur 0^m50.
(2) Hauteur 1 m., largeur 0^m50.

L'abbé Turquet signale également dans la chapelle du Sacré-Cœur l'inscription suivante que je n'ai pas retrouvée :

» Cy gist Antoine de l'Eaue, en son vivant seigneur de Miseri, ancien mayeur » de Péronne, qui a donné cette table d'autel et a fondé la somme de 40 écus de » rente en l'honneur de S[t] Fursy de Péronne, moyennant VIII[c] XXXIII escus pour » être par an distribués à ceux qui annoncent la parole de Dieu en cette église, » les advents et octave du Saint-Sacrement » (1).

Les épitaphiers de Picardie (2) mentionnent une inscription sur cuivre qui se trouvait au chœur de l'église, à main droite en entrant, et qui était ainsi conçue :

» Icy gist noble homme Foursy de Montejehan, en son vivant seigneur de » Montauban, Morlencourt, Villers le Verd et Ablincourt, qui trépassa le 21 mars » de l'an de grâce 1554 (3); et damoiselle Marie de Hauteville, sa femme, laquelle » trépassa le ..... Lesquels ont fondé en l'église de céans une messe des Cinq plaies » à diacre et soudiacre, et deux messes qui se chanteront chacun vendredy de » l'an, etc. ».

L'inscription était accompagnée de deux écussons, l'un à la croix chargée en cœur d'une coquille; l'autre, parti, au 1 à la croix chargés en cœur d'une coquille, au 2, au lion surmonté de deux fleurs de lys (4).

G. Vallois (5) avait en outre relevé dans les manuscrits Dehaussy de Robécourt la mention des personnages suivants inhumés dans l'église Saint-Jean :

Robert Le Corroyer, écuyer, seigneur de Borelan et le Fescq, lieutenant général et prévôt de Péronne, † 6 mars 1613; inhumé dans la chapelle Saint-Claude avec Anne Dehaussy, sa veuve.

François Vaillant, conseiller au bailliage † 14 novembre 1679, à 57 ans.

Jean de Frémicourt, conseiller au bailliage, ancien maieur, † 10 avril 1704.

Claude Vaillant, seigneur d'Hervilly et de Bussy, président lieutenant général † 19 mai 1708; inhumé dans la chapelle de la Vierge.

Jean-Louis Fonchet, procureur du Roi au bailliage, † 14 juillet 1725.

Claude-Marie-Louis Vaillant, seigneur de Bussy, président lieutenant général, † 24 juin 1726; inhumé dans la chapelle de la Vierge.

Louis-Dominique Allart, conseiller au bailliage, † 13 novembre 1747.

Philippe Hutellier, lieutenant criminel au bailliage, † 23 janvier 1749.

Daniel-François Levasseur, lieutenant particulier au bailliage, † 26 janvier 1761.

François Levasseur, lieutenant particulier au bailliage, † 4 novembre 1779.

Orgue. — L'église Saint-Jean possédait un orgue, sans doute depuis longtemps déjà, en 1774. Il était placé dans le bas-côté nord, mais, dès cette époque, on projetait de le placer sur un tambour au-dessus de la grande porte (6). Ce projet fut mis

(1) Ephém. Turquet, année 1592.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 8228 (Épitaphier B), fol. 279. — Bibl. de la Soc. des Antiq. de Pic., ms. T, 1-10. (Épitaphier C), fol. 287.

(3) Épitaphier B. — Épitaphier C, 1534.

(4) « 1551. Fursy de Montjehan, seigneur de Montauban, en son nom et en celui de son neveu Jean de Montjehan et Marie de Hauteville donne à la fabrique de Saint-Jean : 1° Quarante-neuf journaux à Voyenne ; 2° quarante-deux journaux à Omiécourt, pour une messe haute des Cinq plaies, chaque vendredi de l'année, avec cinq torches ardentes à l'élévation, le jeudi au salut après vêpres, et chaque fois qu'on portera le saint Viatique aux malades ». Éphém. Turquet. Ce renseignement donnerait raison pour la date à l'épitaphier B.

(5) *Péronne*, p. 257.

(6) Éphém. Turquet, année 1774.

à exécution quelques années après, et en 1783 on posait à cet endroit le buffet en bois sculpté d'un orgue neuf (1). Cet instrument exécuté par Péronnard facteur à Reims, pour le prix de 3.000 l. fut terminé en 1786 et visité par Henri Clicquot, facteur d'orgue du Roi, appelé par le conseil de fabrique (2). Le 3 octobre 1787, celui-ci ouvrit un concours pour la place d'organiste. Le jury composé de Roussel, maître de musique de Saint-Fursy (3), Charpentier, organiste à Paris, et Levasseur, organiste de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras (4). Sur trois candidats présentés, les suffrages se sont portés unanimement sur André Moreau, clerc tonsuré demeurant à Amiens (5). Celui-ci avait peut-être du talent; mais il faut croire que tout homme d'église qu'il était, il avait des allures assez libres, et qu'il donnait dans un genre musical que les curé et marguilliers jugeaient peu en rapport avec la dignité du service divin. Il fut donc arrêté le 19 juin 1788 que l'organiste serait tenu : 1° de venir les dimanches et fêtes d'obligation avant l'office à la sacristie prendre le ton du chœur, de s'y conformer et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de dissonnance entre le chœur et l'orgue; 2° de ne point jouer d'air profane trop connu; 3° de se conformer aux désirs de M. le curé pour la dignité » (6). C'était le commencement de cette école d'organistes débraillés qui a tant sévi pendant la plus grande partie du XIXe siècle (7), lesquels, oubliant qu'ils étaient là pour prier et pour faire prier, détournant l'orgue de son caractère religieux et de son rôle si élevé et si efficace dans les offices, ont fait tant de tort à celui-ci dans l'esprit des personnes pieuses (8).

Nous ignorons ce qu'il est advenu de cet orgue pendant la Révolution, et si, à la suite de celle-ci il fut l'objet de quelques travaux. Nous savons seulement qu'en 1841 il fut réparé par Daublaine et Calinet, facteurs à Paris, qui y ajoutèrent un récit expressif (9). Un nouveau travail fut rendu nécessaire en 1851, à la suite de la grande réparation que l'église venait de subir en 1848-1850; il fut exécuté par Charles Lefèvre, d'Abbeville (10).

Enfin, en 1901 la maison Mutin-Cavaillé-Col exécuta dans l'ancien buffet un orgue entièrement neuf. Le nom de l'illustre facteur pourrait dispenser de dire qu'il était supérieurement traité et que tous ses 24 jeux étaient timbrés d'une façon merveilleuse (11). Il fut inauguré le 25 juin 1902 par le maître Alexandre Guilmant, organiste de la Trinité de Paris

(1) « On s'occupe activement de la boiserie pour placer le nouvel orgue au grand portail ; on l'a faite dans les conditions prescrites. On arrête qu'on mettra au-dessus de la porte du tambour le chiffre de saint Jean-Baptiste, et au grand jeu, un trophée de musique ». Éphém. Turquet, année 1783.

(2) « 1786, le 6 février, le sieur Henri Clicquot, facteur d'orgues du Roi résidant à Paris, appelé par le conseil de fabrique pour visiter l'orgue que vient de fournir le sieur Péronnard, ,.... l'a trouvé dans toutes les conditions voulues, à l'exception de quelques points que le sieur Péronnard s'est chargé de retoucher Seulement le visiteur, cette menue réparation terminée, croit qu'il est de toute justice d'allouer une somme de 1200 l. en forme de gratification ». Clicquot reçut 444 l pour ses honoraires et frais de voyage. Éphém. Turquet, année 1786. — Voy. aussi *Affiches de Picardie*, 1787, p. 150.

(3) La maitrise de Saint-Fursy de Péronne avait une certaine réputation.

(4) Ce Levasseur était, en 1784 organiste de Saint-Jean. Pour l'empêcher d'aller à Arras où il était déjà demandé, la fabrique de Saint-Jean avait porté son indemnité à 400.l. au lieu de 335. Il faut croire que cela n'avait pas suffi. (Éphém. Turquet, année 1784). Il est probable que c'est pour pourvoir à son remplacement qu'eut lieu le concours dont il est question.

(5) Éphém. Turquet, année 1787.

(6) Éphém. Turquet, année 1788.

(7) Elle a fort heureusement disparu ou à peu près.

(8) Déjà en 1777, lorsque Louis-Hippolyte Cornette, devenu plus tard organiste de la cathédrale d'Amiens, fut nommé en cette qualité à Saint-Firmin-en-Castillon de ladite ville, on lui imposa, entre autres obligations, de ne pas jouer d'airs profanes et d'éviter les longueurs fatigantes. Arch. de la Somme, série G, Saint-Firmin-en-Castillon.

(9) Ce travail coûta 7.750 fr. — Éphém. Turquet, année 1841.

(10) 1.600 fr. — Éphém. Turquet, année 1851.

(11) En voici la composition : 1° *Récit expressif :* Flûte octaviante, de 4 pieds; Voix céleste, de 8 p.; Gambe, de 8 p.; Cor de nuit, de 8 p.; Violon, de 8 p.; Quintaton, de 16 p.; Hautbois-basson, de 8 p.; Voix humaine, de 8 p.;

En 1916-1917, les Allemands ont enlevé le buffet qui n'était pas dénué de valeur artistique, et, comme ils l'ont fait partout, tous les tuyaux d'étain. Le reste fortement ébranlé par l'explosion de l'église, achève de se détruire aux intempéries.

Cloches. — On est assez mal renseigné sur la sonnerie de l'église Saint-Jean antérieurement à la Révolution. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'en 1398 — par conséquent bien longtemps avant la construction de l'église actuelle — les marguilliers avaient prêté à la ville une cloche appelée « le timbre sire Jehan du Pestrin », pesant 200 livres, pour parfaire le métal nécessaire a la refonte des cloches du nouveau beffroi (1), opération qui eut lieu dans l'église même de Saint-Jean, et qu'en échange la ville donna le métal qui pourrait rester après cette fonte aux marguilliers qui, peu après, faisaient refondre et augmenter les leurs (2).

Suivant J. Dournel, il y avait avant 1789 « un fort joli carillon composé d'un grand nombre de petites cloches » (3).

A la Révolution, l'église tout d'abord désaffectée (4) ne conserva rien de son ancienne sonnerie. Au rétablissement du culte après le Concordat, on se servit provisoirement de la cloche de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, que l'on plaça dans un petit campanile qui surmontait la chapelle de la Vierge. Lorsque l'église fut dotée d'autres cloches, elle fut conservée pour sonner les messes basses et les catéchismes. D'un son assez éclatant, elle portait l'image de la Vierge avec l'Enfant Jésus, et cette inscription :

D'un côté : *Monsieur Mathias Barthélemy de Haussy de Robécourt, avocat du Roi au bailliage de Péronne, mayeur en 1751.*

De l'autre : *Monsieur Louis-Fursy Dannicourt, échevin et receveur de l'Hôtel-Dieu. Philippe-Florentin Caviller, fondeur, 1751* (5).

Cette cloche fut la seule qui n'ait pas été fondue dans l'incendie de l'église lors du siège de 1870. Elle fut retrouvée intacte dans les débris de la sacristie (6).

L'église ne resta pas longtemps avec cette unique cloche, et, dès 1806, on faisait fondre pour être mise dans le grand clocher une sonnerie de quatre cloches donnant les notes *fa, sol, la, si* (7). Elles furent bénites le 18 mai. La première, *Pauline-Joséphine*, pesant 1298 livres eut pour parrain Paul Malafosse, sous-préfet, et pour marraine Marie-Thérèse-Joséphine Sizach, épouse de Victor Caier, commandant d'artillerie. La deuxième, *Marie-Antoinette*, 949 livres et demie ; Mathias-Antoine de Robécourt, président du tribunal, Marie-Thérèse Biscarat, sous-préfète. La

Octavin, de 2 p.; Basson, de 16 p.; Trompette, de 8 p.; Clairon, de 4 p. — 2° *Grand orgue :* Prestant, de 4 p.; Flûte harmonique, de 8 p.; Salicional, de 8 p.; Montre, de 8 p.; Bourdon, de 16 p.; Bourdon, de 8 p.; Nazard, de 3 p. 1/2; Plein jeu, 2 rangs; Doublette, de 2 p.; Trompette, de 8 p. — 3° *Pédale :* Contrebasse, de 16 p.; Bombarde, de 16 p., plus par transmission : Flûte, de 8 p.; Violoncelle, de 8 p.; Soubasse, de 16 p.; Bourdon, de 8 p. — 11 pédales de combinaisons.

(1) En 1360, à la suite d'un affront fait par les habitants à Jean d'Artois, comte d'Eu, châtelain de Péronne, les privilèges de la ville avaient été supprimés et le beffroi démoli. Des lettres patentes de Charles V du 28 janvier 1368 v. st., lui rendirent ses privilèges et d'autres du 25 avril 1370 autorisèrent la reconstruction du beffroi. Celui-ci fut terminé en 1397.

(2) Décision des marguilliers et paroissiens de Saint-Jean arrêtant « que les cloques seroient refondues et engrandies le plus bonnement que l'église porroit souffrir et feroit on pourchaz par le ville et paroissiens ; et s'il y avoit remain ès cloques du beufroy, il y seroit converty ». Délib. citée par l'abbé Gosselin, *Hist. du Chap. roy. de Saint-Fursy*, t. I, p. 291.

(3) J. Dournel, *Hist. de Péronne*, p. 389.

(4) V. ci-dessus.

(5) Ephém. Turquet, année 1806.

(6) Éphém. Turquet, années 1870-1871.

(7) Ni l'abbé Turquet, ni G. Vallois (*Les cloches de Péronne*, p. 18) ne disent que ce *si* ait été bémol. Par une grande bizarrerie peut-être unique, du moins pour des cloches fondues en même temps, la sonnerie aurait donc donné le triton. D'ailleurs, au dire de G. Vallois (*loc. cit.*) ces cloches ne se recommandaient pas par la justesse des sons.

troisième, *Marie-Sophie,* 646 livres; Marie-François Rabache-Duquesnoy, maire de Péronne, Sophie Vacquerel de la Briche, épouse de Jean-de-Dieu-Marie Dehaussy, avocat à Péronne. La quatrième, *Geneviève-Victorine,* 575 livres; Fursy-Victor Fresson, l'un des marguilliers. Geneviève-Charlotte Massey, veuve de Nicolas-François Lebrethon, avocat à Péronne (1).

En 1843, le Beffroi de la ville reconstruit, comme nous l'avons vu, en 1397, menaçait ruine, et on jugea à propos de le démonter du haut en bas avec l'intention de le reconstruire. Les trois cloches municipales qu'il renfermait furent alors déposées provisoirement dans la tour de l'église, mais comme, après bien des polémiques, on finit par renoncer définitivement à remonter le Beffroi, en raison de la dépense, elles y restèrent définitivement (1844). Les deux plus grosses furent suspendues à côté des quatre de la paroisse; la troisième resta sur le plancher (2).

La première, la plus grosse, appelée la *Bancloque* était la plus grosse des trois cloches fondues en 1398 par M[e] Guillaume de Croisilles (3) et par Robert ou Robin, son fils, pour le beffroi nouvellement reconstruit. Elle portait cette inscription :

« L'an mil CCC IIII[xx] XVIII, fut fondue par Wille (Willame) de Crisilles et
» Robin sen fil, et estoit sire Foursis Carboniers pour le tan maires de Perone,
» et sire Jean du Pestrin, pour l'an precedent ».

Elle pesait environ 1800 kil., sur un diamètre de 1m38, donnant le *mi* bémol. On la sonnait pour les fêtes et les cérémonies civiles, et elle servait de timbre pour marquer les heures.

Les deux autres, refondues par la suite, portaient les inscriptions suivantes. L'une datée de 1495, et ornée de deux écussons aux armes de Péronne :

« Perone suis royalemet nomee
» Pour la comune assembler ordonnée
» Les gens aux plais vont par mon entreprise.
» Fait lan M CCCC IIII[xx] XV ».

Du poids d'environ 700 kil., et d'un mètre de diamètre, elle donnait à peu près, paraît-il, le *sol.* Lorsque les cloches du Beffroi furent placées dans la tour de Saint-Jean, elle n'y fut pas suspendue, mais reléguée dans un coin, où elle resta muette.

L'autre, ornée de deux écussons à trois fleurs de lys, à la bordure besantée :

« Jay este faicte lan mil V[c] LXXXI, en ce temps Michel Destourmel chlr de
» lordre du Roy, gouverneur de Peronne me Anthoine Deleaue, maieur et me Robert
» Chocquel, son lieutenant. Melchior Guerin fondeur ma faicte » (4).

Elle pesait environ 1400 kil. sur 1m30 de diamètre, donnant à peu près le *ré.* Elle fut félée le 1er mai 1846 en sonnant pour la fête du roi Louis-Philippe (5)

(1) Ephém. Turquet, année 1806. — V. leurs inscriptions dans G. Vallois, *Les cloches de Péronne*, p. 18.

(2) Ephém. Turquet, années 1843-1844.

(3) Ancienne famille de fondeurs de cloches de la région (Croisilles, Pas-de-Calais). Dès 1252 un Jacque de Croisille fondait une cloche à Saint-Pierre d'Aix-la-Chapelle. V. Lœrsch, *Bull. hist. d'Aix-la-Chapelle*, 1882, compte-rendu dans *Bull. de la Société des Antiquaires de France*, 1882. — Guillaume de Croisille fondit également la cloche du beffroi de Compiègne en 1403, et Robert, une cloche dans le beffroi de la forteresse de la cité de Beauvais (1387) et une autre à Tournai (1392). V. Woillez, *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. II (1870), p. 445.

(4) Melchior Guérin, natif de Beauvais, fut reçu maître chaudronnier et fondeur à Amiens, le 8 janvier 1573. Il eut un fils du même nom que lui, aussi fondeur de cloches, et qui mourut en 1653. Tous deux fondirent un grand nombre de cloches dans la région, et notamment trois cloches à Saint-Martin de Doullens (1573); trois à Saint-Germain d'Amiens (1574 et 1585); des cloches pour mettre sur les portes de la ville d'Amiens (1584 et 1597); une à Saint-Jacques d'Amiens (1602); les trois cloches de Saint-Firmin-à-la-Porte de ladite ville (1608); deux à Saint-Gilles d'Abbeville (1617), etc. L'église de Pont-Remy (Somme) conserve une cloche signée *Guérin* et datée de 1600. Tous ces travaux témoignent qu'ils avaient — Melchior Guérin le vieux, surtout — une assez grande réputation.

(5) Ephém. Turquet, année 1865.

En 1865, la fabrique fit entièrement renouveler la sonnerie de la paroisse. On fit entrer dans la fonte le métal des quatre cloches de 1806, plus celui de la cloche du beffroi félée en 1846, que le conseil municipal accorda, à condition que la paroisse prêterait une de ses cloches pour le service quotidien de la ville. L'abbé Turquet, curé, avait également demandé celui de la cloche non suspendue et qui était inutile, mais le conseil municipal préféra la conserver comme souvenir et pour son antiquité.

La nouvelle sonnerie de la paroisse, exécutée par Paul Drouot, fondeur à Douai, se composa de quatre cloches. La plus grosse, $1^{m}53$ de diamètre, pesant 2135 kil., donnait le *si;* la seconde, $1^{m}37$, 1499 kil., *do dièze;* la troisième, $1^{m}23$, 1132 kil., *ré dièze;* la quatrième, $1^{m}16$, 923 kil., *mi*.

Chacune portait pour inscription, d'un côté : « Sub invocatione sancti Fursæi » Peronæ providentiæ. Jacques-Antoine Boudinet, évêque d'Amiens; Alexandre Turquet, » curé doyen archiprêtre; Georges-Léon Vallois, sous-préfet de Péronne, chevalier » de la légion d'honneur; Alexandre-Hyacinthe Villemant, maire, chevalier de la » légion d'honneur. Membres du conseil de fabrique : Alexandre Vinchon, président » du conseil; François-de-Paule Larcher, membre du conseil; Alexandre Fresson, » membre du conseil; Eugène Dehaussy, membre du conseil ».

De l'autre côté, la première : « Je m'appelle Georgette-Adulphine ». — La seconde : « Je m'appelle Hyacinthe-Virginie ». — La troisième : « Je m'appelle Julie-Marie ». — La quatrième : « Je m'appelle Alexandrine-Flore ».

Au bas de chaque cloche étaient les armoiries de la ville de Péronne, avec ces mots : « Péronne, 1865, église Saint-Jean-Baptiste ».

Elles furent bénites le 25 juillet 1865 et eurent respectivement pour parrains et marraines : 1° Georges-Léon Vallois, sous-préfet de Péronne, et Adulphine Ducastel, épouse Bucquoy; 2° Alexandre-Hyacinthe Villemant, maire, et Virginie Gonnet, épouse Larcher; 3° Jules Delahaye, président du tribunal, et Marie Leclercq, épouse Fernet; 4° Alexandre Vinchon, président de la fabrique, et Flore Hangard, épouse Dehaussy (1).

L'existence de cette belle sonnerie ne fut pas de longue durée. Dans l'incendie de la tour par les Allemands, en 1870, vieilles cloches municipales, cloches paroissiales, tout fut fondu. On en retrouva le métal sur la voûte de la chapelle des fonts occupant le rez-de-chaussée de la tour.

Avec tout ce métal on fit quatre nouvelles cloches, à quoi la municipalité consentit à condition qu'elles seraient employées au service de la ville aussi bien qu'à celui de la paroisse, en compensation du métal des anciennes cloches du beffroi qui s'y trouvait mêlé. Fondues le 13 décembre 1872 par la maison Cavillier, de Carrépuits, elles furent bénites le 14 janvier suivant. Elles étaient de plus petite taille que les précédentes, et sonnaient un ton plus haut.

La plus grosse, du poids de 1954 kil., donnait l'*ut dièze* et portait cette inscription:

« J'ai été nommée Hyacinthe-Virginie par Hyacinthe-Alexandre Villemant, maire de Péronne, chevalier de la légion d'honneur, et par Virginie Gonnet, épouse de François-de-Paule Larcher, ancien administrateur de la fabrique, et bénite, Mgr Boudinet étant évêque d'Amiens, J. Leroy, archiprêtre. Je remplace ma sœur bénite en 1865 par feu A. Turquet, curé doyen, et détruite dans le bombardement de 1870. Sancta Maria Peronæ custos, ora pro nobis.

(1) Éphém. Turquet, année 1865. Voy. aussi G. Vallois. *Les cloches de Péronne.*

La seconde, du poids de 1355 kil., donnait le *ré dièze,* et portait cette inscription :

« J'ai été nommée Alexandrine-Adulphine par Alexandre Vinchon, président du Conseil de fabrique, et par Adulphine Ducastel, épouse de Charles Bucquoy, ancien adjoint de la ville, et bénite..... (1). Sancte Fursæ, urbis patrone, ora pro nobis ».

La troisième, du poids de 988 kil., donnait *mi dièze* et portait cette inscription :

« J'ai été nommée Julie-Marie par Jules Rabache-Duquesnoy, avocat, et par Marie Leclercq, épouse de Victor Fernet, premier adjoint de la ville, et bénite .... Sancte Johanne Baptista, parochiæ titularis, ora pro nobis ».

La quatrième, du poids de 815 kil., donnait le *fa dièze*, et portait cette inscription :

« J'ai été nommée Edwige-Maria par Edouard Barbar, membre du Conseil municipal, et par Marie Tondeur, épouse de Charles Marchandise, deuxième adjoint de la ville, et bénite..... Sancte Michael, urbis protector, ora pro nobis » (1).

Fait à peine croyable, les Allemands n'ont pas enlevé ces cloches avant de faire sauter le clocher en 1916. On en a retrouvé le métal en morceaux parmi les décombres.

(1) La suite comme à la première.

(2) Voy. le *Journal de Péronne* des 12 et 19 janvier 1873.



PÉRONNE

Le Château

CANTON DE PÉRONNE

NOTICES PAR MM. CAMILLE ENLART, PHILIPPE DES FORTS, ROGER RODIÈRE,
LOUIS RÉGNIER et GEORGES DURAND.



CARTIGNY
Église Intérieur
Avant 1914

AIZECOURT-LE-HAUT

(Notes prises en 1920.)

L'ÉGLISE, qui avait été construite en 1690 (1), a été complètement rasée ainsi que le village dont la guerre n'a épargné aucune maison.

Le beau chapiteau du XIII[e] siècle, d'une origine malheureusement inconnue, et qui a été retourné pour servir de piédestal à la croix du cimetière, est conservé. Deux rangs de palmettes se détachant en forte saillie sur la corbeille circulaire en constituent la sobre mais belle ornementation.

BUSSU

(Notes prises en août 1920.)

L'ÉGLISE de Bussu, sous le vocable de Saint-Martin, était datée par l'inscription suivante gravée au mur extérieur de l'abside : « Ce chœur fut achevé le 6 juillet 1533 et la nef le 2 juin 1550 » (2).

La nef, très courte, devait compter trois travées. Une pile barlongue, aux arêtes abattues, est encore debout.

Le chevet, presqu'entièrement démoli, était à trois pans, d'un bon style flamboyant Le pan du nord conserve une gracieuse fenêtre assez étroite, ornée d'un trilobe et d'une mouluration à base piriforme. Elle ne s'ouvre pas au milieu du pan coupé. Au dehors elle est surmontée d'une archivolte à retours horizontaux. Il en est de même de la fenêtre de l'axe dont il reste seulement un piédroit. Un larmier règne

(1) Abbé Paul DECAGNY, *Histoire de l'arrondissement de Péronne*, Péronne, 1865-67, 2 vol. in-8°, t. I, p. 162.
(2) DECAGNY, *Hist. Arr. de Péronne*, t. I, p. 197.

à l'extérieur sous la base des fenêtres. Un contrefort coupé de deux larmiers et amorti en talus se voit encore au chevet, et, dans le mur nord, une porte sans caractère qui donnait accès à la sacristie. A terre, on trouve le reste d'un trilobe qui ornait la fenêtre du fond ou celle du pan sud. La voûte en plâtre imitant la maçonnerie était moderne.

Les bas-côtés détruits avaient été élevés, l'un vers 1700, l'autre en 1763. On avait transporté à leurs pignons deux des fenêtres de la nef, du même style que celles du chœur et garnies de verrières représentant les mystères de la vie de la Vierge (1).

CARTIGNY

« L'ÉGLISE de Cartigny est un monument de la plus extrême simplicité : entre un chœur moderne, des bas-côtés et une grosse tour occidentale en grès, sorte de donjon élevé dans la seconde moitié du XVIe siècle, s'étend une nef de la fin du XIIe siècle construite avec soin, solidité et précision, mais dépourvue de tout ornement, fût-ce une moulure.



CARTIGNY
Intérieur de l'église (1920

» Cette nef, longue de $16^{m}31$, et large de 6 mètres, comprend quatre travées éclairées de fenêtres en plein cintre de $1^{m}20$ sur $0^{m}55$, plus ébrasement, sous lesquelles s'ouvrent des arcades en tiers-point à double bandeau, mais retombant sur des piliers simplement carrés, dépourvus d'imposte et de socle. L'arc triomphal appartient au même type.

» Le monument mesure $6^{m}53$ de hauteur intérieure ; l'épaisseur des murs et des piliers est de $0^{m}97$ » (2).

Le bas-côté sud se termine par une chapelle latérale de style flamboyant, débordant légèrement l'alignement du bas-côté et éclairée au sud par une fenêtre à deux formes. Les formerets indiquent une voûte projetée, mais probablement non exécutée. Le bas-côté nord n'offre pas de chapelle correspondante.

Le chœur, du XVIIIe siècle, sans intérêt, en briques avec chaînage de pierre, se termine par un chevet à trois pans aveugles, dont l'axe est sensiblement dévié.

(1) *Ibid.*
(2) C. Enlart, v. 1885.

La grosse tour de l'ouest a été détruite par explosifs pendant la dernière guerre. De cette construction massive il ne reste qu'un pan au nord. On y voit à une certaine hauteur un écu sculpté du XVI[e] siècle, en pierre tendre. Il s'est effrité et l'on n'y distingue plus que vaguement les lambrequins et les supports.



CARTIGNY
Église. Fonts baptismaux

Les murs extérieurs des bas-côtés sont en grès et appartiennent à la même époque que la chapelle sud, car la liaison entre les deux maçonneries est suivie. Cette chapelle est flanquée de contreforts diagonaux à plusieurs ressauts. Sa fenêtre sud à archivolte en larmier est surmontée de deux corbeaux qui ont dû porter une bretèche. Une autre fenêtre à l'est est plus petite et dépourvue d'archivolte.

Les fenêtres et les portes des bas-côtés avec cintres et piédroits en briques sont du XVIII[e] siècle. La clef du petit portail nord porte la date 1755 et on lit plus haut celle de 1753.

De grands fonts de grès, du XII[e] siècle, ont perdu leurs colonnettes; la cuve monolithe, carrée, porte sur un fût central. Aucun ornement, aucune moulure. Les habitants de cette partie de la Picardie, à la différence de ceux de l'Artois et du Ponthieu, ne savaient pas sculpter le grès.

Sauf la tour et les toitures, l'église est debout mais très délabrée (1).

CLÉRY-SUR-SOMME

(D'après des notes prises en 1885.)

« L'ÉGLISE de Cléry-sur-Somme, totalement détruite par le bombardement en 1916, comprenait une nef du XII[e] siècle avec bas-côtés sans voûtes, du type ordinaire de la région, avec grandes arcades, les unes en plein cintre (les trois premières du côté gauche), et les autres en cintre brisé et doublées, retombant sur des piliers carrés. Au-dessus de ces arcades étaient percées de petites fenêtres romanes. Le tout avait été considérablement remanié à diverses époques. Les fenêtres hautes avaient été bouchées.

» La nef était couverte d'une voûte en bois avec sablières, entraits et poinçons apparents, qui paraissait dater du XVI[e] siècle.

» A la suite de cette nef s'étendait un transept bas et une abside de style

(1) Notes prises en août 1920.

gothique flamboyant vraisemblablement du XVIe siècle, mais qui venaient d'être complètement refaits.

» La façade occidentale, en briques et pierres, ne remontait qu'à la fin du XVIIIe siècle (1). Au-dessus de la porte, on avait placé un assez curieux bas-relief en pierre de la seconde moitié du XVIe siècle, représentant saint Martin partageant son manteau. Il provenait sans doute d'un retable d'autel » (2).



CLERY SUR SOMME
Église. Porte

DOINGT

(Notes prises en juillet 1912 et en août 1920.)

L'ÉGLISE

L'ÉGLISE de Doingt, ancien prieuré cure dépendant de l'abbaye d'Arrouaise, près Bapaume, était un de ces jolis édifices du XVIIIe siècle assez nombreux dans l'arrondissement de Péronne. Il a remplacé une église du XVe siècle que Decagny qualifie « assez beau monument sous le rapport de l'architecture ». Comme le style gothique avait cessé de plaire, Adrien-Waast Gamelon, prieur curé de Doingt, prétendit que son église menaçait ruine et obtint de son abbaye la permission de la démolir. Le nouvel édifice fut achevé en 1789 et le curé bâtisseur eut à peine le temps de le voir terminé (3).

Cette église de style Louis XVI et d'ordre dorique se composait d'une nef avec bas-côtés et d'un chœur. Elle était construite en briques et pierres avec de hautes

(1) La tour était datée de 1787. DECAGNY, *Hist. de l'Arr. de Peronne*, t. I, p. 212.
(2) Notes de M. Georges DURAND
(3) DECAGNY, *Hist. de l'Arr. de Péronne*, t. I, p. 225.

voûtes en berceau. Les colonnes cylindriques de la nef portaient des arcs en plein cintre; les fenêtres des bas-côtés, tracées en arc surbaissé et très largement ouvertes, atteignaient presque la hauteur des voûtes A la base du chambranle intérieur de ces fenêtres on remarque des triglyphes.

Dans la façade, d'heureuses proportions, s'ouvrait un portail à linteau orné de guirlandes et surmonté de deux écus ovales (martelés) qu'entouraient des rameaux de laurier et d'olivier d'une très bonne sculpture. Plus haut, une fenêtre en plein cintre surmontée d'un cadran d'horloge, puis un fronton cintré porté sur des pilastres marquant la séparation entre la nef et les bas-côtés (1). De chaque côté du portail des meurtrières éclairaient les deux escaliers du clocher. Les deux demi-pignons des bas-côtés s'amortissaient en volutes qu'ornaient des pots à feu. Le clocher, lourd et mal conçu, déparait cet ensemble.



DOINGT
Menhir dit Pierre de Gargantua

Cette façade, les colonnes et les parties hautes de la nef sont entièrement détruits. Restent le chœur, le bas-côté sud entier et une partie du bas-côté nord. L'église est déblayée et sera conservée et complétée. Les socles des colonnes sont en place; les bases en grès et les tambours des fûts en craie taillée sont rangés hors de l'église.

L'abside, en hémicycle, est intacte avec ses contreforts dont la partie haute est en volute. Tandis que la paroi intérieure de toute l'église est entièrement en pierre, la brique domine à l'extérieur. Les parties en pierre sont : l'encadrement des fenêtres, la presque totalité des contreforts et les pilastres et volutes qui les surmontent, la corniche très saillante, deux rangs de bandes horizontales séparant les étages, le cordon sous les fenêtres, enfin toutes les parties d'angle.

La voûte de l'abside s'élevait à la même hauteur que celle de la nef. mais les clefs de ses fenêtres règnaient au même niveau que celles des bas-côtés. Il s'ensuit que les fenêtres de l'abside sont surmontées à l'extérieur d'un haut bahut aveugle.

On retrouve les restes d'une fort jolie table de communion qui suivait un tracé légèrement arrondi. La balustrade en pierre se compose d'une suite d'arcatures en plein cintre portées sur de petits piliers carrés à tailloirs et bases. La clef est ornée de volutes et de pentes de laurier. Une corniche à denticules couronne un entablement dont les métopes sont séparés par des triglyphes. De petits culs-de-lampe très finement sculptés de grappes de raisin et de pampres devaient faire partie du même ensemble, car leurs denticules identiques semblent déceler une origine commune (2).

(1) Ce fronton qui allège la lourdeur de l'ensemble se retrouvait à Chuignolles (1789), Chaulnes, Ablaincourt, Combles, etc. — Abbé Le Sueur, *Le Clergé picard et la Révolution*. Amiens, 1904-1905, 2 vol. in-8°, t. I, p. 101.

(2) On trouve la description de sceaux des seigneurs de Doingt en 1315 et 1326, dans *les Sceaux des Pays-Bas*, par de Raadt, t. I, p. 388

LA PIERRE DE GARGANTUA

Le menhir de Doingt, ou *Pierre de Gargantua*, est le plus grand et le plus beau des mégalithes de la Somme. Il se dresse à l'ouest du village, sur les bords de la petite rivière de la Cologne et à 150 mètres environ de la route de Péronne à Ham. Il mesure $4^{m}20$ de hauteur, $1^{m}90$ de largeur et $0^{m}80$ d'épaisseur. La partie enterrée étant de $2^{m}45$, sa hauteur totale atteint $6^{m}65$.

L'antiquité de ce monument s'enveloppe de légendes. On raconte que le géant Gargantua passant par là, un caillou gênait sa marche; il secoua son sabot et le grès s'enfonça dans le sol à la place qu'il occupe aujourd'hui. On dit aussi que les sorciers et les fées du bois de Corogne viennent, chaque nuit danser autour du menhir. Enfin un dicton picard nous apprend que si le grès avait été lancé au-delà de la rivière, les habitants de Doingt auraient été métamorphosés en chiens. A *l' plache d'ète geins, in éroit té quiens.*

M. Boulanger, qui a consacré aux monuments mégalithiques de la Somme une intéressante étude, cite un grand nombre de pierres celtiques qui portent, en France, le nom de Gargantua Le souvenir du fabuleux personnage se retrouve, non loin de Doingt, à Athies, où un lieudit se nomme le Pas de Gargantua (1).

ÉTERPIGNY

LA COMMANDERIE

Les frères de Saint Jean de Jérusalem possédaient à Éterpigny une commanderie. D'après l'abbé Decagny elle fut fondée en 1150 par Raoul de Vermandois (2), mais il faut en remonter plus haut l'origine, car la plus ancienne charte de son cartulaire date de l'année 1134 (3). Dans la seconde moitié du XIIe siècle et aux siècles suivants cette célèbre maison ne cesse de s'accroître. En 1311, à la suppression des Templiers, elle s'enrichit des dépouilles de l'ordre disparu. Elle compte dans sa clientèle d'illustres personnages. Au XVe siècle, le célèbre La Hire, Etienne de Vignolles, lui paie une redevance pour des moulins situés à Frise (4). Plusieurs de ses commandeurs, un Beaufremont et un Rochechouart au XVe siècle, un Jean d'Humières au XVIe appartiennent à la plus grande noblesse. Cette commanderie, à la Révolution, était une des plus considérables de l'ordre de Malte.

En 1914, l'ancienne commanderie d'Éterpigny présentait encore un ensemble intéressant de bâtiments du moyen âge. Les terribles combats livrés autour de Péronne pendant la guerre de 1914 à 1918 n'en ont laissé que quelques pans de murs.

La description qui suit en a été prise en 1912.

Le grand logis date de 1220-1235 environ Il se compose d'un étage sur un rez-de-chaussée aujourd'hui dénaturé et sans aucune ouverture ancienne. Des corbeaux à encoches ont porté l'appentis de quelque hangar au long de la facade.

(1) C. Boulanger, *Les monuments mégalithiques de la Somme.* Paris, 1900, in-12, p. 1 à 44.

(2) Decagny, *Op. cit.*, t. I, p. 239.

(3) Comte de Loisne, *Le Cartulaire de la Commanderie d'Eterpigny*, dans *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXV (1911-12), p. 154.

(4) Frise, canton de Bray. Cocheris *Catalogue des manuscrits sur la Picardie*, dans *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie*, in-8°, t. XVI, p. 72.

A l'extrémité sud du grand logis, c'est-à-dire vers la chapelle, s'élève une tour carrée en pierre, fort simple à l'extérieur, qui, construite la première, fut d'abord isolée. Elle ne le fut pas longtemps, car le logis ne lui est postérieur que de peu d'années. Le sous-sol de la tour, voûté en berceau, n'avait de communication avec l'extérieur que par un trou carré pratiqué à la voûte. Une disposition semblable se retrouve à une des tours de Rambures, où l'on y a vu, bien entendu, les oubliettes inséparables de tout château-fort. Cette salle basse était destinée sans doute à servir de magasin.

Les trois étages supérieurs sont voûtés d'ogives à tore aminci reposant dans les angles sur quatre culs-de-lampe moulurés et d'une composition curieuse : un bouton végétal côtelé, à ombilic rentrant, en forme l'extrémité. Il n'y a pas de formerets. Les culs-de-lampe du rez-de-chaussée sont un peu plus simples que ceux des deux étages supérieurs. Le dallage céramique de la chambre du premier étage, composé de petits carreaux monochromes, présente des combinaisons exclusivement géométriques et d'ailleurs très variées (chevrons, etc.) de couleur jaune, noire, blanche, verte et rouge et peut dater du XIVe siècle (1).

Le comble se confond avec celui du logis, du moins du côté de la cour, car par derrière sont conservées la hauteur primitive et la corniche à modillons simples. A l'origine, comme l'indique encore une lithographie du milieu du XIXe siècle, cette tour était coiffée d'une toiture quadrangulaire en pierre assez aiguë, qui fut démolie, d'après l'abbé Decagny, en 1842.

La tour forme l'angle sud-est d'un grand corps de logis du XIIIe siècle remanié au XVIe. Les deux grandes fenêtres carrées à moulures gothiques et à croisées de pierre qui se voient dans la partie de la façade voisine de la tour sont de la première moitié du XVIe siècle. Leurs moulures prismatiques recoupées aux angles retombent sur des bases piriformes. La partie septentrionale de cette même façade forme une vaste salle éclairée autrefois par quatre grandes fenêtres en tiers-point du XIIIe siècle, aujourd'hui murées, séparées par d'étroits trumeaux sans ornement et encadrées d'une archivolte dont le tore se détache au-dessus d'une gorge et qui se prolonge à hauteur d'imposte d'une baie à l'autre. Le remplage de ces fenêtres, conservé au milieu du remplissage de briques modernes, se compose de deux petits arcs brisés sous un oculus redenté (probablement un quatrefeuilles). Une traverse de pierre règne à la base des petits arcs, comme au manoir du Tortoir (2).

Le pignon nord, étayé en son milieu par un puissant contrefort et accompagné à gauche seulement d'une fenêtre semblable aux précédentes, était en août 1920 la partie la moins mutilée des ruines.

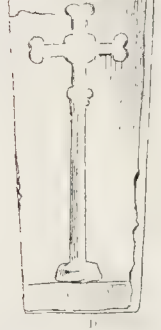
Sur la façade ouest, dont le rez-de-chaussée a été remanié, on voit encore à l'étage trois fenêtres semblables, dont deux voisines entre elles et la troisième de l'autre côté d'une porte.

Deux escaliers extérieurs, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, donnaient accès à cette grande et belle salle dont on ignore l'usage. Tous deux étaient recouverts d'une toiture en appentis rampante, dont l'insertion sur le mur était protégée par un petit solin qui existe encore en entier sur la façade ouest et seulement en partie sur la

(1) Ce dallage est signalé par C. ENLART, *Manuel archit. relig.*, 2e édit., t. I, 2e partie, p. 811 : « Dans le donjon de la commanderie d'Éterpigny (Somme), un pavement, qui doit dater du XIVe siècle, est une sorte de mosaïque dessinant en noir et blanc, ou plus exactement en jaune clair et vert foncé, des combinaisons d'étoiles ; elles sont produites par l'agencement de tout petits carreaux rectangulaires et triangulaires. On obtenait en Orient et en Italie les mêmes dessins à l'aide de marbres et de pâtes de verre ».

(2) Commune de Saint-Nicolas-au-Bois, canton de La Fère (Aisne). Voir une étude de MM. de Fossa et Lefevre-Pontalis, dans le volume du Congrès archéologique de Reims, 1911, t. II, p. 350, pl.

façade est, où il est caché par une construction moderne accolée. Ces escaliers, sans doute afin d'éviter des courants d'air, n'étaient pas symétriquement disposés. La porte en tiers-point, et aujourd'hui murée à laquelle accédait celui de l'est occupe la partie voisine de l'extrémité nord du bâtiment. La porte de l'escalier occidental, également bouchée et semblable à l'autre, se trouve un peu plus en deçà vers le sud, en face de la première des fenêtres orientales à partir du nord.



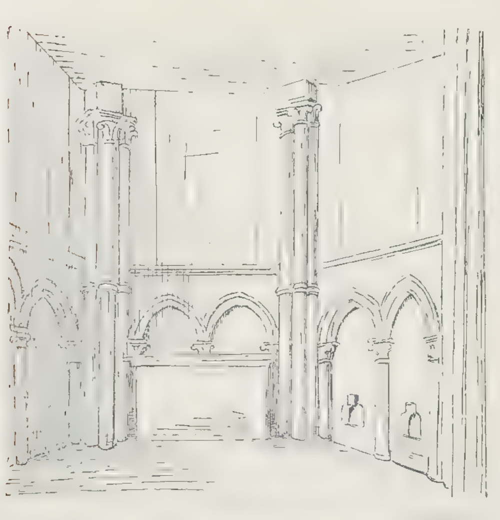
ETERPIGNY. — Pierre tombale.

On ne voit pas trace d'arcades en quart de cercles ni de pilier porteur comme aux escaliers du chapitre de Meaux et du château de Louviers. Les escaliers d'Eterpigny, qu'on peut comparer à celui des halles de Nieuport (1), devaient être tout en bois.

Le comble du corps de logis repose sur une curieuse corniche du XIIIe siècle, en partie remplacée au XVIe, et qui se retrouve identique au gros pavillon d'entrée du château voisin d'Happlincourt, construit probablement par les mêmes ouvriers. Tablette et modillons se profilent également d'un bandeau et d'un cavet.

A l'intérieur de la grande salle une grande cheminée s'adosse à un mur de refend.

Un bâtiment du XIIIe siècle forme équerre à l'extrémité sud-ouest du précédent. Il s'éclaire par des fenêtres croisées surmontées d'arcs de décharge et par d'autres fenêtres plus petites. La corniche repose sur des modillons à cavet Le pignon ouest de ce second logis s'appuie à un puissant contrefort à retrait mais sans larmier.



ETERPIGNY. — Commanderie. — La chapelle.

Une troisième construction du XVIe siècle est parallèle au grand logis et couronnée d'une corniche à peu près semblable.

Partout les bases des murs, plus ou moins hautes, sont en grès. Le rez-de-chaussée est, dans certaines parties, construit entièrement en grès.

On voyait autrefois, traînant dans la cour, quatre chapiteaux de grès du XIIIe siècle à grosses feuilles côtelées à crochets. Il en restait deux en 1912, ainsi qu'une base octogone. Ces restes provenaient sans doute de l'appentis adossé jadis à la façade orientale du grand logis.

Une grande pierre tombale de grès portant en relief une croix ancrée, modèle bien connu des tombes des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, se voyait également dans la cour en 1912.

« La chapelle, isolée en regard de l'angle sud-est des constructions, est un peu

(1) Voir RAGUENET, *Petits édifices historiques*, p. 1078.

plus ancienne mais déjà gothique. Il faut noter que, dans le chevet polygonal qui nous reste de cette chapelle, les arcatures intérieures rappellent celles de Belloy (1) et de Dury (2), les colonnes annelées celles du portail de Douchy (3), la sculpture des chapiteaux celle de Belloy et de Saint-Étienne de Corbie. Les tailloirs, très particuliers, sont les mêmes qu'à Belloy, et si les fenêtres de cette dernière église, refaites au XVIIIe siècle, sont en arc surbaissé, elles ont peut-être conservé leur forme primitive, car les fenêtres de la chapelle d'Éterpigny offrent ce tracé singulier et ne paraissent pas retouchées » (4).



ÉTERPIGNY
Commanderie — Détail de la chapelle

La chapelle est (1920) à peu près intacte, sauf son toit, et l'état actuel des ruines nous permet d'entrer dans plus de détails. Le plan primitif comprenait une nef qui a disparu et un chœur à chevet à trois pans, diminué dans sa hauteur au XVIIIe siècle. La voûte, détruite, formant une seule travée commune au chœur et au chevet, reposait sur des faisceaux de trois colonnettes avec très beaux chapiteaux à crochets indiquant bien la fin du XIIe siècle. L'un des tailloirs est orné de palmettes. La colonnette médiane est plus grosse que les autres qui supportaient les formerets. Toutes ces colonnettes sont ornées de bagues finement moulurées. L'arc triomphal retombait sur de grosses colonnes engagées.

Les fenêtres anciennes, dont la partie basse se voit encore au chevet, étaient étonnamment larges. Elles ne devaient pas être du XIIIe siècle, mais refaites probablement vers le XVe. Quant aux fenêtres actuelles, en arc de cercle, elles datent sans doute de la restauration de 1702 qui consista à diminuer la hauteur de la chapelle. Elles sont d'ailleurs bien exécutées et ne jurent pas avec l'ensemble de la construction ; mais ce qui prouve la refaçon, c'est l'interruption de l'arcature intérieure, interruption due évidemment à un percement.

Cette arcature se compose, à chaque pan, de deux arcs en tiers-point qui se profilent en un bandeau, un onglet, une baguette, une gorge et un tore, et reposent sur des colonnettes à très jolis chapiteaux feuillagés. Or, dans les travées où sont percées les fenêtres actuelles, l'arcature s'interrompt. On ne voit que les deux colonnettes des extrémités et elles ne portent rien.

(1) Belloy-en-Santerre (Somme), canton de Chaulnes.
(2) Dury (Aisne), canton de Saint-Simon, arrondissement de Saint-Quentin.
(3) Douchy (Aisne), canton de Vermand, arrondissement de Saint-Quentin.
(4) C. Enlart, v. 1885.

Dans la travée droite du sud, sous la fenêtre, sont creusées deux petites niches ou armoires dont l'arc en plein cintre est relié à ses piédroits par un quart de cercle afin de donner plus de largeur à la niche. Dans le pan sud du chevet, deux niches analogues sont encadrées par l'arcature. La plus voisine de l'autel est plus petite et son plein cintre est creusé dans une seule pierre. Elle servait certainement de piscine.



ESTERPIGNY
Commanderie. Chapiteaux de la chapelle

Le bandeau règnant sous les fenêtres est très soigné : quart de rond, onglet, tore, petite gorge.

L'autel de pierre occupe encore son emplacement primitif.

La corniche ramenée de son ancienne place sur le sommet des murs abaissés se profile en un bandeau, un onglet, un tore et une gorge.

Les murs sont flanqués de contreforts assez saillants

On pénètre aujourd'hui dans la chapelle par une porte en arc surbaissé dans le mur nord Elle date sans doute de la restauration de 1702, commémorée par l'inscription suivante encastrée dans le mur nord à l'intérieur (environ 0.30×0.15).

MAISTRE PIERRE HVET || CONSEILLER DV ROY SON || SVBSTITVD ES IVRIDICTIONS || ROYALLES ADIOINCT AVX || ENPVESTES (1) AVEC POVVOIR || DE POSTVLLER A PERONNE || BAILLY GENERAL DE LA || COMMANDERIE DESTERPIGNY || QVI A FAICT REFECTIONNER || LA CHAPPELLE EN 1702

Cette réfection a consisté à supprimer la nef, à baisser les murs du chœur, à fermer le chœur vers l'ouest par un mur percé d'une porte aujourd'hui murée, et à refaire le toit avec un petit clocher de charpente sans caractère, du côté de l'ouest. Le clocher ainsi que la toiture ont été détruits pendant la dernière guerre.

« Dans une ferme voisine de la commanderie, un gros colombier carré isolé dans la cour conserve un cordon de moulures appartenant à la fin du XIIe siècle. Quatre consoles de la même époque portant les angles de la corniche figurent les avant-trains d'animaux fantastiques ouvrant des gueules menaçantes » (2).

ÉGLISE PAROISSIALE

(Notes prises en mai 1920.)

Cette petite église composée d'une nef et d'un chœur avec chevet à trois pans offre peu de caractère. Elle n'a pas trop souffert de la dernière guerre, sauf la façade occidentale qui était la seule partie intéressante et qui est éventrée. Le portail très bas est en anse de panier, sous une archivolte de même, et tracé entre deux contreforts en pierre jaune. Au-dessus est sculpté un écu mutilé, écartelé : aux 1 et 4, fretté;

(1) *Sic* pour enquestes.
(2) C. Enlart, v. 1885

aux 2 et 3 : à une bande sur semis de croisettes. Le collier des ordres du roi entoure ces armes qui sont celles d'Humières et qu'accompagnait, selon Decagny, le millésime de 1535, aujourd'hui disparu. C'est évidemment l'écusson de Jean d'Humières, le célèbre commandeur d'Éterpigny, mort glorieusement au siège de Péronne en 1536 (1).

A terre dans la nef gît au milieu des décombres un joli petit chapiteau qui a servi de bénitier. Il provient d'une colonnette engagée. Ses angles sont ornés de crochets recourbés, ceux de la partie engagée étant beaucoup plus gros et en forme de fruits d'arum; une feuille plate côtelée décore la corbeille. Ce chapiteau, de la fin du XIIe siècle, rappelle la sculpture de la chapelle de la commanderie et en a été sans doute apporté.

FEUILLÈRES

(D'après des notes prises en 1885.)



FEUILLÈRES
Croix en pierre

« L'ÉGLISE de Feuillères, anéantie durant la dernière guerre, avait une abside de style flamboyant du XVIe siècle fort simple, mais où se trouvait une jolie piscine en pierre de même style.

» Près du cimetière s'élevait une de ces croix en pierre grossièrement équarrie, telles qu'on en rencontre parfois dans la région, par exemple celles de Fescamps, de Longuevillette et surtout la fameuse croix commémorative de la bataille de Crécy. Sa hauteur était d'environ 1m50 à 2 mètres. Elle a également disparu » (2).

(1) DECAGNY, *op. cit.*, t. I, p. 237.
(2) Notes de M. Georges DURAND.

FLAUCOURT

(Notes prises en 1920.)

La façade ouest de l'église est debout. Le portail en tiers-point, très simple, surmonté d'une fenêtre de même tracé, est flanqué de deux contreforts à ressauts. Les murs occidentaux des bas-côtés, en appentis, sont aveuglés.

La nef, du XIII[e] siècle, compte quatre travées, dont la première portait la tour. Les grandes arcades, en arc brisé, sans moulures, retombent sur des piliers rectangulaires.



FLAUCOURT
Intérieur de l'église (1920)

Ceux de la première travée se distinguent des suivants par la présence d'un pilastre face à la nef, motivé par la présence de la tour. Tous ces piliers ont leurs angles abattus, et les impostes, recouvertes d'une chape de plâtre, sont décorées de nombreuses moulures. La chute de l'enduit, en plusieurs endroits, permet de reconstituer la mouluration primitive qui, fort simple, se composait d'un bandeau séparé d'un talon par un onglet

Dépourvue de fenêtres hautes, la nef ne fut jamais voûtée. Les entraits de la charpente reposent au-dessus des grandes arcades.

Les murs des bas-côtés sont abattus; presque rien n'en subsiste. Cependant on voit encore au sud, dans un mur de briques, une fenêtre en plein cintre à claveaux ornés de cannelures, et au nord une fenêtre semblable mais sans décoration.

Au nord, une grande chapelle moderne en briques, dans le style du XVe siècle, flanque à la fois la dernière travée du bas-côté et la première du chœur. Sa mauvaise mouluration accuse bien le XIXe siècle.

Au sud, s'élève une chapelle plus régulière en plan, mais en grande partie détruite. On y voit une piscine très simple du XVIe siècle, et un autel de pierre, primitif, à tablette composée d'un bandeau et d'un cavet. Le style est meilleur que celui du chœur, mais les deux autres murs de la chapelle ont été refaits en briques au XIXe siècle.

Le chœur compte quatre travées droites et un chevet à trois pans très évasés. Celui du fond mesure à l'extérieur 4^m^10, les autres 3^m^90. Les murs légers, les fenêtres sans remplage et presque sans moulures, en tiers-point au dehors et en plein cintre au dedans, l'absence de fenêtre d'axe et de contreforts, les pans du chevet très évasés et très grands, tout cela annonce bien une date tardive, le XVIIe siècle sans doute.

Une petite piscine à coquille Renaissance se voit à droite de l'autel.

Une très belle grille encore presque intacte, en fer forgé, se trouve à l'entrée du chœur. Au-dessus de la porte on voyait des armoiries, qui ont été enlevées à la Révolution.

Le maître-autel, de marbre, avec retable corinthien, est encore en place au milieu des ruines. Il provient de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne. Dans les décombres on voit une tête mitrée d'évêque du XVIIIe siècle et une statue décapitée d'un prêtre à rabat, en bois, du XVIIe siècle.

Au sud du chœur s'élève une sacristie moderne en briques.

Sur le seuil intérieur d'une fenêtre sud du chœur se lisent plusieurs graffites.

QVENTIN	Lombart	QVENTIN
BATEL 1726		HERBET 1726

On remarquait autrefois dans cette église deux autels latéraux en pierre que Decagny attribue au XVe siècle, mais qu'il décrit en termes trop vagues pour en donner une idée exacte. Il en déplore la destruction. Il signale également dans la sacristie « une voûte curieuse, composée de pierres d'une fort petite dimension ». Il s'agit évidemment d'une sacristie qu'aurait remplacée la construction actuelle (1).

MOISLAINS

(Notes prises en 1920.)

Le village de Moislains, situé sur les bords de la Tortille et autrefois au milieu de la forêt d'Arrouaise, figure, dès le VIIe siècle, parmi les donations faites par le roi Thierry III à la célèbre abbaye de Saint-Waast d'Arras (2). Dans le fonds de Saint-Waast (anéanti par les bombardements d'Arras en 1915), on trouvait de nombreux documents concernant Moislains (3), mais deux seulement intéressent

(1) Decagny, *op. cit.*, t. I, p. 250.

(2) Decagny, *op. cit.*, t. I, p. 261.

(3) Inventaire sommaire des Archives départementales du Pas-de-Calais, série H. *Fonds de l'abbaye de Saint-Vaast*, t. III, Arras, 1911, in-4°, pp. 41 à 66, n°s 2.112 à 2.155.

l'histoire de l'église (1). En 1628, le curé et les habitants demandent une aumône à l'abbaye pour réparer leur clocher ruiné par la tempête du lundi des Rameaux. En 1674, le cardinal de Bouillon autorise les habitants à abattre 200 arbres dans leurs bois pour servir à la réédification de leur église ruinée par les guerres.

Le monument, grand et beau, dominait tout le pays. Il était précédé d'un vaste perron à escalier, comme à Saint-Waast. Le chœur et le transept sont encore debout. C'est un bon spécimen de l'architecture du XVIII[e] siècle dans l'arrondissement de Péronne. Il se distingue par ses belles proportions, par l'originalité de son plan et par le bon goût de sa décoration. La construction est tout en brique. Il y a seulement deux assises de pierre sous la corniche. A l'intérieur, les pilastres et les arcs sont en pierre. L'ensemble rappelle beaucoup l'église également ruinée d'Hébuterne (2) et pourrait être du même architecte.

Le chœur et les croisillons ont chacun une travée droite, puis le chœur s'arrondit en hémicycle parfait, tandis que les croisillons n'ont qu'un petit pan arrondi et leur mur de fond est droit. A Hébuterne, le plan tréflé est plus accentué, car les trois hémicycles sont semblables.

Les croisillons sont très saillants.

A l'abside s'ouvrait une seule fenêtre, aujourd'hui murée, sommée de la tiare et des clefs, attributs de saint Pierre, patron de l'église, sur un cartouche Louis XV. A droite et à gauche, on a simulé deux fausses fenêtres non apparentes à l'extérieur. Des pilastres engagés, d'ordre dorique, soutiennent un entablement.

La croisée du transept est couverte d'une petite coupole de forme ovale, le chœur étant plus large que les croisillons.

Cette coupole était peinte. On n'y voit plus que quelques lambeaux de toile, où l'on distingue les Evangélistes sur les pendentifs. Il ne reste rien du ciel ouvert qui laissait voir la Trinité entourée d'anges tenant les instruments de la Passion, Moïse, David, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et autres saints. Mais les pans arrondis des croisillons ont gardé des peintures sur toile ($1^{m}80 \times 1^{m}20$ environ) qui ne manquent pas de valeur. La toile suit la courbe du mur. Au croisillon sud, la Sainte Cène et l'Extrême-Onction; au nord, la Pentecôte et le repas chez Simon le pharisien. Plus haut, au-dessus de chaque tableau, un médaillon circulaire en grisaille; ce sont les quatre docteurs de l'église latine : on reconnaît dans le croisillon sud saint Augustin à son cœur embrasé et saint Jérôme à son manteau de peau de bête. Tous quatre tiennent un livre et une plume. Dans l'abside se trouvaient trois grandes toiles ($3^{m}50 \times 1^{m}50$ environ) qui représentaient l'histoire de saint Pierre : la tradition des clefs, la résurrection d'un mort, etc. Ces toiles ont disparu.

Les voûtes surbaissées étaient en plâtre. Les quatre arcs de pierre qui circonscrivent le transept sont également d'une forme très surbaissée.

Le maître-autel en marbre est encore en place, mais mutilé, sous la coupole, au milieu du transept. L'autel du croisillon nord est en pierre, imitant le marbre.

« On remarquait autrefois un beau mobilier du XVIII[e] siècle fait pour l'église et notamment : des boiseries sculptées où l'on voyait en bas-relief saint Pierre et saint Paul; — des stalles avec les armes de l'abbaye de Saint-Waast (1° à la croix ancrée; 2° à un château à trois tours) et celles de l'abbé Dom Vigor de Briois (de gueules à trois gerbes de blé d'or, à la bordure d'or chargée de huit tourteaux de gueules) qui gouverna le monastère de 1749 à 1780; — une chaire assez curieuse;

(1) *Ibid.*, H. 2.131.
(2) Pas-de-Calais.

— un confessionnal; — un joli lutrin en style rococo; — enfin un très beau Christ en bois, qui se trouve aujourd'hui au petit palais, mais très mutilé » (1).

La nef est en grande partie ruinée. Accompagnée de bas-côtés, elle se compose de quatre travées à arcades très surbaissées, aux arêtes vives et sans moulures, portées sur piliers rectangulaires que couronnent des moulures d'imposte peu saillantes et de profil classique. Le mur goutterot est bâti en moëllons. Les fenêtres hautes, en arc surbaissé, s'ouvrent au-dessus des arcades. Deux bandeaux, l'un au-dessus des grandes arcades, l'autre à hauteur d'imposte des fenêtres coupent la surface des murs. Toute cette construction est du XVIIIe siècle, mais d'un style bien inférieur à celui du chœur et du transept.



MONS-EN-CHAUSSÉE. — Église, vers 1885

Les bas-côtés sont plus anciens, du moins celui du sud, dont les fenêtres actuelles sont en tiers-point sans caractère, mais on voit encore des traces de fenêtres antérieures plus petites, aujourd'hui murées. Le mur du bas-côté nord a été refait en briques au XVIIIe ou au XIXe siècle.

La façade occidentale, éventrée par le canon, n'existe plus. On voit seulement un reste de grand cintre du portail qui occupait toute la largeur de la nef et fut ensuite rétréci. Au-dessus, on distingue encore le départ de la fenêtre qui surmontait ce portail.

La tour s'élevait en avant-corps, au nord-ouest, flanquée de contreforts en diagonale et coupée de larmiers gothiques. Il n'en reste que la base, avec une salle basse du XVe siècle à voûte d'ogives appareillée, formerets, nervures prismatiques et clef nue. L'escalier du clocher, à palier droit, était voûté d'un berceau rampant en brique. Tout le reste de la tour et de la façade était en pierre.

L'extérieur des bas-côtés avait été refait et sans caractère, en pierre, avec contreforts de brique. Au dehors, le mur du bas-côté nord n'est pas plus récent que celui du sud. Il peut remonter au XVIe siècle.

La sacristie, au sud-est du chœur, a été bâtie en même temps que lui et dans le même style.

Un caveau existe dans la nef devant l'arc triomphal.

Cette église avait été l'objet d'importantes restaurations en 1842 et 1843 (2).

(1) Notes de M. Georges DURAND.
(2) Voir les détails, DECAGNY, *op. cit.*, t. I, p. 263.

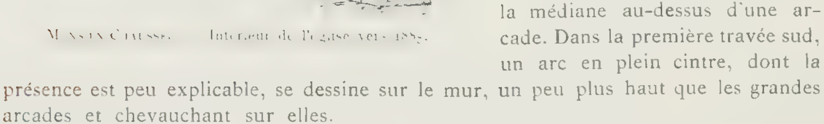
Malgré son état de ruine, l'édifice, sauf le clocher et la façade occidentale, pourrait encore être restauré. Il avait peu souffert avant les attaques de 1918, comme le prouvent des photographies prises en 1917.

MONS-EN-CHAUSSÉE

L'ÉGLISE se compose d'un chœur, d'un transept et d'une nef accompagnée de bas-côtés.

La tour, plantée à l'ouest, est restée debout presque tout entière. La nef et ses collatéraux conservent une partie de leur toiture. Le chœur est presque entièrement détruit.





Mons-en-Chaussée. — Intérieur de l'église vers 1885.

La nef compte quatre travées dont les arcades en plein cintre reposent sur des piles rectangulaires en grès, qui ont subi un rhabillage au XVIIIe siècle, avec nouvelles moulures à l'imposte et ornements de plâtre à la clef. Cependant on retrouve, sous l'enduit, les tailloirs primitifs, moulurés d'une plate-bande, d'un onglet, d'un talon et d'un quart de rond, profil plus compliqué qu'à Tertry et accusant par conséquent une date moins ancienne.

Les murs goutterots, en pierre, sont percés chacun de trois fenêtres hautes, deux au-dessus des piles, la médiane au-dessus d'une arcade. Dans la première travée sud, un arc en plein cintre, dont la présence est peu explicable, se dessine sur le mur, un peu plus haut que les grandes arcades et chevauchant sur elles.

Les bas-côtés, tout en grès, appartiennent à deux dates différentes : celui du nord, plus ancien, remonte au XVIe ou au XVIIe siècle. Celui du sud, qu'éclairent des fenêtres en arc de cercle, n'est pas antérieur au XVIIIe.

Un faux transept a été pris aux dépens de la nef primitive. Le pilier est doublé, comme la chute de l'enduit permet de le constater, et l'on voit encore le départ de l'ancienne arcade. Les nouveaux arcs sont en tiers-point.

Le chœur, effondré, datait du XVIIe ou du XVIIIe siècle; il avait deux travées droites et un chevet à trois pans sans contreforts. La base des murs est en grès jusqu'à une assez grande hauteur. Les fenêtres, très simples, étaient en plein cintre.

L'abat-voix de la chaire, en chêne sculpté, du XVIIIe siècle, est resté en place; seule épave du mobilier.

La tour, placée à l'occident, est une belle et robuste construction de la fin de l'époque flamboyante. Elle a en grande partie résisté aux mines. Seul, le mur sud est tombé avec la voûte basse, la tourelle d'escalier, les planchers et la flèche de charpente. Le reste est intact. Bâtie tout en grès, d'une extrême simplicité et flanquée de contreforts diagonaux à cinq ressauts, elle se divise en trois étages sur rez-de-chaussée. Celui-ci était voûté d'ogives. Culs-de-lampe, nervures, formerets accusent la dernière période gothique. Le portail ouest, en anse de panier sous archivolte de même forme, est surmonté d'une fenêtre en tiers-point, très ébrasée à l'intérieur et couronnée au dehors d'une archivolte qui se relie au cordon contournant la tour. Les deux étages intermédiaires, dépourvus de voûtes, sont éclairés par de petites fenêtres rectangulaires. L'étage supérieur a, sur chaque face, une fenêtre dont l'arc est en tiers-point peu accusé à l'intérieur, en plein cintre au dehors, et dont l'archivolte se continue en larmier sur toute la tour.



Mont-Saint-Quentin.
Tombe de Robert Fauviaus de Suzanne.

Le mur goutterot du nord de la nef est du XIIe siècle. Ses fenêtres, à arête abattue, ont un cintre composé de trois pierres. La corniche se compose d'un bandeau et d'une doucine reliés par un onglet. Du côté sud, le mur goutterot au-dessus des grandes arcades a été refait au XVIIIe siècle, comme l'indiquent deux cordons de briques sur toute la longueur de la nef, depuis le clocher jusqu'au transept, et les cintres des trois fenêtres, mais ces fenêtres ont été fidèlement copiées sur celles du mur nord. A l'extérieur, ce mur est entièrement en briques avec piédroits et cintres des fenêtres en pierre.

L'état ruiné de cette église en facilite l'étude par la chute des enduits et la mise à nu de l'appareil. On peut en établir de la façon suivante les différentes dates de construction : 1° nef, XIIe siècle; 2° clocher, XVIe siècle; 3° mur du bas-côté nord et de son croisillon, XVIe ou XVIIe siècle, postérieur au clocher; 4° chœur, XVIIe siècle; 5° bas-côté sud, XVIIIe siècle.

MONT-SAINT-QUENTIN

L'abbaye du Mont-Saint-Quentin (1) ayant complètement disparu depuis la Révolution, ne peut être l'objet d'un article détaillé dans ce recueil. Elle s'élevait dans une situation merveilleuse dominant la ville de Péronne, la vallée de Somme et toute la campagne avoisinante. La planche du *Monasticon,* reproduite par Decagny et par Peigné-Delacourt, nous montre une remarquable église du XIIIe siècle inachevée ou mutilée car elle n'a pas de nef; mais le chœur de trois travées droites, étayé d'arcs-boutants, le déambulatoire entouré de chapelles rayonnantes, et le transept à demi ruiné composaient un ensemble comparable aux plus beaux édifices de la province.

Au nord s'élevait une grande chapelle dédiée à la Vierge, puis le cloître non adjacent à l'église, ce qui est rare, et entouré de lieux claustraux d'une architecture élégante, mais qui ne paraît pas antérieure au XVIIIe siècle.

Au sud-ouest s'élevait l'église paroissiale, annexe de Sainte-Radegonde, et à l'ouest le quartier abbatial.

De tout cela il ne restait presque rien avant la dernière guerre : aujourd'hui le Mont-Saint-Quentin, pris et repris plusieurs fois, n'offre plus qu'un chaos de décombres.

Des monuments qui ornaient l'église abbatiale, quelques épaves avaient subsisté. Un bas-relief du XVIe siècle représentant la prédication de saint Jean dans le désert se trouvait encore en 1914 dans l'église du village (2).



Villers-Carbonnel. Eglise. Details du portail.

Une pierre tombale fort curieuse, reproduite par Montfaucon dans les *Monuments de la Monarchie française,* t. II, planche 19, a été de nouveau dessinée par Duthoit. Elle recouvrait la tombe d'un roi d'armes, Robert Fauviaus de Suzanne. Montfaucon dit que ce monument est « en pierre noire et d'un travail fort distingué. Robert de Suzanne, mort l'an 1260, y est gravé dessus en habit militaire, tel qu'il le portoit dans l'exercice de sa charge. Il est maillé depuis la tête jusqu'à la plante des pieds. Ces mailles que nous avons souvent vues rabattues sur les épaules des princes en forme de chaperon, couvrent ici sa tête comme un casque. Il porte à l'ordinaire une tunique

(1) Pour l'histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, voir Decagny, *Hist. de l'arr. de Peronne*, t. I, pp. 143 et suivantes.

(2) *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. XX, p. 18, communication de M. Georges Mallet.

sans manches qui couvre une partie des mailles. Son escu est chargé de trois chevrons doublés : c'étoit ses armes. Je ne sais ce que signifient les deux pièces en carré long qui couvrent ses deux épaules » (1).

Ces deux pièces en carré long sont deux ailettes, pièces bien connues de l'armure du temps. Généralement les ailettes sont armoriées; il est possible que celles-ci aient été incrustées d'un émail blasonné qui a pu tomber comme celui de deux écussons latéraux de dextre.

Les quatre écussons conservés portent 1° (à dextre) semé de billettes, au lion et au filet brochant en bande; 2° (à senestre) trois maillets; 3° un lambel à cinq pendants en chef; 4° quatre pals vairés? et un lambel de cinq pendants.

L'inscription qui fait le tour de la pierre est ainsi conçue :

Chi gist de Suzane Fauviaus,
Rois d'armes fors, preus et loiaus,
Plains de meurs (2) de chevalerie,
Esperanche de se lingnie (3).
Vainquierres (4) fu et nient vaincus;
Par tout fu monstrer ses escus.
Robers fu apellés par non;
Li vrais Dix li fache pardon.
M et CC et LX ans
Mourut, dont mai[n]s ho[n]s fu dola[n]s.

Et sur l'arcade qui encadre la tête du chevalier :

Vous q[u]i passés dessus me lame,
Proiés Diu q'ait merchi de m'ame.

Il faut noter que cette pierre tombale du Mont-Saint-Quentin est attribuée par l'épitaphier de Picardie de Villers-Rousseville à l'église Saint-Fursy de Péronne. D'ailleurs ce recueil assigne à Saint-Fursy divers monuments qui se trouvaient aussi au Mont-Saint-Quentin, entre autres le bas-relief funéraire de Hue de Longueval (1458), qui est aujourd'hui au Musée de Péronne où il a échappé aux désastres de l'invasion (5). Il n'en est pas de même de la pierre tombale de Fauviaus de Suzanne, dont le sort est ignoré.

VILLERS-CARBONNEL

L'ÉGLISE

L'ÉGLISE, complètement anéantie, comprenait une nef très basse avec bas-côtés et un chœur dont le chevet droit dépassait un collatéral unique du côté nord. Aucune partie du monument n'était voûtée.

(1) MONTFAUCON, *op. cit.*, t. II, pp. 163, 164. Voir DECAGNY, *Hist. de l'arrondissement de Péronne*, t. I, p. 575, et, du même auteur, *Notice historique sur le château de Suzanne en Santerre*, Péronne, 1857, p. 4.
(2) Mœurs.
(3) Lignée.
(4) Vainqueur.
(5) Ce bas-relief est reproduit dans l'édition de l'*Épitaphier de Picardie* par R. RODIÈRE, actuellement sous presse.

La nef remontait au XIIe siècle. Les grandes arcades étaient en cintre brisé retombant sur des piliers probablement carrés à l'origine, mais arrondis par la suite. Les impostes étaient moulurées.

Le clocher central, tour basse datée de 1682 par une pierre sur la face nord, contenait trois cloches.

La façade, considérablement remaniée, conservait une jolie et curieuse porte du XIIe siècle, en oolithe, dont le tympan orné de lignes de losanges en relief alternés



VILLERS-CARBONNEL.
Église. — Détails du portail.

VILLERS-CARBONNEL.
Église. — Base du portail

reposait sur deux têtes d'animaux. Une voussure plate creusée de losanges et reposant sur deux colonnettes enveloppait le tympan. Des feuilles d'eau décoraient les chapiteaux. Une archivolte à rinceaux de feuillages couronnait ce gracieux ensemble. Cette façade était épaulée par des contreforts plats à ressauts. La fenêtre qui surmontait le portail avait été refaite ainsi que le pignon à gradins et mêlé de briques qui devait dater du XVIIIe siècle.

Un manoir s'élevait près de l'église; sa grande entrée formant équerre avec la façade était flanquée d'une tourelle ronde en briques avec base de pierre oolithique et ornements de pierre. On y remarquait un cartouche bûché. La corniche se compose de briques en dents de scie. Cette tourelle, du XVIIe siècle, existe encore découronnée et éventrée.

Le logis, également du XVIIe siècle, qui comprenait un étage sur rez-de-chaussée, ne manquait pas de caractère. La date de 1813 donnée par les ancrages ne pouvait être que celle d'une réparation. Ce logis est rasé.

CHATEAU D'HAPPLINCOURT

Au milieu des étangs qui s'étendent en bordure du canal de la Somme, les tours ruinées du château d'Happlincourt dressent aujourd'hui leur décor pittoresque. Une longue chaussée pavée y donne accès. Les marais encombrés d'herbes sauvages, les arbres morts aux longs bras décharnés, les chemins défoncés, un paysage de désolation rappellent les luttes ardentes dont cette partie du front fut le théâtre pendant la grande guerre. Dans ce cadre évocateur, l'imagination se plaît à faire revivre un long passé.

Un dénombrement de 1214 nous apprend que « Girard de Happencort tient

du roi xxv bouverées de terre de Hapeleincort et le village et son manoir vers Péronne ». En 1415, le seigneur d'Happlincourt figure au nombre des chevaliers qui tombent glorieusement à Azincourt (1).

Au mois de décembre 1421, le célèbre Karados des Quesnes, qui, deux années auparavant, avait pris une part glorieuse dans la défense contre les Anglais de Saint-Martin-le-Gaillard, au pays de Caux (2), occupe la forteresse Dans une supplique datée d'Happlincourt qu'il adresse alors au duc de Bourgogne, il expose que, fait prisonnier « naguère » par les Anglais, il s'est vu contraint, pour parfaire sa rançon, de vendre sa terre et maison de « le Fontaine-lès-Taincourt » dont il tenait, de lui, la moitié en fief, et il le prie de lui accorder la remise des droits de vente sur cette moitié (3).



Cl. Ph. des Forts

VILLERS - CARBONNEL
Tourelle du château

En 1433, une bande de partisans du roi de France, sous la conduite d'un inconnu, Martin le Lombart, s'empare du château d'Happlincourt que défendait un chevalier « moult ancien », dit Monstrelet, Pierre de Beausault. Beausault et sa femme, mère par un premier mariage de Karados, furent faits prisonniers. L'exploit de M. le Lombart rappelle celui qui, l'année précédente, avait illustré Charles Desmarets sous les murs de Rambures, mais combien différente fut la destinée des deux personnages; tandis que le héros d'Happlincourt retombe dans l'oubli, Desmarets tient une place éminente dans les derniers épisodes de la guerre de Cent ans, et mérite les faveurs de Charles VII, puis de Louis XI. Il devait mourir capitaine de Perpignan, chargé d'ans et d'honneurs (4). La capitulation d'Happlincourt ouvre les portes du Vermandois. Jean de Luxembourg comprend la gravité de son échec, et, à la tête de 800 combattants, parmi lesquels on remarque le jeune comte de Saint-Pol, le seigneur de Saveuse et Simon de Lalaing, met le siège devant la forteresse. En présence d'un tel déploiement de forces, résister est impossible. Les défenseurs capitulent. Plusieurs d'entre eux, pendus ou étranglés, paient de leur vie leur fidélité à la cause royale. Luxembourg remet sa prise à Jean d'Happlincourt.

Monstrelet, l'historiographe de Jean de Luxembourg, conte avec complaisance ce fait d'armes (5). Il est regrettable que nous soyons moins bien documentés sur

(1) Decagny, *op. cit.*, t. I, p. 282.

(2) *Les Cronicques de Normendie (1223-1453)*, réimprimées avec variantes et additions par A. Hellot, Rouen, 1881, in-8°, pp. 51 et 215.

(3) Bibl. nat., ms. pièces or. 2414, dossier Quesnes (des), pièce n° 16. (Communication de M. G. Lefévre-Pontalis).

(4) Cf. Ph. des Forts, *Le château de Rambures*, dans le *Bulletin monumental*, année 1903.

(5) *Chroniques de Monstrelet*, édit. Douët d'Arcq (Soc. de l'hist. de France), 6 vol. in-8°, tome V, p. 75.

un second événement d'une importance non moins considérable. Au XVIe siècle, la seigneurie d'Happlincourt passe avec Villers-Carbonnel dans l'ancienne maison d'Amerval qui tirait son nom d'un village des Flandres et se disait issue des comtes de Boulogne. Ardent catholique, Nicolas d'Amerval est un des premiers ligueurs. D'après une tradition dont l'abbé Gosselin s'est fait l'écho dans son histoire de



HAPPLINCOURT
Ruines du château 1920

la Ligue à Péronne, Humières, Amerval, Estourmel et Happlincourt arrêtèrent le 4 juin 1576, dans une salle du château d'Happlincourt la première formule du célèbre manifeste qui, le lendemain, devait être solennellement signé à l'hôtel de ville de Péronne (1).

Des conjurés mystérieux traversant les marais couverts de roseaux, et dans l'obscurité de la nuit, faisant abaisser devant eux le pont-levis de la forteresse, on aimerait reconstituer ce tableau romantique. La légende n'est malheureusement pas l'histoire. L'abbé Gosselin ne cite pas d'autre source que l'historien de Thou, et il semble n'avoir pas très bien interprété le texte latin de cet auteur. Nous n'osons donc pas présenter, sans les plus grandes réserves, cet épisode capital dans l'histoire du château d'Happlincourt (2).

Un Amerval était encore possesseur du château au XIXe siècle (3).

« Il reste un seul côté des bâtiments autrefois répartis autour d'une cour rectangulaire : le bâtiment du nord. Cependant on découvre encore quelques vestiges d'un corps de logis occidental, en retour d'équerre, qui, seul, possédait des caves.

(1) Abbé J. GOSSELIN, *La ligue à Péronne*, dans *la Picardie*, t. XVI, 1870, in-8°, p. 212.

(2) Voici le texte de de Thou. « ... Tunc vero per Picardiam clam inito, et inter nobileis et per urbes, præeunte Humerio, per Guisianorum emissarios fœdere, Haplincurio, ex illa nobilitate primario juveni negotium datur, ut, Peronæ oppidanis in fœdus sacramento aductis urbem Condæo pro domicilio assignatam teneret, eumque ingressu excluderet ». DE THOU, édit de Londres, 1735, in-f°, t. III, p. 495.

(3) DECAGNY, *op. cit.*, t. I, p. 283.

» Au milieu d'une longue ligne de bâtiments se dresse un gros pavillon carré en pierre de taille, sans contreforts. Il est surmonté sur ses quatre faces d'une corniche fort simple qu'on retrouve identique au grand bâtiment de la commanderie d'Eterpigny. Elle comprend une tablette à cavet portée par de larges modillons de même profil. Sur la façade extérieure, vers le nord, cette corniche est dissimulée par le placage accolé un peu plus tard, dans la seconde moitié du XIIIe siècle ou au XIVe; mais un chemin de ronde ménagé entre les deux murailles, au sommet, pour le service des créneaux de la nouvelle façade, permet d'en constater l'existence.

» La nouvelle porte d'entrée, en tiers-point, sans moulures, est accompagnée à gauche d'une porte plus petite pour les gens de pied. Chacune de ces baies s'ouvre dans un cadre carré qui servait de logement aux tabliers des ponts-levis. Chacune des deux portes possédait le sien, et l'on voit au-dessus des deux entrées les trois rainures ménagées dans le parement pour en recevoir les bras. Le fond de ces rainures semble constitué par le parement primitif du pavillon.

» Les deux tours demi-circulaires qui accompagnent cette nouvelle façade ont été construites en même temps qu'elle et pareillement en pierre de taille. Le rez-de-chaussée en est recouvert de coupoles en pierre et percé de baies d'éclairage fort étroites. Les voûtes des étages supérieurs ont été modifiées par la suite. Tous n'en ont pas. Les tours sont polygonales intérieurement, sauf au sommet, où des encorbellements leur donnent la forme circulaire (1).

» Le passage qui suit l'entrée et traverse le pavillon de part en part est voûté de berceaux à diverses hauteurs et peut-être différents d'époques. En arrière de la porte, on voit dans la voûte deux bras destinés à la manœuvre de la herse qui paraît ainsi avoir remplacé des vantaux. Les parois du passage sont creusées de larges arcades aveugles en tiers-point sur pilastres, sans aucune moulure, qui devaient servir à se garer quand on se rencontrait dans le passage avec une voiture ou des chevaux. Cette disposition a été partiellement modifiée quand on établit l'entrée des gens de pied, laquelle, évidemment, n'existait pas à l'origine.

» Sur la cour, l'arcade en tiers-point de la construction primitive existe seule, avec ses deux rangées de claveaux et un gros sourcil torique, seul ornement de cette baie, et qui me rappelle celui que l'on voit à la porte de l'ancien château de Montdidier. Immédiatement à droite de cette arcade, une porte sous linteau, bouchée, m'a paru postérieure à la construction. Je pense que c'est à l'opposé, sur l'emplacement d'une porte en briques et pierres du XVIIe ou XVIIIe siècle, que s'ouvrait l'entrée de l'escalier, aujourd'hui disparu, qui donnait accès au premier étage. Cet escalier ne pouvait être placé ailleurs, attendu que celui qui conduit du premier étage au sommet du pavillon se retrouve à l'opposé dans l'épaisseur du mur oriental, et la disposition en est telle qu'on ne peut concevoir un escalier inférieur sur le même emplacement. En effet, on pénètre dans ce second escalier par une porte placée dans l'angle sud-ouest de la salle. On parvient ainsi sur un étroit palier carré, où commence l'escalier rectiligne dont le plafond se compose de linteaux décrochés qui correspondent aux degrés.

» Le sol du palier est un simple plancher de bois, ce qui a fait supposer au-dessous l'existence d'oubliettes. C'était peut-être simplement un monte-charge. Dans tous les cas, l'espace est trop restreint pour qu'on y puisse placer une échelle autrement que verticale.

(1) Les fenêtres de ces tours sont rectangulaires et de dimensions variables, mais à l'intérieur leur sommet décrit un arc en section de cercle irrégulière. La dégradation du parement de la tour de droite permet actuellement (1920) de se rendre compte, même de l'extérieur, de cette disposition fort rare.

Dans l'escalier, moderne, on a remployé deux culs-de-lampe du XIIIe siècle ornés d'une tête de veau et de feuillages.

» La place que j'assigne au premier escalier forçait les gens qui voulaient accéder aux étages supérieurs de traverser la salle du premier étage, disposition fréquemment adoptée au moyen âge dans les constructions militaires (1).

» Les échauguettes qui sont accrochées aux angles du pavillon vers la cour ne sont pas contemporaines de la construction, mais elles ont remplacé des défenses analogues, dont la trace existe encore, par exemple, dans celle du sud-est, à l'angle nord-est du pavillon, près de la porte qui donne dans l'étage supérieur de la tour ronde.

» Sur la façade méridionale, on voit dans l'axe, au-dessus d'une grande fenêtre moderne, l'arc en plein cintre d'une fenêtre beaucoup plus petite et contemporaine de la construction. La situation qu'occupait cette fenêtre au-dessus du sol du premier étage indique l'existence d'un glacis intérieur très accentué.

» Je crois ce pavillon de la première moitié du XIIIe siècle » (2).

Les deux corps de logis séparés par le pavillon d'entrée avaient perdu tout caractère. Dans celui de gauche en entrant, l'étage d'entresol était trop bas pour qu'un homme pût s'y tenir debout. On prétend que c'était le logement des soldats.

Près de l'entrée gisait à terre une cuve de fonts baptismaux en pierre grise. Cette cuve carrée était ramenée à la forme hémisphérique par quatre têtes humaines comme à Outrebois (Somme), Louches (P.-de-C.), le Tréport (Seine-Infér.), Chéreng (Nord) (3). Sur le milieu de chaque face se trouvaient des dessins en relief méplat. Ces fonts, qui ont disparu pendant la guerre, accusaient le XIIe siècle.

* * *

Certaines églises du canton de Péronne, qui présentaient de l'intérêt, ont été si complètement anéanties par la dernière guerre qu'il nous est difficile d'en parler, faute de les avoir vues avant 1914.

A Allaines — où beaucoup d'érudits placent le *Vicus Helena*, lieu de la défaite de Clodion par Aétius — on venait de raser les restes de l'église, lors de notre visite en août 1920; une photographie, prise en 1919, montre un chœur à pans coupés, bâti par assises de briques et de pierres, — signe de construction peu ancienne. Les colonnettes de la voûte ont des chapiteaux à crochets, tandis que les fenêtres présentent des remplages flamboyants. Tout ce médiocre style gothique accuse bien le XIXe siècle, et, en effet, la *Monographie du village d'Allaines*, de M. C. Boulanger (Péronne, in-12, 1903), nous dit que « le chœur qui menaçait ruine fut reconstruit en 1863, en style gothique » (p. 78).

La nef était plus intéressante : romane, à piliers carrés, sans sculpture (4), elle se rattachait à la série de vaisseaux identiques, si nombreux dans la région de Péronne. On lui attribuait une antiquité excessive, en se basant sur l'inscription suivante, retrouvée en 1879 au-dessus du pilier à droite de l'entrée du chœur : ✠ *Ego. Momol. epis. Nov. et Torn. consec* (5). — Momelin fut évêque de Noyon

(1) Notamment dans le donjon curieux et trop peu connu de Nesle-en-Tardenois (Aisne), du XIIIe siècle.

(2) L. Regnier, Notes prises en 1912.

(3) Cf. l'article Outrebois, canton de Bernaville, dans la P. H. M., tome V, p. 76. — On peut ajouter à cette liste les fonts de Bécherel (Ille-et-Vilaine; cf. Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêche de Rennes*, t. IV, p. 114); Arcy-Sainte-Restitue (Aisne; *Repertoire archéologique du canton d'Oulchy-le-Château*, p. 3); Chaudardes (Aisne; dessin dans le volume du *Congrès de Reims* de la Société française d'Archéologie, 1911, t. II, p. 328); Cabourg (Calvados; dessin dans la *Statistique monumentale du Calvados*, par A. de Caumont, t. II, p. 9).

(4) D'après Boulanger *(loc. cit.)*, les arcades en tiers-point, surmontant ces piliers, auraient été refaites à une date bien postérieure. C'est peu probable.

(5) Boulanger, *op. cit.*, p. 77, reproduit ce texte en caractères gothiques ordinaires.

et de Tournay de 660 à 668, immédiatement après saint Éloi. Il eût été intéressant d'étudier cette inscription, sans doute apocryphe, mais peut-être déjà ancienne; malheureusement elle a disparu dans la tourmente. En tout cas, fût-elle authentique, elle ne pouvait concerner qu'un édifice antérieur à l'église détruite par la dernière guerre.

« La nef de l'église de Bouchavesne datait à près de la même époque que celle d'Allaines; comme elle, elle était sans voûte, communiquant avec des bas-côtés par des arcades en cintre brisé sur piliers primitivement carrés, mais dont les angles avaient été abattus par la suite. Chaque arcade était surmontée d'une fenêtre romane » (1).

L'église de Sainte-Radegonde, isolée, entre les villages de Sainte-Radegonde et de Halles, a peu souffert, mais n'a guère d'intérêt; elle forme la croix latine et date des XVIIe et XVIIIe siècles. Ses murs latéraux sont construits par assises de briques et pierres. Le transept et le chevet à trois pans, avec fenêtres en plein cintre, sont construits en briques, sauf le parement intérieur qui est de pierre. On remarque une litre sur le croisillon sud. La tour, en avant-corps, aux trois quarts démolie, avait été ajoutée après coup, car elle obstruait la fenêtre de la façade ouest primitive. Une chapelle funéraire, adossée au croisillon sud, est consacrée à la sépulture des seigneurs de Maismont, château voisin; une inscription à demi détruite, sur la porte extérieure, conserve leur nom gravé.

(1) Notes de M. Georges Durand.



AIZECOURT-LE-HAUT. Cimetière. — Chapiteau servant de pied de croix.

CANTON DE ROISEL

NOTICES PAR MM. PHILIPPE DES FORTS et ROGER RODIÈRE



RONSSOY
Chapiteau de l'église (1920)



RONSSOY
Chapiteau de l'église (1920)

ROISEL

L'ÉGLISE de Roisel, totalement dénuée d'intérêt, a été complètement détruite durant la dernière guerre. Mais elle possédait une curieuse suite de panneaux en bois sculpté en bas-relief, consacrée à la vie de sainte Barbe. La vierge de Nicomédie, qui partage avec saint Christophe le privilège de préserver de la mort subite, était très populaire au moyen âge et à la Renaissance. Le mystère qui lui était consacré et dont la représentation dura six jours à Laval, fut joué plusieurs fois dans notre région, en 1448 à Amiens, en 1475 et 1476 à Compiègne, en 1534 à Péronne (1). Les arquebusiers la choisissaient souvent comme patronne (2).

Faut-il voir dans les sculptures de Roisel les restes d'un monument élevé à la gloire de la sainte par une confrérie d'arquebusiers? Roisel était, au XVI[e] siècle, un village trop modeste sans doute pour posséder une confrérie de ce genre, mais nous savons avec quelle facilité un mobilier d'église se déplace.

Il y avait vingt et un panneaux où étaient figurés, avec un luxe qu'on ne trouve pas ailleurs, les supplices qu'endura la jeune martyre. A l'époque où fut prise notre photographie, ils étaient disposés sur trois registres. Ce n'était sans doute pas la disposition primitive. Dans tous les cas l'assemblage avait été modifié et plusieurs panneaux intervertis (3).

Chaque scène se développe dans un panneau rectangulaire orné d'un motif d'architecture qui se compose de plusieurs arcs concentriques en plein cintre reposant sur des impostes moulurées. Sept panneaux présentent comme décoration supplémentaire

(1) Le P. Louis POTTIER. *La vie et histoire de Madame Sainte Barbe; le mystère, joué à Laval en 1493 et les peintures de Saint Martin de Connee.* Mamers et Laval, 1902, in-8°, p. 16.

(2) E. MALE. *L'art religieux de la fin du moyen âge en France.* Paris, 1908, in-4°, p 192.

(3) Il y a quelques années, lors d'une totale remise à neuf de l'église toute en plâtre, ils avaient été séparés et arrangés à l'entour du chœur

Le comte de Lapparent prépare une étude détaillée sur l'iconographie de sainte Barbe. Les notes mises par lui à notre disposition avec une libéralité extrême nous ont rendu possible l'identification de plusieurs panneaux, et permis d'établir de nombreuses comparaisons. Qu'il trouve ici l'expression de nos meilleurs remerciements.

une coquille logée dans le sommet de l'arc. Cette coquille est accompagnée de guirlandes de feuillages dans six panneaux; ces guirlandes manquent dans un septième. Chaque sujet comprend deux, trois, rarement quatre personnages.

La légende de sainte Barbe est remplie d'obscurités.

Il convient d'expliquer les différentes scènes de gauche à droite, et en commençant par le bas.

1re scène. — Valentin, après avoir instruit sainte Barbe dans la religion chrétienne, lui confère le baptême.

2e scène. — Première altercation de la sainte avec son père. Dioscore lui reproche de faire construire la « tierce fenêtre ». Cet épisode célèbre qui est l'origine du martyre, tant fut grande la colère de Dioscore, tient une place importante dans la Légende Dorée.

Sainte Barbe ayant voulu se faire instruire dans la religion chrétienne avait été enfermée par son père dans une tour. Sur ces entrefaites, Dioscore part en voyage, après avoir commandé la construction d'une maison de bains qui devait être exécutée pendant son absence. Sainte Barbe en est avertie. Elle quitte sa prison et ordonne aux maçons d'ouvrir non pas les deux fenêtres qui avaient été prévues, mais trois fenêtres. Fureur de Dioscore à son retour. « J'ai eu de bonnes raisons d'agir ainsi, répond sainte Barbe sans s'émouvoir, car trois fenêtres illuminent le monde et règlent le cours des étoiles : le Père, le Fils et le Saint-Esprit ». Exaspéré par cette leçon de théologie, Dioscore tire son épée pour tuer sa fille.

3e scène. — Sainte Barbe avait entendu dire qu'un philosophe d'une sagesse prodigieuse nommé Origène habitait Alexandrie et qu'il démontrait l'existence du vrai Dieu et la vanité des idoles. Elle voulut connaître sa pensée et lui écrivit. Nous voyons ici le messager remettant au célèbre docteur la lettre de la sainte. Cette scène, assez développée déjà dans la Légende Dorée, reçoit une plus grande ampleur encore dans le mystère. Le messager porte un nom. Il se nomme Lancenant. Dans une scène assez plaisante entre lui et les gardiens des remparts d'Alexandrie, et qui a dû se passer bien des fois aux portes de nos villes du moyen âge, on devise des nouvelles du pays; puis le portier Maleteste dit à Lancenant :

> Tu n'es pas trop fol ni trop sot,
> Il te faut bien aux portiers
> Payer.

Lancenant répond :

> Cela très volontiers.
> Voilà vingt sols pour deux bonets.
> Enseignez-moi Origénès (1).

4e scène. — Sainte Barbe est amenée par son père devant le proconsul Marcien, que les textes du moyen âge appellent le « président » Marcien. Cette scène aurait dû être placée beaucoup plus loin et précéder immédiatement la série des tortures qui furent infligées à la sainte.

5e scène. — La sainte avec les célèbres philosophes Alphonse et Amphoras. Ces deux personnages ne figurent pas dans la Légende Dorée; mais la scène est reproduite dans les curieuses peintures murales de Saint-Martin de Connée dans la Mayenne, où l'influence du mystère, qui fut souvent joué à Laval et qui eut un si grand succès dans toute la région, est incontestable.

6e scène. — Sainte Barbe est instruite par Valentin.

(1) Le P. L. Pottier, *ouvr. cité*, p. 11.

7e scène. — Elle fait l'aumône aux pauvres et discute avec les infirmes.

8e scène. — Un ange lui parle à l'oreille et lui commande de fuir. Ce sujet offre un intérêt tout particulier. Barbier de Montault qui a étudié l'iconographie de sainte Barbe, et qui ne connaissait pas d'ailleurs les sculptures de Roisel, ne cite aucun exemple analogue. Il va jusqu'à dire que toujours la sainte enfermée dans une tour est sainte Avoye.

Nous avons la preuve que son affirmation souffre au moins une exception (1).

9e scène. — Sainte Barbe poursuivie par son père se réfugie dans un rocher qui s'entr'ouvre.

10e scène. — Elle est ensuite transportée par Dieu sur une montagne où se trouvaient deux bergers qui faisaient paître leurs moutons. Son père se met à sa recherche et demande aux pâtres s'ils ont vu sa fille. L'un d'eux se tait, mais l'autre dévoile la cachette. Sainte Barbe maudit son dénonciateur, qui sur le champ est changé en statue de marbre, tandis que ses brebis sont métamorphosées en sauterelles.

Le bon Jacques de Voragine qui relate tant d'histoires naïves et charmantes, et souvent fort peu vraisemblables, trouve cette fois que la mesure est dépassée, et, à la fin de son récit, ajoute avec un sens critique auquel nous ne sommes guère habitués de sa part : « Cette histoire est apocryphe ». Sur ce thème pourtant, nos pères, toujours friands de merveilleux, renchérirent encore. Le baron de la Fons-Mélicocq eut le mérite de découvrir dans un manuscrit de la bibliothèque de Lille une gracieuse légende.

Un peintre avait été chargé de retracer les différentes épisodes de la vie de sainte Barbe. Arrivé au miracle des sauterelles, il se trouvait bien en peine : de sa vie il n'avait rencontré de ces bestioles. Dans son embarras il eut la pensée d'invoquer sainte Barbe qui lui envoya une sauterelle qu'il put étudier tout à l'aise. En souvenir de la sainte, il eût bien voulu conserver la miraculeuse petite bête. Mais, le travail terminé, celle-ci disparut avec le même mystère qu'elle s'était montrée (2).

11e scène. — Le président Marcien fait déchirer les mamelles de la sainte. « Virginis ferrum venit in mamillas » lisons-nous dans le petit office de sainte Barbe (3).

12e scène. — La sainte est flagellée avec des lanières.

13e scène. — Avec des verges.

14e scène. — On la frappe à coups de marteaux.

15e scène. — Elle est étendue et recouverte d'un cilice. « Cilicium tegmine dure confricata » (4).

16e scène. — Elle est étendue sur un faisceau d'épées.

17e scène. — Elle est attachée par les mains et dépouillée de ses vêtements.

18e scène. — On lui brûle les aisselles. « Virginis flammæ veniunt in artus » (5).

19e scène. — Elle est pendue la tête en bas et flagellée. Cette scène est reproduite dans le beau retable, aujourd'hui au musée du Cinquantenaire à Bruxelles, salle XII (6).

20e scène. — La martyre a la tête tranchée des mains de son propre père.

(1) X. Barbier de Montault, *Iconographie de sainte Avoye*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1892, 4e série, tome III, p. 332.

(2) Baron de la Fons Melicocq, dans *Annales archéologiques*, tome XVII, p. 179.

(3) *Manuale almæ congregationis D. Barbaræ virg. et martyr.* Vienne, 1653, in-32, p. 444.

(4) Petit office de sainte Barbe longtemps en usage à Prague. Cf. Abbé Villemot, *Histoire de sainte Barbe*. Besançon, 1864, in-12, p. 218.

(5) *Manuale almæ congregationis*, etc., cité, p. 444.

(6) Ce retable proviendrait de Wanneberg, d'après M. de Lapparent. Mgr Dehaisnes (*Le Nord monumental et artistique*, Lille, 1897, in-4°, p. 110), dit qu'il vient de l'abbaye de Liessies (Nord) — peu éloignée de Roisel.

21e scène. — Dioscore est dévoré par les feux du ciel.

Bien que les bas-reliefs de Roisel forment un ensemble remarquable, il est permis de se demander cependant s'ils étaient au complet. Plusieurs scènes capitales manquent. Quelques sujets étaient, il est vrai, malaisés à figurer sur des panneaux de bois, comme l'apparition des anges qui environnent la sainte de clartés pour en masquer la nudité, sujet si magistralement traité dans un vitrail de Moncontour (Côtes-du-Nord); mais d'autres scènes étaient d'une exécution assez facile, celles-ci par exemple : la sainte imprime une croix sur une colonne avec son pouce, comme à Saint-Quintinic (Morbihan); elle reçoit dans sa prison la visite du Christ qui lui guérit les plaies, comme dans un vitrail de Groslay (Seine et-Oise) (1); elle refuse de sacrifier aux faux dieux; elle est demandée en mariage par Rifflemont, prince de Perse; elle résiste aux sollicitations de sa mère, dans sa prison; elle est ensevelie par saint Valentin. Ces quatre dernières scènes sont reproduites à Saint-Martin de Connée (Mayenne).

Les bas-reliefs de Roisel, dont la sculpture dénote une époque déjà avancée du XVIe siècle, ne devaient pas être d'une exécution très fine, et leur mérite artistique laissait peut-être à désirer, mais l'héliogravure qui nous en conserve heureusement le souvenir nous permet d'en apprécier la valeur iconographique. C'est une perte qu'il faut grandement déplorer.

RONSSOY

L'ÉGLISE est détruite. Il en reste quelques débris (2). Le chœur, en pierre, était divisé en deux travées droites et accompagné de bas-côtés d'une seule travée. Le peu qui en subsiste accuse le plus beau style français de la fin du XIIe siècle. La voûte reposait sur des colonnettes engagées munies de bagues, dont deux sont encore debout avec leurs chapiteaux, d'un faire charmant. L'un, en très bon état, est orné de deux rangs de deux crochets recourbés sur une arête médiane décorée de pointes de diamant. Le tailloir, mouluré d'un bandeau, d'un cavet et d'un tore, est surmonté d'un départ d'ogive profilé en un méplat entre deux biseaux.

L'autre chapiteau, plus mutilé, montre des feuilles côtelées et nervées et de grandes feuilles recourbées en crochets, de même style qu'à la chapelle d'Éterpigny.

Le chevet droit du chœur, ainsi que ceux des bas-côtés, sont étayés de grands contreforts à talus et ressauts.

Au sud du chevet s'élevait la sacristie, dont il reste des fenêtres à linteau monolithe de grès, du XVIIIe siècle (3).

La nef et ses bas-côtés, en briques, devaient avoir été en partie refaits à une basse époque. « Il restait cependant des piliers carrés avec leurs arcades en plein cintre remontant à l'époque romane ».

» Le portail occidental, de style flamboyant avancé, paraissait remonter au XVIe siècle. Il était surmonté d'une rose dans laquelle on avait fait une fenêtre à une époque plus récente » (4).

(1) MARSAUX. *Vitraux de l'église Saint-Martin de Groslay.* Pontoise, 1889, p. 10.

(2) M. Thierry, dans les *Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin*, 4e série, t. XV, années 1901-1904. Saint-Quentin, 1907, in-8o, pp. 92-104, a consacré une étude au village de Ronssoy, mais il ne parle pas de l'église.

(3) Les bas-côtés de l'église de Licourt présentent des fenêtres semblables.

(4) Notes de M. H. Josse.

L'abbé Decagny a remarqué la beauté de cette petite église, mais, contrairement à sa tendance habituelle à vieillir les monuments qu'il décrit, il est tombé dans l'erreur inverse, en donnant le chœur de Ronssoy comme postérieur à 1592 (1). C'est rajeunir de quatre cents ans cet édifice qui datait des environs de l'an 1200 et dont le style rappelait celui de la chapelle de la commanderie d'Éterpigny. La destruction de ce joli sanctuaire est déplorable.

« Le château, dont le corps de logis principal remontait au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle, ne manquait pas de caractère architectural. Il subsistait encore de l'ancien château une tour, dans les murs de laquelle on remarquait des conduits acoustiques verticaux, une belle cave voûtée d'ogives retombant sur une colonne centrale, du XIII[e] siècle, et des souterrains. D'autres tours avaient été démolies vers 1860; dans leur démolition, on avait trouvé une monnaie de Jean II de Portugal (1481-1495) » (2).



TEMPLEUX LA-FOSSE
Debris de l'eglise 1920

TEMPLEUX-LA-FOSSE

En août 1920, l'église, dont une bonne partie était encore debout malgré les ravages de la guerre, fut jetée bas par une équipe d'ouvriers italiens sur la demande

(1) « Après que ce bénéfice (la chapelle castrale de Saint-Gilles du Ronssoy), pour une cause grave mais inconnue, eût été transféré dans la cathédrale de Noyon, en 1592, on éleva au Ronssoy, sous l'invocation de Saint-Nicolas, une église peu spacieuse, mais élégante. On reconnait aisément cet ancien édifice dans le chœur et les nefs actuels, offrant les caractères de la belle architecture de cette époque; les autres parties, plus récentes, de l'église sont de simples constructions qu'on y a successivement ajoutées ». (Decagny, *op. cit.*, t. II, p. 754).

(2) Notes de M. H. Josse

des habitants. Construite en pierre, de vastes proportions, elle ne manquait pas d'intérêt. Voici ce qu'en disait l'abbé Decagny en 1865 : « L'église est un monument d'architecture gothique, moins remarquable par sa grandeur que par son élégance, par la richesse des voûtes et des boiseries dont il est orné. On peut le classer au nombre des édifices religieux de nos campagnes les plus intéressants sous le rapport architectonique. On distingue principalement, à l'intérieur, le tableau du maître-autel, quelques statues en pierre de 1607, le lutrin, chef-d'œuvre de sculpture, offert à sa paroisse natale par Gaudefroy, artiste célèbre et sculpteur du roi, en 1790 » (1).

Le lutrin et le tableau ont disparu, mais une au moins des statues existe encore et se trouve aujourd'hui au milieu des décombres. C'est un assez médiocre saint Michel, en pierre, très archaïque pour sa date de 1607, et fort curieux par son costume militaire : jaque de mailles, cuirasse de plates, bouclier orné d'une tête de Gorgone. Il foule aux pieds un diable de forme humaine. Cette statue est très mutilée (2). Une autre statue, de bois celle-là, et d'un meilleur travail, représente la Vierge mère tenant un oiseau et peut remonter au XVe siècle.

D'autres débris gisent parmi les tas de moëllons : un cul-de-lampe est armorié d'un chevron accompagné d'objets indistincts : l'écu tenu par deux anges broche sur une crosse en pal et surmonte la devise VIRTVTE. Un autre écusson, également tenu par deux anges, porte un pélican dans son aire (3).

Plusieurs autres culs-de-lampe, de style Renaissance, dénotent bien la fin du XVIe siècle, comme toutes les sculptures et moulures conservées, entre autres les restes d'un fronton portant sur un pilastre cannelé et encadrant un personnage en pied; de même, les débris d'un petit bas-relief : un tronçon de corps est tenu par une main sur l'épaule et une autre sur la jambe; c'est sans doute le reste d'une descente de croix. Ce fragment est en plâtre. Tous ces débris intéressants seront sans doute enfouis dans les fondations de quelques maisons. Ils méritaient d'être conservés.

TINCOURT-BOUCLY

SEULE de toutes celles du canton de Roisel, avec la tour de Vraignes, l'église de Tincourt est debout sous son toit en partie remplacé par du carton bitumé. Datée de 1786, par une pierre sculptée en forme de cartouche, à l'extérieur du chevet, toute la construction, en brique et pierre, est soignée et de bon goût. Le plan comprend une nef à bas-côtés et un chœur avec chevet à trois pans. Elle appartient au type d'églises toutes faites sur le même modèle dans la région vers la fin du XVIIIe siècle.

La nef a quatre travées, dont la première est occupée par la base du clocher; les trois autres ont des arcades en plein cintre sur colonnes doriques. Les arcs

(1) DECAGNY, *Op. cit.*, t. II, p. 767.

(2) Un groupe de sainte Anne, la Vierge et l'Enfant, également daté de 1607 et mentionné par M. Hector Josse dans le *Bulletin des Antiquaires de Picardie* (tome XXIII, p. 387) a disparu.

(3) On ne sait à quelle abbaye peuvent se rapporter ces armes monacales. La seigneurie de Templeux était en mains laïques. Decagny (tome II, p. 767) nous dit seulement que l'abbé du Mont-Saint-Quentin était l'un des décimateurs, et il mentionne un couvent de Trinitaires fondé dès avant 1254, et desservant la cure. Les Trinitaires n'avaient ni abbé, ni armoiries. C'est donc plutôt au Mont-Saint-Quentin que se rapporteraient ces blasons.

moulurés, avec clefs ornés de volutes. Les parements intérieurs des murs sont tout en pierre

Le chœur est éclairé par quatre fenêtres, dont deux sur les pans latéraux du chevet. Un plafond en cintre surbaissé couvre toute l'église.

La façade ouest, que surmontait un clocher de charpente, qui a été abattu par l'ennemi, est un peu basse pour sa largeur; c'est d'ailleurs le défaut de cette église, défaut qu'on retrouvait encore plus accentué dans l'église voisine d'Hervilly datée de 1774.

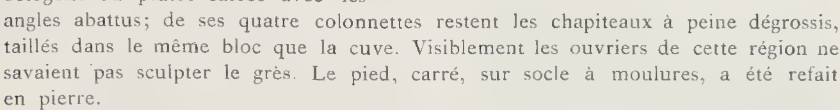


TINCOURT
Intérieur de l'église

Le portail, à linteau appareillé, et la fenêtre en plein cintre qui le surmonte, ne forment qu'un seul ensemble encadré de pilatres doriques. Plus haut, un cadre ovale de pierre portait un mot de deux ou trois lettres, effrité, qui n'est ni une date, ni le monogramme du Christ ou de la Vierge; les vestiges qui en restent ne permettent pas d'en affirmer davantage.

Deux grands pilastres d'ordre dorique encadrent en guise de contreforts toute la façade de la nef.

Les bas-côtés sont éclairés chacun par quatre fenêtres en arc de cercle, le chœur par quatre fenêtres en plein cintre. Le chevet, aux soubassements en grès, n'a ni contreforts ni fenêtre d'axe. Une porte latérale s'ouvre dans le bas-côté sud.



La cuve des fonts, en grès, est octogone ou plutôt carrée avec les angles abattus; de ses quatre colonnettes restent les chapiteaux à peine dégrossis, taillés dans le même bloc que la cuve. Visiblement les ouvriers de cette région ne savaient pas sculpter le grès. Le pied, carré, sur socle à moulures, a été refait en pierre.

Boucly, annexe de Tincourt, avait une petite église en briques et pierres qui a disparu pendant la guerre. Bâtie en exécution du testament de Paul de Folleville, seigneur de Manancourt, en 1652, et érigée en succursale en 1689, elle remplaçait la chapelle dédiée à Saint-Omer et fondée, vers l'an 1300, par Pierre de Boucly, à la suite d'un meurtre (1).

(1) Voir Decagny, *Op. cit.*, t. II, pp. 776 et 777.

VRAIGNES-EN-VERMANDOIS [1]

L'église, très endommagée par la dernière guerre, se composait d'une nef avec bas-côtés, d'un transept et d'un chœur. Le tout fut très remanié aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais les gros murs et les piliers semblent remonter à l'époque romane.



VRAIGNES-EN-VERMANDOIS. — Clocher de l'église.

La nef, de trois travées, s'ouvre sur les collatéraux par de grands arcs en plein cintre de pierre avec quelques réfections en briques. Les piliers sont aujourd'hui cylindriques, sauf un seul, qui est carré. Ils devaient tous présenter cette forme primitivement; plus tard seulement on aurait arrondi les angles, comme à Matigny. Les anciennes impostes se profilaient en un seul chanfrein : la plupart d'entre elles furent retaillées. Au-dessus du premier pilier, au sud, se lit à l'intérieur, la date de 1782 sous une couronne mutilée Cette date est celle du remaniement complet du vaisseau.

Deux arcades semblables à celles de la nef délimitent le transept. Le chœur, très court, terminé par trois pans coupés, conserve, au sud, une fenêtre en tiers-point, du XIIIe siècle, percée très haut et ébrasée au dehors.

A l'occident se dresse, intacte, une énorme tour de grès du XVIe siècle, sans portail extérieur et communiquant seulement avec l'église Les contreforts qui l'épaulent sont coupés de larmiers.

Le rez-de-chaussée est seul voûté d'ogives, au profil prismatique, avec clef percée d'un œil qu'entoure un rinceau de feuillages. Dans les voûtains en briques il y a quatre passe-cordes.

Les deux étages inférieurs sont séparés par des larmiers, et éclairés, l'un et l'autre, au sud, par une petite fenêtre rectangulaire. A l'ouest, une fenêtre semblable ajoure de plus le premier étage. Les traces d'une cheminée, actuellement murée, se voient à l'intérieur, du côté nord.

Un damier irrégulier de briques et de pierres compose l'étage supérieur, qu'éclaire

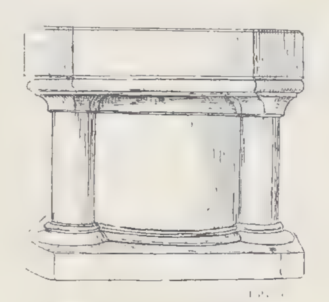
(1) Notes prises en 1920.

sur chaque face une fenêtre en plein cintre recoupée d'un meneau et décorée d'un linteau redenté. Cet étage, d'une date plus récente, porte au-dessus d'une corniche en briques une petite flèche en charpente qui n'a pas souffert.

Une tourelle d'escalier à vis, dont la présence a amené le désaxement de la fenêtre haute du sud, flanque la tour, à l'angle sud-est. Elle s'ouvre sur l'intérieur.

Une brèche peu importante et seul résultat d'une mine allemande, vient d'être réparée en briques. La petite lézarde qui sillonne la paroi de cette tour n'en compromet nullement la solidité.

Les églises qui précèdent sont les seules du canton de Roisel présentant quelque intérêt archéologique. Les 23 communes du canton, complètement ravagées par la dernière guerre, avaient déjà tellement souffert des invasions plus anciennes que presque toutes leurs églises dataient des deux derniers siècles. Nous avons parcouru cette région si éprouvée et nous n'avons retrouvé que des décombres ou le sol déblayé à Aizecourt-le-Bas, Bernes, Driencourt, Epehy, Fins, Guyencourt-Saulcourt, Hancourt, Hesbécourt, Heudicourt, Liéramont, Longavesnes, Marquaix, Pœuilly, Sorel-le-Grand, Templeux-le-Guérard, Boucly.



Église de Templeux le Guérard
Fonts baptismaux.

L'église de Villers-Faucon, dont nous avons encore vu une partie des murs debout en 1920, et qui a été rasée en 1921, mérite une brève mention. Son chevet, très élevé, qui datait du XVI[e] ou du XVII[e] siècle, présentait une disposition peu commune qui se retrouve à Picquigny. Il comptait quatre pans (1), les deux du fond étant aveugles. Une corniche romane rapportée couronnait les murs; ses modillons variés portaient des tores coupés et des talons disposés de diverses façons. L'autel de pierre était resté en place au chevet. Suivant l'abbé Hocquet (2), la nef avait été rebâtie en 1789.

A Nurlu, nous avons vu dans les décombres des pilastres portant les doubleaux, des restes d'ogives en tore aminci et des chapiteaux fortement renflés du XVII[e] siècle.

A Hervilly, l'église dynamitée par les Allemands et rasée depuis l'armistice datait de 1774. Le chœur se terminait par un chevet à trois pans très évasés; celui du fond était percé de deux fenêtres jumelles.

« L'église d'Epehy avait une tour du XVII[e] siècle.

» Celle d'Heudicourt était un très bel édifice de style flamboyant; le chœur et la nef étaient désaxés.

» L'église de Fins conservait encore des piliers carrés avec arcades en plein cintre de l'époque romane.

» Dans celle de Longavesne, on remarquait des fonts baptismaux du XI[e] siècle.

» L'église de Templeux-le-Guérard montrait une superbe tour carrée de style flamboyant du XV[e] siècle, richement sculptée, et des fonts baptismaux » (3).

L'église de Driencourt remontait à plusieurs époques. Sur la voûte du chœur,

(1) Parmi les églises qui offrent encore cette disposition, on peut citer : Saint-Pierre de Montdidier, Saint-Pierre de Caen, Saint-Pierre de Lierre (Belgique), Bouchevilliers (Eure), Berru (Marne), plusieurs églises de bois, de la Champagne, étudiées par M. Tillet, Saint-Paul Saint-Louis de Paris (XVII[e] siècle), Montmajour (Bouches-du-Rhône), Cornemps et Gujan (Gironde); le déambulatoire de Morienval présente également cette particularité.

(2) Dans ROGER, *Bibliothèque hist., monum., ecclés. et littér. de la Picardie et de l'Artois*, 1844, in-8°, p. 163.

(3) Notes de M. H. Josse.

construite en pierre avec « nervures anguleuses », on voyait la date de 1585. Celle de 1759 se trouvait sur celle de la nef qui était en bois (1).

Sur la commune de Marquaix nous ne voulons pas omettre la chapelle de Notre-Dame de Moyenpont, lieu d'un pèlerinage très fréquenté et très vénéré parmi les habitants de la contrée environnante et tout particulièrement parmi ceux de Péronne et signalé dès le XVIe siècle. Elle abritait une image miraculeuse de la Vierge, dont la tradition populaire attribue la découverte à des bergers, tout de même que celle de Notre-Dame de Brebières à Albert. Quoiqu'il en soit c'est une statue en bois d'environ 65 centimètres, œuvre d'un artiste médiocre, mais paraissant remonter tout au moins au XVe siècle. La Vierge est debout, couronne en tête, portant sur son bras droit l'Enfant-Jésus qui tient un livre ouvert.

La chapelle avait été reconstruite en 1613. Mais la façade en pierre de taille au fronton porté par deux pilastres toscans et non dénuée d'une élégante simplicité, ne paraissait pas antérieure au XVIIIe siècle. Une fontaine dans les eaux de laquelle les pèlerins allaient chercher la santé accompagnait la chapelle.

Pendant la dernière guerre, la chapelle fut anéantie, mais la statue, que des mains pieuses avaient mise en lieu sûr, a été conservée, et a été depuis déposée provisoirement dans l'église de Tincourt. Déjà pendant les guerres du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, elle avait été par trois fois mise à l'abri derrière les remparts de Péronne, tantôt à Saint-Sauveur, tantôt à Saint-Jean (2).

(1) Abbé Macré dans Roger, *Op. cit.*, p. 160.

(2) Notes de M. Georges Durand — Sur Notre-Dame de Moyenpont et sa bibliographie, voir H. Josse, *Histoire de N.-D. de Moyenpont*, Amiens, 1893, in-8°





PERONNE
L'Hotel de Ville



PÉRONNE
L'ancien bailliage. Façade latérale



PERONNE
Maison sur la Grande place



PERONNE

Maison Dabot



Face extérieure

Face intérieure



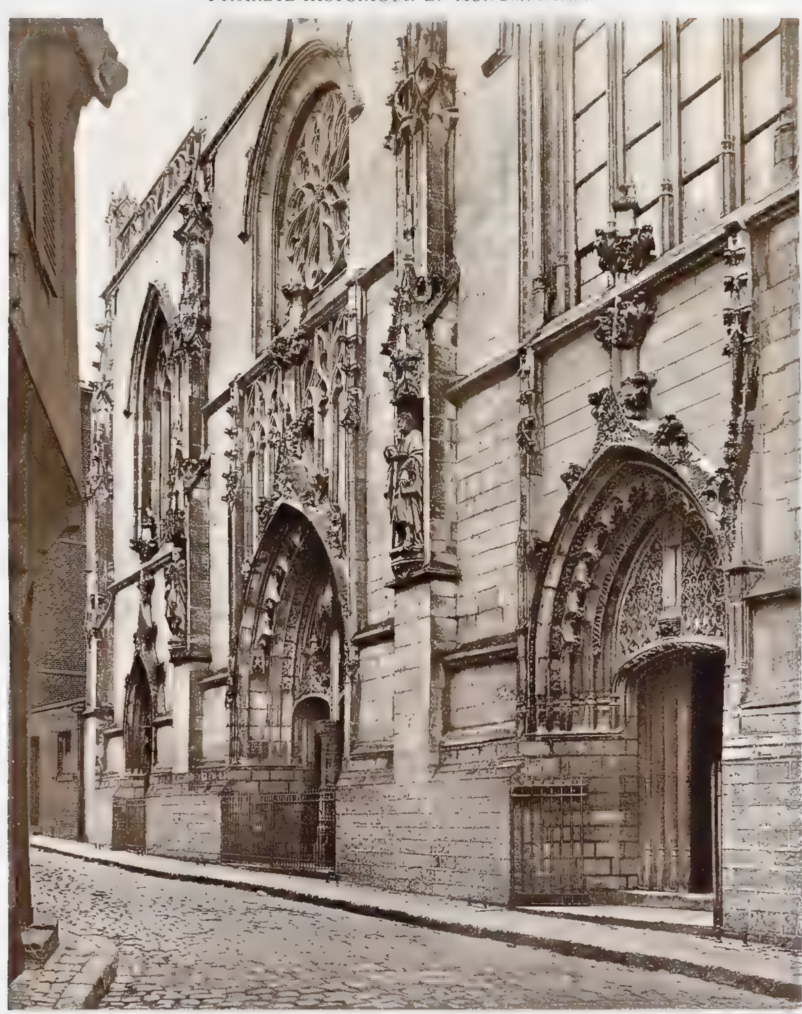
PERONNE

Porte de Bretagne



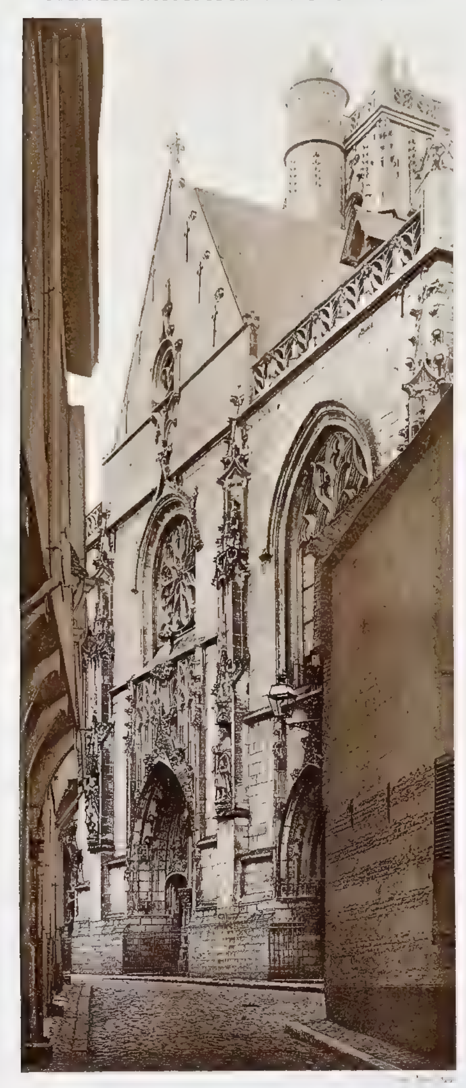
PERONNE

Façade de l'ancien bailliage en 191[illegible]



PERONNE

Église St Jean Baptiste. Façade occidentale



PÉRONNE

Église. Façade occidentale vue de côté



PÉRONNE

Église St Jean. Vue intérieure sur la grande nef



PERONNE
Église St Jean. Vue intérieure sur le collatéral sud



PERONNE

Église St Jean. Le Maître autel



PERONNE

Église St Jean Baptiste. Peinture murale



ÉTERPIGNY

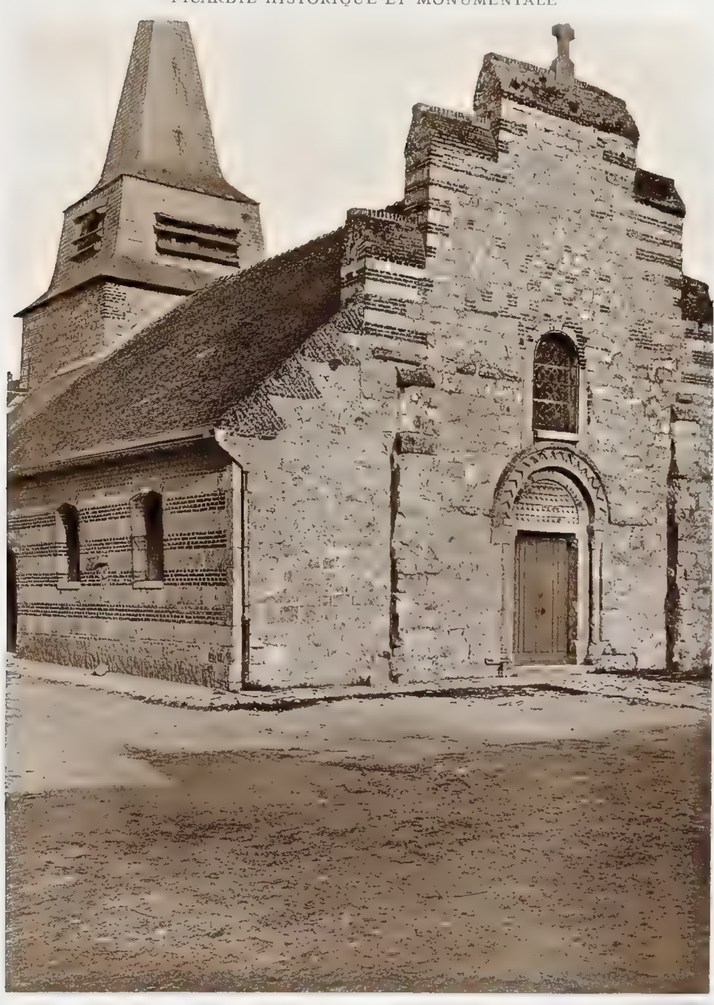
Commanderie. Cour intérieure





MOISLAINS

L'église en 1917. Extérieur et intérieur



VILLERS-CARBONNEL
Eglise . Façade occidentale



VILLERS CARBONNEL
Église. Porte



HAPPLINCOURT
Château — Face Est



HAPPLINCOURT

Château, Face ouest



ÉGLISE DE ROISEL

I, N° 2

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE

CANTON DE HAM

NOTICES PAR MM. PHILIPPE DES FORTS, CAMILLE ENLART ET ROGER RODIÈRE.

CANTON DE CHAULNES

NOTICES PAR M. GEORGES DURAND ET CAMILLE ENLART.

CANTON DE COMBLES

NOTICE PAR M. GEORGES DURAND.



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins

PARIS
LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

M D CCCC XXV

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le présent fascicule.

CANTON DE HAM

CANTON DE CHAULNES

CANTON DE COMBLES

CANTON DE HAM

NOTICES PAR MM. PHILIPPE DES FORTS, CAMILLE ENLART et ROGER RODIÈRE



HAM
Église abbatiale — Chapiteaux du portail

HAM

Avant la grande guerre, la ville de Ham était, après Péronne et Albert, la cité la plus importante de l'arrondissement et l'un des fleurons archéologiques de notre province

Son église abbatiale de la belle époque du moyen âge, son beffroi, sa grande place proprette et animée, sa rue Notre-Dame avec ses jolies maisons, ses boulevards ombragés de grands arbres qui dessinaient une partie de son ancienne enceinte, son large canal où se miraient les tours de son vieux château, lui composaient un décor pittoresque et charmant.

Le château a subi le sort de celui de Coucy, l'église a été mutilée, le beffroi anéanti, les maisons détruites, les beaux arbres pour la plupart abattus ou frappés à mort des suites de la tourmente.

Après avoir appartenu à la célèbre maison de Vermandois, issue de Charlemagne, dont le comte Herbert, le rival heureux du roi Charles le Simple, est le plus illustre représentant, la seigneurie de Ham se détache du comté de Vermandois et passe à une branche collatérale dans la personne de Simon, premier seigneur de Ham en 986. Le membre le plus connu de cette famille est Odon III qui confirme l'affranchissement de la commune et se signale par ses libéralités aux églises. Il prend part à la prise de Constantinople en 1204; en 1205, à la suite du désastre

d'Andrinople, Villehardouin l'accuse d'avoir quitté avec trop de précipitation le champ de bataille (1).

En 1380, Enguerrand VII de Coucy achète la châtellenie de Ham à Jean IV, dernier représentant de la famille qui la possédait depuis près de quatre cents ans. Vingt ans plus tard, par contrat passé le 15 novembre 1400, Louis d'Orléans devient acquéreur de tous les domaines de la puissante maison de Coucy (2).

Par suite de difficultés dans les paiements, après la mort tragique du duc d'Orléans, Robert de Bar, petit-fils d'Enguerrand VII, peut rentrer en possession de l'héritage de son grand-père. Il laisse à sa veuve Jeanne de Béthune la châtellenie de Ham qui devait, après de si fréquentes mutations, se stabiliser enfin dans une nouvelle famille. Jeanne de Béthune épouse en secondes noces Jean de Luxembourg, le trop célèbre Luxembourg, à qui ses attaches au parti bourguignon font commettre le crime de livrer Jeanne d'Arc aux Anglais.

Son neveu et héritier Louis de Luxembourg comprend l'importance de Ham sur cette rivière de Somme reconquise par Louis XI, à beaux deniers comptants, dès le début du règne. Dans son château puissamment fortifié, à l'abri du donjon formidable qu'il élève, l'orgueilleux connétable nourrit peut-être le dessein de tenir en échec son suzerain, et de constituer, en bordure du domaine de la couronne, une principauté indépendante. L'oubli des trahisons, les honneurs, les faveurs sans cesse renouvelées, au moyen desquels Louis XI se flatte de s'attacher Luxembourg, ne parviennent pas à le gagner à la cause royale. Dans cette âme bat un cœur de traître incorrigible.

Le connétable, qui n'a cessé d'attiser la haine entre le duc de Bourgogne et le roi de France, et dont la mauvaise foi et la félonie exaspèrent le roi d'Angleterre, en arrive à mettre d'accord les ennemis les plus irréconciliables. Sa chute est résolue. Charles le Téméraire s'en saisit à Mons, où il s'est réfugié, et le livre au roi de France. Enfermé à la Bastille, son procès est rapidement instruit par le chancelier d'Oriole, et, le 19 décembre 1475, le connétable félon est décapité en place de Grève.

Marie de Luxembourg, petite-fille du connétable, rentre en possession de Ham par lettres du roi Charles VIII en 1485; veuve de Jacques de Savoie, comte de Romont, elle épouse en secondes noces (8 octobre 1487) François de Bourbon qui se couvre de gloire à Fornoue où il était venu en poste, dit Commines, « parce qu'il étoit bruit qu'il devoit y avoir bataille ». Ce prince séduisant, « beau personnage, jeune et sage », dit encore Commines, meurt prématurément à l'âge de 25 ans. Pendant 53 ans de veuvage, la pieuse Marie de Luxembourg mène dans son château de Ham une vie consacrée aux pauvres. Le plus illustre de ses enfants est Charles de Bourbon, seigneur de Ham et comte de Vendôme, père d'Antoine de Bourbon, qui fait passer la seigneurie de Ham dans la maison de Navarre. Par l'accession d'Henri IV à la couronne, Ham tombe dans le domaine royal. Donné plus tard en apanage au frère de Louis XIV, il appartenait encore aux d'Orléans en 1789 (3).

ÉGLISE NOTRE-DAME.

Au Concordat de 1801, l'église de l'abbaye devient le siège d'une paroisse qui absorbe les trois anciennes paroisses Saint-Martin, Saint-Pierre et Saint-Sulpice. La communauté primitive de l'ordre de Saint-Augustin et placée sous le vocable

(1) Ch. Gomart. *Ham, son château et ses prisonniers.* Paris, Amiens, 1864, in-8°, pp. 301-304.
(2) E. Jarry. *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans.* Paris-Orléans, 1889, in-8°, p. 240.
(3) Gomart. Ouvrage cité, pp 313-317.

de Notre-Dame avec saint Vaneng comme patron secondaire, avait été érigée en abbaye par le pape Pascal II en 1108, et gratifiée par lui de nombreux privilèges. Maintes fois elle reçut le choc des invasions. En 1411, puis en 1557 et 1594 elle est ruinée.

L'abbé Decagny écrit, non sans mélancolie : « Tant de désastres et de transformations ont marqué leur passage à travers les siècles qu'on doit prudemment se borner aux conjectures pour essayer même une simple monographie de l'église » (1). L'historien de Ham s'imaginait sans doute que l'ère des invasions était close pour toujours, ou du moins qu'on ne reverrait plus ces brutales dévastations qui déshonorent un peuple.

L'abbaye embrasse la réforme de Sainte-Geneviève le 25 mai 1641. En 1678 elle est complètement restaurée par Louis Fouquet, évêque d'Agde, son trente-septième abbé commendataire. Le 27 avril 1760, un incendie terrible causé par la foudre dévore toute la charpente de la nef sans épargner la chaire et le buffet d'orgues qui passait pour un des plus beaux de la région. En 1672 on reconstruit sur la croisée le clocher qui renfermait autrefois quatre cloches (2).

Le prieur Coste de Champeron, mort le 1er mai 1762, prend soin qu'après son décès, les désastres causés par le feu soient réparés avec une plus grande splendeur. *(Singula quæque devasiata majori quam splendore restaurentur)*. La riche, trop riche décoration du XVIIIe siècle, les ornements de plâtre dont la profusion masquait les lignes simples et sévères de l'église primitive, le buffet d'orgues et le baldaquin de l'autel devaient remonter à cette époque.

L'église Notre-Dame est d'une étude particulièrement attachante, car elle appartient, dans sa plus grande partie, à une époque qui ne compte pas, dans notre région, de grands monuments. Dans les églises d'Airaines et de Lucheux, presque aussi célèbres dans la genèse de l'architecture gothique que la fameuse église de Morienval (Oise), nous voyons les origines de la croisée d'ogives, dont la cathédrale d'Amiens donne le splendide épanouissement. L'époque intermédiaire, le règne de Philippe-Auguste, aussi grand dans l'histoire de l'art que dans l'histoire politique, et qui éleva Notre-Dame de Paris, n'a laissé, chez nous, aucun monument important. Cependant l'église de Ham, avec sa façade, son chœur et surtout sa crypte, qu'on peut dater de l'an 1200 environ, donne une bonne idée de l'évolution de l'architecture au début du XIIIe siècle.

Une longue nef flanquée de bas-côtés, un transept débordant, un chœur également accompagné de collatéraux et s'élevant sur une crypte, tel est le plan de ce bel édifice.

La nef comprend sept travées, plus une dernière travée deux fois plus large que les précédentes. Des grandes arcades en plein cintre doublé, reposant sur de massifs piliers carrés, séparent le vaisseau central des bas-côtés, suivant une disposition très fréquente à l'époque romane dans la région, et que nous avons plusieurs fois signalée autour de Péronne. Les murs furent peut-être exhaussés dès le XIIIe siècle, afin d'atteindre à la même hauteur que la huitième travée. Dans le plan de la ville de Ham datant du milieu du XVIIe siècle (3), la toiture de la nef tout entière est déjà ramenée à la même hauteur que celle du chœur; mais ces murs furent remaniés

(1) DECAGNY. *Hist. de l'arrondissement de Péronne*, p. 190.

(2) GOMART. Ouvr. cité, p. 110. On avait donné à ce clocher de charpente la forme d'un dôme surmonté d'une flèche à huit pans. Le clocher primitif, simple flèche octogonale très élancée, était de lignes beaucoup plus heureuses. *(Vue de la ville de Ham 1645-1660*, publiée par Gomart, p. 48). Avant la dernière guerre, le clocher ne possédait plus qu'une seule cloche donnée par Napoléon III. (E. FLEURY et E. DANICOURT. Ham, 1881, in-12, p. 91).

(3) Publié par Gomart, ouvr. cité, p. 48.

au XVIII[e] siècle, et les grandes fenêtres en plein cintre qui s'ouvrent dans la partie haute appartiennent à cette époque. Au XVIII[e] siècle également, pour garnir l'espace entre les grandes arcades et les fenêtres, on plaça douze bas-reliefs en plâtre consacrés aux Actes des apôtres. En voici les sujets d'après Gomart (1). En commençant par le bas de la nef nous voyons au midi : saint Paul et saint Barnabé arrivant à Lystre — Corneille, centenier romain, se jetant aux pieds de Jésus — l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, baptisé par saint Philippe — le sacrement de confirmation — la sépulture chrétienne — la mission des apôtres. En suivant, au nord : saint Paul abordant à Malte et mordu par une vipère — saint Paul à Césarée en présence d'Agrippa et de Bérénice — l'apparition de Jésus à saint Paul dans les fers — la prédication de saint Paul à Troade; la résurrection d'Eutique — saint Paul et Sylas convertissant leur geôlier.

Église de Ham. — Plan de l'église haute.

Les pilastres ioniques et les guirlandes de fruits qui décorent les piles appartiennent à la même période de travaux.

La voûte en plâtre qui reposait sur des nervures de bois s'est effondrée avec la toiture en 1918.

Les bas-côtés sont éclairés par de grandes fenêtres en plein cintre du XVIII[e] siècle.

La dernière travée de la nef, le transept et le chœur sont intacts.

La huitième travée, très différente de ses voisines, appartient à la même campagne de travaux que le transept et le chœur. D'après un usage assez fréquent dans les églises monastiques, elle est une sorte de prolongement du chœur. Des murs pleins à la place des grandes arcades permettaient l'établissement des stalles des religieux. Quelques marches séparent cette travée de la précédente. La voûte d'ogives sur plan carré est circonscrite entre deux doubleaux de profil différent : vers la nef le doubleau, à deux ressauts et aux angles abattus seulement à l'archivolte intérieure, repose, ainsi que le formeret, sur une simple moulure d'imposte. Les quatre doubleaux, pareillement à double archivolte, qui délimitent la croisée offrent un profil plus soigné avec un boudin sur chacune des arêtes.

Les ogives qui soutiennent la voûte de cette dernière travée ainsi que celle du carré du transept, se composent d'un simple méplat entre deux cavets; leur facture assez sèche rend suspecte toute la partie haute de cette portion du monument, vraisemblablement reprise au XVIII[e] siècle.

(1) *Ibid.*, p. 118.

Du côté sud une fenêtre en tiers-point s'ouvre au-dessus du collatéral. Deux grands bas-reliefs en plâtre, du xviiie siècle, d'une exécution assez médiocre et représentant la Cène et le Lavement des pieds, se font vis-à-vis.

Les quatre doubleaux de la croisée reposent sur des colonnes engagées, surmontées de chapiteaux à crochets d'un style peu avancé.

Le transept présente un plan assez archaïque avec deux absidioles en cul-de-four orientées. Chacun des croisillons comprend deux travées barlongues inégales La première travée, qui communique avec les bas-côtés de la nef et du chœur par des arcs brisés reposant sur des impostes, est moins large que la seconde. Ces croisillons sont éclairés par de grandes fenêtres, assez étroites, sans décoration aux ébrasements, et amorties par des arcs à peine brisés. On en compte deux à l'est; dans les murs-pignons la fenêtre médiane du triplet est plus haute que ses deux voisines; à l'ouest le croisillon sud a une première travée aveugle et deux fenêtres superposées à la seconde travée. Une moulure torique court sur les trois faces, au-dessous des fenêtres, dans les deux croisillons.

La présence de formerets dans plusieurs quartiers de voûte et leur absence dans les autres décèlent les tâtonnements d'un architecte encore peu sûr de lui. Le doubleau qui sépare les deux travées porte un boudin sur ses arêtes, et s'appuie sur une colonne engagée dans un dosseret. Les ogives, en amande entre deux cavets, reposent, contre les murs de fond, sur des colonnettes avec chapiteaux placés d'angle.

Doubleaux du chœur.

La grande et belle simplicité que nous avons signalée au transept se retrouve au chœur si l'on fait abstraction de la décoration du xviiie siècle qui en a brisé les lignes. Plus élevé de cinq marches, il compte trois travées droites et un chevet à cinq pans formant un demi décagone. De grandes fenêtres en tiers-point, analogues à celles du transept, ajourent chacune des travées. L'abside compte, de plus, un rang de fenêtres inférieures.

Les doubleaux et les ogives présentent le même profil qu'au transept. Une voûte sexpartite avait été prévue pour les deux premières travées. La deuxième pile, plus massive que la première, est armée d'un dosseret où s'engage une demi-colonne correspondant au doubleau, et flanquée de colonnettes d'angle qui reçoivent les retombées des ogives. Celles-ci reposent sur des chapiteaux placés de biais. La première pile dépourvue de dosseret a une demi-colonne engagée dont le chapiteau unique supporte à la fois le doubleau et les ogives. Au revers des piliers orientaux de la croisée, les colonnettes d'angle des ogives correspondent à celles de la deuxième pile. Il convient de noter l'absence de formerets.



Ogives de l'abside.

Les bas-côtés s'arrêtent à hauteur de l'abside par un mur droit et communiquent avec le chœur par trois grandes arcades. Ce plan complétant celui du transept avec ses deux absidioles orientées est une survivance du vieux plan bénédictin déjà en faveur au xie siècle, à Montivilliers, Saint-Georges de Boscherville, Lessay, Saint-Vigor près de Bayeux, etc. (1).

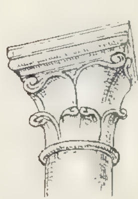
Le profil des nervures présente quelques différences au nord et au midi. Les doubleaux sont à section rectangulaire avec chanfrein dans les deux collatéraux, mais dans celui du nord les ogives dessinent un gros tore entre deux cavets, tandis

(1) Cf. E. Lefèvre-Pontalis. *Le plan des églises romanes bénédictines*, dans le *Bulletin monumental*, 1912, in-8°, p. 459.

que dans celui du sud, elles se profilent comme les doubleaux. La voûte ne comporte de formerets que sur les deux faces orientales.

Les colonnettes engagées sont ornées de beaux chapiteaux à crochets. Des palmettes découpées et refouillées, des côtes largement traitées en rehaussent les corbeilles. Dans le bas-côté sud, où la sculpture a été refaite en partie à une époque moderne, plusieurs chapiteaux reproduisent ceux de la crypte.

Comme la nef, le chœur a subi, au XVIII[e] siècle, une décoration plus riche encore, où le marbre alterne avec le plâtre. Le travail est bon d'ailleurs et il reste à souhaiter que les restaurations modernes ne cherchent pas à ramener le monument à l'unité de style. Le tracé en tiers-point des grandes arcades a disparu pour faire place à des arcs en plein cintre revêtus de marbre, avec pilastres corinthiens. Au-dessus de bas-reliefs en plâtre retraçant plusieurs scènes de l'Évangile : Nativité, Circoncision, Adoration des Mages, Présentation de Jésus au temple, Fuite en Egypte, Jésus au milieu des Docteurs, de fausses fenêtres rectangulaires, vitrées mais appliquées à même du mur, achèvent de garnir la muraille entre les grandes arcades et les fenêtres hautes.



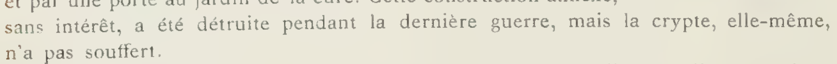
Chapiteau du chœur.

Deux bas-reliefs ornent les bas-côtés : au midi la Descente du Saint-Esprit, au nord l'Extrême-onction.

Pour racheter la différence de niveau entre la nef et le chœur, on éleva sous le chœur une chapelle basse éclairée, à l'est, par sept fenêtres et à laquelle on donne le nom de crypte. Cette crypte, de construction impeccable et d'harmonieuses proportions, mérite de figurer parmi les monuments les plus parfaits de tout le nord de la France. M. de Lasteyrie lui réservait une place d'honneur dans le livre qu'il préparait sur l'architecture gothique, quand la mort l'a surpris.

La communication primitive avec l'église supérieure par deux escaliers s'ouvrant dans le mur de fond des bas-côtés est supprimée. On pénètre aujourd'hui dans la crypte par une porte percée, au nord, dans la deuxième travée, et qui, à l'origine, donnait de plain pied sur l'extérieur. Au XVIII[e] siècle, un bâtiment accolé contre l'église a ménagé devant cette entrée, une sorte de vestibule, qui se reliait par un escalier au croisillon nord, et par une porte au jardin de la cure. Cette construction annexe,

Chapiteau du chœur.



sans intérêt, a été détruite pendant la dernière guerre, mais la crypte, elle-même, n'a pas souffert.

La porte, de forme rectangulaire, aux arêtes rehaussées d'un boudin entre deux cavets, s'ouvre au fond d'une sorte de petit porche réservé dans l'intervalle de deux contreforts. Le berceau brisé qui le couvre repose sur deux doubleaux à section carrée. Le doubleau extérieur, qui affleure le nu du mur, retombe, à l'est seulement, sur une colonnette ornée d'un chapiteau à crochets, car l'arête occidentale est privée de cette décoration. Deux colonnettes, au contraire, également surmontées de jolis chapiteaux, reçoivent les retombées du doubleau intérieur qui s'applique contre le mur en dessinant un petit tympan au-dessus de la porte.

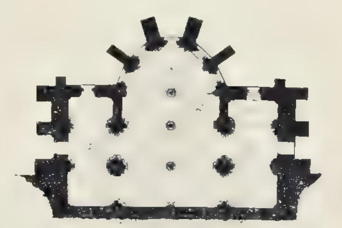
La crypte reproduit le plan du chœur, mais une épine de trois colonnes monolithes et d'une demi-colonne engagée partage en deux parties égales le vaisseau central, et un mur plein, à la dernière travée, sépare la nef de ses collatéraux. Le plan de l'église supérieure est si fidèlement respecté que la première pile, moins massive que la suivante, ne reçoit pas de colonnettes d'angle du côté de la nef, comme si

une voûte sexpartite avait été prévue, aussi bien dans la crypte que dans le chœur. Partout ailleurs les branches d'ogives, ainsi que les doubleaux, reposent sur des colonnes engagées.



HAM
Eglise abbatiale. Crypte

Les grandes arcades, en plein cintre, sont à double rouleau avec chanfrein sur le rouleau intérieur. Il y a lieu de remarquer la façon assez particulière dont l'abside est voûtée. Elle a naturellement, comme celle de l'église haute, la forme d'un demi décagone. Ce demi décagone est divisé en deux travées accouplées formant chacune un quadrilatère irrégulier, voûté sur quatre branches d'ogives. Entre les deux, correspondant au côté central du demi décagone, est un petit espace triangulaire simplement voûté d'arêtes, sans ogives. Les ogives et les doubleaux présentent une section carrée avec arête abattue; toutefois les ogives de la dernière travée et toutes celles qui reposent sur la dernière colonne se composent d'un tore en amande entre deux quarts de rond. Ce faisceau de neuf nervures, d'une élégante hardiesse, et qui viennent se rencontrer sur le tailloir d'un chapiteau unique, dénote un art consommé.



Eglise de Ham. — Plan de la crypte.

L'architecte, comme dans l'église haute, a fait un emploi timide du formeret qui se trouve seulement dans la dernière travée des bas-côtés, contre les murs de refend qui les séparent de la nef.

L'abside est éclairée par cinq fenêtres en tiers-point, très ébrasées, sans aucune moulure. Une fenêtre s'ouvre également dans le fond de chacun des collatéraux. Des piscines et des armoires amorties par des arcs surbaissés sont creusées dans les premières travées de l'abside, ainsi que dans la dernière travée du bas-côté nord.

Ogives de la crypte.

Tailloirs des colonnes isolées de la crypte.

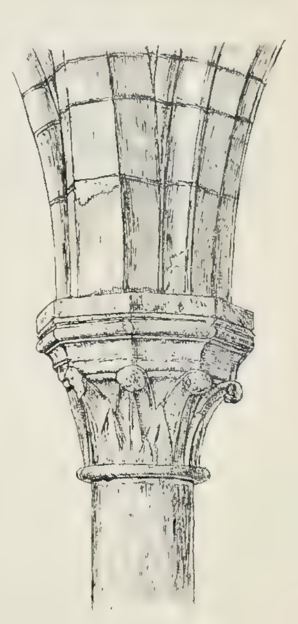
Bases des colonnes isolées de la crypte.

La porte est accompagnée de deux colonnettes qui reçoivent un arc en tiers-point.

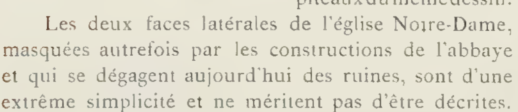
Les chapiteaux, d'une extrême variété, procèdent tous du chapiteau à crochets. Les trois chapiteaux des colonnes monolithes sont d'une sculpture différente. Leur corbeille s'enveloppe de deux rangs de feuillages; le rang supérieur est seul orné de crochets, le rang inférieur présente au premier chapiteau une suite de feuilles d'eau sans nervures, au deuxième une couronne de fers de lance, au troisième enfin une série de grandes feuilles côtelées.

Il convient de signaler spécialement un chapiteau du bas-côté sud reproduit pareillement dans le collatéral méridional du chœur. Il se compose de rubans qui s'entrecroisent avant de se réunir aux crochets de la corbeille. Cette disposition très rare doit peut-être son origine à un pays dont la pierre est d'un travail malaisé, car des bandes méplates sont d'une sculpture plus facile que des côtes nervées. On voyait autrefois dans les halles d'Ypres des chapiteaux du même dessin.

Chapiteau de la crypte.



Chapiteau de la crypte.



Les deux faces latérales de l'église Notre-Dame, masquées autrefois par les constructions de l'abbaye et qui se dégagent aujourd'hui des ruines, sont d'une extrême simplicité et ne méritent pas d'être décrites.

La façade et l'abside se font remarquer par leurs belles dispositions.

La façade appartient, comme l'abside, au commencement du XIII[e] siècle, et a été appliquée contre la nef romane. On y observe, suivant l'expression des archéologues de l'école romantique, « le mariage du vieux plein cintre et de la jeune ogive », car si le portail décrit un arc en plein cintre, les trois fenêtres sont amorties par des arcs légèrement brisés.

Le portail, auquel on accède par un perron d'une dizaine de marches, s'ouvre

au-dessous de trois rangs de voussures. Les deux rangs inférieurs sont ornés d'une série de cavets et de doucines dont le dessin méplat et sans caractère, ainsi que le tracé en arrière de l'aplomb des colonnettes, paraissent indiquer une refaçon. Cette mouluration compliquée contraste avec la sobriété de la voussure extérieure, dont un simple biseau adoucit l'arête. L'archivolte, qui encadrait cet ensemble et faisait saillie sur le nu du mur, a été entièrement supprimée.

Trois colonnettes reçoivent, de chaque côté, les retombées des voussures. Leurs chapiteaux se distinguent par leurs corbeilles aux palmettes et aux feuillages finement sculptés; sur le chapiteau intérieur du midi, des animaux fantastiques se jouent au milieu des feuillages. Une frise de même style et de même hauteur que les chapiteaux rehausse les quarts de rond qui séparent les colonnettes et se poursuivait sans doute au-dessous d'un tympan. Celui-ci, à vrai dire, a complètement disparu, mais l'arrachement qui se soupçonne sur les deux faces intérieures du portail à hauteur de la frise, paraît en déceler la présence.



HAM
Église abbatiale, extérieur

Un bandeau composé d'un méplat et d'un tore souligne l'appui de trois fenêtres jumelles aujourd'hui murées. Elles s'ouvraient sous un arc brisé aux arêtes chanfreinées qu'enveloppent deux rangs de voussures toriques. De longues colonnettes surmontées de chapiteaux à crochets reçoivent les retombées de ces voussures. Trois archivoltes saillantes, dont les sommiers se rejoignent sur de petits culs-de-lampe, complètent ce bel ensemble décoratif.

Au-dessus d'un talus à larmier qui affleure presque le sommet des archivoltes se dresse un grand pignon nu, ajouré d'une petite fenêtre rectangulaire qui a remplacé une grande fenêtre en plein cintre. Il est construit en craie grisâtre comme toutes les réfections du XVIII[e] siècle. La disposition primitive devait comporter un oculus, comme dans la plupart des églises du XIII[e] siècle.

Deux contreforts sans autre ressaut qu'un cordon mouluré à hauteur de l'appui des fenêtres et un larmier dans la partie haute, s'élèvent avec hardiesse sur l'alignement des bas-côtés. Là non plus les restaurateurs ne respectèrent la disposition primitive. Ils ne donnèrent pas aux amortissements en talus qui couronnent les contreforts la pente allongée qu'ils présentaient à l'origine.

L'abside qui domine le jardin du presbytère, et dont la robuste simplicité rappelle, sur un plan tout différent, la sévère beauté de l'architecture cistercienne, produit un effet saisissant, et peut soutenir la comparaison avec les absides de Saint-Léger de Soissons et d'Essommes près de Château-Thierry. Avec la crypte,

trois étages de fenêtres en tiers-point se superposent. Leur tableau est double, un simple biseau élégit le tableau intérieur; pas de colonnettes, pas d'autre ornement qu'une archivolte à larmier s'arrêtant à hauteur d'imposte. De simples modillons décorent la corniche. Les contreforts se font remarquer par leur énorme saillie à quatre retraits; un talus très incliné les amortit. Deux arcs-boutants, dont l'un est tombé, soutenaient les voûtes du chœur.

Un architecte moderne présenterait à une commission un plan semblable qu'on l'accuserait de manquer d'imagination. Nos pères étaient moins exigeants et, avec des moyens très simples, savaient composer des chefs-d'œuvre.

Monuments funéraires

Deux belles pierres tombales sculptées du XIIIe siècle, celles d'Odon IV, seigneur de Ham, et de sa femme Isabelle de Béthencourt, décorent la crypte. Odon est représenté nu-tête, vêtu de la cotte de mailles que recouvre un long surcot serré à la ceinture. Les mains sont gantées, la droite tient une épée, et la gauche s'appuie sur l'écu orné de trois croissants. Les pieds du chevalier reposent sur un chien. Isabelle porte le petit bonnet carré avec mentonnière qui est une pièce si caractéristique du costume féminin au XIIIe siècle; les mains jointes repoussent en arrière le manteau retenu aux épaules par un cordon. La robe se brise sur les pieds en plis abondants : une aumônière pend à la ceinture. Gomart a relevé les deux inscriptions, déjà très mutilées, lors de la publication de son ouvrage. Autour de l'effigie d'Odon il lisait :

ODO QUARTUS DNS HAMENSIS QUI OBIIT SEXTO KALENDIS OCTOBRIS ANNO DNI MILLESIMO DUCENTESIMO QUART.

et autour de la dalle tumulaire d'Isabelle :

ISABELLA FILIA HUGONIS DE BETHENCOURT ET UXOR QUARTI ODONIS DOMINI HAMENSIS

Gomart cite encore, d'après l'historien du Vermandois Emmeré, l'inscription du fils aîné d'Odon et d'Isabelle, dont subsiste une partie seulement de la pierre tombale.

On remarque dans l'église Notre-Dame dix épitaphes rapportées des églises supprimées de la ville. Nous n'en donnerons qu'une brève indication, les textes étant publiés *in extenso* par Gomart avec une exactitude très suffisante.

Les quatre premières sont encastrées dans les piliers au sud de la nef; la cinquième, dans le 6e pilier au nord. La 6e, la 7e et la 8e se trouvent dans la 8e travée du bas-côté sud, et les deux dernières dans le croisillon nord.

1° *Pierre bleue.* — Jean Baptiste Chazette, prieur-curé, † 4 oct. 1788 (provient de l'église Saint-Martin).

2° *Marbre blanc.* — Artus de Croix, procureur du Roi au bailliage, ancien mayeur, † 23 nov. 1691; M[arie] Charpentier, son épouse, † 5 avril 1690; Charles de Croix, leur fils, prêtre, chanoine de St-Fursy de Péronne, † 23 mai 1699. — Fondations de ce dernier, notamment : « le bondissement de la grosse closche touttes les fois et durant tous le temps que l'on portera le s^t-viatique aux malades de la paroisse » (provient de l'église Saint-Martin).

3° *Pierre bleue.* — Louise de Brouilly, dame de Canisy, épouse de Charles d'Hervilly de Devise, « chlr, lieutenant de Roy et commandant de cette ville et

du chasteau » † 8 décembre 1695 (provient de l'église Saint-Martin). — Armes : d'argent au lion de sinople armé et lampassé de gueules (1).

4° *Pierre bleue.* — Mathieu Bonneterre, maître des eaux et forêts de Chauny † 23 juillet 1516; Anne Martine, de Noyon, sa veuve; Jacques Bonneterre, leur fils, avocat au parlement de Paris, † 22 avril 1532. L'épitaphe, en latin gauchement ampoulé de la Renaissance, émaillé de mots grecs et rempli d'abréviations, est curieuse. Elle a été donnée par Gomart avec toutes ses abréviations et sans commentaires : elle mérite d'être publiée de nouveau.

SPES MEA DEVS.

SVBSISTE PAVL[VLVM], QVISQVIS ES, Νεκροδοκος, DEFVNCTORVMQ[VE] REQVIEM SVPPLEX ET PIVS A DEO POSTVLA, SIC αντιδωρα POSTEROR[VM] PIETATE RECEPTVRVS HIC IVXTA IN SACRARIO DEIP[ARÆ] VIRG[INIS] JACET V[IR] C[LARISSIMVS] M[AGISTER] MATHÆ[VS] BONNETERRE, NEMOR[VM] QVO[N]DA[M] FLVV[IORVM]Q[VE] FISCAL[IS] APVD CALNIAC[VM] PRÆF[ECTVS] INTEGERR[IMVS], HVIVS VRBIS HAM, NATALIS SVI SOLI PATRICIVS, QVI FLOR[ENTE] ADHVC ÆTATE ABREPTVS, HA[N]C TERREST[REM] PALMA[M], A[N]TIQ[VVM] FAMIL[IÆ] SVÆ STEM[M]A, IMMARCESS[IBILI] PALMA COM[M]VTAVIT, CVNCTIS AGN[ATIS], AMICIS, CIVIB[VS] PLVR[IMVM] FLETVS SED O[M]NIVM MAGIS (2) AMICIS[SIMA] CONIVGE D[OMI]N[A] ANNA MARTINE, EX INCL[YTA] MARTINEORVM (3) APVD NOVIOD[VNVM] OPTIMAT[VM] PROPAGINE ORTA, FACE NVPT[IALI] DIGNISS[IMA] SED VIDVALI CO[N]TINENTIA QVA[M] A XXX ÆT[ATIS] AN[N]O AD EXTR[EMAM] VSQ[VE] SENECT[VTEM] VNICE COLVIT MAGIS EXTOLLENDA, QVÆ BINOS ETIAMTVM PÆNE LACT[ENTES] LIBEROS, CHARISS[IMA] SOLATIA, INCRED[IBILI] CVRA ET AFFECTV PATERNO SIMVL ET MAT[ERNO], SVBLATOS EDVCAVIT ET MORIB[VS] PIET[ATE]Q[VE] ERVDIIT (4), QVOR[VM] MINOR NATV, M[AGISTER] IAC[OBVS] BON[N]ETERRE, HIC PATRI ADIACET, OPT[IMÆ] INDOLIS ET MAGNÆ SPEI IVV[ENIS] (5), QVI EME[N]SO FELICITER STVD[IORVM] LIBER[ALIVM] ET VTR[IVS]Q[VE] I[VRIS] STADIO, CVM IN FORVM CA[N]DID[ATORVM] PATRONOR[VM] ALBO IN SVPR[EMA] PARIS[IENSI] CVR[IA] RECE[N]S ADSCRIPT[VS] ESSET, ET JAM THORO CONJVGE VOTIS GENITR[ICIS] PARARETVR, AB ÆTER[NO] SPO[N]SO AD CŒL[ESTES] NVPTIAS INVITAT[VS], PVRE CASTEQ[VE] SECVT[VS] EST. VTRIQ[VE] PARENTA[N]S FID[ELIS] CO[N]IVX ET PIA PARENS, HOC SVM[M]I AFFECTVS μνημοσυνον, ADPLORA[N]TIB[VS] GENERO SVO AMANTISS[IMO] ET M[AGISTRO] N. BOCQVET, ADLECTO REGIO CAVSAR[VM]Q[VE] PATR[ONO] EIVSQ[VE] VXORE FILIA SVA VN[ICA] D[OMI]N[A] REG[INA] BON[N]ETERRE, PIIS PREC[IBVS] ET LACR[IMIS] FVNEB[RI] MINISTERIO POSVIT. DESIIT ESSE IN HVM[ANIS] PARENS AN[NO] SAL[VTIS] M D XVI, X KAL[ENDAS] AVG[VSTI], ÆT[ATIS] SVÆ XXXV; FILIVS AN[NO] SAL[VTIS] M D XXXII, X KAL[ENDAS] MAII, ÆT[ATIS] SVÆ XXII (6).

(Provient de l'église Saint-Pierre)

(1) GOMART, Ouvr. cité, pp. 81-89.

(2) « Inagis » est une faute de graveur

(3) « Martincorum », *id.*

(4) « Crudiit », faute de graveur.

(5) Inv., pour Iuv., *id.*

(6) Cette curieuse inscription mérite une traduction :

Dieu est mon espoir.

Arrête-toi quelque peu, qui que tu sois, escortant la dépouille mortelle des trépassés, et demande à Dieu, avec supplications et piété, le repos des défunts; il t'en sera fait autant par la postérité.

Ici dans la chapelle de la Vierge Mère de Dieu, repose honorable homme Mathieu Bonneterre, jadis maître des eaux et forêts de Chauny, patricien de cette ville de Ham, son lieu natal, qui, enlevé à la fleur de l'âge, échangea la palme du blason de sa famille contre une palme éternelle et qui ne se flétrit pas. Pleuré par tous ses parents, amis et concitoyens, mais surtout par son épouse très-aimée, dame Anne Martine, issue de l'illustre famille des Martine de Noyon, très digne du flambeau nuptial, mais encore plus louable par la chasteté de son veuvage, qu'elle garda fidèlement depuis l'âge de 30 ans jusqu'à l'extrême vieillesse. Elle éleva et instruisit dans la piété et les bonnes mœurs, avec un soin incroyable, ses deux enfants, chère consolation de son deuil, alors en bas âge, et à qui elle servit à la fois de père et de mère. Le plus jeune, Me Jacques Bonneterre, repose ici auprès de son père; jeune homme d'un naturel; excellent et de grande espérance, il avait parcouru avec succès le cycle des études libérales et de l'un et l'autre droit

5° *Pierre gris-bleu.* — Liévin Verdon et Jehanne Regnard sa femme; fondations par testament du 18 juillet 1550 (provient de l'église Saint-Pierre).

6° *Lozange de pierre blanche.* — Épitaphe presque effacée d'un religieux de l'abbaye de Ham; on lit : ... SACERD... COLLEG... QUI OBIIT. . ANNO D. 76 PROF..... (église Notre-Dame).

7° *Lozange de pierre blanche.* — Jean Gentilhomme, ancien maire, ancien marguillier, a fondé l'office du Saint Nom de Jésus, † le 20 janvier 1704 (provient de l'église Saint-Pierre).

8° *Lozange semblable.* — R. P. Édouard du Châtelet, prêtre, † le 15 déc. 1715 (église Notre-Dame).

9° *Marbre noir.* — Louis de Malézyeux, chevalier, seigneur de Mennevil et de Mongenbert, conseiller du Roi en ses conseils, intendant de ses camps et armées et auparavant intendant de la frontière de Champagne et Lorraine, † 2 août 1717, inhumé à Paris, en l'église Saint-Joseph dépendant de la paroisse Saint-Eustache. — Fondations détaillées. — Armes : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 fleurs tigées et feuillées, en pointe d'un lion de ... (provient de l'église Saint-Pierre).

10° *Marbre noir.* – Robert César de Gomberville, seigneur de Rivaude, lieutenant colonel de cavalerie *(equitum turmæ vice præfectus?),* † 11 juillet 1664. — Armes : 1° écartelé de ... et de ... (pleins); et 2° écartelé 1 et 4, à la bande chargée de 3 roses; 2 et 3, au lion (provient de l'église Saint-Pierre).

Gomart cite en outre les inscriptions funéraires suivantes que nous n'avons pas retrouvées :

1° R. P. Hippolyte Tabary, prêtre † le 10 septembre 1738 (provient de l'église Saint-Sulpice).

2° Antoine Benoist, conseiller du roi, *prætor* (maire? ou lieutenant civil?) (1) de cette ville † 1681; Marie Gossart, sa femme † 1692; Antoine-Auguste Benoist, leur fils, successeur de son père, † le 15 novembre 1732; Antoine-Auguste Benoist de Neuflieu, leur fils et petit-fils, avocat au parlement de Paris (église Notre-Dame).

3° R. P. Dom Alexandre-Jean-Baptiste Coste de Champeron, prieur de l'abbaye, sous l'administration duquel cette église fut frappée de la foudre et à demi brûlée et détruite. Bien qu'atteint d'une maladie mortelle, il prit toutes ses mesures pour qu'après son décès les dégats fussent réparés avec une grande splendeur; † le 1er mai 1762, à 41 ans (église Notre-Dame).

4° Frère Louis Le Convers, † le 13 février 1716 (église Notre-Dame).

5° R. P. Augustin-Nicolas Guillain, prieur, † 4 octobre 1721, 59 ans (église Notre-Dame).

6° R. P. François Millier, prieur et restaurateur de ce monastère, † le 31 août 1707, âgé de 80 ans (église Notre-Dame).

7° Philippe Millier, prêtre, prieur curé de Saint-Remy de Pithon, † le 30 mars 1729 à 74 ans (église Notre-Dame).

Enfin, Gomart reproduit d'après l'épitaphier de Picardie de la Bibliothèque

il venait de se faire inscrire comme avocat au barreau du Parlement de Paris, et s'apprêtait a se marier, au grand contentement de sa mère, lorsqu'il fut appelé par l'Époux éternel aux célestes noces et s'y rendit d'un cœur pur et chaste. Honorant leur mémoire à tous deux, la fidèle épouse, la tendre mère leur a posé, dans la prière et dans les larmes, ce monument commémoratif de sa suprême affection; son gendre très aimé, Me N Bocquet, lieutenant (?) du Roi et avocat, et sa fille unique dame Reine Bonneterre, femme du précédent, s'associant à sa douleur Le père était mort le 10 des calendes d'août (23 juillet) 1516, âgé de 35 ans, et le fils le 10 des calendes de mai (22 avril) 1532, âgé de 22 ans.

(1) Les braves gens des XVIIe et XVIIIe siècles, qui rédigeaient des épitaphes latines, suaient sang et eau pour traduire les noms des fonctions publiques de leur temps, sans parvenir toujours à se faire comprendre du lecteur.

Nationale l'épitaphe de très haut et très puissant prince Jacques de Savoye, comte de Romont, seigneur du pays de Vaux (Vaud), qui avait épousé Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, dame de ce lieu. Il trépassa au château de cette ville le 30 janvier 1486.

L'historien de Ham attribue encore à l'église abbatiale quatre tombeaux surmontés de gisants, qui se trouvaient en réalité dans l'abbaye de Prémontré. Il cite « un manuscrit de la Bibliothèque Impériale : Épitaphes, vol. XIII, pp. 292 et 293 ». Ce manuscrit est l'épitaphier de Picardie, ms. fr. 8.228; son texte est quelque peu confus en cet endroit, ce qui explique l'erreur de Gomart. Mais l'autre et meilleur exemplaire de cet épitaphier, conservé à Amiens dans la bibliothèque de la Société des Antiquaires de Picardie (1), est précis sur ce point et ne laisse aucun doute sur l'attribution de ces tombes à Prémontré.

Une erreur moins excusable, de la part de cet auteur, est d'attribuer à la famille de Longueval l'écu qui se trouve sur ces tombes : *fascé de vair et de gueules*. C'est le blason bien connu des sires de Coucy, dont l'abbaye de Prémontré était comme le Saint-Denis familial. Les armes de Longueval sont *bandées* (et non *fascées*) *de vair et de gueules*.

Mobilier. — Il ne reste rien du buffet d'orgues qui était décoré de belles boiseries sculptées et que soutenaient six colonnes de marbre rouge. Il avait été construit en 1763 par Louis Péronard, facteur d'orgues à Reims.

Une grille moderne avait remplacé le jubé et une magnifique grille en fer. Celle-ci fut transportée à Péronne lors de la Révolution.

Le maître-autel, en marbre rouge, n'a subi aucun dommage. Il est surmonté d'un baldaquin monumental que supportent six colonnes de marbre noir avec chapiteaux corinthiens. Sur un entablement de style classique s'appuient quatre branches de bois sculptées qui se rejoignent au sommet. Comme le buffet d'orgues, il est du XVIII[e] siècle.

ABBAYE

L'abbaye dont les bâtiments s'élevaient sur le flanc méridional de l'église n'avait rien conservé, avant la guerre, des constructions du moyen âge. Elle avait avait été entièrement rebâtie au XVIII[e] siècle (2). On lit au-dessus de la porte d'entrée, d'aspect monumental, qui s'ouvre entre quatre colonnes corinthiennes engagées, la date de 1701. Tous ces bâtiments, transformés en caserne pendant la Révolution, puis devenus propriété particulière, et incendiés en 1918, constituaient un somptueux ensemble, dont les ruines du cloître permettent encore aujourd'hui de donner l'idée.

ÉGLISES SAINT-MARTIN ET SAINT-PIERRE

La ville de Ham possédait jadis deux paroisses groupées autour de son abbaye : Saint-Martin et Saint-Pierre, sans compter une paroisse dans les faubourgs, Saint-Sulpice.

L'église Saint-Martin avait été reconstruite à la fin du XVI[e] siècle en forme de croix latine. Elle se distinguait par la richesse de ses marbres (3). De son clocher, situé sur le croisillon sud, partit, pendant le siège de 1595, le coup de mousquet qui frappa Charles d'Humières, dont la mort fit verser des larmes à Henri IV (4).

(1) Cet épitaphier, sous presse, paraîtra incessamment dans la série des Mémoires in-4° de la Société des Antiquaires de Picardie.

(2) GOMART. Ouvr. cité, p. 117.

(3) GOMART. Ouvr. cité, pp. 85, 86.

(4) Baron DE BONNAULT D'HOUET. *Compiègne pendant les guerres de religion et la Ligue*. Paris, 1910, in-8°, p. 381.

Lors de la disparition de ce monument en 1792, plusieurs pierres tombales et épitaphes qui en garnissaient les murs furent transférées dans l'église Notre-Dame.

L'église Saint-Pierre était située tout près de l'abbaye. « On pourrait assigner, dit l'abbé Decagny, à l'époque romane secondaire l'origine de cet ancien monument, quoique le chœur et l'abside en fussent plus élevés que la nef » (1). La vue de la ville de Ham, du milieu du XVIIe siècle publiée par Gomart, nous permet de reconstituer assez fidèlement le plan de l'église, dont les proportions ne devaient guère le céder à celles de l'église abbatiale (2). La nef était éclairée au sud par six fenêtres; le chœur, relié directement à la nef sans l'intermédiaire d'un transept, comportait quatre travées droites suivies de cinq pans. La nef n'était pas voûtée car on n'y voit la trace d'aucun contrefort; le chœur, au contraire, était épaulé de grands contreforts qui montent jusqu'à la corniche et qui décèlent la présence d'une voûte Il devait offrir de grandes analogies avec le chœur de l'église Notre-Dame et appartenait probablement à la même époque. Quant à la nef, il est difficile de lui assigner une date; cependant les sortes de gables triangulaires, qui surmontent chacune des fenêtres, ne permettent pas, semble-t-il, de la faire remonter à l'époque romane

Le monument menaçait ruine. Il fut vendu en 1793 et démoli en 1799, sauf le clocher.

Celui-ci, beaucoup moins ancien, était une construction de l'époque flamboyante. Massive tour quadrangulaire en pierre, flanquée de contreforts et surmontée d'une flèche à quatre pans, il offrait un type assez commun dans notre province, mais la niche ornée de la statue de saint Pierre, qui se voyait sur la face occidentale, se faisait remarquer par la délicatesse de sa sculpture. A droite et à gauche de la niche, on lisait la fière devise de la Ligue :

VNG DIEV
VNG [ROY]
VNE FOY
VNE LOY

Cette tour rasée pendant la dernière guerre servait de beffroi, en vertu d'une délibération du conseil municipal du 12 janvier 1792 (3).

LE CHATEAU

Le château s'élevait à l'angle méridional de la ville de Ham. On y arrivait par une vaste esplanade ombragée. Aucun vestige de la construction primitive élevée par les seigneurs de Ham et dont il est question dans le roman de Raoul de Cambrai et dans celui de Garin Le Loherain n'a été conservé, mais toutes les additions et modifications de la fin du moyen âge ont respecté le plan qu'avait adopté, au XIIIe siècle, Odon IV.

Ce plan consistait en un grand rectangle dont les angles s'orientaient vers les quatre points cardinaux. Les grandes courtines des fronts nord-est et sud-ouest mesuraient 120 mètres, tandis que les deux autres fronts n'en avaient que 80. Chacun des angles était défendu par une grosse tour ronde ou elliptique, au nord

(1) Abbé Decagny. *Histoire de l'arrondissement de Péronne*. Péronne, 1867, 2 vol. in-8°, t. II, p. 137.
(2) Gomart. Ouv. cité, p. 48.
(3) *Ibid.*, p. 80.

la *tour de l'esplanade*, à l'est la *grosse tour* ou le *donjon*, élevé par Louis de Luxembourg, au sud la *tour rasée*, à l'ouest la *tour de l'étang*.

De plus, sur les fronts nord-est et nord-ouest, des tours carrées faisaient saillie sur les courtines.

A l'intérieur, s'élevaient des constructions sans grand caractère, le logement du gouverneur à l'entrée, puis les casernes, et, dans le fond, les prisons.

M. Mersier, le dernier historien du château de Ham, a fort bien déterminé les différentes périodes de construction (1). Odon IV (1216-1234) agrandit les fossés,



HAM
Château

crée sans doute les casemates de la contrescarpe, détourne les eaux de la petite rivière de la Beyne pour leur permettre d'alimenter les fossés et de traverser l'enceinte du château, construit les courtines et les deux tours quadrangulaires, élève peut-être au nord et à l'ouest des tours qui furent modifiées plus tard. Louis d'Orléans (1437-1450) construit un grand corps de logis à l'angle méridional, dont il ne restait que quelques témoins, construit ou fait restaurer radicalement la tour du sud, la *tour rasée*. Jean de Luxembourg et sa veuve, Jeanne de Béthune (1437-1450) placent sur le front nord-ouest la porte d'entrée qui occupait jusque là le milieu de la courtine nord-est, transforment complètement et peut-être construisent les deux tours du nord et de l'ouest. Louis de Luxembourg (1450-1475) remanie, fortifie et embellit le château en lui donnant l'aspect de forteresse qu'il présentait avant la guerre. Il élève le donjon, le mur de contre-garde, le châtelet qui défendait la porte de secours du donjon, et sans doute la barbacane du front sud-ouest. Après la mort du connétable on élève dans les dernières années du XVe siècle un grand logis, et, au XVIe siècle, la demi-lune de la porte. Les casernes et les prisons étaient modernes. On trouvait, dès l'entrée, la signature de Louis de Luxembourg : une houppe décorait les linteaux des machicoulis qui couronnaient la courtine nord-ouest.

(1) A. Mersier. *Le Château de Ham*, dans le Bulletin monumental, 1914, p. 244.

Ce simple motif montre quel soin le Connétable apportait dans ses constructions C'est un des rares exemples, sinon le seul, de machicoulis ornés avec cette recherche. et Louis d'Orléans lui-même, ni à Pierrefonds, ni à Coucy, ni à la Ferté-Milon, n'avait songé à un semblable raffinement décoratif.

En saillie, au milieu de cette courtine, s'élevait la tour quadrangulaire du XIIIe siècle où Jean de Luxembourg fit passer l'entrée principale. Elle avait été en grande partie reconstruite en briques au XVIe siècle. A l'intérieur, au niveau du chemin de ronde, on remarquait une jolie galerie de six travées recouverte de croisées d'ogives aux moulures prismatiques du XVe siècle. En 1830 elle avait été transformée en chapelle à l'usage des prisonniers.



HAM
Château Tour dite du Connétable

De chaque côté de l'entrée, une grosse tour de forme elliptique flanquait les angles de la courtine, la tour de l'ouest ou tour de l'étang, la tour du nord ou tour de l'esplanade. Gomart suppose que ces deux tours étaient, au XIIIe siècle, de forme rectangulaire mais sans donner aucune raison à l'appui de son hypothèse. Il trouvait, sans doute, une contradiction entre le plan rectangulaire de l'intérieur et un tracé circulaire à l'extérieur; nous possédons pourtant de nombreux exemples de cette disposition. Le plan rectangulaire intérieurement, était d'un usage courant, même dans les tours rondes, car il rendait plus facile l'établissement des planchers. Les tours du château de Fressin (Pas-de-Calais) sont conçues suivant cette donnée (1). La tour de l'esplanade avait conservé sinon son couronnement primitif, du moins les consoles de ses anciens machicoulis.

Derrière la porte d'entrée s'élevait le grand logis avec son élégante tourelle d'escalier garnie de machicoulis. Au premier étage, on y montrait la chambre où Marie de Luxembourg, bisaïeule du roi Henri IV, mit au monde François, Louis et Antoinette de Bourbon.

La tour aux poudres ou tour rasée qui commandait l'angle sud de l'enceinte avait été construite à la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle par Louis d'Orléans. Elle offrait, en effet, beaucoup de ressemblance avec la tour de Charlemagne au château de Pierrefonds, dont les salles intérieures présentaient le même système de voûtement. On y remarquait, de plus, une fenêtre dont la disposition rappelait les fenêtres de la Ferté-Milon. Lors des remaniements du Connétable, elle perdit son couronnement et devint un ouvrage trapu et ramassé qui lui donnait l'aspect des tours d'angle du château de Salces près de Perpignan.

1 Cf. C. Enlart. *Manuel d'archéologie française*. II. *Architecture civile et militaire*. Paris, 1904, in-8°, p. 528.

La courtine du sud-ouest montrait deux fenêtres à meneaux cruciformes surmontés de petits arcs de décharge. Elles éclairaient le logis de Louis d'Orléans, dont on avait retrouvé, en 1832, des amorces de voûtes.

A l'angle oriental du château se dressait un énorme donjon rond, connu sous le nom de *grosse tour* et surtout de *tour du Connétable*, magnifique construction élevée par ordre de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, par Colard Noël, vers 1460.

L'emplacement avait été judicieusement choisi. Cette tour commandait, du haut de sa plate-forme, le château, l'esplanade, la ville et la campagne. Sa saillie, à l'intérieur de l'enceinte, interrompait la communication entre les courtines du nord-est et du sud-est, reliées probablement par une passerelle volante, facile à détruire, qui contournait le donjon du côté de la cour.

Le donjon de Ham avait 33 mètres de hauteur, dont 5 étaient cachés par les eaux du canal de la Somme, ce qui lui donnait encore une hauteur de 28 mètres au-dessus de la surface des eaux. Son diamètre énorme était de 33 mètres.

Sans pouvoir rivaliser avec le donjon de Coucy, le plus beau donjon du monde, qui s'élevait dans un site incomparable et mesurait 54 mètres de hauteur, le donjon de Ham était classé parmi les plus beaux donjons de France.

« Il offre, dit M. Mersier, (qui lui encore pouvait parler au présent), l'aspect que présentent les grosses tours de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle qui comptent parmi les premiers bastions maçonnés et dont on retrouve des exemples en France. C'est ainsi qu'à Langres, la tour de Navarre, tout en présentant, surtout à l'intérieur, des dispositions dissemblables à celles du donjon qui nous occupe, a, vue de l'extérieur, une certaine ressemblance avec la grosse tour de Ham. Toutes deux sont des tours d'angle, rondes, destinées à contenir l'artillerie et à résister aux projectiles des engins nouveaux. Toutes deux sont en tronc de cône, bien que cette forme soit plus accentuée à Langres qu'à Ham, et toutes deux, découvertes, sont entourées, vers leur plate-forme de couronnement, d'une série de gargouilles. C'est qu'en effet, outre son rôle de donjon, la tour de Ham jouait aussi celui d'un de ces gros bastions ronds primitifs, supports d'artillerie destinés à la défense d'une enceinte.

« On remarque, de l'extérieur, que l'on a procédé, à diverses époques, à bien des réparations du mur, qui n'ont d'ailleurs pas modifié sa disposition primitive. On est surtout frappé de constater que le parement extérieur ne correspond pas partout au même aplomb, c'est-à-dire n'est pas lisse; cela tient à trois reprises correspondant à des réparations consécutives à des bombardements qui endommagèrent une partie des murs du donjon. Quant à la construction même de cette belle tour, elle n'offre pas d'exemple de procédés nouveaux imaginés pour renforcer la puissance de résistance de l'ouvrage. Ces procédés, tels que ceux employés dans les « constructions creuses », ne parurent d'ailleurs qu'un peu plus tard. Le donjon de Ham est donc bâti suivant la vieille méthode en usage durant le moyen âge; c'est ainsi que sur tout le pourtour de cet ouvrage, les murs sont constitués de parements en grès taillés et piqués, entre lesquels se trouve un blocage central de moëllons noyés dans un bain de mortier. La seule influence sensible que les progrès de l'artillerie à feu ont fait sentir dans sa construction, c'est le besoin de rendre les murs plus forts en les rendant plus épais. En effet, tandis que l'épaisseur des murs des plus gros donjons n'était que de 6 à 7 mètres à la tour du réduit du château de Margat, et $7^{m}46$ au rez-de-chaussée du donjon de Coucy, le donjon de Ham n'a pas moins de 11 mètres d'épaisseur au niveau de son étage inférieur et mesure encore plus de 10 mètres à l'étage situé sous sa plate-forme supérieure.

« Il serait toutefois exagéré de voir là une épaisseur telle qu'on ne la retrouve pas ailleurs. La théorie de l'épaisseur des murs comme obstacle de résistance à opposer au tir de l'artillerie était déjà apparue antérieurement. C'est ainsi que, dès la fin du xive siècle. Guy de Dammartin, maître des œuvres du duc Jean de Berry, ayant à bâtir pour ce grand seigneur un château à Concressault (Cher), avait donné au mur de ce fort une épaisseur de 10 à 12 mètres. D'autre part, à la fin du xve siècle, l'ingénieur Ramirez, en construisant le château de Salces (Pyrénées-Orientales), faisait aussi bâtir des murs d'enceinte qui, d'une épaisseur moyenne de 10 à 12 mètres, par endroits, ont même 18 mètres d'épaisseur » (1).

Bien qu'intimement lié à l'enceinte de la forteresse, le donjon de Ham, comme la plupart des donjons du moyen âge, pouvait servir de dernier refuge à ses défenseurs. Un fossé, dans lequel on détournait les eaux de la Beyne et qu'un pont-levis franchissait, l'isolait complètement de la cour. La porte d'entrée offrait un aspect monumental d'une largeur inusitée, que rendait nécessaire le passage des pièces d'artillerie.

Au-dessus de la plate-bande en grès qui en amortissait le sommet, et sur laquelle se détachait une série de houppes, on lisait, en beaux caractères gothiques, la devise du connétable : *Mō myeux*, que le constructeur, satisfait de son œuvre, y avait fait graver. Une niche couronnée d'un arc en accolade et destinée à recevoir une statue, surmontait la porte. A droite et à gauche de cette niche deux trous servaient au passage des chaînes du pont-levis.

Un large passage voûté en berceau et que défendaient une herse et un assommoir donnait accès à la salle du rez-de-chaussée. Il desservait également deux escaliers; celui de droite montait à la chambre de manœuvre, celui de gauche reliait les différents étages. Ce dernier escalier était une des parties les plus soignées du donjon et pouvait soutenir la comparaison avec l'escalier célèbre du donjon de Coucy. Des houppes sculptées ornaient les clefs de voûte des paliers, des arcs brisés à angles vifs et se décrochant à chaque marche couvraient les rampes droites.

Dans le palier inférieur s'ouvraient deux couloirs conduisant à des chambres de tir dont les canonnières rondes étaient surmontées d'une mire verticale. Ces chambres de tir, qui flanquaient par un tir rasant les courtines contigües à la grosse tour, étaient d'une étude particulièrement intéressante. « On y remarque, dit M. Mersier, les précautions prises par le constructeur pour la protection des servants de ces pièces, qui, bien que déjà quelque peu perfectionnées, n'en étaient pas moins sujettes, non seulement au recul, mais encore pouvaient parfois éclater ou laisser filer des gaz nocifs, par suite de l'ajustement imparfait de la culasse mobile du canon. Tout d'abord, une marche, située en arrière de la pièce devait maintenir l'affût et empêcher le recul de se produire au moment de la déflagration de la poudre. Cette marche décrit un arc de cercle, ce qui permettait de tourner l'affût à droite ou à gauche et de viser ainsi librement dans la direction voulue. Ensuite, chacune de ces chambres de tir est, en arrière, doublée d'un petit réduit. Cette annexe, placée sur le côté, devait servir, non seulement à ranger des munitions, mais encore à protéger les artilleurs pour le cas où le recul se serait produit malgré la présence de la marche et par suite de la rupture des brides de fer ou des cordes qui maintenaient le canon sur l'affût. Enfin, au cas de bris de la culasse, au moment où l'un des servants, tenant à la main une longue barre de fer rougie, mettait ainsi de loin le feu à la lumière de la pièce, les artilleurs étaient défilés et ne recevaient aucun

(1) A. Mersier. Ouvr. cité, pp. 283, 284.

éclat. On pouvait citer d'autres réduits semblables ; c'est ainsi que, dans les tours de l'ancien château de Dijon, bâti à la fin du xve siècle, on en retrouvait un de chaque côté, en arrière de chaque embrasure de canon.

« En outre du souffle dangereux de l'explosion de la culasse qu'ils avaient peut-être à redouter, malgré tout, les artilleurs risquaient ici surtout d'être asphyxiés, car il est à remarquer qu'on ne trouve pas, dans les chambres de tir du château et du donjon de Ham, des évents ou des cheminées d'aération par où gaz et fumée s'échappaient rapidement, comme au gros boulevard de Schaffhouse bâti au début du xvie siècle, ou au château de Dijon et à bien d'autres ouvrages semblables, mais pour la plupart postérieurs à la construction du donjon de Ham. Même sans accident, ces chambres de tir non aérées devaient s'emplir promptement de fumée, au point de contraindre à suspendre le tir après avoir tiré quelques coups de canon » (1).



Chateau de Ham. — Intérieur de la tour du Connétable avant 1840.

La salle basse n'était élevée que de 0^m^15 au-dessus des eaux du canal. Elle était circulaire et voûtée sur six branches d'ogives de profil quadrangulaire aux arêtes abattues. Elle mesurait 4^m^80 de hauteur et 13 mètres de diamètre Un couloir dirigé vers le sud conduisait à la margelle d'un puits. Six cavités s'enfonçaient de quelques mètres dans l'épaisseur des murs. Percées après coup, elles intriguaient tous les visiteurs de Ham et la tradition populaire en faisait de sombres cachots. Gomart suppose avec beaucoup de vraisemblance qu'elles étaient destinées à contenir des fourneaux de mines pour faire sauter le donjon. Ces réduits durent singulièrement faciliter l'œuvre de destruction des Allemands.

La salle du rez-de-chaussée ou « salle des gardes », de plan hexagonal, s'élevait à 9 mètres sous clef. Dans sa voûte en briques, refaite en 1840, le génie militaire avait rétabli l'œil central qui permettait, comme à Coucy, le passage des projectiles.

On rencontrait d'abord, à droite, un étroit couloir conduisant à une fenêtre ouverte à l'angle de la tour et de la courtine du sud-est, puis une cheminée remaniée

(1) A. Mersier. Ouvr. cité, pp. 290, 291.

et sans intérêt, plus loin le couloir du puits; après ce couloir une fenêtre percée à très grande hauteur et donnant un faible éclairage. Ensuite une spacieuse galerie, voûtée en plein cintre, conduisait à une fenêtre moderne qui avait remplacé la porte de secours. On voyait encore la herse et l'assommoir qui en protégeaient l'entrée. Deux escaliers donnaient dans cette galerie : celui de droite, en vis, menait à une chambre de manœuvre; celui de gauche, à rampe droite, montait entre deux étages, à une chambre de tir pourvue d'une canonnière.

La porte de secours s'ouvrait à 7 mètres au-dessus du niveau des eaux et, par un pont-levis, communiquait à une chaussée que défendait une barbacane. Elle



HAM
Ruines du château 191[illegible]

offrait, à l'extérieur, la même disposition que l'autre porte du donjon, avec la devise « *Mō mieux* » accompagnée de houppes, et une niche sous un arc en accolade. La niche était peut-être destinée à recevoir un motif sculpté comme l'admirable Couronnement de la Vierge de la Ferté-Milon.

Après la grande fenêtre on trouvait une chambre de tir, et enfin, à l'angle de la courtine nord-est, un dernier couloir aboutissant à une étroite fenêtre.

La grande salle, ou salle du Conseil, occupait le premier étage et se distinguait par une décoration plus soignée. Le roi Louis XI passait pour y avoir célébré, à l'un de ses voyages, les fêtes de Pâques, en compagnie de la reine, de Marie de Savoie, sa belle-sœur, et de Louis de Luxembourg. De forme hexagonale, comme la salle des gardes, elle devait être, à l'origine, couverte d'une voûte d'ogives, remplacée en 1841 par une coupole. Elle était faiblement éclairée par une seule fenêtre percée au fond d'une longue galerie ébrasée que couvraient deux voûtes d'ogives. Dans cette galerie un couloir aboutissait à une canonnière.

A droite de l'escalier, un étroit couloir conduisait à la chambre du Roi qu'aurait habitée Louis XI en 1470 et 1471. Cette pièce était voûtée d'ogives, pourvue d'une cheminée et d'une petite fenêtre.

A gauche de l'escalier un autre couloir aboutissait à des latrines.

Une cheminée très remaniée et sans intérêt archéologique chauffait cette grande salle.

La tour du Connétable, couverte d'une toiture au XVIIe siècle, était, à l'origine, amortie par une simple terrasse que les restaurations du dernier siècle avaient rétablie. De grosses pièces d'artillerie pouvaient s'y mouvoir à l'aise, derrière un large parapet garni d'embrasures. La faible épaisseur de la voûte de la salle des gardes fait supposer un brusque arrêt dans les travaux. Louis de Luxembourg était trop prudent et trop habile bâtisseur pour risquer un effondrement des voûtes sous un tir plongeant. Il n'eut, sans doute, jamais la pensée de donner à son donjon la hauteur exceptionnelle de celui de Coucy, ni même de le munir d'une ceinture de machicoulis dont les progrès de l'artillerie commençaient à rendre l'emploi suranné, mais on peut affirmer, semble-t-il, que, sans la fin tragique du Connétable, le donjon de Ham aurait eu plusieurs mètres de plus : le renforcement de la voûte supérieure par un blindage aurait rendu cette surélévation indispensable.

De belles gargouilles sculptées et à très grande échelle — l'une d'elles figurait un homme d'armes plus grand que nature — faisaient écouler les eaux de la plate-forme.

M. Mersier a décrit en détail les défenses extérieures du château, dont Louis de Luxembourg avait rêvé de faire une des places fortes les plus importantes de son temps. Devant de larges fossés remplis d'eau, des barbacanes protégeaient les portes des casemates, qui dataient peut-être des constructions d'Odon IV, étaient creusées sous la contrescarpe, et, par suite d'un raffinement assez exceptionnel dans la défense, le Connétable avait couronné cette contrescarpe d'un mur de contregarde.

Le château de Ham rappelait trop de grands souvenirs. Dans un sentiment de basse jalousie, sans aucune nécessité militaire, les Allemands le firent sauter dans la nuit du 18 mars 1917, quelques heures avant l'entrée des troupes françaises. Des tours, des courtines, du donjon lui-même, dont les murs quasi cyclopéens semblaient défier les siècles, il ne reste plus qu'une carrière de pierre.

ATHIES

« Le bourg d'Athies, célèbre par le séjour qu'y fit sainte Radegonde, possédait un prieuré bénédictin dépendant de Saint-Thierry de Reims. Fondé en 1178, il fut abandonné par les moines au XVIe siècle, et l'église servit de paroisse. En 1648, les Espagnols y mirent le feu; la tour de l'église s'écroula; on la rebâtit en 1655. En 1676 ou en 1713, le monument subit un nouvel incendie du fait des Impériaux (1); c'est à la suite de ce désastre que fut rebâtie la nef, tout à fait dépourvue de caractère sauf dans sa façade occidentale qui date de la Renaissance. Cette façade et le haut de la tour centrale ont été presque rebâtis de nos jours; le chœur à pans coupés et les deux chapelles carrées réunies entre elles qui s'ouvrent à l'est du transept sont d'une date peu éloignée de 1200; le bas de la tour est plus ancien et semble d'une date très rapprochée de la fondation du prieuré. La tour est portée à l'est et à l'ouest sur des arcs en tiers-point dépourvus d'ornements; au nord et

(1) Voir sur l'histoire d'Athies, l'abbé P. Decagny. *Hist. de l'arrondissement de Péronne et de plusieurs localités circonvoisines*, Péronne, Quentin, 1867, gr. in-8°, 2 vol., t. I, p. 242. Sur la reconstruction du clocher on trouvait des documents dans les minutes des notaires Demilescamps et Pincepré à Péronne, 1er mars et 1er mai 1655.

au sud, elle repose sur des arcades géminées également simples mais tracées en plein cintre Le pilier qui reçoit leur retombée commune est carré et massif, couronné d'une imposte à double cavet qui ne fait pas retour sur les faces latérales.

« Il est intéressant de rapprocher cette disposition de celle du plan de Dommartin, dont le transept rappelle celui de la cathédrale de Strasbourg et quelques autres monuments.

« Les chapelles carrées du transept sont dues, comme celles d'Ourscamps et des petites églises de Corbie, à une influence bourguignonne apportée par les moines :



Façade de l'église d'Athies au commencement du XIXe siècle.

à Athies, l'origine de ce plan est rendue plus certaine par le type des culs-de-lampe coniques tout à fait bourguignons qui portent les retombées des ogives. L'influence bourguignonne que révèlent habituellement les constructions cisterciennes se produit en effet exceptionnellement et à un moindre degré dans celle des bénédictins et surtout des bénédictins de Cluny » (1).

L'église d'Athies (2) se compose d'une nef moderne à bas-côtés, d'un transept avec deux chapelles à l'est de chaque croisillon et d'un chœur fortement désaxé.

La nef, du XVIIIe siècle, est séparée des bas-côtés par des colonnes cylindriques d'ordre toscan, portant des arcades en plein cintre.

La croisée du transept décrite ci-dessus est couverte d'une voûte d'ogives du XVe ou du XVIe siècle.

Les croisillons n'ont pas de style et leur ornementation est de l'époque de Louis XVI : ni l'un ni l'autre n'est voûté. Celui du nord est plus court que celui du sud.

(1) C. Enlart

(2) Notes prises en 1912.

Les chapelles orientées du croisillon sud ont été remaniées comme celles du nord, mais dans une moindre mesure. La fenêtre actuelle de la travée sud n'est peut être que du XVIIe siècle, mais elle doit reproduire l'état ancien des fenêtres de ces chapelles. Les voûtes des deux chapelles du croisillon sud, dépourvues de formerets, paraissent authentiques, au moins en ce qui concerne les nervures, car les culs-de-lampe qui les portent n'ont pas de caractère. Les ogives se profilent en trois tores; l'une des clefs paraît également primitive. L'arcade cintrée qui fait communiquer ces deux chapelles entre elles est d'un caractère bâtard et on peut les supposer séparées originairement par un mur plein. La plus méridionale de ces chapelles est transformée en sacristie. Les nervures de la voûte des chapelles orientées du croisillon nord se composent d'un tore dégagé par deux cavets.


Duthoit del
Église d'Athies. — Statue.

Les arcs de communication entre les chapelles et les croisillons sont en plein cintre sans aucune moulure ni imposte, et portés sur piliers carrés.

Le chœur polygonal, de la première moitié du XIII[e] siècle, a été reconstruit au XIX[e] sur le même plan en conservant les fondations et quelques rares témoins de la disposition des fenêtres. Il se compose d'une travée droite à croisée de grosses ogives et d'un chevet à cinq pans, dont deux droits, couverts de six branches d'ogives toriques reposant sur des culs-de-lampe en cône renversé. Une communication d'un caractère suspect et sans doute moderne existe entre le chœur et les chapelles adjacentes.

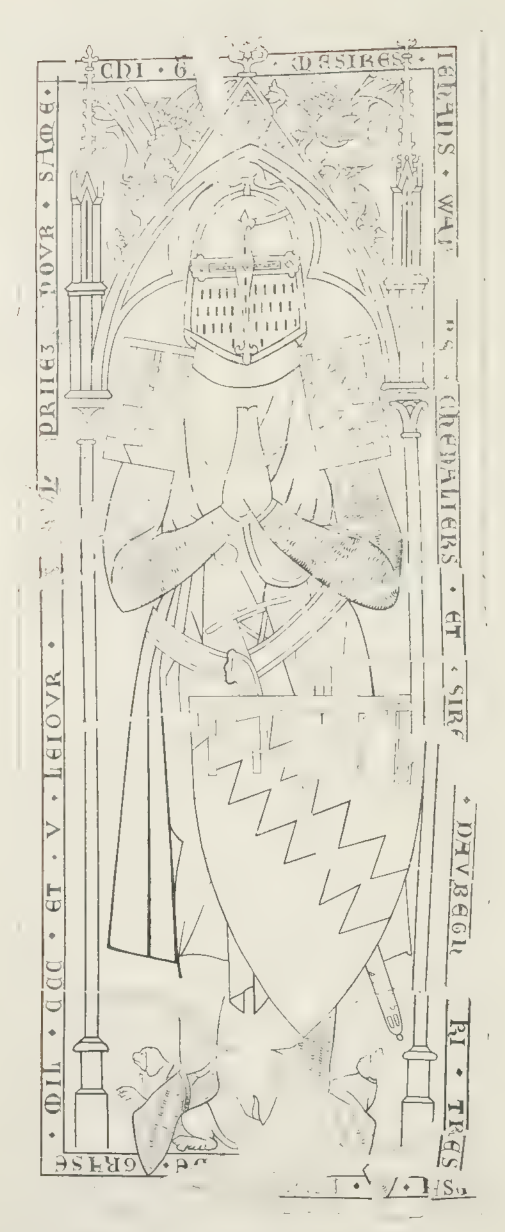
La façade occidentale est percée d'un portail de style Renaissance à trumeau central. A gauche s'élève une grande tourelle cylindrique d'escalier à trois étages séparés par des larmiers et couverte d'un toit de pierre. Au-dessus du portail s'ouvre une fenêtre en tiers-point surmontée d'une balustrade à la base du pignon. Tout cela a été refait au XIX[e] siècle, sauf la tourelle. Avant cette reconstruction, le portail gardait quelques vestiges d'armoiries et des traces des incendies qui avaient désolé l'église.

La tour centrale est massive, construite en pierre jaune, sans contreforts. Les fenêtres accusent le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, sans compter une restauration importante du XIX[e] (1).

Le mur de fond du croisillon nord est percé de deux fenêtres du commencement du XIII[e] siècle. Ces fenêtres rapprochées l'une de l'autre sont en plein cintre, avec archivoltes reliées en cordon, et s'appuient sur un larmier. A la base du pignon règne un retrait. Les contreforts sont droits, à deux ressauts amortis en talus. Tout ce mur est en pierre sur un soubassement en grès. Le mur ouest du croisillon nord a gardé une fenêtre en plein cintre aujourd'hui murée, dont l'arc se compose de petits cubes de pierre. Les chapelles à l'orient du croisillon sont de même construction, car les assises correspondent, et leur toiture en appentis, disposition primitive, explique l'absence de fenêtres à l'orient du croisillon; les fenêtres de ces chapelles sont en tiers-point et modernes.

Le mur de fond du croisillon sud peut dater de la même époque, mais il a été

(1) Decagny dit qu'elle fut reconstruite en 1655 et surmontée de deux croix et de deux coqs, signe féodal des domaines du marquisat de Nesle. (DECAGNY, t. II, p. 243).



Église de Brouchy.   Tombe du sire d'Aubigny.

refait en partie au XVIIe siècle sans ornementation. Les deux fenêtres jumelles sont dépourvues d'archivoltes. Peut-être reproduisent-elles aussi l'état ancien, moins l'archivolte. Le pignon est daté de 1713, les contreforts refaits. Le mur oriental de ce croisillon a été moins retouché que celui du croisillon nord. Il en est de même des chapelles; la petite corniche de la travée sud doit être primitive. La fenêtre actuelle de cette même chapelle, tracée en plein cintre, reproduit sans doute l'état ancien, bien qu'elle n'appartienne qu'au XVIIe siècle.

Le chœur, nous l'avons dit, a été reconstruit au XIXe siècle, mais reproduit fidèlement l'état antérieur que Decagny nous décrit avec détail. Chacun des pans du chevet est éclairé par une fenêtre trilobée, profilée d'un biseau et d'un tore. L'encadrement extérieur de la fenêtre se compose d'un arc torique en tiers-point, surmonté d'une archivolte et reposant sur deux colonnettes annelées avec chapiteaux à crochets. Par une disposition assez rare, un tympan plein sépare l'arc trilobé de son encadrement. Les contreforts à deux ressauts se terminent en talus sous la corniche, dont les arcatures en plein cintre reposent sur des modillons moulurés (1).

Dans l'avant dernière travée du bas-côté sud s'ouvre un beau portail du XIIIe siècle, trop restauré au XIXe, mais néanmoins d'une iconographie très

(1) DECAGNY, t. II, p. 243 signale à l'abside « une ancienne base de piliers ronds ».

intéressante. De chaque côté, quatre colonnettes annelées, séparées par trois colonnettes plus petites, supportent, la première un tore, les autres trois voussures historiées. Le linteau refait est d'un mauvais style, mais, suivant Decagny, les deux corbeaux ornés d'anges qui lui servent de supports existaient avant la restauration.

Sur le tympan sont figurées la Nativité et la Fuite en Égypte. A cette dernière scène on remarque un détail fort rare. Sous les pieds de la Vierge assise de côté sur l'âne, un oiseau éployé lui sert d'appui. Est-ce la colombe symbolique du Saint-Esprit? C'est probable (1).

Les trois voussures, très refaites, et dont presque toutes les têtes sont neuves, peuvent se décrire ainsi :

Première voussure intérieure. — Arbre de Jessé, où l'on voit David tenant la harpe et Salomon tenant le temple de Jérusalem.

Deuxième voussure. — Adoration des Mages. — Les Mages endormis. — Tentation au désert. — Baptême du Christ. — A la clef, le Christ docteur. — Parents éplorés des Innocents massacrés. — Massacre des Innocents par des chevaliers à cotte de mailles et heaume pointu à frontail. — Hérode donnant ses ordres aux soldats. — Les anges annonçant aux bergers la naissance du Sauveur.

Troisième voussure. — Personnages et animaux divers (2).

Le fronton à crochets qui surmonte le portail est entièrement moderne ainsi que son quadrilobe sculpté. Ce portail (3) est absolument intact (4). Les murs des bas-côtés, le transept et le chœur sont debout, ainsi que les grandes arcades de la nef. La tour centrale est effondrée.

Avant les restaurations du XIXe siècle, le mobilier de cette église présentait un certain intérêt, comme on peut le voir par la description qu'en donne Decagny, t. II, p. 244, et par la statue de saint dessinée par les Duthoit et reproduite ci-dessus.

BROUCHY

« Le village de Brouchy, près Ham, possède une petite église romane fort dénaturée, mais dont le plan complet et les dispositions principales sont aisément reconnaissables. Elle se compose d'un chœur carré de 6 mètres de profondeur sur 5m50 de large (5); d'une nef de même largeur, longue de 12m60 et divisée en quatre travées, et de bas-côtés larges de 2 mètres et terminés à l'est par des chapelles carrées de même largeur qui n'ont que 95 centimètres de profondeur.

« L'édifice était originairement bâti en grès et en pierre calcaire; il a toujours été dépourvu de voûtes. Des contreforts existent cependant dans les bas-côtés et à la façade, mais les angles du chœur et des chapelles en sont dépourvus (6).

(1) Voir dans la revue *la Picardie*, t. XV, 1869, p. 148, la discussion sur ce point entre Didron et Dusevel.

(2) Decagny déclare que ces sculptures ont disparu et « seront réparées dans l'intelligente restauration qui s'en fait en ce moment (1866). On a même le projet de placer au sommet du fronton un sujet sculpté en rapport avec l'architecture de l'époque et représentant sainte Radegonde faisant l'aumône aux pauvres de la contrée », t. I, p. 246.

(3) Notes prises en août 1920.

(4) Decagny en donne une lithographie, t. II, p. 244, et nous apprend que ce portail classé vers 1846 par les soins de M. Narjot, préfet de la Somme, fut restauré par la Commission des monuments historiques en 1866 pour la somme de 3.400 fr.

(5) Ce chœur est tout en grès. Son chevet plat était percé d'une fenêtre en plein cintre à arête biseautée, aujourd'hui cachée par la sacristie.

(6) Les contreforts de la façade ouest sont en talus avec un ressaut. Au-dessus du portail deux corbeaux saillants, en grès, supportaient la charpente d'un porche supprimé. Le haut du pignon ouest est daté de 1887.

« Les piliers carrés ont 70 à 80 centimètres de côté et 2m21 de haut; ils sont couronnés d'une simple imposte (1). Les arcades sont simples et tracées en plein cintre ainsi que les fenêtres de la nef, qui ont été percées au-dessus des piliers, afin de permettre de diminuer la hauteur de la construction sans préjudicier à son éclairage » (2).

L'église (3) est complètement intacte, y compris le clocher en charpente.

Le tableau du maître-autel est une Adoration des Mages d'une bonne exécution du XVIIe ou XVIIIe siècle.

Dans le dallage de la nef, du côté sud, est encastrée une grande et belle dalle funéraire en pierre de liais, gravée au trait, malheureusement brisée en mille pièces qui ont été recollées tant bien que mal. On y voit l'effigie d'un chevalier, coiffé d'un heaume à visière baissée, les mains jointes sur la poitrine, vêtu d'une cotte d'armes descendant jusqu'à mi-jambe, avec ceinture basse suspendant un grand écu, armorié d'une bande de losanges; des épaulières aux mêmes armes surmontent les bras. La cotte d'armes s'arrête au coude; sur l'avant-bras paraît la cotte de mailles. Les souliers du guerrier sont à la poulaine, mais non de la plus grande dimension.

Le chevalier est placé sous une arcade en tiers-point trilobé, surmontée d'un gable à crochets, et accompagnée de pinacles; le tout est porté sur deux colonnettes avec chapiteaux à crochets. Dans le haut, deux anges encensent le défunt.

L'inscription en capitales gothiques règne sur la bordure, en commençant à gauche.

CHI . GIST . MESIRES . || IEHANS . WA ..... RS . CHENALIERS (4) . ET . SIRES . DAVBEGN[i] . KI . TRES || PASSA . LAN . DE . GRASE || MIL . CCC . ET . V . LE IOVR ...... PRIIES . POUR . SAME.

Aubigny est un hameau de Brouchy. La personnalité du chevalier n'est pas facile à identifier. Decagny, t. II, p. 281, donne des noms de seigneurs d'Aubigny mais rien ne s'y rapporte à notre personnage.

Parmi les nombreuses familles féodales qui ont porté le nom d'Aubigny, une seule avait des armes présentant quelque analogie avec la bande losangée de la pierre tombale. Divers sceaux de 1219 à 1335 cités par de Raadt (*Sceaux des Pays-Bas*, t. I, p. 186) et par Demay (*Sceaux de Normandie* (n° 2.027) portent des losanges rangés en fasce; mais les personnages qui blasonnent ainsi sont de nationalité anglaise et sans doute originaires de Normandie.

CROIX-MOLIGNEAUX (5)

L'ÉGLISE de Croix, sous le vocable de Saint-Médard, est un édifice dont les vastes proportions étonnent dans un si petit village. Le plan comprend une nef très élevée avec bas-côtés du XVIe siècle, un transept et un chœur de la première moitié du XIIIe.

La nef et ses bas-côtés sont la partie la plus monumentale de l'église. Ils appartiennent à la première moitié du XVIe siècle et au style gothique, formant un beau

(1) Primitivement les piliers étaient dépourvus d'impostes, ainsi qu'on peut le voir à l'un d'eux où le crépi s'est écaillé (1920).

(2) C. ENLART. L'arc triomphal est en tiers-point. Les murs latéraux des bas-côtés sont modernes, en briques, mais il reste du côté nord des contreforts à base de grès primitive. Au sud s'élevait autrefois une chapelle latérale de basse époque, dont le grand arc d'entrée en plein cintre est encore visible sur le mur du chœur.

(3) Notes prises en 1920.

(4) Sic, *Chenaliers* pour *chevaliers*.

(5) Notes prises en juillet 1912.

vaisseau qui rappelle un peu celui de Troissy-sur-Marne, près d'Épernay. L'ordonnance se distingue par une plus grande élévation donnée au vaisseau central, sans que l'on ait songé à ouvrir des baies au-dessus des grands arcs. Cette nef comprend trois travées. Sa belle voûte en étoile, à clefs variées (instruments de la Passion entre le soleil



CROIX-MOLIGNEAUX
Église. — Extérieur

et la lune, etc.) est portée sur des demi-piliers engagés continuant les piles cylindriques à simple imposte, disposition qui rappelle la nef de la Madeleine de Verneuil-au-Perche Les grandes arcades sont en plein cintre, à moulures prismatiques.

Les bas-côtés ont également des voûtes d'ogives portées sur des colonnettes engagées. Leurs fenêtres sont tracées en tiers-point.

Le transept, de peu d'intérêt, a la même hauteur que le chœur mais il est beaucoup plus bas que la nef. Toute cette partie de l'église est bien inférieure à celle que nous venons de décrire. La voûte du carré du transept sous la tour est du xv[e] siècle. Les croisillons ne sont pas voûtés.

Le chœur, vraisemblablement de la fin du XIIe siècle, se compose d'une travée voûtée d'ogives et d'un chevet à trois pans, dont les branches d'ogives butent sur le doubleau. Ces nervures présentent un gros tore encadré de petits boudins. Des formerets peu saillants surmontent les fenêtres encore tracées en plein cintre.



Église de Croix-Moligneaux. — Chapiteau de la nef.

Au dehors, la partie la plus remarquable de l'église est un porche de style Renaissance adossé à la deuxième travée du bas-côté sud. Il est très saillant et s'ouvre par un grand arc plein cintre à l'archivolte ornée de losanges. Les piédroits sont ornés chacun d'une niche à l'angle des contreforts diagonaux qui flanquent l'entrée surmontée par un pignon triangulaire. Au fond de ce porche recouvert d'une voûte en berceau à caissons, s'ouvre le portail principal de



Façade de l'Église de Croix-Moligneaux au commencement du XIXe siècle.

l'église — principal à l'origine tout au moins, car une de ses baies jumelles est murée — et placé en face de la rue principale du village. Ce portail à linteau droit est divisé en deux par un trumeau : la porte de droite, murée, est mutilée; la porte de gauche, encore ouverte, a son linteau orné d'un cartouche en losange et repose sur deux pilastres à chapiteaux fantaisistes. Au-dessus d'un entablement s'ouvrent deux

fenêtres en lancette accompagnées de trois niches aux dais finement sculptés, comme celles de l'arc d'entrée.

L'ensemble de ce porche, du plus pur style Renaissance et sans aucun mélange de gothique, produit une impression monumentale des plus heureuses. « A gauche du porche ... entre les contreforts du pignon, on lit l'inscription suivante gravée sur la pierre : *le 22 juillet 1636, quinze maisons ont été brûlées dans ce village par les Espagnols.* C'est alors que Jean de Werth échoua devant Péronne et Cléry, mais ravagea les villages de Brie et de Saint-Christ » (1).

La façade ouest présente un portail en plein cintre encadré par de puissants



CROIX-MOLIGNEAUX
Église. – Retable

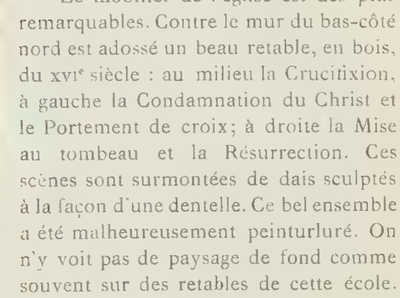
contreforts et surmonté, à une grande hauteur, d'une fenêtre en tiers-point à deux meneaux.

Les hautes toitures actuelles des bas-côtés qui cachent les murs goutterots de la nef, sauf la corniche, paraissent bien avoir été établies dès le XVIe siècle, de même que les grands demi-pignons qui les terminent à l'ouest, et qu'ajourent des fenêtres en plein cintre pourvues d'archivoltes.

Sur les murs latéraux s'appliquent des contreforts très saillants comparables à des culées d'arcs-boutants. Une tourelle d'escalier s'adosse au bas-côté nord.

(1) Decagny, Ouvr. cité, t. II, p. 278.

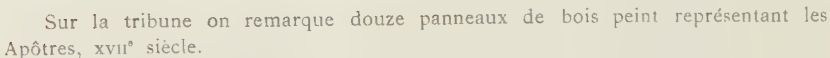
Au centre s'élève une haute tour, à laquelle des remaniements ont retiré presque toute valeur. Elle avait autrefois beaucoup plus d'élévation et se terminait par une plateforme bordée d'une balustrade à jour; mais le chapitre de Noyon, gros décimateur de la paroisse, ayant refusé d'y faire les restaurations convenables, elle s'écroula le 20 novembre 1663 entre 10 et 11 heures du matin. Les habitants, après de longues procédures, forcèrent le chapitre à la reconstruction nécessaire, qui fut faite avec moins d'élégance que de solidité (1). Les ancrages de cette tour donnent la date de 1669 (ou 1664, le dernier chiffre étant peu lisible).



CROIX MOLIGNEAUX

Les parements extérieurs des murs du chœur ont été refaits récemment et sans goût. Les fenêtres, dont l'arc extérieur suit une courbe surbaissée, avaient été dénaturées et murées en partie. La corniche à arcature en plein cintre retombant sur des modillons ornés de billettes est en partie ancienne.

Le mobilier de l'église est des plus remarquables. Contre le mur du bas-côté nord est adossé un beau retable, en bois, du XVIe siècle : au milieu la Crucifixion, à gauche la Condamnation du Christ et le Portement de croix; à droite la Mise au tombeau et la Résurrection. Ces scènes sont surmontées de dais sculptés à la façon d'une dentelle. Ce bel ensemble a été malheureusement peinturluré. On n'y voit pas de paysage de fond comme souvent sur des retables de cette école.



Sur la tribune on remarque douze panneaux de bois peint représentant les Apôtres, XVIIe siècle.

Des boiseries de chêne font tout le tour de l'église. Le maître-autel est surmonté d'un grand retable à six colonnes corinthiennes. Les autels latéraux sont également ornés de retables.

Citons encore le confessionnal, de style Louis XV, le lutrin en bois du XVIIe siècle, les belles grilles en fer forgé du chœur et des deux chapelles latérales, XVIIIe siècle, les fonts en bois sculpté et décorés d'arcades, du commencement du XVIIe; deux bancs à dossier sculpté du XVIe; enfin deux bustes reliquaires en bois doré de saint Sulpice et de saint Dominant.

La plupart des objets mobiliers que nous venons d'énumérer sont classés comme monuments historiques (1905-1908).

Decagny nous apprend (t. II, p. 285) que « cette église possédait aussi un diptyque *(sic)* non moins intéressant (que le retable précité) et dont la forme intérieure semblait être une riche et élégante imitation de la Sainte Chapelle à Paris; il a été échangé contre les quatorze tableaux du chemin de la croix ». Sans commentaires! Une sorte de tronc en bois sculpté vraisemblablement de la même époque, jadis dessiné par les frères Duthoit et que nous reproduisons ici, avait aussi disparu depuis longtemps.

(1) DECAGNY, t. II, p. 284.

Par suite de la dernière guerre (1), les voûtes et les colonnes de la nef sont tombées ainsi que la tour. Le porche latéral, le chœur, le transept et les murs des bas-côtés ont été conservés ou à peu près. Il ne reste dans l'église que les grilles en fer forgé des bas-côtés, le maître-autel, et les boiseries du chœur, de style Louis XV, en place ou dispersés. Il est fâcheux que, deux ans après la fin de la guerre, on n'ait pas songé à mettre à l'abri ces restes intéressants et si exposés à disparaître.

Les autres objets classés (les plus précieux) sont perdus.

DEVISE

(Notes prises en 1912)

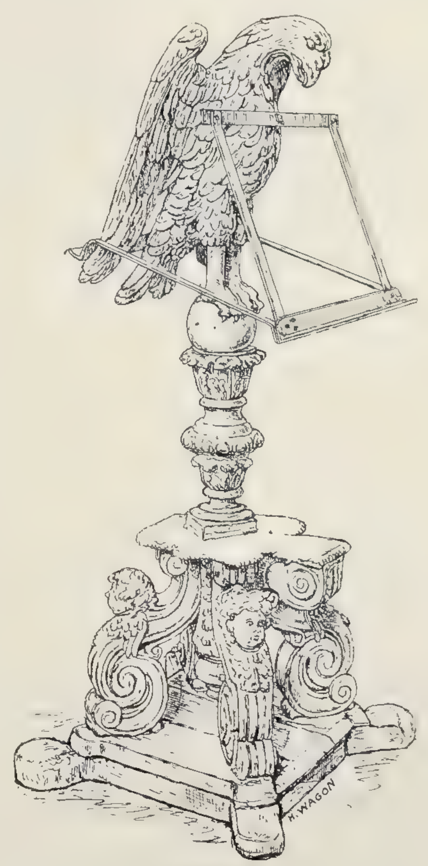
La seigneurie de Devise aurait appartenu, d'après Decagny (2), à la famille de Crécy-Châtillon, puis à celle d'Hervilly par l'alliance, en 1566, d'Anne de Crécy-Châtillon avec François d'Hervilly. Cette dernière famille posséda le domaine jusqu'en 1772. Parmi ses illustrations, citons Augustin-César d'Hervilly de Devise, évêque de Boulogne en 1738. Depuis lors la terre de Devise a passé aux familles Mégret de Méricourt, Loyaux et Tattegrain.

Le donjon de l'ancien château est une tour rectangulaire assez basse et trapue en grès, sans contreforts. Il comprend deux étages au-dessus de la salle basse qui est en sous-sol et mesure dans œuvre 6m65 sur 4m90. L'épaisseur des murs est de 1m50. La voûte de ce sous-sol est un berceau en briques.

Cette construction ne doit pas être antérieure au XIVe siècle, peut-être même au XVe. Elle forme l'extrémité pittoresque d'un joli château de style Louis XV, daté de 1777, construit par les Mégret de Méricourt et restauré et complété avec beaucoup de goût tout récemment par son propriétaire, M. Roger Tattegrain. Ce château se compose de deux logis formant équerre. Il possède de belles boiseries datées de 1778, sculptées par les frères de Grüber, de Beauvais.

On a conservé du manoir précédent plusieurs pavillons et bâtiments dont l'un est daté par ancres de 1646.

L'église, petite et sans caractère,



Église de Croix-Moligneaux. — Lutrin

(1) Notes prises en 1920.

(2) DECAGNY, *Hist. Arr. de Péronne*, t. II, pp. 291 et suivantes.

construite en briques au xviiie siècle, possède une Vierge en bois attribuée à Bouchardon.

Pendant la dernière guerre (1), tout cela fut détruit de fond en comble. Il ne reste rien ni du château, ni de l'église, ni de leur mobilier.

DOUILLY

(Notes prises en 1920)

Les murs de l'église sont encore debout. Les toitures et les plafonds ont disparu.

La nef est de trois travées, très large, 6^{m}25. Les travées sont inégales. La première de 2^{m}95, la seconde de 3^{m}85. Les grandes arcades en plein cintre sont portées sur piliers carrés avec imposte seulement sous la retombée, et composée d'un bandeau et d'un chanfrein. Les arcades ont été refaites en briques, sauf la première, qui est plus basse et moins large que les autres, la travée étant moins longue.

Église de Croix-Moligneaux. Tronc.

Le carré du transept communique par de très larges arcades en plein cintre avec les croisillons saillants : les piliers sont pareils à ceux de la nef, mais il n'est pas certain que les impostes aient la même mouluration.

Le croisillon sud est du xvie siècle, avec une piscine très mutilée et, au sud, une fenêtre flamboyante à double moulure prismatique et bases. Le remplage a disparu. Dans les angles se voient des culs-de-lampe disposés pour une voûte dont aucune trace ne subsiste; fut-elle construite?

Le croisillon nord est éclairé par une grande fenêtre du xviiie siècle.

Le chœur carré, long de deux travées, est du xviiie siècle et sans voûte. Il est dépourvu de caractère.

A l'ouest s'élève en avant-corps une grosse tour de pierre, du xve ou du xvie siècle, qui n'a perdu que sa flèche en charpente. Flanquée de contreforts obliques, cette tour s'ouvre par un portail en plein cintre mouluré, avec archivolte en accolade surmontée d'un acrotère.

Deux petites portes modernes s'ouvrent dans les murs occidentaux des bas-côtés.

Le croisillon sud présente à l'extérieur un haut pignon décoré de crochets sur les rampants; aux angles s'élèvent des contreforts obliques. Sur l'un des ressauts du contrefort oriental, un chien sculpté en pierre est étendu (2); ces contreforts se terminent en bâtière avec gables. La grande fenêtre du croisillon est surmontée d'une archivolte.

Au-dessus de la première fenêtre sud du chœur, se lit la date 1764 qui est celle de la construction de cette partie de l'église.

(1) Notes prises en 1920. — Quelques-uns des renseignements qui précèdent nous ont été obligeamment fournis par M. Roger Tattegrain, dont la famille possédait le château depuis 1829.

(2) « Le pignon de la chapelle latérale et l'arcade du portail sont ornés d'animaux en pierre, selon le style du moyen âge ». Decagny, *ouvr. cit.*, t. II, p. 297.

La tourelle d'escalier du clocher est de 1759. Le croisillon nord porte sur la face occidentale cette inscription : *Cette chapelle a été faite en 1749*. Les ancres de fer reproduisent ce chiffre.

Une ardoise trouvée dans les fondations de l'église porte en caractères gothiques l'inscription suivante :

ſā m vᶜ quarāt trois le iiᵉ iour de | may fuſt ceſte pierre aſſiſe de par venerable || et diſcrete perſonne ſire Adam de Saiſſy pb de || Duchy et de Douſſy, ſire Nicolley.....

Deux lignes illisibles terminent l'inscription. Au moment de la trouvaille, cette ardoise recouvrait un vase de verre, rempli en partie d'une substance gélatineuse provenant d'un parchemin décomposé (1).

Sur le mur à gauche du portail ouest, on lit en graffite :

ICI REPOSE LE CORPS DE || N. CIRIER CURÉ DE DOV | ILLY EST DECEDÉ LE 9 FEV. || 1720 AGÉ DE 68 ANS. || REQVIESCANT IN PACE.

A droite du même portail se trouve, selon M. Hector Josse (2), l'épitaphe de Jean-François Ledroict, curé, mort le 16 avril 1723.

Le même auteur reproduit une série d'inscriptions et de graffites relevés sur les murs de l'église.

Sans parler de la date de 1234 (?) qui serait gravée à droite du portail, sur un contrefort, on lit sur la face orientale du même contrefort : *1343. a esté comenchié ceste ouvrage le ... et estoit quatre.....* (3).

Sur l'un des piliers du portail : *Pierre Pollet, il est decedez le jour des roys 1515* (4).

Sur la face méridionale du clocher : *1542. Il a esté faict un grand orage de grelle, la veille de la Trinité saincte. Les bleds de Douilly ont esté tout perdus et ruinés.*

Un peu au-dessus on lit : *1552 ont esté les Bourguignons à Chauny, Noion, Neelle, Roye, au mois d'octobre* (5).

Sur le pilier d'angle, à l'est de la chapelle de la Sainte Vierge : *1552. Les feu de Vermandois* (6).

Sur le contrefort oriental du clocher, vers le bas-côté : *1553. A esté brulés le Vermandois la ..... le 3 dec.* (7).

Sur la face sud du clocher : *1606. Ont esté faict des grands vents le 27 mars, qui estoit le lendemain de Pasques; ont esté abattus plusieurs molyns, granges et clochés ycy à l'entour.*

Sur la face nord-ouest du contrefort sud du clocher : *Le vingt-cinquième jour de juing 1640, le siège fut à Arras.....* (8).

(1) Communication de M. de Guyencourt à la séance de la Société des Antiquaires de Picardie du 14 juin 1904 (*Bulletin*, t. XXII, p. 85).

(2) *Notice historique sur le village de Douilly et ses dépendances*. Amiens 1888, in-8°, p. 37.

(3) H. JOSSE, *ouvr. cit.*, p. 65. DECAGNY, *ouvr. cit.*, t. II. p. 297 lit 1315 au lieu de 1343. Cette divergence de lecture prouve que le texte était en très mauvais état. D'après le style de l'inscription il faut probablement lire 1515 ou 1543.

(4) H. JOSSE, *ouvr. cit.*, p. 68.

(5) *Ibid.*, p. 68.

(6) DECAGNY, *ouvr. cit.*, t. II, p. 298, ajoute ici : « par le comte de Rœux ». C'est la lamentable campagne d'Adrien de Croÿ, comte du Rœulx (et non de Rœulx, comme on l'écrit trop souvent ; le Rœulx en Hainaut, Belgique) commandant les Impériaux sous Charles Quint en 1552, si cruelle pour toute la Picardie, et durant laquelle plus de sept cents villes et villages du Vermandois et des environs furent réduits en cendres.

(7) *Idem.*

(8) H. JOSSE, *ouvr. cit.*, p. 70. DECAGNY, *ouvr. cit.*, t. II, p. 298.

Une autre inscription relatait la prise de Landrecies.

« *En 1649, l'armée de Harlac a bruslé, tué* (sic) *et fauché tous les blés du Vermandois, et a valu 8 livres le septier qui auparavant valoit 12 sols* » (1).

Enfin M. Josse indique des signes lapidaires (2).

MARGÈRES (3)

Le prieuré de Margères avait été fondé vers la fin du XIe siècle par le moine Conon, l'un des fondateurs de l'abbaye d'Arrouaise (4), dont il resta une dépendance jusqu'en 1569, époque à laquelle il passa à l'abbaye de Corbie par suite de l'échange fait avec celle d'Arrouaise des biens de la première situés dans les états du roi d'Espagne contre ceux de la seconde sous l'obéissance du roi de France, puis finit par devenir indépendant et sécularisé en 1645.

Des anciens bâtiments de ce prieuré, convertis en ferme depuis que celui-ci était tombé en commende, il subsistait encore naguère la grosse tour de l'église et quelques débris des bâtiments claustraux datant du XIIIe siècle et échappés à l'incendie et aux dévastations du comte du Rœulx en 1552 et 1553. Ces restes étaient d'autant plus intéressants que les constructions civiles du moyen âge sont plus rares en Picardie.

Leur antiquité les faisait faussement considérer comme une ancienne commanderie des Templiers par les gens du pays qui avaient totalement perdu le souvenir de l'ancien prieuré, et qui avaient même donné le nom de *Temperie* à la tour de l'église (5).

ENNEMAIN

« L'ÉGLISE d'Ennemain, qui a eu l'avantage d'avoir pour pasteur l'abbé de Cagny, historien de l'arrondissement de Péronne, est une construction du XVIIIe siècle dans laquelle ont été encastrés plusieurs débris de l'ancienne église romane, comme celui-ci l'a fort bien remarqué.

» Ces morceaux consistent dans l'encadrement d'un portail latéral et dans six modillons ayant appartenu à une corniche.

(1) DECAGNY, *loc. cit.*, considère « l'armée de Harlac comme un corps d'Impériaux se rendant au siège de Guise, que fit lever le maréchal du Plessis ». C'est une erreur. Jean-Louis d'Erlach, né à Berne en 1595, était au service de France, et fut pourvu du bâton de maréchal le 23 janvier 1650; il mourut trois jours plus tard à Brisach. Il faut lire dans le *Mémorial d'un bourgeois de Domart*, 1634-1655 (publié par A. LEDIEU, *Mém. de la Soc. d'Émul. d'Abbeville*, t. XVIII, pp. 554 et suivantes) le récit des opérations de ce général en Picardie l'an 1648, et la façon dont il assiégea sans succès le château de Domart parce que les habitants avaient refusé d'acquitter la contribution à laquelle il les avait taxés. Voir aussi du même auteur : *Deux années d'invasion espagnole en Picardie*, 1635-1636 (*Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie*, t. XXIX, p. 541).

(2) *Ouvr. cit.*, p. 71. — M. H. JOSSE cite encore (p. 67) les inscriptions suivantes dont l'une se trouve sur une moulure saillante du placage en marbre de l'autel Saint Joseph : *O Deus, ea quæ bona sunt nobis orantibus aut non orantibus tribue : quæ vero mala, etiam orantibus non concede.* — La suivante se lit sur la moulure correspondante de l'autel de la Vierge : *Immunis aram si tetigit manus non sumptuosa blandior hostia mollirit aversos penates farre pio et saliente* ou *sitiente*) *mica*. M. Josse déclare cette dernière inscription incorrecte; elle est même inintelligible.

(3) Notice par M. G. DURAND.

(4) Saisissons l'occasion de compléter une note donnée ci-dessus, p. 110, à l'article Templeux-la-Fosse. Les armes au pélican sont celles de l'abbaye d'Arrouaise, ou plutôt de la communauté des religieux de cette abbaye : *d'azur au pélican avec sa piété d'or, dans une aire de même, et ensanglanté de gueules* (*Armorial général de 1696, Généralité d'Amiens*, édit. Borel d'Hauterive, Paris, 1866, p. 38). — Alias : *d'azur à la crosse d'or, au pélican de sable brochant sur sa piété de gueules* (Épitaphier de Thurien d'Aubrometz, biblioth. du château de La Beuvrière, f° 136 v°). — Le second écu de Templeux doit donc être celui de l'abbé d'Arrouaise en 1607, dom Michel Théry (1597-1625). (Note de M. R. RODIÈRE).

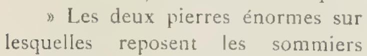
(5) V. H. JOSSE, *ouvr. cité.*

» Ces divers morceaux sont d'un style assez primitif : les modillons sont ornés de sculptures fort barbares, représentant deux têtes humaines, deux têtes d'animaux à longues oreilles pointues, si informes qu'elles sont presque méconnaissables ; un crapaud et un quadrupède monté sur une sorte de tertre. Le portail sud mesure 2 m. 11 sur 0m70. Il est tracé en plein cintre et ses jambages de grès dépourvus de tout ornement reçoivent un cintre de pierre calcaire de Villers-Carbonnel épais de 33 centimètres. Celui-ci est décoré de zigzags sans aucun relief, composés de trois baguettes déprimées dégagées par des rainures. Les angles correspondent aux milieux et aux joints des onze claveaux. Ces joints sont assez épais.



C. Enlart del.

Église d'Ennemain, modillons.



» Les deux pierres énormes sur lesquelles reposent les sommiers pourraient avoir appartenu à un linteau supprimé ; rien ne témoigne cependant de l'existence d'un linteau, d'un tympan ou d'une moulure d'archivolte. Le portail aujourd'hui bouché pourrait être intact. Quoi qu'il en soit, le procédé de décoration de sa voussure, comme le caractère sauvage des modillons, rappelle certains monuments du XIe siècle, comme l'église de Rhuis près Verberie; l'archaïsme est cependant un peu moindre à Ennemain et cette localité est moins rapprochée du centre de l'école franco-picarde. On peut donc vraisemblablement n'attribuer qu'au premier quart du XIIe siècle ces quelques débris, mais rien n'empêcherait d'admettre qu'ils appartiennent au XIe » (1).

La nef (2), d'après Decagny, avait primitivement des bas-côtés dont on retrouve la trace aux croisillons. En 1700, la population étant moins considérable qu'autrefois, on construisit une simple nef. Cette date se lit sur les ancrages du portail ouest orné de bossages. La tour occidentale, en assises régulières de briques et pierres, date de la même époque. Ses fenêtres hautes sont simplement simulées. Le couronnement est en charpente; les cloches sont modernes,

Le transept et le chœur construits en pierre sont d'un style gothique assez simple, du XVIe siècle. Aux croisillons s'appuient des contreforts obliques à bâtière ornée d'un trilobe. Deux larges fenêtres en tiers point s'ouvrent dans les pignons ; d'autres, à l'est, sont murées. Des fenêtres semblables éclairent le chœur et son chevet à trois pans. Aucune partie de l'église n'est voûtée.

Comme nous l'avons dit plus haut, un bas-côté a existé du côté nord. Dans le mur ouest du croisillon, on voit en effet une arcade en tiers point sans clef.

Le mobilier de l'église est remarquable. Les boiseries du chœur, en chêne, de style Louis XV, classées comme monument historique, se composent de panneaux dont la partie haute est ornée de coquilles et de rocailles. Le confessionnal, en forme d'hémicycle, est du même style. La chaire, en chêne, de forme ventrue, est surmontée d'un abat-voix à balustres tournés formant couronne. L'encadrement intérieur des fenêtres du chœur est en stuc de style Louis XVI, et décoré de guirlandes. Les boiseries des croisillons sont sans style, mais celles de l'arc triomphal sont du même travail que celles du chœur. Enfin notons un fauteuil de célébrant, très

(1) C. Enlart, v. 1885.
(2) Notes prises en 1912.

joli, de style Louis XV, couvert en velours frappé, les pieds cambrés ; le dos était destiné à être vu, car il est sculpté par derrière : mitre, crosse, croix à double croisillon, livres.

L'abbé Decagny, qui avait dépouillé patiemment les archives de son église, nous donne beaucoup de détails sur l'origine de ce riche mobilier. Les lambris du



ENNEMAIN
Église. Boiseries du chœur

sanctuaire, du chœur et les retables des autels latéraux furent exécutés en 1681 par Claude Racine, de Chauny, au compte du chapitre de Reims et sur le modèle de celles d'une église de cette ville. Ce ne sont certainement pas les lambris actuels, de pur style Louis XV. En revanche, l'élégant confessionnal, œuvre de Jean-Baptiste Avet, de Dompierre (1759), est bien celui que nous admirons encore aujourd'hui. Le coffre du maître-autel, plaqué en palissandre, soutenu d'ornements en cuivre doré, est le travail de Claude Charpentier, dit Jolibois, invalide au château de Péronne en 1762. L'ancien tabernacle, supprimé au XIXe siècle, avait coûté 132 livres vers 1630. Le lutrin et les bancs du chœur en forme de stalles furent sculptés en 1774 par Etienne de Courtray, de Seclin, près Lille. En 1788, l'église reçut un plafond assez remarquable par J. Lesclabart, de Péronne, au prix de 814 livres. En 1789, la belle chaire actuelle fut livrée moyennant 700 livres par un habile ouvrier de Vermand, nommé Rigaulx. L'horloge fut fournie pour 806 livres, en 1784, par A. Cailleux, de Nesle. Après 1840, l'abbé Decagny enrichit son église

de divers tableaux, entre autres un beau Christ, imitation de Van Dyck, provenant de l'abbaye de Ham. (1). Lors de la dernière guerre l'église fut complètement détruite. Il n'en est resté qu'un pan informe. Tout le voisinage a été tellement bouleversé qu'on ne peut plus s'y orienter.

Du château de M. Objois, héritier de la famille Vinchon, il reste un beau colombier intact, du XVIII[e] siècle.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES JOIES.

(Notes prises en 1912)

L'abbé Decagny raconte longuement les diverses légendes et traditions locales relatives aux origines de la chapelle de Notre-Dame des Joies. Ce que l'on peut en retenir c'est que, d'après les anciens titres du chapitre de Reims conservés aux archives de la Somme (2), cette chapelle aurait été fondée en 1535 (3) par Antoine d'Estrées, seigneur des fiefs d'Ennemain et de Boulan, capitaine du château fort de Briost et ensuite de celui de Péronne. Suivant M. Decagny, cette fondation aurait été faite à la suite d'une victoire remportée sur les ennemis de l'État dans le Val Bataille. (4). Il est évident qu'à cette époque il s'agit des Impériaux de Charles Quint. La tradition donne le nom de l'architecte Jean de Harlan. Pour desservir cet oratoire, on y plaça un ermite qui jouissait, entre autres choses, de vingt-cinq livres de revenu dues par le fief d'Estrées, à charge d'une messe basse aux quatre grandes fêtes de la Vierge et au jour de Notre-Dame des Joies (dimanche après le 4 juillet) Ce fief était encore obligé à seize livres pour les réparations. On trouve trace des ermites dans les documents à partir de 1620 (5).

La chapelle, placée sur les coteaux qui dominent la vallée de la Somme, s'élève dans son enclos muré et planté de beaux ormes. A côté d'elle subsiste encore la petite maison de l'ermite, en pierres et briques et couverte de tuiles, qui accuse bien l'époque de 1620 dont parlent les documents.

La chapelle est du XVI[e] siècle, d'un bon style flamboyant, et la date de 1525 doit être exacte. La façade, un peu trop restaurée, se termine par un pignon à crochets. Elle est étayée par quatre contreforts à niches et pinacles prenant la forme d'éperons. Les deux contreforts qui flanquent le portail sont ornés de niches à dais courbes en accolade renflée. Le tympan du portail, ajouré, est très remanié ou refait ; l'intrados de la voussure est décoré de redents entièrement renouvelés; l'archivolte à gros crochets se relève en contre-courbe pour encadrer un écusson parti : au 1, d'Estrées, fretté au chef à trois merlettes; au 2, écartelé : 1) lion et chef denché, 2 et 3) fasce et chef denché, 4) lion (sans chef). L'écu est timbré d'un heaume taré de front et cimé d'une tête humaine (6). Au-dessus s'ouvre une fenêtre, puis, dans

(1) DECAGNY, *ouvr. cit*, t. II, pp 311, 312.

(2) Arch. Somme, G 21.

(3) DECAGNY *(ouvr. cite)* dit par erreur 1525.

(4) Vallée située sur le territoire d'Ennemain et rejoignant la vallée de la Somme.

(5) DECAGNY, *ouvr. cit.*, t. II, pp. 315 à 320.

(6) Cet écusson doit être celui d'Antoine d'Estrées, seigneur d'Ennemain et de Boulan, qui fonda cette chapelle en 1535. Antoine II d'Estrées teste le 28 octobre 1526 et fait une fondation à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin le 28 décembre 1520. Il épousa Jeanne de Flandres-Drinkam, fille de Jean et d'Isabeau de Ghistelles (P. Anselme, IV, p. 597). Le 1[er] parti de l'écu est bien aux armes d'Estrées ; sur le second, on retrouve le lion de Flandres ; mais les brisures ne sont pas du tout celle qu'avait adoptées la branche de Drinkam. On ne voit cependant pas à quelle autre dame d'Estrées peut convenir cet écu ; les deux seules alliances antérieures connues de cette maison sont Beaumont et Aix, aux armes toutes différentes. – L'Epitaphier de Picardie, de Villers-Rousseville (édit. R. RODIÈRE, sous presse, p. 418) cite l'écusson de la façade de notre chapelle, et le blasonne : au 1) d'ESTREES; *au 2) écartele : 1 et 4, 2 fasces et un lion brochant : 2 et 3, une fasce surmontée d'un chef denché.* L'écu semble avoir été restauré et mutilé depuis lors.

le haut du pignon, un médaillon Renaissance représente le Chef de saint Jean dans son plat. La façade est surmontée d'un clocher-arcade ou campenard, comme on dit en Picardie, en plein cintre, avec feuilles de choux sur les montants; toute cette décoration est assez sèche.

ENNEMAIN
Chapelle N.-D. des Joies

Le reste de la chapelle n'a aucune ornementation. Le mur nord est aveugle; on y voit un contrefort au milieu et un à chaque angle; celui de l'ouest est seul orné. Le mur sud, qui n'a de contreforts qu'aux angles, est percé de deux fenêtres en tiers point à remplage moderne, la première est seule pourvue d'une archivolte. Ces deux fenêtres, avec celle de la façade, sont les seules baies d'éclairage qui existent. Peut-être y avait-il des fenêtres au chevet, refait en 1768, sans percements ni contreforts. Le décrochement de la muraille est visible à la naissance du chevet et la date est gravée à l'extérieur.

L'intérieur de la chapelle est couvert d'une charpente apparente reposant sur une sablière ornée de branches de chêne et de blochets. On y voyait autrefois une profusion d'armoiries. On remarquait jadis dans cette chapelle des verrières aux armes d'Estrées avec un homme armé à genoux, sa cuirasse ornée des mêmes armes : d'argent fretté de sable, au chef d'or chargé de trois merlettes de sable. Le cardinal d'Estrées les fit enlever et transporter à Cœuvres en 1690. (1).

Sauvée en 1793 par la famille Vinchon, cette chapelle appartient à M. Objois. Pendant la dernière guerre elle fut complètement détruite.

EPPEVILLE

(Notes prises en 1920)

L'ÉGLISE d'Eppeville est intacte et sert au culte. Elle est construite toute en grès, d'un style très archaïque qui pourrait la faire remonter à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe. La nef avait un seul bas-côté au sud ; il est démoli depuis longtemps ; cette nef compte trois travées, la dernière flanquée de la tour au sud.

(1) Épitaphier cité, p. 417. — Mss. Pollet, Bibliothèque communale de Ham. Abbé LE SUEUR : *Le clergé Picard et la Révolution*, t. I., p. 113.

Les grandes arcades en plein cintre n'ont aucune moulure, non plus que les piles carrées qui les reçoivent.

Vis-à-vis de la tour, une chapelle latérale sans caractère forme au nord un faux croisillon. Le chœur, rectangulaire, est également dépourvu de style.

La façade ouest est percée d'un portail à énorme linteau de grès, en forme de mitre ou de bâtière, sous un arc plein cintre, également en grès ; au-dessus s'ouvre une fenêtre, à tableau chanfreiné ; deux contreforts peu saillants flanquent la façade.

La tour est percée sur sa face ouest, au rez-de-chaussée, d'un arc en tiers point sans moulure, aujourd'hui muré, qui s'ouvrait sur le bas-côté disparu. Cette tour est basse et sans contreforts, coupée d'un ressaut à glacis sur les faces est et ouest. L'étage inférieur est éclairé au sud par une fenêtre refaite au XVIII[e] siècle ; à l'est, la fenêtre est murée. Les baies de l'étage des cloches sont romanes ; celle de l'ouest, la mieux conservée, est refendue par une colonnette portant deux petits arcs en plein cintre. Cette colonnette est couronnée de deux chapiteaux superposés ; le plus haut, carré et sans aucune sculpture, semble primitif, car son tailloir règne à la hauteur des impostes des piédroits. Au dessous, on a rapporté un beau chapiteau à crochets peu dégagés, d'un style avancé et déjà presque gothique.

Les fenêtres sud et est sont en plein cintre comme la précédente, mais elles ont perdu leur meneau (1) ; au nord, il ne paraît y avoir jamais eu de fenêtre : la tour est à peine plus élevée que le faîte du toit de la nef de ce côté

La corniche de la tour se compose d'un bandeau et d'un cavet sur lequel trois rangées de billettes sont placées en échiquier.

Le chœur, sans caractère, a des fenêtres du XVIII[e] siècle, ainsi que la chapelle nord bâtie en briques.

On remarque dans l'église les fonts baptismaux dont la vasque ovale en grès est ornée de deux simulacres d'anneaux à ses deux extrémités ; je ne la crois pas antérieure au XVII[e] siècle ; le pied, carré, en briques, est tout moderne.

Notons encore un bénitier de grès à godrons, et une statuette de sainte religieuse (sainte Catherine de Sienne ?) en robe blanche, scapulaire noir, manteau rouge et voile blanc ; elle porte un rosaire, est coiffée d'une couronne de roses ou d'épines, et tenait deux objets aujourd'hui brisés (bois, XVII[e] siècle, peinture moderne).

Deux pierres tombales de liais, dressées contre la muraille ouest du croisillon nord, méritent une description succincte. La première porte deux écus accolés, entourés de lauriers et posés sur un cartouche à cuirs ; les écus sont effacés et le tout très usé. L'inscription en bordure est en capitales romaines sauf les deux majuscules qui sont en gothique :

CY GICT. ANTOINE. DE. BOVELLES. EN. SON. VIVANT. ECVIER. SEIGNEVR. DE NEWILLE || EPPEVILLE. VERLAIND. . . . (la suite est toute effacée, sauf les mots POVR. SON. . .).

Une autre épitaphe occupait la partie basse du champ de la pierre. Voici le peu que j'en ai pu lire :

. . . . . LE DEMOISELLE GABRIELLE || DE. . VIVANT || FEMME. . ANTHOINE DE BOVELLES || ECVIER LAQVELLE. . . || . . . OCTOBRE. . . || . . . POVR SON AME.

Decagny (2) cite Antoine de Bovelles, premier auteur de la branche des seigneurs d'Eppeville ; il paraît pour la première fois en 1569 ; on lui donne encore le titre de seigneur d'Eppeville dans un bail du 27 juin 1578

(1) Celui du sud, qui existait encore avant 1914, a peut-être disparu tout récemment quand les Allemands enlevèrent la cloche qu'ils ont dû descendre par là.

(2) DECAGNY, *ouvr. cit.*, t. II., p. 331.

La seconde pierre, qui est classée (arrêté du 4 janvier 1915) porte la très jolie effigie archaïque pour sa date d'une dame du temps de Louis XIV : cheveux crespelés passant sur le haut de la tête, par devant son voile; collier de perles, mains jointes, corsage à plissés avec ceinture à la taille; manches à bouffants; poignets serrés. Le bas de l'effigie, malheureusement, est très usé.

Eppeville. — Eglise. — Tombe de Charlotte de Bovelles.

Au dessus se voient deux écus ovales accolés sous une couronne : 1° une fasce cintrée; 2° un pal accosté de deux vols (1). A droite et à gauche de l'effigie se voient encore quatre écussons couronnés : 1° à la fasce cintrée; 2° au chevron accompagné de trois pièces que l'usure rend difficile à identifier; 3° complètement effacé; 4° à trois losanges. L'inscription est en bordure :

Cy gist le Corps de feve Dame Ieanne Charlotte de Bovelles . . espovse de ‖ Antoine Le bel Esc^{r} Seig^{r} de Val chensevse Con^{er} ‖ dv Roy en sa Covr des Aydes de Paris leqvel a fait Poser Cette Tombe avec L'epitaphe cy dessvs povr memoire ‖ . . . et tres sensible ‖ *Priez Dieu pour son Ame.*

Jeanne-Charlotte de Bovelles, née en 1652, fille de Jean de Bovelles, écuyer, (mort à Eppeville le 23 juin 1658 âgé de 40 ans), et d'Elisabeth de l'Epinay, fut mère d'Elisabeth-Antoinette Lebel de Valgencheuse, née à Eppeville le 19 décembre 1681 (2). Jeanne-Charlotte est décédée à Eppeville le 3 novembre 1682 (3).

Deux autres dalles, peu anciennes, ont été rapportées du cimetière dans la même chapelle et sont posées à terre; elles se rapportent à une famille Prévost. L'une porte les dates de 1758 et d'août 1801. Sur l'autre, on lit :

PIETATIS . . . . MONUMENTUM. ‖ ANGELICA FELICITAS PREVOST UXOR ‖ ET MATRI MŒRENS POSUIT *(sic)*.

Et en dessous : MARGRY MARBRIER A SENLIS.

Sur le territoire d'Eppeville, en bordure du canal, se dresse un alignement que

(1) Bovelles : de gueules au pal d'or accosté de deux vols de même (Leroy-Morel, dans la revue *la Picardie*, 1866, t. XII, p. 67). — Lebel : de sinople à la fasce d'argent. (Paillot, *La vraye et parf.*, etc., p. 323.

(2) Leroy-Morel, *ibidem.*

(3) Boquet. *Notice populaire sur le village d'Eppeville*, Ham, 1909, p. 41. Cet auteur ajoute que l'on voit sur cette pierre les armes de Béthune, de l'Espinay, de Valgencheuse, d'Hervilly, de Caulaincourt et d'Oppy. Nous n'avons rien vu de pareil.

M. Boulanger classe parmi les plus beaux et les plus intéressants de l'âge préhistorique. Il a 27^{m} de long et se compose de cinq monolithes, orientés de l'est à l'ouest. Le plus gros appelé « la pierre qui pousse » ou « la pierre tournante » mesure $1^{m}84$ de hauteur et $1^{m}94$ de largeur à sa base. Il fait, dit-on, un tour sur lui-même, chaque année pendant la nuit de Noël. Cet alignement est unique dans le département de la Somme (1).

ESMERY-HALLON (2)

La nef de l'église d'Esmery-Hallon, incendiée en 1918 et dont on s'est peut-être un peu pressé de démolir les murs, conservait encore les grandes arcades des trois travées d'une de ces églises à trois nefs non voûtées, d'un type si fréquent dans la région, mais d'une époque déjà avancée, peut-être même du XIIIe siècle. Les arcades en cintre brisé, à deux ressauts aux arêtes abattues, retombaient sur des piliers carrés — retaillés à une époque moderne — avec impostes profilées suivant un boudin. Les murs extérieurs avaient été refaits ou tout au moins remaniés au XVIIe ou au XVIIIe siècle et les trois nefs couvertes par une toiture unique assez disgracieuse. Le clocher, dont les parties basses devaient être contemporaines de la nef, mais remaniées au XVe siècle, s'élevait entre la nef et le chœur. Toute sa partie visible à l'extérieur était en charpente couverte d'ardoises et ne datait que du XVIIIe siècle. Le chœur ne remontait qu'au XVe siècle au plus tôt mais ne présentait qu'un médiocre intérêt. Il était orné de boiseries sculptées du XVIIIe siècle, et dans le retable du maître-autel, de la même époque, se voyait une assez bonne copie de la *Descente de croix* de Rubens.



Esmery-Hallon. — Église.

Cette église possédait six assez jolis chandeliers d'autel en cuivre, du XVIIIe siècle (3).

ESTOUILLY

« Le village d'Estouilly, qui touche la ville de Ham, conserve une église dont la nef romane est à peu près intacte. Cette nef, longue de $10^{m}85$ et large de $4^{m}90$ dans œuvre, est divisée en quatre travées à arcades simples tracées en plein cintre et à piliers carrés de 82 cent. de côté, surmontés d'impostes biseautées. Les fenêtres

(1) C. Boulanger, *Les monuments mégalithiques de la Somme*, 2e édit. Paris, 1900, in 8°, pp. 45-53.

(2) Notice par M. G. Durand sur des notes prises avant 1914.

(3) L'*Epitaphier de Picardie* (p. 422), contient quelques épitaphes et armoiries existant jadis en l'église d'Esmery-Hallon. — Esmery-Hallon était un centre de fabrication de poterie, faïence et carrelages vernissés. G. Lecocq, dans son *Histoire des fabriques de faïence et de poterie de la haute Picardie* (Paris, Simon, 1877, in-4°, p. 87), parle de ces produits locaux et reproduit (pl. xx) quatre carreaux de dallage à engobe verte, de l'église St Pierre de Maissemy (Aisne), où sont représentés une clef et un coq, emblèmes du patron, son nom ST PIERRE, et la signature : *fait par moy Martin Carel à Halon.* (Note de M. R. Rodière).

en plein cintre largement ébrasées s'ouvrent au-dessus de ces piliers. A l'extérieur, leur cintre est simulé dans un linteau. L'appareil, de grès et de calcaire dur, est mal dressé; les joints sont épais; quatre assises forment le fût des piliers; les arcades et les encadrements des fenêtres sont en pierres à peu près taillées; les pleins sont en moëllons informes noyés dans le mortier.



Estouilly. — Intérieur de l'église.

» Le chœur, carré, large de 4m73 et profond de 6m65, semble avoir été rebâti sur ses fondations anciennes; l'arc triomphal est du même type que les arcades de la nef. Le bas-côté nord est détruit; celui du sud, large de 2m05, a été reconstruit au XVIIIe siècle, ainsi que la façade qui est percée d'une porte en plein cintre et d'un oculus.

» Cette église, par sa construction rustique, a beaucoup d'analogie avec le clocher de Berlancourt. On pourrait l'attribuer au XIe siècle, si les impostes ne faisaient pas le tour complet de presque tous les piliers, mais ce caractère et le léger ébrasement extérieur des fenêtres rendent beaucoup plus probable l'attribution au commencement du XIIe » (1).

Le clocher central est en charpente (2). Une très petite chapelle seigneuriale moderne s'élève au sud du chœur.

Cette chapelle et l'église elle-même sont remplies des épitaphes de la famille Bouzier d'Estouilly. En voici le relevé :

1° Dans la chapelle, plaque de marbre bleuâtre, encastrée dans le mur sud; provenant de l'église St-Martin de Ham :

Cy gisent et reposent les corps de Mre Antoine Bovzier Maievr | de ceste ville de Han, et Damoiselle Anthoinette Trovsset son | vnicqve et sevlle espovze, car comme ilz ont vescv constant levr | mariage en tovte amovr et dilection, ont encor' desiré cest avtre | assemblement d'icevlx, sovbz ceste tombe.

Après le covrs de qvarente troys années, qv'ilz y ont conivgallement | passées, il a plev a diev en dissovdre le St lien, et appeller premier a soy | lad. Trovsset le XXIXe octobre mil six cens dovze, en la cincqvante hvictme | année de son aage, et après l'avoir passée en tovte piété, amovr | envers diev, charité a tovs, et avtant religievsemet qve chastement. | Et led. Bovzier le XXIXe iovr de Aovst mil six cens et xxiii. et de | ses ans le LXXVI. et les avoir avssi passez en tovte probité de vye | et moevrs, zelle envers diev et la religion, amovr de son prochain | et de sa patrye, tant qve de tovs ses concitoyens (avssi vnanimement | qve meritoirement) et de ses premiers ans, il en a esté appellé en | ce degre de levr premier magistrat, et continvé ivsqves en ses | derniers iovrs, affin qve ces devlx ames aillent encor' dans le | ciel iovir dvne amityé plvs parfaicte qv'elles n'ont

(1) C. Enlart, v. 1885.
(2) (Notes prises en 1920.

FAICT ICY BAS | ET SŸ PVISSENT AVSSY COMME LEVRS CORPS EN CE LIEV REIOINDRE D'VNE | VNITÉ PLVS ENTIERE, ET Y ESTRE BIEN HEVRÉZ DV S^T REPOS ETERNEL. | POVR EN IMPETRER LA GRACE ET NE RIEN OBMETTRE QVI LA PVISSE | FACILLITER ONT FONDE EN CESTE ESGLISE, DEVX OBIITZ A PERPETVITÉ | POVR Y ESTRE CELEBREZ CHACVN AN ES IOVRS DE LEVRS TRESPAS | ET TROYS MESSES PAR CHACVNE SEPMAINE, LA PREMIERE LE LVNDY | EN L'HONNEVR DV S^T SACREMENT, LA SECONDE LE MERCREDY EN L'HONNEV^R | DE MONSIEVR S^T ANTHOINE LEVR PATRON, LA TROISIESME LE VEDREDY | EN COMEMORATION DES CINQ PLAYES DE NOSTRE SAVVEVR IESVS CRIST, | ET LA REDEMPTION DE LEVRS PECHÉZ, REQVERANT ENCOR' TOVTE AMES | DEVOTES ET PIEVSES Y ADIOINDRE LEVRS PRIERES PAR OEVVRE DE CHARITÉ. |

SONNET.

DEVX COEVRS ET DEVX ESPRITZ, CONIOINCTZ D'AMOVR SEMBLABLE,
APRES AVOIR PASSÉ LEVRS SAISONS ET LEVRS IOVRS
ONT DELAISSÉ LE MONDE ET NON PAS LEVRS AMOVRS
D'AVTANT QV'ILZ LES ONT MIS EN VN LIEV PERDVRABLE.

SY LVN POVR SES LABOEVRS, CEST (1) FAICT RECOMMANDABLE,
ENVERS LE BIEN PVBLICQ, DVRANT CE MORTEL COVRS.
L'AVTRE AV SOING DOMESTICQ APPORTA TEL SECOVRS
QVE SON RENON VIVRA PARTOVT INIMITABLE.

LA MORT N'AYANT ROMPV LEVR AMOVREVX SOVCY,
N'EMPESCHERA QV'AV CIEL ILZ NE S'VNISSENT AINSSY
QV'ILZ FAISOIENT ICY BAS ET D'AMOVR PLVS PROFONDE.

ET TOVT AINSY QV'AV CIEL LEVR AMOVR CEST (2) PARFAICT,
LEVR RENON DES MORTELZ, NE SERA POINT DEFFAICT,
CE PORTANT INMORTEL AV TOVR DE TOVT LE MONDE.

2° Dans la même chapelle, par terre, est une dalle de marbre bleu noir de 1 mètre sur 0^m65, avec armoiries sous couronne de comte, en deux écus ovales accolés sur cartouche à cuirs :

1° Bouzier d'Estouilly : *d'azur à 3 bandes de vair.*

2° La Condamine : *écartelé de 3 glands et de 3 fasces* (3).

Supports : 2 lions regardants.

A LA MÉMOIRE | D'ANTOINE BOUZIER, CHEVALIER SEIGNEUR | D'ESTOUILLY, DU CHAUSSOY, DU FIEF | DORLÉANS ET AUTRES LIEUX, ANCIEN COMM- | ANDANT DE BATAILLON AU RÉGIMENT | DE CAMPAGNE (4), LIEUTENANT POUR LE | ROY DE LA VILLE DE PÉRONNE EN MILLE | SEPT CENT TRENTE DEUX DE CELLE DE S^T | QUENTIN EN MILLE SEPT CENT QUARANT | SIX : CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE | DE S^T LOUIS, NÉ A NOYON LE SEZE AVRIL | MILLE SIX CENT SEPTANTE CINNCQ *(sic)*, | DÉCÉDÉ LE DIXSEPT NOVEMBRE MILLE SEPT | CENS CINCQUANTE QUATRE ET INHUMÉ DANS CETTE ÉGLISE. | PRIEZ DIEU POUR SON AME. | LOUISE HÉLÈNE DE LA CONDAMINE SA VEUVE | A FAIT POSER CE MONUMENT M. D. CC. L. V. | F. A SENLIS PAR BILLION 1750. *(sic)?*

(1) Lisez : S'EST.
(2) *Id.*
(3) La Condamine : *d'azur à trois glands d'or* (RIETSTAP).
(4) Champagne.

3° Dans le dallage du chœur, est une grande dalle de liais avec deux écus ovales : 1° Bouzier d'Estouilly; 2° *de ..... à 3 bandes de .....* Couronne de comte. Supports : 2 lions gardants.

D. O. M. | CY DESSOUS | REPOSENT LES CORPS DE | MESSIRE THÉOPHILE | BOUZIER, CHEVALIER SEIGNEUR | D'ESTOUILLY, EPONCEAUX, | CHAUSSOIS, ET AUTRES | LIEUX DECEDÉ LE 29 | OCTOBRE 1720 | ET DAME LOUISE CRISTINE | LEVESQUE SON EPOUSE | DECEDÉE LE 9 OCTOBRE | 1689. | PRIEZ DIEU POUR LEURS | AMES | LATARE ET QUELIN A SENLIS.

Onze autres épitaphes plus récentes sont gravées sur toute une série de petites plaques de marbre noir, encastrées dans les murs de la chapelle et dans les piliers de l'église (1).

Cette église, qui a échappé aux ravages de la guerre, est complètement intacte. Moins heureux, le joli château Louis XV, qui a servi de quartier général à Eitel de Hohenzollern, prince de Prusse, a été détruit en 1917 ou 1918; il n'en reste qu'une partie de la façade, en briques et pierres, avec fronton central sur pilastres : la porte en plein cintre, les fenêtres en arc de cercle sont du meilleur goût français. Construit par la famille Bouzier d'Estouilly, ce château appartenait en dernier lieu au comte de Vaudrimey, mort en 1916.

MATIGNY

« L'ÉGLISE de Matigny appartient complètement au dernier style de la Renaissance, mais un œil expérimenté ne saurait méconnaître sous les ornements de la fin du XVI[e] ou du XVII[e] siècle la véritable date des murs, des arcades et des piliers de la nef, reste d'édifice roman rhabillé à la mode du temps d'Henri IV.

» Cette nef (2) se composait de cinq travées à arcades simples, en plein cintre, et à piliers carrés couronnés de simples impostes. Comme à Nesle, une série d'arcs

(1) En voici le texte par ordre chronologique :

1° (Chapelle seigneuriale). — Ci git | Antoine Claude François | Bouzier d'Estouilly | décédé le 15 8[bre] 1802 | et son épouse | Louise Geneviève Neret | décédée le 20 février 1813.

2° (Nef, côté sud). — Dans le cimetière | de cette église | repose | Marie Louise Charlotte | Bouzier d'Estouilly | décédée le 22 9[bre] 1806 | veuve de Charles Marie | de La Condamine.

3° (4[e] pilier de la nef, au nord). — Ci gît | Isabelle Joseph Sophie | Bouzier d'Estouilly | née Despiennes | décédée le 13 août 1817.

4° (3[e] pilier *id.*). — Ci git | Hélène Louise Bouzier d'Estouilly | épouse de M[r] Joseph Armand | Macquerel de Pleineselve | décédée à Ham le 7 juillet | 1824.

5° (2[e] pilier nord). — Ici est déposé le cœur | de Monsieur Artus Denis | de Macquerel de Pleineselve | ch[er] de S[t] Louis | Commandeur de la Legion d'honneur | décédé à Paris le 30 août 1830 | a l'âge de 43 ans.

6° (1[er] pilier *id.*) — Ci git | Joseph Armand | Macquerel de Pleineselve | décédé à Paris le 5 janvier 1831.

7° (Nef, côté sud). — A la mémoire | d'Octave Charles | Bouzier d'Estouilly | l[t] de cavalerie | âgé de 31 ans | né en cette commune | décédé à Beyrout, en Syrie | le 25 juillet 1837.

8° (Chapelle latérale). — Ci gît | Charlotte Gabrielle | Bouzier d'Estouilly | décédée à Paris le 23 mai | 1840 | dans sa 73[e] année.

9° (*Id*.). — Ci git | Charles | Bouzier d'Estouilly | ancien officier au régiment de Cambrésis | chevalier de S[t] Louis | décédé à Estouilly le 20 août 1840 | âgé de 71 ans.

10° (*Id.*). — Ci git | Léocadie Bouzier d'Estouilly | née à Estouilly le 11 août 1807, | épouse d'Auguste Dubois, | sous intendant militaire, | décédée à Auby | le 29 juin 1843. *Me* (*sic*) *usque luctus meus!* (*a*).

11° (Nef, côté sud). — Dans le cimetière | de cette paroisse | repose | Marie Alphonse | Bouzier d'Estouilly | décédé le 10 août 1888 | veuf de Marie | de Louvencourt.

(2) Longueur de la nef, 14[m]70; hauteur des piliers, 0[m]67; hauteur des impostes, 0[m]13.

(*a*) Il faut lire : HUC *usque luctus meus.*

doubleaux séparaient les travées et soutenaient la charpente. Ces doubleaux ont tous été détruits, mais leurs arrachements sont encore parfaitement reconnaissables. Les angles des piliers ont été rognés et arrondis, et leurs impostes transformées en chapiteaux doriques extrêmement bas; les fenêtres hautes ont été bouchées. Une tour centrale s'élevait sur deux arcs aigus entre le chœur et la nef; elle a disparu à l'exception de ces arcs entre lesquels a été bandée une voûte d'ogives dont le profil appartient au style de la Renaissance. Le chœur rectangulaire et les bas côtés ont été rebâtis, et l'ancienne façade occidentale a fait place à un clocher plus large que la nef et daté de 1628. Le bénitier porte le millésime de 1598, date probable de la restauration des piliers (1).

» La date de la partie ancienne de la nef est moins facile à reconnaître après les altérations qu'elle a subies; toutefois l'appareil ne semble pas antérieur au XIIe siècle, et la lourdeur des formes ne permet pas de considérer le monument comme postérieur à 1150 » (2).

Le chœur semble dater du XVIIe siècle, le transept du XVIe et les bas-côtés du XVIIIe (3).

A la suite de la dernière guerre, la tour occidentale est restée debout ainsi que les deux murs latéraux des bas-côtés, très différents l'un de l'autre mais sans caractère. Le chœur est également conservé; le maître-autel de marbre est en place. Malheureusement les deux murs de la nef, ainsi que leurs piliers, sont complètement détruits; c'était le seul élément intéressant de l'église.

Une statue en pierre de Notre-Dame de Pitié, accompagnée d'une donatrice à genoux, a été conservée (4).

MONCHY-LAGACHE

« L'ÉGLISE de Monchy Lagache (5) a été rebâtie du XVe au XVIIIe siècle, à l'exception du chœur et du clocher occidental. Le chœur rectangulaire de deux travées appartient à la première moitié du XIIIe siècle, comme en témoignent le profil de ses croisées d'ogives dont le tore aminci est flanqué de deux petites baguettes, les culs-de-lampe octogones qui portent les retombées, et la grande baie en tiers-point du chevet subdivisée en trois lancettes; mais à l'intérieur, ce même chœur conserve un morceau d'une date un peu antérieure : deux colonnettes logées dans les angles de l'arc triomphal pour recevoir les premières retombées de la voûte appartiennent à la fin du XIIe siècle; leurs chapiteaux ont de larges feuilles pleines sans crochets et leurs tailloirs, différents de ceux des culs-de-lampe, ont un biseau, un tore et un bandeau. La refaçon du chœur peu d'années après sa première construction a pu avoir pour cause soit ses dimensions trop restreintes, soit plutôt le manque de solidité des premières voûtes d'ogives qu'il avait dû recevoir vers 1160 (6).

(1) Il est en grès, orné d'un cœur et de coquilles renversées. (R. RODIÈRE)

(2) C. ENLART, v. 1885.

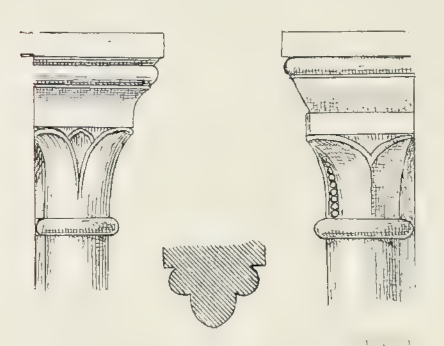
(3) (R. RODIÈRE, notes prises en 1912).

(4) Notes prises en 1920.

(5) Largeur du vaisseau central, dans œuvre, $5^{m}10$; profondeur du chœur, $8^{m}57$; longueur de la nef, $23^{m}35$; narthex, $3^{m}95$ sur $5^{m}80$; épaisseur des murs au bas de la tour, $2^{m}20$; de l'étage supérieur, $1^{m}02$; hauteur de la tour, flèche non comprise, $19^{m}50$.

(6) Voir dans l'*Hist. de l'arrondissement de Péronne*, par l'abbé Decagny, t. III, p. 130, l'intéressant résumé d'une transaction de novembre 1241, par laquelle les habitants de *Monci* s'engagent à entretenir une longueur de 14 pieds de *chancel* (sanctuaire) qu'ils ont fait ajouter à leur église, les gros décimateurs n'étant obligés qu'à l'entretien de l'abside primitive, mesurant 16 pieds et demi de long, y compris le rond-point. Cet acte corrobore parfaitement les conclusions de M. Enlart (R. RODIÈRE).

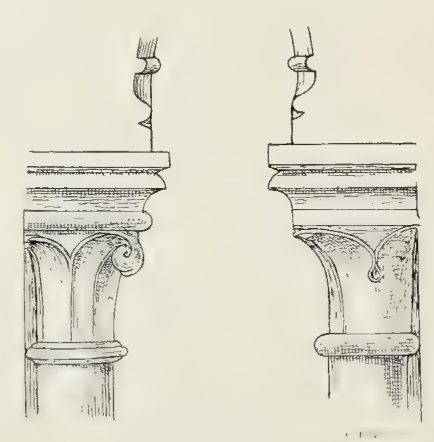
» Le clocher est plus ancien et plus intéressant. Il est en saillie sur la façade et comprend un narthex surmonté d'une salle carrée et de deux étages octogones. Une tourelle d'escalier octogone, desservant le premier étage seul, y a été accolée à l'angle sud-est à l'époque gothique.



Église de Monchy-Lagache. — Chapiteaux et profil des ogives de l'abside.

» Le narthex et la salle qui le surmonte ont des voûtes d'ogives refaites au XIIIe ou au XIVe siècle à la place de voûtes anciennes probablement construites sans expérience et dépourvues de solidité. La tour n'a pas de contreforts, mais les murs du narthex sont d'une grande épaisseur ; ils s'amincissent au-dessous et au-dessus du premier étage au moyen de retraits extérieurs, et les fûts des longues colonnettes qui ornent les angles du bas de la tour forment un coude à mi-hauteur pour suivre le talus.

» Le narthex n'est éclairé que par le portail en plein cintre à trois voussures moulurées retombant sur des colonnettes (1). Deux autres colonnettes portent le cintre de la baie qui relie ce porche à l'église, et celui de deux grandes arcades plaquées en plein cintre qui évident intérieurement les parois du nord et du sud ; enfin, quatre colonnettes de même calibre logées dans les angles reçoivent les ogives de la voûte. Toute l'architecture de ce rez-de-chaussée appartient au style des dernières années du XIIe siècle, et a été fort bien mais très complètement restaurée de nos jours par M. P. Bénard, de S.-Quentin, le savant architecte à qui l'on doit la conservation du monument qui nous occupe.



Église de Monchy-Lagache. — Chapiteaux des colonnettes de la tour.

» La salle du premier étage, qui n'a nécessité qu'une restauration extérieure, présente un caractère beaucoup plus archaïque que le narthex : elle a également dans chaque angle une colonnette trapue ; elle a une porte à l'est sur les combles de la nef, et ses parois des trois autres côtés sont évidées par des arcades plaquées, mais celles-ci sont au nombre de deux sur chaque face, elles n'ont pas de colonnettes et leur retombée commune est surmontée d'une fenêtre en plein cintre, qu'accostent à l'extérieur seulement deux fausses fenêtres plus courtes du bas.

» Tandis que les chapiteaux à larges feuilles pleines ou à crochets, les voussures et

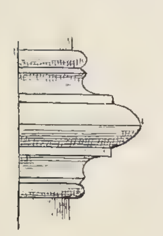
(1) Ce portail a été complètement refait par M. Bénard. Cf. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XVI, p. 268.

les tailloirs fouillés de tores, cavets et onglets accusent dans le rez-de-chaussée l'extrême fin de l'époque romane, ici, des chapiteaux trapus à lourdes feuilles tournées en grosses volutes à peine dégagées, les tailloirs et impostes timidement entaillés à l'angle inférieur par des cavets à peine creusés, rappellent Notre-Dame de Boulogne, et, comme au portail du Wast ou dans les piliers de Tracy-le-Val, les impostes des pilastres des arcades ne font pas retour sur la face antérieure. Le pilastre qui porte la retombée intermédiaire est toutefois orné de tores sur ses angles. A l'extérieur, la décoration consiste en archivoltes à billettes couronnant la fenêtre et les fausses fenêtres. Elles sont reliées entre elles et ne descendent pas jusqu'aux impostes.

» Les trompes qui font passer la tour du plan carré à l'octogone sont chargées de doubles toits triangulaires en pierre, au-dessus desquels règne un cordon chanfreiné, tandis qu'un glacis en larmier sépare les deux étages octogones.

Église de Monchy-Lagache. — Impostes de la tour.

» Ces étages sont l'un et l'autre ajourés sur chaque face d'une baie géminée en plein cintre à colonnette centrale. Ces ouvertures, auxquelles répond à l'intérieur une baie unique, sont serties au dehors d'archivoltes entaillées d'un cavet et retombant sur les impostes des piédroits. Ces impostes sont interrompues aux deux angles du nord de la tour; aux autres angles, elles sont continues, de façon qu'un seul pilastre sépare chaque baie géminée. Le profil de ces impostes et des tailloirs est un chanfrein ou un cavet; les bases attiques des colonnettes sont bien tracées, et les fûts de celles de l'étage supérieur sont interrompus par des bagues, bien que ces fûts soient, comme l'étage lui-même, plus courts qu'au dessous. Une flèche aujourd'hui remplacée par une hideuse et ridicule charpente en demi-calotte couronnait jadis cette tour, mais la période romane était terminée quand on l'éleva. En effet, la corniche, heureusement conservée, appartient à un type assez répandu vers 1200 dans la région française : on la trouve au clocher de Carlepont et à l'église de Saint-Jean-au-Bois près Compiègne : c'est une tablette portée par des modillons et ornée entre chacun d'eux de deux entailles en forme de demi-entonnoir, simulant des arceaux.



Église de Monchy-Lagache. — Bagues des colonnettes de la tour.

» D'après ce qui précède, on peut fixer assez nettement la chronologie de la construction de l'église de Monchy-Lagache : cet édifice semble avoir été commencé vers 1100 par l'extrêmité occidentale : c'est à cette date qu'il faut attribuer la partie rectangulaire de la tour. Le chœur ne fut élevé que vers 1170; à la même époque, on transformait le narthex et on élevait les deux étages octogones du clocher : lorsqu'on posa la corniche de celui-ci, il y avait un siècle que l'on travaillait d'une façon plus ou moins intermittente à l'église, et ces travaux n'en restèrent pas là : les constructeurs avaient encore quelque argent et l'employèrent dans une refaçon du chœur : ainsi à un demi-siècle de distance et avant l'achèvement total de l'édifice, le narthex et le chœur avaient été transformés. Ce sont là des repentirs plus communs qu'on ne le pense au moyen âge et surtout à l'époque romane » (1).

Le clocher octogone (2) situé à l'ouest et le narthex qu'il surmontait sont complètement détruits. Les Allemands l'ont fait sauter lors de leur repli en mars 1917. Le reste de l'église a peu souffert.

(1) C. Enlart, v. 1885.
(2) Notes prises en 1920.

La nef, très haute, date du XVIe siècle et compte quatre travées. Une voûte a été projetée, car il en reste des départs de nervures, mais elle n'a jamais été exécutée. La charpente porte, sur un de ses entraits, les sigles et la date :

M A F 1660.

Les grandes arcades en tiers point retombent sur de grosses colonnes sans chapiteaux. Toute cette ordonnance a été remaniée; les arcades du sud paraissent plus modernes que celles du nord; les profils diffèrent : elles datent probablement au sud du XVIIe siècle, au nord du XVIe. Cependant les deux premières arcades nord ont été refaites en briques. La première colonne a une base et un socle d'un bon profil. Toutes les autres bases et les socles ont été retaillés de diverses façons.

Les bas-côtés ont des fenêtres refaites, de basse époque. Dans le bas-côté nord, on voit des demi-piliers engagés et des départs de nervures qui indiquent une voûte au moins projetée. Rien de semblable au collatéral sud.

Le chœur, qui s'ouvre par un arc triomphal sans caractère, se divise en deux travées et se termine par un mur droit. Sa voûte, on l'a vu plus haut, est du XIIIe siècle. Elle menace ruine malheureusement.

Le chevet plat est ajouré d'une grande fenêtre en tiers point subdivisée en trois baies, celle du milieu plus haute que les autres. Le remplage, sans colonnettes, est de date récente.

Sur la quatrième travée de la nef s'ouvrent de faux croisillons communiquant avec la nef et les bas-côtés par des arcades en tiers point. Ils ne sont pas voûtés.

Au nord du chœur, à la deuxième travée, on voit un enfeu en tiers point très surbaissé, aujourd'hui muré. Dans cette travée, les fenêtres sont desaxées et tracées en plein cintre.

A l'extérieur, les toits des bas-côtés forment une série de pignons en charpente couverts en ardoises. Le portail principal s'ouvre au sud; il est précédé d'un porche du XVIe siècle; l'arc d'entrée est redenté, avec voussure à feuillages. Au-dessus, est une petite niche encadrée par une accolade à contre-courbes. Le mur est pannelé d'arcs aigus trilobés, et étayé de contreforts diagonaux. La voûte d'ogives du porche est tout en briques, même les nervures qui sont à profil carré; la clef est de style Renaissance. Le portail a un linteau appareillé, soutenu par des pilastres doriques.

Sur le mur occidental du bas-côté sud, on voit une niche très peu ornée, en forme de calotte, contenant une Vierge Mère en pierre, du XVIe siècle, aujourd'hui décapitée, portée sur un cul-de-lampe à feuillages.

Le mur extérieur du bas-côté nord est bien appareillé et accuse la fin du XVIe siècle; il compte trois travées dont les fenêtres à moulures toriques sont surmontées d'archivoltes en larmier avec retours horizontaux. La quatrième travée forme un faux croisillon du XVIIe siècle d'un mauvais style, avec fenêtre entourée de briques. Toutefois la base des murs en grès, jusqu'à cinq mètres de haut, est du XVIe siècle.

A l'est de ce croisillon s'accole une chapelle ou sacristie, correspondant à la première travée du chœur; elle avait dans le mur est deux fenêtres en plein cintre à arête abattue.

Le bas-côté sud est beaucoup moins bien construit que celui du nord; ses fenêtres en plein cintre sans moulures, ses contreforts étroits et très saillants sont du XVIIe siècle. En revanche, le faux croisillon est du XVe ou du XVIe siècle, avec sa base de grès, sa fenêtre en tiers point à archivolte. Il est suivi d'une chapelle seigneuriale, faisant face à celle du nord.

Des contreforts rectangulaires et sans ressauts épaulent le chevet, dont la base des murs est en grès jusqu'à une hauteur de 4 mètres. Sous l'appui de la fenêtre d'axe, qu'enveloppe une archivolte à boudin avec retours horizontaux, un talus couronne ce soubassement.

La cuve et le fût des fonts baptismaux appartiennent au XVI[e] siècle. Ils sont peu ornés.

Dans le village se dresse une jolie croix de carrefour du XVIII[e] siècle. La colonne qui en forme le fût est ornée d'un chapiteau ionique, aux angles duquel se détachent des grappes de houblon. Elle repose sur un socle formé d'un chapiteau renversé, à gros crochets très peu dégagés.

OFFOY

« L'ÉGLISE d'Offoy, située au bord de la Somme, a l'aspect extérieur d'un édifice du début du XVI[e] siècle : en effet, la façade, le transept et les murs des bas-côtés datent de cette époque, et les murs et fenêtres de la nef sont masqués sous un toit du même temps. Seul, le chevet montre à l'extérieur une trace de l'architecture romane, à laquelle appartiennent également les deux côtés de la nef.

» Le chœur est rectangulaire; il mesure $8^{m}49$ de profondeur sur $5^{m}50$ de largeur et $4^{m}55$ de hauteur. Le mur du fond est percé d'une fenêtre du XVI[e] siècle. Elle s'ouvre au-dessus de trois fenêtres en plein cintre, aujourd'hui murées. La fenêtre médiane était plus élevée que ses deux voisines. Mais les angles sont renforcés de contreforts dont le soubassement est couronné d'une base attique, comme à Berteaucourt. Le ressaut unique de ces contreforts présente un onglet sous le talus; la corniche est ornée d'un chanfrein surmonté d'un onglet.

» A l'intérieur, le chœur ne présente aucune trace de voûtes : les seuls pilastres sont ceux de l'arc triomphal, tout à fait simple et tracé en tiers-point; ces piliers n'ont pas d'impostes. La nef a conservé plus de caractère : elle a la même largeur et mesure $16^{m}27$ de long; elle a de chaque côté cinq arcades simples en plein cintre portées sur des piliers rectangulaires, et quatre fenêtres également en plein cintre et sans ornement s'ouvrent au-dessus de ceux-ci, mais elles sont percées irrégulièrement, sans concordance avec les piliers; il y a cinq arcades et seulement quatre fenêtres de chaque côté. Les piliers ont des socles amortis soit par un biseau surmontant deux onglets, soit par un quart de rond. Les impostes de l'extrémité orientale ont pour profil deux cavets superposés, un onglet et un bandeau; vers l'ouest, elles sont simplement chanfreinées (1).

» Cette église a encore la simplicité d'ordonnance des monuments du XI[e] siècle; toutefois le prolongement des impostes autour des quatre côtés du pilier indique que la nef est vraisemblablement postérieure à cette époque. On peut constater du reste que la simplicité extrême n'est pas toujours une preuve d'ancienneté : la nef de Falvy, dont la date est 1160 environ, est presque aussi simple que celle-ci. Les profils variés des socles indiquent aussi une certaine recherche et l'appareil dénote

(1) On peut remarquer que la première pile de la nef est beaucoup plus forte que les autres : $1^{m}50$ de long, au lieu de $0^{m}95$. La reprise est actuellement visible sous les enduits à demi écaillés. Le pilier primitif semble n'avoir pas eu de tailloir. On ne pouvait s'en rendre compte lorsque le crépi était intact. D'ailleurs toutes les moulures d'impostes avaient été refaites et modernisées en plâtre. (Note de M. R. Rodière, 1920).

une certaine habileté, mais les profils des tailloirs appartiennent à la première moitié du XIIe siècle. On peut observer aussi que le chœur, avec ses contreforts à bases attiques, appartient à un art assez avancé, et que cette même disposition est employée vers le milieu du XIIe siècle à Berteaucourt. Le chœur est, du reste, fort développé par rapport à la nef; il doit lui être de 20 à 40 ans postérieur : 1150 pour le chœur; 1120 pour la nef seraient, ce semble, les dates les plus vraisemblables » (1).

Quoique refaits au XVIe siècle (2) les collatéraux sont restés très bas comme dans les églises romanes. Celui du sud a, dans la première travée, un petit portail en anse de panier, surmonté d'une niche de style renaissance, à balustres, candélabres, coquilles, etc.

La façade ouest, du XVIe siècle, est percée d'une grande fenêtre au dessus du portail.

Les croisillons datent de la même époque. Celui du sud est une ancienne chapelle seigneuriale éclairée au midi par une grande fenêtre en tiers point, avec archivolte en accolade et animaux fantastiques à la base des rampants. Les contreforts sont ornés de niches renaissance, à dais et pinacles appliqués. A l'est du même croisillon, une grande fenêtre en plein cintre, sous archivolte de même tracé, garde des restes de remplage flamboyant.

Le croisillon nord n'offre rien de semblable; il est dépourvu de contreforts. Ses fenêtres en plein cintre sont modernes.

A l'intérieur, le croisillon sud est fermé vers le bas-côté par un mur percé seulement d'une petite porte en anse de panier ornée de feuillages de vigne; on voit par la feuillure du vantail que cette porte était close jadis. Il n'y a plus trace de la clôture, probablement à claire-voie, qui séparait cette chapelle du chœur.

Église d'Offoy. — Tombe de Claude Toupet.

A gauche de l'autel, en retour, se voit une armariole carrée surmontée d'un fronton gothique échancré, encadrant un écu : *d'argent au lion de gueules, à la bande brochante d'azur chargée de trois besants d'or;* autour de l'écu, trois coquilles et deux initiales A fleuries. Nous n'avons pu identifier ces armes; plusieurs sceaux de la famille de Biencourt (3) portent un lion et une bande brochante.

Quoiqu'en dise Decagny (4), il n'y a dans cette chapelle aucune trace d'un

(1) C. Enlart, vers 1885.
(2) Notes prises en 1912.
(3) Demay. *Sceaux de la collection Clairambault*, nos 1007, 1008.
(4) « Dans la chapelle castrale se trouve une tombe mutilée d'un Montmorency et d'une dame de Luxembourg, dont les armoiries sont reproduites an plafond du chœur ». (Decagny, *ouvr. cité*, t. II, p. 367). Et plus loin, p. 368 :

tombeau de la maison de Montmorency, et l'on peut même affirmer qu'aucun des membres de cette famille qui ont possédé la terre d'Offoy n'y a été inhumé (1). Mais on remarque à la voûte un blochet aux armes de Montmorency : *d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur;* l'écu tenu par un ange cornu et barbu. Les mêmes armes, entourées du collier de Saint-Michel, sont sculptées sur une clef pendante de bois, au plafond du chœur.

Dans le dallage du croisillon nord on remarque une belle dalle de Senlis gravée à l'effigie d'un jeune homme imberbe, les mains jointes, vêtu d'un manteau court et d'un haut de chausses bouffant, l'épée au côté. Une arcade l'entoure, avec une tête de mort à la clef (hauteur 1^{m}48, largeur 0^{m}78).

L'épitaphe est gravée en bordure.

Cy gist claude toupet filz de george toupet cappitaine et gouuerneur daufoy lequel trespassa le xxviij^{e} de mars lan mil v^{c} lxvij. Priez dieu po^{r} luy (2).

Dans le même croisillon, un cartouche moderne porte un écusson *parti : 1) écartelé 1 et 4 d'or au chef denché d'azur; 2 et 3 d'argent au lion de gueules; sur le tout d'argent à la bande d'azur chargée de deux étoiles d'or; parti au 2) d'argent à la bande de sable.* — Monument de marbre blanc portant l'épitaphe d'Henriette-Louise-Godefride de Baschy, marquise de Chazeron, morte à Paris le 10 décembre 1826.

L'église (3) a résisté à la dernière guerre, sauf le clocher central, en charpente, qui est tombé sans faire de dégâts sérieux. Le toit de la nef daté de 1891 n'a nullement souffert.

SANCOURT

« L'ÉGLISE de Sancourt a un chœur et un transept de la première Renaissance et une tour centrale du XIIIe siècle, établie sur la dernière travée de la nef. Celle-ci et les bas-côtés appartiennent au XIIe siècle.

» La nef se compose de cinq travées avec arcades simples en plein cintre reposant sur des piliers rectangulaires barlongs couronnés d'impostes. Des fenêtres de même tracé simplement ébrasées surmontent les arcades des trois premières travées; les deux dernières n'en ont pas, et sont séparées entre elles par des arcs doubleaux

« La terre d'Offoy passa aux Luxembourg; une fille de cette maison la porta en dot à un Montmorency. Ces époux, paraît-il, firent reconstruire l'église dans le même style que la chapelle seigneuriale où ils furent inhumés ».

Tout cela est inexact : d'abord il n'y a eu aucune autre alliance entre ces deux maisons que celle de Madeleine de Montmorency, petite-fille du connétable, avec Henri de Luxembourg, duc de Piney; morte en 1615; elle est enterrée aux Cordeliers de Ligny; et son mari est mort à Jergeau, le 23 mai 1616 (P. ANSELME, t. III, p. 605).

En réalité la terre d'Offoy *(Aufois)* a été apportée aux Montmorency par suite de l'alliance de Marguerite d'Orgemont (arrière petite-fille de Pierre d'Orgemont, seigneur d'*Aufois*, chancelier de France sous Charles V), mariée après 1449 à Jean sire de Montmorency. En 1484, Pierre d'Orgemont, seigneur de Chantilly, se voyant sans enfants, légua toutes ses terres, et notamment *Ausfois*, à son neveu Guillaume seigneur de Montmorency (André DU CHESNE. *Histoire de la Maison de Montmorency*, Paris, 1624, p. 236. — P. ANSELME, t. III, p. 602).

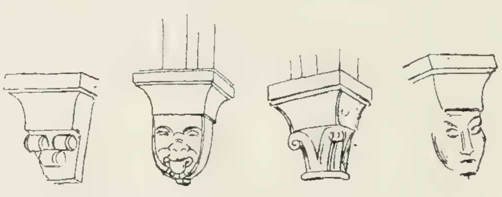
(1) Guillaume de Montmorency, mort en 1531, est inhumé à Saint-Martin de Montmorency. Son fils Anne, le célèbre connétable, tué en 1567 à la bataille de Saint-Denis, est enterré également à Montmorency et son cœur aux Célestins de Paris. Aucun membre de la famille de Montmorency n'a possédé Offoy avant eux. La chapelle datant du XVIe siècle, il est bien évident qu'elle n'a pu être élevée par les descendants du connétable.

(2) DECAGNY (*Ouvr. cité*, t. II, p. 369) cite un bail passé le 2 mai 1569 par Georges Touppet, écuyer, capitaine d'Offoy, y demeurant.

(3) Notes prises en 1920.

en tiers-point simples et sans moulures. Le premier doubleau devait servir à soutenir un plafond. Toutes ces dispositions sont semblables à celle de la nef de Ham, et les doubleaux rappellent ceux de Nesle et de Matigny.

» Les deux derniers sont plus bas que le premier, ils ne sont pas de la même époque ; celui de l'est date du xvie siècle, contemporain du chœur. Ils reposent sur des pilastres adossés à des piliers dont les côtés longs sont beaucoup plus étendus que dans le reste de la nef. La raison en est que la dernière travée porte la tour. Une voûte sur croisée d'ogives couvre cette travée ; les ogives sont du xvie siècle, mais les quatre consoles qui la portent appartiennent à la fin du xiie : elles figurent un chapiteau à crochets, trois billettes, et deux têtes humaines dont une tirant la langue. Le clocher, carré et bas, est percé de fenêtres géminées en tiers-point à piédroits garnis de colonnettes, dont les chapiteaux à crochets et les tailloirs à cavets indiquent une date voisine de l'an 1200 » (1).



Église de Sancourt. — Supports de la voûte sous le clocher.

Depuis l'époque où avait été prise la précédente description, l'église avait subi



SANCOURT
Église. Chapiteaux du portail

une regrettable restauration, et notamment tout l'intérieur avait été outrageusement plâtré. Elle a passablement souffert de la dernière guerre.

Le mur sud primitif du bas-côté (2) existe encore, surélevé en briques de moitié au xviiie siècle. Ce mur primitif a conservé trois fenêtres actuellement bouchées et remplacées par d'autres percées à un niveau plus élevé, lors de la reconstruction du xviiie siècle.

Ce mur est construit en pierre de taille avec des joints irréguliers. Il paraît plutôt du xiie siècle que du xie. Il a 3 mètres de haut. On voit que les fenêtres

(1) C. Enlart, vers 1885.
(2) Notes prises en 1912.

étaient creusées dans un linteau et dessinées par un biseau. Elles avaient au moins 0m30 de vide.

Le mur nord présente la même surélévation de briques, mais nous n'oserions assurer que la moitié inférieure de la maçonnerie, où paraît le grès, remontât à l'époque romane. Elle semble avoir été refaite plus tard. On n'y voit aucune fenêtre.

Les fenêtres restées ouvertes qui existent à l'extrémité occidentale des bas-côtés ont le même aspect qu'avaient celles du midi, mais elles sont un peu plus larges : 0m45 de vide.

A la façade aussi, les demi-pignons des bas-côtés ont été surélevés en briques pour l'installation d'une seule et commune toiture sur les trois vaisseaux.

Le portail ouest est tracé en tiers-point. De ses deux voussures, l'une, très mutilée, était historiée sans doute; l'autre est ornée d'un tore. Le linteau, très épais, en grès, occupe la moitié du tympan, dont la partie supérieure a été bûchée. Les piédroits du portail, à trois ressauts aux angles adoucis par des cavets, sont ornés de trois colonnettes (les fûts sont refaits) avec beaux chapiteaux à feuilles perlées, très découpées, de l'extrême fin du XIIe siècle. Les tailloirs se composent de deux tores séparés par une gorge.



Église de Sancourt. — Écusson sur un pilier.

La fenêtre surmontant le portail est du XVIIIe siècle, mais on voit encore les restes de l'archivolte en plein cintre de la fenêtre primitive.

Deux contreforts peu saillants et coupés de quatre ressauts encadrent le portail.

Cette façade, au moins sa partie centrale, date de l'extrême fin du XIIe siècle : elle est postérieure aux murs des bas-côtés et aux piliers et arcades de la nef.

Il ne semble pas y avoir eu primitivement de transept et, à proprement parler, il n'en existe pas non plus aujourd'hui, mais le chœur est accompagné de deux chapelles latérales formant croisillons peu saillants (1).

Ce chœur et ces chapelles datent du XVIe siècle. Le chevet, à trois pans très peu évasés, est voûté par une simple croisée d'ogives trapézoïde, comme à Auchy-les-Moines et à Fontaine-l'Etalon (Pas-de-Calais). Cette voûte, ainsi que celles des chapelles, ont été presque entièrement renouvelées, avec clefs pendantes.

Les trois fenêtres du chœur et celles des pignons des chapelles sont refendues de deux meneaux et portent un remplage flamboyant, mais les murs orientaux des croisillons présentent chacun une fenêtre en plein cintre sans archivolte ni aucune ornementation.

Un petit portail à écu actuellement bûché s'ouvrait au sud.

Les contreforts du chevet sont ornés de niches renaissance et d'écus aujourd'hui martelés.

(1) Notes de M. L. Régnier.

Dans le croisillon nord un cul-de-lampe porte un écusson au demi-vol en pal, accompagné de trois coquilles. Sur le pilier à gauche du chœur un écusson malheureusement bûché est armorié de trois besants ou tourteaux et, en chef, d'une pièce mutilée. Les supports sont deux hommes sauvages entièrement velus. Au-dessus on lit (ce qui est probablement un rébus de Picardie) :

LAS
TER . QVI . RA . AMERVAL . (1)

Dans le croisillon sud une clef pendante porte un écu au pal chargé de trois besants ou coquilles, accompagné à dextre d'une fasce engrelée ou losangée surmontée d'une merlette, à senestre de ..... (une aile ?).

La tour (2) est encore debout mais éventrée (3). Le chœur est intact, sauf le toit et une partie des voûtes. La nef subsiste aussi. Ses fenêtres hautes en plein cintre, percées dans l'axe des arcades, sont devenues apparentes par la chute de la toiture et de la fausse voûte en plâtre. De même sur la face ouest de la tour, la chute du toit de la nef permet de voir une fenêtre ou porte percée dans le clocher au-dessous des fenêtres hautes.

TERTRY (4)

La nef de l'église, datant du XVIII[e] siècle, est éclairée par deux fenêtres au nord et trois au sud. Du côté nord, la dernière travée est très ancienne, tout en grès; elle communique avec un reste de bas-côté primitif par deux arcades en plein cintre sans aucune moulure, retombant sur un pilier carré avec imposte à cavet. L'ancien bas-côté forme une petite chapelle sans voûte, éclairée par une fenêtre refaite après coup. Ce débris ne peut être postérieur au début du XII[e] siècle, s'il n'est pas plus ancien.

Le chœur, d'une belle architecture flamboyante, est construit en craie taillée sur base en grès; une partie du mur nord, plus ancienne, est aussi en grès. Le plan comporte une travée droite et un chevet à trois pans, celui du fond plus large que les deux autres.

L'arc triomphal, de même style, a des moulures ondulées descendant jusqu'aux bases.

Les fenêtres du chœur sont grandes et soignées; dans la travée droite, celle du sud est refendue par deux meneaux. Le côté nord est aveugle, à cause de la présence de la sacristie en cet endroit. Les fenêtres des pans latéraux n'ont qu'un meneau; celle du fond en a deux.

(1) On lit dans DECAGNY (*Ouvr. cité*, t. II, p. 383) :

« En 1592, vente par Jean Dongnyes, écuyer, et par demoiselle Antoinette d'Amerval, sa femme, avec laquelle il demeure à Sancourt, de trois journaux de terre à Heudicourt (minutes, étude Allart, de Ham). Ce dernier titre serait de nature à expliquer un relief assez fruste découvert derrière une boiserie de la chapelle du nord, lors de la restauration récente de l'église. On y voit sculptés deux sauvages supportant un heaume qui forme le cimier d'un écu chargé, ce semble, de trois cœurs surmontés d'une larme, et portant cette légende en lettres gothiques illustrées : *las ter cui ra amerval* ».

La description de l'écusson ne paraît pas exacte. En tout cas, d'Amerval porte : *d'argent à trois tourteaux de gueules*. La pièce mutilée du chef serait une brisure.

(2) Notes prises en 1920.

(3) La cloche enlevée par les Allemands était moderne.

(4) Notes prises en 1920.

Pendant la dernière guerre la voûte s'est effondrée; ses nervures, qui formaient un dessin compliqué, descendent en faisceaux jusqu'au sol, coupées par le larmier qui règne sous les fenêtres, et au-dessous duquel la muraille est décorée d'une arcature moderne très méplate, composée d'arcs en tiers-point trilobé : cinq par pan coupé et huit dans la travée droite.

Une piscine en anse de panier, de style Renaissance, très simple, se voit sur le pan sud où elle se relie à l'arcature par un fenestrage flamboyant (récent).

La première travée de la nef n'a pas de fenêtres; sa maçonnerie plus épaisse, accusée par un ressaut à l'extérieur, devait porter un clocher de charpente. L'appareil est en assises de briques et pierres, tant à l'ouest qu'au sud et au nord. Le reste de la nef est tout en briques, sauf — au sud seulement — le tour des fenêtres et quelques bandes verticales en pierre. Partout la base est en grès jusqu'à une assez grande hauteur.

Le mur nord, plus simple, n'a presque pas de pierres. Il en est de même de la petite chapelle latérale, qui avait à l'ouest une fenêtre surbaissée aujourd'hui murée.

Les murs est et sud du chœur sont en pierre calcaire, celui du nord, plus ancien, est en grès. Les fenêtres sont surmontées d'archivoltes. Les contreforts, terminés en batière à fenestrages, sont recoupés par trois ressauts, dont le plus bas seul règne sur les trois faces et se relie au cordon qui court sous les fenêtres. Tout l'appareil du chœur est soigné et excellent.

Decagny (1) signale sur les murs extérieurs les dates 1436 (?) et 1517, et une inscription historique : « *Chette année chy ung Roy de France a esté tuez d'un coup de cousteau par un nommé François Ravaillac, natif d'Angoulesme, le 14 may 1610. — Escript le 16 juing 1610* »

(1) *Ouvr. cité*, t. II, p. 392.



LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE CHAULNES

NOTICES PAR MM. GEORGES DURAND et CAMILLE ENLART



CHAULNES
Eglise. (1917)

CHAULNES (1)

Si le nom de Chaulnes (2) a acquis une certaine célébrité, c'est surtout à cause des nobles et puissants seigneurs qui l'ont porté, dont quelques-uns ont tenu de hautes situations, mais dont l'histoire ne rentre pas dans le cadre de cet ouvrage. Cette illustre famille remontant à 1214 s'éteignit misérablement en 1792 en la personne de Louis-Marie-Joseph d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, et, peu après la Révolution, la princière habitation seigneuriale construite, dit-on, vers 1540 par Louis d'Ongnies, le premier qui ait pris le titre de comte de Chaulnes (3), fut démolie et ses magnifiques jardins remis presque en entier en culture. En 1914, il ne restait plus que l'avant-cour et le bâtiment dit le *grand commun*, qui formait le quartier de la

(1) Sur les différentes localités du canton de Chaulnes, voir Decagny, *Histoire de l'arr. de Péronne*, t. I.

(2) S'est appelé dans tout le moyen âge, en français *Chanle* (et non *Chaule*), et devait se prononcer *Channle*, forme directement et régulièrement sortie des formes plus anciennes *Centla*, *Centa*, *Centula* Voy. L. Mirot, *Autour de la paix d'Arras* Bibl. Ec. des Ch. 1914, p. 264.

(3) Lamorlière, *Illustres maisons*, p. 49. — H. Dusevel, *Quelques notes et lettres ayant rapport à l'ancien château de Chaulnes*, dans la Revue *La Picardie*, t. XIX, 1874, p. 97. — A. Arcelin, *Notice sur l'ancien château historique des ducs de Chaulnes*. Amiens, 1924, 26 p. in-8°. — Une gravure assez rare du temps de Louis XIV donne une vue cavalière du château et de ses dépendances tels qu'ils existaient à cette époque. Elle avait déjà été reproduite en lithographie par l'abbé Decagny (*op. cit.*, p. 618) et, d'après lui, par M. l'abbé Arcelin. Nous la donnons à nouveau par un procédé plus parfait et presque en vraie grandeur, sur un exemplaire offert par M. E. Schytte à la Société des Antiquaires de Picardie. Cette épreuve est avant la lettre; la légende est écrite à la main. Une autre épreuve qui se trouve à la Bibliothèque nationale (Estampes, Topogr. Va 399) porte cette légende gravée : *Le château de Chaulnes en Picardie. A Paris chez I. Mariette, rue S. Jacques, à la Victoire et aux Colonnes d'Hercules.*

garde d'honneur. C'était une longue bâtisse du XVIIIe siècle sans caractère, à un seul étage assez bas. Elle-même disparut pendant la guerre de 1914-1918.

Auprès du château de Chaulnes s'était formé un bourg qui, en 1914, comptait 1200 habitants, environ. Dès le mois de septembre de cette même année, jusqu'en 1917, il fut sur le front, du côté des Allemands. C'est dire qu'il fut réduit à une ruine complète. Son église (1), dédiée à Saint Didier, évêque de Langres, avait été élevée de 1749 à 1752 par Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes (2). Sur le mur extérieur, l'abbé Decagny avait lu le nom de son architecte : « Roseau Valble 1749. A. D. M. J. » (3)



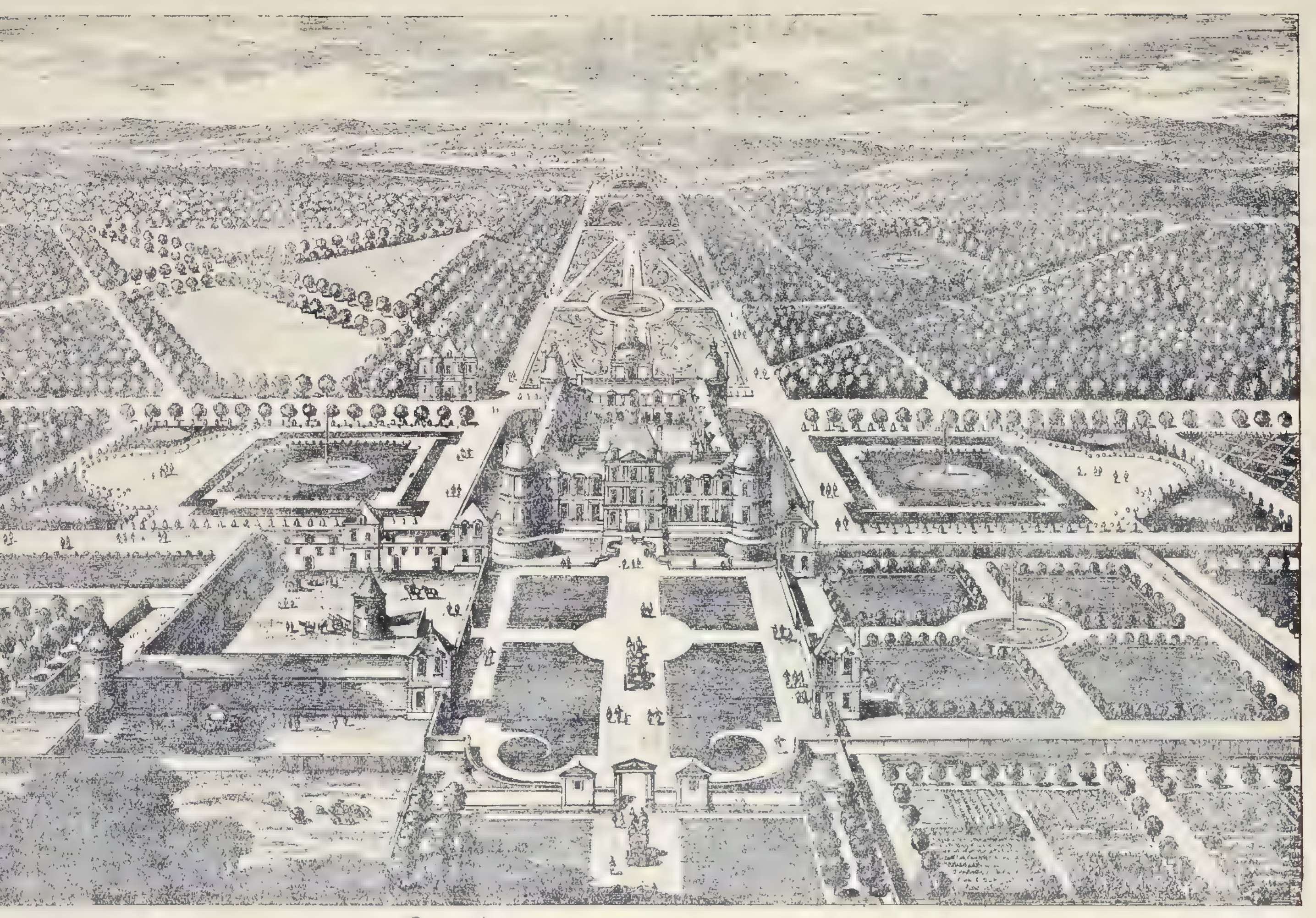
CHAULNES
Église Extérieur

Dans son style classique, cet édifice ne manquait pas de valeur architecturale et d'un certain air de grandeur. Il était construit en brique et pierre, avec la brique apparente même à l'intérieur, système qui avait déjà été appliqué au XVIe siècle dans les églises de Beuvraignes et de Tilloloy (4) et qui n'est pas d'un effet désagréable. C'était une église à trois nefs plafonnées, avec transept arrondi à ses extrémités et coupole à la croisée. Le chœur assez profond, ayant trois travées en avant de l'abside, était flanqué de deux chapelles latérales au chevet plat. A l'entrée s'élevait « une magnifique galerie en forme de tribune soutenue par d'élégantes colonnes » destinée à recevoir un buffet d'orgue qui n'a jamais existé (5). Seule la façade était entièrement en pierres de taille, composée de deux ordres de pilastres superposés, toscan et dorique, avec fronton triangulaire. L'ordre supérieur, qui ne correspondait qu'à la grande nef, était raccordé à l'ordre inférieur s'étendant aux bas-côtés par de simples arcs de cercle concaves. Au-dessus s'élevait un clocher en charpente fort bas et fort disgracieux. Il aurait dit-on été fait ainsi sur les ordres du duc de Chaulnes (6).

Le maître-autel était en marbre.

Goze signale dans le chœur de l'église à gauche, un tableau « style Watteau »

(1) Ancien diocèse de Noyon.
(2) A en croire GOZE (Bibl. d'Am., ms. 823), elle aurait coûté 50.000 l. aux habitants avant de sortir de terre, le duc de Chaulnes aurait payé le reste.
(3) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 604. On se demande si l'abbé Decagny avait bien lu le nom, qui parait assez étrange.
(4) La première entièrement détruite, la seconde très fortement endommagée pendant la dernière guerre.
(5) DECAGNY. *Hist. de l'arr. de Peronne*, t. I, p. 604. V. aussi notes mss. de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823.
(6) Notes mss. de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823



Le Chateau de Chaunes en Picardie

avec privilege

qui représentait sainte Anne instruisant la sainte Vierge et apparaissant à un religieux et à une religieuse (saint Dominique et sainte Catherine de Sienne?) à qui elle donnait le Rosaire; d'anciennes statuettes représentant la sainte Vierge et saint Éloi, et un



CHAULNES
Intérieur de l'église

ancien tombeau d'un duc de Chaulnes « non visible, porté sur des cariatides en marbre blanc, dont les bras sont très allongés ». Il ajoute que la chapelle de droite dédiée à Saint-Didier « était castrale », et avait été raccourcie pour correspondre à l'autre (1).

Suivant l'abbé Decagny, on voyait aussi « dans l'ancienne chapelle castrale attenant à l'église, les restes d'un mausolée provenant d'un jeune fils des ducs qui périt en tombant du haut d'un balcon de l'ancien château ». Ce mausolée se composait de sphinx accroupis et d'un fronton assez élégant surmonté d'une urne funéraire (2).

ABLAINCOURT

Le château d'Ablaincourt, très rapproché du front de 1914 à 1917, côté allemand, fut entièrement détruit pendant la dernière guerre. Il ne présentait guère de remarquable qu'une cheminée en pierre sculptée de la Renaissance, placée dans la cuisine, et que son style un peu bizarre et la gaucherie et la naïveté même de son exécution rendaient assez curieuse et originale.

Sur le chemin d'Ablaincourt à Gomiécourt se trouve un petit monument

(1) Notes manuscr. de Goze, Bibl. d'Am., ms. 823.
(2) *Hist. de l'arr. de Peronne*, t. I, p. 604.

mégalithique dit le *Grès saint Aignan*. C'est une pierre de grès informe d'environ 1m10 de long sur 0m90 de large, et dans laquelle une cupule creusée de main d'homme passe pour être l'empreinte du talon de saint Aignan, patron de la paroisse. Cette pierre est en partie enfoncée dans le sol (1).

La belle croix en pierre paraissant remonter au XIIIe siècle et que nous reproduisons ci-contre a disparu pendant la dernière guerre.

En 1884, on a découvert sur le territoire de la commune des objets en verre, des lacrimatoires et des bijoux parmi lesquels une bague en or à sept pans, dont le chaton était formé d'un corail (2).

ASSEVILLERS

L'ÉGLISE d'Assevillers, détruite à peu près de fond en comble par les Allemands qui l'ont fait sauter lors de leur recul en 1917 (3), était un petit édifice assez intéressant. Dédiée à Notre-Dame, elle se composait de deux parties principales bien distinctes de date et de style.



ABLAINCOURT
Château. Cheminée de la cuisine

Le chœur, ou plutôt l'abside, à cinq côtés d'un octogone, de style flamboyant, non voûté et fort simple datait de la première moitié du XVIe siècle. La fenêtre du fond était encore garnie d'un vitrail de la même époque représentant, sous des architectures dans le style de la Renaissance, d'un côté un donateur priant en costume de chevalier, avec écu d'azur au lion d'or (4), accompagné de six jeunes garçons, et ayant derrière lui saint Louis en costume du temps de François Ier, avec le collier de Saint-Michel et tenant la couronne d'épines et les clous de la Passion; de l'autre côté, sa femme de même, avec six jeunes filles, et, derrière elle, saint Jean-Baptiste. Il y a quelques années, ce vitrail avait subi une restauration plutôt fâcheuse, avec une longue inscription rappelant qu'il avait été restauré par les soins du baron et de la baronne de Balzac et par les fidèles de la paroisse (5).

(1) Voy. C. BOULANGER, *Les monuments mégalithiques de la Somme*, p. 111

(2) COET. *Éphémérides de l'arr. de Peronne*, p. 85.

(3) Seuls les murs de l'abside sont restés debout, très mutilés

(4) Notes de GOZE, Bibl. d'Am., ms. 823.

(5) Quelques mois avant le recul des Allemands, un capitaine allemand l'aurait fait démonter pour le soustraire, disait-il, au bombardement, et l'aurait envoyé à sa division, à Biaches. Depuis on n'en a plus eu de nouvelles.

Une autre fenêtre de l'église conservait encore au milieu du XIXe siècle un vitrail de la même époque représentant saint Adrien s'appuyant sur une épée nue, et sous lequel on lisait : « Donné par Jacques Dournel et les habitants en 1534 » (1). En 1880, ce vitrail avait disparu.

La seconde partie de l'église avait été élevée par les soins de Jean Paubon, curé de Faÿ dont Assevillers était l'annexe (2) († 1786) et qui avait également fait construire de toutes pièces l'église de Faÿ (3). Elle présentait une grande ressemblance avec cette dernière et était vraisemblablement du même architecte. Elle comprenait une nef flanquée de bas-côtés sans voûtes, avec grandes arcades en plein cintre retombant sur de grosses colonnes d'ordre toscan, le tout dans le style classique du XVIIIe siècle.

Un petit clocher en charpente à flèche aiguë s'élevait à l'ouest de la nef.

Sous le nom de *Grès de saint Martin* on désigne un énorme polissoir à silex gisant sur le sol à environ 1500 mètres du village. Une légende s'y était attachée, d'après laquelle saint Martin évangélisant la région, aurait fait boire à son cheval l'eau de pluie tombée dans la cuvette du polissoir. On y allait jadis pour la guérison des chevaux malades (4). Il a survécu à la dernière guerre.

Vers le milieu du XIXe siècle, le docteur Goze (5) avait encore vu dans le cimetière une croix ancienne en pierre, avec la Vierge tenant l'enfant Jésus. Le pied était octogone, la croix carrée. Le Christ avait disparu.



ABLAINCOURT
Croix de pierre

(1) En vertu de cette inscription, les restaurateurs du premier vitrail s'étaient crus autorisés à y mettre la date de 1534 qu'il ne portoit pas et les armes de la famille Dournel de Bonival, de Péronne. Voy. Lefèvre-Marchand, *L'église de Faÿ*, dans Bull. de la Soc. des Ant. de Pic., t. XIII, p. 236, note.

(2) Diocèse de Noyon, doyenné de Péronne.

(3) Voy. la notice de Faÿ.

(4) Voy. Lefèvre Marchand, *Le gres de S. Martin à Assevillers*. Bull. de la Soc. des Ant. de Pic., t. IX, p. 361. — Vallois, même volume, p. 442. — C. Boulanger, *Les monuments mégalithiques de la Somme*, p. 97, fig.

(5) Notes de Goze, Bibl. d'Am., ms. 823.

BELLOY-EN-SANTERRE

« L'ÉGLISE de Belloy-en-Santerre conserve un chœur rectangulaire de deux travées qui appartient à un style de transition assez avancé. Les voûtes sont portées sur croisées d'ogives formées de trois tores accolés; celui du centre aminci en amande. L'intersection est ornée de clefs sculptées. Les doubleaux sont très épais



BELLOY EN-SANTERRE
Église

et tracés en tiers-point aigu. Ils ont un bandeau inférieur à simples arêtes abattues, et un bandeau supérieur à angles ornés d'une baguette, d'une gorge et d'un onglet. De grosses colonnes répondent au bandeau inférieur : de fines colonnettes au tore du bandeau supérieur, et des colonnes moyennes aux ogives. Les chapiteaux sont normaux aux arcs qu'ils reçoivent. Les fenêtres latérales ont été dénaturées.

» Le mur du chevet est percé d'une fenêtre légèrement aiguë accostée de deux baies en plein cintre. Des arcatures en tiers point, malheureusement mutilées et cachées par un lambris, ornent le bas des murs; elles n'ont aucune moulure et reposent sur d'élégantes colonnettes.

» A la moitié de la première travée de ce chœur étaient accolées de petites chapelles également carrées qui formaient l'extrémité des bas-côtés. Ces chapelles

étaient intérieurement ornées d'arcatures en tiers-point semblables à celles du sanctuaire, et paraissent avoir été voûtées en berceau comme à l'église de Thourotte (Oise).

» Les contreforts sont très massifs et presque aussi épais au sommet qu'à la base. Le rebord de leurs trois talus forme une sorte de larmier rudimentaire.

» La corniche du chœur se compose d'une tablette entaillée en cavet portée sur des modillons moulurés. Seuls deux modillons plus importants qui saillent des angles sont ornés de têtes de monstres d'un style plus archaïque que le reste de la sculpture de l'église.

» Les proportions des chapiteaux, comme celles des doubleaux et de l'édifice lui-même, sont surélevées. Les feuilles d'acanthe ou d'artichaut nerveusement côtelees se recourbent en volutes et sous les angles des tailloirs qui sont très bas et formés d'une gorge profonde, d'un tore et d'un filet. Ce profil est le même que dans la chapelle de la commanderie du Temple à Éterpigny et dans la partie orientale de l'église de Bray-sur-Somme, monuments avec lesquels l'église de Belloy a beaucoup de rapports. Quant au type de la sculpture, il est le même qu'à Éterpigny, à Bray, à Dommartin et à la cathédrale de Senlis. Les deux clefs de voûte figurent l'une un rinceau; l'autre un petit personnage. Le style de ce monument déjà presque gothique appartient à la fin du XII[e] siècle » (1).



BELLOY EN-SANTERRE
L'église. Intérieur

Par suite des furieux combats qui ont eu lieu dans cette région, l'église a été entièrement rasée au niveau du sol. Dans les décombres empilés à droite et à gauche on voit encore les restes mutilés de deux beaux chapiteaux accouplés et une charmante clef de voûte. Sur la tranche d'une pierre taillée est gravée une croix ancrée longue et large d'environ 25 centimètres. Il semble qu'on devrait encore trouver d'autres débris intéressants.

Le reste de l'église, dédiée à Saint-Martin (2), était à peu près sans valeur artistique ou archéologique (3). On y remarquait cependant un assez beau confessionnal en chêne sculpté, du XVIII[e] siècle.

(1) C. ENLART, v. 1885. — Dans son *Manuel*, 2[e] édit., t. I, 2[e] partie, p. 461, M. Enlart place cette église aux environs de l'an 1160.

(2) Diocèse de Noyon, doyenné de Péronne.

(3) Suivant l'abbé DECAGNY, (*Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 677), « le clocher primitif de l'église s'élevait auparavant sur la gauche même du chœur. Mais un incendie désastreux arrivé il y a environ 80 ans, vint ruiner cette partie de l'édifice et en changer la disposition. Madame d'Aumale, nièce de M. de Rivery, fit élever à ses frais au-dessus du portail un nouveau clocher beaucoup plus simple que l'ancien »

FAŸ-EN-SANTERRE (1)

L'ÉGLISE de Faÿ, telle qu'elle était avant 1914, avait été élevée par les soins de Jean Paubon, qui en fut curé de 1746 à 1786 (2), dans des dimensions et avec un luxe qu'on était surpris de rencontrer dans un village qui, en 1914 ne comptait pas plus de 150 habitants, et d'aspect plutôt misérable. Il faut dire que la population de ce village, éloigné de tout, n'avait fait que décroître; elle était plùs grande autrefois. La paroisse, dépendait du diocèse de Noyon, doyenné de Péronne, avec Assevillers pour annexe. L'église était placée sous le vocable de Saint-Quentin.



Église de Belloy-en-Santerre.

Construite entièrement en pierre de taille, elle se présentait dans une noble simplicité, principalement à l'extérieur. La façade occidentale s'ouvrant par une porte en plein cintre à fronton supporté par deux pilastres toscans, était surmontée d'un clocher en charpente ainsi fait dans un but d'économie, car il semble que le projet primitif ait comporté un clocher de pierre. Les trois nefs, plafonnées, communiquaient entre elles par des arcades en plein cintre portées sur des colonnes d'ordre toscan. Chacun des croisillons du transept, arrondi dans les angles, formait chapelle, et, sous la croisée couverte en coupole, s'élevait le maître-autel, derrière lequel s'étendait une profonde abside terminée en hémicycle. De grandes fenêtres en plein cintre éclairaient le tout. Il n'en existait pas sur la nef, qui n'avait qu'une seule et même toiture pour elle et pour les collatéraux. Les encadrements de ces fenêtres portaient une mouluration sentant encore un peu le gothique. Cette disposition, de proportions agréables, était très analogue à celle de l'église de Moislains (3), qui semble avoir eu le même architecte.

Suivant Lefèvre-Marchand (4), des armoiries étaient sculptées à l'abside : d'une part : *d'argent semé de fleurs de lis de sable,* avec deux lions pour supports, qui est de Faÿ, et d'autre part *d'or à trois hures de sanglier de sable, la défense d'argent* (5), qui est de Fontaines, armes de Louis-François de Faÿ († 1741) et de Marie-Charlotte de Fontaines († 1756).

Sur deux contreforts de l'abside le même auteur avait aussi distingué deux écussons presque effacés par le temps et par le vandalisme : le premier *d'or à trois roses de gueules boutonnées de cinq pointes de sinople, 2 et 1,* armes de Marie-Jeanne de Witasse, femme de Louis-Charles de Faÿ, fils de Louis-François qui précède. Le second était *à une croix pattée,* qui serait de Blanchefort (6).

(1) Voy. H. DUSEVEL et L. DUTHOIT. *Le Département de la Somme*, in-8°, fig. — LEFÈVRE-MARCHAND. *L'eglise de Faÿ*, Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic., t. XIII, p. 224.
(2) Voy. ci-dessous son épitaphe.
(3) Canton de Péronne.
(4) *Op. cit.*
(5) Dans une récente restauration les émaux avaient été mal interprétés par un peintre ignorant.
(6) L'explication qu'en donne Lefèvre-Marchand n'est guere claire ni satisfaisante.

Les trois autels avaient été faits en même temps que l'église et avec le même luxe Ils étaient tout en marbres rares d'un beau travail. Le maître autel était à la romaine Au-dessus du tabernacle s'élevait une petite gloire en bois doré accompagnée de charmants petits anges adorateurs et de chérubins dûs certainement au ciseau d'un



FAY
Eglise (1917)

artiste de talent. Il en était de même des deux grandes statues de pierre qui surmontaient les deux autels latéraux : la Vierge et l'enfant et saint Quentin, patron de la paroisse (1). On en ignore malheureusement l'auteur. Saint Quentin était représenté tenant un livre sur le plat duquel était un écu semé de fleurs de lys, qui sont les armes de la famille de Faÿ (2). Les deux statues étaient encadrées par de riches retables à colonnes composites, également en marbre.

Sur le mur extérieur de l'abside, on lisait l'épitaphe du curé Jean Paubon (3) :

Cy gist | Messire Jean Paubon, curé de cette paroisse. Ce pasteur si respectable || Avoit toutes les qualités de l'esprit et du cœur || Il fut sincèrement respecté, surtout des pauvres dont il étoit le père || Cette église et celle d'Assevillers qu'il fit batir || Seront deux monuments durables de sa piété. Il est né à Poix le 29 avril 1714 || Et mourut à Faÿ le 24 mai 1786 || Après avoir gouverné ces paroisses l'espace de 40 années || Cy gît aussy Messire Nicolas Paubon, bachelier en théologie, prestre,

(1) Ma visite aux archives communales ne m'avait pas laissé le temps d'en prendre des photographies : je m'étais toujours promis d'y retourner. La guerre m'en a ôté le loisir. J'en ai le plus vif regret.

(2) Voy. ci-dessus.

(3) Nous la reproduisons d'après Lefèvre-Marchand, *op. cit.*

curé ‖ de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Péronne ‖ Chanoine de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, prieur de Paisay-le-Tors ‖ et de St-Junien Dardilieux en Poitou ‖ Nommé à la cure de Faÿ, il alloit en prendre possession lorsque ‖ La mort le réunit à son oncle dont il a imité les vertus ‖ Il fut véritablement regretté, pleuré des pauvres dont il étoit le père ‖ Priez Dieu pour le repos de leurs âmes.

De ce qui précède, il semble résulter que l'église fut construite par les soins du curé Jean Paubon, probablement des deniers de la paroisse, qui était assez riche pour une paroisse rurale (1), mais encore sans doute avec l'aide des seigneurs du lieu, vraisemblablement de Marie-Charlotte de Fontaines, devenue veuve de Louis-François de Faÿ, en mémoire de celui-ci et de sa famille.



Fonts baptismaux de Faÿ-en-Santerre.

Quelques intéressants objets plus anciens étaient conservés dans cette église.

C'était d'abord une cuve baptismale en pierre du XIIIe siècle, du type si fréquent en Picardie, en forme de cuve pédiculée, cantonnée de quatre colonnettes aux chapiteaux à volutes largement évasés. Ce n'était pas à vrai dire une des plus belles du genre ; les colonnettes avaient perdu leurs fûts.

Plus remarquable était la pierre tombale de Jehan, sire de Faÿ et de Jehanne d'Athies, sa femme (2), encastrée dans le dallage derrière l'autel. Elle était en pierre noire de Belgique sculptée en très bas relief, malheureusement un peu fruste, représentant les deux défunts en gisants : Jehan de Faÿ en costume de guerre, coiffé du bacinet sur le camail, vêtu d'une cotte de mailles, d'une cuirasse, de brassards et de jambières de plates, l'épée pendue au côté, les mains jointes, les pieds reposant sur un lion ; sa femme drapée dans un ample manteau, la tête enveloppée dans la guimpe et couverte d'un voile sur une coiffure carrée, les pieds appuyés à un levrier, les mains jointes comme son mari. Tous deux avaient la tête reposant sur un coussin, et au-dessus, on voyait un écu à leurs armes. Celui de Jehan de Faÿ présentait bien le semis de fleurs de lys de sa famille; celui de sa femme était fruste. Tout autour de la dalle règnait une inscription en lettres gothiques, très abîmée, et dans laquelle M. Lefèvre-Marchand n'avait pu lire que ces mots :

✠ *Chi gist Jehan sire de Faÿ chevalier, E. Madame Jehanne Dathie. En leur tems firent neuf ce chastel. Et fondèrent en cette église pour le salut de leurs âmes. E. à perpétuité ...... pour le dimence ...... E. la dame trespassa l'an mil CCCC.....*

(1) Plus de 2000 l. de revenus, suivant LEFÈVRE-MARCHAND (*Op. cit.*).

(2) Environ 2 m. de long, sur 1^m20 de large. Jehan IV de Faÿ « ayant épousé avant l'an 1400 Jeanne d'Aties, fille de Mathieu, seigneur d'Aties..... L'échange du fief d'Herleville mouvant de la terre de Nesle, qu'il fit le 6 d'octobre de l'an 1408, apprend qu'il étoit aussi alors chambellan du roy Charles VI...... On ne sçait point le tems de sa mort ». Sa femme « étant veuve dès l'an 1436 disposa de ses biens en faveur des quatre fils qui luy restoient lorsqu'elle fit son testament le 3 d'aoust de l'an 1439 ». *Généalogie de la maison de Fay*, in-4°, XVIIIe siècle.

Enfin, dans le chœur on avait placé d'assez belles stalles en chêne sculpté de la fin de l'époque de la Renaissance, vraisemblablement du temps d'Henri IV, et qui provenaient, dit-on, d'une ancienne église de Péronne, mais qui, dans tous les cas, n'avaient pas été faites pour la place qu'elles occupaient. Il y avait notamment des médaillons en bas-relief représentant la tête du Christ et celle de la Vierge. Une grande partie des miséricordes étaient faites en forme de têtes de chérubins; à l'une d'elles était sculpté un écu à un chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'un lion en pointe, avec deux anges comme tenants (1)

Pendant la dernière guerre, Faÿ se trouvant sur le front, l'église n'a pas tardé à être réduite à l'état de ruine. Tout ce qu'elle contenait a disparu.

En 1869, un cimetière franc avec cercueils de pierre couverts en dos d'âne, dans l'un desquels se trouvait notamment une fibule de bronze doré ornée de verroteries, fut découvert sur le territoire de la commune (2).



FAY

Église. — Tombe de Jean de Fay et de Jeanne d'Athies.

FOUCAUCOURT-EN SANTERRE

L'ÉGLISE de Foucaucourt-en-Santerre, dédiée à Saint-Quentin, conservait encore quelques restes du XIIIᵉ siècle, notamment à la base du clocher, et paraissait dater, pour sa principale partie, des environs de l'an 1600. Bien que conçue encore dans le système gothique, elle était, chose rare en Picardie, tout entière décorée dans le style de la Renaissance. Cette décoration était d'ailleurs assez sobre et généralement bornée à des moulures.

(1) Voy. LEFÈVRE-MARCHAND, *op. cit.*

(2) *Memorial d'Amiens* du 14 novembre 1869. Bibl. d'Am. Notes mss. de GOZE, ms. 823. — VALLOY. *Note sur une trouvaille faite à Fay*. Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic., t. IX, p. 201. — DECAGNY. *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 712.

Ses fenêtres étaient en plein cintre, sans remplages. A l'extérieur, son chevet formant cinq côtés d'un octogone, avec ses contreforts à talus en forme de consoles renversées, ne manquait pas d'un certain cachet; c'était ce qu'il y avait de mieux dans l'édifice.

Sur le côté, se voyait un oculus ovale encadré de deux petits pilastres supportant



FAY
Église — Stalles

un entablement orné de deux fleurs de lys et surmonté d'un petit fronton, le tout dans le style de la Renaissance, dont la richesse inexpliquée à cet endroit contrastait avec la nudité du grand mur dans lequel il se trouvait.

Au demeurant l'église portait la trace de précédentes disgrâces et de sommaires réparations, et elle était devenue, intérieurement, à peu près dénuée d'intérêt.

Elle conservait un assez médiocre tableau sur bois du xviᵉ siècle avancé, représentant l'Adoration des Mages et une curieuse cuve baptismale en grès sommairement taillée, de forme bizarre et à qui il était assez difficile d'assigner une date.

Incendiée avec tout son contenu et bombardée par l'artillerie allemande lors des combats de septembre 1914, elle continua à être ruinée dans le courant de la guerre, et les quelques pans de murs qui étaient encore debout ont été rasés depuis.

FRAMERVILLE

Fortement atteinte par les obus pendant la dernière guerre, l'église de Framerville (1) est cependant encore debout.

La nef et les collatéraux avaient perdu toute valeur depuis que, dans le XIXe siècle, ils avaient été complètement refaits de misérable façon en style néo gothique.



Église de Framerville vers 1830.

Cependant les anciens murs goutterots avaient été en partie conservés sous des platrages. Au moyen d'un dessin des frères Duthoit et de ce que la chûte partielle des plâtrages avait mis par endroit ces murs goutterots à découvert, on peut se rendre compte que c'était une nef romane non voûtée communiquant avec chacun des bas-côtés par quatre arcades retombant sur des piliers carrés et éclairée de chaque côté par trois fenêtres romanes seulement, une dans l'axe du pilier central et les deux autres dans celui des deux arcades extrêmes.

Pour économiser la hauteur de la nef, et suivant une mode qui fut souvent usitée en Picardie jusqu'à la fin de l'époque gothique, les bas-côtés étaient couverts d'une suite de toitures perpendiculaires à l'axe de la nef, correspondant à une série de petits pignons percés chacun d'une fenêtre romane. A une certaine époque, sans doute au XVIIIe siècle, on avait couvert la nef et les bas-côtés d'une seule et même toiture, de sorte que les fenêtres hautes ne donnant plus sur l'extérieur, avaient été bouchées. C'est sans doute à la même époque qu'on avait orné la façade

(1) Vocable, Sainte Geneviève, diocése d'Amiens.

occidentale d'un ordre de quatre pilastres ioniques avec architrave, dont le croquis des frères Duthoit peut donner une idée.

Le reste de l'église qui en est la partie de beaucoup la plus importante avait été restauré avec plus de discrétion que la nef et présente un réel intérêt.

Le chœur (1), qui peut remonter au commencement du XIIIe siècle, appartient à ce style robuste et d'une noble simplicité qui est celui de la Picardie dans la première période de l'époque dite gothique. Il comprend une travée barlongue, plus une abside à cinq pans dont deux parallèles. Les fenêtres en cintre très légèrement brisé n'ont à l'extérieur d'autre ornement que deux ressauts aux arêtes abattues, et, au-dessus de leur archivolte, un larmier qui se retourne horizontalement à droite et à gauche du cintre. Les longues fenêtres sans remplages qui percent la travée de chœur et les deux parallèles de l'abside sont d'une très belle venue. Celles des trois pans du chevet, qui sont plus larges, ont déjà des remplages composés de deux arcs trilobés aigus retombant sur un meneau central et surmontés d'une rose redentée à quatre feuilles. Des contreforts à plusieurs retraites avec talus et larmiers et amortis en dos d'âne, garnissent les angles. Une corniche largement profilée couronne le tout.

A l'intérieur on voit encore les colonnettes surmontées de chapiteaux à crochets qui soutenaient la voûte : groupes de trois entre la travée de chœur et l'abside, une seule dans chacun des angles de celle-ci. Mais la voûte du XIIIe siècle s'était sans doute déjà effondrée pendant les guerres, et elle a été refaite au XVIe siècle. Elle est à branches d'ogives simples aux nervures prismatiques. La clef de l'abside est sculptée; celle de la travée de chœur est pendante. Au sommet de l'arc doubleau qui sépare cette travée de l'abside, il y encore une clef plus importante que les deux autres, sur laquelle est sculpté un écu à la fasce chargée de trois besants ou tourteaux, accompagnée de trois coquilles, 2 en chef et 1 en pointe; l'écu timbré d'un heaume cimé et tenu par deux licornes. Ce sont les armes de Jehan de Collemont qui fut maieur d'Amiens en 1571, 1578, 1580, 1587 et 1588 *(d'azur a la fasce d'argent chargée de trois tourteaux de sable, accompagnée de 3 coquilles d'or)* et qui étaient reproduites sur les deux tableaux offerts par lui lorsqu'il fut maître du Puy d'Amiens en 1563 v. st. et en 1592 (2). D'après Decagny (3) la seigneurie de Framerville était possédée « en 1549 par Jean de Rivery..... et par les Collemont dans le siècle suivant ». La voûte de l'église de Framerville paraît bien certainement antérieure au XVIIe siècle et permet de croire que la seigneurie du lieu a passé aux Collemont après 1549, mais avant 1600, ce que d'ailleurs la phrase de Decagny ne contredit pas.

Un obus a complètement renversé les deux pans est et sud de l'abside ainsi que la partie de voûte avoisinante; le reste a été très abîmé par les éclats.

A l'extrémité orientale du bas-côté nord s'élève un énorme clocher carré (4), qui paraît dater de l'époque d'Henri IV. Son étage inférieur ouvert sur la nef forme chapelle. Il est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives d'un style gothique abâtardi. La clef, qui est pendante, est entourée d'une nervure formant cercle; des rosaces alternant avec des fleurs de lys sont sculptées à la rencontre de ce cercle avec les ogives. La chapelle est éclairée au nord et à l'est par une fenêtre en plein cintre garnie d'un remplage à deux pleins cintres surmontés d'un petit oculus.

A l'extérieur le clocher est divisé horizontalement en quatre étages par des larmiers. L'étage inférieur n'est occupé que par les fenêtres dont nous venons de parler; les

(1) Largeur 5 mètres, profondeur 9 mètres environ, dans œuvre.
(2) Voy. G. DURAND, *Monogr..... de la cath. d'Am.*, II, pp. 454 et 490.
(3) *Hist. de l'arr. de Peronne*, t. I, p. 723.
(4) Environ 6 mètres de côté, dans œuvre.

deux suivants sont presque entièrement nus. Le dernier, qui est celui du beffroi, est percé sur chaque face par deux petites baies en plein cintre, séparées par des pilastres cannelés de très faible saillie. Chacun des angles est garni de deux contreforts. Une tourelle d'escalier est combinée avec les contreforts de l'angle nord-ouest. Une haute toiture en charpente couronnait le tout.

A peu près toute la partie supérieure du clocher, sauf le côté ouest a été détruite par le bombardement, et l'escalier a été mis à découvert presque du haut en bas.

Vis-à-vis du clocher est une chapelle à six côtés d'un octogone, orientée vers le sud, et sur laquelle on lit cette inscription en manière de grafitte :

Ceste chapelle fust con || menchie lan mil chinc || cens et quinze et estoit || maistre pierre Cocquerel cure.

La chapelle, de style flamboyant, avait subi vers la fin du XIXe siècle une restauration qui lui avait enlevé la plus grande partie de sa valeur artistique. Sa voûte, qui avait dû être refaite, s'est effondrée sous les obus.

Les mêmes travaux avaient fait disparaître des boiseries, des tableaux et un autel à colonnes torses que le docteur Goze avait encore vus dans l'église (1).

Les frères Duthoit avaient aussi dessiné dans le cimetière avoisinant l'église une assez belle croix de pierre vraisemblablement du XVIIe siècle et dont il ne subsiste plus que la base, bien abandonnée (2).

Du château qui était une grande construction en briques et pierres assez insignifiante du XVIIIe siècle, il ne reste par suite de la dernière guerre que des pans de murs.

En 1868, d'immenses carrières avec de vastes souterrains et un cimetière gallo-romain ou franc furent découverts sur le territoire de Framerville (3).

FRESNES-MAZANCOURT

« L'ÉGLISE de Fresnes était un des monuments romans intéressants de la région; malheureusement, il y a peu d'années, elle a été l'objet d'une refaçon radicale de la part de personnes qui, si elles se croyaient en droit d'anéantir un document de l'histoire de l'art, auraient dû au moins ne pas choisir pour cette triste besogne des ouvriers étrangers à toute notion d'architecture ou même de dessin.

» Elle se composait d'un chœur carré profond de 4^m70 sur 4^m30 de large, d'un transept que surmonte au centre une tour-lanterne carrée, mesurant 3^m82 de côté dans œuvre et 6 mètres hors œuvre, enfin, d'une nef de trois travées large de 4^m79 et longue de 11^m11, que des arcades simples en plein cintre reliaient à des bas-côtés reconstruits au XVIe siècle. Les piliers rectangulaires et trapus mesurent environ 1 mètre de côté sur 1^m45 de hauteur, et semblent n'avoir jamais eu pour ornement qu'une moulure d'imposte. Les fenêtres de la nef sont en plein cintre,

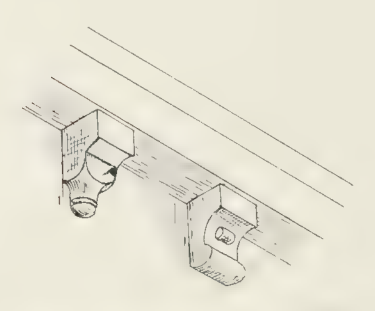
(1) Notes de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823. — D'après l'abbé Decagny, ces objets mobiliers étaient « d'un bel effet ». *(Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 721.

(2) Il y a quelques années j'en avais encore vu le fût dépourvu de la croix. Sur ce fût cylindrique étaient sculptés grossièrement deux calices, une hermine, une hache; il y avait aussi une inscription dans laquelle je n'avais pu déchiffrer que ces mots « ... . *parce redemptis* ».

(3) *Mémorial d'Amiens* des 24 mars, 2 avril, 24 mai et 3 juillet 1868. — BAZOT, *Rapport sur le cimetière mérovingien ou frank de Framerville.* Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic., tome X, p. 53.

ébrasées à l'intérieur, et mesurent m^{m}20 sur 0^{m}50; la hauteur totale de la nef est de 5^{m}39 jusqu'au plafond. Il semble qu'aucune partie de l'église n'ait jamais eu de voûte.

» La tour-lanterne était portée sur des arcs en plein cintre d'une faible hauteur, et l'arc triomphal était orné de curieux zigzags dont parle l'abbé Decagny (1). M. le curé de Fresnes m'a du reste expliqué comment il avait pris soin de les faire détruire.



Église de Fresnes-Mazancourt. — Modillons.

» Cette tour-lanterne avait deux étages comme celles de Falvy et de Voyennes. On reconnaît encore au-dessus d'une voûte récente la fenêtre ébrasée qui ajourait la paroi nord. Au-dessus s'elevait un étage à usage de clocher séparé par un plancher. Un cordon extérieur règne sous cet étage, et, bien qu'il ait subi une refaçon considérable au XVIIIe siècle, la baie en plein cintre qui s'ouvre sur chaque face conserve peut-être encore la disposition et les dimensions primitives.

» Le chœur n'a gardé de son ordonnance extérieure que des contreforts plats et une corniche composée d'une tablette biseautée reposant sur des modillons sculptés de motifs très sommaires. Ils sont variés au sud : moulures, billettes, silhouette d'une tête d'animal. Ceux du côté nord sont tous les dix en doucine.

Le portail a été rebâti en 1710; les travaux exécutés tant à cette époque qu'au XVIe siècle et de nos jours n'ont rien laissé de plus à cette église de ses dispositions primitives qui paraissent indiquer le style du second quart du XIIe siècle » (2).





C. Enlart del.

Église de Fresnes-Mazancourt. — Modillons.

Le docteur Goze (3) avait encore vu dans cette église une belle statue de sainte au contrefort du croisillon nord du transept; au-dessus de l'arc triomphal du chœur des statues représentant le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean.

L'église a été complètement détruite pendant la dernière guerre. Le peu qui en était resté debout a été depuis rasé au niveau du sol.

Cette paroisse, qui dépendait du diocèse de Noyon, avait pour patron saint Médard.

En 1854 on a découvert sur le territoire de Genermont, commune de Fresnes, des monnaies romaines, et, en 1866, des haches en silex (4) ainsi que, « à peu de profondeur et au milieu d'importantes substructions, des fragments nombreux de larges briques, de tuiles à rebords, de poteries en terre rouge, de sarcophages en pierres meulières, etc., de l'époque romaine et portant la trace d'une grande ruine, d'un vaste incendie » (5).

(1) *Hist. de l'Arr. de Péronne*, t. I.

(2) C. Enlart, v. 1885 — Un *Agnus Dei* était sculpté à la clef de voûte du croisillon nord (Note ms. de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823).

(3) *Loc. cit.*

(4) Lefevre-Marchand. *Note sur quelques trouvailles faites à Genermont*. Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic., t. IX, p. 319. — Decagny. *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I. p. 735.

(5) Decagny. Rapport à la Société des Antiquaires de Picardie. Bull. de lad. Société, t. IX, p. 198.

HERLEVILLE (1)

En 1905 j'avais écrit une notice sur cette église qui n'avait pas été publiée et que je crois intéressant de reproduire intégralement.

« Par ses dimensions déjà d'une certaine importance (2) et surtout par la richesse de son architecture, l'église d'Herleville, patron saint Aubin, sort de la moyenne des églises de campagne de la région, étant donné surtout que cette localité n'a pas plus de 350 habitants et qu'elle n'a jamais été qu'une simple paroisse.

» Elle comprend une nef flanquée de bas-côtés, un transept et un chœur peu profond terminé en demi hexagone : elle est toute en pierres et entièrement voûtée (3).

» Seul le clocher, qui s'élève sur la croisée du transept, est en charpente couvert d'ardoises. Nous n'en dirons rien de plus.

» A première vue, un œil un peu exercé distingue sans peine dans la construction de cette église trois époques principales.

» A la plus ancienne, appartient le chœur, qui date certainement du commencement du XVIe siècle. Il est tout en style gothique flamboyant, mêlé, mais d'une façon très discrète, de quelques motifs de décoration dans celui de la Renaissance. Les nervures de la voûte, disposées suivant un dessin assez compliqué, retombent les unes, les plus voisines du transept, sur des culs-de-lampe, les autres, à l'abside, sur de petits dais flamboyants abritant des statues posées elles-mêmes sur des consoles (4). L'arc triomphal a sa retombée sud sur une demi-colonne au chapiteau Renaissance. Cette voûte est ornée de nombreuses clefs sculptées en appliques.

» Celle qui occupe le fond du demi-hexagone est en pendentif. C'est un écu aux armes de France, à trois fleurs de lys, entouré du collier de Saint-Michel, et timbré de la couronne royale fermée, tenue par deux anges.

» Celles qui sont à sa droite et à sa gauche sont ornées chacune d'un écusson aux mêmes armoiries : au chevron, au chef fascé de six pièces, armes de la famille de Bainast, qui, au commencement du XVIe siècle, possédait la seigneurie d'Herleville, et qui portait *d'or au chevron* (parfois abaissé) *de gueules, au chef fascé d'or et de gueules de six pièces* (5).

» Sur la clef centrale de la travée rectangulaire du chœur, est sculpté le Christ triomphant, debout sur le globe du monde. Cette clef est entourée de quatre autres représentant les quatre évangélistes accompagnés de leurs animaux symboliques.

» Toutes les autres clefs sont purement ornementales.

» Extérieurement, les larmiers sont encore profilés avec des talus assez prononcés, et à chaque angle du chevet correspond un contrefort assez proéminent.

» A la même période que le chœur appartient le croisillon sud du transept. Une certaine irrégularité dans le raccordement laisse voir cependant qu'il n'a pas

(1) Voir abbé Lemattre, dans Roger, *Biblioth. hist. de la Picardie et de l'Artois*, p. 161. — Lefèvre-Marchand. *L'église de Fay*, dans Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic., t. XIII, 1880, p. 225.

(2) Longueur de la nef, environ 30 mètres. — Largeur avec les bas-côtés, environ 12m50. — Largeur ou transept, environ 16m50.

(3) Cette voûte qui est assez basse n'a guère que 9 mètres sous clef.

(4) Une de ces consoles, encore conservée, ornée d'une tête sculptée dans le style de la Renaissance est fort jolie.

(5) On les blasonne parfois ainsi : *d'or au chevron de gueules accompagné en chef de 3 fasces du second émail.* Voir Lefèvre-Marchand, dans *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. XIII, 1880, p. 225. — Goze, *Armorial*. Bibl. d'Am., ms. 813, fol. 112, 168.

été construit en même temps, mais il a dû l'être bien peu après et par les mêmes ouvriers, ou du moins par des ouvriers appartenant à la même école.

» Il est voûté sur croisée d'ogives avec liernes seulement, sans tiercerons. Ogives et liernes viennent buter dans une large lunette centrale et elles s'y rattachent chacune par une jolie clef de voûte en applique, de dessin flamboyant, formant ainsi une sorte de couronne d'un joli effet. Cette lunette ressemble assez à celles qui servent à livrer passage aux cloches, mais elle est bouchée en maçonnerie, avec une rosace sculptée au milieu. Les retombées se font à pénétration sur des colonnettes, sans l'intermédiaire de chapiteaux. L'unique fenêtre qui éclaire ce croisillon du côté méridional a son remplage, inutile de le dire, dans le goût flamboyant.

» Le croisillon nord et la voûte de la croisée du transept sont d'un style bien différent et d'une époque beaucoup plus avancée. On peut aisément leur assigner la fin du XVIe siècle, peut-être même les premières années du XVIIe. Ils sont encore toutefois conçus dans le système gothique.

» Le premier, est voûté d'ogives avec liernes et tiercerons retombant à pénétration et sans chapiteaux sur des faisceaux de colonnettes. La voûte est ornée de cinq clefs sculptées dans un tout autre style que celles du chœur : au centre est un pendentif formant comme un petit temple d'ordre dorique, dans lequel est une statuette de la Vierge; les quatre autres clefs sont de simples rosaces feuillues.

» Les retombées de la voûte aux angles nord-est et nord-ouest se font sur des colonnettes aux chapiteaux d'ordre dorique, ornés d'oves dans le quart de rond, et de rosettes entre celui-ci et l'astragale.

» La fenêtre percée dans le pignon septentrional, est en plein cintre, avec un remplage qui n'est plus qu'un souvenir du remplage gothique : trois arcs en plein cintre surmontés d'un ovale qui leur est raccordé par deux contrecourbes, sans aucuns redents. Ce dessin de remplage bien connu d'ailleurs, n'est pourtant pas très fréquent en Picardie. On le rencontre toutefois au transept de l'église assez voisine d'Harbonnières (1) et dans le chœur de l'église de Franqueville daté de 1576.

» La croisée n'est pas carrée, mais sur plan barlong, les bras du transept étant plus étroits que la nef. Sa voûte est aussi sur croisée d'ogives avec liernes et tiercerons. Il y a de même quatre clefs feuillues entourant une clef centrale pendante en forme de petit temple dorique, mais alors que celle du croisillon nord est à jour, celle-ci est pleine, avec, dans chaque entrecolonnement, une niche abritant une figurine, sur trois faces du moins, car la niche de derrière est vide. En avant on voit saint Aubin, évêque, patron de l'église; de chaque côté un saint tenant une palme et un livre fermé. Les retombées de cette voûte se font sur les quatre principaux piliers, à pénétrations et sans chapiteaux.

» A l'extérieur, les cordons horizontaux ont un profil qui commence à s'éloigner du profil gothique. Le larmier est réduit à un petit talus peu accentué, au-dessous duquel est une platebande entre deux quarts de rond.

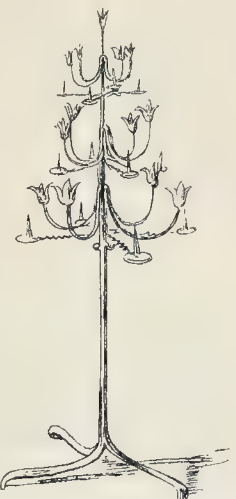
» La nef ne ressemble ni au chœur ni au transept, et elle appartient certainement à une troisième époque de construction. Dans son ensemble, elle se présente comme un édifice gothique de la dernière période, mais avec d'évidentes anomalies.

» Il y a quatre travées voûtées sur croisées d'ogives tant à la nef qu'aux bas-côtés. En outre, une lierne longitudinale court le long de la nef centrale, mais de celle-ci seulement. Sa dernière travée près du transept est percée d'une lunette pour le passage des cloches et elle possède de plus des liernes transversales. Elle

(1) *La Picardie histor. et monum.*, t. II, pl.

a des formerets à peu près en tiers-point et des arcs doubleaux en cintre très légèrement brisé.

» Les bas-côtés ont leurs doubleaux en plein-cintre surhaussé et leurs formerets en anse de panier. Il y a des clefs d'applique sculptées aux rencontres des ogives entre elles et à celles de la lierne longitudinale avec les arcs doubleaux.



Église d'Herleville. — Chandelier.

» Les grandes arcades, qui sont aussi en plein cintre, sont supportées par de grosses colonnes d'appareil d'ordre toscan.

» Il n'y a pas de fenêtres hautes : une même toiture couvre la nef et les bas-côtés et la clef des grandes arcades se trouve à la hauteur des retombées de la grande voûte; l'intérieur du formeret de celle-ci est en maçonnerie pleine.

» Dans les murs des bas-côtés sont percées des fenêtres en plein cintre, sans remplages, dont la partie vitrée occupe à peu près le tiers de la travée. Une fenêtre également sans remplage, mais plus grande et amortie en cintre brisé, éclaire la grande nef au-dessus de la porte principale, dans le pignon occidental.

» A l'extérieur des bas-côtés, les arcs doubleaux sont contrebutés par des contreforts assez proéminents. Six autres contreforts soutiennent la façade occidentale : deux aux angles extrêmes, et posés à 45 degrés, deux sur le prolongement des murs goutterots de la nef, plus deux contreforts supplémentaires dans le pignon central, à droite et à gauche de la porte principale. Outre cette porte, une autre est percée sur le collatéral sud; tandis qu'au collatéral nord il n'y a qu'une fenêtre.

» Sans parler des colonnes empruntées à l'architecture classique, mais qui n'étaient pas inusitées dans l'architecture gothique du XVIe siècle, la forme des fenêtres, celle des grandes arcades, des doubleaux et des formerets des bas-côtés peuvent paraître déjà étranges. L'examen détaillé de la mouluration et de l'ornementation révèlera encore d'autres singularités.

» Les retombées de la grande voûte se font sur des groupes de trois colonnettes reposant sur les chapiteaux des grosses colonnes qui soutiennent les grandes arcades. Ces colonnettes gauchement arrangées, avec des chapiteaux bizarrement moulurés, sont d'un style qui n'appartient à aucune époque. Le long des murs extérieurs les nervures de la voûte des bas-côtés sont reçues par de petits pilastres d'ordre toscan très étriqués, et tout à fait hors de proportion avec les grosses colonnes qui leur sont opposées.

» Aux deux extrémités de la nef, contre le pignon occidental et contre le transept, les retombées des voûtes, tant de la nef que des bas-côtés, se font sur des culs-de-lampe en forme de têtes de chérubins.

» Seuls les chapiteaux des gosses colonnes et des petits pilastres qui leur correspondent le long des murs des bas-côtés, sont moulurés dans le goût classique, d'intention du moins — nous ne parlons pas des bases, qui sont toutes cachées par des boiseries (1). — Ajoutons, pour en finir avec les grosses colonnes de la nef, que

(1) L'incendie de ces boiseries en 1914 les a dégagées. Elles sont assez mesquines, composées seulement d'une baguette raccordée au fût par un congé, le tout sur un socle octogonal.

dans les angles de leurs abaques, on a sculpté d'une façon très sommaire, très molle, comme des ébauches, des arrangements de feuillages, ou parfois des têtes de chérubins (1).

» Tout le reste de la mouluration est — du moins intentionnellement — gothique, si tant est qu'on peut encore qualifier ainsi les profils sans nom qui ont été donnés aux nervures des voûtes, aux grandes arcades et aux encadrements des fenêtres et de la porte principale.

» Observons en passant que cette porte, qui est d'une très grande simplicité, est amortie en anse de panier, sans tympan.

» Les clefs de voûtes de la nef et des bas-côtés sont encore plus singulières. Celui qui les a taillées a certainement voulu donner l'impression de ces clefs sculptées sur une dalle mince et appliquées après coup, dont il avait des exemples dans le chœur même de l'église. Il a figuré en méplat sur des disques de pierre de capricieuses combinaisons de lignes droites et courbes qui font d'autant plus penser aux émaux cloisonnés de l'époque barbare, qu'elles sont aujourd'hui peintes et dorées.

» Le cordon horizontal qui règne sous l'appui des fenêtres à l'extérieur, est taillé en forme de larmier, et son profil est beaucoup plus semblable à celui des larmiers du chœur qu'à ceux du croisillon nord.

» La porte qui s'ouvre sur le bas-côté méridional fait comme un hors d'œuvre. Elle est un peu plus riche que la porte centrale, et, au contraire de celle-ci, sa décoration extérieure est toute entière dans le goût classique tel qu'on le comprenait généralement au XVIIIe siècle. La baie amortie en anse de panier, est encadrée par deux pilastres qui supportent un entablement surmonté lui-même d'un fronton, le tout d'ordre toscan. Dans ce fronton sont sculptées des armoiries, malheureusement un peu frustes. Autant que leur état permet de s'en rendre compte, c'est un écu en losange, à une ancre accompagnée de deux étoiles, l'écu timbré d'une couronne. Cette porte, qui s'emmanche assez mal dans la façade, a peut-être été faite après coup, mais cela n'est pas certain.

» Le pignon occidental est terminé par un épi de pierre, assez bizarre lui aussi, mais qui pourrait bien avoir été refait.

» Cette nef, toute gothique qu'elle est par sa structure, appartient certainement à une époque où les traditions de la décoration gothique étaient perdues, époque que des documents certains nous permettent de préciser Elle a été élevée par les soins de l'abbé Loisel qui fut curé d'Herleville dans la première moitié du XVIIIe siècle. Celui-ci y consacra une partie de sa fortune grossie des offrandes des paroissiens et des ressources de la fabrique dont le revenu était assez considérable. Le souvenir en est encore vivace dans le pays.

» Le millésime 1728 (2) se voyait, paraît-il, naguère en très gros caractères dans l'intérieur de l'église, sous le clocher, près de la grande nef. Cette inscription disparut lors d'un fâcheux grattage infligé à l'intérieur de l'église en 1864. La même opération détruisit presque entièrement la date de 1750 sculptée sur une des clefs de voûtes de la nef, à la hauteur de la chaire. Cette dernière date est corroborée par un acte de mariage de la paroisse du 9 juin 1750, où figurent comme témoins Pierre et Jacques Lesturgie, « massons demeurants à Caix (en Santerre), entrepreneurs de la voûte de la nef et bas-côtés de cette église » (3).

(1) Le grattage de l'église en 1864 n'aurait-il pas dénaturé ces sculptures ?

(2) Le titulaire de la cure en 1728 était Antoine Bigorgne. DARSY. *Bénéfices de l'église d'Amiens*, t. I, p. 310 — Cette date se rapportait sans doute plutôt à une réparation du transept qu'à la construction de la nef.

(3) Arch. commun. d'Herleville. Actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse d'Herleville, mariage de Firmin Gruet avec Marie-Thérèse Varest, 9 juin 1750. — Les renseignements ci-dessus m'ont été obligeamment fournis par M. Crampon, maire d'Herleville. — Voy. aussi Arch. de la Somme, série O, Herleville 1863. — DECAGNY. *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 740.

» C'est donc en plein XVIIIe siècle que fut élevée cette nef, et les observations qui précèdent s'accordent absolument avec cette date. Les frères Lesturgie en ont-ils donné les plans, coupes, élévations, profils, en un mot en ont-ils été les architectes



LIHONS
Église. — (1917)

en même temps que les constructeurs? Cela n'est pas impossible, mais rien ne le prouve d'une façon certaine.

» Quoi qu'il en soit, cette nef gothique de 1750 se présente en somme assez bien. C'est certainement un des meilleurs morceaux que le XVIIIe siècle ait produits en ce genre et je n'hésite pas à la mettre fort au-dessus de la plupart des pastiches mal construits et sans vie élevés depuis un demi-siècle. Si dans ses détails, le secret de l'ornementation gothique y paraît perdu, elle a conservé toutes les bonnes traditions constructives des édifices du moyen âge, elle a encore toute l'émotion. Ne serait-ce pas une dernière manifestation de ces traditions conservées dans une famille de maçons de la campagne? »

Le 25 septembre 1914, lors des combats de la Somme, l'église a été bombardée, sa toiture, son clocher en charpente et une partie de son mobilier incendiés mais la maçonnerie était restée à peu près intacte. En 1918, elle fut en grande partie ruinée par les obus : le chœur anéanti, les voûtes de la nef et du bas-côté nord effondrées. Il en reste assez toutefois pour qu'elle puisse être restaurée, mais elle a entièrement perdu tout ce qu'elle contenait, et notamment le riche mobilier dont, non content de terminer l'édifice, l'abbé Loisel l'avait dotée.

C'était tout d'abord un somptueux maître-autel tout en marbre avec son haut retable à pilastres corinthiens encadrant un grand tableau sur toile représentant l'Ascension; l'autel de la Vierge avec son retable en bois sculpté d'une forme originale; des boiseries également sculptées faisant tout le tour de l'église, de jolis bancs ornés de petits balustres tournés, et enfin une chaire monumentale en chêne sculpté qui n'aurait pas déparé une cathédrale. Dans cette chaire les éléments décoratifs dits Louis XV s'alliaient d'une façon assez singulière avec ceux qui ont pris le nom de Louis XVI; la cuve était ornée de bas-reliefs représentant le patron de la paroisse, saint Aubin, prêchant, le Père Éternel, la Tentation de Jésus dans le désert, la Samaritaine. Elle était « due au ciseau de deux habiles ouvriers de Seclin près Lille; les mêmes sans doute, du nom de Courtray, qui ont sculpté, en l'année 1774 les élégantes boiseries de l'église d'Ennemain. Elle coûta 2400 l., sans compter une gratification de 300 l. par M. Loisel » (1).

Ont également disparu quatre statues anciennes mais d'une valeur artistique assez relative qu'on remarquait aussi sous les dais placés aux retombées des voûtes du chœur et du transept. La plus ancienne, à gauche du maître-autel, était une statue de saint Aubin qui paraissait dater du XVIe siècle et même faite pour l'emplacement qu'elle occupait et qu'elle remplissait parfaitement. Vis-à-vis était un *Ecce Homo* du XVIIe siècle beaucoup plus petit. Ces deux statues étaient en pierre. Du XVIe aussi, mais peut-être un peu plus avancé que le saint Aubin, étaient une statue en bois de la Vierge à l'Enfant et une autre de saint Sébastien placées à droite et à gauche de l'entrée du chœur (2).

Dans le collatéral nord se trouvait une cuve baptismale pédiculée avec un appendice en forme de colonne creuse pour l'écoulement de l'eau, ornée seulement de moulures prismatiques.

Un curieux porte cierge en fer forgé dessiné jadis par les frères Duthoit avait depuis longtemps disparu.

Dans le croisillon nord du transept, l'incendie des boiseries a fait apparaître les vestiges d'un retable d'autel en pierre de la Renaissance, à trois clochetons et d'une piscine du même style, qui avaient été bûchés (3).

En 1869 l'abbé Poiré fouilla sur le territoire d'Herleville un cimetière mérovingien; il y a recueilli des vases en verre, des agrafes de ceinturons, des boucliers, des bijoux et d'autres objets (4).

LIHONS-EN-SANTERRE

MALGRÉ sa faible population, qui était de 653 habitants en 1914, le petit bourg de Lihons avec ses rues pavées avait gardé un aspect citadin. En 1806 on y comptait

(1) DECAGNY. *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 740.

(2) L'inventaire après le décès de Marie Gaudry, femme de Guerard de Francières, tailleur d'images à Amiens daté du 27 septembre 1582 (Arch. de la ville d'Am., FF 417) mentionne « Ung imaige de sainct Aubin, une de sainct Michel, une de sainct Urbain, deux colonnes, quatre pièces d'entretoise, deux anges appartenant à l'église d'Herville et tenue pour XVI l., à quoy fault faire deux colonnes et assir lesdictes images, avec tous fraiz paiez, réservé encore avec ce, III escus un tiers, pour les peine, journée et vacation. » C'étaient vraisemblablement les pièces destinées à composer un retable d'autel. Guerard, Jean (il y en eut peut-être deux), Noël de Francières formaient à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, une famille de tailleurs d'images qui paraît avoir joui à Amiens et dans les environs d'une certaine réputation.

(3) Ce retable et celui de Guerard de Francières furent sans doute détruits pour faire place au pompeux mobilier de l'abbé Loisel.

(4) COET. *Éphémérides de l'arrondissement de Péronne*, p. 131.

1183 âmes (1), et, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, 800 communiants (2), ce qui paraît à peu près équivalent. Il avait dû être jadis plus considérable, mais les ravages des guerres l'avaient fortement décimé.

Son ancienne prospérité il la devait principalement à son prieuré dépendant



Église de Lihons en 1827.

immédiatement de Cluny, et qui comptait parmi les plus riches de cet ordre. On ignore tout de la fondation de ce monastère, et à peu près tout de l'origine des biens considérables qu'il possédait. Ses archives ont presque totalement disparu. On n'a pas trace de la charte de sa fondation; elle ne se trouve pas dans le cartulaire du prieuré écrit au XIIIe siècle, continué au XIVe, avec une ou deux pièces plus récentes (3). On ignore même la date exacte de son union à l'ordre de Cluny. Il ne figure pas dans la bulle d'Urbain II du 1er novembre 1088 confirmant les biens et les privilèges de l'abbaye de Cluny, et énumérant les monastères qui y étaient alors unis (4), mais, par un acte daté de Lihons du 4 novembre 1095, saint Hugues, abbé de Cluny, et Pierre, prieur et tout le convent de Lihons « dicti Cluniacensis ordinis », confirment les privilèges du prévôt dudit convent (5). L'union à Cluny aurait donc été faite entre 1088 et 1095, et même on peut penser que la susdite confirmation aurait été faite vers le même temps que celle-ci.

(1) RIVOIRE, *Annuaire de la Somme*, 1806.
(2) Etat des paroisses de l'archidiaconé d Amiens, Bibl. d'Am., ms. 513.
(3) Bibl. nat., ms. lat. 5460. Il y en a une copie du XVIIe siècle à la biblioth. d'Am., ms. 530.
(4) *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 514.
(5) Cartul. de Lihons, Bibl. nat., ms. lat. 5460, f. 49 Publ. par Sébastien Roulliard (*Li Huns en Sang-Ters*, p. 113). Dans le cartulaire il y a « anno Domini M° nonagesimo XV° » ; c'est évidemment une distraction du copiste pour nonagesimo V°. — Asso, prévôt, peut-être celui qui deviendra prieur entre 1131 et 1140.

Évidemment le monastère existait auparavant. Suivant la tradition, il aurait été fondé au VIIe siècle par le roi Dagobert (1), et aurait eu, avant son incorporation à Cluny le titre d'abbaye (2).

Il est certain toutefois que le vocable des saints Apôtres, les biens et les droits très considérables du monastère, les huit prieurés qu'il avait sous sa dépendance, son droit de patronat sur vingt-quatre paroisses, dont celle de Lihons (3), ne seraient pas pour contredire des origines mérovingiennes ou tout au moins très anciennes, comme aussi au titre primitif d'abbaye. La perte même de ses titres primordiaux, et qui plus est du souvenir précis de sa fondation serait aussi en faveur d'une haute antiquité, antérieure aux dévastations des Normands. Cependant un assez grand nombre de ces biens avaient été acquis par le monastère postérieurement à son union avec Cluny et notamment aux environs de l'an 1100, des libéralités de plusieurs grands seigneurs et entre autres des comtes de Flandre et de Vermandois Malheureusement les documents font défaut sur l'origine des autres biens.

Ajoutons que, de temps immémorial, l'église du prieuré conservait le corps d'une certaine sainte Eugénie que l'on croyait être la sainte de ce nom martyrisée à Rome vers 258 et qui aurait été apportée à cet endroit lors de l'invasion des Lombards en Italie (v. 567), opinion révoquée en doute par l'abbé Corblet (4). Quoi qu'il en soit, elle était en grande vénération dans le pays, et on sait toute l'importance que donnait jadis, et surtout dans le haut moyen âge, à une église la possession d'un corps saint (5). Toutefois, à défaut de preuves certaines il vaut mieux se tenir sur la réserve par rapport à tout ce qui précède.

Au surplus, le prieuré possédait la seigneurie de Lihons avec toute justice. Un château dans l'enceinte même du monastère en était le signe sensible. De cette seigneurie dépendait une seigneurie laïque assez importante dite du *Grand manoir* « Magnum managium », avec un château particulier, et qui devait l'hommage lige au prieuré. Il y avait une chapelle connue sous le nom de *chapelle Saint-Médard du Grand manoir*, qu'il ne faut pas confondre avec l'église paroissiale Saint-Médard. Autour du monastère, s'était agglomérée une petite ville qui en avait reçu en 1123 une

(1) Déclaration des revenus des bénéfices du diocèse d'Amiens de 1730. DARSY, *Bénéfices de l'église dAm.*, t. I, p. 299. — Il n'y a pas à s'arrêter aux divagations auxquelles l'origine du monastère a donné lieu, et notamment à l'invention de Sébastien Roulliard (*Li Huns en Sang-Ters*, p. 5) se basant sur un mauvais calembour pour prétendre que le monastère avait été fondé par Clovis pour remercier Dieu de sa victoire sur les Huns.

(2) Une bulle transcrite au cartulaire de Lihons (Bibl. Nat., ms. lat. 5460, fol. 7) relativement à des exactions commises par J. de Nesle et R. de Boves contre le monastère de Lihons, a été publiée dans la collection des Conciles de Labbe (*Sacrosancta concilia*, édit. de Venise, 1730, t. XII, col. 695) sous le nom de Grégoire VII. Elle est datée de Pérouse, 4 des ides de décembre an 3 du pontificat, ce qui ferait le 10 décembre 1075. Cet acte a été cité par tous les autres auteurs, notamment par le P. Daire (*Hist. du doyenné de Lihons*, Bibl. d'Am., ms. 507, f. 177), et l'abbé Decagny (*Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 634), d'après le P. Longueval (*Hist. de l'eglise Gallicane*, t. X, p. 140). Ce serait ainsi le plus ancien faisant mention du monastère de Lihons. Mais c'est une erreur; la bulle n'est pas de Grégoire VII, mais bien de Grégoire IX. En effet Grégoire VII ne datait pas d'ordinaire ses bulles de l'année du pontificat; Pérouse ne se trouve pas sur son itinéraire, et, le 10 décembre 1075, il était à Rome; tandis qu'au contraire, le 10 décembre 1229 an 3 de son pontificat, Grégoire IX était bien à Pérouse où il a d'ailleurs souvent résidé (à cause de sa grande faveur pour l'ordre franciscain), et Jean (I ou II) était alors seigneur de Nesle et Robert II seigneur de Boves; leurs noms correspondent parfaitement avec les initiales portées par la bulle.

(3) Le prieuré de Lihons était du nombre des 13 prieurés de Cluny ayant le titre de doyenné « qui dantur in beneficium ». *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1712. *Ibid.*, *Notæ ad librum II miraculorum Petri Venerabilis*, col. 165.

(4) *Hagiographie du dioc. dAm.*, t. IV, p. 253.

(5) On se demande comment ce corps saint a pu survivre à toutes les vicissitudes par lesquelles le bourg a passé. — Entre autres reliques, l'église du prieuré vénérait aussi un clou du crucifiement de saint Pierre, un bras de saint Domice, chanoine d'Amiens, un autre de saint Arnould, archevêque de Tours, et le corps d'une sainte des catacombes nommée sainte Victoire donné en 1680 par le duc de Chaulnes, ambassadeur à Rome. Toutes ces reliques attiraient du voisinage de nombreux pèlerins. Séb. ROULLIARD, *Li Huns en Sang-Ters*, p. 69. — DECAGNY, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 638. — DEMARSY, dans *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. X, p. 323. — Les reliques de sainte Eugénie, le clou du crucifiement de saint Pierre et des reliques de saint Venuste étaient encore conservées dans l'église paroissiale de Lihons en 1914. Elles ont disparu avec l'église elle-même pendant la guerre.

charte communale inspirée de celle d'Amiens (1). Elle avait une maison commune et une halle, mais demeurait sous la dépendancedu prieuré (2). Les six échevins étaient élus chaque année, deux par le prieur, deux par le prévôt du prieuré et deux par les habitants; l'élection s'en faisait dans l'église des religieux. Le prieuré avait aussi un hôtel-Dieu.

Le service paroissial se faisait, on ne sait depuis quand, dans une église distincte de celle du prieuré, et placée sous l'invocation de Saint-Médard. Ce vocable n'est pas non plus de nature à contredire la tradition concernant les origines du monastère; l'époque mérovingienne fut celle de la grande popularité du culte de saint Médard. De cette église le prieuré avait le patronat et la présentation à la cure; le trésorier claustral en restait curé primitif et en cette qualité avait le droit de nommer le prédicateur, d'administrer l'extrême onction aux malades, d'officier aux grandes fêtes; le prieur avait les régales ou grandes dîmes ainsi que les deux novales et les deux tiers des oblations et du luminaire (3); ce qui veut bien dire que le monastère était antérieur à la paroisse et très vraisemblablement son fondateur. Suivant l'abbé Decagny, qui ne dit pas où il a puisé ce renseignement, ce n'est que vers le XIIIe siècle que le prieuré, qui primitivement desservait la cure par ses propres membres, accorda l'établissement d'un titre paroissial en dehors du monastère (4); mais c'est bien ainsi que les choses ont dû se passer, quand même la date donnée par l'abbé Decagny ne serait pas exacte (5). Encore une présomption de haute antiquité.

En 1233, il avait été question d'ériger une seconde paroisse, ce qui semble indiquer que la population s'était alors accrue dans des proportions considérables. Les XIIe et XIIIe siècles furent une des époques où la Picardie fut généralement le plus prospère et le plus tranquille. Le prieur, le curé et la communauté des habitants avaient acheté d'Enguerran d'Aubercourt, chevalier, la dîme d'Aubercourt, en vue soit de dédoubler la paroisse, soit de construire simplement une chapelle dans l'église Saint-Médard (6). Deux journaux de terre entre Lihons et Méharicourt furent encore achetés en 1236 d'Imbert de Baussent dans le même but (7). En fait, c'est le second parti qui paraît avoir prévalu.

Depus la guerre de Cent Ans, l'histoire du malheureux bourg de Lihons ne fut qu'une suite de tribulations dont le souvenir de quelques-unes nous est parvenu, et il peut être cité comme un exemple des maux sans nombre que la Picardie, rempart de la France vers le nord, contre nos deux éternels ennemis l'Anglais et l'Allemand, tantôt celui-ci, tantôt celui-là, tantôt tous les deux, sans compter les autres, ne cessa d'endurer. « Ab uno disce omnes » Ici les documents sont la plupart du temps si éloquents, ils ont même quelque chose de si actuel qu'on nous pardonnera de leur laisser le plus souvent la parole (8).

Un acte non daté, mais qui par son style et son orthographe paraît bien du XIVe siècle (9), nous donne l'impression d'une localité en tout ou en partie démolie.

(1) Publiée par Séb. Roulliard, *Li Huns en Sang-Ters*

(2) Févr. 1249, v. st. Sentence arbitrale annulant le sceau que les échevins, jurés et hommes de Lihons avaient fait faire sans le consentement de l'abbé de Cluny et du prieur de Lihons. Cartul. de Lihons. Bibl. Nat., ms. lat 5460.

(3) Séb. Roulliard, *Li Huns en Sangters*, p. 51. — Daire, *Hist. ms. du doyenné de Lihons*. Bibl. d'Am., ms. 507. f. 178.

(4) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 641.

(5) Elle paraît un peu avancée.

(6) Août 1233. Cartul. de Lihons, Bibl. Nat., ms. lat. 5460.

(7) Juin 1236. Ratifiée par « Radulfus, miles de Tornella » en avril 1236, v. st. Cartul. de Lihons, *ibid.*

(8) Nous négligerons les nombreuses indications de passages de troupes sur lesquelles nous ne possédons pas de plus amples renseignements, mais dont les habitants n'ont pas été sans souffrir.

(9) Cartul. de Lihons, Bibl. Nat., ms. lat. 5460. Cette pièce doit être inachevée; elle est d'une main de la seconde moitié du XIVe siècle, ainsi que celle qui la précède, qui est de 1364, et que quatre autres qui la suivent.

Par cet acte « frère Remonds de Gasques, grenetier, vicaire et lieutenant de honneste et religieux homme Monsieur le doyen de l'église Saint-Pierre de Lihons-en-Santerre, de l'ordre de Clugny, ou diocèse d'Amiens (1), et tout li convent de ce meisme lieu », bailla à cens à Jehan Bodin, de Lihons, « toutes les masures entièrement où le hale à draps (2) et le maison par d'en costé où demoura darrainnement Nikaise Quarré seirent jadis, tout ainsi que lesdites masures se comportent entre les bonnes (bornes) devant et derrière en lonc et en lé estans sur le marquier de Lihons, tenans à le masure Will[aum]e Fouquire dit Auget, d'une part, et la masure le femme et les hoirs An[guerran?] de Fontaines, d'autre part, excepté que de leditte masure où le hale fu, nous avons retenu et retenons le longueur de 6 pieds au lés devers le marquié, et de largueur que ledite hale fu, pour y réédifier hale ou faire ce qu'il nous plaira » (3). C'était bien ce que nous appelons de la reconstitution. Nous n'avons pas de renseignements sur ce qui a pu réduire ces édifices à l'état de masures, mais pendant ces guerres, il y eut tant de dévastations, aussi bien par les Français que par les ennemis, sur le détail desquelles les documents historiques sont muets, qu'on peut faire toutes les suppositions sans qu'on en puisse certifier aucune.


LIHONS
Statue au Portail

De 1325 à 1359, frère Raymond, doyen de Lihons, s'excusa plusieurs fois à l'abbé de Cluny de ne pouvoir se rendre au chapitre général de son ordre. En 1351, il en donne pour raison les affaires difficiles de sa maison, la ruine du dortoir en grande partie détruit de fond en comble, la destruction des moulins de « Pontibus », « Calceia » et autres lieux (4).

Le bourg ne devait être encore guère rebâti lorsqu'en juillet 1370 les bandes de Robert Knolles « partirent de Calais pour le roy d'Angleterre et chevauchèrent vers Saint-Ouen et de là à Arras et ardirent grant quantité de forbours d'Arras et des blez qui estoient aus champs sur le pié; et après alèrent devant Noyon par le Vermendoys et ardirent grant quantité de maisons » (5). Il dut en avoir sa part.

Après la bataille d'Azincourt, le capitaine Mauroy de Saint-Léger « passa l'eaue de Seine (6) et s'en ala mectre en embusche assez près du chastel de Chanle (7). Et au matin, quant le pont fut avalé (8), soudainement, à tous ses gens, print

(1) Il y eut successivement au XIVe siècle deux prieurs du nom de Raymond.

(2) Il y avait donc eu à Lihons antérieurement à cette époque une assez grande activité commerciale.

(3) On voulait donc reconstruire la halle plus petite qu'elle n'était ou même la supprimer.

(4) 26 avril 1351. « Reverendissimo abbati Cluniacensi ..... frater Raymundus decanus humilis de Lehuno in Sanguine Terso .... Cum propter ardua negocia domus nostre predicte dormitorium est usque ad terram in magna quantitate penitus dirutum, alia etiam que in molendinis de Pontibus, Calceia et aliis locis isto anno emercerunt et corruerunt, que pro mille libris p. non reparabuntur et indigent et requirunt celeri refectione ». Chartes de Cluny, Bibl. Nat., mss. lat. Nouv. acq. 2272, charte 37.

(5) Chron. de Jean II et de Charles V, édit. R. Delachenal, t. II, p. 143.

(6) *Sic*, pour de Somme?

(7) Chaulnes (Somme), à 3 kilom. de Lihons.

(8) Le pont-levis abaissé.

ledit chastel, lequel grandement estoit plein de tous biens. Mais assez tost après, les paysans de Lihons et autres villes qui avoient leurs biens dedens, alèrent à puissance devant ledit chastel et enfin traictèrent tant devers ledit messire Maulroy, que, moyennant grant somme d'argent que lui et ses gens en eurent, se party de là ..... Assez tost après, ledit messire Maulroy de Saint-Léger et Jehan d'Aubigny alèrent loger à Lihons en Santers, laquelle ville avecques la proye ilz pillèrent et ravirent tous les biens, et avecques ce, raençonnèrent plusieurs hommes à grant finance. Et, ce fait, à tout leur proie s'en retournèrent en Artois » (1). Plus tard, ce sont les Ecorcheurs d'Antoine de Chabannes, Blanchefort et autres, qui, en 1437, partis des frontières de Normandie « pour tant qu'ilz n'avoient vivres », passant par le Vimeu, « s'en allèrent passer la rivière de Somme à Blanquetacque ..... de là alèrent devers Dourlens, ... et puis après se tirèrent vers Bray et repassèrent l'eaue à Cappi et s'en alèrent loger à Lihons en Santhers et tousjours faisoient de très grans maulx partout où ilz passoient et ne se tenoient point contens de prendre vivres, mais rançonnoient tous ceulx qu'ilz povoient attaindre .. .. et meismement assaillirent lê chastel dudit lieu de Lihons. Mais il leur fut bien deffendu par Waleran de Moreul et ses gens qui estoient dedens. Et après ce qu'ilz eurent là esté par plusieurs journées et y fait de très grans et sumptueux dommages, se tirèrent ou pays de Cambrésis » (2).

Quatre ans n'étaient pas écoulés (1440), que Sommerset et Talbot arrivaient avec 2000 hommes devant Lihons, « où ilz trouvèrent des biens très largement et habondamment et aussy par tout le pays. Car on ne se doubtoit point de leur venue, par quoy ceulx dudit lieu n'avoient point retrais leurs biens. Ouquel lieu de Lihons avoit une petite forteresce et la grande église où le peuple et les habitans d'ycelle ville s'estoient retrais hastivement quand ils sceurent que c'estoient Anglois. Si fist ledit conte (de Sommerset) signifier à ceulx qui estoient en ladicte église qu'ilz se rendissent à sa voulenté, ou il les feroit assaillir. Ce que point faire ne voulurent (3). Et pour ce, l'endemain, fist faire ledit assault très cruel et merveilleus. Lequel fu tant continué que, pour tant que les Anglois ne les povoient aultrement avoir, boutèrent le feu dedans, et fut l'église toute arsse et démolie avec les biens d'ycelle (4) et ceulx qui s'y estoient retrais. Si y furent mors et brulés très piteusement bien trois cens personnes ou plus, tant hommes, femmes comme enfans, et très peu en eschapa de ceulx qui estoient en ladicte église. Pour lesquelles cruaultés ceulx de la forteresce dessusdicte, véans la male aventure de leurs povres parens, voisins et amis, se composèrent audit conte de Sombreset ou à ses commis, pour racheter leurs vies avec le feu pour les maisons d'ycelle ville et en donnèrent une grande somme d'argent. Pour laquelle payer ils baillièrent et livrèrent plusieurs hostages tant hommes comme femmes, qui depuis furent longtemps prisonniers à Rouen et ailleurs pour la finance dessusdicte. Desquelx hostaiges en fu l'un ung gentilhomme nommé Noiseux de Sailly, lequel moru en ladicte prison ..... Après qu'ils eurent esté en ladicte ville de Lihons bien l'espace de dix jours ou environ, et fait de bien grans dommages au pays, comme dit est desus, ils repartirent de là et s'en alèrent en Normendie ..... Et emmenèrent plusieurs prisonniers et grand foison de biens avec les hostaiges

(1) Monstrelet, *Chron. l.*, I, ch. 159, 160. Édit. Douët d'Arcq, t. III, p. 149.

(2) Monstrelet, *Chron.*, l. II, ch. 222. Édit. Douët d'Arcq, t. V, p. 316. — Les peuples de Picardie étaient alors « tellement apovri que à grant peine pooient-il avoir du pain pour vivre ». Assemblée munic. d'Am. du 18 juin 1437. Arch. de la ville d'Am., BB 4, f° 170 v°.

(3) Dans ces six mots qui n'ont l'air de rien, quel admirable héroïsme !

(4) « Elle fut depuis rebâtie et mise en l'état qu'elle est à présent ». Ducange, *Le prieuré de Lihons-en-Santerre*. publ. par Arthur Demarsy, dans *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. X (1870), p. 322.

dessusdiz » (1). Quand Monstrelet parle de la « grande église », on est naturellement porté à comprendre comme l'a fait Ducange, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul du prieuré, mais une supplique adressée le 11 février 1445 au pape Eugène IV dit formellement l'église Saint-Médard (2), et l'inexactitude vient certainement de Monstrelet. Au reste, l'abbé Decagny (3) avait relevé sur le mur extérieur de l'église paroissiale du côté sud, ce grafitte :



LIHONS
Eglise Vierge

L'an 1440, fut brullée l'église (4) *par un anglois nommé Tallebot, le jour de St Mathieu* (5).

Ce malheureux pays ne devait pas avoir le temps de se remettre de toutes ces terribles secousses arrivées coup sur coup. La guerre du Bien Public lui valut de nouveaux ravages. Encore en 1468, frère Bertrand de Cluys, « de la sainte maison de l'ospital Saint-Jehan de Jérusalem, humble prieur de l'Ospital en France et commandeur des baillies et commanderies de Flandres, Haultavesne, Esterpigny et le Temple de Paris », baillait à cens pour 59 ans à honorable homme Colart le Rendu, bourgeois d'Amiens, une maison appartenant à la commanderie d'Eterpigny près de Péronne, sise à Lihons « appellée le maison du Temple ; laquelle par fortune de feu dont ladite ville a esté en général tout ou la plus grant partie foulée et traveillie, est demourée en totalle ruyne et démolition, et tellement que de longtemps elle n'a esté de nul ou de très petit prouffit à noz prédécesseurs ne à nous jusques à cy », avec tous les « prouffis, émolumens tant de dismes, terres labourables, séans à Beaufort (6) et ailleurs appartenans à nostredicte maison, sauf la justice, fiefs et reliefs de fiefs, moyennant 25 l. p. de cens annuel, à la charge de la réédifier jusqu'à concurrence de 350 francs pour la première fois, dont il sera tenu de produire les quittances de ceux qui auront fait lesdits travaux, et de l'entretenir en bon et suffisant état jusqu'à l'expiration desdites cinquante-neuf années, et autres charges (7).

(1) Monstrelet, *Chron.*, l. II, ch. 255. Edit. Douët d'Arcq, t. V, p. 406.

(2) « Ecclesia Sancti Medardi de Lyhons, Ambianensis diocesis, cum 300 parochianis et pueris ibi refugium quærentibus, et major pars domorum hostili gentium armorum incursi ignis incendio concrematæ ». Reg. Vatic. Eugen. IV, 363, f. 174. Denifle, *La Désolation des églises de France*, t. I, p. 7.

(3) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 643.

(4) Influencé par Monstrelet, Decagny avait ajouté entre parenthèses : (du prieuré).

(5) Ou plutôt St Mathias. Les événements ci-dessus sont placés par Monstrelet à l'année 1439, mais à la fin « environ l'entrée de quaresme ». Il ne faut pas oublier que Monstrelet suivait la manière généralement usitée en France à son époque de renouveler la date à Pâques. C'est donc bien vers l'entrée du carême 1440, nouveau style, que la chose s'est passée. Cette année là le mercredi des Cendres tombait de très bonne heure, le 10 février. Le grafitte était très peu visible et très difficile à lire. Ce n'était pas Saint-Mathieu qu'il aurait fallu lire, mais Saint-Mathias, qui, cette année là, année bissextile se trouvait être le 25 février. Toutes ces dates concordent donc parfaitement, d'autant qu'avant d'arriver à Lihons, Sommerset et Talbot avaient fait quelques autres opérations, qui se placent très bien entre le 10 et le 25. Au reste le millésime 1440 employé par l'auteur du grafitte est assez curieux ; il montre qu'il a dû le graver après le renouvellement de la date, et que les gens du peuple ne s'astreignaient pas aux subtilités chronologiques des chancelleries.

(6) Beaufort-en-Santerre, Somme, cant. de Rosières.

(7) Paris, 14 juin 1468. Arch. Nat., S 5222. (Copie due à l'obligeance de M. Léon Mirot, archiviste aux Archives Nationales).

Cet acte est le seul témoin que nous possédions de l'existence à Lihons d'une ancienne maison de Templiers réunie la commanderie d'Hospitaliers d'Eterpigny après la suppression de l'ordre du Temple (1). Le preneur, Colart ou Nicolas Le Rendu, marchand et bourgeois, était un très gros personnage amiénois. De 1449 à 1495, il fut une fois receveur des rentes, cinq fois grand compteur, trente fois échevin et trois fois maieur. En 1463, il fut un des trois députés de la ville d'Amiens auprès de Louis XI, lors des négociations pour le rachat des villes dites de la Somme. Il joua aussi un rôle important en 1471 lors de la reddition d'Amiens à Louis XI et du siège de cette ville par Charles le Téméraire. Peu après la signature du susdit bail, le duc de Bourgogne vint loger devant Lihons et y resta assez longtemps, au moment des affaires de Péronne (14 octobre 1468) (2). Ce n'est pas cela qui dut aider le malheureux bourg à se relever.

Au milieu de tant de calamités dont nous ne connaissons pas la moitié, grande était la misère du pays, et, en 1478, alors que Louis XI venait de reprendre l'Artois sur la succession du Téméraire, le prieuré se trouvait en retard de plusieurs années pour le paiement d'une redevance annuelle de trois muids de froment à laquelle il était tenu envers le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur à Amiens. Jean Millet, évêque de Soissons, prieur-doyen commendataire, fit valoir « la désolation et l'appauvrissement du doyenné et la diminution de ses revenus, à cause des guerres et des gens d'armes qui y sévissent principalement ainsi que dans les lieux circonvoisins, et qui, o douleur! y ont plus longtemps sévi, à cause desquelles ledit doyenné et son convent furent et sont encore désolés, ou à peu près, et réduits à totale ruine, leurs revenus tellement diminués qu'il leur est impossible de satisfaire tous leurs créanciers » (3). Mus de compassion (4), les chanoines firent remise au doyenné de tous les arrérages qui leur étaient dus de ladite redevance, à condition de reconnaître celle-ci (5).

Après quelques années de répit, la Picardie redevient un des principaux champs de bataille lors de la rivalité de François Ier et de Charles Quint. En 1523, les impériaux commandés par l'incendiaire Maximilien d'Egmont, comte de Buren, unis aux Anglais sous les ordres du comte Surrey, envahissent et ravagent la province. Puis c'est la sauvage invasion du comte du Rœulx (6) (1552-1556). Avant 1914, on pouvait encore lire sur le mur extérieur de l'église de Lihons ce grafitte : « *L'an mil cinq centz cinquante deuz le 20e jour d'octobre fut brûlée Lihons par les Bourguignons.*

Ces enragés ardans Lihons
N'ont espargné tours ne maisons. Pater, 1552 » (7).

(1) C'est le seul cité par Monnier (*Les commanderies du grand prieuré de France*, p. 569), qui ne donne pas d'autre renseignement sur cette maison, sinon qu'elle se trouvait « au nord du chemin de Lihons à Chaulnes, aboutissant à celui de Lihons à Beaufort ».

(2) Remise faite au grand compteur de la ville d'Amiens de 19 l. 12 s. « en faveur et pour récompensation du frait et perte qu'il avoit eu et soustenu ..... pour tant que au moyen de ce que mon très redoubté seigneur Mons. le duc de Bourgongne avoit mué le cours des monnoyes et mis á plus hault pris qu'elles n'estoient pour payer son ost et armée de gens d'armes qu'il avoit, loger et tenir longtemps devant Lihons et ou pays de Santers ..... et toutesvcyes, depuis icelle armée retraicte, ledit grand compteur ne avoit peu allouer aux affaires de ladicte ville lesdictes monnoyes aultrement que pour le pris acoustumé, á quoy mondit seigneur le duc les avoit [fait] crier et remettre de nouvel ». Arch. de la ville d'Am., compte de 1468, CC 49, f. 53 v°.

(3) « Attenta et considerata desolatione et depauperatione dicti decanatus et reddituum ejusdem diminutione, occasione et ad causam guerrarum et armatorum que in partibus illis et precipue in dicto decanatu et locis circumvicinis vigent, et diucius, proch dolor! viguerunt, quorum occasione dictus decanatus et conventus ejusdem loci fuerunt et sunt funditus vel quasi desolati et ad totalem ruinam reducti et redditus eorum adeo diminuti quod impossibilis esset eisdem satisfacere singulis suis creditoribus de suis debitis ».

(4) « Pia vel bona et debita consideratione moti ».

(5) 6 mai 1478. Cartul. de S.-Firmin-le-Confesseur, Bibl. d'Am., ms. 520, f. 33 v°.

(6) Sur le comte du Rœulx, voy. ci-dessus, p. 151.

(7) Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 643. — V. aussi Notes de Goze, Bibl. d'Am., ms. 823, et Dusevel,

Tout le Santerre fut horriblement ravagé et même au delà, jusqu'aux portes d'Amiens dont les habitants vécurent pendant tout ce temps dans des transes continuelles (1). Sollicité d'avoir à fournir des vivres à l'armée royale, l'échevinage d'Amiens présentait, entre autres excuses de la modicité de ses offres, qu'il avait « faillu fournir aux povres laboureurs, qui ont esté destruicts et bruslez par les ennemis tant ès pays de Sangters que environ de ladite ville, de grand nombre d'aveisnes pour semer et remettre sus » (2).

En août 1636, Lihons fut sur le passage de l'armée de Piccolomini et de celle du duc de Bavière commandée par le trop célèbre Jean de Werth, le modèle de la brute tudesque, qui, après avoir passé la Somme à Cerisy-Gailly, et brusquement envahi la Picardie, marchait sur Roye, brûlant et pillant tout « avec des cruautez incroyables » (3), exerçant « des hostilités plus que barbares ..... lorsqu'elles (les troupes impériales et espagnoles) ont bruslé les églises, profané les choses les plus sacrées, tué les prêtres dans les lieux de Picardie où ils n'ont point trouvé de résistance » (4).

En 1913 nous aurions pu croire que de pareilles horreurs ne seraient plus de notre temps, même en cas de guerre. On nous en a fait une abominable reconstitution archéologique. Pour ce qui est de Lihons, cette malheureuse bourgade se trouva de 1914 à 1917 sur le front, du côté français. Tout fut minutieusement détruit, brûlé, bouleversé, pilé jusqu'au ras du sol.

L'ancienne église prieuriale Saint-Pierre et Saint-Paul n'avait pas survécu à la Révolution. Jusqu'en 1914, le service paroissial avait continué à se faire comme par le passé dans l'église Saint-Médard. Dès le mois de septembre 1914, elle fut vite incendiée et bombardée par les Allemands et mise à l'état de ruine, mais ce n'est que petit à petit que s'écroulèrent les pans de murs qui en restaient encore debout, pour arriver à ne plus former qu'un monceau de décombres. Il est intéressant de suivre dans les photographies du service de l'armée les phases successives de cette lente destruction.

C'était un édifice non dénué d'intérêt, loin de là, malgré une restauration fâcheuse qui, en 1876 en avait défiguré l'intérieur.

Elle comprenait trois nefs, un transept et une abside.

L'abside et le transept, qui paraissaient remonter au début du XIIIe siècle ou même à la fin du XIIe, en étaient la partie la plus ancienne et la plus intéressante. Ils appartenaient à ce style gothique primitif picard très simple, très vigoureux et en même temps très élégant, et devaient en être un des plus anciens exemples. L'abside formait cinq côtés d'un octogone. Les branches d'ogives de sa voûte n'avaient qu'une clef commune avec celle de l'arc de tête (5), mais les derniers travaux exécutés à l'église en rendaient la dispostion primitive très problématique. On peut en dire à peu près autant du transept à l'intérieur. Chacun des croisillons de celui-ci ne formait qu'une seule travée.

Bull. archéol. du Comité, t. III, 1844-45, p. 332. Ces derniers n'avaient lu qu'une partie de l'inscription. — On sait que pendant fort longtemps on continua en France à appeler Bourguignons les Impériaux Flamands et Wallons.

(1) C'est alors que des villes comme Térouanne et Hesdin furent anéanties, l'une complètement et définitivement supprimée, l'autre relevée sur un autre emplacement.

(2) Echevinage du 25 mai 1553. Arch. de la ville d'Am., BB 28, f 64 v°. — Et le 29 novembre 1554 l'échevinage, pour la même cause, remontrait encore « la grande pauvretté et ruyne de ce pays de Picardie qui puis naguères est perdu et bruslé des ennemis ». BB 29, f. 27 v°.

(3) Claude MALINGRE *Histoire générale des guerres*, etc. Année 1636, t. II, p. 1099

(4) Instructions de Richelieu à Mazarin pour le pape. *Lettres du cardinal de Richelieu*, édit. Avenel, t. V, p. 605. — Fait prisonnier en 1638, Werth fut logé à Vincennes où on lui fit « grande chère. » Richelieu le fit inviter aux fêtes de la Cour, et il faisait la coqueluche des dames; son nom était dans toutes les chansons; on s'ébahissait de l'incroyable consommation qu'il faisait de tabac à priser, à fumer et à chiquer.

(5) Voy. C. ENLART, *Manuel, Archit. relig.*, 2e édit., t. II, p. 477.

Extérieurement, les grandes et hautes fenêtres en cintre légèrement brisé, sans remplages, percées dans chacun des côtés de l'abside, étaient à deux ressauts simplement biseautés. Un étroit larmier entourait leur cintre à l'extrados, se retournant horizontalement à la retombée de celui-ci. A chaque angle était un puissant contrefort amorti en talus et divisé horizontalement par des larmiers. Des fenêtres analogues éclairaient le transept à l'est et aux extrémités nord et sud. A l'est, il n'y avait pas de larmier autour du cintre (1). La fenêtre méridionale du croisillon sud en avait un garni de pointes de diamants (2). Un cordon d'arceaux supporté par des modillons, la plupart en forme de doucine, quelques-uns ornés de billettes, couronnait l'abside et la face orientale du croisillon sud (3). Il n'y en avait pas au croisillon nord. Les pignons du transept avaient été refaits lors de la dernière restauration de l'église.



LIHONS
Eglise _Pieta

Les trois nefs avaient dû être reconstruites à la suite des incendies de 1440 et de 1552 (4). Au premier on ne pouvait guère faire remonter que la façade occidentale, et encore faudrait-il admettre — ce qui d'ailleurs n'est pas invraisemblable, étant données les misères du xv[e] siècle — qu'un certain nombre d'années se seraient écoulées entre l'incendie et sa construction, car elle était d'un style flamboyant assez avancé. Un dessin des frères Duthoit daté de 1827 montre qu'elle était alors assez délabrée. Depuis, elle avait été remise à neuf comme le reste de l'église. Elle comprenait trois pignons (5) correspondant à chacune des trois nefs et séparés par des contreforts. Dans le pignon central s'ouvrait une riche porte au cintre redenté surmonté d'une accolade et accompagné de deux contreforts formant tabernacles à hauts pinacles. Ces tabernacles abritaient deux statues de pierre qui, bien qu'étant de l'époque, ne semblaient pas avoir été faites pour la place qu'elles occupaient. L'une représentait un prêtre en chape (6), et, à côté de lui, un petit personnage vêtu de long, agenouillé, les mains jointes. L'autre statue était aussi, semble-t-il, un prêtre, mais simplement en surplis. Des portes beaucoup plus petites et beaucoup plus simples amorties en anse de panier s'ouvraient dans chacun des pignons latéraux. Les trois portes étaient surmontées chacune d'une grande fenêtre

(1) Les fenêtres de l'est avaient été bouchées : le restaurateur du xix[e] siècle n'avait pas jugé à propos de les ouvrir, sans doute pour ne pas avoir à toucher à une sacristie moderne accolée au croisillon sud.

(2) Je ne sais s'il en était de même au croisillon nord.

(3) Cette sorte de cordon d'arceaux resta encore assez longtemps usitée en Picardie, par exemple à l'église de Croix-Moligneaux. (Voy. ci-dessus, p. 148).

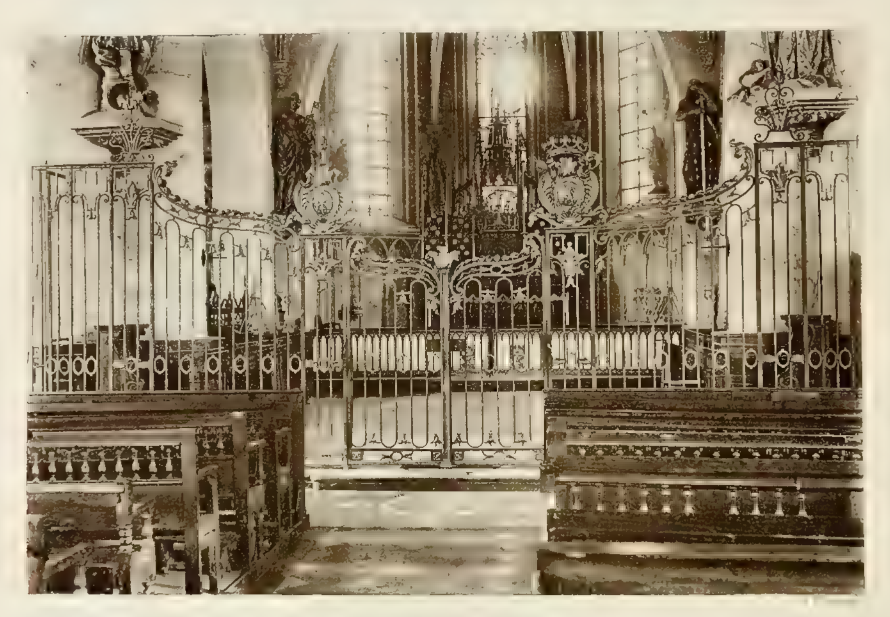
(4) Parlant de l'incendie de 1449, Ducange ajoute : « Elle fut depuis rebâtie et mise en l'état qu'elle est à présent ». (*Le prieuré de Lihons-en-Santerre*, dans *Bull. de la Soc. des Ant. de Pic.*, t. X, 1870, p. 322).

(5) D'après le dessin de 1827, il semble qu'il n'y avait pas de pignon sur le collatéral sud, et que les rampants du pignon central avaient dû être raccommodés, peut-être avec des briques, comme on le voit à bien des églises picardes qui avaient reçu les injures des guerres.

(6) Il semble qu'il avait une dalmatique sous sa chape, sans doute par suite de l'ignorance liturgique du tailleur d'images, habitué surtout à représenter des évêques.

dont le remplage flamboyant ne datait que de la dernière restauration de l'église (1), de même tout le haut des pignons avec les épis de pierre qui les surmontaient. Dans le mur, à droite du grand portail, était encastré un charmant petit bas-relief carré, paraissant dater du XVIe siècle, et représentant la Descente de croix.

Quant aux trois nefs elles-mêmes, d'un style gothique abâtardi, elles n'avaient été certainement construites qu'après l'incendie de 1552, peut-être même qu'au bout d'un



LIHONS
Eglise – Grille du chœur

temps assez long. Suivant le P. Daire, l'église aurait été « rebâtie à neuf » au XVIIe siècle (2). Je ne sais où le P. Daire avait puisé ce renseignement, mais le style de ces nefs — si on peut appeler cela un style — s'accorderait assez bien avec cette date.

Elles étaient à peu près d'égales hauteurs et couvertes de voûtes en bois avec sablières, entraits et poinçons apparents fort simples. Elles communiquaient entre elles de chaque côté par quatre grandes arcades en plein cintre aux profils innommables, formés d'une suite de surfaces concaves et retombant sur de hauts piliers cylindriques, avec impostes et bases sommairement moulurées. De grandes fenêtres en cintre brisé, encadrées de moulures prismatiques dégénérées, sans remplages et n'en ayant jamais

(1) Le dessin de 1827 montre qu'elles étaient alors dépourvues de remplages. Ces remplages avaient sans doute disparu soit intentionnellement comme on l'a fait souvent aux XVIIe et XVIIIe siècles, soit par accident.
(2) *Hist. du doyenné de Lihons*, Bibl. d'Am., ms. 507, f. 177.

eu, éclairaient les collatéraux. La corniche extérieure de ceux-ci était ornée de modillons en quart de rond. Sur le flanc sud était une porte latérale précédée d'un porche en bois, couvert en forme de cloche renversée, et qui avait été supprimé lors des derniers travaux exécutés à l'église (1). Au dire de l'abbé Decagny (2), aux deux piliers de ce porche, il y avait un cadran solaire.

Le clocher, qui s'élevait sur le carré du transept, était très moderne : il se composait d'un massif carré en maçonnerie, dont l'étage du beffroi, marqué simplement à l'extérieur par un mince larmier, était seulement percé à cru dans le mur d'une étroite baie en plein cintre. Au-dessus s'élevait une bizarre flèche en charpente étranglée et flanquée de quatre clochetons vers son milieu. L'abbé Decagny rapporte une tradition d'après laquelle le clocher s'étant écroulé vers la fin du XVIII[e] siècle, le célèbre abbé Maury, dernier prieur commendataire (1788-1790), l'aurait fait réédifier (3). Le style du clocher s'accordait d'ailleurs fort bien avec cette tradition. Quant à l'opinion avancée par le même abbé Decagny que l'ancien clocher aurait été sur le portail, elle n'est pas soutenable.

Indépendamment des graffitti dont nous avons parlé, le docteur Goze avait relevé sur le mur du collatéral sud la date de 1776 (4).

Malgré bien des destructions et des travestissements regrettables, l'église de Lihons conservait encore quelques objets mobiliers intéressants, dont plusieurs provenaient de l'église du prieuré.

Chacun des croisillons du transept formait chapelle. Dans le grand retable (moderne) de celle du côté de l'Evangile dédiée à la Sainte-Vierge, on avait placé une Vierge à l'Enfant debout, en pierre, paraissant dater du XIV[e] ou du XV[e] siècle. Si sa figure ainsi que celle de l'enfant Jésus — durcies par une polychromie moderne — étaient assez médiocres, les draperies étaient fort élégamment arrangées (5).

Dans la même chapelle, une niche trilobée pratiquée dans le mur abritait une Pietà accompagnée de saint Jean et de la Madeleine, le tout en bois, d'art amiénois du XVI[e] siècle. Les figures de saint Jean et de la Madeleine étaient assez médiocres, mais celle de Marie et surtout le corps inanimé de son fils étendu sur ses genoux avaient une réelle valeur artistique.

La chapelle du côté de l'Épître, jadis dédiée à Saint-Nicolas, le saint si populaire, avait été mise dans ces derniers temps sous le vocable de Saint-Joseph. Les nouvelles dévotions sont assurément très respectables, mais la religion n'a guère à gagner à les voir supplanter les anciennes et à interrompre les traditions. Il est toujours déplaisant de déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul.

Contre les piliers du transept et du chœur, on voyait aussi quelques statues intéressantes :

Une jolie sainte Marguerite du XVII[e] siècle, avec ces particularités qu'au lieu de sortir des flancs du dragon, suivant la légende, elle tenait sous ses pieds celui-ci complètement écrasé et à peine visible, se confondant presque avec les plis inférieurs de la robe de la sainte, de plus, que la croix qu'elle portait, au lieu d'être petite comme dans les anciennes représentations, était au contraire très grande, et enfin que la sainte était entourée d'anges (6). Suivant la vertu bien connue de sainte Marguerite,

(1) On le voit encore sur le dessin des frères Duthoit.
(2) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 643.
(3) DECAGNY, *loc. cit.*
(4) Notes mss. de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823.
(5) La tête de la Vierge a été retrouvée dans les décombres de l'église.
(6) Une tête d'ange trouvée dans les décombres de l'église en provient sans doute.

cette image était très invoquée par les paroissiens pour la protection des femmes en couches.

Des statues de saint Pierre et de saint Paul (1), de saint Benoît et de saint Médard, du XVIIe ou du XVIIIe siècles, étaient toutes assez médiocres.

Une fort belle grille en fer forgé du XVIIIe siècle avancé, provenant de la chapelle de la Vierge de l'église du prieuré, fermait le chœur. A droite et à gauche de la porte se voyaient d'un côté les armes de l'abbaye de Cluny : semé de France à l'épée en pal, sommée d'une couronne et deux clefs en sautoir, l'écu sommé d'un bâton de chantre. De l'autre côté, d'azur au lion d'or, accompagné de quatre étoiles de même, 2 en chef et 2 en pointe, l'écu sommé de la mitre et de la crosse tournée en dedans et d'une couronne ducale (2).



LIHONS
Eglise . La Chaire

Au dernier pilier isolé de la nef vers le chœur, du côté nord, était accrochée une riche chaire à prêcher en chêne sculpté, sur les panneaux de laquelle étaient des bas-reliefs représentant le Christ enseignant, saint Joseph, saint Jérôme, saint Grégoire-le-Grand, etc. Elle datait du commencement du XVIIIe siècle.

D'autres objets intéressants, que Goze et l'abbé Decagny avaient encore vus, avaient disparu lors des derniers travaux exécutés à l'église : le retable du maître-autel, d'ordre corinthien en style Louis XIV ; les boiseries du chœur, qui étaient d'ordre ionique ; dans les chapelles latérales occupant les bras du transept, de curieux lambris de la Renaissance « avec les arabesques les plus délicates ; à droite ils sont décorés de médaillons avec bustes » (3). Il y avait aussi quelques tableaux, mais de l'avis de Goze ils étaient assez médiocres (4).

Indépendamment des grafitti que nous avons signalés, l'abbé Decagny avait relevé quelques inscriptions et épitaphes :

Sur un contrefort à l'extérieur du côté sud : *Chy devant gist honorable homme Jehan Ledieu lequel trépassa le* Ve *jour d'apvril mil* Vc *XLVII. Priez Dieu pour son âme* (5)

Près du portail : *Cy devant gist Honnête fils Marc de Bernaville qui trépassa le* VIIe *jour de juin mil* Vc *XLVII ; priez Dieu pour son âme.*

(1) Elles venaient sans doute de l'église du prieuré.

(2) Notes de Goze, Bibl. d'Am., ms. 823.

(3) *Ibid.*

(4) Et Goze ajoute : « Chez le curé on voit d'anciennes statues mutilées, en pierre. Remarquables par leur coëffure et leur costume antique. On a bouché les niches qui les contenaient entre les fenêtres ». *(Loc. cit.)*

(5) Goze *(loc. cit.)* avait aussi relevé cette inscription. Nous avons suivi sa lecture qui paraît meilleure que celle de l'abbé Decagny.

Au-dessus de la fenêtre des fonts baptismaux, se trouvait une autre inscription relative à une famille Bourgois-Poirion; à l'entrée de la chapelle Saint-Nicolas, celles de Martin Goret et de François Debonnaire, anciens chanoines de Picquigny, tous deux curés de Lihons, mais que l'abbé Decagny n'a pas reproduites.

PROYART (1)

Entièrement incendiée et grièvement malmenée par les obus durant la guerre de 1914-1918, et notamment lors du recul des Allemands dans cette dernière année, l'église de Proyart (2) conservait cependant de notables parties de sa maçonnerie encore debout en 1919 (3). Il était très possible de la restaurer, mais, sous prétexte qu'elle menaçait la sécurité des passants, on se pressa de jeter par terre jusqu'au ras du sol tout ce qui restait. Craintes exagérées, car la solidité de sa construction, son énorme et robuste clocher qui n'avait subi que des atteintes superficielles, opposèrent aux démolisseurs une telle résistance qu'on eut toutes les peines du monde d'en venir à bout.



PROYART
Eglise _ Maitre-Autel

C'était un édifice de dimensions peu communes dans les églises de campagne de notre région. Il faut dire que cette localité, qui comptait 625 habitants en 1914, avait été jadis beaucoup plus importante. Sa fabrique était riche.

Déjà lors de la dévastation du Santerre par les troupes impériales de Jean de Werth en 1636, l'église avait été en partie ruinée et notamment ses voûtes effondrées. Couverte provisoirement en chaume, elle resta quelques années dans cet état, jusqu'à ce que le prieuré de Lihons qui en possédait l'autel, aidé par le chapitre de Saint-Fursy de Péronne qui en partageait la grosse dîme avec lui, firent restaurer le chœur et le sanctuaire

(1) Voy. G. Agisson, *Monographie de Proyart*, 1906, in-8°.
(2) Vocable Saint-Vaast, ancien diocèse d'Amiens.
(3) Le chœur et le mur extérieur du bas-côté nord étaient entièrement détruits, mais les murs goutterots notamment et le clocher existaient encore.

qui étaient à leur charge. Le reste de l'édifice ne le fut, et avec la plus grande économie, qu'en 1777, et le clocher en 1790 (1).

Au commencement du XIXe siècle, l'église avait subi quelques maladroites restaurations (2).

Elle comprenait une nef de quatre travées avec bas-côtés, une travée de chœur accompagnée de deux collatéraux formant chapelles terminées carrément, et une abside suivant cinq côtés d'un octogone, le tout encore gothique, mais ne paraissant pas remonter plus haut que le XVIe siècle, peut-être même avancé. Les grandes arcades en cintre brisé peu aigu retombaient à pénétration sur des piliers cylindriques, sans chapiteaux. Il n'y avait pas de fenêtres hautes : des fenêtres en plein cintre sans remplages éclairaient les collatéraux. Les voûtes écroulées en 1636 et dont on pouvait naguère voir la trace dans les ruines de l'église, avaient été remplacées par des plafonds



Église de Soyecourt. — Fonts baptismaux.

Les voûtes du chœur et des chapelles avaient été refaites après 1636 sur croisées d'ogives simples; les clefs un peu pendantes dans le style de la Renaissance; l'une d'elles était ornée de quatre fleurs de lys. Les fenêtres de l'abside, en cintre brisé, étaient garnies de remplages flamboyants. Ce chœur était peut-être un peu plus ancien que la nef.

Le clocher carré était aussi large que la nef, à l'extrémité occidentale de laquelle il était placé. Bien qu'encore conçu à la façon gothique, avec doubles contreforts d'angles en retour d'équerre et tourelle d'escalier dans l'angle nord-est, il ne contredisait pas une date avancée dans le XVIIIe siècle. Des larmiers très rapprochés le divisaient horizontalement en sept étages à peu près complètement nus. Au cinquième seulement et au septième, celui du beffroi, une baie en plein cintre était, à chaque face, percée à cru dans le mur.

Le maître-autel, accolé à la face centrale de l'abside, était surmonté d'un haut retable, le tout en bois sculpté, peint en façon de marbre et doré, de style dit Louis XVI. Il avait pour tableau central un grand bas-relief représentant le Christ en croix, accompagné de la Vierge, de saint Jean et de la Madeleine; à droite et à gauche s'élevaient les statues de saint Vaast, patron de la paroisse, et de saint Louis, de grandeur naturelle. Ces sculptures qui n'étaient pas sans valeur rappelaient la manière du sculpteur amiénois Carpentier fils. Les débris de cet autel et notamment les deux grandes statues à peu près intactes, ont été en grande partie retrouvés dans les décombres de l'église, et il pourrait être presque entièrement reconstitué.

(1) Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 752. — G. Agisson, *Monographie de Proyart*, p. 98, d'après des notes de l'abbé Revel, aux archives de la paroisse. — Cependant, l'*État des paroisses de l'archidiaconé d'Amiens* de la seconde moitié du XVIIe siècle, présente l'église de Proyart comme en bon état. Bibl. d'Am., ms. 513.

(2) Notes de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823.

PUZEAUX

La petite église de Puseaux (1), dont il ne reste plus pierre sur pierre, était assez misérable. On y voyait cependant une cuve baptismale en grès, sommairement taillée, le grès ne se prêtant pas à la sculpture, mais conservant la forme générale très usitée dans le pays, telles celles de Faÿ, de Hardecourt-au-Bois, de Soyecourt, etc., d'une cuve hémisphérique sur un pied cylindrique cantonné de quatre colonnettes. La partie supérieure, c'est-à-dire la cuve avec les chapiteaux des quatre colonnettes, a été retrouvée dans les décombres de l'église (2).



SOYECOURT
[illegible] du Château

Il y avait aussi dans le dallage une intéressante pierre tombale gravée du XIIIe siècle. Elle était en forme de trapèze, c'est-à-dire plus large à la tête qu'aux pieds (3). Il n'y avait pas trace de sujet central, mais tout autour règnait une inscription encore très bien conservée, en magnifiques capitales gothiques :

✠ CHI : GIST : GILLES : DE : PUCHESIAVÉS : QVI : TRESPASSA : EN : LAN : DE : LINCARNATION : IHV : CRIST : MIL : Z : CC : Z : LXX : LE : VEGILLE : DE : NOEL : PRIJES : POUR : SAME.

SOYECOURT

L'église de Soyecourt (4) était à peu près dénuée d'intérêt. Au dire du docteur Goze, l'autel avait un beau retable d'ordre corinthien; on y voyait aussi de bonnes statues de saint Éloi et de saint Martin (saint Martial?), des boiseries sculptées et un « joli tableau de la sainte Vierge donnant l'Enfant Jésus à saint Bernard (5) ». Tout cela a disparu avec l'église elle-même qui, se trouvant sur la ligne de feu pendant

(1) Patron Saint-Vaast, ancien diocèse de Noyon. — Sur l'église de Puzeaux, voy. Lefèvre-Marchand, *Notes snr diverses localités du canton de Chaulnes, de Nesle et de Rosières.* Bull. de la Soc. des Antiq de Pic., t. XI (1871-1873), p. 16.

(2) Au dire de Lefèvre-Marchand *(loc. cit.)*, les habitants de Puzeaux conservaient « un grand respect pour cet antique baptistère; aussi, il y a quelques années, leur curé ayant voulu le supprimer pour le remplacer par un plus moderne, ils s'y opposèrent formellement ».

(3) Longueur, 2^m15; largeur à la tête, 0^m93; au pied, 0^m76.

(4) Vocable Saint-Martial de Limoges, ancien diocèse de Noyon.

(5) Notes de Goze. Bibl. d'Am., ms. 823.

la dernière guerre, fut incendiée et à peu près complètement démolie. Les quelques pans de murs qui restaient debout ont été rasés. Mais dans les décombres on a retrouvé à peu près intacte quoique un peu rougie par le feu, mais sans être calcinée, l'intéressante cuve baptismale qui est ce que l'église possédait de plus remarquable.

Elle appartient au type si fréquent dans la contrée d'une cuve hémisphérique sur un fût cylindrique, cantonnée de quatre colonnettes. Les chapiteaux de ces colonnettes sont très évasés et formés de quatre volutes entre lesquelles est une sorte de pomme de pin. A l'un d'eux, la pomme de pin est remplacée par un visage humain bizarrement taillé dans le triangle entre les deux volutes et la partie supérieure du chapiteau. Sur tranche de la plate bande supérieure sont sculptés en méplat des ornements formés généralement d'arcs de cercle, dont le dessin varie à chaque face. Sur une des faces, des portions de cercles de même rayon enlacées les unes dans les autres forment une sorte de méandre irrégulier fort curieux mais dont il est difficile de rendre l'effet par une simple description.

La famille de Soyecourt, dont le plus ancien membre connu était Jean de Soyecourt, qui vivait en 1162, était une des plus illustres de la Picardie. Elle se fondit en 1580 dans celle de Belleforière, par le mariage de Françoise, unique héritière du nom, avec Pontus de Belleforière, gouverneur de Corbie.

Du château, chef-lieu de la seigneurie de Soyecourt, il ne subsistait guère qu'une tour ronde à couverture conique, qui ne devait pas être antérieure à 1472, époque où le château fut détruit par les Bourguignons qui allaient assiéger Nesle (1). Elle a naguère totalement disparu dans la tourmente.

VAUVILLERS

L'ÉGLISE de Vauvillers (2) a relativement peu souffert de la guerre de 1914-1918.

Le chapitre de la cathédrale d'Amiens avait acquis en 1500 la seigneurie de Vauvillers. Serait-ce à ses libéralités qu'il faudrait attribuer la construction du somptueux chœur de cette église, dont la richesse contraste avec le dénuement de sa nef?

Ce chœur, de style flamboyant, peu profond et fort bas, date apparemment de la première moitié du XVIe siècle. Il comprend une travée voûtée sur croisée d'ogives avec liernes et tiercerons et clef sculptée au centre, et une abside tracée suivant cinq côtés d'un octogone. Cette abside est couverte d'une superbe voûte à nervures multiples dessinant au centre une sorte de rosace flamboyante autour d'une clef pendante. Aux rencontres secondaires des nervures, il devait aussi y avoir des clefs d'appliques sculptées, qui n'existent plus, mais dont on voit encore les trous d'attaches. Les retombées se font à pénétration, sans l'intermédiaire de chapiteaux, sur de grosses colonnes engagées, ornées chacune d'un joli cul-de-lampe sculpté. Les fenêtres percées dans chacun des côtés de l'abside ont cette particularité que leur cintre est bien occupé par un remplage flamboyant, mais qu'elles ne sont pas subdivisées par des meneaux verticaux. Il est probable que cette disposition, qui n'est

(1) DECAGNY, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 765 et suiv.

(2) Vocable, Saint-Éloi, ancien diocèse d'Amiens. — Il y en a une courte description par l'abbé Boissart dans la *Bibliothèque historique de la Picardie et de l'Artois*, de Roger, p. 162.

pas inusitée en Picardie (1), avait dû être commandée par les sujets des verrières dont ces fenêtres avaient dû primitivement être garnies.

L'enlèvement des boiseries du chœur a mis à mis à découvert une piscine fort simple en anse de panier, décorée seulement de moulures dans le goût flamboyant.

A l'extérieur, chacun des contreforts du chœur et de l'abside est orné d'un tabernacle composé d'un cul-de-lampe surmonté d'un dais d'architecture, où le



VAUVILLERS
Église. Intérieur

gothique se mêle au style de la Renaissance. Un des culs-de-lampe est formé d'une tête de chérubin.

Ce chœur est séparé de la nef par un transept sur la croisée duquel s'élève le clocher. Ce transept remonte à la fin de la période romane, ainsi qu'en témoignent des corniches à à modillons ornés d'étoiles et de têtes de clous qui se voient encore aux faces est et ouest du croisillon sud à l'extérieur, et la maçonnerie du clocher qui ne dépasse pas le faîte des toits de l'église, et qui est traversée horizontalement par une rangée de têtes de clous.

Mais c'est tout ce qui subsiste d'ancien, car, dans la suite des temps, ce transept a subi des transformations qui en ont totalement changé la physionomie.

(1) Principalement dans les petites églises : Jumel, Merville-au-Bois, Pissy, etc.

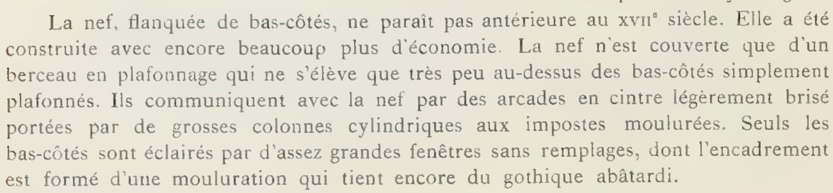
Vraisemblablement quelques années après la construction du chœur, la croisée du transept a été couverte d'une voûte sur croisée d'ogives, avec liernes, mais sans tiercerons, limitée dans les quatre sens par quatre vigoureux arcs triomphaux, de style flamboyant comme le reste, qui supportent la masse du clocher. Ces quatre arcs retombent, conjointement avec les ogives, à pénétration et sans chapiteaux sur d'énormes piliers cylindriques avec des bases au profil dit en bouteille, de même que les bases des colonnes du chœur.



Église de Vauvillers. — Fonts baptismaux.

Dans cette croisée du transept, il ne subsiste absolument rien qui soit contemporain du clocher et elle présente intérieurement une parfaite homogénéité. Comme elle supporte la base d'un clocher incontestablement beaucoup plus ancien, il faut qu'elle ait été reprise en sous-œuvre, opération de la plus grande hardiesse (1).

Le remaniement des croisillons du transept semble dater d'une époque encore plus récente et a été fait avec une grande économie. Comme la nef ils ne sont que plafonnés et éclairés par des fenêtres géminées surmontées d'un oculus, mais qui ne remontent certainement pas au moyen âge.



La nef, flanquée de bas-côtés, ne paraît pas antérieure au XVIIe siècle. Elle a été construite avec encore beaucoup plus d'économie. La nef n'est couverte que d'un berceau en plafonnage qui ne s'élève que très peu au-dessus des bas-côtés simplement plafonnés. Ils communiquent avec la nef par des arcades en cintre légèrement brisé portées par de grosses colonnes cylindriques aux impostes moulurées. Seuls les bas-côtés sont éclairés par d'assez grandes fenêtres sans remplages, dont l'encadrement est formé d'une mouluration qui tient encore du gothique abâtardi.

Nef et bas-côtés sont couverts d'une seule et même toiture et doivent toujours l'avoir été ainsi. Il en résulte que la façade occidentale ne forme qu'un seul pignon pour les trois nefs dont elle est contemporaine. Elle est d'ailleurs fort nue : une porte en plein cintre avec entablement et fronton supporté par deux pilastres toscans, au-dessus un oculus, et c'est tout.

Nous avons vu qu'il ne restait sur le transept que la base du clocher. Le reste sera demeuré inachevé ou plutôt aura été démoli, sans doute pendant les guerres. Il a été remplacé à une époque relativement moderne par un beffroi en charpente recouvert d'ardoises, en forme de dôme surmonté d'une lanterne et cantonné de quatre pyramidions.

L'église de Vauvillers conserve une belle cuve baptismale en pierre du XIIIe siècle, du type si répandu dans la région, composé d'une cuve portée par un fût cylindrique et cantonnée de quatre colonnes aux chapiteaux à volutes. D'une conservation parfaite,

(1) Ce n'en est pas le seul exemple. Je puis citer notamment l'église de Vouxey (Vosges), qui se trouve absolument dans le même cas.

elle est absolument la réplique de celle de Liancourt-Fosse, avec cette seule différence qu'à Vauvillers la moulure qui règne sous la frise est un tore, tandis qu'à Liancourt, elle est une gorge.

VERMANDOVILLERS

A travers de nombreux remaniements, on retrouvait encore dans l'église de Vermandovillers (1), qui était de petites dimensions, à trois nefs non voûtées, une série de grandes arcades en cintre brisé, sans moulures, retombant sur des piliers carrés et remontant à l'époque romane. Suivant une particularité assez rare dans la région, plus fréquente dans d'autres, et qui est souvent un signe d'antiquité, les impostes de ces piliers n'existaient que de deux côtés, suivant le tableau de l'arcade : il n'y en avait pas vers la nef ni vers les bas-côtés. La façade occidentale qui datait vraisemblablement de la même époque, était percée d'une porte en plein cintre, encadrée seulement d'un gros tore qui en faisait tout le tour, descendant le long des piédroits, sans chapiteaux. Elle était surmontée d'une petite fenêtre romane en plein cintre, fort étroite.

On ne remarquait guère dans cette église que deux statues anciennes en bois peint, hautes d'environ 1 mètre, et toutes deux fort médiocres : la Vierge à l'enfant jouant avec un oiseau, du XIV[e] ou du XV[e] siècle, et saint Martin *in pontificalibus*, du XVI[e].

La dernière guerre n'a pas laissé trace de l'église dont le sol est entièrement bouleversé, le village s'étant trouvé de 1914 à 1917 sur le front, côté allemand.

(1) Vocable Saint-Martin, diocèse de Noyon.



CANTON DE COMBLES

NOTICES PAR M. GEORGES DURAND.



CURLU
Eglise. Bas côte à l'intérieur

CURLU

Si les plaines de la Picardie sont en général d'une désespérante monotonie, il n'en est pas de même des marécageuses vallées de ses rivières. Il y a là des sites où l'eau, les prairies et les arbres s'harmonisent pour le plus grand plaisir des yeux. Telle notamment la vallée de la Somme dans presque tout son parcours. Sa plus belle partie est — ou plutôt était — certainement celle qui s'étend de Péronne, où elle se retourne brusquement vers l'ouest, jusqu'à Corbie. Loin des grandes routes, fréquentée seulement par les bateliers du canal de la Somme, c'était la moins connue. Et pourtant le cours sinueux de la rivière, dominé au nord par d'arides falaises, au milieu d'un mélancolique silence, avait des détours d'un aspect vraiment romantique (1). Au fond d'une boucle de la rivière qui formait comme un lac, se baignait le village de Curlu, paisible, heureux et presque ignoré.

Son accès difficile n'y attirait guère les visiteurs, et peu de personnes connaissaient son intéressante église.

Mais c'est là que, de 1914 à 1916, le front traversait la Somme : Curlu, Hem-Monacu, Feuillères, Frise, Vaux, Eclusiers, noms jadis bien obscurs et maintenant à jamais illustrés par la longue et patiente résistance de nos soldats, et par leur héroïque offensive de 1916, qui aurait mérité un plus grand succès.

(1) Malheureusement la dernière guerre a bien défiguré ce pays. Espérons que la nature ayant repris ses droits, l finira par retrouver son aspect d'antan.

Vu la situation du village pendant la dernière guerre, il est inutile de dire qu'il a été complètement détruit. De son église on n'a guère pu conserver que les murs extérieurs du chœur qui en étaient la partie la moins intéressante.

C'était un édifice conçu dans des dimensions assez vastes, dans ce style gothique primitif picard robuste et sévère. Ce caractère y était même poussé à ses plus extrêmes limites. Il en était un des spécimens les plus curieux avec une note très personnelle et très originale. Il nous était d'ailleurs parvenu incomplet et ne comprenait plus qu'une nef accompagnée d'un seul bas-côté au sud, un transept, dont il n'existait également que le croisillon sud, sur lequel s'ouvrait vers l'est une petite chapelle rectangulaire appartenant au plan primitif, et une travée de chœur carrée, à chevet plat.

Soit que l'édifice ait été laissé inachevé, ce qui paraît le plus probable, soit qu'il ait été en partie détruit par quelque accident, peut-être par l'incendie dont l'église et le village furent victimes vers 1740, toute la partie septentrionale manquait. Mais si le mur fermant l'église vers le nord paraissait assez moderne, on ne voyait pas de traces d'incendie, et on constatait notamment dans le bas-côté des irrégularités, des gaucheries, des tâtonnements, des parties inachevées, qui dénotaient un travail poursuivi lentement et péniblement.



CURLU
Église. Statues d'apôtres et de sainte

La nef était dépourvue de voûtes mais elle était destinée à en recevoir : ou elles étaient tombées, ou elles n'avaient pas été faites; une voûte en bois la couvrait soutenue par des entraits et poinçons apparents (1) mais non ouvragés. Le bas-côté sud communiquait avec la nef par des arcades en cintre brisé, doublées, aux arêtes simplement abattues et retombant sur de massifs et bas piliers à ressauts rectangulaires, couronnés par des impostes moulurées suivant un tore, une gorge et une platebande de faible saillie. Il n'y avait pas de fenêtres hautes.

Le collatéral était couvert de lourdes voûtes sur croisée d'ogives sur plan barlong dans le sens longitudinal, dont les doubleaux étaient seulement à arêtes abattues, et dont les ogives se composaient de deux tores séparés par un filet avec clefs fort simples à la croisée; ces ogives retombaient assez singulièrement sur des sortes de culs-de-lampe ménagés dans les angles rentrants des piliers, système peu usité. L'arcade en cintre brisé très surhaussé, qui faisait communiquer le bas-côté avec le croisillon sud du transept avait ses arêtes abattues comme dans les grandes arcades, mais dans les trois ou quatre premières assises, elles étaient profilées suivant un tore resté interrompu, ce qui semblerait faire supposer que les doubleaux et les arcades devaient recevoir une semblable moulure, mais qu'ils étaient restés en attente faute de

(1) Decagny dit « un simple plancher recouvert de peintures en médaillons de différentes formes selon l'usage du XVIe siècle ».

ressources pour en achever le ravalement. Ce bas-côté était éclairé par des fenêtres romanes.

De même que la nef, le carré du transept était sans voûte, mais dans chaque angle vers le chœur, s'élevait une colonnette annelée qui, au lieu de descendre jusqu'au sol, reposait sur un cul-de-lampe posé de biais un peu plus haut que les retombées des arcs triomphaux. Ces colonnettes sembleraient avoir été destinées à supporter une voûte qui aurait été dans ce cas plus élevée que celles des croisillons ce qui laisserait supposer — chose rare dans la région — qu'une tour lanterne se serait élevée ou plutôt aurait été projetée à cet endroit. La grande épaisseur donnée aux arcs triomphaux, comme d'ailleurs à tous les murs du reste de l'édifice, ne contredirait pas cette supposition. L'arc triomphal qui aurait dû être vers la nef manquait; celui du sud était en cintre brisé et doublé avec seulement les arêtes abattues comme aux grandes arcades. Il retombait sur de gros piliers à ressauts rectangulaires, dont les impostes avaient le même profil que celles des piliers de la nef, mais avec la plate-bande supérieure ornée d'une rangée de ces petites intailles carrées dont on rencontre parfois l'usage dans les édifices de la région aux environs de l'an 1200, notamment dans le cintre de la porte de l'église de Falvy. Le croisillon était voûté sur croisée d'ogives simple, de même profil qu'au collatéral, retombant comme dans celui-ci, sur de petits culs-de-lampe posés de biais dans les angles, sans l'intermédiaire de colonnettes. Il n'y avait pas de formerets, et deux grandes fenêtres accouplées, sans remplages, étaient percées dans le mur méridional. Vers l'est, sur le prolongement du bas-côté, le croisillon donnait sur une petite chapelle rectangulaire voûtée en berceau et éclairée au midi par une petite fenêtre romane largement ébrasée à l'intérieur. Cette chapelle s'ouvrait sur le transept par un cintre brisé et doublé, dont cette fois les arêtes avaient été entièrement profilées suivant un tore dans une gorge, et retombant, comme les grandes arcades, sur des ressauts rectangulaires; elle communiquait avec le chœur par une ouverture en cintre brisé, aux arêtes profilées suivant un tore.



CURLU
Eglise. Statues d'apôtres

Tout le côté septentrional de la nef et du transept était fermé par un grand mur percé seulement de quelques grandes fenêtres en plein cintre, paraissant très modernes. Modernes aussi étaient le mur occidental très nu et la porte d'entrée.

L'arc triomphal vers le chœur était semblable à celui du sud, et soutenu de la même manière, mais il s'élevait beaucoup plus haut.

La travée de chœur, sur plan carré, la seule partie de l'édifice encore debout, paraissait un peu moins ancienne et d'une autre main. Elle était voûtée d'une simple croisée d'ogives unique, dont le profil, plus fin que celui des ogives du transept et du bas-côté, se composait de deux gorges réunies par un méplat et de deux

tores. Cette voûte est effondrée et il n'en subsiste que les quatre supports formés chacun d'une colonnette placée dans chacun des angles, et dont les chapiteaux, assez médiocrement sculptés, sont en outre empâtés par plusieurs couches de peinture. Dans chacun des murs latéraux nord et sud s'ouvre une grande fenêtre moderne en cintre surbaissé; le mur du fond est presque entièrement plein et nu; on n'y voit à sa partie supérieure, qu'un petit oculus qui éclairait les combles au-dessus des voûtes.

L'extérieur était de la plus grande simplicité : les deux fenêtres percées dans le mur méridional du transept étaient à deux ressauts à arêtes vives et sans moulures; à chaque angle du croisillon s'élevaient deux contreforts de faible saillie en retour d'équerre, garnis seulement de trois larmiers. Le pignon surmonté d'une croix paraissait avoir été refait à une époque moderne. Au nord et au sud, la corniche du chœur taillée en biseau, était ornée d'une suite de modillons à peu près tous de même dessin : une doucine au milieu de laquelle était une grosse perle. Chaque angle oriental était soutenu par un grand contrefort posé à 45 degrés.

Un clocher moderne s'élevait sur la première travée du collatéral.

Dans l'intérieur de l'église on pouvait remarquer quelques objets accessoires intéressants.

A seule résisté au bombardement une belle cuve baptismale du XIIIe siècle, d'une pierre jaunâtre assez dure, et du modèle si fréquent dans la région (1), composé d'une cuve cylindrique cantonnée de quatre courtes colonnettes avec chapiteaux à crochets.

Tout le reste a disparu.

La nudité des murs, au nord et à l'ouest, était tempérée par neuf statuettes (2) d'apôtres en pierre paraissant dater de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, dont quelques-unes ne manquaient pas de valeur artistique. Leurs longs, amples et épais vêtements étaient drapés avec un art remarquable. Ces statuettes étaient placées sur d'assez jolis culs-de-lampe sculptés du XVIe siècle, ornés d'écussons armoriés, mais barbouillés de plusieurs couches de peinture foncée. On y avait inscrit à une époque moderne le nom de l'apôtre que portait chacun d'eux, mais non toujours d'une façon très exacte.

1° (3) Saint Pierre, reconnaissable à son type habituel à la barbe et aux cheveux crépus; il tenait sans doute une ou deux clefs qui avaient disparu. Dans le cul-de-lampe, écu à une clef posée en pal, accompagnée de deux clous (?).

2° Saint Mathieu (?) tenant un livre ouvert. Dans le cul-de-lampe, écu à un chevron engrelé, au franc canton, à un chef chargé de trois maillets penchés.

3° Saint Jean l'Évangéliste, jeune et imberbe, tenant le calice qui est un de ses attributs les plus habituels (ce calice était brisé). Dans le cul-de-lampe, écu à une aigle à deux têtes.

4° Saint André portant sa croix en forme d'X et un livre ouvert. Dans le cul-de-lampe, écu à trois fleurs de lys qui avaient été martelées.

5° Saint Jacques le Majeur, avec les insignes des pèlerins : chapeau à coquilles, bourdon (était brisé), besace. Dans le cul-de-lampe, écu à un chevron accompagné de deux croissants.

6° Saint Jacques le Mineur (4), avec le bâton à foulon, instrument de son martyre, et un livre ouvert. Dans le cul-de-lampe, écu vide tenu par un ange.

(1) Hardecourt-aux-Bois, Soyecourt, Faÿ, Liancourt-Fosse, etc., etc.
(2) Hauteur environ 1 m. en moyenne.
(3) En partant du chœur.
(4) Appelé à tort saint Jude sur le cul-de-lampe.

7° Saint Paul appuyé d'une main sur une épée nue et tenant de l'autre un livre ouvert. Dans le cul-de-lampe, écu à une balance.

8° Apôtre de petite stature n'ayant d'autre attribut qu'un livre fermé. Dans le cul-de-lampe, écu fascé.

9° Saint Barthélemy (?) tenant un coutelas (?). Dans le cul-de-lampe, écu à trois épées (?).

Dans l'angle rentrant du pilier recevant la retombée septentrionale de l'arc triomphal du chœur, un cul-de-lampe à peu près de la même façon et placé à la même hauteur servait de support à une statuette de sainte couverte d'amples vêtements, coiffée d'une sorte de turban sans attribut qui permette de l'identifier, et paraissant dater du XVIe siècle.



CURLU
Eglise _ Tombe de Jean Caverox

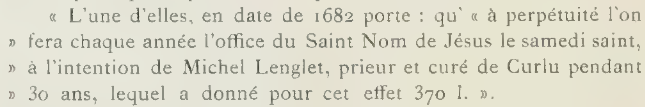
Une statue passable de saint Nicolas, patron de la paroisse, paraissant dater du XVIe siècle, se trouvait à l'entrée de la petite chapelle latérale sur le transept, à main droite; le saint était représenté assis sur le *faldistorium*, en chape, mitre et crosse et bénissant; il n'était pas accompagné des petits enfants dans le saloir, son attribut ordinaire Une autre statue d'évêque debout, à peu près du même temps, moins bonne, lui faisait pendant.

Dans un des piliers de la nef était taillé un joli petit monument de la Renaissance, malheureusement déjà assez mutilé. Il se composait d'un entablement porté par deux pilastres ornés d'une suite de besants. La frise était ornée de rinceaux accompagnant une tête de mort; une dentelle de pierre règnait entre les deux chapiteaux, le tout surmonté d'un couronnement sculpté qui avait presque totalement disparu. Le tout abritait la figure d'un corps mort, en putréfaction, étendu, et d'où s'échappait un enfant nu symbolisant la résurrection. Dans le fond, on apercevait une ville et un autre corps mort dans un cercueil.

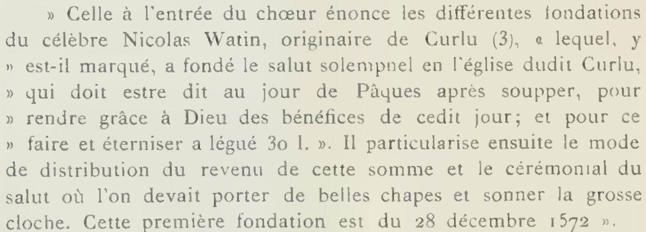
Dans le soubassement, qui était fort simple, on lisait avec peine ces mots en caractères gothiques mal faits et mal gravés, presque comme des graffitti :

Chy gist honeste personne Jħa Caveroz qui trespassa le (1).

Il y avait encore quelques autres inscriptions intéressantes que je n'avais pas eu le temps de relever lorsque je visitai cette église avant la guerre, et sur lesquels l'abbé Decagny ne donne que des renseignements très incomplets. Je ne puis que reproduire ce qu'il en dit (2) :

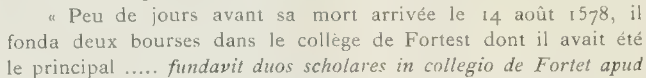


« L'une d'elles, en date de 1682 porte : qu' « à perpétuité l'on » fera chaque année l'office du Saint Nom de Jésus le samedi saint, » à l'intention de Michel Lenglet, prieur et curé de Curlu pendant » 30 ans, lequel a donné pour cet effet 370 l. ».



» Celle à l'entrée du chœur énonce les différentes fondations du célèbre Nicolas Watin, originaire de Curlu (3), « lequel, y » est-il marqué, a fondé le salut solempnel en l'église dudit Curlu, » qui doit estre dit au jour de Pâques après soupper, pour » rendre grâce à Dieu des bénéfices de cedit jour; et pour ce » faire et éterniser a légué 30 l. ». Il particularise ensuite le mode de distribution du revenu de cette somme et le cérémonial du salut où l'on devait porter de belles chapes et sonner la grosse cloche. Cette première fondation est du 28 décembre 1572 ».

Eglise de Curlu.
Lutrin.



« Peu de jours avant sa mort arrivée le 14 août 1578, il fonda deux bourses dans le collège de Fortest dont il avait été le principal ..... *fundavit duos scholares in collegio de Fortet apud Parisios, cujus quondam fuerat principalis.* Ces bourses devaient être appliquées à deux membres de sa famille qui voudraient, pendant dix années, faire leurs études dans ce collège et suivre ensuite un cours de théologie pour obtenir le grade de docteur. A défaut de parents, elles étaient reversibles sur deux enfants de Curlu, et après eux sur deux écoliers du diocèse de Noyon. La collation en était donnée au chapitre de Notre-Dame de Paris ».

Dans le clocher se trouvait une cloche datée de 1556. Suivant l'abbé Decagny (4), elle portait cette inscription en caractères gothiques : **L'an mil vᶜ lvi je suis nomee Anne.** Et Decagny ajoute : « On lit les noms de Mgr Jehan de Betencourt, abbé d'Arrouaise; Mgr Jehan de Sailly; sire Antoine de Boffi curé de Cœurlu; Flourent Grigno, Valentin de Heille, A. de Fouilloy, A. Boutie, H. Caillet, abbé de Taille (5), etc. ».

Un curieux lutrin en bois sculpté du xvᵉ ou du xviᵉ siècle, dessiné jadis par les frères Duthoit, avait disparu depuis longtemps de l'église de Curlu.

. . .

Le reste du canton de Combles, complètement dévasté pendant la dernière guerre, ne présentait pas grand'chose d'intéressant.

(1) La date laissée en attente laisse supposer que Jean Caveroz avait fait faire le monument de son vivant et qu'après sa mort, ses héritiers avaient négligé de faire compléter l'inscription, ce qui arrivait d'ailleurs assez souvent en pareil cas.

(2) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, pp. 19 et 24.

(3) Né à Curlu au commencement du xviᵉ siècle, devint successivement principal du collège de Fortet à Paris, abbé de Séry et de Sᵗ-Yved de Braine, mort en 1578. V. Decagny, *op. cit.*, p. 24.

(4) *Op. cit.*, p. 20.

(5) Plusieurs de ces noms paraissent avoir été mal lus.

On y rencontrait un certain nombre d'églises construites après 1750, à trois nefs plafonnées, dont les arcades étaient supportées par de sveltes colonnes, généralement d'ordre ionique, dans ce style très répandu dans toute cette région de la Picardie, et dont il a déjà été parlé (1); notamment les églises de Combles, Ginchy, Gueudecourt, Les Bœufs (nef), Montauban (nef), Ytres.

L'église de Hardecourt-aux-Bois possédait une de ces cuves baptismales en pierre sculptée du XIIIe siècle dont nous avons vu de nombreux exemples dans toute cette partie de la province, montées sur un massif cylindrique avec quatre colonnettes aux chapiteaux à crochets dans les angles. Celle-ci se distinguait des autres en ce qu'un des chapiteaux était à personnages : malheureusement tourné contre le mur il était très difficile à voir et impossible à photographier. Cette cuve était en pierre blanche avec quelques traces de peinture verte et rouge. Elle était légèrement enterrée.

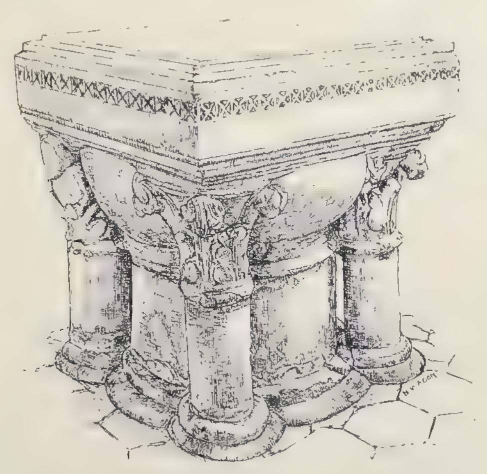
L'église de Flers dédiée à Saint-Martin fut, dit l'abbé Decagny « exposée à tous les désastres des guerres des XVIe et XVIIe siècles qui ont désolé cette frontière du Nord; aussi fut-elle entièrement reconstruite en 1699. C'est un assez beau monument religieux à trois nefs et surmonté d'un clocher composé d'une forte tour quadrangulaire. Les voûtes sont en bois et recouvertes de peintures que l'on attribue comme celles de Ginchy, Les Bœufs et Curlu à des artistes de Longueval » (2).

On remarquait dans l'église d'Equancourt une assez jolie statue en pierre de sainte Marguerite, du XVIe siècle.

La démolition de l'église de Maricourt par le bombardement mit à découvert dans le chevet plat un remplage de fenêtre à trois divisions et rosace supérieure paraissant dater du XIVe siècle. Il avait été bouché et dissimulé derrière un grand retable du XVIIIe siècle.

Le château de Manancourt était un vaste édifice en brique et pierre du XVIIIe siècle, sans grande cohésion, d'autant qu'il avait été assez profondément modifié, pour ainsi dire entièrement reconstruit et d'une façon peu heureuse vers le milieu du XIXe siècle (3).

(1) Voy ci-dessus, l'Introduction, p. III.
(2) P. Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 31.
(3) V. Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 82 (Lithogr.).



Eglise de Hardecourt-aux-Bois. — Fonts baptismaux







HAM
Église abbatiale. Intérieur



HAM

Église abbatiale. Vue sur le chevet



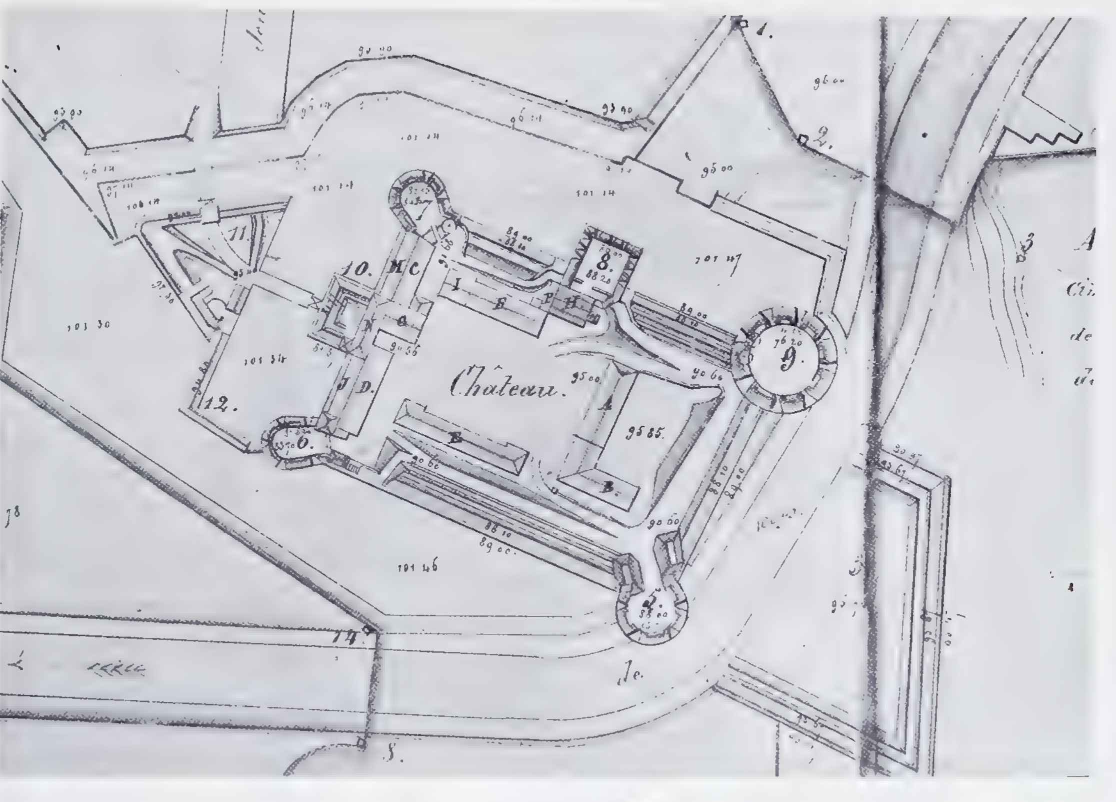
Tombe d'Odon II de Ham

HAM
Église abbatiale

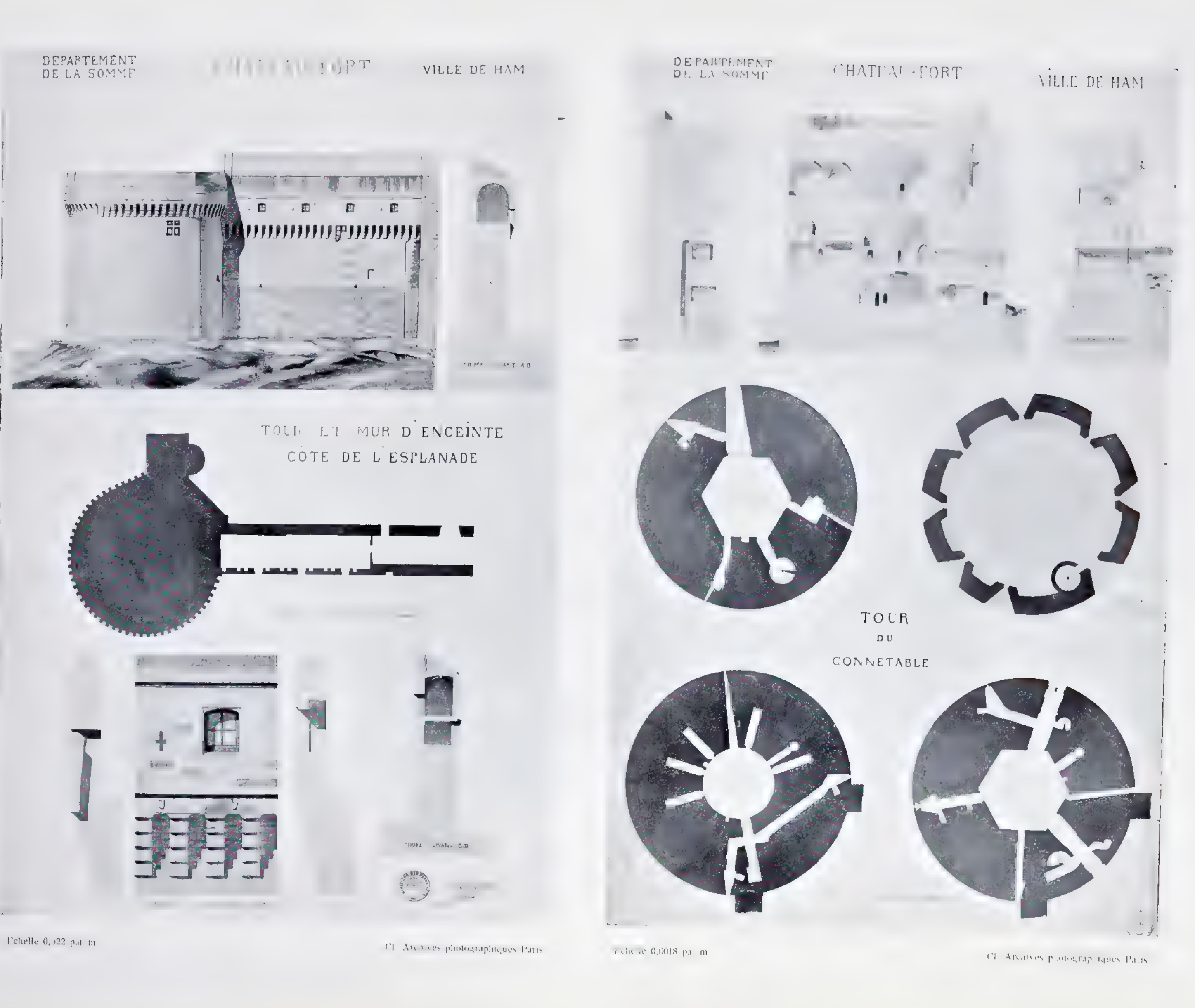
Tombe d'Isabelle de Bethencourt

HAM

Le Château



PLAN DU CHATEAU DE HAM


DEPARTEMENT
DE LA SOMME
VILLE DE HAM
TOUR ET MUR D'ENCEINTE
CÔTE DE L'ESPLANADE
Echelle 0,022 par m
Cl. Archives photographiques Paris
DEPARTEMENT
DE LA SOMME
CHATEAU-FORT
VILLE DE HAM
TOUR
DU
CONNETABLE
Echelle 0,0018 par m

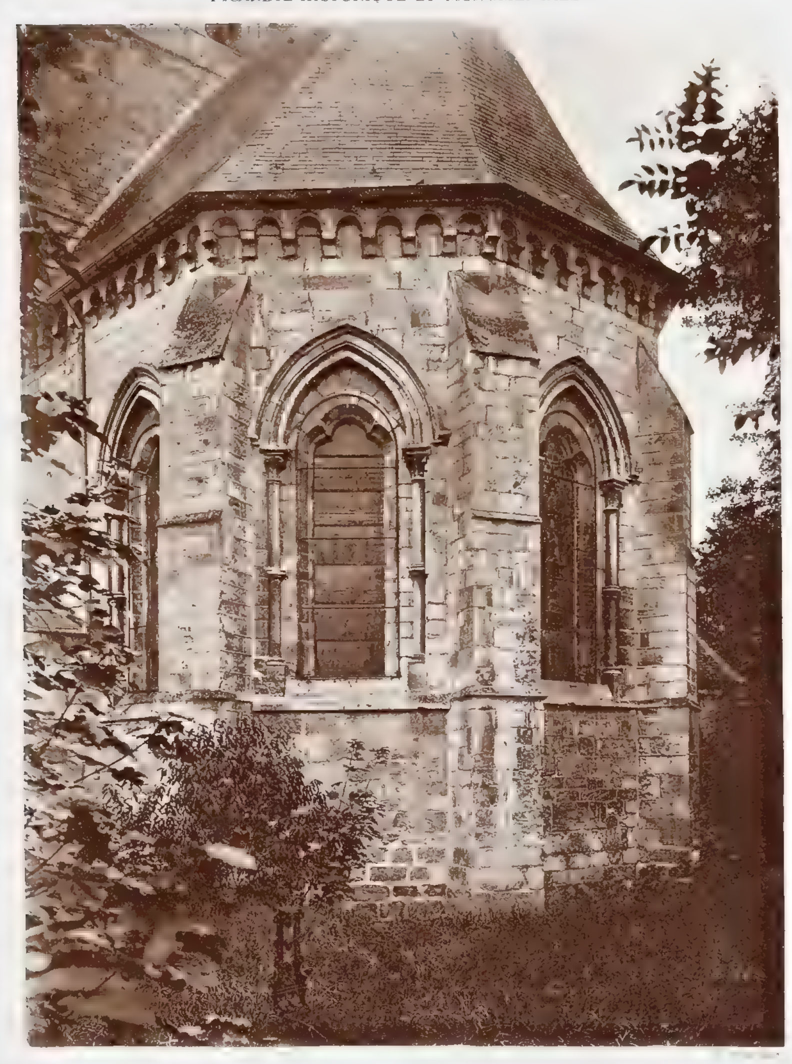


L'ancienne abbaye et le Beffroi

HAM



Détail du Beffroi



ATHIES
Eglise. Abside



ATHIES
Eglise . Portail sud



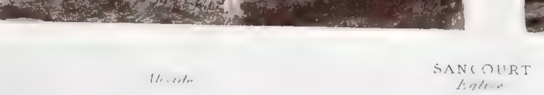
CROIX - MOLIGNEAUX

Eglise. Porche sud



Porche sud et clocher — MONCHY-LAGACHE — *Église* — *Clocher face ouest*





Abside

SANCOURT
Église

Portail occidental



Abside extérieur



Abside intérieur

FRAMERVILLE

Église





HERLEVILLE

Bas côté sud — *Église* — *Chevet*





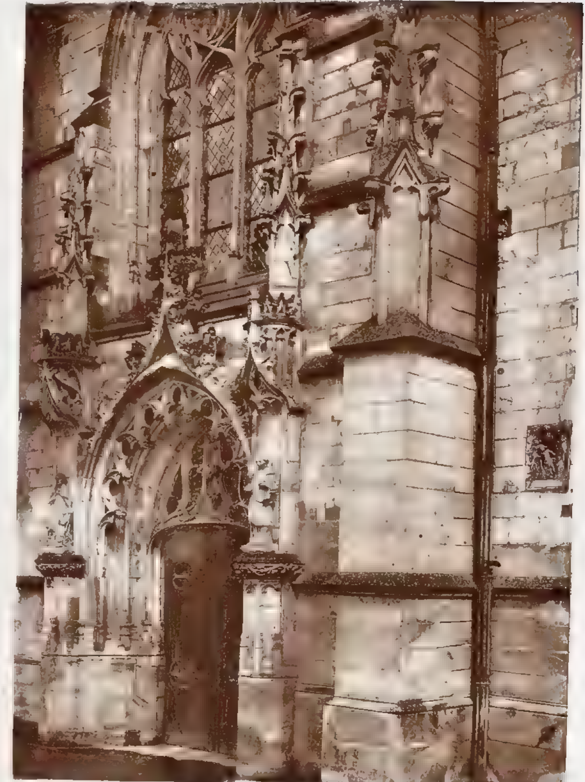
HERLEVILLE
Eglise



LIHONS

Église. Abside







LIHONS

Église — Portail occidental



VAUVILLERS
Église. Abside



Transept à l'intérieur




CURLU
Église

Transept à l'extérieur

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

TOME VI

ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & Cie
37, Rue des Jacobins

PARIS
LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

1923-1931

CANTON D'ALBERT

NOTICES PAR M. GEORGES DURAND



Eglise de Dernancourt, vers 1830

BOUZINCOURT

L'ÉGLISE de Bouzincourt, de l'ancien diocèse d'Amiens, doyenné d'Albert, et dédiée à Saint-Honoré, appartenait à cette catégorie d'églises construites au XVIII[e] siècle dans la région de Péronne, toutes dans la même disposition et dans le même style (1). Lors de sa construction, dit l'abbé Decagny (2), « chose rare alors parmi les gros décimateurs, l'abbé de Saint-Lucien de Beauvais voulut bien de son côté consentir à la construction simultanée du chœur qui était à sa charge, et, par ce moyen, il y eut une parfaite uniformité d'architecture dans la nouvelle église ».

Elle fut presque entièrement démolie par le bombardement en 1918.

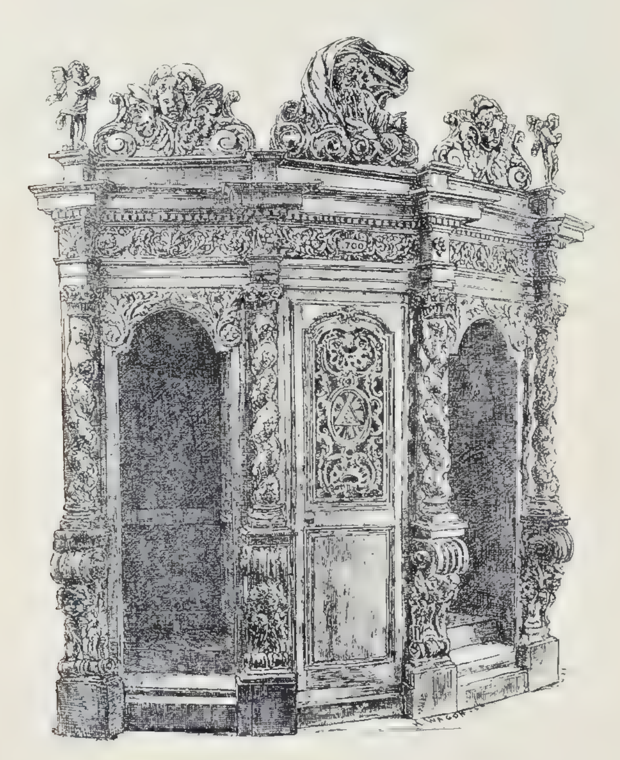
Elle était toute en pierre. Ses grandes arcades en plein cintre, hautes et larges, étaient montées sur de sveltes colonnes d'ordre ionique ; le tout terminé à l'est par une abside polygonale, avec de fausses voûtes en plafonnage.

Son intérêt résidait surtout dans son riche mobilier de la même époque : maître-autel, dont le retable orné de colonnes et de statues (3) montait jusqu'à la voûte ; autels latéraux, chaire à prêcher, confessionnal, le tout en bois copieusement sculpté. Cette ornementation déjà bien surchargée avait encore été exagérée au XIX[e] s. par des peintures

(1) Voy. ci-dessus, p. III.
(2) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 301.
(3) Plusieurs de ces statues ont pu être sauvées.

et des dorures de l'effet le plus rutilant. Seul le confessionnal a survécu, bien qu'un peu endommagé. Il avait échappé à la dorure des autres meubles.

Seul le clocher, à l'ouest de l'église avait presque entièrement résisté au bombardement. C'était une grosse tour carrée en pierre avec doubles contreforts en retour d'équerre dans les angles, et, à l'étage des cloches, des ouies géminées en plein cintre. Bien que d'allure encore gothique, il n'était certainement pas antérieur au XVIIe siècle. On n'a pas jugé à propos de le conserver, et l'église a été entièrement reconstruite sur de nouveaux plans, par M. Bourbon, architecte à Amiens.



Eglise de Bouzincourt. — Confessionnal.

IRLES

Dédiée à Saint-Martin, l'église d'Irles dépendait du diocèse d'Arras, doyenné de Bapaume. La dernière guerre n'en a rien laissé.

C'était une construction en brique et pierre assez bizarre mais ne remontant qu'au XVIIIe siècle. On pouvait y voir l'œuvre curieuse d'un maçon de village sachant à peu près construire mais n'ayant pas la moindre idée de l'art des proportions ni de celui du bâtiment. Le plan était d'une gaucherie qui faisait sourire. Dans l'ensemble, des



Collégiale de Nesle. — Élévation extérieure, côté sud.
(Arch. des Mon. Hist.)



E. Corroyer del.

COLLÉGIALE DE NESLE. — Coupe transversale (avec la fausse voûte du XIXe siècle).
(Arch. des Mon. Hist.).



Collégiale de Nesle. — Coupe longitudinale (avec la fausse voûte du XIXe siècle).
(Arch. des Mon. Hist.).



COLLÉGIALE DE NESLE. — Élévation extérieure, Chevet.
(Arch. des Mon. Hist.)

réminiscences naïves et ignorantes de l'architecture gothique venaient se mêler d'une façon très singulière au style en usage au XVIII[e] siècle.

Les grandes arcades des trois travées de la nef, presque en plein cintre, quoique avec une très légère brisure, portées par de très hautes colonnes ioniques, n'étaient pas sans analogie avec celles de l'église de Bouzincourt et des autres du même style. La nef et les bas-côtés abrités sous une même toiture étaient couverts par des lambris en bois, en forme de voûte en berceau sur la nef, et suivant l'inclinaison de la toiture, sur les bas-côtés. Ces lambris, ainsi que la portion de mur s'élevant au-dessus de l'arc triomphal, étaient couverts de peintures plus que médiocres accompagnées de cette inscription :

LAUTEL EN
1772. P. D.
le lanbry, 1773.

Ces peintures représentaient : Sur la nef, la Trinité, l'Ange gardien. — Sur le collatéral nord, le Baptême du Christ, la Visitation, la Nativité de Jésus. — Sur le collatéral sud, les Vendeurs du temple, la Madeleine répandant des parfums sur les pieds de Jésus, Jésus disant qu'on ne peut servir deux maîtres. — Au-dessus de l'arc triomphal, Jésus en croix entre la Vierge et saint Jean (1).

Les bas-côtés étaient éclairés par des fenêtres de médiocres dimensions, en cintre brisé, mais sans remplages, ornées de moulures à l'extérieur.

A la nef centrale venait s'ajouter, vers l'est, un chœur tout en pierres de taille, un peu moins élevé, composé de deux travées avec une abside à trois pans, le tout voûté sur croisées d'ogives simples. Les arcs doubleaux et l'arc triomphal séparant le chœur de la nef étaient presque en plein cintre, les formerets en cintre brisé assez aigu. Les nervures de cette voûte, dont la mouluration rappelait vaguement celle du flamboyant, retombaient sur de disgracieuses consoles ventrues en forme de toupies. Les deux travées de chœur étaient éclairées par des fenêtres assez semblables à celles de la nef, tandis que les trois pans de l'abside en étaient dépourvus.

Le clocher s'adaptait très maladroitement à l'autre extrémité de la nef. Il formait une tour carrée fort élevée, garnie dans les angles de quatre puissants contreforts posés à 45 degrés. Ceux qui se trouvaient du côté de la nef étaient gauchement combinés avec deux massifs de maçonnerie empiétant sur celle-ci et formant à son entrée un étranglement du plus fâcheux effet. Un escalier était pratiqué dans l'un de ces massifs. Une arcade désagréablement surhaussée, encadrée dans un ordre toscan à pilastres et à fronton, venait encore accentuer le déplaisant aspect de cet arrangement. L'étage inférieur de la tour, voûté sur croisée d'ogives avec oculus pour le passage des cloches, servait de porche. Extérieurement, le clocher était divisé en cinq sections horizontales par autant de cordons moulurés en forme de larmiers mal profilés. La porte, qui occupait les deux étages inférieurs, était composée de deux ordres superposés à pilastres; le premier encadrait la porte proprement dite, surmontée d'un fronton triangulaire; dans le second était percée une petite fenêtre en plein cintre couronnée par un fronton cintré. Un peu plus haut était un œil-de-bœuf ovale. A l'étage du beffroi, il y avait des ouïes de fort grandes dimensions, une sur chaque face; au contraire de la porte, elles étaient d'un gothique abâtardi, chacune d'elles formée d'une baie en cintre brisé, au milieu de laquelle montait un meneau maladroitement agencé. Le style classique reparaissait à la corniche supérieure de la tour, qui était surmontée

(1) Souvenir de la poutre de gloire.

d'une sorte d'attique ornée de losanges d'un goût plus que vulgaire. Le couronnement était formé d'une flèche élancée en charpente, couverte en ardoises.

Le tableau de l'autel qui, d'après l'inscription des peintures du plafond devait être du même auteur que celles-ci, était un peu moins mauvais. Il représentait la Descente de Croix.

MIRAUMONT

L'ÉGLISE de Miraumont, totalement anéantie pendant la dernière guerre, était dédiée à Saint-Léger et dépendait de l'ancien diocèse d'Arras, doyenné de Bapaume. C'était un des plus beaux spécimens des églises de la région péronnaise construites au XVIIIe siècle dans un style uniforme (1). Suivant l'abbé Decagny (2), elle aurait été élevée en 1765 avec le concours de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, marquis d'Albert dont dépendait Miraumont, des gros décimateurs et de la fabrique, qui était fort riche. Incendiée à peine terminée en 1770 (3), elle fut tout aussitôt réparée.

Entièrement construite en brique et pierre, elle comprenait cinq travées de nef avec collatéraux sous un même toit, avec un chœur à abside semi-circulaire sur le prolongement de la nef, les collatéraux étant terminés carrément. Les grandes arcades, en plein cintre, étaient portées par de hautes colonnes ioniques. Un berceau en plafonnage couvrait la nef et le chœur, des demi berceaux de même, les collatéraux. Ceux-ci, de même que le chœur, étaient éclairés par de grandes fenêtres en plein cintre.

Extérieurement, chaque travée était séparée de la suivante par un pilastre de pierre fort simple supportant un entablement continu. Un clocher carré-long, d'aspect assez trapu s'élevait à l'ouest de la nef. Sa partie inférieure était garnie dans les angles de doubles contreforts en retour d'équerre. L'étage des cloches, plus élégant, était orné sur chaque face d'un ordre toscan à pilastres, encadrant une grande ouie en plein cintre. Le tout se terminait par une toiture en pavillon, peu aigüe.

Un riche mobilier du même temps décorait cette église. On y remarquait principalement la chaire à prêcher, en chêne sculpté, surmontée d'un immense et très étrange abat-voix pyramidal, en forme d'éteignoir, s'élevant à une très grande hauteur, et surmonté d'un ange sonnant de la trompette. Sur la cuve étaient représentés en bas-relief le Bon Pasteur et les quatre Évangélistes.

Mais le principal intérêt de cette église, consistait dans la belle collection de tableaux qu'elle possédait, due, dit l'abbé Decagny, « à la générosité d'un habitant de Paris, originaire de Miraumont » (4). Au mois de juin 1914 — il était temps — j'eus l'occasion de faire de ces tableaux un inventaire succinct que je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ci-dessous. Je ne pus malheureusement en photographier qu'un, le plus ancien de tous, placé à peu près à hauteur de l'œil, tandis que la plupart des autres étaient juchés d'une façon indigne d'eux à une très grande hauteur, contre le plafond des bas-côtés. Je me proposais cependant de venir un jour prendre des photographies des plus intéressants, mais.....

(1) Voy. ci-dessus, p. 111.
(2) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. I, p. 414.
(3) COET, *Ephémérides de l'arr. de Peronne*, p. 168.
(4) *Op. cit.*, p. 415.

Voici donc cet inventaire :

« *Jésus ressuscité apparaissant à sa mère*. Bois, fin du XVIe s. (Haut. 0 m. 80, larg. 1 m. environ).

Les personnages sont à mi-corps. La Vierge voilée de blanc, agenouillée devant un prie-Dieu sur lequel est un livre ouvert devant son lit à gouttières brodées et à courtines rouges. Le Christ lui apparaît couvert seulement d'un manteau rouge à riche fermail d'orfèvrerie, tenant une croix servant de hampe à une bannière et bénissant. Dans le fond de la composition, on aperçoit un riant paysage. C'était une peinture non dénuée de valeur.

» *Saint Roch*. Toile, XVIIIe s. (Haut. 1 m. 50, larg. 1 m. environ).

Le saint est agenouillé; un ange baise la plaie de sa jambe. Dans le ciel, le Christ Sauveur accompagné de sa croix apparaît au milieu des nuages. En haut du cadre, sur un cartouche, on lit : ERIS IN PESTE PA[TRONUS ?].

Cette très remarquable peinture serait signée Restout 1752, ce que la très grande hauteur où elle est placée ne m'a pas permis de vérifier. Ce serait vraisemblablement Jean II Restout (1692-1768), le plus célèbre de la famille.

» *La Sainte Famille*. Toile, XVIIIe s. (Haut. 1 m., larg. 1 m. environ).

La Vierge est assise, l'enfant Jésus sur ses genoux, paraissant causer avec le petit saint Jean; par derrière, on aperçoit saint Joseph.

» *Les Disciples d'Emmaüs*. Toile, XVIIe s. (Haut. 0 m. 70, larg. 0 m. 90 environ).

Devant une table servie sur laquelle est un gigot de mouton dans un plat d'étain, un verre de vin, un pain et un couteau. Jésus est assis tenant un pain qu'il bénit. Les deux pèlerins sont à ses côtés, faisant des gestes de surprise et d'adoration.

» *Sainte Catherine* (?). Toile, XVIIIe s. (Haut. 1 m. 50; larg. 1 m. 10, environ).

Au milieu d'un paysage, la sainte est debout, en robe bleue, tunique blanche et manteau rose, tête nue, tenant une palme et une épée nue et foulant aux pieds un colosse terrassé, que la grande hauteur à laquelle le tableau est placé rend difficile à distinguer. Un *putto* descendant du ciel au milieu de nuages pose une couronne d'or sur la tête de la sainte. Cette peinture d'un coloris très clair et un peu mièvre n'en est pas moins sans mérite.

» *Sainte Marie Madeleine*. Toile, XVIIIe s. (Haut. 0 m. 75; larg. 1 m. 30 environ).

Au milieu d'un paysage, la Madeleine, à demi vêtue, les cheveux épars, est accoudée sur le sol, contemplant une tête de mort. Les fonds ont un peu poussé au noir.

» *Le Massacre des Innocents*. Toile, XVIIIe s. (Haut. 1 m. 40; larg. 2 m. 80 environ).

Ce tableau placé moins haut que les autres et plus facile à voir, est malheureusement très abîmé, ce qui empêche d'en apprécier la valeur. On y remarque cependant beaucoup de mouvement. Sur le piédestal d'une colonne, il y a un écu d'argent au chevron de gueules chargé de quatre croissants d'or et accompagné de trois hures de sanglier (?) de sable, timbré d'un chapeau à six houppes.

A côté de ces tableaux, on peut encore citer :

» Retable du maître-autel. *L'Assomption*, toile, XVIIIe s. (Haut. 3 m., larg. 1 m. 50 environ).

La Vierge, en robe et voile blancs et manteau bleu, est enlevée au ciel par des anges au milieu de nuages où se jouent amours et chérubins. On ne voit pas de signature.

» L'église possède encore d'autres tableaux mais très médiocres, qui ne valent pas la peine d'être nommés, sauf un *Mariage mystique de sainte Catherine* donné par l'empereur Napoléon III en 1865, et qui doit être une copie ».

Sur l'autel de la Vierge, on conservait précieusement dans une châsse l'image vénérée de *Notre-Dame Marchette,* charmante peinture sur toile du XVI[e] siècle, carrée, de 25 cm. de côté, représentant une tête de Vierge couverte d'un voile bleu, dans le goût italien. Indépendamment de sa grande valeur artistique, cette jolie peinture était l'objet d'un pèlerinage très fréquenté par les habitants de la région. Il avait lieu le 25 mars, fête de l'Annonciation; les mères y amenaient leurs enfants lorsqu'ils tardaient à apprendre à marcher (1).

OVILLERS-LA BOISSELLE

L'ÉGLISE d'Ovillers, vocable Saint-Vincent, l'une des deux églises que, comme d'ailleurs beaucoup d'autres communes rurales du département de la Somme, possédait



Eglise de Martinsart, vers 1830.

la commune d'Ovillers-La Boisselle, qui ne comptait pas plus de 342 habitants, fut entièrement détruite dans les combats acharnés dont cette localité au nom désormais célèbre fut le théâtre en 1914 et 1915. C'était un modeste édifice reconstruit vers la fin du XIX[e] siècle, mais elle renfermait un objet d'art d'une grande valeur.

(1) Le 26 mars 1923, Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, a béni un nouveau tableau pour remplacer l'ancien, mais paraît-il, il a le tort de n'être ni artistique ni populaire.

Le maître-autel de l'ancienne église avait pour retable le tableau offert par Jean Turbin ou Turbain, curé de Bovelles et de Fouilloy en Normandie, maître de la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens en 1548, v. st. Lors de la reconstruction de l'église, il avait été relégué contre la muraille de la nouvelle.

Primitivement accroché à un des piliers de la nef de la cathédrale d'Amiens, du côté sud, il avait été expulsé de celle-ci avec tous les tableaux de la susdite confrérie lors des « embellissements » du XVIIIe siècle (1). Peint sur bois, il était cintré par le haut. Au premier plan, on voyait les portraits du donateur et de ses parents et amis. Le donateur agenouillé devant un prie-Dieu sur lequel était un livre ouvert, était accompagné d'une banderole où on lisait son refrain : DE IESVCRIST ELVCIDE SACRAIRE ; plus en arrière, d'un côté Isaïe et saint Mathieu tenant chacun un livre ouvert, saint Mathieu accompagné d'un enfant nu et ailé ; de l'autre, David coiffé d'un turban et tenant une harpe, avec saint Luc, un livre ouvert à la main, accompagné d'un veau. Dans le lointain, on apercevait d'un côté des clercs chantant au lutrin, des cardinaux, des évêques et des religieux à genoux ; de l'autre, des personnages séculiers, dont plusieurs armés ; les uns debout, les autres à genoux. Un charmant paysage formait l'arrière plan. Dans le haut de la composition, et occupant plus de la moitié de celle-ci, la Vierge Marie assise dans des nuages, sur un fond d'or, tenait sur ses genoux l'enfant Jésus, à qui elle présentait une pomme ; elle était entourée d'un chœur d'anges, avec une banderole sur laquelle on lisait : ECCL., 24, 31. QVI ELVCIDANT ME VITAM ETERNAM HABEBVNT.



N.-D. de Brebières à Albert.

Ce tableau avait été assez malmené pendant la Révolution. La tête de la Vierge avait été entièrement grattée jusqu'au bois, les anges pour la plupart défigurés, les chevilles de bois enlevées, les planches disjointes. Il avait été entièrement restauré en 1861 par Désiré Letellier, peintre à Amiens, qui refit presque entièrement toute la partie supérieure du tableau représentant la Vierge au milieu des anges. La partie inférieure y compris le paysage du fond, les personnages bibliques et symboliques, et les portraits du premier plan avaient été moins touchés. Parmi ceux-ci, il y en avait de fort bons.

Le cadre de forme rectangulaire, en bois sculpté, était aussi conservé. Il était d'un style renaissance un peu lourd. Dans la frise étaient des attributs guerriers ; elle était portée par deux gaînes reposant sur des consoles.

(1) Sur la confrérie du Puy N.-D. et le tableau susdit. V. G. DURAND, *Monogr..... cath. d'Am.*, t. II, p 111 et 452.

Le reste du canton d'Albert présente assez peu d'intérêt archéologique. On ne peut toutefois pas omettre la statue miraculeuse et vénérée de Notre-Dame de Brebières à Albert. Nous n'avons pas à rappeler la légende d'après laquelle elle aurait été découverte par un berger. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au lieu dit Brebières, près d'Albert, existait dès le XIIe siècle une chapelle dédiée à la Vierge, appartenant aux religieux de Saint-Martin-des-Champs et déjà le but d'un pèlerinage fréquenté En 1727, la chapelle ayant été profanée par les guerres et autres disgrâces, Pierre Sabattier, évêque d'Amiens, fit transporter dans l'église d'Albert le pèlerinage avec la statue qui en était l'objet. Plus remarquable par le culte dont elle est entourée que par sa valeur artistique, celle-ci est en pierre représentant la Vierge debout, couronnée, tenant l'enfant Jésus, et ayant une brebis à ses pieds. Elle n'est pas antérieure au XIVe siècle et en remplace probablement une plus ancienne. Il ne rentre pas dans notre sujet de nous étendre sur la magnifique basilique remplie d'œuvres d'art remarquables construite en son honneur vers la fin du XIXe siècle sur les plans d'Edmond Duthoit, architecte, et qui fut sauvagement ruinée par les obus allemands en 1914-1918. Sa reconstruction dirigée par M. Louis Duthoit, son fils, est actuellement près d'être terminée.

L'église d'Aveluy possédait une assez belle chaire à prêcher en bois sculpté du XVIIIe siècle; sur la cuve on voyait les quatre évangélistes en bas-relief, et l'abat-voix était couronné par une statue de la Foi ou de la Religion accompagnée d'une croix, d'un calice et un livre ouvert où était écrit : SANCTUM EVANGELIUM CHRISTI.

On y voyait aussi, dans le chœur une grande dalle funéraire gravée, en pierre noire de Belgique, longue de 2 m. 04 sur 1 m. 17 de largeur. Elle était entourée d'une guirlande d'arabesques, et ornée d'un écu ovale au chevron chargé de trois besants ou tourteaux accompagnés de deux coqs en chef et d'un lion en pointe, avec cette inscription :

D. O. M.

ICY REPOSENT LES CORPS DE NOBLE | HOMME IEAN LINART VIVANT SEIGNEVR || D'AVELVY LAMBOVRN OCHECOCQ &C. ET DAMOISELLE | MICHELLE POVRCELLET SON ESPOVSE || LESQVELS PENDANT LEVRS VIES ET | POVR LA GLOIRE DE DIEV DV ROI ET || DV PEVPLE FVISTES (?) CONSTRVIRE LA || CHAPELLE A L'HONNEVR DE SAINTE | MARGVERITE ET APRES PLVISEVRS || AVTRES PIEVSES ACTIONS QV'ILS ONT | PRATIQVEZ PENDANT LEVRS VIES || IL A PLV A DIEV DE LES APPELER DE | CE MONDE SCAVOIR LEDIT FEV SIEVR || LINART LE 28 MAI 1685 A L'AGE DE || 45 ANS ET LADITE DAMOISELLE MIC | POVRCELLET SON ESPOVSE LE 9e | AOVST DE LA MEME ANNEE A L'AGE DE | 40 ANS LECTEVR QVI PASSEZ PRIEZ | DIEV POVR LEVRS AMES PATER AVE || MARIA REQVIESCANT IN PACE

CETTE PIERRE A ETE RESTAUREE L'AN 1868 || PAR MME LA MISE DE FLECHIN NEE DEMOISELLE HERMINE || DE LINART || FAIT PAR BALANGHIEN A ALBERT.

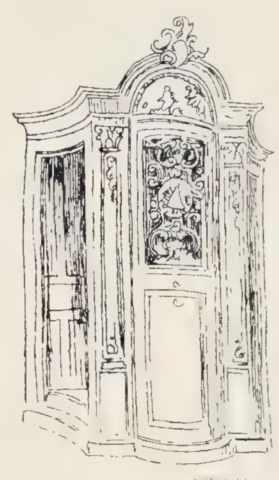
Le tout a été détruit avec l'église pendant la dernière guerre.

Les églises de Fricourt et de Mametz, toutes deux à trois nefs, la première d'ordre ionique, la seconde d'ordre dorique, détruites de même, faisaient partie de l'ensemble d'églises du XVIIIe siècle de la région péronnaise : toutes deux étaient pourvues de leur mobilier de l'époque. Malheureusement je ne possède aucune note détaillée ni sur l'une ni sur l'autre et je n'ai pu en trouver aucune photographie. Je ne puis que les signaler pour ne pas les laisser complètement tomber dans l'oubli. Dans l'église de Fricourt on remarquait particulièrement la chaire à prêcher

et le maître-autel; cette église possédait en outre une paire de burettes et leur plateau anciens, en argent, et un reliquaire de saint Quentin de même métal.

Au Mesnil-Martinsart, l'église du Mesnil reconstruite peu de temps avant la Révolution possédait un autel et un confessionnal assez beaux, en bois sculpté, le premier du XVIe siècle et le second du siècle suivant.
De tout cela la dernière guerre n'a rien laissé.

N'était son château, du XVIIIe siècle, qui avait une certaine allure, le village de Thiepval qui a attaché son nom à des luttes acharnées pendant la dernière guerre, n'avait pas grand intérêt par lui-même. Mais, sur le versant de la colline où il était bâti, s'élevait non loin de la rivière et dans un site pittoresque, la rustique chapelle Saint-Pierre de Divion. Bien modeste en elle-même, avec son campenard à deux baies sur sa façade, elle renfermait une antique statue de saint Pierre près de laquelle, de temps immémorial, on se rendait en pèlerinage le 29 juin de chaque année, fête de saint Pierre. On y allait surtout pour obtenir la guérison de la fièvre : on liait des brins d'herbe à la statue et aux arbres de la petite avenue qui précédait la chapelle,..... pour « lier » la fièvre, puis on allait boire de l'eau d'une fontaine voisine. Tout cela était un signe d'une haute antiquité, peut-être même antérieure au christianisme. Jusqu'à ces derniers temps — l'agréable situation du lieu y aidant sans doute un peu — ce pèlerinage fut fréquenté par les populations voisines, à qui il fournissait en même temps un prétexte à de joyeuses parties. La chapelle possédait une ancienne cloche haute de 60 centimètres et portant une inscription en flamand : IAN VAN DEN GHEIN HEFT MI GHEGOTEN INT IAER ONS HEEREN MCCCCCLVIII (1). Il y avait aussi une dalle funéraire en pierre noire sculptée représentant une femme, mais dont l'inscription était effacée; la figure et les mains, d'une matière différente, avaient également disparu (2). De ce joli rendez-vous de la piété et du plaisir il ne reste plus trace.



Eglise du Mesnil-Martinsart.
Confessionnal.

(1) *Jean Van den Ghein m'a fondue en l'an de Notre-Seigneur 1558*. Voy. A. DE BREDA, dans le Bull. de la Soc. des Ant. de Pic., t. XIII, 1877, p. 102.
(2) *Loc. cit.*

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE BRAY

NOTICES PAR M. GEORGES DURAND

BRAY-SUR-SOMME [1]

La petite ville de Bray-sur-Somme n'a d'autre monument que son église paroissiale dédiée à Saint-Nicolas, jadis du doyenné d'Albert et sous le patronage de l'abbaye de Saint-Riquier qui possédait l'importante seigneurie d'Arleux dont Bray dépendait. M. Josse (2) a été un peu sévère pour elle en commençant la description qu'il en a donnée par dire qu'elle « ne peut être considérée comme un modèle de style ni d'élégance ». Elle ne manque au contraire, comme nous le verrons, ni de beauté ni d'intérêt, surtout dans un pays si pauvre en édifices anciens.

Son histoire est assez peu connue.

Bien que le culte de saint Nicolas ait été répandu en Occident avant l'enlèvement du corps du saint évêque de Myre par des marchands de Bari, en 1087, ce vocable ne peut pas être considéré pour notre église comme un signe de grande antiquité. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer à ce sujet que l'abbé de Saint-Riquier Anscher de la Ferté (1097-1137) fit construire dans son abbaye une église en l'honneur de Saint-Nicolas (3) et que la grande collégiale Saint-Nicolas à Amiens fut fondée en 1073 par Drieux (Droco), évêque de Térouanne, qui fut élevé à l'abbaye de Saint-Riquier sous le pieux et docte abbé Angelramne. Dans tous les cas, M. l'abbé Hénocque semble avoir bien démontré que la paroisse de Bray devait son existence à cette abbaye (4).

Le compte de la ville de Bray figure au procès-verbal des commissaires du roi qui ont reçu les comptes des communes en 1260, en vertu de l'ordonnance royale de 1256 (5). Parmi les dépenses figurent quelques articles intéressant l'église : « As appentis entour le moustier de la vile refaire, VI l., XV s. et III d., et XVIII s. et II d. as verrieres ». Il ne s'agit là, évidemment, que de réparations à un édifice déjà existant, car, comme nous le verrons, l'église actuelle posséde des parties antérieures à cette époque.

Placée à un des principaux passages de la Somme, la ville de Bray a eu sa large part dans les dévastations terribles et les maux de toutes sortes que les pays frontières du nord et de l'est ont périodiquement endurés depuis le XIVe siècle — sans remonter aux barbares, aux Normands, ni aux Hongrois, ni aux luttes des premiers temps de la féodalité. — Nous en avons donné un lamentable exemple entre mille dans le bourg de Lihons (6). Bien qu'il soit impossible de préciser, l'église a eu à souffrir tout au moins de la ruine de la ville par Charles le Téméraire, en 1472; des combats acharnés soutenus autour d'elle contre le duc de Suffolk et le comte de Buren; du pillage et de l'incendie de la ville par les mêmes en 1552; de la dévastation par le prince d'Orange et le comte du Rœux, en 1536, par les Espagnols en 1636, 1649, 1653.

(1) Sur Bray et son église, voy. notamment H. Josse, *Histoire de la ville de Bray-sur-Somme*, dans Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., in 8°, t. XXVII. — Abbé Gosselin, *Notice descriptive et historique de l'église Saint-Nicolas de Bray-sur-Somme*, dans la revue *La Picardie*, in-8°, t. VII, 1862.

(2) *Op. cit.*

(3) Hénocque, *Hist. de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, t. I, p. 388.

(4) *Op. cit.*, t. III, p. 379.

(5) Arch. Nat. J 385. Publ. par Ch. Dufour. *Situation financière des villes de Picardie sous saint Louis*, dans Mém. de la Soc. des Ant. de Pic., in-8°, t. XV, p. 583.

(6) Voy. ci-dessus, p. 200.

Nous savons que le clocher actuel fut élevé de 1720 à 1722 par l'architecte Porquez (1).

En 1822, l'église subit un terrible incendie qui consuma près de la moitié de la ville (2).

En 1845, sous prétexte que sa chûte était imminente, on démolit la voûte de l'absidiole sud formant la chapelle de la Vierge. Mais, dit M. Josse, « contrairement à toute prévision, la cohésion des matériaux était encore si grande, qu'ils refusèrent de se laisser entamer par la pioche et ne cédèrent que sous les efforts réitérés de pesantes massues. Grâce à cette circonstance, on renonça de sacrifier les belles voûtes du chœur aussi condamnées par un architecte ignorant » (3). Déjà en 1733, plus de cent ans auparavant, le doyen d'Albert faisant la visite de son doyenné pour le chapitre de la cathédrale, le siège vacant, observait que « la voûte de la chapelle de la Sainte Vierge menace ruine. On la rétabliroit s'il plaisoit à Messieurs donner un ordre précis » (4). Comme on le voit, c'était une hantise que le temps n'a guère justifiée. Cette voûte fut rétablie lors d'une très importante restauration dont l'intérieur de l'église fut l'objet, en 1892, par Henri Antoine père, architecte à Amiens, et au cours de laquelle disparut un misérable mobilier qui déparait et masquait les plus belles parties de l'édifice.

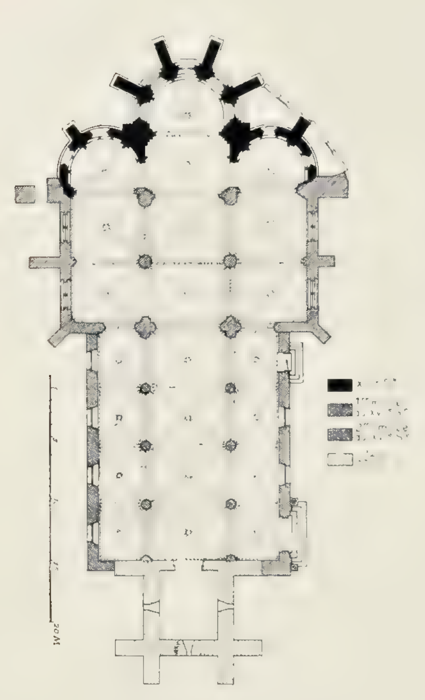


Fig. 1. — Plan de l'église de Bray.

La dernière guerre n'y causa que des dégâts peu considérables : quelques trous d'obus, les vitraux brisés, la dégradation de la toiture et l'anéantissement de celle du clocher. Ces dégâts ont été réparés par M. Moreau, architecte en chef des monuments historiques.

On peut très facilement distinguer dans cette église trois époques différentes (fig. 1).

La plus ancienne comprend l'abside principale précédée d'une travée rectangulaire formant avec elle le sanctuaire, accompagnée de deux absidioles presque aussi larges, le tout datant des environs de l'an 1200. Son état de délabrement, à l'extérieur du moins, ne doit pas empêcher d'y voir un bel et intéressant morceau de l'architecture de cette époque, dont il reste si peu de monuments en Picardie. Les trois absides sont encore semi-circulaires. L'abside centrale est couverte d'une voûte sur six branches

(1) H. Josse, *op. cit.*, p. 421.
(2) Gosselin, *op. cit.*, p. 52.
(3) H. Josse, *op. cit.*, p. 420.
(4) Arch. de la Somme, G 690.

d'ogives dont le profil est formé de trois tores (fig. 2); elle a subi au XVIe siècle un remaniement consistant principalement dans l'adjonction d'une clef pendante de forme carrée, sur la face antérieure de laquelle est sculpté un écu fretté entouré du cordon de Saint-Michel et tenu par deux lions; ce sont très probablement les armes de Jacques d'Humières (*d'argent fretté de sable*), qui, à la mort de sa sœur Charlotte d'Humières, veuve de François de Montmorency, en 1563, hérita de la seigneurie de Bray. Au-dessous on lit la date de 1589. D'autres écus entourés de chapeaux de triomphe ou couronnes de laurier, et que la grande hauteur et le manque de recul empêchent de distinguer, se voient sur les faces latérales de la clef (1). Tout au bas, un écu placé parallèlement au sol porte cette inscription : MAISTRE ‖ NICAISE ‖ MATHON ‖ CVRE DE ‖ BRAI.

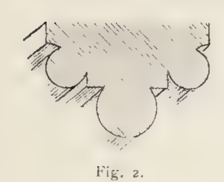


Fig. 2.



Fig. 3.

Les six branches d'ogives retombent sur autant de colonnettes, dont les quatre du milieu sont annelées et en délit, et reçoivent en même temps des formerets très aigus, profilés suivant un tore dans un cavet (fig. 3). Les deux autres supports des ogives viennent se joindre à deux groupes de cinq colonnettes : une pour l'arc doubleau séparatif du chœur, deux pour les ogives, et les deux dernières pour les formerets de l'abside et du chœur. Chacun des cinq entrecolonnements est percé de deux fenêtres superposées, amorties en cintre légèrement brisé, sans remplage. Les fenêtres de l'étage inférieur sont plus élancées que celles de l'étage supérieur. Chacune est enrichie d'une archivolte profilée suivant un tore dans un cavet (fig. 4). A l'étage inférieur, le tore retombe sur deux colonnettes en délit aux chapiteaux sculptés (fig. 5 et 6); à l'autre étage, il descend jusqu'à l'appui de la fenêtre. Un ébrasement peu prononcé complète l'encadrement. Les deux étages de fenêtres sont séparés par un cordon au profil composé d'une plate-bande et d'un tore dans un cavet. A l'appui des fenêtres inférieures règne un cordon formé d'une moulure très fine et d'une sorte d'imbrication (2), sous lequel le soubassement est orné d'une arcature aveugle en plein cintre, au profil torique retombant sur des colonnettes aux chapiteaux sculptés (3).

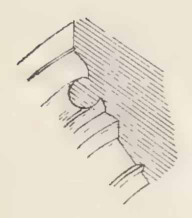


Fig. 1.

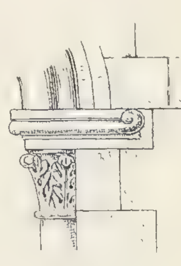


Fig. 5.



Fig. 6.

Un robuste doubleau simplement équarri, aux arêtes chanfreinées, sépare l'abside de la travée qui la précède. Celle-ci est voûtée d'une croisée d'ogives simple avec formerets, le tout de même profil que les nervures de l'abside. De même que celle de l'abside, cette voûte a été remaniée au XVIe siècle, comme l'indiquent les armoiries sculptées dans la clef à la rencontre des ogives : *écartelé aux 1 et 4 à deux bandes* (Boffles); *aux 2 et 3, au chef échiqueté de trois tires* (Ailly ancien), l'écu tenu par

(1) M. Josse (*Op. cit.*, p. 233) a vu dans l'une d'elles « un écusson *parti, le 1er de ..... à deux bars adossés, accompagnés en chef d'une croix recroisetée; le 2, de ..... à la croix tréflée de.....* Ne seraient-ce point les armes de Jacques de Charmolue de la Broye et d'Antoinette Croquant, bienfaiteurs de l'église vers 1560? ».

(2) On ne sait si ce cordon existait bien primitivement.

(3) Cette arcature, qui avait été fort mutilée pour l'établissement de laides boiseries, a été presque entièrement refaite lors de la restauration de l'église en 1892.

deux lions. Tout autour on lit cette inscription : GILLES DE BOFFES ESCVIER SEIGNEVR DE VERS.

Les murs latéraux sont entièrement nus, sauf dans la lunette de la voûte, où se trouve une petite rose aveugle en quatrefeuilles, et à la partie inférieure, sur laquelle se continue l'arcature ornant le soubassement de l'abside. Dans cette arcature et suivant la même ordonnance sont pratiquées des ouvertures amorties en anse de panier faisant communiquer le sanctuaire avec les absidioles (fig. 7) (1). Un arc doubleau de tous points semblable au premier sépare le sanctuaire du chœur. Comme celui-ci, il retombe sur des faisceaux de colonnettes qui supportent également les ogives et les formerets (2).

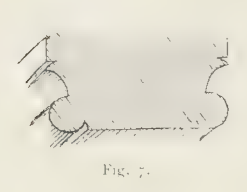


Fig. 7.

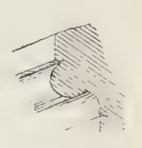


Fig. 8.

Les deux absidioles, celle du sud dédiée à la Vierge, et celle du nord, à Saint-Pierre, sont voûtées chacune sur quatre branches d'ogives avec clef centrale sculptée, sans formerets. Elles reproduisent d'ailleurs, en la simplifiant, l'ordonnance de l'abside principale, mais étant beaucoup plus basses, elles n'ont qu'un étage de fenêtres dont les piédroits sont ornés de colonnettes en délit. Il n'y a que deux fenêtres à chacune : l'une dans l'entrecolonnement central, l'autre dans l'entrecolonnement opposé au sanctuaire. Un cordon profilé suivant un tore et une plate-bande règne à l'appui des fenêtres, sous lequel continue la même arcature qu'à l'abside centrale. L'arc doubleau de ces absidioles, presque en plein cintre, est encore plus puissant que ceux du sanctuaire. Il comprend deux ressauts, l'un à section rectangulaire avec arêtes abattues, l'autre composé d'une plate-bande et d'un tore. Ces arcs doubleaux ont aussi subi un mouvement, ce qui, ajouté au peu d'élévation des absidioles relativement à leur largeur, leur donne un aspect écrasé et trapu.



Fig. 9.



Fig. 10.

L'ordonnance intérieure des trois absides se retrouve extérieurement. Les fenêtres y sont décorées de la même façon, mais les cordons qui séparent les étages sont profilés en larmier (fig. 8). Le soubassement est entièrement nu. Des contreforts assez proéminents, à trois talus, s'élèvent au droit des ogives de la voûte. Leur partie supérieure a été refaite vraisemblablement au XVIe siècle, époque à laquelle ils ont dû avoir été montés jusqu'à la corniche au profil torique qui s'étend sous la toiture. Suivant une mode assez archaïque et qui se rencontre dans la plupart des églises romanes de la région, cette corniche est supportée par des modillons ornés de billettes et d'autres motifs variés (3).

Comme nous avons pu l'observer, la vigoureuse mouluration, dont un tore fait presque tous les frais, est du style le plus pur et d'une grande beauté, donnant à

(1) Il n'est pas certain que ces passages soient anciens.

(2) Cet arc doubleau a fait un mouvement qui a produit un très fort bouclement des piliers qui le supportent.

(3) Cet extérieur est défiguré par de nombreuses dégradations, des traces d'incendies qui se continuent assez avant du côté nord, par de misérables raccommodages en briques, notamment sur tout le parement extérieur de l'absidiole nord et dans la corniche des deux absidioles et enfin par de hideuses sacristies qu'on ne peut considérer que comme provisoires en attendant la remise en état de tout l'extérieur de l'église.

tout l'ensemble une parfaite unité, sans monotonie. La sculpture ornementale, bornée aux chapiteaux, ne lui cède en rien. Ces chapiteaux, les uns à crochets peu épanouis, les autres plus ou moins dérivés de la feuille d'acanthe, sont du meilleur style et peuvent compter parmi les beaux spécimens de la sculpture de l'époque (fig. 9 et 10). Ils ont tous leurs abaques rectangulaires (profil, fig. 11); ceux des colonnettes accompagnant les fenêtres du premier étage de l'abside et de celles des absidioles se prolongent en forme de queue dans la maçonnerie avoisinante et leur principale moulure se termine par un congé en volute (fig. 5).

En résumé ce chevet peut être considéré comme un des plus beaux morceaux de style gothique primitif du département

A l'ouest de cette première partie s'étend un chœur de deux travées flanqué de collatéraux de même largeur que les deux absidioles, de style flamboyant, avec quelques ornements de la renaissance, et paraissant remonter à la première moitié du XVIe siècle (1).


Fig. 11.

Ce chœur communique avec ses collatéraux par de grandes arcades en cintre brisé dont les multiples éléments de la mouluration retombent à pénétration, au milieu, sur un gros pilier rond, vers le sanctuaire, par une grosse demi-colonne ronde formant un des éléments du pilier servant de support au premier arc doubleau du sanctuaire, et, vers la nef, sur un gros pilier en forme de quatrefeuilles, dont les deux autres éléments correspondent à l'arc triomphal séparant ce chœur de la nef, à l'arc doubleau correspondant du collatéral, et enfin aux grandes arcades de la nef Suivant M. Josse (2), « une salamandre sculptée sur le pilier voisin de la chaire témoigne que la nef fut construite sous le règne de François Ier ». Cette salamandre — si tant est que c'en soit bien une — est sculptée au gros pilier en quatrefeuilles du côté de l'évangile et auquel la chaire est adossée. D'une excellente facture, elle paraît bien plus se rapporter aux constructions du chœur qu'à celles de la nef, qui est plus récente.

Ces deux travées de chœur sont voûtées sur croisées d'ogives simples aux nervures prismatiques (3). La première travée à l'ouest a une clef pendante ornée de petits personnages; celle de la seconde travée, vers le sanctuaire, représente un sujet que je n'ai pu distinguer. Vers le sanctuaire, les nervures sont reçues par des colonnettes à chapiteaux sculptés et partant de fond; au centre, sur des espèces de dosserets ondulés reposant sur des culs-de-lampe sculptés formés d'un marmouset accroupi, très gauchement arranges sur les gros piliers circulaires, si bien qu'on se demande s'il n'y a pas eu là un changement dans les projets, et couronnés par des chapiteaux sculptés. Vers la nef, les retombées de la voûte se font tout aussi maladroitement sur de petits culs-de-lampe. Tous les chapiteaux sont dans un très beau style renaissance et rappellent ceux du bas-côté nord de l'église voisine de Morcourt (4).

Les voûtes des collatéraux de cette partie de l'église retombant sur des colonnettes dont les chapiteaux sont encore dans le goût flamboyant (choux frisés et autres feuillages découpés, traités au naturel), avaient été détruites vers 1830 et remplacées par un vulgaire plafonnage. Elles ont été rétablies lors des restaurations de 1892, de même que les remplages flamboyants des fenêtres éclairant chacune des travées de ce collatéral au nord et au sud, desquels il restait à peine quelques traces (5).

(1) J'ai vainement cherché la date de 1589 signalée par l'abbé Gosselin (*Op. cit.*, p. 52) à une des arcades du chœur. Dans tous les cas, elle ne pouvait être que la date d'une réparation.
(2) *Op. cit.*, p. 419.
(3) Je n'ai pas vu le départ des tiercerons dont parle M. Josse (*Op. cit.*), p. 418
(4) Voy. ci-dessous.
(5) Voy. JOSSE, *op. cit.*, p. 420.

A l'extérieur, des contreforts à trois ressauts s'élèvent au droit des arcs doubleaux.

Cette seconde partie de l'église est d'une très belle construction et sa sculpture décorative, pour très sobre qu'elle soit, d'une grande perfection et du meilleur goût.

A l'ouest de ce chœur s'étendent quatre travées de nef avec bas-côtés, paraissant avoir été commencées à une époque assez voisine, mais terminées beaucoup plus tard. Les grandes arcades à moulures multiples retombent à pénétration sur des piliers cylindriques, continuant l'ordonnance de celles du chœur, bien que les piliers soient de section un peu moindre. Des amorces contre les gros piliers entre la nef et le chœur indiquaient que cette nef était destinée à être voûtée, mais, avant 1892, elle n'était couverte que par un berceau en bois plafonné avec entraits et poinçons apparents, beaucoup plus bas que la voûte du chœur et, comme celui-ci, sans fenêtres hautes.

Les murs extérieurs des bas-côtés, qui sont plus étroits que les collatéraux du chœur, percés de fenêtres en cintre brisé sans remplages, paraissent fort modernes (1). Ils étaient couverts par des demi-berceaux en bois plafonnés. L'absence de contreforts le long de ces bas-côtés montre que, lors de leur construction, on avait renoncé à les couvrir par des voûtes.

En 1892, nef et bas-côtés ont été voûtés en pierre.

Un énorme clocher de maçonnerie s'élève à l'ouest de la nef, en avant de l'ancienne porte occidentale. Nous avons vu qu'il fut construit en 1720-1722. Et cependant il a encore une tournure toute gothique (2). Deux contreforts en retour d'équerre, à plusieurs ressauts le soutiennent à chaque angle. Dans l'angle nord-ouest, une tourelle extérieure renferme un escalier à vis. Des larmiers le divisent en quatre étages, dont les trois premiers sont à peu près complètement nus. Le dernier étage, celui des cloches, est percé sur chaque face d'une ouie en cintre brisé, sans remplage. Il n'y a pas de porte sur l'extérieur. On ne peut ne pas voir encore là, malgré l'époque avancée, une mesure de défense. La tour est terminée par une toiture en charpente couverte en ardoises. Détruite en 1918, cette toiture a été refaite.

M. Josse parle en ces termes de trois clochers qui auraient existé avant 1720 : « Même incertitude au sujet des trois clochers qui existaient avant 1720. Le plus important aurait été placé entre le chœur et la nef, si l'on en croit la tradition, corroborée du reste par l'aspect des piliers voisins de la chaire et du banc d'œuvre Le développement extraordinaire qu'ils ont reçu ne pourrait s'expliquer en effet s'ils n'avaient été destinés à supporter une très lourde charge. On ignore la date de la construction de ce clocher ; il fut réédifié en 1678 ainsi que les deux campaniles qui devaient dominer les chapelles latérales » (3). La réfection de ces trois clochers et la refonte de six cloches par Nicolas de Nainville, fondeur à Amiens, auraient eu lieu sur l'initiative du curé Latiffy (1670-1680), sur le prix de vente de terres que la fabrique possédait sur différentes paroisses voisines (4).

La porte principale, qui paraît remonter à la même époque que le clocher, se trouve actuellement sur le flanc méridional de l'église, dans la première travée du bas-côté vers l'ouest. Elle est en plein cintre, accompagnée de deux colonnes d'ordre toscan supportant un entablement avec fronton triangulaire. Une autre porte plus petite s'ouvre dans la dernière travée du même collatéral vers le chœur.

Près de la chapelle de la Vierge on conserve une jolie Pietà en bois polychromé du XVI[e] siècle, malheureusement fort vermoulue (5). Sur l'autel de la même chapelle

(1) Le bas-côté nord aurait été refait en 1775. GOSSELIN, *op. cit.*, p. 109. — JOSSE, *op. cit.*, p. 420.

(2) Plusieurs clochers analogues durent être élevés dans la région vers la même époque : Bouzincourt, Mametz, Saint-Christ, Pertain, etc.

(3) H. JOSSE, *op. cit.*, p. 422.

(4) *Ibid.*, p. 436.

(5) Hauteur, environ 80 cm.

on voit aussi une assez bonne statue de la Vierge à l'Enfant, paraissant dater du XVIIe siècle et vénérée sous le titre de Notre-Dame de Bon Secours (1).

La chaire à prêcher dominée par un ange sonnant de la trompette porte la date de 1756, mais ne présente rien de bien remarquable. Il y aussi un confessionnal en bois sculpté de la même époque, mais qui a souffert de la dernière guerre.

Il ne reste plus trace des inscriptions ou fragments d'inscriptions dont parlent M. Josse et l'abbé Gosselin, non plus que des armoiries de la ville sculptées sur la face méridionale du clocher. Sur un des carreaux de marbre dans le dallage actuel du sanctuaire on a seulement rétabli l'inscription :

HIC JACET || PASTOR BERNARD || OBIIT 1755.

Des six cloches que possédait l'église de Bray avant la Révolution, une seule a été conservée. D'après M. Josse (1), elle pèse 1250 kil. et porte cette inscription :

L'AN 1767 J'AI ETE BENIE PAR MRE VICTOR ALEXANDRE ETIENNE || DUPRE PRETRE BACHELLIER DE SORBONNE ET CURE DE CETTE PAROISSE || DE LA VILLE DE BRAY. LES SRS EUSTACHE CHOPART LOUIS LE COQ || & LOUIS LHOTELLIER ETANT MARGUILLIERS EN CHARGE &C || L'AN 1767 J'AI ETE FONDUE SOUS LES AUSPICES DE SON ALTESSE | SERENISSIME MGR LOUIS JEAN MARIE DE BOURBON DUC || DE PENTHIEVRE SEIGNEUR DE CETTE PAROISSE PAR || PHILIPPE ET FLORENTIN CAVILLIER FONDEURS A CARREPUITS.

CAPPY

Dédiée à Saint-Nicolas, appartenant à l'ancien diocèse de Noyon, l'église de Cappy était le siège d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, mais que les guerres du XVIe siècle avaient fait abandonner par les religieux.

Voici la description qu'avait faite Camille Enlart, vers 1887, de la partie de cette église remontant à l'époque romane :

« L'église de Cappy a été, paraît-il, assez intéressante. C'était un monument roman qui avait subi au XVIe siècle une curieuse restauration. Le chœur avait été rebâti alors, ainsi qu'une énorme tour occidentale carrée sans communication avec le dehors, garnie de bretèches sur ses faces et d'échauguettes sur ses contreforts. La solidité de cette tour a défié jusqu'ici les refaçons. Il n'en est pas de même, malheureusement, des six travées de la nef, dont les murs, fenêtres, arcades et piliers viennent de disparaître dans une hideuse couche de ciment.

» Les arcades sont en plein cintre, à double bandeau ; le bandeau intérieur est reçu par de grosses colonnes adossées aux extrémités d'un pilier rectangulaire. C'est tout ce que l'on peut reconnaître aujourd'hui de l'architecture primitive. Toutefois l'abbé Decagny parle des curieux chapiteaux historiés de cette église, et ceux des extrémités contre la tour et contre le chœur ont été conservés, mais ces chapiteaux datent du XVIe siècle à l'ouest, et sans doute du XVIIe à l'est. Ils ont été cependant mis en harmonie avec le style roman ; la corbeille et le biseau du tailloir de l'un d'eux, tout couverts d'entrelacs formés de ces branchages noueux et sans feuillage qui furent une des

(1) Hauteur, environ 1 m, — Elle a été fâcheusement polychromée.

dernières modes gothiques. A l'opposé, un chapiteau dont la forme générale est aussi romane, est historié de paysages champêtres : une église, un oiseau volant, des gerbes de blé ; sur le tailloir : un moulin, des sacs de farine et un ciboire montrent cette composition rustique dominée par une idée de symbolisme eucharistique. Ces œuvres



Eglise de Cappy. — Chapiteaux.

sont enfantines et fort laides, mais assez curieuses comme essai de restauration harmonisée.

» La nef de Cappy mesure 6 m. de large sur 21 m. 80 de long et appartient à une époque du XII[e] siècle que son état de mutilation ne permet pas de déterminer ».

Sur les anciens chapiteaux qu'un inconcevable vandalisme a fait disparaître, nous pouvons ajouter, d'après l'abbé Decagny (1), qui a encore pu les voir : « Les figures grotesques qu'on voit encore aux chapiteaux de ses piliers massifs,..... on les croirait taillées sur le modèle des sculptures de l'église collégiale de Nesle, tant elles leur ressemblent ». M. Delambre, ancien conservateur du musée d'Amiens, avait pu, de son côté, en prendre quelques croquis que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

A l'ouest de cette nef s'élève un gros clocher fortifié, en pierre, qui ne paraît pas antérieur au XVII[e] siècle. De forme carrée, il comprend six étages séparés par des larmiers. Les quatre premiers sont à peu près complètement nus. Dans un but de défense évident, il n'a pas de porte sur l'extérieur. Le cinquième étage est percé sur chacune de ses faces nord, ouest et sud d'une baie en plein cintre percée à cru dans la muraille et garnie d'une bretêche à mâchicoulis.

Le dernier étage, celui des cloches, est beaucoup moins élevé que les cinq autres, qui sont d'égales hauteurs. Sur chacune de ses faces nord et sud il y a deux ouies simples en plein cintre ornées seulement d'une petite moulure à l'extrados, et sur chacune des faces ouest et est, une seule semblable.

Chaque angle de la tour est garni d'un puissant contrefort à 45 degrés, surmonté à l'étage supérieur d'une échauguette polygonale en encorbellement couverte en poivrière et portant la date de 1654. Celle du sud-est, formant tourelle, partant du sol, renferme un escalier à vis. Ces quatre échauguettes donnent à la tour, sans cela fort simple et fort nue, un aspect très pittoresque. Une flèche en charpente termine le tout.

La principale porte de l'église, datant du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle, s'ouvre sur le flanc méridional du bas-côté, qui, comme l'autre, date de la même époque. Une seule et unique charpente du même temps couvre la nef et les collatéraux.

L'abside, à trois pans, garnie de grandes fenêtres en cintre brisé, sans remplages, ne doit pas remonter plus haut que le XVII[e] siècle et manque totalement d'intérêt.

Cet édifice n'a été que peu endommagé pendant la dernière guerre : une des tourelles du clocher a été démolie et refaite depuis.

(1) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 491.

CERISY-GAILLY

Sans faire partie de la première dotation de l'abbaye de Corbie, Cerisy appartenait à celle-ci dès le commencement du ixe siècle, on ne sait au juste depuis quand (1); elle y avait une prévôté importante.

La paroisse, vocable Saint-Georges, dont les religieux de Corbie étaient présentateurs et gros décimateurs, existait déjà au xie siècle, époque à laquelle l'autel fut donné (1066) à l'abbaye par Guy de Ponthieu, évêque d'Amiens, à condition qu'il serait desservi par deux clercs, dont l'un ou l'autre assisterait deux fois l'an au synode et paierait certains droits (2). En 1126, l'évêque Ingelran réunit à celle-ci le personnat que l'église d'Amiens avait sur l'autel de Cerisy, dépendant de toute antiquité de l'église de Corbie (3), et la déchargea de l'obligation de présenter les deux clercs (4).

Malgré sa proximité du front, l'église de Cerisy-Gailly a survécu à la dernière guerre, mais non sans avoir éprouvé d'assez sérieux dommages restaurés par M. Moreau, architecte en chef des monuments historiques.

Elle se compose de plusieurs parties de différentes époques.

A la plus ancienne appartiennent les murs goutterots de la nef. Celui du nord a été complètement démoli par le bombardement en 1918; il vient d'être reconstruit. Cette nef n'était pas voûtée; elle avait été couverte à une époque moderne par une fausse voûte en plafonnage supportée par des pilastres de même. Démolie pendant la guerre, elle a été remplacée par une voûte en charpente en carêne de navire. Il y a de chaque côté cinq grandes arcades en cintre brisé, ornées vers la nef d'une vigoureuse et élégante moulure formée de plusieurs tores de diamètres inégaux alternant avec des gorges; sur les bas-côtés elles ne consistent qu'en deux ressauts à section rectangulaire. La mouluration s'arrête à une dizaine de centimètres de la retombée.

Ces arcades sont supportées par de grosses et basses colonnes cylindriques reposant sur des bases attiques et surmontées de chapiteaux très élevés à deux rangs de crochets fort simples terminés les uns en volutes, les autres en feuillages peu épanouis, avec tailloirs octogonaux. Les proportions un peu insolites de ces colonnes produisent beaucoup d'effet. Au-dessus de chaque arcade s'ouvre une petite fenêtre romane en plein cintre ébrasée intérieurement et extérieurement. Ces fenêtres destinées à donner sur l'extérieur, se sont trouvé aveuglées lorsqu'ont été faites les fausses voûtes de la nef et des bas-côtés et que les trois nefs ont été couvertes par une seule toiture.

Les murs extérieurs des bas-côtés ont été refaits dans la seconde moitié du xvie siècle. Ils ont à chaque travée une assez grande fenêtre en plein cintre, à l'encadrement mouluré intérieurement et extérieurement, sauf dans la travée du milieu où s'ouvre une porte au nord et au sud. Intérieurement, un cordon mouluré marque l'appui des fenêtres. Il se retourne pour encadrer les deux portes latérales. Entre les fenêtres, il est interrompu d'une façon assez originale par de petits culs-de-lampe sculptés, d'où partent des pilastres cannelés d'ordre ionique destinés à servir de supports aux entretoises des bas-côtés qui devaient être primitivement couverts par des plafonds,

(1) Voy. L. Levillain, *Examen critique des chartes ..... de l'abbaye de Corbie*, p. 47, 189.

(2) Darsy, *Bénéfices de l'église d'Amiens*, t. I, p. 304. — Dom Grenier, *Hist. de la ville et du comté de Corbie*, t. I, p. 239, dans Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., in-4°.

(3) « Altare de Chirisi quod de jure ecclesie Corbeiensis ab antiquo est ». Arch. Somme, Corbie, ix H 303.

(4) Dom Grenier, *op. cit.*, p. 281.

lesquels, à une époque plus moderne, avaient dû être remplacés par des fausses voûtes en plâtras, probablement à la même époque que la nef.

A l'extérieur, les deux portes latérales sont richement décorées dans le style de la renaissance. Du côté sud, la porte, en plein cintre, est surmontée d'un entablemnt porté par deux pilastres cannelés d'ordre corinthien. La frise est ornée de rinceaux, et les écoinçons formés par le cintre de la porte, de rameaux d'olivier sculptés avec peu de relief, mais d'une parfaite exécution et d'un excellent style Dans le cintre de la porte un cartouche porte la date de 1566. Au-dessus de l'entablement s'élève un édicule à colonnes corinthiennes cannelées, mais dont il manque presque toute la partie supérieure, et abritant un sujet sculpté en demi-relief qu'on peut hardiment attribuer à un grand artiste et considérer comme un petit chef-d'œuvre de sculpture de la renaissance. Par un véritable miracle, il est admirablement conservé, ne lui manquant que le motif terminal de son couronnement, alors que le reste de la porte a subi, dans le cours des des âges, d'assez notables mutilations. De dimensions minuscules (1), il s'élève sur un petit cul-de-lampe formé de deux feuilles d'acanthe terminées en volutes, et au milieu desquelles un chapeau de triomphe entoure un écu *écartelé aux 1 et 4 à deux clefs en sautoir accompagnées d'une fleur de lys en chef; aux 2 et 3, à un chef.* Au-dessus de l'écu on lit la date de 1581. Ce cul-de-lampe sert de soubassement à un ordre corinthien à deux pilastres cannelés et ornés de branches de lierre à leur partie inférieure, le tout servant d'encadrement à un plein cintre dont les écoinçons sont ornés de figures d'anges tenant les instruments de la Passion.

Le sujet central est une *Descente de croix.* Au pied de la croix ornée de la couronne d'épines et qui se dresse sur un fond de paysage, Joseph d'Arimathie soutient sous les bras le corps inanimé du Christ, presque nu. Autour de lui s'empressent les saintes femmes dans diverses attitudes de piété douloureuse. Au centre, la Vierge agenouillée, entre les bras de saint Jean à la figure juvénile, presque féminine; aux pieds du Christ, la Madeleine le prenant par une jambe, un vase à aromates à côté d'elle; les deux autres saintes femmes à droite et à gauche, un peu plus en arrière. Au premier plan gisent à terre les clous, le marteau et l'éponge posée sur un plat. A l'arrière, on aperçoit une grotte à l'intérieur de laquelle Joseph d'Arimathie ou Nicodème met Jésus dans le tombeau. Dans le couronnement, un médaillon circulaire, traité à une échelle encore plus petite, figure la Trinité au milieu de nuages. Dieu le Père, à longue barbe, vêtu de la chape et coiffé de la tiare, tenant le globe du monde et bénissant; le Fils presque nu, portant sa croix, tous deux assis sur des tapis à lambrequins; au milieu d'eux, le Saint-Esprit en forme de colombe sortant d'une gloire lumineuse. Des deux côtés du médaillon, deux anges assis, d'une grâce délicieuse, jouent l'un de la flûte traversière, l'autre de la viole de gambe. Dans toute cette sculpture, qui n'a plus rien de gothique, on ne saurait méconnaître une influence italienne assez remarquable. Sur l'entablement de l'ordre inférieur il y a deux vases qui sont, malheureusement, presque entièrement détruits.

Dans son ensemble la porte septentrionale est composée comme la première, mais avec plus de simplicité, étant moins en vue. Elle est d'ordre dorique avec entablement à triglyphes et rosaces dans les métopes. Dans le cintre de la porte est gravée la date de 1576. Le petit édicule surmontant l'entablement n'a pas la même richesse que du côté sud : il encadre seulement une petite niche abritant une statuette. Dans la base on a inséré un petit socle garni de cinq fleurs de lys, qui ne devait pas faire partie de l'ordonnance primitive de la porte.

(1) Hauteur, 1 m. ; largeur, 61 cm.

A l'appui des fenêtres, à l'extérieur, règne un cordon mouluré qui contourne des contreforts assez proéminents, les uns en pierre avec insertion de briques, les autres tout en pierre. On ne s'explique pas l'utilité de pareils contreforts, l'église n'étant pas voûtée.

Le pignon occidental de la nef est beaucoup plus moderne et sans caractère. On n'y voit qu'une porte accompagnée de deux pilastres supportant un entablement de peu de saillie, et surmontée d'une grande fenêtre en arc bombé et d'un oculus.

A cette première partie, nef et bas-côtés, vient s'ajouter un chevet un peu plus élevé, de style flamboyant, paraissant remonter à la fin du xv[e] siècle ou au commencement du xvi[e]. Il comprend une travée carrée, plus une autre sur plan barlong dans le sens transversal, voûtées toutes deux sur croisées d'ogives simples, et enfin une abside à trois pans, dont la voûte est à quatre branches d'ogives. Chacun des trois pans est percé d'une fenêtre à remplage flamboyant, à un seul meneau vertical. Celle du fond a été bouchée à une époque déjà ancienne. A l'extérieur, on y a encastré une petite niche dans le style de la renaissance.

Les deux travées droites sont accompagnées au nord de deux travées faisant suite au bas-côté et de même largeur, de sorte que la première travée est barlongue dans le sens longitudinal, et l'autre carrée. Celle-ci sert de chapelle. Toutes deux communiquent avec les deux travées centrales par des arcades en cintre brisé et sont voûtées d'ogives avec liernes et tiercerons. La voûte de la travée carrée, la plus orientale, a été refaite. Dans les clefs de la première, se trouvent des armoiries : 1° *Ecartelé aux 1 et 4 semé de fleurs de lys*, aux 2 et 3, pièces impossible à distinguer; 2° Indéchiffrable; 3° *Coupé, à un lambel en chef, semé de fleurs de lys en pointe*. Ces deux travées sont éclairées au nord et à l'est par des fenêtres en cintre brisé; celle de l'est a été bouchée.

Dans toute cette seconde partie de l'église les nervures des voûtes, de profil prismatique, retombent tantôt à pénétration sur des piliers cylindriques, tantôt, aussi à pénétration, sur des colonnettes d'angle terminées brusquement par des culs-de-lampe sculptés. Les branches d'ogives de l'abside sont reçues directement par des culs-de-lampe également sculptés.

De l'autre côté, faisant suite au collatéral sud, on a élevé, vraisemblablement au début du xvii[e] siècle, une grande salle carrée, entièrement nue, débordant de moitié le bas-côté. Elle est plafonnée, éclairée à l'est par une fenêtre en plein cintre (1), au sud, par une fenêtre en arc bombé, percée ou agrandie après coup, et qui défigure tout ce côté de l'église (2).

Le clocher s'élève sur la travée barlongue du bas-côté nord du chevet, pour construire laquelle, vers l'an 1500, et par une hardiesse qui n'est pas inouie dans l'architecture du moyen âge, il a fallu reprendre en sous-œuvre, car toute la partie supérieure de ce clocher appartient sans conteste au xiii[e] siècle.

C'est une grosse tour massive en forme de carré long dans le sens longitudinal, de même que la travée sur laquelle il s'élève. Chaque angle est renforcé au nord et à l'est par deux puissants contreforts en retour d'équerre allant en diminuant de bas en haut, par des talus et des larmiers. Ces contreforts paraissent bien avoir été renforcés lors de la construction du chevet et de la reprise en sous-œuvre du clocher, car leurs larmiers ne correspondent pas à ceux de celui-ci. Aux angles sud-ouest et sud-est, ces contreforts se trouvant vers l'église n'ont pu être augmentés : ce sont probablement les contreforts primitifs.

(1) Elle était bouchée; elle a été rouverte et munie d'un remplage lors de la dernière restauration.

(2) Lors de la dernière restauration de l'église, cette salle a été coupée en deux par un mur de refend, pour remplacer la sacristie qui déparait le chevet au nord.

Au nord et à l'ouest la partie du XIIIe siècle au-dessus du bas-côté est divisée par des larmiers en deux étages. Le premier n'est visible que sur les faces ouest et nord. Chacune d'elles est ornée de deux arcades aveugles géminées, en cintre brisé, au profil simplement rectangulaire, bordées à l'extrados d'une moulure en larmier fortement dégradée, et retombant sur de minces colonnettes couronnées par des chapiteaux à crochets. L'étage supérieur est percé sur chacune de ses quatre faces d'une grande ouie en cintre brisé profilée comme les arcades de l'étage précédent, qui devait être garnie d'un remplage, mais qui a été bouchée par la suite. Le tout se termine par une flèche en charpente couverte d'ardoises et munie à sa base d'abat-sons, les cloches s'y trouvant renfermées. Les fondations de ce clocher sont formées de gros blocs de pierre disposés en gradins comme à la cathédrale d'Amiens et à quelques autres églises du XIIIe siècle (1)

La lunette de la voûte de la première travée du chevet, au sud, est couverte d'une grande peinture murale représentant Jésus au jardin des Oliviers, malheureusement déjà bien effacée. Le sujet principal est accompagné d'un portrait du donateur agenouillé, ayant à côté de lui un saint évêque (saint Claude) en chape. Au-dessous on lit :

Noble et religieuse personne de non Claude Jonnel grand prieur de la royalle maison et abbaye de Corbye et preuost de Cerisy a faict faire ceste histoire en l'an 1610 priez Dieu pour luy.

Au-dessous :

CETTE HISTOIRE TERNIE PAR LE LAPS DE TEMPS A ETE REMISE EN L'ETAT QV'ELLE EST PAR RELIGIEVSE PERSONNE DOM ANTOINE.. .. (2) CELLERIER DE LADITE ABBAYE ET CY DEVANT PREVOST DVDIT CERISY LE 2 AOVT 1778. PRIEZ DIEV POVR SON AME.

Une autre peinture du même temps, mais encore moins bien conservée, couvre presque tout le mur oriental de la grande salle qui avoisine le chœur au sud. On y voit un Jugement dernier, avec les donateurs et les donatrices agenouillés : à main gauche, deux hommes accompagnés de deux saints évêques en chape, dont un portant sa tête dans ses mains (saint Firmin), avec une banderole où est écrit : NON INTRES IN IVDICIVM CVM SERVO TVO DOMINE ; à main droite, deux femmes et un homme accompagnés d'une sainte et de ces mots sur une banderole : AB ..... IN NOS LIBERA NOS DOMINE.

Au bas de la composition on lit ces mots :

Ceste histoire a este faicte par la vefue et heritiers de feu Fremin Richard son frere pries Dieu pour eulx, 1610 (3).

Le sanctuaire est orné de trois grands hauts reliefs en bois, du XVIIIe siècle, avec personnages de grandeur naturelle. Dans le premier, au-dessus de l'autel et lui servant de retable, la Visitation; à droite et à gauche de celui-ci, sous l'appui des fenêtres, d'une part l'Annonciation, de l'autre, Jésus au Jardin des Oliviers.

L'église de Cerisy conserve encore une jolie statue de saint Georges en bois doré (4), qui doit remonter au XVIIe ou plutôt au XVIIIe siècle, d'un style peut-être un peu « pompier », en terme d'atelier, mais d'un faire très soigné, très étudié et même un

(1) Voy. C. ENLART, *Manuel d'archéol. franc. Archit. relig.*, 2e édit., t. II, p. 521.
(2) Le nom effacé.
(3) Ces peintures étaient naguère couvertes par des boiseries.
(4) Haut., env. 1 m.

peu précieux. Le saint est en pied, en costume de soldat romain tel qu'on le concevait à l'époque où il fut fait, coiffé d'un casque à plumes, tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier. Le dragon qu'il foule aux pieds est réduit à sa plus simple expression et presque dissimulé.

A cela, il faut ajouter quelques menus objets en plus ou moins mauvais état : les débris d'une cuve baptismale en pierre sculptée du XIIIe siècle, avec des têtes humaines dans les angles, d'un travail assez arriéré, une minuscule sculpture en pierre très fruste représentant la Mise au tombeau; un fragment de statue de saint Jean-Baptiste en bois, etc.

MORCOURT

MORCOURT était le chef-lieu d'une importante seigneurie tenue en pairie du comté de Corbie, et ne faisait originairement qu'une seule paroisse avec Cerisy-Gailly. En 1220, Evrard de Fouilloy, évêque d'Amiens, voulant éviter, dit-il, « le danger des âmes de ses diocésains, du consentement et par la volonté de l'abbé de Corbie, patron », sépara en deux la paroisse de Cerisy et Morcourt, auxquelles il préposa deux prêtres, un seul ne suffisant pas, et assignant en outre à chacun d'eux sa part dans les revenus (1). La nouvelle paroisse de Morcourt fut mise sous le vocable de saint Gentien, dont l'abbaye de Corbie possédait le corps depuis la fin du IXe siècle (2). L'église de Morcourt en a une relique (3).

L'édifice a peu souffert de la dernière guerre et il nous a été conservé à peu près dans son entier. Les quelques dégâts qu'il a subis ont été réparés par M. Dory, architecte à Amiens (4).

Le chœur et tout le côté nord en sont les parties les plus anciennes et de beaucoup les plus intéressantes. Elles remontent à l'époque du style flamboyant fortement mélangé d'éléments de la renaissance, c'est-à-dire environ de la première moitié du XVIe siècle. Toute cette partie, entièrement en pierre de taille, est d'une architecture extrêmement soignée et certainement l'œuvre d'un maître-maçon des plus habiles.

Le chevet est à cinq pans dont deux parallèles. Chaque côté est percé d'une fenêtre à remplage flamboyant, avec un seul meneau vertical. Chaque angle est appuyé extérieurement par un puissant contrefort surmonté d'un petit pinacle assez bas. Contre l'un de ces contreforts, un tabernacle en style de la renaissance renferme un fort bel *Ecce homo* en pierre : le Christ est debout, presque nu, les mains liées, la chlamyde sur les épaules, la couronne d'épines sur la tête. Le cul-de-lampe sur lequel il repose est orné d'un écu sur lequel sont sculptés les instruments de la passion. Cette abside n'avait plus de voûte : comme elle menaçait ruine, on l'aurait démolie

(1) Août 1220 : « Nos animarum subditorum nostrorum periculum evitare volentes, parrochiam de Cherisi et de Moroncort, de assensu et voluntate abbatis Corbeiensis, qui ejusdem parrochie est patronus, duobus presbiteris duximus assignandum, cum unus non possit sufficere in eadem, distinguentes de voluntate dicti abbatis, de bonis ipsorum locorum suam utrique presbitero portionem in hunc modum ». Arch. de la Somme, Corbie, IX H 303.

(2) On sait qu'au VIe siècle, sous l'épiscopat de saint Honoré, les corps des saints Fuscien, Victoric et Gentien, martyrisés sous Dioclétien, avaient été découverts non loin d'Amiens, puis plus tard transférés dans la cathédrale de cette ville, qui ne conserva que celui de saint Fuscien, celui de saint Gentien ayant été donné en 893 à l'abbaye de Corbie, et, deux ans plus tard, celui de saint Victoric à la collégiale de Saint Quentin.

(3) Voy. abbé HACLIN, *Notice historique sur la paroisse de Morcourt*, Amiens, 1882, in-18, p. 45.

(4) L'église mesure environ 25 m. de longueur, sur 17 dans sa plus grande largeur.

vers 1770 (1). En 1867-1868, une voûte en briques avec enduit de plâtre teinté imitant la pierre fut construite par Delefortrie père, architecte à Amiens (2).

Le bas-côté nord est construit sur un plan irrégulier assez difficile à décrire.

Sa première travée occidentale, sur laquelle s'élève le clocher formant l'angle, est voûtée sur croisée d'ogives simple, portée sur des arcs vigoureux qui viennent retomber du côté de la nef sur un énorme pilier de 2 m. 50 sur 1 m. 50, arrondi aux extrémités à sa base, passant ensuite au plan rectangulaire au moyen de petits culs-de-lampe sculptés : un écu à trois fleurs de lys; un monstre ou chimère où l'on a voulu voir la salamandre, emblême François I[er]; un jeu de moulures; un écu fretté tenu par un ange, armes de la famille d'Humières qui posséda la seigneurie de 1510 à 1599. Puis viennent deux travées voûtées sur croisées d'ogives simples avec clefs pendantes, enfin une dernière travée formant la chapelle de la Vierge, de la même hauteur que les autres, mais beaucoup plus large, comme un croisillon d'un faux transept. Elle est couverte d'une voûte à ogives, liernes et tiercerons, avec, au centre, une clef pendante où est sculptée la Vierge portant l'enfant Jésus. Ce bas-côté communique avec la nef par quatre grandes arcades en cintre légèrement brisé, reçues à pénétration par de grosses colonnes cylindriques, sans chapiteaux (3). Les nervures de la voûte du bas-côté retombent de même, mais contre le mur extérieur elles reposent tantôt sur des culs-de-lampe, tantôt sur des demi-colonnes couronnées de

Eglise de Méricourt-sur-Somme. — Tombe de Jean et Renaud du Gard.

(1) Voy. abbé Haclin, *op. cit.*, p 41. — Vers 1693, d'après un état des paroisses de l'archidiaconé d'Amiens, la voûte et la couverture du chœur demandaient des réparations. Bibl. d'Am., ms. 513, fol. 187.

(2) En 1860, cet intéressant chevet fut en grande partie masqué à l'extérieur par l'adjonction d'une grande sacristie sur les plans du même architecte. Il faut dire que les projets de cette sacristie, aussi bien que ceux de la voûte, avaient reçu l'approbation de Viollet-le-Duc. Arch. de la Somme, série O, Morcourt.

(3) Vers le chevet le support est une réunion de grosses colonnes cylindriques formant faisceau.

chapiteaux renaissance où se jouent des figures humaines et des petits amours nus, de la plus exquise composition et de l'exécution la plus délicate ; œuvres absolument délicieuses et dignes des meilleurs artistes de cette époque.

Au nord, la seconde travée du bas-côté et la chapelle de la Vierge sont éclairées chacune par une fenêtre semblable à celles du chevet, mais un peu plus basse ; celle qui occupe l'extrémité orientale de la chapelle de la Vierge est un peu plus large ; dans son remplage flamboyant à deux meneaux verticaux on peut encore constater quelques réminiscences rayonnantes — à moins qu'il n'ait été refait.

A l'extérieur, les deux travées de collatéral qui précèdent la chapelle de la Vierge ne sont pas couvertes par une toiture en appentis, mais par une toiture perpendiculaire à la nef, sur un grand pignon qui embrasse les deux travées au nord.

Le clocher qui, comme nous l'avons vu, s'élève sur la première travée du collatéral nord, à l'ouest, paraît à peu près du même temps que celui-ci. C'est une grosse tour carrée munie dans les angles de contreforts en retour d'équerre, à plusieurs ressauts. Il comprend trois étages séparés par des larmiers. Au rez-de-chaussée au nord et à l'ouest, une petite fenêtre à remplage flamboyant éclaire le bas-côté (1). L'étage supérieur, celui du beffroi, s'ouvre sur chaque face par une ouie fort simple en cintre brisé, encadrée de moulures prismatiques et sans remplage. La couverture en charpente détruite par la dernière guerre a été rétablie.

Le bas-côté sud diffère totalement de l'autre, d'époque et de style. Il ne date que de 1772 (2) et comprend cinq travées à colonnes d'ordre toscan supportant des arcades en plein cintre et éclairées par des fenêtres cintrées. Le dernier support vers le chevet forme un faisceau de quatre colonnes. Ce bas-côté est tout entier de la même largeur que la chapelle de la Vierge ; sa dernière travée à l'est forme chapelle actuellement sous le vocable du Sacré-Cœur. Il n'était pas voûté et n'était pas destiné à l'être. En 1875 il fut couvert, lui aussi, d'une voûte en briques avec enduit imitant la pierre.

Quant à la façade occidentale, d'une époque très moderne, qui ne paraît pas antérieure au XVIIe siècle, elle est totalement dénuée d'intérêt. Il n'y a qu'une petite porte en plein cintre surmontée d'une fenêtre de même, le tout absolument insignifiant.

* * *

Construite vers le milieu du XIXe siècle et sans intérêt, l'église de Méricourt-sur-Somme conserve une très belle dalle funéraire gravée, de la fin du XVIe siècle. Deux jeunes gens y sont représentés en gisants tous deux semblablement vêtus de la cotte d'armes sur une armure de plate richement ornée, tête nue, ayant chacun à côté de lui son épée autour de laquelle le baudrier est enroulé, et à ses pieds le heaume cimé d'un panache et les gantelets. Tout autour, dans un encadrement renaissance, on lit en caractères gothiques :

Ci gisent Messire Jehan du gard chevallier seigneur de Mericourt sur some de Meruiller de Fresneville Chaussoi Thilloloi et Septenville en p̄tie Seneschal et gouvern̄r de p̄othieu, leql delaissa deux filz de Madame Jehane de Fōtaine q trespassa le ii jō de Mars Mil V^c IIII^xx et dix [Re]naud du gard sō filz (le reste de la bordure laissé en blanc).

A chaque angle est un écu : 1° En chef à dextre et en pointe à senestre : écartelé aux 1 et 4, à trois merlettes 2 et 1 (du Gard) ; aux 2 et 3, à trois écus,

(1) Ces remplages ont été refaits en 1868. Abbé Haclin, *op. cit.*, p. 39.

(2) Les murailles en auraient été faites avec les pierres provenant de la démolition de la voûte du chœur, et du mur qui fermait de ce côté la nef principale. Abbé Haclin, *op. cit.*, p. 43.

2 et 1 (de Fontaine); l'écu tenu par deux lions et timbré d'un heaume cimé d'un panache. — 2° En chef à senestre et en pointe à dextre, écu losange à trois écus 2 et 1 (de Fontaine), entouré du cordon de saint François.

Peu intéressante par elle-même, malgré quelques restes de l'époque romane noyés dans des constructions plus modernes, la petite église de Vaux, commune d'Eclusiers, possède des fonts baptismaux en pierre d'Etinehem, dure et grossière, paraissant remonter à la fin du XII[e] siècle ou au commencement du XIII[e]. Ils se composent d'une vasque hémisphérique pédiculée, reposant sur une base en tore aplati, garnie de griffes rudimentaires dans les angles du socle qui est carré, et surmontée d'un tailloir aussi carré, en plate-bande, auquel elle se raccorde à chaque angle par une tête humaine sculptée d'une façon rudimentaire. Malgré sa situation sur un front particulièrement meurtrier, l'église où les Allemands s'étaient aménagés un logement, a peu souffert pendant la dernière guerre, mais les fonts furent brisés en trois morceaux; ils sont réparables et seront réparés

Comme en témoigne un charmant croquis des frères Duthoit, l'antique château de Morlancourt, malgré de nombreuses disgrâces, présentait encore au début du XIX[e] siècle un ensemble intéressant et pittoresque. En 1830, un acquéreur le démolit pour tirer parti des matériaux (1).

L'église, assez ordinaire, avait cependant une voûte en bois à poutres sculptées du XVI[e] siècle (2). Elle fut anéantie pendant la dernière guerre.

Sur le clocher se trouvait cette inscription relevée jadis par Dusevel :

L'AN MIL SIS CENS SOIXANTE QUATORZE LE 16 FEVRIER || TROIS MIL HOMMES DE LA GARNISON DE CAMBRAY ET DES || PLACES VOISINES ENVOIES PAR LE COMTE DE MONTEREY || COMMANDES PAR LE BARON DE QUINCY ET GUIDES || PAR UN NOMME MORILLON DU VILLAGE DE MARTIN-PUITZ || SONT VENUS PILLER ET ENTIEREMENT BRULER VILLERS LE VERT || ET MORLANCOURT POUR N'AVOIR PAS VOULU PAYER CONTRIBUTION || TROIS ENFANTS ONT ETE BRULES CINQ HABITANTS ET SIX || CENT SOIXANTE QUINZE ENNEMIS ONT ETE TUES SANS || COMPTER LES BLESSES (3).

Les églises de Sailly-Lorette et de Suzanne appartiennent à la collection des églises du XVIII[e] siècle que nous avons déjà souvent signalée. La première fut anéantie durant la dernière guerre, et avec elle le bas-relief de Carpentier fils (1782-1788) provenant de la chapelle Saint-Quentin à la cathédrale d'Amiens et représentant le martyre de ce saint (4), à moins qu'il n'ait été enlevé avant la destruction de l'église.

La seconde a relativement peu souffert de la guerre et a pu facilement être remise en état. C'est un édifice en briques et pierres à trois nefs, avec grandes arcades supportées par des colonnes d'ordre dorique. Elle fut construite vers 1770 par François-Louis marquis d'Estourmel, seigneur de Suzanne.

L'ancien château de Suzanne reconstruit par Georges de Valpergue, seigneur du lieu, en 1619, puis augmenté en 1678 par Louis II, marquis d'Estourmel, fut l'objet, vers 1861 de la part du comte Joseph d'Estourmel de travaux considérables et de la plus grande magnificence équivalant presque à une réfection complète. Lors de la dernière guerre, il subit des dommages assez sérieux mais réparables. On peut

(1) Abbé M. LEROY, *Histoire de Morlancourt*, Amiens, 1904, in-8°.
(2) *Ibid.*
(3) *Bull. archéol. publié par le Comité histor. des arts et monuments*, t. III, 1844-45, p. 322.
(4) Voy. G. DURAND, *Monographie ..... cath. d'Am.*, t. II, p. 305.

y signaler cependant une cheminée monumentale en marbre gris-jaunâtre d'un style assez bizarre, mais surtout la belle pierre tombale de Gilles d'Estourmel et d'Hélène de Noyelle, sa femme, du premier quart du xvie siècle, rapportée de Templeux-la-Fosse au moment de la Révolution. Elle est formée d'une grande dalle de 2 m. 30 de long, d'une pierre grise fort dure, remplie de paillettes de mica, sur laquelle sont sculptées en faible relief et assez grossièrement, les effigies des deux défunts en gisants. Le long de la tranche, qui est taillée en biseau, on lit cette inscription en caractères gothiques :

Cy . giſt . noble . homme . gille . deſtourmel . en . ſon . viuant . ſeigneur . dudy . lieu . de . templeuy . de . heſcourt . de . malmaiſon . quy . treſpaſſat . lan . mil . V^c.. XXII . le . xixe . de . iullet . auſſi . y . giſt . madamoiſelle . elayne . de . noyel . ſon . eſpouſe . qui . morut . le . xviie . doctobre . lan . mil . V^c . XVIII . prions . dieu . pour . leur . ames.

Cette dalle est légèrement élevée au-dessus du sol sur quatre pieds chargés d'armoiries qui ont été ainsi blasonnées par le docteur Goze (1) :

Villerval; vairé *d'argent et de gueules* (écu losange). — Bernieulles; *d'or* à la croix ancrée *de gueules* (écu losange). — Coupé, en chef La Trémoille, *d'or* au chevron *de gueules* accompagné de trois aiglettes *d'azur becquées et membrées de gueules;* en pointe, Bernieulles (écu losange). — Basincourt; écartelé aux 1 et 4 fascé *d'argent et de gueules* de six pièces, aux 2 et 3 fascé *d'or et d'azur* de huit pièces, sur le tout à trois anneaux *de gueules* posés en chef. — Craon; losangé *d'or et de gueules.* — Fay; *d'argent* semé de fleurs de lys *de sable,* sans nombre. — Athies; *d'argent* à trois fasces *de sable*, sur le tout à la bande (engrelée?) *de gueules.* — Estourmel; *de gueules* à la croix engrelée *d'argent.* — Paillart; *d'argent* à la croix *de sable* frettée *d'or.* — Templeux; *d'argent* fretté *d'azur.* — Arleux; *d'or* à trois aigles *de gueules becqués et membrés d'azur.* — Noyelle; parti au 1 *de gueules* à la croix engrelée *d'argent.* Estourmel; au 2, coupé en chef *d'or* à trois aigles *de gueules becqués et membrés d'azur.* Arleux; en pointe, *de gueules* à trois gémelles *d'argent.* Noyelle (écu losange). — Rosimbos; bandé *d'argent et de gueules* de six pièces (écu losange). — Hangest; à la croix *de gueules* chargée de cinq coquilles *d'or* (écu losange). — Craon (écu losange)

L'humble église de Becquincourt détruite pendant la dernière guerre et totalement reconstruite par M. Poisson, architecte à Darney (Vosges), contenait cependant deux intéressantes inscriptions relevées et estampées jadis par le Dr. Goze qui en avait fait une communication au Comité des travaux historiques. Nous les reproduisons ci-dessous — sous toutes réserves — telles qu'elles sont transcrites dans le *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments* (2).

P mgr elogn sculptor p ‖ Cy devant l'aultel gist honorable et noble hoe ‖ Guillaume Sacquespée escuyer de tres noble segn ‖ Dure (3) de Humieres jad. maistre d'hostel, mari et baile ‖ de demoiselle Alys Gaffet (*ou* Gallet) desqls le xxive jour de frevier ‖ M V^c et XXVIII furtes (?) desd. escuier et demoiselle ‖ ...... les trespas. fondateurs de ‖ XII obits achates..... vedredis des XII mois de ‖ l'an pries dieu pour eux..... magistri ep.....

Scutiferi elogium miti precor aspice vultu
Orando ut superos advolet ipse choros.

(1) *Armorial de Picardie*, Biblioth. d'Am., ms. 813, p. 278.

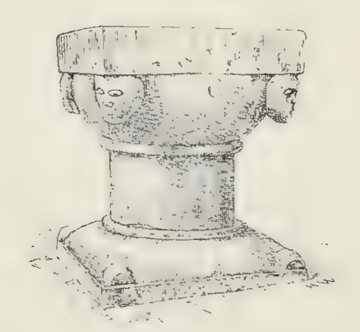
(2) 4e volume, 1847 et 1848, p. 73. — Il y a certainement des erreurs de lecture.

(3) Probablem. *Drieu.* Drieu d'Humieres, second fils d'Adrien d'Humières vivait vers 1495 et avait été chambellan du duc de Bourgogne. Moreri.

Robert le maistre et Jehene Maricourt sa feme jadis bos |, laboriers habitas de cette ville ont cheas fodes trois obis anuels de VX (*sic?*) l. t. de rete ppetuelle bn assignee et fodee || sur trois journ. de terre ten⁹ en fief du chasteau et leans || en ce pnt terroyr cheas de bouts et tenas asses decles || desquels l'esgle perceutet v | ff hehinau (?) pour frais desd. ob..... || et le curé IX Py tr. (?) en les dénonçant et celebrant à jours députez || le prmier le jeudi pchan aps le sanct Denys qui fut le trespas de || la dessus dicte en l'an M. CCCC et XXIIII, le secod le jeudi aps || le dey caresme le dernier le secod jour de mai qui fut le || trespas du dessusd. e l'a M. CCCC et IX. Priés Dieu) pour luy.

Epigrama
Elogio tenui claros laudabo parentes
Emula quos vere gloria laudis alit
Sat proba vita Deo pietas sua cognita mudo
Quid refera gestis res patet ipsa suis
His igr lector meritos optabis honores
Ut scandat celsi fulgida ad astra poli (1).

(1) Par leur tournure ces vers ne paraissent guère remonter au début du xvᵉ siècle. Goze n'a-t-il pas mal compté les C dans les dates et ne faudrait-il pas lire plutôt M CCCCC XXIII (1523) et M CCCCC IX (1509)? Cela mettrait la seconde inscription à peu près contemporaine de la première, ce qui paraît d'autant plus probable que les distiques qui terminent les deux inscriptions ont bien l'air d'avoir le même auteur.

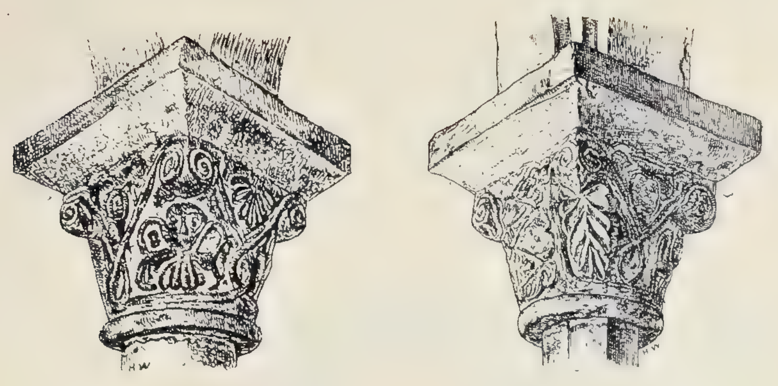


Eglise de Vaux-Eclusiers.
Fonts baptismaux.

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE NESLE

NOTICES PAR MM. PHILIPPE DES FORTS, CAMILLE ENLART ET ROGER RODIÈRE



Collégiale de Nesle. — Chapiteaux de la crypte.

NESLE (1)

Depuis la Révolution l'antique collégiale Notre-Dame fondée en 1021 par Hardouin de Croï, évêque de Noyon et de Tournai, primitivement abbaye de chanoines réguliers, puis sécularisée en 1166, servait d'église paroissiale à la ville de Nesle. Comprise dans l'incendie de la ville par Charles le Téméraire, en 1472, et bien que restaurée assez longtemps après, elle avait alors peu souffert dans son gros œuvre et nous serait parvenue presque intacte sans les malencontreuses retouches qu'elle avait subies il y a peu d'années. Elle était cependant encore fort intéressante et fort précieuse et présentait un rare exemple de grande église du xie siècle.

Il était donné aux Allemands modernes de surpasser les Bourguignons du xve siècle. Après l'avoir laissé intact lors de leur premier recul de 1917, ils ont complètement anéanti sans motif le vénérable monument en s'en allant l'année suivante. Une torpille à retardement, qui n'éclata qu'assez longtemps après leur départ, a réduit le vaste édifice en un immense tas de pierres. Ce fut un véritable chef-d'œuvre de destruction, d'autant plus à déplorer que le reste de la ville avait peu souffert.

Le regretté Camille Enlart en a laissé une description très précise et très savante, comme il savait les faire. Nous la reproduisons ci-dessous sans y rien changer, en observant toutefois qu'elle doit être lue comme si elle était à l'imparfait.

Nous devons en dire autant d'un très complet et très consciencieux relevé des nombreuses inscriptions de cette église fait avant la guerre par M. Roger Rodière, avec cette seule différence que quelques-unes de celles-ci ont échappé à la destruction.

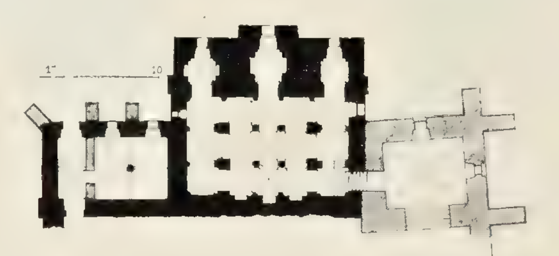
G. D.

La collégiale de Nesle comprend une nef de six travées, accostée de collatéraux, un transept formant une saillie accentuée et un vaste chœur rectangulaire. Entre le chœur et les bras du transept se logeaient de grandes chapelles formant suite aux bas-côtés. Elles étaient probablement carrées, mais elles ont disparu dès longtemps sans laisser de traces reconnaissables.

(1) Duhamel-Decéjean a publié une *Description archéologique du canton de Nesle*. Péronne, 1884, in-8°. On ne devra consulter qu'avec une extrême réserve ce travail, qui a vieilli et n'est plus au courant de l'état actuel de la science.

Ph. des F.

Le chœur a un plan très singulier. Il possède au fond trois petites chapelles carrées à voûtes d'arêtes; celle du milieu est un peu plus profonde et forme saillie au dehors. Les parois latérales du chœur sont aujourd'hui portées sur de grands arcs en plein cintre. Ces arcades coupant à mi-hauteur deux fenêtres ne peuvent dater de la construction primitive; elles doivent avoir été pratiquées vers l'an 1300, car les deux chapelles très larges et très peu profondes dans lesquelles elles donnent accès, ont près de leur angle oriental une fenêtre géminée dont le style appartient à cette époque.



Collégiale de Nesle. — Plan de la crypte (d'après E. Corroyer).
(Les parties romanes sont pochées en noir)

Il est probable que ces chapelles, ou si l'on veut, ces élargissements du sanctuaire ont remplacé trois petites chapelles contemporaines de celles du chevet. En effet, l'aplomb extérieur du mur refait vers 1300 correspond bien aux fondations de la construction primitive. Quant au nombre des chapelles que je propose de restituer, il est indiqué par l'ordonnance de la crypte qui règne sous le chœur.



Collégiale de Nesle. — Chapiteau de la crypte.

L'examen extérieur du chevet semble démontrer que cette crypte communiquait avec le sanctuaire par deux escaliers placés à l'est entre les trois chapelles du chevet. En effet, aux murs et pilastres qui séparent ces trois chapelles et dont l'épaisseur est inusitée, correspondent au dehors deux petites fenêtres bouchées superposées, dont les hauteurs ne correspondent ni à celle des chapelles de l'église haute, ni à celle de la crypte. Ces fenêtres sont en plein cintre, très rapprochées, et la plus haute est sensiblement plus étroite que la plus basse Il semble que l'escalier ait dû se prolonger au-dessus du niveau des voûtes des chapelles; il menait donc aux combles de celles-ci. On remarque en outre que les chapelles latérales ont, au lieu de corniche, un cordon de billettes surmonté de sept assises, inutiles aujourd'hui. Cette disposition paraît être un reste de deux tours qui auraient surmonté les chapelles latérales et cantonné la chapelle centrale, comme d'autres tours de la région française à Morienval, à Notre-Dame de Melun, à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Benoît-sur-Loire, cantonnaient le chœur même des églises. Le pignon de la partie haute du chœur ne présente toutefois aucun arrachement, mais il est très remanié.

Ce pignon est percé à son centre d'une très grande baie en plein cintre surmontant et égalant l'entrée de la chapelle centrale. Cette ouverture fortement remaniée dans ces dernières années pouvait avoir déjà été modifiée antérieurement ; il se pourrait aussi qu'elle ait correspondu à une chapelle haute logée entre les deux tours et consacrée sans doute à saint Michel, comme les chapelles assez nombreuses que l'on faisait dans les tours, tribunes et galeries des églises du moyen âge. Cette chapelle rappellerait le second étage des absidioles du transept de la cathédrale de Laon, et plus encore celle qui surmonte la chapelle de la Vierge au fond du déambulatoire de Saint-Leu-d'Esserent.



Collégiale de Nesle. — Chapiteau de la crypte.

La crypte et les chapelles du chœur sont comme de juste les parties les plus anciennes de l'église. Les chapelles hautes et basses ont le même plan et la même disposition : voûtes d'arêtes retombant sur quatre colonnes à tailloirs chanfreinés et à gros chapiteaux sculptés de motifs variés et rudimentaires en méplat ; arcade en plein cintre sur pilastres dont les impostes chanfreinées sont le prolongement des tailloirs des chapiteaux ; petite fenêtre en plein cintre ébrasée seulement à l'intérieur et dépourvue d'ornements. La chapelle centrale de la crypte a deux arcades latérales rachetant une partie de l'épaisseur des murs là où ne passaient pas les escaliers.

Le reste de la crypte consiste en cinq nefs de trois travées. La nef centrale et les nefs extrêmes correspondent aux chapelles ; les nefs intermédiaires, aux escaliers de l'est, et, à l'ouest, à des arcades. Une arcade centrale existe aussi à l'ouest de la nef du milieu ; ces trois arcades ont de petits chapiteaux très archaïques, dépourvus de tailloirs. Les angles sud-ouest et nord-ouest de la crypte avaient des portes communiquant par quelques marches avec le transept de l'église. Il n'existe pas trace de fenêtres sous les arcades de l'ouest, aussi est-il probable que le perron élevé qui prend toute la largeur du chœur a toujours existé. La crypte est du reste suffisamment éclairée par les fenêtres qui existent dans les chapelles et dans la dernière travée orientale.

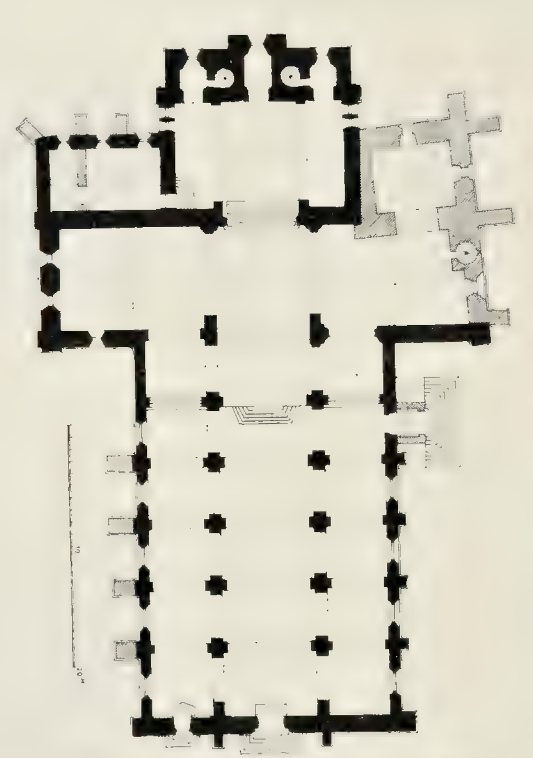


Collégiale de Nesle. — Chapiteau de la crypte.

Les voûtes d'arêtes de cette crypte sont à gros joints, mais bien tracées et bien appareillées. Les supports dans les nefs latérales sont de gros piliers cruciformes ayant pour socle un simple biseau et pour imposte, soit un chanfrein, soit deux quarts de rond accolés. Au sud on y voit même des torsades.

Dans les trois nefs centrales les supports sont de minces colonnes dont le fût, en marbre noir de Tournai, est octogone, comme celui des colonnes de la cathédrale de cette ville, et tranche sur le calcaire blanchâtre qui forme le reste de la construction. Les bases attiques sont peu creusées, les chapiteaux surélevés et d'une sculpture méplate, les tailloirs chanfreinés.

Dans l'église haute le carré du transept était peut-être surmonté d'une lanterne basse, car il est délimité par quatre grands arcs en plein cintre. Leurs retombées sont toutes reçues par des groupes de deux colonnes accouplées, disposition qui fut adoptée dans l'église Saint-Ouen de Rouen lors de sa première reconstruction en ..... (1). L'arc triomphal et ceux qui s'ouvrent sur les croisillons sont plus bas que celui qui relie le transept à la nef; aussi ce dernier est-il porté sur des superpositions de deux



Collégiale de Nesle. — Plan de l'église haute (d'après E. Corroyer).
Les parties romanes sont hachées en noir.

groupes de colonnes : le groupe inférieur étant de niveau avec les colonnes des trois autres arcs.

Lors d'une restauration, soit au XIIIe, soit au XVe ou au XVIIIe siècle, les fûts des groupes de colonnes qui regardent le vaisseau central ont été coupés et remplacés par des encorbellements; ceux qui regardent le transept du côté ouest ont été empâtés dans un contrefort établi pour empêcher le pilier de bomber sous la poussée des dernières arcades de la nef, dont la largeur avait cependant été réduite pour éviter cet inconvénient.

Le transept n'a gardé de son architecture ancienne que deux fenêtres hautes,

(1) L'année laissée en blanc par C. Enlart. Il faut lire probablement 1046. — G. D.

aujourd'hui bouchées, sur les murs est et ouest de chaque croisillon, des contreforts très plats à l'angle nord-est, et les grandes arcades en plein cintre qui s'ouvraient sur les deux chapelles bien plus élevées que les bas-côtés. Ces chapelles ont dû être détruites dès le XIIIe siècle. En effet, le clocher du XVIe siècle qui occupe la place au sud a deux contreforts à chaque angle, et le profil des ogives de sa partie inférieure ressemble plus à un tracé du commencement que de la fin de l'époque gothique; d'autre part, au sud, la salle capitulaire à deux étages, qui a pris la place de la chapelle en 1544, a des murs plus anciens que son architecture intérieure; son mur oriental dessine extérieurement deux segments de cercle formant des absides peu profondes séparées par des contreforts. C'est le même plan qui existe au chevet de Notre-Dame d'Etampes, où des absides de ce type cantonnent aussi un sanctuaire à muraille droite. Ce chevet d'Etampes, on le sait, est roman à sa base dans la partie centrale,et les absidioles y datent du début de la période gothique.

La nef de la collégiale de Nesle est d'une austère simplicité et rappelle les constructions romaines tant par ses formes que par sa grandeur hardie et par la beauté de sa construction.

Les arcades sont en plein cintre, à double bandeau, sans moulures. La dernière, on l'a dit, est plus petite, et la travée à laquelle elle appartient, surlevée de plusieurs marches au-dessus des autres, faisait partie du chœur des chanoines. Les piliers sont cruciformes et simplement ornés d'un tailloir à large chanfrein. Les pilastres qui regardent la nef et les bas-côtés portent des arcs doubleaux en plein cintre. Sur ces arcs doubleaux s'élèvent des portions de murs entre lesquelles devait être établi un plancher de bois. Peut-être ces doubleaux soutenaient-ils aussi la charpente sur des demi-pignons, mais en ce cas ils auraient été abattus au plus tard au XVe siècle, car le lambris en planches qui subsiste aujourd'hui remonte à la fin de l'époque gothique. Un odieux plafonnage en forme de voûtes d'ogives cache aujourd'hui cette boiserie et rend la disposition primitive méconnaissable.

Collégiale de Nesle.
Tombe anonyme trouvée en 1867
aujourd'hui disparue.
D'après une photographie de M. Bienaimé
antérieure à 1914.

Des pilastres adossés aux murs des bas-côtés répondent à ceux des piliers et sont de même couronnés d'une simple imposte chanfreinée. Entre les deux dernières travées les doubleaux des collatéraux sont portés non plus sur des pilastres, mais sur des colonnes. Cette différence correspond à la limite du chœur et aux marches qui le précèdent. Les doubleaux des bas-côtés ont été reconstruits au XVIIIe siècle et ont reçu alors le tracé en anse de panier.

Les doubleaux de la nef ne datent pas non plus de la construction primitive, bien qu'ils aient été prévus, comme le montre le pilastre en saillie sur la nef. Ce pilastre cependant est couronné d'un tailloir chanfreiné au même niveau que ceux des autres membres du pilier, mais sur cette imposte repose immédiatement un autre abaque, dont le profil différent et plus récent est un talon surmonté d'un bandeau. C'est sur cette seconde saillie que s'élève le pilastre couronné d'une imposte toute semblable.

L'extérieur de l'église n'est guère moins simple que l'intérieur. On a vu qu'un cordon de billettes forme toute la décoration du chevet. Les fenêtres des colatéraux ont toutes été refaites, mais celles du vaisseau central subsistent. Elles sont en plein cintre, ébrasées seulement au dedans et dépourvues d'archivoltes. Des contreforts d'une faible saillie existent seulement aux angles de la nef et du transept; plusieurs autres sont beaucoup plus proéminents, mais ils proviennent des refaçons exécutées du XIIIe siècle à nos jours. Les arcs boutants de la nef sont de même bien postérieurs à la construction primitive; les détails de leur architecture, très simple du reste, permettent de supposer qu'ils ont été construits après l'incendie de 1472, pour empêcher les murs à demi calcinés et ébranlés par la chûte des charpentes, de céder sous la poussée considérable des grands doubleaux en plein cintre.

Collégiale de Nesle.
Tombe de Balde Hennocque (n° 6).

La façade correspond exactement à la coupe transversale de l'édifice, et son pignon ainsi que ses demi-pignons on été rebâtis et rendus plus aigus en même temps que les toitures. Le pignon présente des lancettes jumelles qui peuvent remonter au XIVe siècle. Au-dessous on voit, comme à la Basse Œuvre de Beauvais, une fenêtre en plein cintre très grande et sans ébrasement, que couronne une archivolte à billettes prolongée en retours horizontaux; les contreforts se terminent sous ces cordons, et le mur de façade s'épaissit au niveau de l'appui de la fenêtre au moyen d'un talus qui correspondait au sommet ancien des demi-pignons des bas-côtés. — Un second ressaut plus large règne sur la façade au-dessus du cintre du grand portail; il est porté sur une corniche assez maigre formée d'une mince tablette rectangulaire et de modillons en forme de têtes variées.

Au-dessus de ce cordon, le demi-pignon du bas-côté nord est ajouré d'un oculus dont une moulure à billettes sertit l'extrados. Ce bas-côté a aussi un petit portail, tandis que le collatéral opposé n'a aucune ouverture à l'ouest. Un grand portail s'ouvre dans l'axe de la nef; il a malheureusement été presque entièrement reconstruit, tandis que le petit portail est à peu près intact. Tous deux sont en plein cintre et couronnés d'archivoltes à billettes, et leurs tympans sont complètement lisses. Le

grand portail a deux voussures portées sur colonnettes. La voussure supérieure est entaillée de deux gorges garnies de billettes; la seconde est dépourvue d'ornements mais repose sur des colonnettes à fûts cannelés de baguettes, de canaux et d'onglets en zig-zags. Les tailloirs reliés entre eux sont décorés de rinceaux; les chapiteaux sont historiés : un seul est ancien, on y voit une figure d'évêque ou d'abbé debout et bénissant; l'exécution est d'une inqualifiable barbarie, la tête est aussi importante que le torse, les épaules atteignent le haut des oreilles et le menton est au niveau du nombril; près de lui sont deux personnages. Un chapiteau du jambage opposé figure une tête de Goliath analogue à celle du chœur de Lucheux; les deux autres sujets sont peut-être relatifs aux travaux des champs.

Les deux chapiteaux du petit portail sont plus massifs et plus archaïques : l'un est orné de lourds rinceaux entrelacés; l'autre présente à la partie supérieure deux demi-disques à ornementation rayonnante, et au-dessous, deux rangs de folioles rudimentaires; c'est un chapiteau qu'on pourrait appeler *composite*, dérivé tout à la fois du corinthien et du chapiteau cubique. Les tailloirs très frustes sont ornés d'un cavet et d'un onglet. Les fûts octogones sont décorés de zig-zags d'un très faible relief.

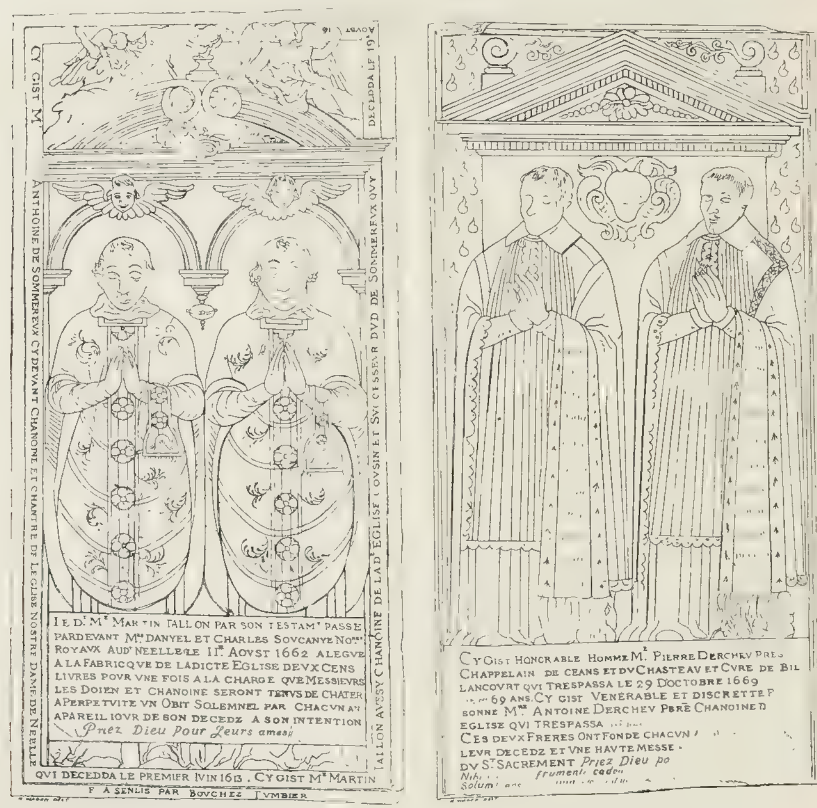
La voussure inférieure qui repose sur ces colonnes est décorée d'un groupe de moulures fort riche mais peu profond : on y trouve un tore déprimé, un large canal peu profond et plusieurs filets et onglets. Comme les colonnes, il rappelle le style de la cathédrale de Tournai.

La voussure supérieure est entaillée de losanges en creux dont les deux faces inférieures sont plus courtes que les supérieures. Peut-être ces creux étaient-ils remplis d'incrustations. Ils rappellent le tympan de Villers-Carbonnel. Les bases sont remplacées par des pierres à faces piquées et à joints dressés au ciseau. L'encadrement du portail et une partie des murs du sud de l'église présentent le même travail qui paraît remonter à une restauration du XVIIIe siècle.

Collégiale de Nesle.
Tombe de François Gomain (n° 7).

L'église de Nesle est curieuse à la fois par son état relativement complet, par sa date ancienne, par la disposition rare de son sanctuaire et par les influences dont son architecture témoigne. L'ordonnance et la sculpture de la crypte et des chapelles, spécialement les motifs de certains chapiteaux et leurs tailloirs chanfreinés rappellent les monuments du XIe siècle; mais la franchise et la netteté du tracé et de l'appareil des voûtes semblent indiquer une époque un peu plus récente. Il en est de même dans la nef : à côté de l'extrême simplicité de l'architecture et de la dimension remarquablement petite de l'appareil dans les pleins des murs, il faut considérer la

rectitude vraiment remarquable avec laquelle il est dressé. Le petit portail a une rudesse de sculpture qui tient plus encore à l'influence de l'école germanique qu'à la date de l'œuvre. Il peut n'avoir été bâti que vers 1125 ou 1130, le sanctuaire



Collégiale de Nesle.
Tombe d'Anthoine de Sommereux et de Martin Tallon (nº 9).

Collégiale de Nesle.
Tombe de Pierre et Antoine Dercheu (nº 16).

ayant été élevé vers 1100; cette chronologie des travaux serait conforme à toutes les vraisemblances. Le portail central et la corniche à modillons qui traverse la façade seraient plus récents, autant qu'on en peut juger par les parties anciennes qui subsistent en place ou qui ont été portées dans la crypte : le travail est barbare, mais en même temps il a beaucoup de fini et un style relativement avancé; il contraste avec la rudesse de l'exécution méplate des sculptures du reste de l'édifice et peut être daté de 1130 à 1150 (1).

Le sanctuaire pouvait avoir son analogue dans l'abbatiale de Notre-Dame de

(1) Depuis l'époque déjà lointaine et datant de ses débuts comme archéologue où il a écrit ces lignes, Camille Enlart paraît avoir un peu modifié son opinion sur l'âge de l'église de Nesle. Dans son *Manuel d'archéologie* (*Archit. relig.*, 2ᵉ édit., t. I, 1919), quand il lui assigne une date, c'est toujours le XIᵉ siècle.
G. D.

Boulogne, mais sans les deux escaliers de l'est. En effet, les trois nefs et les trois chapelles carrées de la crypte de Boulogne ont beaucoup de ressemblance avec la crypte de Nesle. Les chapelles sont à rapprocher d'une disposition particulière à un certain nombre d'édifices du XIIe et du début du XIIIe siècle dans la région franco-picarde : une chapelle ou plutôt une niche rectangulaire fait saillie dans le fond d'une abside, comme à Nouvion-le-Vineux, à Notre-Dame-des-Vignes à Soissons, ou dans le fond d'un chevet carré, comme à Vernouillet, Villers-Saint-Paul. Ici, par un développement inusité, les chapelles sont au nombre de trois : il y aurait peut-être lieu de les rapprocher des chapelles triples qui existent au fond des déambulatoires de Saint-Martin-des-Champs et du chœur de l'abbaye de Vaucelles tel que le dessina et le rebâtit Vilard de Honnecourt. D'autre part les chapelles latérales du chevet de Nesle paraissent bien avoir été les bases de deux petites tours, les seules dont il reste trace dans la partie romane de l'édifice. Or il est de règle dans l'école germanique, dont l'église de Nesle participe sous plusieurs rapports, que deux tours de petites dimensions accostent des absides et chevets : on peut citer comme exemples de cette disposition : Saint-Michel d'Altenstadt, Saint-Florin de Bonn, l'église des Saints Apôtres et celle de Saint-Géréon à Cologne, l'abbatiale d'Epternach, où deux petites tours accostent une chapelle carrée, l'abbatiale de Gernrode, l'église de Laach, où des tourelles accostent une abside à deux étages, la cathédrale de Mayence, celle de Naumbourg, dont la crypte a aussi des colonnes à fûts octogones, celles de Spire et de Worms, l'église Saint-Paul dans la même ville, etc.

Collegiale de Nesle.
Colonne centrale de la salle capitulaire.

Les colonnes prismatiques de la crypte et les colonnes à fûts ornés de torsades qui existent aux portails sont aussi d'un style germanique et rappellent spécialement la cathédrale de Tournai ; or c'est en pierre de Tournai que sont faits les fûts des colonnes de la crypte et deux tombeaux contemporains de la construction qui ont été trouvés dans l'église. Ces pierres ont dû venir tout ouvrées par l'Escaut, une courte voie de terre et la Somme. La même pierre et les mêmes motifs de sculpture romane se trouvent du reste près de la source de l'Escaut, à Honnecourt. Les rivières étaient, au XIIe siècle, les voies de communication les meilleures et les plus fréquentées, et spécialement par

l'Escaut, Tournai, qui était un important foyer d'art, a envoyé dans le nord de la France beaucoup de pierres ouvrées, et peut-être aussi quelques artistes. L'un d'eux pourrait avoir travaillé à Nesle (1).

Une autre influence, celle de la Normandie, rencontre dans ces régions l'influence rhénane : or la collégiale de Nesle pourrait bien lui devoir les arcs doubleaux bandés en travers de la nef, tout à fait semblables à ceux de Cerisy-la-Forêt.

C. Enlart, v. 1887.

Un clocher relativement moderne, de l'époque du style flamboyant, peu élégant assurément, mais sans prétention, s'élevait en fausse équerre — on ne sait pourquoi — dans l'angle sud-est du transept. Son étage inférieur formait chapelle connue sous le nom de chapelle d'Amboise, parce qu'on y célébrait jadis une messe quotidienne fondée en 1401 par Jeanne d'Amboise, dame de Nesle. Vers la fin du XIX[e] siècle on avait eu la mauvaise idée de remplacer ce clocher par un autre beaucoup plus ambitieux et qui faisait avec la vieille église la plus déplaisante cacophonie.

De l'autre côté, en pendant au clocher, on avait construit, en 1545, une salle capitulaire dont les nervures de la voûte s'élançaient d'une colonne centrale et qui ne manquait pas d'élégance. Sur le chapiteau de la colonne on lisait ce distique :

SECLIS : TER : QVINIS : LVSTRISQZ : NOVEM : MODO : LAPSIS
HANC : TIBI : CONSTRVXIT : FABRICA : NOSTRA : DOMVM.

La sacristie occupait l'étage supérieur.

La nouvelle église construite sur l'emplacement de l'ancienne est l'œuvre de M. Sibillot, architecte à Paris.

G. D.

ÉPIGRAPHIE DE LA COLLÉGIALE DE NESLE.

Le pavé de la grande nef est dallé de belles pierres tombales blanches (de liais), au trait, presque toutes effigiées, de doyens et chanoines du chapitre de Nesle. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt considérable que présente cette série de représentations de dignitaires ecclésiastiques du XV[e] au XVIII[e] siècle. On devrait en faire un album avant que les pas des fidèles n'aient tout effacé. J'ai compté 9 dalles dans l'allée centrale, 9 à gauche et 8 à droite, et je dois en avoir oublié. Il y a là des documents du plus haut prix pour l'histoire du costume ecclésiastique en France (2).

En voici le relevé par ordre chronologique :

1.— Rangée sud. — Dalle gothique ; incrustations de marbre blanc à la tête et aux mains, encore en place, mais tout oblitérées ainsi que l'effigie.

(1) Sur l'exportation, au moins dès le XI[e] siècle, des pierres bleues ou noires de Hainaut et de la pierre gris-jaune clair de Marquise près de Boulogne-sur-Mer, voy. C. Enlart, *Manuel d'archeologie française, Archit. relig.*, 2[e] édit., t. I, 1919, p. 222.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que les diocèses de Noyon, dont Nesle faisait partie, et de Tournai ne firent qu'un jusqu'en 1146.

G. D.

(2) Onze de ces pierres tombales ont été retrouvées dans les décombres de l'église. Elles ont été relevées contre les murs de la crypte de la nouvelle église. Malheureusement beaucoup, sauf une demi-douzaine, sont complètement effacées. Nous avons reproduit les mieux conservées, d'après des photographies.

G. D.

(*A droite*) Cy giſt venerable et diſcrete persōne maiſtre Jehan.. .. Tout le reste est complètement effacé (xve siècle ou commencement du xvie).

2. — Rangée centrale. — Chanoine vêtu d'une chasuble en pointe sur aube parée, coiffé de l'aumusse, tenant un calice. — Transition du gothique à la renaissance; arc plein cintre surmonté d'une accolade. Médaillons des Evangélistes aux quatre angles.

(*Ligne de droite*) **Chj giſt venerable et diſcrete persōne Maiſtre regnault billart en ſon viuant chanoine et eſcolatre**

(*Bas*) **de nr̄e dame de nele quj treſpaſſa le xiiie de**

(*Gauche*) **decēbre M V^c^ et XVIII priez dieu pour luj.**

3. — Rangée centrale. — Chanoine en pied, tout effacé; encadrement gothique Aux quatre angles, les emblèmes des Evangélistes.

(*Ligne de droite*) ...... **ble et diſcrete perſonne maiſtre henri le conte p̄bre en ſon viuant chanoine et eſcolatre de legl̄e**

(*Bas*) **de ceans** .... **eudyual**

(*Gauche*) **lequel treſpaſſa le ve jour du moys daouſt lan Mil cinq cens z trente quatre. Priez dieu pour ſon ame.**

(Pas d'inscription sur la ligne du haut).

4. — Rangée nord. — Effigie complètement effacée (femme ??) — A droite, commencement de l'inscription disparu. En haut, illisible. A gauche :

..... **gouuerneur du c...e** (*conté?*) **de neelle laqlle tſpaſſa au chaſteau dudit neelle le xxiie** (?) **may** (?) **de lan**

(*En bas*) **mil v^c^ xlj**.........

5. — Rangée sud. — Arcade renaissance. Chanoine tenant le bâton de chantre; l'aumusse au chef; tête et bâton en incrustations disparues. Médaillons aux angles.

(*Ligne de gauche*) **Cy giſt venerable et diſcrette perſone ſire jehan fruy** (ou **feuy**?) **p̄bre chanoine et cha**[*ntre*]

(*Bas*) **de leſgliſe collegialle noſtre dame de**

(*Droite*) **neelle quj treſpaſſa le penultieme jour de Nouēbre Mil v^c^ liiij. Priez dieu pour ſon ame.**

6. — Rangée nord. — Prêtre en chasuble; arc plein cintre renaissance; écu chargé de trois objets martelés (besants ?)

(*Ligne du haut*) **Cy giſt venerable et diſcrette perſōne**

(*Droite*) **M^e^ balde hennocque natif de tricot en ſon viuant chanoine en legl̄e de ceans et cure**

(*Bas*) **de thincourt** (1) **lequel decedda le xxviie jo^r^**

(1) Tincourt-Boucly, canton de Roisel.

(*Gauche*) de iuillet mil v^c^ soixante dix neuf. Pries dieu quil luy face pardon. Amen.

Sur les jambes, tablette chargée de sept lignes d'inscription gothique peu lisible. On voit le mot dixerunt au milieu de la quatrième ligne.

7. — Rangée sud. — Prêtre en chasuble, sans aumusse, d'un type ancien, la chasuble en pointe. Arcade renaissance. Ecu martelé.

(*Haut*) Cy gist venerable et discrette persone

(*Droite*) M^e^ francois Romain en son vivat pbre chanoine et escolatre de legle de ceans cure

(*Bas*) du maisnil S^t^ nicaise lequel trespassa

(*Gauche*) le xe our de may lan mil v^c^ quatre xx et deux priez dieu pour son ame.

Au-dessus de la tête, un listel porte ces mots :

Et misericordia tua subsequetur
me omnibus diebus vite mee.

Sur les pieds, autre listel :

Et ut inhabitem in domo dominy
in longitudinem dierum.

En exergue :

f^t^ a senlis par plumier (?)

Des jacobins ignares ont martelé, aux quatre angles de a pierre, des têtes de morts qu'ils prenaient sans doute pour des écussons !

8. — Rangée sud. — Prêtre en chasuble, sans aumusse, d'un caractère moins ancien. Arc en plein cintre.

(*Ligne de gauche*) Hic jacet sepultus M. Joacs hulleu dum viueret can^cg^ huius Ecclae obiit 4° non. Octobris 1592. Cuius

(*Bas*) memoriae hoc Monumentum dni mei poni

(*Droite*) Jusserunt in gram multorum bonorum quibus fabrica donauit. REQVIESCAT IN PACE.

Sur les jambes, un cartel porte ces mots :

DA MORITVRE PRECES VO......IVRA SVPREMO
QVOD TIBI VIS FIERI FAC PIETATIS OPVS.

9. — Rangée sud. — Deux prêtres en chasuble.

(*Ligne de gauche*) CY GIST M^E^ ANTHOINE DE SOMMEREVX CY DEVANT CHANOINE ET CHANTRE DE L'EGLISE NOSTRE DAME DE NEELLE

(*Bas*) QVY DECEDDA LE PREMIER IVIN 1613. CY GIST Mr MARTIN

(*Droite*) TALLON AVSSY CHANOINE DE LAD. EGLISE COVSIN ET SVCCESSEVR DVD. DE SOMMEREVX QVY DECEDDA LE 19^E^

(*Haut*) AOVST 1662.

En dessous : F. A SENLIS PAR BOVCHEZ TVMBIER.

Sur les jambes des personnages broche une tablette où se lit l'inscription qui suit ; les pieds des chanoines se voient plus bas :

LED^T^. M^E^ MARTIN TALLON PAR SON TESTAM^T^ PASSÉ | PARDEVANT M^ES^ DANYEL ET CHARLES SOVCANYE NO^RES^ | ROYAVX AVD^T^ NEELLE LE 11^E^ AOVST 1662. A LEGVÉ | A LA FABRICQVE DE

ladicte Eglise devx cens | livres povr vne fois a la charge qve Messievrs | les Doien et Chanoine seront tenvs de chāter | a Perpetvite vn Obit Solemnel par Chacvn an | a pareil iovr de son decedz a son intention | *Priez Dieu Pour Leurs ames.*

10. — Rangée nord. — Encadrement très orné. Au centre médaillon ovale :

Sovbs ce | Tombeav Repose | Le Corps de Venerable | Et discrette personne | Maistre Iehan Hadenqve | Vivant pbre chaipellain | Des esglises de ceans | et dv chateav comme avssy | Cvre destallon (1) Natif | Dvdict liev leqvel est | decede le disiem^e iovr de | de ianvier Mil six cens | trente vii (2). | Priez Dieu Pour Son Ame.

En dessous, écusson contenant les lettres NN ou NI entrelacées.

11. — Rangée nord. — Encadrement d'architecture, carré ou rectangulaire :

Cy gist venerable et | scientifiq. personne M^e | Iehan Boitel, qvand il | vivoit Doyen et chanoyne | de ceste eglise q. trespassa | le xiiie iovr de May Mil six | cens et xxxiii (ou xxxviii ?) Priez Diev | povr le salvt de son ame.

Suit une épitaphe de treize vers latins, fort effacés et peu lisibles. Et en bas : F. a Senlis p. Iacqves Francois tvmbier.

12. — Rangée nord. — Deux prêtres vêtus de chasubles de style renaissance; légende aux pieds :

Cy gist uenerable et scientificqve Personne Me Pierre Lesqvevin | Viuant Prestre Doyen et Chanoine de cette Eglize Prievr de | Nostre Dame [de] Veniez proche Lovdvn Dioceze de Poitiers qvi | Decedda le 28 mars 1655. | Cy gist avssy venerable et Discrette Psonne Mre Clavde | Lesqvevin Viuant Prestre avssy et chanoine de la meme Eglize | De Ceans qvi decedda le 29 jvillet 1691 Ayant fonde devx | Obits Solemnels povr le remede et Salvt de l'ame dvdit | Feu Mre Pierre L'esqvevin son Oncle et la Sienne. | *Priez Diev povr evx.*

13. — Rangée centrale. — Effigie entièrement effacée. En haut, écu martelé.

(*Ligne de gauche*) Icy Gist le Corps de venerable et discrette personne Me Pierre Avbrelicqve Vivant

(*Bas*) Doctevr en Theologie Chanoine de

(*Droite*) l'eglise Nostre Dame de Nelle Leq^l est decede le 29e Ivin 1656. *Pries Dieu.*

14. — Rangée du nord. — Prêtre entre deux colonnes, vêtu d'une chape, tenant le bâton cantoral. Inscription aux pieds :

Hic Iacet Venerabilis et discretvs vir Magister Antonivs | Havet presbyter Hvivs Ecclesiæ Canonicvs et nvper Cantor qvi | In Favorem et Vtilitatem dictæ Ecclesiæ Fabricæ de svis Omnibvs Bonis | testatvs est conditione dvplicis obitvs solemnis, diebvs Prima Octobris | et decima sexta Ivnii, A dominis de Capitvlo dictæ Fabricæ Administra | toribvs ; qvotannis in dicta ecclesia celebrandi Vt fvsivs testamento | coram Magistris Carolo et Lvdovico Sovcanye Notariis Regiis Nigella | Commorantibvs die xvii^a Septembris Anni domini Mil^mi Sexcent^mi | Sexag^mi Qvinti, Transacto, Continetvr. Obiit Kalendis Octobris | Præfati anni | *Requiescat in pace.*

(1) Étalon, arrondissement de Montdidier.
(2) 1637.

15. — Rangée centrale. — Effigie d'un prêtre vêtu d'une chasuble marquée d'une croix sur la poitrine. Inscription commençant à droite de la tête (les lettres tournées vers le dehors) :

Icy gist Venerable et Scientificqve Personne M. Pierre Bvcqvet Bachelier e Theologie Prestre Doien

et Chanoine de cette Eglise Prievr dv Plessie

Macé leqvel a fonde vn obit solemnel povr le repos de son ame qvi trespassa le devziesme iovr de

septembre 1667 Priez Diev povr son ame.

16. — Rangée sud. — Deux prêtres, à cols rabattus, longs manteaux jusqu'aux pieds, l'aumusse sur le bras, les mains jointes. Entre leurs têtes, un écu piriforme, martelé. Fronton classique ; pas de colonnes ; le tout en très bon état. Inscription sous les pieds, un peu endommagée :

Cy Gist Honorable Homme Me Pierre Derchev, prestre | Chappelain de Ceans et dv Chasteav et Cvré de Bil- | lancovrt qvi trespassa le 29e D'octobre 1669. A[*gé*] | De 69 Ans. Cy Gist Venerable et discrette [*Per-*] | sonne Mre Antoine Derchev Pbre Chanoine d[*e ceste*] | Eglise qvi trespassa (*en blanc*) aagé de (*id.*) | Ces devx Freres Ont Fondé chacvn an vn obit av iovr de | levr decedz et vne havte Messe......... | dv St Sacrement. *Priez Dieu pour leurs ames.* | *Nisi Granum Frumenti Cadens in terram mortuum fuerit* | *Solum Manet.* [*Si*] *Autem Mortuum multum fructum affert.*

17. — Rangée centrale. — Deux chanoines, en soutane et rabat ; l'un est coiffé d'une calotte. — Style renaissance.

(*Ligne de gauche*) Icy gist le corps de Venerab' et discrette Persone Mre Iacqves Lesqvevin pbre Chanoine de Ceans

(*Bas*) decede le 14 Nobre 1672. Et avssy Gist le corps de

(*Droite*) Me Pierre Delamotte Pbre Chanoine de ceans decede le 6 Ivin 1680. et a pareil Iovr a fonde vn

(*Haut*) Obist Solemnel A perpetvite. *Priez Por Levrs Ames.*

F. a nelle p. rievl Billion Scvlp. et Tombier a Senlis 1680.

18. — Inscription en bordure.

(*Ligne de gauche*) Icy gist le corps de fev venerab' et discrette pson..... Iean Driencovrt vivat chanoine de.........

(*Ligne du bas*)...... fabriqve dix Septiers de

(*Ligne de droite*) bled de rete et av Sonnevr.... solz a la charge dvn obit solemnel par chacvn an a pareil iovr de

(*Ligne du haut*) son trespas qvy fvt le vendredy 19 septeme 1681.

(*En dessous*) priez povr son ame.

19. — Rangée sud. — Pas d'effigie en pied. Grande arcade plein cintre ; portrait en buste dans un médaillon ovale. En dessous, dans un grand médaillon de même forme, inscription :

D. O. M. | Sta Viator | Hic Iacet | Petrus Soucanye Senior | presbiter Huius ecclesiæ | canonicus, qualis fuerit | ex proximo marmore | accipe lege et luge | Obiit die 23ᴬ novembris | anno salutis 1689 | Ætatis suæ 50° | piis manibus apprecare.

Pierre très ornée; tête de mort, sablier, larmes, etc., etc.; initiales F. S. *Rieul de Billion Sct a Senlis 1690.*

20. — Sur le 4ᵉ pilier sud de la nef, monument funéraire du même chanoine, en pierre dure blanche; fronton cintré; incrustations de marbre noir; lettres d'or et d'argent. — Ecu ovale effacé. — Plaque ovale dans un encadrement de feuilles et de fruits :

Sovs la Tombe | Prochaine repose le Corps | de Venerable et discrette per- | sonne Mʳ Pierre Sovcanye L'aisne | Vivant Pbre Chanoine de Cette Egle | Leqvel Entre Plvsʳˢ Legs pievx p'lvy faictˢ | Tant a la Fabriqve de Cete Egle Qv'avtres | A doné a Messievrs dv Chapitre La Soe de | Hvict cens Livres a la Charge dVn Obit So- | lemnel a pareil Iovr de so. deced Coe se disent | les obits de derniere Fondation et encore a | la Charge par lesdᵗ. Sievrs de Chapitre de | descendre dv Chœvr entre les Vespres et | Complies le Iᴱᴿ Dimanche de Chaqve Mois | de l'Année de pvis le Iovr de Pasqves Ivsqv'av | Dimanche de la Septvagesime et ce appetvité | en Chantant a la Station le Repons Christvs | Resvrgens ex mortvis iam non moritvr et | le reste avec le Verset et l'oraison Ainsy | qvil est plvs av long porté Par son | testament passe pardevant Maistre | Iacqves Thomas Notaire Royal | en Cette Ville le 14 Novembre | 1689. Il deceda le 23 dv | Mesme mois. | *Priez Dieu Pour | Son Ame.*

Sur la console qui supporte la plaque précédente, autre tablette rectangulaire de marbre noir :

Omnium votis vota iunge, pie lector, et suffragiis | animam iuva huius insignis ecclesiæ nuper Cano- | nici quem proximi lugent, amici mœrent, omnes | desiderant. is sortitus animam bonam, sagacitate | sine artificio, pietate non morosa, aperta bene= | volentia, morum integritate conspicuus fuit. non | dum senex, iamdiu maturus consilio consummatus | in brevi explevit tempora multa anno ætatis suæ | 50° ex quib⁹. vixit canonicus 32 presbiter 27. | eius vita exemplo fuit sicut et mors preti= | osa. exora vt qui istud apostoli christus resurgens ex mortuis &c. toties medita= | tus est, mortuus Sæculo, Vivat Deo.

Sous le socle, petite plaque en marbre noir de forme échancrée :

Ponebat Amantissimo | Fratri Lud. Soucanye in Sen. | Patr. (1) isque huius Vrbis ac Am= | plissimi marc[h]ionat ⁹ nigellesis | ballivius gnalis nec non | eiusdem Vrbis major | Perpetuus | anno 1690.

21. — Rangée centrale. — Chanoine en pied, vêtu d'une soutane (ou d'une aube?); architecture classique; pilastres corinthiens.

(*Ligne de gauche*) Cy gist Venerabˡᵉ et discrette Personne Mᵉ Roland Lesquevin Pbre chanoine de cette Egle.

(1) *In senatu patronus,* avocat en Parlement. — Bailli général de la ville et du marquisat de Nesle, maire perpétuel de cette ville.

(*Bas*) ET CY DEVANT CVRE DE L'EGLISE DE S^T PIERRE DE CĒTE

(*Droite*) VILLE LEQUEL A FONDE VN OBIT A PERPETUITE AV IOUR DE SON DECEDZ QUI FUT LE 30 DECEMB^E. 1691.

(*Haut*) AAGE DE 57 ANS. *Priez Po^r son Ame* (1).

22. — Rangée nord. — Pas d'ornementation extérieure.

HIC | CLAUDIUS HEÜET, ET FLORENTIUS | DE PILLE, NIGELLANI, HUJUS ECCLESIÆ | CANONICI, NEC IN VITA, NEC IN MORTE DIVISI | SUB UNO SEPULTI LAPIDE, SPE SIMILI | SIMILEM GLORIÆ CORONAM EXPECTANT | (*nœud.*) | DECESSIT PRIOR DIE 8^{BRIS} 28^A | ANNO R. S. 1747, ÆTATIS SUÆ 38° | CANONICATUS 10° | POSTERIOR 8^{BRIS} 19^A ANNO R. S. 1775 | ÆTATIS SUÆ 73° CANONICATUS 32 | (*feuilles*). | HOC PIETATIS MONUMENTUM | POSUERUNT CLAUDIUS DE PILLE | ET ANTONIUS ADRIANUS LE ROY NIGELLA^{NI} | HUJUS ECCLESIÆ CANONICI. | (*Tête de mort et ossements*).

MARGRY SCULPTEUR GRAVEUR A SENLIS 1778.

23. — Rangée du nord. — Sans effigie. Inscription en très grandes capitales formant huit vers hexamètres :

ÆTERNAM LUCEM EXPECTANT, HOC | CONDITA SAXO, |
OSSA COINTÆI. QUI LEGIS | CULTOR VITÆ (?)
VERI ÆQUIQUE TENAX (?), SIBI DURUS | LENIS IN OMNES |
SIMPLICITATIS AMANS FURTIVUS | PAUPERIS ALTOR |
CANONICUS FERVENS SEPTEM PER | LUSTRA DIUQUE |
FESSUS JAM TERRIS OBIIT SPE | PLENUS ET ANNIS |
SIC ANIMAM MISERANS CŒLESTI | PACE RECONDAT |
CHRISTUS ET IN FIDO SUA SERVO | DONA CORONET. |
OBIIT DIE DECIMA QUARTA (MAII) 1762, ÆTATIS 74.
Requiescat | *in pace.*
BLANCHET MAITRE MASON A SENLIS.

24. — Rangée sud. — Pas d'effigie. Inscription en gros caractères :

HIC JACET | CAROLUS FRANCISCUS | TAILLANDIER PRÆSBITER | NOVIOMENSIS HUJUS EC- | CLESIÆ CANONICUS RELI | GIONI CARUS, REI CAPITU- | LARI DEVOTISSIMUS, NEMI- | NI NEC SIBI MALE INDUL- | GENS. IN OMNIBUS INTEGER | NONDUM ANNIS CONFECTUS | CŒLO JAM MATURUS, SUBI- | TA NON IMPROVISA MORTE | RAPTUS DIE 2^A MARTII AN- | NO R. S. 1772. ÆTATIS SUÆ | 63° CANONICATUS VERO 19° | REQUIESCAT IN PACE.

25. — Rangée sud. — Effigie d'un chanoine sous arcade renaissance, vêtu d'une chape, tenant un bâton de chantre. Inscription en petits caractères peu gravés (XVIIe siècle).

HIC IACET VENERABILIS ET DISCRETVS VIR MAGISTER | THOMAS DRIENCOVRT IN SVBVRBIO DIVI IACOBI HVIVS | VRBIS NATVS PRESBITER HVIVSCE ECCLESIÆ CANTOR | ET CANONICVS QVI MALE (?) ANTE ACTAM VITAM (?) ... | ASSIDVIS VOCIBVS LACESSIT, O PIE LECTOR VT IS PIIS | VOTIS MISERICORDIAM CONSEQVATVR ET GLORIAM. HVIC FABRICÆ | TRIA IVGERA TERRÆ IN | TERRITORIO DE I... | SEAV PRO SVO OBITV DIE OCTAVA MARTII SCILICET POSTRI | DIE FESTI THOMÆ AQVINATIS IN PERPETVVM CELE | BRANDO DEDIT. . . . . | . . . .

FAICT A SENLIS — IACQVES FRĀCOIS

(1) Remarquer le mélange du V et de l'U dans les inscriptions 20 et 21.

Dans le croisillon sud du transept, inscription moderne en gothique ronde (lettres gravées en rouge, initiales bleues) :

+ : EN MEMOIRE : DVN : AVTEL : DE : LA : | TRES : SAINTE : VIERGE : MARIE FON | DE : DANS : CETTE : EGLISE : AV CO | MMENCEMENT : DV : XIIe SIECLE : | SOVS : LE : VOCABLE : DE : NOTRE : DAME : DES : MIRACLES : | ANNO : DNI : MDCCCLXXXIV :

La fenêtre du chevet garde une verrière du XVIe siècle : en haut, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean ; en bas, des fragments confus et des restes d'inscription gothique sur des phylactères :

.....iſtica ſut ſi..... (le reste indéchiffrable).
deytructa ſunt ora ſconis... ut..iſcret.....

Dans la crypte, on remarque un grafitte inachevé, de l'époque romane : sous une ligne de dents de scie, on lit :

ISTE LOCVS NRI SITVS EST IN HO
NORE MAGISTRI

Le vestibule qui conduit à la salle capitulaire (1) et au croisillon nord de l'église contient des fragments de couvercles de sarcophages en pierre dure, de couleur gris bleuâtre (pierre de Tournay).

Ces couvercles sont en dos d'âne ; l'un d'eux est orné, sur chaque versant, d'une arcature courante en plein cintre ; les arcs simples retombent sur des colonnes rondes dont le chapiteau est réduit à un tailloir ; l'écoinçon au-dessus de chaque chapiteau est décoré d'un fleuron.

L'autre couvercle est garni de rinceaux à large ondulation. Le sommet plat est chargé d'une croix pattée et haussée (XIe siècle).

La crypte contient beaucoup de fragments de pierres tombales et autres monuments : un Dieu de pitié assis, presque nu (les bras brisés) ; un Christ étendu sur la pierre de l'onction (mutilé) ; un groupe du portement de croix : le Christ, les bourreaux, la Vierge, sainte Véronique, Simon le Cyrénéen, des saintes femmes, des soldats ; au fond, Jérusalem (XVe siècle, mutilé).

On y voit aussi deux pierres tombales à effigies, du même genre que celles de l'église : l'une représente un prêtre en chasuble et étole, tenant un calice ; les ornements sont de style renaissance. L'inscription est effacée ; la dalle n'est pas antérieure au XVIIe siècle ; elle est en pierre de liais comme toutes celles de l'église.

L'autre remonte au XVIe siècle ; le prêtre est en chasuble, mains jointes ; arcade trilobée (renaissance) ; arabesques dans les écoinçons.

(*Ligne du haut*) Cy giſt venerable
(*Droite*) et diſcrette perſone Mre Symon du boys en ſon viuant chanoine
(*En bas*) de ceans lequel treſpaſſa
(*Gauche*) le xxe jour daouſt de lan ..... Priez dieu pour ſon ame.

Un carreau en losange porte ces mots :

HIC | JACET | M^FR^ JOANNES FRAN | CISCUS VRAŸET PRES- | BŸTER AMBIANUS. ET HU- | JUS ECCLESIÆ CANONICUS OBIIT | DIE 12 FEBRUARII 1775. ÆTATIS VERO | SUÆ 75. | REQUIESCANT IN PACE (2).

(1) Les quatre travées de la voûte d'ogives de cette salle ont des clefs ornées d'écus bûchés.

(2) On voyait aussi jadis dans la crypte de Nesle les deux épitaphes suivantes avec statues gisantes des défunts et leurs armes : (Ste Maure : *d'argent à la fasce de gueules*, et d'Humières : *d'argent fretté de sable*) :

Cy gist hault et puissant seigneur Jehan de Sainte Maure, chevalier, comte de Néelle et de Joigni, sire de Lisle sous Montréal, de Beaulieu, d'Athies, Capi et Cuverville, et seigneur de Soemerles, lequel trépassa le 10e jour de septembre l'an mil cinq cens vingt-quatre. Priés Dieu pour son âme.

Cy gist aussy haute et puissante dame Madame Anne de Humières, vivant dame d'Ognolles et de Bousincourt,

La tour renferme quatre cloches dont voici les inscriptions par ordre de date :

1° Seconde cloche :

✠ EGO VOCOR URBANA QUATUOR SORORUM PRIMA (*rose*) ET MAXIMA MAGISTER URBANUS DUHAMEL NIGELLANUS HUJUS COLLEGI (*main*)

ALIS ECCLESIÆ BEATÆ MARIÆ NIGELLENSIS CANONICUS SACERDOS (*rose*) QUEM CUM DOMINA CLAUDIA GERMAIN SUSCEPTOREM HABUI (*rose*) VIR (*main*)

SINCERÆ PIETATIS (*rose*) ME ET QUARTAM SOROREM MEAM CLAUDIAM (*rose*) IN SPEM BEATÆ IMMORTALITATIS REFUNDI CURAVI (*sic*) ANNO CHRISTI 1743.

Au-dessus, des rinceaux ; au-dessous, des feuilles d'acanthe. Médaillon sur les faussures : Vierge Mère dans une gloire flamboyante (à rayons alternativement droits et courbes), la lune sous les pieds. — Crucifix planté sur la marque du fondeur : écusson chargé d'une cloche surmontée d'un soleil ; supports : deux anges. — PH CAVILLIER FONDEUR A CARREPUIS.

2° Troisième cloche :

(*main*) JAI ETE FONDUE A CARREPUIS EN LAN 1789 (1) BENITE ET NOMMEÉ JOSEPHINE MELANIE M[RE] SIMON JOSEPH HUET CHAN. COMMIS &C.

Au-dessus, course de rinceaux ; au-dessous, ornements de style Louis XV.
En bas, médaillon de même style : cloche et le nom : CAVILLIER.
Crucifix avec Madeleine. — Médaillons : Vierge-Mère et un saint évêque.

3° Petite cloche :

LAN 1820 JAI ÉTÉ BENITE PAR M[R] DE BOMBELLE EVEQUE DAMIENS PREM[R] AUMONIER DE S. A. R. M[DME] LA DUCHESSE DE BERRY & NOMMEE (*main*)

LOUISE THERESE PAR S. A. R. LOUIS ANTOINE DARTOIS DUC DANGOULEME NEVEU DU ROI & PAR MARIE THERESE CHARLOTTE DE FRANCE (*main*)

MADAME DUCHESSE DANGOULEME & JE DOIS CET INSIGNE HONNEUR A LA PROTECTION DE NOTRE ILLUSTRE PRELAT ET A LHEUREUSE NAISSANCE (*main*)

DE M[GR] LE DUC DE BORDEAUX AU ZELE & AUX SOINS DE MM. TURPIN CURÉ POUILLET VICAIRE GOGUET MAIRE DERCHEU ADJ[T] DUHAMEL (*main*)

PRESI[DT] DU CONSEIL DE FABRIQUE DOULET JUGE SUPP[NT] BOUDOUX DESMARQUET DESLOGES & RICHARD MARG[RS] &C.

Ornements courants au-dessus et au-dessous de l'inscription.
Semis de fleurs de lys.
Médaillons : Vierge-Mère. — Saint Pierre.
Crucifix (avec le crâne d'Adam).
Marque : PH. & N. CAVILLIER | A CARREPUIS.

4° Grosse cloche :

LAN 1820 JAI ÉTÉ BENITE PAR M[R] DE BOMBELLE EVEQUE DAMIENS PREM[R] AUMONIER DE S. A. R. M[DME] LA DUCHESSE DE BERRY & NOMMEE CAROLINE (*main*)

PAR S. A. R. CHARLES PHILIPPE DE FRANCE MONS[R] FRERE DU ROI ET PAR S. A. R. CAROLINE FERDINANDE LOUISE DES DEUX SICILES DUCHESSE DE (*main*)

femme dud. seig[r] comte de Néelle, laquelle trespassa l'onzième jour d'aoust mil V[c] quarante-cinq. Priés Dieu pour son âme.

(Pour plus de détails, voir *l'Epitaphier de Picardie* ; Amiens, 1925, p. 485).

Ces tombeaux ont été détruits en 1793 ; il n'en reste nulle trace.

(1) Le 9 est incertain.

BERRY (*rose*) JE DOIS CET INSIGNE HONNEUR A LA PROTECTION DE NOTRE ILLUSTRE PRELAT A LHEUREUSE NAISSANCE DE MGR LE DUC DE BORDEAUX (*main*)

AU ZELE & AUX SOINS DE MM^RS TURPIN CURÉ POUILLET VICAIRE GOGUET MAIRE DERCHEU ADJ^T DUHAMEL PRES^DT DU CONSEIL DE LA (*main*)

FABRIQUE DOULET JUGE SUPP^NT BOUDOUX DESMARQUET DESLOGES & RICHARD MARGUILLIERS (*rose*). VIVE LE ROI VIVENT LES BOURBONS. (*rose*).

Mêmes ornements qu'à la cloche précédente. — Écu de France.
Médaillons : Crucifix ; Saint Nicolas et les trois enfants dans le saloir.
Signature sur cartouche : NIC^s CAVILLIER | FONDEUR | *A Carrepuis pres* | ROYE.

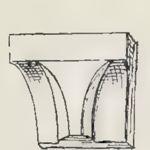
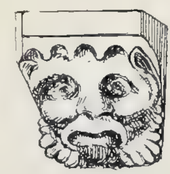
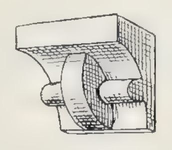
Roger RODIÈRE, 1903 (1).

L'Hôtel-Dieu de Nesle, épargné par la dernière guerre, est une jolie construction de brique et pierre du XVIIIe siècle. Il forme un gracieux ensemble de bâtiments spacieux avec chapelle dans le même style. Au-dessus de la porte d'entrée, une plaque ronde de marbre veiné porte cette inscription : HOTEL-DIEU || RÉTABLI || EN || 1746.

R. R

BÉTHENCOURT-SUR-SOMME

L'ÉGLISE de Béthencourt se composait, comme celles de la Vacquerie et d'Epénancourt, d'une nef longue et étroite aboutissant à une abside à pans coupés; le clocher pouvait être soit un édicule de charpente, soit une arcade surmontant le pignon. Cette

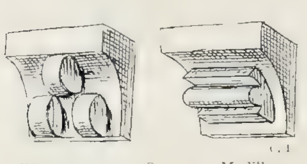
BÉTHENCOURT-SUR-SOMME. — Modillons.

petite église a été maintes fois remaniée. Le chœur et la façade ont été rebâtis, les contreforts aux trois quarts refaits, les fenêtres dénaturées; mais l'appareil des murs latéraux subsiste en partie et leur corniche est presque intacte. L'appareil est moyen et composé de craie; la corniche est formée d'une plate-bande entaillée d'un cavet reposant sur des modillons divers, décorés surtout de tronçons de moulures assez variées et de billettes; on y remarque aussi différentes variétés de la pointe de diamant, une tête humaine et une sorte de culot de feuilles d'acanthe. Ce dernier motif et plusieurs profils assez bien tracés indiquent une époque assez avancée du style roman et les modillons les plus archaïques ressemblent à ceux d'Airaines et de Berteaucourt-

(1) En 1926, le bilan épigraphique de la collégiale de Nesle pouvait s'établir ainsi :
Étaient conservées dans les sous-sols de l'Hôtel-Dieu les pierres tombales n°s 2, 6, 7, 8, 9, 10, 17, 19, 21.
Se trouvaient en place, à ciel ouvert, dans le dallage de l'église détruite, les n°s 3, 11, 12, 14, 15, 18, 22, 23 (en très mauvais état et presque effacés), 24 et 25.
Je n'ai pas retrouvé alors les n°s 1, 4, 5, 13, 16, 20, ni, bien entendu, les pierres tombales de la crypte.

R. R.

les-Dames. Dans la façade occidentale subsiste une console d'un travail quelque peu sauvage et rudimentaire mais sculptée avec assez d'habileté et beaucoup de style (1). Enfin, au sud-ouest, un ancien portail latéral, bien que refait en grande partie, conserve des jambages ornés d'un tore et d'un cavet. L'examen de ces divers morceaux permet d'affirmer que l'église datait du milieu environ du XIIe siècle. Quant au chœur, dont la corniche est posée sur des modillons ornés de cavets et de quarts de rond, il ne date probablement que du XVe ou XVIe siècle, car beaucoup de constructions de cette époque de la région de Péronne, Bapaume et Arras ont des corniches semblables.



Béthencourt-sur-Somme. — Modillons.

Camille Enlart, v. 1887.

Cette église fut détruite par une mine à retardement le 22 avril 1917, plus d'un mois après la retraite allemande (2).

Il reste la façade ouest, le mur nord de la nef et sa corniche. Du chœur, qui se terminait par trois pans, il ne subsiste que celui du nord, qui est aveugle. La végétation très drue et les fossés pleins d'eau rendaient difficiles, en 1920, l'abord et l'étude de ces ruines (3).

Ph. des Forts, R. Rodière, 1920.

BUVERCHY

La petite église de Buverchy, sans caractère, construite en briques, a été en grande partie démolie dans la dernière guerre. Elle se composait d'une nef de 1663, d'un chœur et de deux croisillons. Le clocher en pierre, qui surmontait le croisillon sud, est entièrement effondré. Il datait, ainsi que le chœur, du XVe siècle.

Le chœur et une partie de la nef ont conservé un curieux carrelage de terre cuite émaillée vert et noir sur fond rouge ; le dessin offre diverses combinaisons de cercles et de carrés entrelacés. Ce pavage du XIIIe siècle présenterait, d'après Duhamel-Decéjean (4), le même dessin que celui de la salle des morts d'Ourscamp (5).

Deux carreaux d'une dimension plus grande que les autres portent les inscriptions suivantes en partie effacées :

...... DE CARVOISIN || ...... SEIGNEVR DE BVVERCHY. || HENRY FRANCOIS || THOV...... (6) CVRÉ DE BVVERCHY. || AVGVSTIN...... MARGVILLIER || LAD. ANNEE 1740 (7).

Ph. des Forts, R. Rodière, 1920.

(1) C'est une tête humaine dont les cheveux ou la coiffure forment sur le front des dents de scie ; une sorte de collerette se voit sous le menton. — Ph. des F.

(2) Journal *la Croix du Pas-de-Calais*, 31 mai 1917.

(3) Rien n'a pu être conservé, ce qui restait ayant été jugé irréparable, et l'emplacement ayant d'ailleurs été exproprié pour la construction du canal du Nord, et l'église rebâtie à un autre endroit. — G. D.

(4) *Ouvr. cité*, p. 192.

(5) Voir reproduction dans Peigné-Delacourt, *Histoire de l'abbaye d'Ourscamp*, p. 92.

(6) Thoquesne (Estienne. *Etat somm. des registres paroissiaux*, p. 109).

(7) Cette inscription qu'on avait prise pour une épitaphe est certainement commémorative d'une restauration, puisqu'elle porte les noms du seigneur, du curé et du marguillier. Voir communication de Ch. Pinsard dans *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. XVIII, 1892-94, p. 306. — R. R.

Jugée irréparable, l'église a été reconstruite. — G. D.

CIZANCOURT

L'ÉGLISE de Cizancourt (1) comprend une nef simple de trois travées et un chœur rectangulaire. La nef mesure 14 m. 28 sur 6 m. 40 ; le chœur, 5 m. 35 de long sur 7 m. 26 de large, et 3 m. 80 de hauteur, toutes ces mesures prises dans œuvre. L'église n'a pas de voûte ; il ne serait pas impossible toutefois qu'il en ait existé une dans le chœur. La façade, complètement remaniée, porte les restes très frustes d'une épitaphe du XVI[e] siècle et la date de 1763, à laquelle elle subit une refaçon presque complète. Cette façade n'a pas de contreforts, mais il s'en trouve entre les trois travées de la nef, à ses angles orientaux ainsi qu'aux angles du chœur et au centre du mur du chevet, disposition rare, qui rappelle celle de Voyennes (2). Les contreforts ont 60 à 65 centimètres d'épaisseur, et 80 à 90 de saillie. Les fenêtres latérales ont été toutes élargies ; les deux fenêtres du chevet ayant été bouchées pour l'application d'un retable, ont au contraire été épargnées. Elles sont en tiers-point (3), ébrasées au dedans et au dehors et couronnées d'une moulure d'archivolte dont l'intrados est orné de pointes de diamant. Un large talus passe sous ces fenêtres et contourne les contreforts (4) ; un autre talus correspond à un retrait du mur à la base du pignon ; le contrefort du chevet soutient celui-ci dans toute sa hauteur, et la pointe est couronnée d'une croix de pierre découpée dont il ne reste qu'un débris (5). Les corniches du chœur et de la nef se composent d'une tablette entaillée d'un cavet et portée sur des modillons moulurés tous semblables. Ceux du chœur ont un cavet surmonté d'un tore, tandis que ceux de la nef offrent un tore surmonté d'un cavet et d'un onglet. L'intérieur du monument ne présente aucune particularité d'architecture ou d'ornement.

Cette petite église date des dernières années du XII[e] siècle.

Camille ENLART, v. 1887.

A cette description nous pouvons ajouter les notes suivantes prises en 1912 par M. Louis Régnier :

« L'intérieur de l'église est couvert par un berceau surbaissé en planches avec charpente apparente, sans sculpture. Le chœur est décoré de boiseries de style Louis XV et de moulures en stuc encadrant un grand retable et plusieurs toiles sans valeur ; deux d'entre elles semblent figurer des paysages de la vallée de Somme. Il n'y a pas d'arc triomphal, mais, au milieu de la nef, deux colonnes corinthiennes en bois soutiennent un arc à contrecourbe portant un petit crucifix. Il a d'ailleurs existé un tref plus ancien, car il reste deux belles statues de chêne du XV[e] siècle qu'on regarde encore comme représentant la Vierge et saint Jean ; mais, bien qu'on les ait fait servir à cet usage, elles n'ont pas été primitivement destinées à accompagner

(1) Construite en calcaire et craie taillée, et placée sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine. Elle est annexe de Saint-Christ. — Ph DES F.

(2) L'ancienne église ruinée du prieuré de Choisy-au-Bac, près Compiègne, possède un chevet analogue à celui de Cizancourt ; le contrefort central, plus haut et plus large que ceux des angles, sépare les deux fenêtres en plein cintre. — R. R.

(3) La brisure plus accentuée dans l'archivolte. — Ph. DES F.

(4) Dans cette partie de la Picardie, l'adoption de coupe-larmes aux glacis des contreforts paraît avoir commencé de bonne heure. — Ph. DES F.

(5) La présence des contreforts saillants, surtout celui de l'axe, alors qu'il n'y a pas de voûte, s'explique peut-être par la situation de l'église dans les terrains marécageux de la vallée de la Somme — Ph. DES F

le Christ en croix. Ce sont les personnages d'une Annonciation. L'ange mesure 1 m. 23 de haut et la Vierge, 1 m. 25. Tous deux sont d'un fort bon style : les draperies et les costumes sont excellents. Les têtes, malgré le caractère idéal qu'on s'est efforcé de leur donner, sont moins réussies. Elles rappellent un peu les physionomies des anges de Prey (Eure) (1). Les attitudes n'ont pas l'aspect conventionnel qu'elles





Église de Cizancourt. — L'Annonciation.

avaient au XIIIe et même encore au XIVe siècle. La Vierge est debout, près d'un prie-Dieu gothique d'une forme pittoresque. Son costume se compose d'une chemisette échancrée en pointe, d'un corsage de dessous, d'une robe à larges revers et d'un manteau également échancrés. L'ange dépourvu d'ailes est vêtu d'une grande chape à fermail, d'une aube et d'une étole rejetée à droite. Les pieds nus, il fléchit légèrement le genou. Ce groupe charmant serait digne de figurer au Trocadéro ou au Louvre (2).

On remarque encore dans cette petite église une statue de saint Sébastien de style rococo, assez bizarre et contournée, un aigle de lutrin et enfin des bancs du XVIIIe siècle, dont deux bancs seigneuriaux. »

(1) Voir Société des Amis des arts du département de l'Eure, *Album artistique et archéologique*, 3e série, Evreux, 1907, pl. XIV. (Notice par L. Régnier).

(2) Malgré une admiration qui pourra paraître un peu excessive, par respect pour la mémoire de notre regretté et savant collègue Louis Régnier, nous n'avons pas cru devoir rien changer à cette description. — G. D.

Le petit clocher en charpente au-dessus du portail contient une cloche de 1875 (1).

A droite du portail un grafitte est daté de 1672. A gauche, à deux mètres du sol, une pierre porte en relief une inscription incomplète en beaux caractères gothiques :

En lan de grace mil.... (puis quatre lignes tracées [sur lesquelles] on n'a rien écrit. Ensuite trois lignes conservées) : **pour mes^e G. M. P.** || **garnier ville......** || **S. Anthoe......**

Cette église est située, avec son cimetière, tout au bord de la Somme, au pied et dans l'enclos même du petit château. Celui-ci s'élève, dans une position charmante, sur une motte féodale dominant la rive gauche du fleuve. Il se compose d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée, sous un haut toit à belvoisines. La construction est en briques, avec les chambranles des portes et des fenêtres, la corniche et toutes les parties saillantes en pierre calcaire. De chaque côté des portes, tant sur la cour que sur le jardin, sont sculptés avec beaucoup de finesse, en bas-relief, des trophées d'armures et d'instruments aratoires, d'un même travail que les sculptures du pavillon d'entrée du château de Dives près Lassigny (Oise). Les ancrages donnent la date : 1770. Tous les appartements, de proportion parfaite, sont décorés, soit de boiseries, soit de plâtres moulurés dans le style Louis XV. Les trophées des façades indiquent la transition vers le style Louis XVI. Cette gracieuse habitation fut construite par M. Bernard, receveur de l'élection à Péronne, en 1770, qui venait d'acheter la seigneurie de Cizancourt (2).

Presque tout ce qui vient d'être décrit est aujourd'hui détruit. L'église n'a plus ni chevet ni façade occidentale. Nulle trace des belles statues de l'Annonciation.

En revanche, la destruction du retable de l'autel a mis à découvert sur le seul pan de mur subsistant du chevet droit un fragment de peinture murale du XVIIe ou du XVIIIe siècle, à tons crus rouge et bleu, représentant un apôtre vêtu de draperies mouvementées et tenant un livre (3).

Quant au château, qui appartenait à la famille Gauchin, il a été incendié en 1917, puis réparé, et enfin dynamité et complètement détruit en 1918.

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1920.

ÉPÉNANCOURT

L'ÉGLISE d'Épénancourt est très régulièrement bâtie en pierre de taille : le soubassement est en grès, le reste des murs en craie. Le plan est des plus simples : une seule nef mesurant dans œuvre 21 m. 20, sur 7 m. 37, avec des murs épais de 82 cm., est suivie d'une abside à pans coupés de même largeur, mesurant 2 m. 40 de profondeur. Cette abside est précédée d'une travée étroite ; quatre autres travées forment la partie de la nef réservée au peuple. L'édifice n'avait pas de voûte. On rapporte cependant qu'il a existé des colonnes dans les angles de l'abside, mais rien ne dit qu'elles aient appartenu à la construction primitive. Des contreforts saillants et formant peu de ressauts divisaient les travées et renforçaient les angles.

La nef a été complètement dénaturée au XVIIIe siècle, sauf dans ses corniches. La façade occidentale a été rebâtie lorsque, à la fin du XVIe siècle, on y a accolé

(1) Voir les inscriptions dans ARCELIN, *Hist. de Saint-Christ, Briost et Cizancourt*, p. 258. — Voir aussi une fonte de quatre cloches pour Cizancourt en 1770, par Pierre Gorlier, de Roisel. J. BERTHELÉ, *Archives campanaires de Picardie*, p. 454. — G. D.

(2) DECAGNY, *Hist. de l'Arr. de Péronne*, t. II, p. 538.

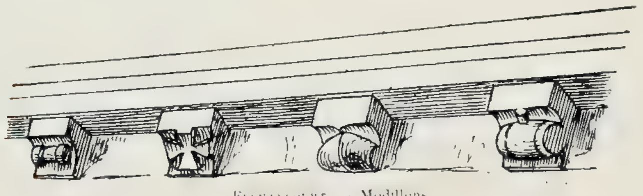
(3) L'église a été reconstruite. — G. D.

une grosse tour. Le pan nord du chevet et la travée étroite qui précède le chœur ont seuls conservé leurs anciennes fenêtres. Les premières sont percées en plein cintre, longues et étroites; celle de l'abside s'arrête plus haut au-dessus du sol. Ces fenêtres, ébrasées au dedans et au dehors, sont couronnées extérieurement d'une moulure d'archivolte arrêtée par des retours horizontaux ; cette moulure présente, comme dans le chœur de Voyennes, un talus, un filet et une série d'angles sortants analogues à ceux que l'on obtient avec des briques posées de biais. Un talus creusé en larmier règne à l'extérieur sous cette fenêtre absidale. La corniche est formée d'une tablette portée sur des modillons; le profil de la tablette se compose d'un cavet, d'un onglet et d'un bandeau. Les modillons du chœur sont tous profilés en quart de rond ; ceux de la nef joignent à ce type plusieurs autres variétés ; quelques-uns sont rehaussés de motifs de sculpture très simples : un chapiteau, trois billettes, une croix de Jérusalem percée de menus trous, et le petit tonneau qui se retrouve dans les corniches de tous pays au XIIe et au XIIIe siècles, et qui pourrait bien avoir eu la signification que donnent les ouvriers d'aujourd'hui à la pose du bouquet. Si l'on admet cette hypothèse, c'est vers le deuxième quart du XIIe siècle que les maçons d'Epénancourt durent *arroser* la pose de ce modillon symbolique. Camille ENLART, v. 1887.



ÉPÉNANCOURT. — Abside de l'Eglise.

A cette époque, Epénancourt était annexe de Pargny. C'est en 1201 seulement que cette église fut érigée en paroisse par Etienne, évêque de Noyon, à la suite



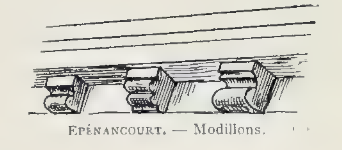
EPÉNANCOURT. — Modillons.

des donations de Simon de Béthencourt, chevalier, d'Emmeline, sa femme, et de Hugues, leur fils (1)

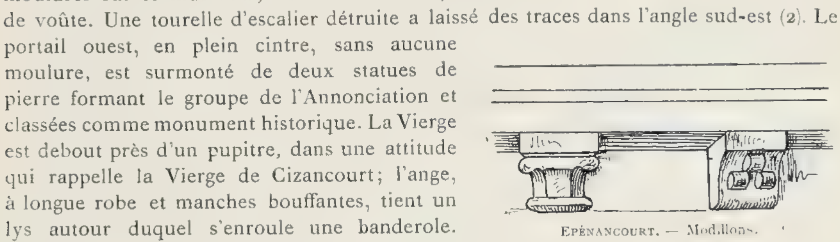
Voir la traduction de la charte dans DECAGNY, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 544.

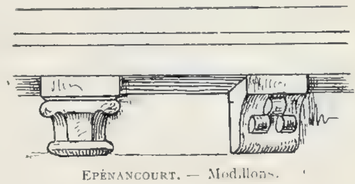
On remarque à l'intérieur du chevet, du côté sud, une piscine simple en plein cintre, et, du côté nord, une petite armoire carrée.

A l'ouest s'élève une grosse tour carrée du XVIe siècle, dont le couronnement seul a été détruit par la dernière guerre (1). Sur la face sud, des briques noires forment à l'étage supérieur la date 1676 ; cet étage, visiblement ajouté après coup, est tout en briques, le reste de la tour, en grès. Le rez-de-chaussée était voûté : il subsiste des tronçons de nervures prismatiques et un formeret sans moulures sur le mur sud ; sur le mur nord, on ne voit aucun reste de formeret ni de voûte. Une tourelle d'escalier détruite a laissé des traces dans l'angle sud-est (2). Le portail ouest, en plein cintre, sans aucune moulure, est surmonté de deux statues de pierre formant le groupe de l'Annonciation et classées comme monument historique. La Vierge est debout près d'un pupitre, dans une attitude qui rappelle la Vierge de Cizancourt ; l'ange, à longue robe et manches bouffantes, tient un lys autour duquel s'enroule une banderole. Tous deux sont posés sur des culs-de-lampe et surmontés de petits dais. Entre eux, un vase contient un lys. Ce sont de bons spécimens de sculpture de la seconde moitié du XVIe siècle (3).



EPÉNANCOURT. — Modillons.





EPÉNANCOURT. — Modillons.

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1920.

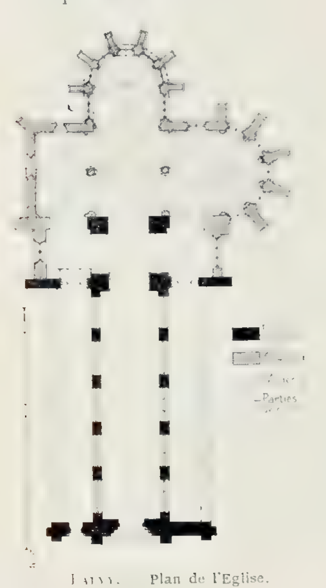
FALVY

L'ÉGLISE de Falvy est un des monuments ruraux les plus importants de l'ancien diocèse de Noyon. Elle possède un chœur, et, au sud, une vaste chapelle de la fin de l'époque gothique ; le reste de l'édifice est roman et se compose d'une nef de cinq travées, d'une tour centrale, et des restes du bras nord du transept, sur lequel s'ouvrait une chapelle carrée de deux travées. L'église entière, sauf peut-être le chœur, était dépourvue de voûtes à l'origine. L'appareil, de pierre calcaire, est admirablement dressé.

Le chœur, à pans coupés, s'élève peut-être sur des fondations anciennes ; il aurait ressemblé à celui de Thourotte. Quoi qu'il en soit, il était profond, étant donnée la profondeur de la chapelle qui s'ouvre sur le transept : elle est aussi large que celui-ci et ne garde de l'époque romane qu'une fenêtre à l'est ; encore le cordon qui règne sous cette fenêtre est-il un larmier gothique. Cette baie est en plein cintre, longue et étroite, ébrasée au dehors comme au dedans, et surmontée d'une archivolte ornée d'une suite d'angles, absolument comme à Epénancourt et à Voyennes. La corniche à modillons qui couronne la chapelle n'est pas romane, mais, semblable à celle du chœur, elle appartient à la même époque.

(1) L'église n'a perdu que son toit et son plafond, les murs sont intacts.
(2) A l'intérieur du clocher, un grafitte porte : *Médard Vigniont 1759*. — R. R.
(3) L'église a été restaurée par MM. Maroni et Tord, architectes à Paris. — G. D.

La tour paraît être un peu plus ancienne que la nef; le chœur et le transept l'étaient sans doute aussi. A l'origine cette tour, formait lanterne; pendant ou peu après la construction de la nef, elle reçut une voûte d'ogives. Cette tour, carrée du haut en bas, repose sur quatre piliers de même plan, et sur quatre arcs simples en tiers-point, sans moulure. Au-dessus de ces arcs, au nord et au sud, des fenêtres en plein cintre, ébrasées et dépourvues de tout ornement, s'ouvraient au-dessus des toits du transept pour éclairer la lanterne (1). Celle-ci devait être séparée par un plancher de l'étage supérieur formant clocher. Sur chaque face de ce dernier s'ouvre une large baie en plein cintre, subdivisée en deux petites arcades de même tracé. Leurs retombées reposent sur trois colonnettes, et deux autres plus petites garnissent chaque piédroit de la grande baie. Cette dernière est à deux voussures ornées de tores, avec une archivolte à billettes dont les retours horizontaux forment cordon. Le tympan de chaque baie est percé d'un petit oculus serti de sculpture. Au sud, les tores des voussures et même les fûts des colonnettes des piédroits sont ondulés en zig-zag, comme au clocher de Nouvion-le-Vineux. Un large cordon formé d'un tore, d'un cavet, d'un bandeau et d'un talus, passe au dehors sous les baies supérieures du clocher. La corniche se compose d'une tablette de même profil portée sur des modillons variés, à moulures, billettes et figurines.



Falvy. — Plan de l'Eglise.

La corniche de la nef est semblable. Les fenêtres de cette nef sont en plein cintre et très légèrement ébrasées au dehors, et leurs archivoltes prolongées en cordon se composent d'une moulure à trois pans dont le pan inférieur est orné de fleurettes espacées à quatre pétales pointus. Sous les fenêtres règne un solin en talus qui protégeait les toits des bas-côtés aujourd'hui disparus. Les arcades sont en tiers-point, à double voussure; les piliers, simplement rectangulaires, ont des bases attiques et des impostes formées d'un tore, d'un cavet, d'un onglet et d'un bandeau.

La façade occidentale est la partie la plus riche du monument. De même qu'à Nesle, la partie centrale a un grand portail surmonté d'une grande fenêtre, et un seul portail latéral correspond au bas-côté nord. La grande fenêtre est en tiers-point, à triple voussure. Le premier encadrement est ébrasé et garni d'un tore qui sertit le vitrail, comme à Dommartin (2); les deux autres encadrements ont une voussure garnie d'un tore et des piédroits renforcés de colonnettes indépendantes. L'arc est encadré d'une archivolte évidée en cavet, dont la pointe coupe le larmier qui règne sous le pignon en retrait. Sous la fenêtre, une ligne horizontale plus puissante est formée par un cordon composé d'un quart de rond très accentué et d'un larmier.

Les deux portails sont en plein cintre. Le grand a trois voussures retombant sur des colonnettes indépendantes; le petit en a deux retombant sur la même

(1) L'état actuel du monument permet de constater qu'il y a une fenêtre semblable sur chacune des faces de la tour. Celles de l'est et de l'ouest étaient, avant les ravages des Allemands (1917), cachées par les combles de l'église. — Ph. d. F., R. R.

(2) Abbaye de Dommartin, commune de Tortefontaine (Pas-de-Calais).

colonnette. Chaque voussure est profilée en tore et cavet, mais à la seconde dans le petit portail, à la deuxième et à la quatrième dans le grand, le tore est percé d'une suite de petits trous carrés (1). L'archivolte du grand portail est décorée du même ornement et d'une suite de belles feuilles d'acanthe formant larmier comme à Becquigny. L'archivolte du petit portail semble avoir été un larmier assez simple.

Les tailloirs ont sous leur bandeau un tore et une gorge profonde; les chapiteaux élégamment galbés ont de superbes feuilles d'acanthe recourbées en volutes; ceux du petit portail sont plus simples. Les bases attiques sont légèrement déprimées et les fûts sont indépendants. Ceux du grand portail sont en deux pièces reliées aux piédroits par des bagues, dont le profil est analogue à celui des bases. Les angles des piédroits sont de plus profilés en forme de colonnettes plus minces, couronnées de chapiteaux à feuilles pleines avec côte perlée.

Le tympan du grand portail a été détruit; celui du petit est entièrement lisse et formé presque en totalité d'un large linteau.

Les bas-côtés, comme dans beaucoup d'autres monuments de la région, ont entièrement disparu, et manquaient non seulement de voûte, mais d'arcs doubleaux. Le demi-pignon qui subsiste de celui de l'ouest offre de plus une particularité singulière. On n'y voit pas trace d'arrachement de l'ancien mur latéral, et cet exemple pourrait justifier une opinion émise par M. le chanoine Müller et admise par M. Anthyme Saint-Paul, c'est que certaines églises rurales de l'Ile-de-France au XIIe siècle n'avaient que des collatéraux en charpente.

Le clocher et sans doute ce qui reste du transept de l'église de Falvy peuvent être attribués au milieu du XIIe siècle, comme les clochers de Croissy et de Nouvion-le-Vineux qui ont beaucoup d'analogie avec cette tour. Quant à la nef, elle rappelle par ses piliers Béthisy-Saint-Pierre et Fieffes; par son grand portail, Hangest-en-Santerre; par sa sculpture, Dommartin, Saint-Martin-aux-Jumeaux, Hangest-en-Santerre, Nouvion-le-Vineux, le chœur de Saint-Germain-des-Prés, etc., et l'on sait que, parmi ces monuments, les deux principaux ont été consacrés en la même année 1163.

Camille Enlart, v. 1887.

Il nous reste à décrire sommairement les parties de l'église postérieures à l'époque romane, qui sont loin d'ailleurs d'être dépourvues d'intérêt.

Le chœur se compose de deux travées avec voûtes d'ogives modernes, aujourd'hui écroulées, qui, sans aucun doute, en remplaçaient de plus anciennes. Les nervures retombent à pénétration sur des piliers cylindriques engagés. Le chevet comporte une travée droite et cinq pans coupés, dont la voûte, munie de formerets, portait à sa clef les armes de France. Un bandeau règne sous les fenêtres qui sont garnies d'un remplage flamboyant. Les fenêtres de la travée droite ont deux meneaux, celles des pans coupés n'en ont qu'un seul. A droite de l'autel se trouve une piscine en plein cintre, à redents, dont l'ornementation extérieure a disparu dans les dernières catastrophes.

La chapelle latérale nord, de deux travées inégales, avait une voûte reposant sur des culs-de-lampe à personnages, mais entièrement moderne. En dehors de sa fenêtre romane dont il a été question plus haut, elle est éclairée du côté nord par une fenêtre flamboyante refendue par un meneau.

Vis-à-vis de cette chapelle s'en élève une autre de gracieuses proportions, de

(1) « A Naplouse, on a trouvé des chapiteaux du XIIe siècle avancé ornés de ces suites de trous carrés, qui sont surtout usités à cette époque dans le nord de la France (Saint-Martin d'Etampes, Falvy, etc.) » C. Enlart, *l'Architecture romane* dans l'*Histoire de l'art* d'André Michel, t. I, 2e partie, 1905, in-8°, p. 583.

dimensions spacieuses, orientée vers le midi et composée d'une travée droite et de cinq pans coupés. Sa voûte à dix-huit branches d'ogives, malheureusement écroulée, retombait sur les dais de niches, dont les uns sont de pur style flamboyant, et les autres tout à fait renaissance (1). Les culs-de-lampe de ces niches surmontent des colonnettes engagées. comme celles de la voûte du chœur. Sous les six fenêtres dépourvues de meneaux court un bandeau. La piscine se trouve sur l'un des pans de l'est, ce qui prouve que l'autel était orienté régulièrement, et non placé au fond de la chapelle. Tracée en anse de panier, son archivolte ornée de crochets a été bûchée en 1888, lors d'une restauration à grand renfort de plaques de marbre, qui avait défiguré l'intérieur de cette partie du monument.

La chapelle s'ouvre sur le chœur par deux arcades retombant sur un pilier cylindrique sans chapiteau. Cette disposition n'est nullement symétrique à celle de la chapelle nord, qui communique avec le chœur par deux arcades.

Le carré du transept, que surmonte la tour, est flanqué de deux croisillons à voûtes d'ogives simples, retombant sur des culs-de-lampe, non ornés dans le croisillon nord, décorés mais modernes dans le croisillon sud. Cette voûte, encore debout, a des ogives composées d'un tore entre deux biseaux et deux talons, et d'un profil nettement renaissance. Le croisillon sud est éclairé par une fenêtre à deux meneaux; celle du croisillon nord, plus étroite, n'en a qu'un seul. Le bras nord du transept paraît d'ailleurs antérieur à l'autre, car sa fenêtre est entourée d'un tore continu, tandis que la fenêtre du bras sud est encadrée de moulures prismatiques. Disons tout de suite qu'à l'extérieur, les ébrasements des fenêtres des deux croisillons sont dépourvus de moulures, tandis que les baies de la grande chapelle sud ont des moulures prismatiques multiples.

A l'extérieur, le chevet est flanqué de contreforts très saillants, amortis en glacis, coupés de deux ressauts et ornés de niches aujourd'hui vides, avec dais flamboyants et culs-de-lampe; l'un d'eux est aux armes de Bourbon-Vendôme (2) (de France, à une bande chargée de trois lions), supportées par deux lions; un autre représente un homme debout et une femme agenouillée, petite scène de très bonne sculpture. Un larmier court sous les fenêtres.

La chapelle du sud, qui a l'aspect d'un second chœur perpendiculaire au premier, présente une disposition analogue, mais ses contreforts sont dépourvus de niches, et surmontés, en revanche, de pinacles trapus, décorés de gables sur les trois faces visibles, et raccordés à la corniche par un talus. Cette disposition originale leur donne l'aspect de culées d'arcs boutants.

La corniche à modillons simples du chœur se continue à l'intérieur de la chapelle, au-dessus des grandes arcades. Cette disposition, visible aujourd'hui parceque la voûte de la chapelle est tombée, dénote un travail en sous-œuvre assez délicat et prouve que la chapelle a été ajoutée après coup. Les socles, les larmiers et les assises mal concordants confirment cette observation.

Sous la fenêtre du croisillon nord, surmontée, comme toutes celles de l'église, d'une archivolte, un grand cadre mouluré contenait sans doute une plaque d'épitaphe disparue.

(1) Cette disposition se retrouve au joli chœur de Morchain.

(2) La maison de Vendôme a possédé la seigneurie de Falvy depuis la fin du XV[e] siècle jusqu'en 1594. Henri IV la vendit alors à Nicolas d'Amerval. (Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 557). Marie de Luxembourg, dame de Vendôme, habita le château de Ham entre 1487 et 1546. On pourrait lui attribuer avec assez de vraisemblance l'élégante construction de la chapelle et du chœur de l'église de Falvy. *(Ibid.)*.

On pourrait résumer ainsi les campagnes de construction des parties gothiques de l'église de Falvy : 1° Croisillon nord ; 2° Chœur ; 3° Croisillon sud ; 4° Chapelle sud.

On remarquait dans l'église deux bénitiers de pierre, l'un formé d'un chapiteau roman à feuillages, l'autre à crochets nettement gothiques, sur une petite colonnette courte avec base à griffes.

Le gros œuvre de l'église de Falvy n'a pas trop souffert de la dernière guerre. La tour est encore debout, ainsi que sa voûte et celle du croisillon sud. Les autres voûtes sont tombées. Seul, le mur sud de la nef est écroulé (1).

On voyait avant la guerre, dans le jardin du presbytère une statue de sainte Barbe en pierre, du XVIe siècle, classée comme monument historique.

Sur le contrefort ouest du croisillon sud, face du sud, grafitte :

EN . LAN . DE . GRACE
. 1661 .
LA . GROSE . CLOCHE . DE
FALVI . A . ESTE . QVASÉ (2).
✠

Cloches en 1912.

1° Petite cloche :

LAN 1839 JAI ETE BENITE PAR MR TURPIN CURE DOYEN DU CANTON DE NESLE & NOMMEE CATHERINE FELICITE (*main*)

PAR MR ANDRE BELLIN CURE DESST DE FALVY ET DLLE FRION AGLAE & PAR MR DEBRAY AMEDEE

DLLE ROUTARD MARIE FELICITE MR DEBRAY CONSTANT ETANT MAIRE DE LA COMMUNE & MR HADENGUE ADJOINT.

Signature à la panse : NIC. CAVILLIER | FONDEUR | A carrepuis.

2° Grosse cloche (même signature) :

✠ LAN 1839 JAI ETE BENITE PAR MR TURPIN CURE DU CANTON DE NESLE ASSTE DE MR BELLIN CURE DESST DE FALVY & NOMMEE MARIE (*main*)

BARBE BENOITE PAR MR YSEBE ALEXIS PROPRE ET ANCIEN ADJT ET DME CORROYER MARIE BARBE EPOUSE DE MR DEBRAY LIN FS PROPRE & (*main*)

ANCIEN MAIRE & PAR MR HADENGUE LEROY ET DME HADENGUE MARIE CLOTILDE EPOUSE DE MR DEBRAY CONSTANT MAIRE DE (*main*)

LA COMNE MR FRION PRE PECQUEUR FELIX BOULENGER ISIDORE CROCHARD JN PRE ET GALLET MARGRS.

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1912, 1920.

(1) L'église est actuellement en cours de restauration, sous la direction de M. Moreau, architecte en chef des monuments historiques (1930). — G. D.

(2) Cassée.

GRÉCOURT

L'ÉGLISE de Grécourt ne présente aucun vestige du XIIIᵉ siècle, quoi qu'en ait dit l'abbé Decagny (1). On n'y retrouve pas non plus les vitraux qu'il y signale. La nef, basse, en briques, n'a pas de caractère. Deux grandes arcades en tiers-point dans la dernière travée semblent des amorces de transept. Le chœur, de style flamboyant, avec chevet à trois pans, date du XVIᵉ siècle. La fenêtre de l'axe, plus large, compte deux meneaux, tandis que celles des pans latéraux n'en ont qu'un. La voûte projetée semble n'avoir jamais été exécutée. Sur le maître-autel on remarque trois médaillons représentant les symboles des évangélistes et provenant d'un crucifix doxal. Signalons encore les statues de saint Pierre et de saint Paul, du XVIIIᵉ siècle, une médiocre Vierge du XVIᵉ, et une autre Vierge, statuette de la même époque, enfin une clochette d'autel portant la marque *Carrépuis*. Sur un entrait de la nef, on lit :

L. LE IAVG 1719, 14 IVIN MS.

Le clocher, en charpente, qui surmonte le portail, contient une cloche portant l'inscription suivante :

1808 JAI ETE BENIE PAR.... OUSEL CURE DE HOMBLEU & M. P. JEAN LOUIS DU CAUQUY & MARIE FRANC^SE^ (*main*) ROZALIE BRANCOURT &.... RAMONT NICOLAS GOGUET M. DU C. JOSEPH RAMOND LAURENT FRANCO^URT^ FR^IS^ LE (*main*) JEUNE MATHIEU HATEL ALEX^RE^ LE TELLIER DE GRECOURT MAIRE F. LE MAIRE &C.

En dessous, crucifix, deux médaillons, l'un portant un évêque, l'autre ...... — Marque à la cloche : FLORENTIN CAVILLIER A CARREPUIS.

Plusieurs mots et un médaillon sont cachés par une pièce de la charpente.

L'église de Grécourt est intacte (2).

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1912

HOMBLEUX

L'ÉGLISE d'Hombleux (3) dédiée à Saint-Médard, ancien diocèse de Noyon, est une des plus intéressantes de la région qui nous occupe. Cependant l'aspect extérieur ne paie pas de mine. La façade a été refaite sous la Restauration ; les bas-côtés sont également modernes, et les fenêtres hautes de la nef sont cachées sous un

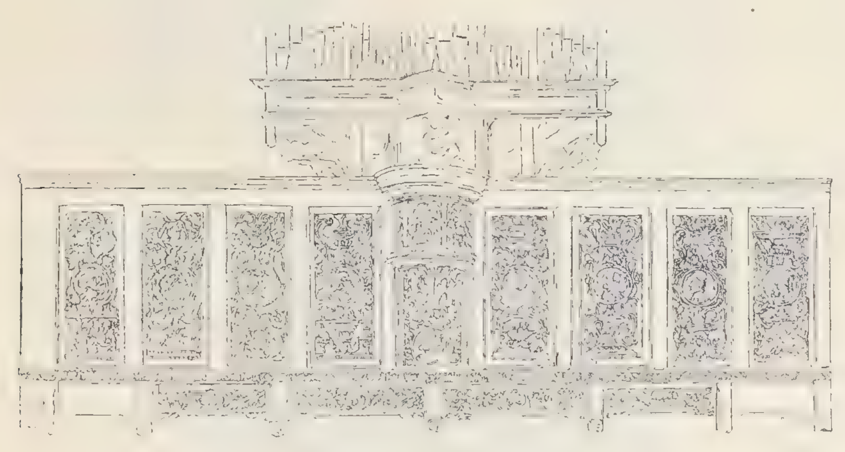
(1) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 564. Grécourt fut érigé en paroisse par l'évêque de Noyon le 21 septembre 1239, à la sollicitation de Jean de Croiselles, écuyer, et de sa femme Marguerite. *Ibid.*, p. 563.

(2) La cloche a disparu pendant la dernière guerre, ainsi, peut-être, que quelques objets mobiliers. On y a retrouvé quelques carreaux en terre vernissée.

(3) Mesures dans œuvre :

Rayon de l'abside, 2 m. 50.
Longueur du chœur, 3 mètres.
Largeur, 3 m. 70.
Largeur du transept, 6 m. 58.
Longueur de la nef, 22 m. 88.
Largeur du vaisseau central, 4 m. 80.
Largeur du bas-côté nord, 2 m. 84.
Largeur du bas-côté sud, 2 m. 78.
Longueur du bras sud du transept, 3 m. 60.
Longueur du bras nord, 3 m. 55.
Epaisseur des murs et piliers de la nef, 0 m. 95.

toit ; le transept et sa tour centrale ont été rebâtis au XVII[e] siècle ; le chœur, d'une seule travée, est absolument dénaturé par le percement d'une immense fenêtre carrée ; seule, une petite abside basse indique l'architecture romane. Elle est construite en belle pierre de taille, mais avec la plus extrême simplicité ; ses trois fenêtres en plein cintre sont ébrasées au dedans et au dehors et dépourvues d'ornements. L'une d'elles conserve un gros grillage de fer. La corniche est un simple cavet. Cette abside n'a pas de voûte, mais ses deux contreforts massifs et l'extrême épaisseur de ses murs ne s'expliqueraient pas si elle n'en avait pas eu à l'origine. Cette voûte devait être une demi-coupole, car elle n'a laissé aucune trace sur les murs intérieurs.



Eglise d'Hombleux. — Tribune de l'orgue.

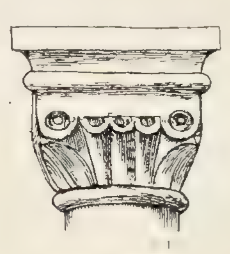
L'aspect de l'église au dedans est exactement l'inverse de celui du dehors. La seule partie ancienne qui ne se voie pas est l'abside, masquée par une grande boiserie du XVII[e] siècle ; mais si la travée de chœur qui la précède, les bras du transept et les bas-côtés ont été l'objet de refaçons radicales, la nef reste en revanche parfaitement conservée.

Elle comprend cinq travées avec fenêtres en plein cintre simplement ébrasées et arcades en tiers-point à double bandeau, sans moulure. Les piliers se composent d'un massif rectangulaire cantonné d'une colonnette à chaque angle et renforcé à ses extrémités de colonnes engagées qui reçoivent les retombées du second bandeau des arcades.

Cette nef a été rallongée d'une travée. En effet, la première travée diffère des autres en plusieurs points ; elle n'a pas de fenêtres ; ses arcades mesurent 3 m. 39 de large, tandis que celles des travées suivantes ont 3 m. 15, sauf la dernière, qui n'a que 2 m. 95, pour donner plus de solidité au carré du transept ; enfin la moitié de pilier et le demi-pilier adossé qui portent la première arcade de la nef imitent la forme générale des suivants, mais n'ont aucune sculpture. Il y a eu là une restauration exécutée en harmonie avec le style primitif, comme à Cappy ; elle date peut-être du XVI[e] siècle comme la jolie tribune et le remarquable buffet d'orgue qui occupent le fond de cette première travée. D'autres travaux importants ont été faits au siècle

suivant, mais comme on s'y est plu à altérer le style primitif, il ne semble pas que la première travée puisse en être contemporaine.

Sur les quatre premiers piliers de la nef les astragales sont prolongées, comme les tailloirs, tout autour du groupe de supports; le troisième pilier a même un chapiteau garni de feuilles comme les colonnes et colonnettes qui le cantonnent; la sculpture

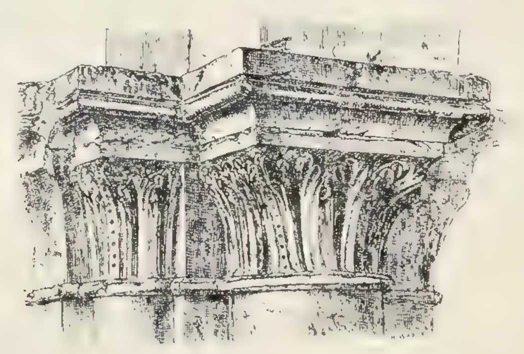


Église d'Hombleux.



Église d'Hombleux.

de cette partie de l'église montre de larges feuilles lisses, les unes terminées en crochets sphériques, et des feuilles redentées du type de Dommartin et de Saint-Etienne de Corbie. Les tailloirs ont un cavet profond surmonté d'un tore et d'un bandeau; les bases attiques contournent aussi tout le pilier et reposent sur un socle biseauté.



Eglise d'Hombleux.

Le dernier pilier de la nef et les supports de la tour centrale appartiennent à un autre style. Les arcades de cette partie de l'église sont pareilles à celles du bas de la nef, mais les piliers n'ont pas de colonnettes dans leurs angles; les colonnes engagées sont plus massives; les astragales ne sont pas prolongées sur les piliers; les tailloirs ont pour profil un tore, un cavet et un onglet; les chapiteaux sont lourds; plusieurs ont de grandes feuilles d'eau peu détachées de la corbeille et formant des volutes sous les angles; l'un d'eux a aux angles de grosses têtes humaines, un autre figure une sorte de lion dans des feuillages; un autre, très fruste, paraît avoir été cubique; il en est un, enfin, qui présente à la fois des feuilles aux angles et des godrons sur ses faces, et rappelle ceux de la nef de Lucheux.

Des colonnes existaient dans les angles du carré du transept et devaient recevoir les retombées d'une croisée d'ogives, mais elles ont été supprimées lorsqu'au XVIe ou au XVIIe siècle on a refait la voûte d'ogives telle qu'elle existe aujourd'hui.

La description qui précède permet de conclure que l'église d'Hombleux appartient à deux époques de la période romane : l'abside, la travée carrée qui la précède, le carré du transept et la dernière travée de la nef peuvent être attribués au milieu du XIIe siècle ; les trois travées centrales de la nef, à une date voisine de 1160, ou plutôt même de 1170 ; la première travée enfin, à une époque postérieure à la période romane, mais où l'on s'est efforcé de conserver le style du monument.

Camille Enlart, v. 1887.

A cette description si complète nous pouvons ajouter seulement que le mesquin péristyle plaqué contre la façade est soutenu par quatre colonnes doriques. Les demi-pignons des bas-côtés, formant volutes, sont également du commencement du XIXe siècle.



Église d'Hombleux.

Une inscription du clocher citée par Decagny (1) énonce qu'il fut restauré en 1661 par Florent Talon.

Selon le même auteur, la partie principale de la seigneurie d'Hombleux appartenait au marquisat de Nesle, « comme l'indiquent les deux coqs du clocher, attribut féodal de tous les villages de sa dépendance ». Nous avons déjà fait cette remarque à l'article d'Athies et Duhamel (2), signale la même particularité au clocher de Béthencourt.

Le très joli et très précieux buffet d'orgues en chêne, du XVIe siècle, a été dessiné par Viollet-le-Duc (3). La partie haute, qui sert d'encadrement aux tuyaux, est encore gothique. Les cinq panneaux disposés en gradins qui la composent sont ornés de fenestrages et de statuettes d'anges musiciens. Deux écussons portent les armes de France et de Dauphiné (écartelé de trois fleurs de lys et d'un dauphin). La partie inférieure du buffet et la tribune sont de la première renaissance. Elles sont ornées d'une suite de petits panneaux rectangulaires décorés d'arabesques, de lambrequins, de feuillages et de rinceaux encadrant des médaillons à têtes humaines variées. Au milieu de la tribune, une sorte de bretèche en hémicycle est portée en encorbellement sur un grand fleuron (4). Ce buffet d'orgues, suivant la tradition locale, proviendrait de Noyon. Il est classé comme monument historique.

Le reste du mobilier de l'église n'est pas dénué d'intérêt. La chaire à prêcher, en chêne et du XVIIIe siècle, est d'un bon travail. Sur ses panneaux sont sculptés les évangélistes, saint Fursy avec ses bœufs, la conversion de saint Paul, la pénitence de saint Pierre. Au doxal, on lit en deux lignes : IPSUM AUDITE.

Le retable du maître-autel, de l'époque de Louis XIII, n'est pas sans valeur. Il est à gradins et orné de statuettes.

Des statuettes-reliquaires du XVIIIe siècle contiennent dans leurs socles des reliques de saint Martin, sainte Barbe, sainte Agathe, saint Maurice, saint Médard et saint Vaneng.

(1) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 568.
(2) *Descr. archéol. du cant. de Nesle*, p. 169.
(3) *Dictionn. rais. d'archit.*, t. II, p. 255.
(4) Avant l'agrandissement de la tribune dans le courant du XIXe siècle, elle servait de siège à l'organiste. G. D.

Une épitaphe de la famille Dehaussy de Robécourt a été renouvelée à une époque récente (1).

Il y avait jadis quatre cloches dans la tour ; leurs moutons sont restés en place. Voici l'inscription de la seule cloche subsistante :

✠ M^RE^ PIERRE LE BORGNE CURE DE L^SE^ (l'église) S^T^-MEDART DE HOMBLEUX SUCCESSEUR DE M^RE^ CHARLES LE BORGNE CURE DUD. HOMBLEUX DOYEN RURAL DE HAM (*main*)

& SUIS NOM^EE^ MARIE ANNE PELAGIE PAR MR FRANÇOIS DE CARVOISIN CH^R^ SG^R^ DE BUVERCHY VICONTE DE CAILLETOT & PAR DAM^LE^ MARIE (*main*)

ANNE PELAGIE VINCHON FILLE DE MR ALEXANDRE VINCHON CONS^R^ SECRETAIRE DU ROY SG^R^ DE BACQUANCOUR.

Au-dessous, d'un côté :

Dans un ovale, la date 1737 accompagnée de deux têtes d'anges, l'une en chef et l'autre en pointe. Plus bas, un Crucifix reposant sur deux têtes d'anges, accompagné à dextre de saint Fursy (évêque accosté d'un bœuf), à senestre de la Vierge sur le croissant de la lune, et couronnée par deux anges. En dessous, marque de fondeur, de forme ovale : une cloche ; légende circulaire : CHARLES . GORLIER . A . ROIZE . F.

De l'autre côté : marque : en chef, un soleil ; en abîme, une petite cloche ; en exergue : P. GORLIER | A ROISET (le P est surchargé à une autre lettre supprimée). — Plus bas, dans une arcade, la Madeleine ou autre sainte femme, accompagnée de cinq têtes d'anges. En dessous : IEAN DE | VAUCHEL^LE^ | MARG^R^.

Au cerveau de la cloche, course d'amours, festons, vases de fleurs, etc. Sous l'inscription, palmettes et têtes d'anges. — Diamètre : 1 m. 05.

Au-dessus du pignon ouest de la nef est juché un vieux carillon de neuf clochettes, qui joue, à toutes les heures, les hymnes de l'ancien plain-chant d'Amiens, aujourd'hui tombé en désuétude.

L'une des clochettes porte l'inscription :

L'AN 1812........ A SOLENTE POUR HOMBLEUX.

Plus bas. la marque ovale d'une cloche, entourée de ces mots :

LOUIS CAVILLIER FONDEUR A. — Et en dessous : SOLENTE.

Toutes les clochettes paraissent être de la même date.

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1912.

L'église, qui était intacte avec tout son mobilier, l'orgue compris, encore garni de tous ses tuyaux (2) après le premier recul des Allemands en 1917, eut passablement à souffrir lors des combats de 1918. La tour et toute la partie nord de la nef se sont écroulées. Comme j'ai pu le constater moi-même l'année suivante, il ne restait plus trace du mobilier. L'orgue notamment, avec son buffet et les bois sculptés de sa tribune, avaient disparu. Seul le bâti du buffet était encore debout, mais sans la moindre brisure

(1) Le château de Robécourt, qui a donné son nom à la branche la plus connue de la famille Dehaussy (plusieurs magistrats bibliophiles, dont un est l'auteur de précieux manuscrits historiques et généalogiques sur Péronne), est situé près de l'église de Grécourt, mais sur le territoire d'Hombleux. Cf. Decagny, *Hist. de l'Arrond. de Péronne*, t. II, pp. 573, 574.

(2) L'instrument avait été modernisé au XIXe siècle, mais au moins les tuyaux de montre étaient anciens.

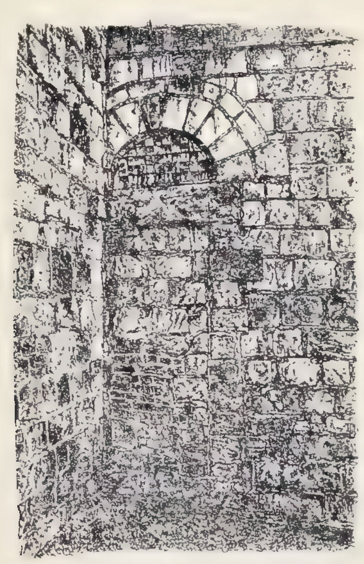
et sans qu'il se soit trouvé dans les décombres le moindre débris des sculptures du buffet et de la tribune, ni des tuyaux ni du mécanisme de l'instrument (1), pas plus d'ailleurs que des autres pièces intéressantes du mobilier (2).

Le château de Canisy, commune d'Hombleux, conservait encore des bâtiments intéressants. Il a été anéanti pendant la dernière guerre, puis reconstruit à neuf. Nous reproduisons un joli croquis des frères Duthoit qui montre son aspect pittoresque vers 1825.

G. D.

LANGUEVOISIN

L'ÉGLISE de Languevoisin (3), monument d'une extrême simplicité, dont le chœur peut remonter au XIIIe et la nef au XVIe siècle, a gardé dans le mur nord de celle-ci un petit portail roman. Les piédroits et le linteau sont en calcaire dur. La voussure



Eglise de Languevoisin.

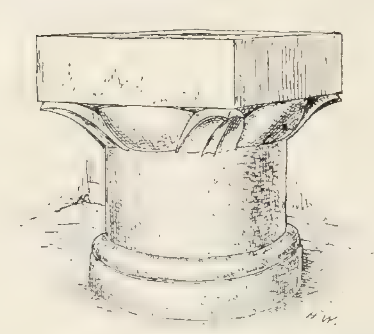
d'archivolte, en plein cintre, n'a d'autre ornement qu'un angle abattu, arrêté sur les sommiers par un petit congé. Elle est en craie ainsi que la moulure d'archivolte qui l'encadrait et qui a été ravalée. Le tympan, monolithe, n'offre qu'une ornementation géométrique, comme les rares tympans ornés de la région. Il est décoré de cinq rangs

(1) Nous n'avons malheureusement pas pu en trouver de photographie complète et satisfaisante.
(2) L'église jugée irréparable a été reconstruite.
(3) Ou plutôt, comme autrefois, *Landevoisin*.

de damiers en creux et en relief, tracés horizontalement. Le congé de la voussure montre que ce portail, malgré sa simplicité, n'est pas antérieur à la seconde moitié du XIIe siècle.

Camille Enlart, v. 1887.

L'intérieur de l'église a peu de caractère Il est éclairé par des fenêtres très ébrasées, les unes en tiers-point, les autres en plein cintre. Le mur nord du chœur est du XIIIe siècle; ses deux fenêtres en arc brisé, à tableau doublé, ont un chanfrein sur chacun des deux ébrasements, comme à Briost. Ces fenêtres sont dépourvues d'archivoltes. Celles du mur sud sont refaites. Le chevet, à cinq pans, dont les trois de l'est sont aveugles, est étayé de contreforts bas et saillants. Sur une base rectangulaire s'élève un amortissement composé d'un tronc de pyramide qui se prolonge par un talus entre deux faces verticales.



Languevoisin. — Fonts baptismaux.

La chapelle latérale nord est éclairée par une fenêtre en plein cintre.

Les fonts, du XIIe siècle, sont intéressants. Ils sont de pierre oolithique et se composent d'un gros fût court, de forme ovale, sur socle de même tracé, dégagé par un tore ; la cuve est formée d'une tablette rectangulaire reliée au fût par quatre feuilles d'eau aux angles. Ces fonts sont intacts, de même qu'un grand Christ en croix, en bois, du XVIe siècle.

A gauche du portail ouest est encastrée l'épitaphe suivante :

D. O. M. | cy devant repose le corps de || V. et D. personne m. François Mollet, doyen rural, cure || de Quiquery et Landevoisin || le pere des pauvres le protecteur || des malheureux, et le modele || des pasteurs. Pourvu successivement de la cure || d'Ercheux et d'un || canonicat de Neele il quitta || tout pour son peuple, il a fonde || les ecoles des pauvres enfans || garçons et filles, chacune de || douze setiers de bled par an, et || en outre celle des filles de 22 LL 10 S. || il a doué en faveur de mariage || une pauvre fille de 12 set. de bled || annuels pendant trois ans et apres || elle une autre de même, ainsi a || perpetuité, il a fait de grands || biens a ses deux eglises, a donne || sa maison en presbitere, et apres || 52 ans de cure il mourut le 6 avril || 1748, age de 76 ans, universellement || regretté. || Priez Dieu pour || son ame || Margry a Senlis (1).

L'église a peu souffert de la dernière guerre, sauf le toit et le disgracieux clocher daté de 1855, qui sont détruits (2).

Ph. des Forts, R. Rodière, 1912, 1920.

(1) A la cathédrale de Noyon existe l'épitaphe de Jehan Faillouel (ou Caillouel ?), prêtre, chapelain de l'église Notre-Dame de Noyon, curé de Saint-Quentin de Quiqueri et de Lendevaisin (*sic*), natif de noble maison, XVIe ou XVIIe siècle. Voy. Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p, 578. — Boulongne, *Inscriptions funéraires de l'église Notre-Dame de Noyon*, p. 20. La date est effacée.

(2) Jugée irréparable, elle a été reconstruite. — G. D.

LICOURT

L'ÉGLISE de Licourt est curieuse et n'a pas été trop ruinée par la dernière guerre. Sa tour elle-même est restée debout en majeure partie; la charpente et le toit sont partiellement conservés.

Le plan comprend une nef à bas-côtés, un transept surmonté d'une tour centrale et un chœur à chevet plat.

La nef se divise en quatre travées avec piliers cylindriques à chapiteaux peu importants et tailloirs polygonaux. Les grandes arcades, en tiers-point, dessinaient un méplat entre trois cavets : elles ont subi un rhabillage au XIXe siècle. Les piles du transept sont carrées et flanquées d'une demi-colonne sur chaque face.

Le carré du transept et le croisillon nord sont seuls voûtés d'ogives (XVe ou XVIe siècle), avec formerets et culs-de-lampe prismatiques. Le croisillon sud n'a qu'une fausse voûte. Ce transept est peu important; ses arcades rappellent, par leur profil, celles de la nef.

Le chœur a été très retouché au XIXe siècle, comme toute l'église. Il comprend deux travées droites. A l'intérieur, on a simulé par des cloisons trois pans coupés.

Le portail ouest, en tiers-point, à trois voussures, est surmonté d'une fenêtre de même tracé et flanqué de deux colonnettes à pans, dont les chapiteaux moulurés supportent deux statuettes modernes. Le tracé médiocre des profils accuse le XIXe siècle. Deux contreforts à ressauts accompagnent le portail. Une petite porte s'ouvre dans le mur terminal du bas-côté sud. Le mur latéral de ce bas-côté est intéressant : de ses trois fenêtres deux ont un linteau formé par un bloc de grès. Au bas-côté nord, les fenêtres, en arc surbaissé, sont du XVIIIe siècle. La nef a, de chaque côté, deux fenêtres hautes également en arc surbaissé, percées au-dessus des piles et aujourd'hui murées; on ne les voit que du dehors et grâce à la chûte des toits des bas-côtés.

La tour centrale, de l'époque flamboyante, est construite en très bon appareil, ce qui lui a permis de résister aux mines allemandes, car les faces est et sud sont restées debout, sans menacer ruine. Cette tour n'a pas de contreforts, mais deux retraits marqués par des larmiers. Ses fenêtres hautes, en tiers-point, sont surmontées d'archivoltes à retours et refendues par un meneau central montant jusqu'à la clef. Un cavet court sur l'arête des baies et des meneaux.

Une tourelle d'escalier, de forme cylindrique, est accolée dans l'angle nord-ouest du croisillon et de la nef; surmontée d'un petit toit conique de pierre sculptée, avec une grande fleur de lys, elle n'est pas liée à la maçonnerie de l'église et a dû être ajoutée au XIXe siècle.

Le croisillon sud a un pignon peu ancien; ses deux contreforts d'angle sont dans le prolongement des murs est et ouest, sans aucun ressaut. Les murs des croisillons et du chœur sont en grès dans les parties basses.

Les murailles latérales du chœur sont anciennes, mais les fenêtres — deux de chaque côté — ont été refaites à une époque récente. On ne voit aucun contrefort, pas même au chevet droit, qui était autrefois éclairé par trois fenêtres, plus une quatrième au-dessus. Celles que l'on voit sont surbaissées, encadrées de briques et accusent le

XVIIIe siècle. Elles en ont sans doute remplacé de plus anciennes. Ce mur du chevet est d'ailleurs plus récent que les murs latéraux du chœur.

Le maître-autel, en marbre, est conservé.

Le toit de la sacristie est surmonté d'une belle croix de fer forgé (1).

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1920.

MARCHÉLEPOT

CETTE église a beaucoup souffert de la dernière guerre (2). Elle se composait d'une nef à bas-côtés et d'un chœur à chevet plat.

Dans la façade ouest s'ouvre un portail du XVIe siècle. La porte, en anse de panier, est surmontée d'un arc en tiers-point que décorent trois moulures piriformes avec bases dégagées par de profondes gorges. Une archivolte à retours horizontaux couronne cet ensemble. Une fenêtre, qui est ruinée, ajourait cette façade. Les piédroits du portail sont en pierre très mêlée : craie, oolithe, etc. A droite et à gauche se dressent des contreforts très saillants.

Les murs terminaux des bas-côtés datent de 1815. Les murs latéraux sont entièrement ruinés ; ils appartenaient à la même époque. Les demi-colonnes engagées contre la facade et contre l'arc triomphal supportent encore des départs de grandes arcades dont les moulures accusent le XVIe siècle.

Le chœur est plus ancien. Au chevet, une fenêtre en tiers-point, peu ébrasée, s'ouvre entre des contreforts droits ajoutés après coup, mais dès le XIIIe ou le XIVe siècle. Le chevet serait donc un peu antérieur. Un talus peu saillant court sous la fenêtre.

Il ne reste rien du beau clocher très élevé, qui dominait toute la plaine du Santerre, et que les Allemands firent sauter dans la nuit du 28 juin 1916. Il était de forme carrée, flanqué de contreforts qui ne s'élevaient que jusqu'à l'étage des cloches, et d'une tourelle cylindrique d'escalier. A l'étage correspondant au sommet des contreforts, s'ouvrait sur chaque face une fenêtre en cintre brisé, et l'étage supérieur, percé sur chacune de ses faces de fenêtres jumelles très élancées et surmonté d'une balustrade (3), portait une riche décoration (4).

(1) Jugée irréparable l'église a été reconstruite. — G. D.

(2) Elle a dû être entièrement reconstruite. — G. D.

(3) Cette balustrade avait été refaite au XIXe siècle. — G. D.

(4) L'abbé Decagny (*Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 589) attribue à des maçons anglais ou irlandais l'achèvement du beffroi de Péronne (il cite le chanoine de Sachy) et la construction des clochers de Marchélepot, Licourt, Saint-Christ, Morchain, Omiécourt, de la chapelle Notre-Dame-des-Joies à Ennemain, etc. Il serait intéressant de savoir sur quoi repose cette tradition, qui n'est guère justifiée par le caractère purement français de l'architecture de ces monuments. Il est à remarquer que la même tradition aussi peu fondée se retrouve à Etaples avec la date controuvée de l'an 1004 (Voir R. RODIÈRE, *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, fasc. II, p. 29, et à Camblain-l'Abbé (Pas-de-Calais) en 1404. (Voir *Bull. de la Comm. des Antiquités du P.-de-C.*, 1re série, t. I, p. 227). — Pareille légende se rencontre encore en Touraine. Ecoutons à ce sujet une judicieuse observation du chanoine Bourassé (*La Touraine, histoire et monuments*, Tours, 1855, in-fol., p. 390) : « Un préjugé assez répandu dans nos campagnes attribue aux Anglais la construction des flèches élancées de Crissé et de Saint-Maurice de l'Ile-Bouchard. Au XVe siècle, en Touraine comme ailleurs, les Anglais démolissaient et ne rebâtissaient rien : leur passage se reconnait aux ruines. Mais ce qui frappe, c'est que ces édifices remarquables aient été élevés à une époque où nos campagnes ne jouissaient d'acune sécurité ; n'est-ce pas l'objet véritable de l'étonnement des populations, lorsqu'elles commencerent à respirer en paix ? Ainsi s'expliquerait une tradition qui aurait été dénaturée dans la suite des temps ».

Sur l'un des contreforts de ce clocher on lisait sa date :

Je feuz fondez lan quinze cent vingt neuf le dernier iour de mai.

Sur l'un des contreforts du portail se voyait cette inscription :

Campane hujus ville facte (1) **sunt anno dni M° V^c trigesimo i. iiii° die maii** (2).

Ph. des Forts, R. Rodière, 1920.

MORCHAIN

Le chœur de l'église de Morchain remonte au xvie siècle et appartient à la transition entre le style flamboyant et la renaissance. Le chevet, à trois pans, est flanqué de contreforts à ressauts terminés en talus; les fenêtres en arc brisé ont des archivoltes raccordées au cordon qui ceinture le chœur. Les moulures de ces fenêtres n'ont déjà plus les bases piriformes du xve siècle.

A l'intérieur, les fenêtres, dont le meneau supporte un grand soufflet, sont ornées sur l'ébrasement d'un tore terminé par une base renaissance, comme à Feuquières-en-Vimeu.

La piscine à grande coquille, les niches qui reçoivent les retombées de la voûte, sont également d'un style très avancé; malheureusement la craie taillée dont l'église est bâtie est une pierre fort tendre, qui a beaucoup souffert de l'incendie allumé par l'ennemi, lors de la dernière guerre; tout ce joli chœur est fort endommagé; la voûte est tombée; l'autel de pierre est resté en place.

L'abbé Decagny nous donne la date du chœur, gravée au mur extérieur vers le nord-est : « Le xe jour de mai MDLI fut réédifié le ♥ de Morchain par Nicolas Lenginiart margueilhier, 1551 ». Le mot *chœur* est désigné par la figure d'un cœur (3).

De la nef, toute récente, il ne reste que le mur sud, sans caractère; tout le reste a disparu, ainsi que les bas-côtés. L'ancienne nef fut démolie en 1860. On y voyait, dans un pignon latéral, une inscription ainsi conçue :

CHETTE OVVRAGE ICHI ‖ FVT BASTI EN LAN V^c.

Il est superflu de dire que l'auteur de cette inscription a, comme cela se faisait souvent, sous-entendu le mot *mil* (mil V^c). Quoi qu'on en ait dit et répété, il était évidemment contemporain de Louis XII, et non de Clovis !

L'église contenait diverses épitaphes, dont une du xive siècle (4). Une autre, placée au milieu de la nef, représentait un écuyer et « ....Maria Misala (?) sa femme laquel trespassa... » (5).

(1) Au lieu de *facte*, il y avait peut-être *bapte* (baptisate) ou plutôt *bndcte* (benedicte).

(2) Cette lecture, qui est celle de l'abbé Decagny (*Op. cit.*, t. II, p. 589) nous paraît préférable à celles qui ont été données dans le Bull. de la Soc. des Ant. de Pic. (t. XI, 1871-73, pp. 19 et 99) et qui assignaient à cette bénédiction de cloches la date de 1454 ou de 1461. Duhamel-Decéjean (*Descr...... du canton de Nesle*, p. 109) fait remarquer que la date de 1531 est la plus rationnelle, puisque le clocher a été fait en 1529.

(3) Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 603.

(4) Decagny, *Op. cit.*, t. II, p. 608.

(5) Leroy-Morel, dans la revue *La Picardie*, 1862, p. 464.

Plusieurs fragments de pierres tombales appartenaient aux seigneurs de Potte et de Goussencourt, entre autres « Maria Margarita de Fiennes et son mari Charles-François de Goussencourt mort le 27 août 1773 » (1), et enfin la suivante :

« Ci gist Charles Des Fossés, chevalier, capitaine d'infanterie au régiment de Boufflers, qui mourut le 28 juillet 1736 dans la 41e année de son âge, après en avoir employé seize avec honneur au service du Roy » (2).

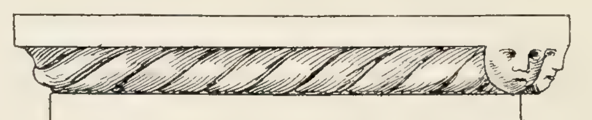
La cloche datait de 1774 (3).

Ph. des Forts, R. Rodière, 1920.

PARGNY

Pargny était le chef-lieu des seigneuries que l'abbaye de Notre-Dame de Soissons possédait dans les environs (4). Son église était le siège d'un pèlerinage à saint Sulpice, patron du lieu, et dont elle possédait une relique. G. D.

L'église de Pargny était une des plus anciennes et des plus intéressantes de l'ancien diocèse de Noyon. Son chœur a été rebâti à la Renaissance et les murs de



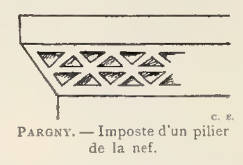
Pargny. — Imposte d'un pilier de la nef.

ses bas-côtés au xviiie siècle. La nef, de quatre travées, avec sa façade occidentale, et le bas du clocher carré qui surmontait la dernière travée du bas-côté sud sont conservés et appartiennent à une époque romane assez ancienne.

La nef a 16 m. de long sur 5 m. 84 de large; les piliers mesurent 83 cm. d'épaisseur; le bas-côté nord a 2 m. 09, celui du sud, 2 m. 30 de large. L'appareil est en pierre calcaire d'un petit échantillon; le bas de la façade est en grès. Les arcades et les fenêtres sont en plein cintre, simples et sans ornements; la dernière arcade à l'est est, suivant l'usage, beaucoup moins large que les autres. Les piliers barlongs ressemblent à de petits pans de murs; ils n'ont qu'un m. 94 de hauteur au-dessus du sol actuel et sont couronnés d'impostes fort variées : on y trouve du côté nord un cavet ou deux cavets surmontés d'un onglet et un talon d'un profil veule; du côté sud, qui a l'aspect un peu plus ancien, on voit le chanfrein simple ou surmonté d'un onglet. Une imposte de ce dernier type est rehaussée d'une sorte de torsade de très faible relief, et deux têtes humaines accolées sont sculptées grossièrement dans l'un de ses angles; une autre imposte a un chanfrein couvert de deux suites de triangles taillés en champlevé et rappelle beaucoup une imposte du porche de Morienval, ainsi qu'un tailloir d'Aix-en-Issart.

(1) Decagny, *Op. cit.*, t. III, p. 158.
(2) Leroy-Morel, *Loc. cit.* Charles Desfossés était né à Potte le 20 novembre 1695.
(3) Decagny, *Op. cit.*, t. II, p. 606. — Ph. des F.
Jugée irréparable, l'église a été reconstruite. — G. D.
(4) Voy. Decagny, *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 621.

Le clocher n'était pas prévu dans le plan primitif; il y a été ajouté après coup et cette addition a nécessité la suppression de la dernière travée du bas-côté sud. On l'a isolée à l'ouest par un mur plein, tandis qu'au nord on bouchait l'arcade par un remplissage percé d'une petite porte en plein cintre, à double voussure retombant sur des impostes prolongées, profilées en chanfrein. Le style de cette reprise témoigne qu'elle a eu lieu presque aussitôt après la construction. Le clocher n'a jamais eu de voûte, non plus que le reste de l'église romane. Son rez-de-chaussée n'a aucune fenêtre. Des deux étages qui le surmontent, le premier est percé d'archères; le second a sur chaque face une petite baie en plein cintre sans ornement, et au-dessus, une corniche à modillons en quart de rond. M. l'abbé Decagny a attribué



Pargny. — Imposte d'un pilier de la nef.

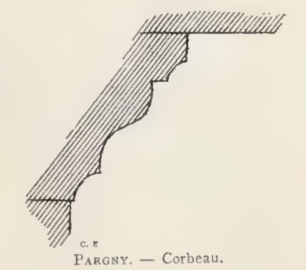






Pargny. — Profils des impostes.

cette petite tour à l'époque romane et je ne doute pas qu'il n'ait raison pour le rez-de-chaussée. Quant aux deux autres étages, ils datent du XVI[e] siècle : la corniche à modillons est pareille à celles du XV[e] et du XVI[e] siècle qui se voient tout près de Pargny, à l'église de Falvy et au château d'Happlaincourt. Dans le voisinage également, les clochers du XVI[e] siècle ont des étages supérieurs à baies en plein cintre identiques à celles de Pargny ; on peut citer les clochers de Saint-Christ et de Cappy, sans parler de clochers picards plus récents comme Wailly près Montreuil et la refaçon de celui de Fresnes-Mazancourt. Enfin les archères ont leur ébrasement intérieur surmonté de corbeaux évidés qui soulagent le linteau, et leur style ne rappelle nullement les archères du XII[e] siècle qui subsistent dans les clochers d'Hangest-sur-Somme et de Wolckerinckhove (Nord).



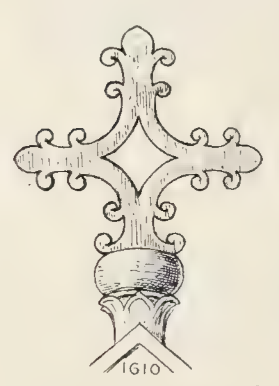
Pargny. — Corbeau.

La façade de l'église de Pargny a un portail en plein cintre d'une grande simplicité, encadré d'une archivolte à billettes. Il a un épais linteau de grès composé de trois pierres et porté sur des corbeaux formés d'un gros quart de rond et d'un plus petit au-dessous. Les piédroits, également en grès comme tout le bas de la façade, n'ont aucun ornement ; la voussure unique à arêtes vives s'appuie sur le linteau ; le tympan, de moyen appareil, est complètement lisse.

Au-dessus est une fenêtre qui avait une archivolte à billettes comme le portail, formant des retours horizontaux sur toute la façade. Elargie au XVII[e] siècle, elle a perdu tout son encadrement primitif. Au-dessus de cette fenêtre une riche corniche à modillons traverse la base du pignon. Cinq modillons sur dix sont ornés de trois billettes dans un cavet ; on distingue sur d'autres une tête humaine et une sorte de crochet ; les autres motifs semblent trop frustes pour être reconnus. Au-dessus de chaque modillon les moulures inférieures de la tablette sont interrompues par un petit dé de pierre rejoignant le large bandeau qui les surmonte. Ces moulures sont variées entre chaque modillon; on y voit un chanfrein uni, puis un tore orné de zigzags, puis

deux torsades, puis des cavets superposés, trois ellipses pointues se tenant par les bouts, une croix de saint André étirée en longueur, deux autres accolées, puis de nouveau deux torsades, puis deux cavets superposés.

Le pignon semble avoir été exhaussé à la fin du XIIe ou au XIIIe siècle et couronné alors d'une croix antéfixe fort belle et encore parfaitement conservée : sur une corbeille de feuilles d'eau repose une grosse sphère d'où s'élève une croix fleuronnée ; chacune de ses branches a quatre volutes et son centre est évidé en losange. Cette antéfixe est à rapprocher de la croix monumentale de Fresnoy-lez-Roye (1) pour la forme et pour le style. A sa base cependant est gravée la date de 1610 (2) ; si c'est une œuvre de cette date, elle est certainement copiée avec beaucoup d'intelligence sur un type ancien, mais il est plus probable que la date est celle d'une restauration générale de la façade, qui a consisté dans la refaçon des rampants du pignon en briques, dans celle de la grande fenêtre, et dans l'addition fort gauche de deux lourds contreforts, l'un à l'angle nord, l'autre sur le piédroit sud de la porte.



Pargny. — Croix antéfixe.

Malgré le peu d'art apporté dans plusieurs réparations successives, l'église de Pargny conserve remarquablement son caractère. On peut attribuer sa nef au premier quart du XIIe siècle, car la rectitude de l'exécution et la finesse des détails sont à considérer en regard de leur simplicité et de leur style très archaïque.

Camille Enlart, v. 1887.

Le chœur très élevé et terminé par un chevet à cinq pans n'a plus de voûte. Les supports sont des colonnes engagées et, dans le chevet, des colonnettes à candélabres renaissance très curieuses. Les trois fenêtres du fond aujourd'hui murées sont hautes et étroites ; elles étaient jadis refendues par un meneau. On remarque une belle piscine sculptée.

Ce chœur et la chapelle latérale nord, très basse, dédiée à Saint-Sulpice, datent du XVIe siècle. Les fenêtres sont en tiers-point. La chapelle symétrique au sud a été détruite il y a environ un siècle par la chûte de la flèche du clocher et n'a pas été rétablie.

Les contreforts du chevet, très saillants, sont terminés par des motifs Renaissance : festons, couronnes de fleurs, acrotères. Les bas-côtés reconstruits au commencement du XIXe siècle sont éclairés par des œils-de-bœuf.

On remarque dans l'église des fonts à godrons du XVIe siècle et un siège d'officiants orné d'un baldaquin et de quatre colonnes balustrées, du XVIIe (3).

L'abbé Decagny (4) signale la découverte « d'une large brique recouverte d'un enduit sur lequel se trouvait gravée en lettres inverses une antique inscription latine. Malheureusement il ne se présenta personne pour s'intéresser à cet objet ».

Ph. des Forts, R. Rodière, 1912.

A la suite de la dernière guerre le chœur est en grande partie détruit ainsi que le côté nord de la nef. Le côté sud et le clocher sont conservés ; chose très heureuse, la façade occidentale si curieuse est intacte ; l'arc triomphal est debout.

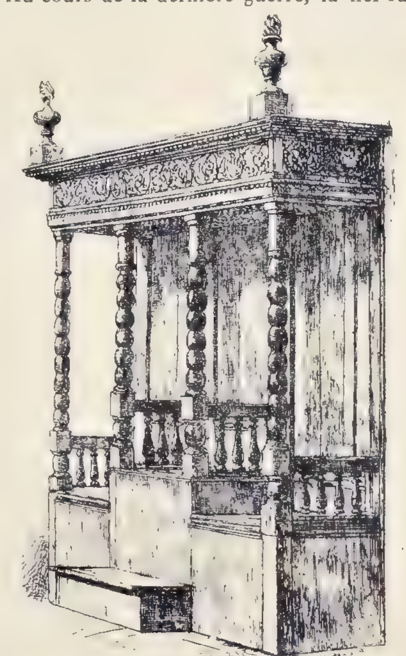
(1) Détruite pendant la dernière guerre. — G. D.
(2) Ou peut-être 1618. — Ph. des F., R. R.
(3) Disparu pendant la dernière guerre. — G. D.
(4) *Hist. de l'arr. de Péronne*, t. II, p. 623.

Le musée de Picardie possède un vase du XVe ou du XVIe siècle trouvé à Pargny « dans une ancienne sépulture de l'établissement de Sainte-Marie de Soissons (1) portant cette devise : « *Nul n'est ami que l'argent* ». Ph. des F., R. R., 1920.

PERTAIN

Cette belle église du XVIIIe siècle fut achevée seulement en 1816, mais le chœur et le transept sont antérieurs à la Révolution. Au cours de la dernière guerre, la nef fut détruite, mais la partie la plus intéressante de l'édifice était encore debout. La nef assez courte pour sa largeur était accompagnée de bas-côtés ; celui du nord subsistait seul en partie.

Les croisillons sont d'une largeur inusitée : 7 m. 50, contre 6,50 seulement au chœur ; mais ce dernier est accompagné de bas-côtés de deux travées de profondeur, qui se terminent à l'alignement du chevet. Ces deux chapelles communiquent avec le chœur par deux grandes arcades surbaissées reposant sur des colonnes doriques ; les clefs des arcs sont ornées de coquilles et autres ornements classiques,



Pargny. — Siège des officiants.

Le chœur et les croisillons sont rectangulaires, mais légèrement arrondis aux angles extérieurs comme le transept de Moislains. On peut suivre ainsi la dégradation du plan tréflé, complet à Hébuterne, moins apparent à Moislains et réduit ici à un petit pan arrondi. Les pignons du transept exceptionnellement larges et peu élevés sont ajourés de deux étages de fenêtres, deux au rez-de-chaussée, deux à l'étage supérieur. Toutes ces fenêtres sont larges, cintrées en arc de cercle.

La construction est en briques et pierres ; les colonnes en pierres appareillées. Une grande rose éclaire le chevet.

Ph. des Forts, R. Rodière, 1920.

Ce monument, quoique manquant d'élévation, était assez beau et présentait des dispositions originales et intéressantes.

Le clocher, dont nous possédons heureusement une bonne photographie, s'élevait à l'ouest de la nef. Il était de forme carrée avec des doubles contreforts à chacun des angles. D'une très grande simplicité, mais d'apparence robuste, il était divisé par des

(1) *Bull de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. X, p. 203. Lisez : « La ferme de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons ».

larmiers en plusieurs étages à peu près complètement nus, sauf les étages inférieurs et le dernier, celui des cloches. Là s'ouvrait sur chaque face une ouie fort simple, en cintre brisé, sans remplage. La corniche supérieure et la flèche avaient dû être refaites à une époque assez moderne. A un des angles s'élevait une tourelle polygonale renfermant l'escalier. Bien que d'apparence encore gothique, ce beau clocher ne devait être guère antérieur au XVIIe siècle, peut-être même au XVIIIe (1), Il en restait de notables parties.

Les deux autels latéraux placés dans les deux bras du transept étaient surmontés de deux très bonnes statues en bois polychromées (2), du même temps que l'église, d'un style quelque peu berninesque, mais qui étaient certainement l'œuvre d'un artiste de talent. L'une, au nord, représentait saint Remy, et l'autre saint Eloi. Cette dernière a disparu; l'autre est brisée en trois morceaux, mais réparable (3).

G. D.

ROUY-LE-PETIT

L'ÉGLISE de Rouy-le-Petit se compose d'une tour en avant-corps, d'une nef à bas-côtés et d'un chœur rectangulaire sans style. La tour de pierre est écroulée sauf sa base, à pilastres doriques, encadrant le portail surmonté des lettres D. O. M. et flanqué de contreforts diagonaux. Ce portail est du XVIIIe siècle et non de la renaissance (4).

La nef de quatre travées remonte à l'époque romane. Ses piliers carrés et ses arcades en plein cintre n'ont aucune moulure. Les bas-côtés sont refaits et éclairés par des fenêtres sans caractère. Une seule fenêtre haute de chaque côté s'ouvre au-dessus du pilier du milieu. L'effondrement partiel du toit unique qui couvrait la nef et les bas-côtés permet d'entrevoir les seules sculptures de cette église, jusqu'ici entièrement cachées. La fenêtre haute du sud a une archivolte ornée de dents d'engrenage et de billettes; celle du nord est décorée de fleurettes à quatre pétales. La corniche, d'un profil très soigné, se compose de dents d'engrenage en creux, d'un cavet et d'un tore (5).

Ph. DES FORTS, R. RODIÈRE, 1920.

SAINT-CHRIST-BRIOST

ÉGLISE DE SAINT-CHRIST

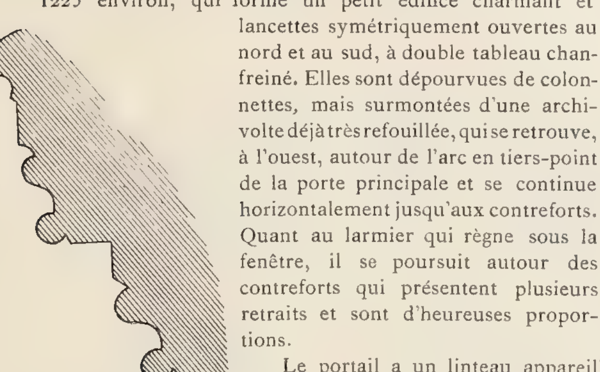
L'ÉGLISE de Saint-Christ, complètement détruite par la dernière guerre, était sans caractère, sauf sa forte tour occidentale, du XVIe siècle. La nef datait de 1776 (6).

(1) Cf. celui de Bouzincourt.
(2) Elles ne devaient pas l'être primitivement.
(3) L'église jugée irréparable a été reconstruite. — G. D.
(4) Comme le prétend Duhamel-Decéjean, *Descr arch. du cant. de Nesle*, p. 193.
(5) L'église jugée irréparable a été reconstruite. — G. D.
(6) On y voyait deux assez bons tableaux. L'un, représentant la Cène, et datant du XVIIIe siècle, avait formé le centre du retable du maître-autel en bois sculpté, de la même époque, mais il en avait été retiré vers la fin du XIXe siècle, pour faire place à une niche lumineuse contenant une Pietà moderne, le tout d'un goût douteux. L'autre un peu plus ancien, et remontant vraisemblablement au XVIIe siècle, représentait la Descente de croix. — G. D.

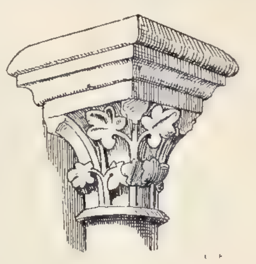
Dans le cimetière gisait en 1912 le reste des beaux fonts du XIIe siècle, à un seul gros support en forme de colonne. La base était cylindrique avec scotie entre deux tores et belles griffes sur les angles du socle carré. Un des tambours du fût se trouvait encore près de là (1).

ÉGLISE DE BRIOST

De l'église de Briost, il ne reste que la nef en pierre, paraissant dater de 1225 environ, qui forme un petit édifice charmant et homogène, avec ses trois lancettes symétriquement ouvertes au nord et au sud, à double tableau chanfreiné. Elles sont dépourvues de colonnettes, mais surmontées d'une archivolte déjà très refouillée, qui se retrouve, à l'ouest, autour de l'arc en tiers-point de la porte principale et se continue horizontalement jusqu'aux contreforts. Quant au larmier qui règne sous la fenêtre, il se poursuit autour des contreforts qui présentent plusieurs retraits et sont d'heureuses proportions.



C. E.
Eglise de Briost.
Archivolte du portail.



Eglise de Briost.
Chapiteau du portail.

Le portail a un linteau appareillé sous un tympan nu. La voussure, à deux tores et archivolte, est portée de chaque côté sur deux colonnettes logées dans les angles rentrants et pourvues de chapiteaux à crochets. Au-dessus s'ouvrait une grande fenêtre à un meneau vertical soutenant une rose ; elle est aujourd'hui murée et s'élève tout en haut du pignon actuel, ce qui prouve que l'église a subi une diminution dans sa hauteur. Elle a été également tronquée dans sa longueur vers l'est, et se termine aujourd'hui par une abside en hémicycle aveugle du XVIIIe siècle.



Eglise de Briost.
Base du portail.

L'intérieur est sans intérêt ; il n'y a pas trace de voûtes.

On remarque une très belle statue en pierre peinte de sainte Anne assise (haut., 90 cm.) ; elle tient, debout sur son genou gauche, la Vierge enfant, dont la tête est enveloppée d'un voile et d'une guimpe, et sur son genou droit un livre ouvert. Marie porte le petit Jésus et l'allaite. Ce groupe date du XIVe siècle.

Le clocher au-dessus du portail contient une petite cloche de 1839 (2).

L'église n'a pas trop souffert de la dernière guerre. Seul le mur nord présentait une forte brêche. Un fragment du groupe de sainte Anne gisait dans le cimetière en mai 1920. Il restait le tronc du corps de la Vierge avec la main de sa mère qui la soutenait et les jambes de l'enfant Jésus. Nous l'y avons vainement cherché en août (3).

Ph. des Forts, R. Rodière, 1912, 1920.

(1) Duhamel-Decéjean en a publié un dessin. *Descr. archéol. du cant. de Nesle*, 1884, pl. XXXIII et p. 172.

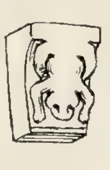
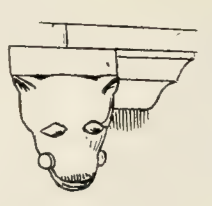
(2) Son inscription se trouve dans l'*Histoire de Saint-Christ-Briost* par M. l'abbé Arcelin.

(3) L'église est actuellement en cours de réparation sous la direction de M. Moreau, architecte en chef des Monuments historiques. G. D.

VOYENNES

Raccommodée, rapiécée, rafistolée à la suite des disgrâces sans nombre qu'elle avait subies dans les guerres précédentes, l'église de Voyennes a été de nouveau fort endommagée dans la dernière (1). G. D.



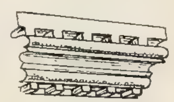
Eglise de Voyennes. — Modillons.

L'église de Voyennes est très intéressante. Elle se compose d'une nef à bas-côtés, d'un transept surmonté d'une tour centrale et d'un chœur carré.



Eglise de Voyennes. Chapiteau.

La nef a conservé des piliers du xie ou de la première moitié du xiie siècle, qui ont été déformés. Ils étaient carrés : on a abattu les angles (2) pour les transformer en piliers polygonaux, et on les a couronnés d'impostes en plâtre, comme la chûte des enduits permet aujourd'hui de le constater. Les grandes arcades en plein cintre n'étaient pas moulurées. On les a également surchargées de moulures en plâtre.



Voyennes. — Corniche.

Les fenêtres hautes, en plein cintre, très ébrasées, sont percées dans l'axe des piliers. La charpente en appentis des bas-côtés descend assez bas, suivant la disposition primitive.

La croisée, sous la tour, est couverte par une voûte d'ogives de basse époque : c'est la seule voûte de l'église. L'arc d'entrée du chœur est porté sur des colonnettes du xiie siècle peu avancé, avec chapiteaux à fougères et autres feuillages grossiers. Près du chapiteau du côté nord se trouve encastrée une pierre sculptée en méplat : entrelacement d'un cercle et de quatre *otelles* (3). Cette sculpture archaïque rappelle les enroulements carolingiens.

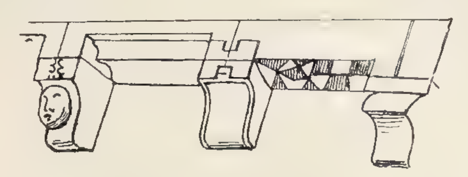
Les arcs d'entrée des bas-côtés sur les croisillons ne sont pas semblables entre eux : celui du nord est en tiers-point, celui du sud, en plein cintre.

La façade ouest de la nef a été refaite au xixe siècle, en briques.

Dans le mur latéral du bas-côté sud, un portail, aujourd'hui muré, a conservé un très curieux linteau du xie siècle qui semble s'inspirer d'un type assyrien.

(1) Elle a été restaurée par MM. Maroni et Tord, architectes à Paris.
(2) Par une transformation analogue les piliers de l'église de Matigny ont été arrondis, comme nous l'avons vu.
(3) Nous employons ici ce terme héraldique qui répond exactement à la forme de l'objet représenté.

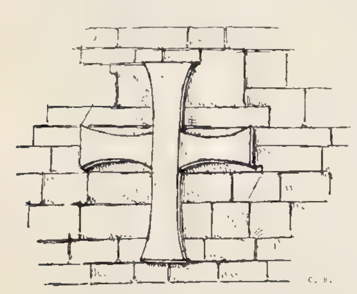
On y voit un lion dévorant un homme de petite taille, puis un animal dans un cercle, et enfin un bucrane vomissant des feuillages (1).



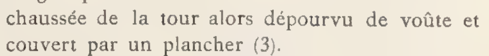
Eglise de Voyennes. — Modillons.

Sur la croisée s'élevait une grosse tour carrée dont la partie haute a été détruite par les Allemands. A l'étage supérieur s'ouvraient sur chaque face deux fenêtres en plein cintre, très larges ; à l'étage au-dessous, les angles de la tour étaient décorés de colonnettes, Cet étage formait-il lanterne (2) ? Trois de ses faces sont aveugles. Sur la face est seule s'ouvrent encore deux petites fenêtres en plein cintre très rapprochées des angles et très éloignées l'une de l'autre. Elles n'ont pas de feuillures et n'ont donc pas dû être vitrées ; mais cependant elles sont percées si près du grand arc que la pose d'un plancher au-dessous d'elles et au-dessus de cet arc paraît difficilement explicable. On ne peut donc guère supposer qu'elles aient pu servir à un autre usage qu'à éclairer le rez-de-chaussée de la tour alors dépourvu de voûte et couvert par un plancher (3).

Voyennes. Colonnette d'angle de la tour.



Egise de Voyennes. — Croix murale.



Le pignon du croisillon sud montrait, encastrée dans la maçonnerie, une antéfixe dessinant une croix latine pattée. Elle a disparu pendant la dernière guerre. On pouvait la comparer à celles de la Basse-Œuvre et de Montmille (Oise) (4).

Au-dessus de la fenêtre du même pignon, refaite sans caractère, règne une corniche décorée d'étoiles à quatre branches comme aux impostes de Pargny. On ne voit pas de corniche au croisillon nord. A l'est des croisillons s'ouvrent deux fenêtres en plein cintre.

(1) Voy. Enlart, *Manuel d'archéologie française. Architect. relig.*, 2e édit., t. I, p. 377, fig.

Il est impossible de ne pas rapprocher ce curieux linteau de plusieurs autres qui se voient dans le département de la Moselle, malgré leur éloignement : à une maison de la rue des Trinitaires à Metz, à une autre de Roserieulles, à l'église de Méy et à Moulins-lès-Metz. Nous ne pouvons nous empêcher d'en donner au moins un en regard, à titre d'exemple. On constatera que c'est bien le même faire en méplat, la même asymétrie, la même façon de traiter le feuillage et l'ornement, le même parti de figurer les têtes de lions de face, (comme des léopards en blason). Par contre, on ne saurait rapprocher ces linteaux des fonts baptismaux de Vermand, ni même du linteau de Beaulieu (Corrèze), malgré l'aspect farouche de celui-ci. Il y a dans le linteau de Voyennes une réminiscence évidente des étoffes orientales. On pourrait faire une curieuse étude de ces sculptures. — G. D.

(2) C. Enlart affirme que les églises de Falvy, Fresnes, Villers-Saint-Christophe et *Voyennes* étaient pourvues de tours lanternes. (*Archit. romane dans la région picarde*, 1895, p. 1).

(3) La tour lanterne de l'église de Catenoy (Oise) rappelle beaucoup la tour de Voyennes. Comme à Voyennes, deux fenêtres s'ouvrent seulement à l'est, mais ici elles sont vitrées.

(4) Voir un article d'E. Lefèvre-Pontalis dans la *Gazette Archéologique*, t. X, 1885, p. 218.

Le chœur, qui est carré, est pourvu d'une corniche à modillons : animaux, billettes, etc. Le chevet droit est percé de deux fenêtres en plein cintre à gros claveaux, dont les archivoltes sont ornées de deux rangs de dents d'engrenage et se terminent par de petits retours horizontaux. Ces fenêtres sont très voisines des angles du chevet et très distantes entre elles. Peut-être étaient-elles séparées, comme à Cizancourt, par un contrefort qui a pu être supprimé (1).

Les fonts, en grès, d'un travail grossier, ressemblent à ceux de Cartigny, mais n'ont jamais eu de colonnettes.

La sacristie, au sud, est datée par un ancrage de 1783.

Ph. des Forts, R. Rodière, 1920.

APPENDICE

Nous avons reproduit p. 101 et décrit p. 77 ci-dessus un beau chapiteau du XIIIe siècle qui sert de pied de croix dans le cimetière d'Aizecourt-le-Haut. Or, par une charte de juillet 1230 ; qui se trouvait dans les archives de l'abbaye de Ham en Artois, Robert, chevalier, seigneur de *Haisecort*, déclare avoir bâti depuis peu et du consentement de l'évêque de Noyon et de l'abbé de Ham au diocèse de Thérouanne, une église paroissiale à Aizecourt, dans les limites de la paroisse de Liéramont « .....ego infra limites parrochie de Lieraumont, hoc est apud Haisecort, ecclesiam parochialem.... edificavi » (2).

On serait tenté à première vue de croire que le chapiteau d'Aizecourt est un reste de l'église qui venait d'être construite en 1230; mais à y regarder de plus près, ce chapiteau est d'un style beaucoup trop avancé — deuxième moitié du XIIIe siècle — et d'une importance trop grande — il mesure 80 centimètres de diamètre à la base — pour provenir d'une petite église rurale de 1225 environ, exigüe et de style très simple, sans doute.

Ne proviendrait-il pas plutôt de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin qui était voisine ? R. R.

Depuis l'impression de la notice du canton de Bray, une des inscriptions de l'église de Becquincourt (voy. p. 263) a été retrouvée. C'est malheureusement la moins intéressante. Elle l'est pourtant, surtout en raison du caractère qui y est employé, d'ailleurs très lisible. C'est une dalle de craie mesurant 36 cm. de haut sur 47 de large. On verra qu'il y a bien MCCCCC et XXIIII (1524) et MCCCCC et IX (1509) et non MCCCC et XXIIII et MCCCC et IX, comme Goze l'avait lu ; ce qui confirme ma note de la page 264.

Elle peut être ainsi transcrite :

Robert le Maistre et Jehenne Maricourt sa femme jadis bons laboriers habitans de ceste ville ont chéans fondés trois obis annuelz de XV s. t. de rente perpétuelle bien assignée et fondée sus troiz journeus de terre tenus en fief du chasteau et séans en ce présent terroy chéans de bouls et tenans assés déclarés, desquelz

(1) C. Enlart (*Villard de Honnecourt et les Cisterciens*, dans *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, t. LVI, p. 16) signale la présence de deux fenêtres aux chevets de Cizancourt et de Voyennes.

(2) Manuscrit de J. R. Hannedouche de Rebecque, extraits de chartes des abbayes d'Artois, biblioth. du Mis de Beauffort à Bruxelles, p. 105.

l'esglise perceupt VI s. t. chacun an pour fraiz desdits obits et le curé..... en les dénonciant et célébrant à jours députez, le premier, le jeudi prochain aprez le sainct Denys qui fut le trespas de la dessusdicte en l'an MCCCCC et XXIII, le second, le jeudi aprez le demy caresme, le dernier, le second jour de mai qui fut le trespaz du dessus dict l'an MCCCCC et IX. Priés Dieu pour eux.

Epigramma

Elogio tenui claros laudabo parentes
Emula quos vere gloria laudis alit
Sat proba vita Deo pietas sua cognita mundo
Quid referam gestis res patet ipsa suis
His igitur lector meritos optabis honores
Ut scandant celsi fulgida ad astra poli.

G D.

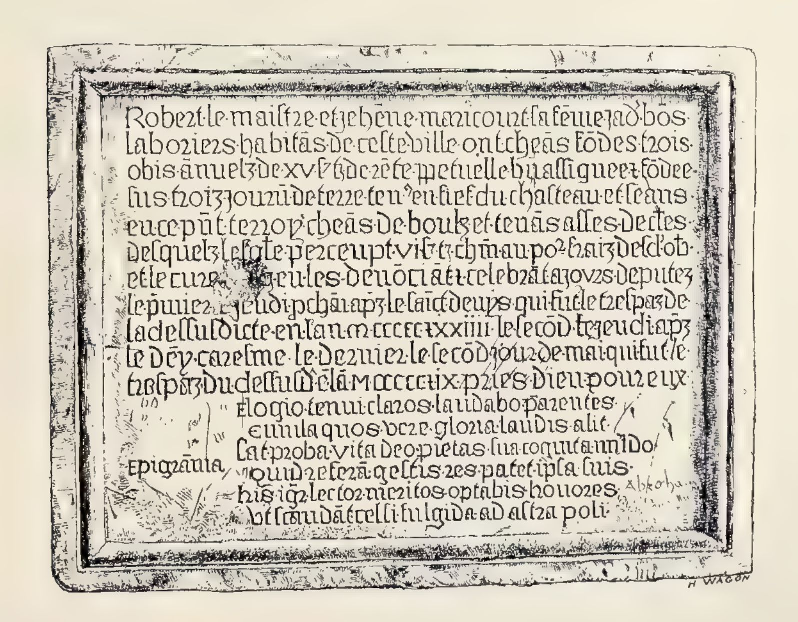


TABLE DES NOTICES

CONTENUES DANS CE VOLUME

PÉRONNE ET SON ARRONDISSEMENT

PÉRONNE

CANTON DE PERONNE

Notices par MM. Camille ENLART, Philippe DES FORTS, Roger RODIÈRE, Louis RÉGNIER et Georges DURAND

CANTON DE ROISEL

Notices par MM. Philippe DES FORTS et Roger RODIÈRE

CANTON DE HAM

Notices par MM. Philippe DES FORTS, Camille ENLART et Roger RODIÈRE

CANTON DE CHAULNES

Notices par MM. Georges DURAND et Camille ENLART

CANTON DE COMBLES

Notices par M. Georges DURAND

CANTON D'ALBERT

Notices par M. Georges Durand

CANTON DE BRAY

Notices par MM. Georges Durand et Camille Enlart

CANTON DE NESLE

Notices par MM. Camille Enlart, P. des Forts et Roger Rodière

APPENDICE

TABLE

DES

ILLUSTRATIONS, PLANCHES ET PLANS

CANTON DE COMBLES

CANTON D'ALBERT

CANTON DE BRAY

CANTON DE NESLE

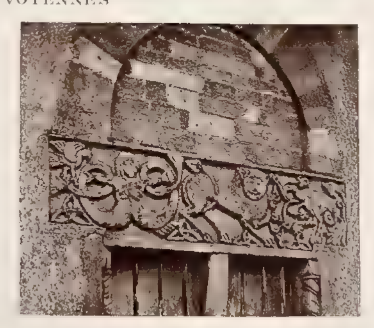

Arrondissement
de



EGLISE DE VOYENNES



EGLISE DE VOYENNES



EGLISE DE MEY (MOSELLE)



EGLISE DE VOYENNES



BRIOST .EGLISE



HOMBLEUX EGLISE





PARGNY : EGLISE



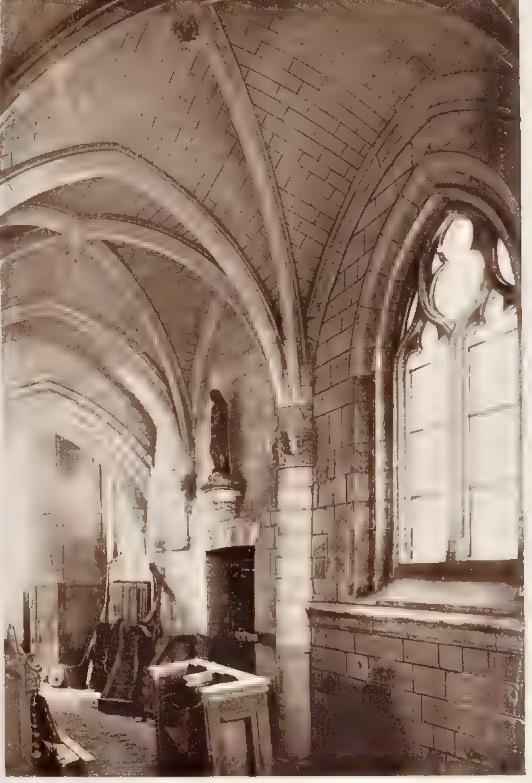
HOMBLEUX

Buffet d'Orgue

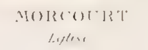


OVILLERS-LA BOISSELLE

Église. Tableau de Jean Turbin, maître du Puy







MORCOURT

Église







MORCOURT

Église — Bas côté Nord



FALVY

Église



FALVY
Église. Façade Sud





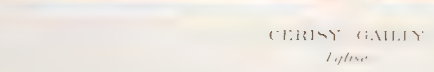
FALVY

Église

Façade Occidentale — Petit Portail



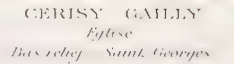




CERISY GAILLY

Église







CERISY GAILLY

Église

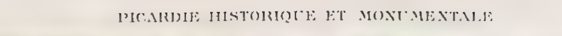
Bas relief — Saint Georges





CERISY GAILLY

Eglise Avant 1914 Après 1918.





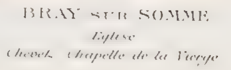


BRAY SUR SOMME . *Eglise*

Nef — *Chœur*







BRAY SUR SOMME

Eglise

Chevet. Chapelle de la Vierge



CHATEAU DE CANISY (1825)



CHÂTEAU DE MORLANCOURT (1824)



FALVY

Église. Détail du portail



MIRAUMONT

Église. Peinture sur bois



EPENANCOURT

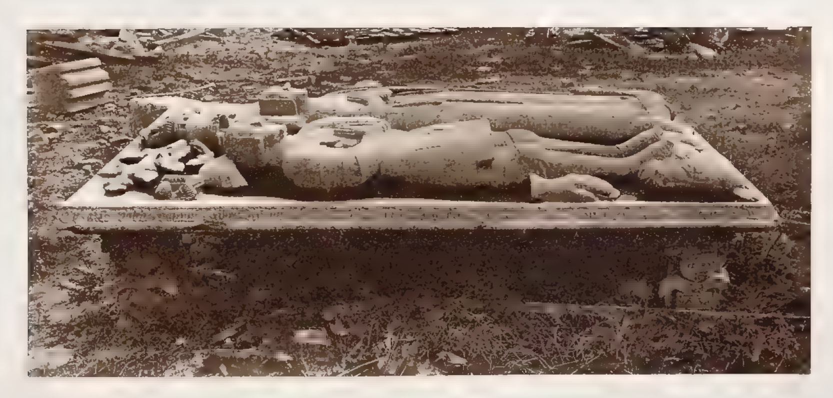
Église. Annonciation. Portail



FALVY EGLISE
Ste Barbe



BRIOST EGLISE
Ste Anne



SUZANNE CHATEAU
Tombe de Gille d'Estournel



CAPPY — MARCHELEPOT — St CHRIST — PERTAIN

NESLE

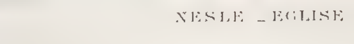
Intérieur de l'Église en 1840

D'après Taylor





NESLE _ ÉGLISE



Facade Occidentale

Interieur cote sud

NESLE _EGLISE





NESLE

Intérieur de la Crypte

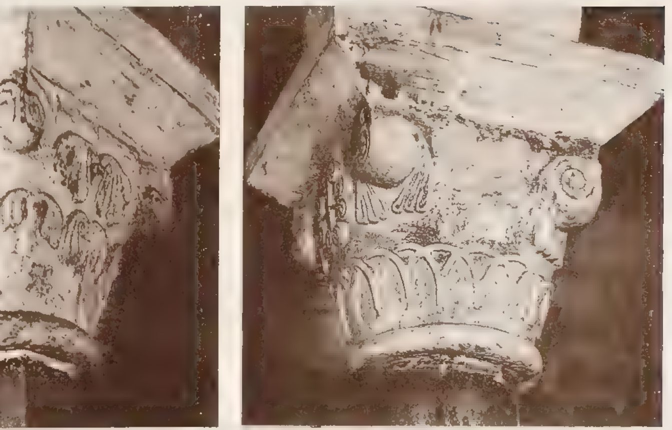




NESLE — *Église*

Dieu de Pitié

Bas côté Sud





NESLE

Chapiteaux de la Crypte





NESLE _ EGLISE

1 . Ruines de l'eglise en novembre 1918

2 . Dessus de cercueils en pierre .



NESLE

Maison à pans de bois



NESLE — EGLISE
Porte Latérale



PARGNY — EGLISE
Façade Occidentale

